





*Ex Libris  
de Bonnault.*

LIBRARY OF  
WELLESLEY COLLEGE



GIFT OF

No. \_\_\_\_\_







**HISTOIRE**  
DES  
**COMTES DE FLANDRE.**  
—  
TOME I.

A LILLE

CHEZ M. VANACKÈRE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

3 ————— 0

IMPRIMÉ PAR BETHUNE ET PLON, A PARIS

HISTOIRE  
DES  
COMTES DE FLANDRE

JUSQU'À L'AVÈNEMENT

DE LA MAISON DE BOURGOGNE;

PAR

EDWARD LE GLAY,

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE ROYALE DES CHARTES, CONSERVATEUR-ADJOINT DES  
ARCHIVES DE FLANDRE A LILLE.

---

TOME PREMIER.

---

PARIS,  
AU COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS,  
15, QUAI MALAQUAIS.

—  
M DCCC XLIII.

Handwritten text, possibly a signature or initials, located in the center of the page.

# PRÉLIMINAIRES.

Aspect de la Belgique aux temps primitifs. — Conquête romaine. — Etablissement du christianisme. — Invasion franque. — Les rois francs de Cologne, Cambrai et Têrouane. — Progrès du christianisme. — Mœurs des Belges. — Les forestiers délégués des rois francs en Belgique.

Lorsque les légions romaines, conduites par César, arrivèrent dans la partie septentrionale des Gaules, elles trouvèrent, entre l'Océan germanique et le Rhin, un vaste pays qu'aucune lueur de civilisation n'avait encore éclairé. Ce n'était qu'une longue suite de forêts entrecoupées çà et là par des marécages et des terres incultes; une pauvre et sauvage contrée, voilée par d'éternels brouillards, attristée par des vents glacés, et inondée souvent dans ses parties basses par les eaux de la mer (1).

Une race d'hommes cependant y avait déjà suc-

(1) Voy. César, Strabon, Dion Cassius, etc. — On a trouvé dans diverses parties de l'ancienne Belgique, entre autres à Clairmarais, à Blandègue, à Wisernes et jusqu'à Flines-lez-Marchiennes, aux environs de Douai, des débris de navires, des ancres, etc.

cédé à une autre race établie dans ces régions depuis un temps immémorial. Environ deux cents ans avant l'ère chrétienne, les Celtes ou Gaulois furent expatriés de la Belgique par une invasion de peuplades germaniques qui prirent la place des vaincus. D'autres tribus les suivirent à des intervalles plus ou moins rapprochés; et à l'époque de César les arrivages des Germains continuaient encore.

La lutte des Romains contre ces barbares que les historiens du temps nous représentent à la taille gigantesque, à l'œil bleu et farouche, à la chevelure d'un rouge ardent (1), fut longue et pénible. La conquête de la Belgique coûta neuf années de combats et de travaux à César : il ne lui avait fallu que deux ans pour s'emparer du reste des Gaules; mais ici ce n'était plus les Gaules qu'il avait à soumettre, c'était la Germanie elle-même. Or, Tacite disait : « Ni Sarmates, ni Carthaginois, ni Espagnols, ni Gaulois, ni Parthes ne nous ont causé plus d'alarmes que les Germains : c'est que le trône des Arsacides est moins inébranlable que la liberté germanique (2). »

Les Romains campèrent dans la Belgique l'espace

(1) *Truces et cerulei oculi, rutilæ comæ, magna corpora.* — TACITE. *Germania*, cap. IV.

(2) « Non Samnis, non Pœni, non Hispaniæ Galliæve, ne Parthi quidem sapius admonere : quippe regno Arsacis acrior est Germanorum libertas. » — *Ibid.*, cap. XXXVII.

d'environ quatre siècles, sans que leur domination fit adopter complètement aux vaincus son influence civilisatrice : laquelle avait été si grande au midi de la Loire. Le peu de Germano-Belges qui survécurent aux violentes agressions des aigles impériales, n'abdiquèrent jamais leur sauvage indépendance. Errants dans les forêts et les retraites marécageuses, ils faisaient une guerre incessante aux envahisseurs ; et lorsque les légions, rappelées à Rome que les Goths menaçaient, quittèrent ce pays où elles avaient séjourné si long-temps, on y retrouvait encore les dignes enfants de ces Belges nommés par César les plus valeureux entre tous les Gaulois (1).

Le séjour des Romains ne laissa guère de traces que sur le sol. César avait à peine rencontré quelques simulacres de villes dans la Gaule Belgique ; mais une fois la conquête consolidée, les itinéraires nous signalent plusieurs cités qui subsistent encore aujourd'hui. Ce sont, chez les Nerviens, Cambrai, Tournai et Bavai ; chez les Ménapiens, Cassel ; puis des camps retranchés ou stations militaires dont on aperçoit seulement les vestiges, tels que *Minariacum*, *Hermoniacum* (2) ; des routes stratégiques, connues de nos jours sous le nom de

(1) « Horum omnia Gallorum fortissimi sunt Belgæ. »

*Comment.*, lib. 1, cap. 1.

(2) Voyez sur cette station romaine *Notice sur Hermoniacum*, par M. Le Glay ; in-8. Cambrai, 1824.

*Chaussées-Brunehaut*; enfin un port, le *Portus Iccius*, où l'on s'embarquait pour la Grande-Bretagne. Du reste, la majeure partie de la Belgique ne perdit pas son aspect primitif : il est même probable que les Romains ne pénétrèrent jamais dans certaines portions du pays.

Pline le naturaliste, qui avait voyagé dans ces contrées, trace le tableau suivant de la partie la plus septentrionale du territoire belge, jusqu'où il n'avait pas craint de s'aventurer (1) :

« Nous avons visité dans le nord le pays des Cauques, divisé en grandes et en petites Cauques. L'Océan s'y épanche sur les terres deux fois le jour, et fera douter long-temps si ces contrées sont bien de la terre ferme ou une portion de la mer. Les misérables habitants placent leurs cabanes sur des éminences formées en quelques endroits par la nature, en d'autres par la main des hommes à une hauteur où les marées n'atteignent jamais. Ces cabanes ainsi établies ressemblent, quand les flots les environnent, à des navires que menacent les naufrages; et lorsque les vagues viennent à se retirer, on prend autour des chaumières le poisson qui cherche à fuir avec la mer. Les habitants n'ont pas de troupeaux, ne se nourrissent pas de lait comme

(1) Quelle que soit la situation, d'ailleurs assez controversée, du pays des Cauques que mentionne Pline, la description qu'il en fait s'applique merveilleusement aux plages maritimes de la Flandre et de la Hollande.

leurs voisins. Pour cuire leurs aliments et réchauffer leurs entrailles glacées par les frimas du septentrion, la terre est le seul combustible qu'ils emploient. Leur boisson ne se compose que d'eaux de pluie conservées dans des vases à l'entrée de la maison. Dans le voisinage de ces peuples, et principalement aux environs de deux lacs, on trouve des forêts épaisses; de gros chênes qui croissent sur leurs bords sont quelquefois déracinés par les vagues ou renversés par les vents. Ils entraînent avec eux des îles entières qu'ils embrassent de leurs racines (1). »

Au quatrième siècle, le rhéteur Eumène, dans un panégyrique de l'empereur Constance, parle ainsi du territoire batave et ménapien :

« O César, j'oserai le dire; ce n'est point une terre véritable, cette contrée que tes divines expéditions ont délivrée et conquise, cette contrée que l'Escaut arrose de ses replis tortueux et que le Rhin embrasse en se divisant. Elle est tellement pénétrée et imbibée par les eaux, que non-seulement dans les plages marécageuses elle cède et fléchit sous les pas dont elle retient l'empreinte, mais que même là où elle paraît un peu plus ferme, elle s'ébranle encore sous le pied qui la foule au point qu'on la croirait mal affermie sur ses fondements. Aussi, ce

(1) PLIN. *Hist. natur.* lib. XVI, cap. 1.

sol vacillant et comme suspendu, semble fait tout exprès pour exercer le soldat aux combats maritimes. Mais c'est en vain que les barbares ont cherché un asile dans ces retraites trompeuses et dans les profondeurs de leurs forêts (1). »

Ce que n'avaient pu faire les maîtres du monde et une occupation de quatre cents ans, le christianisme le fit. L'ère de civilisation s'ouvre pour la Belgique à partir de l'introduction de la religion nouvelle. La révolution dans les mœurs va réagir sur la constitution physique du pays et en changer la face.

Vers la fin du troisième siècle, des missionnaires venus de la Grèce et de Rome, savoir, Piat, Chrysole et Eucher, parurent en Belgique dans les lieux occupés par les Romains, et convertirent, au prix de leur sang, une grande partie de ces derniers (2). Piat et Chrysole furent martyrisés sous Dioclétien et Maximien, le premier à Tournai; le second sur les bords de la Lys, au lieu qui se nomme aujourd'hui Comines.

A ces premiers apôtres en succédèrent d'autres

(1) EUMEN. *Paueg. Constant. Cæs. dict.* — Voy. sur la Belgique, aux temps primitifs, l'excellent ouvrage de M. Schayes, intitulé : *Les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine*. 2 vol. in-8. Bruxelles, 1837.

(2) On a trouvé en plusieurs endroits des pierres gravées, des anneaux et d'autres ornements romains offrant tous les symboles du christianisme, tels que une croix, de petits poissons, un agneau, une ancre, un vaisseau, les lettres XP ou A et Ω. — V. DESROCHES. *Hist. Belg.*, 1, 36.

qui paraissent avoir porté le flambeau de la foi plutôt chez les conquérants de la Belgique, que parmi les Belges eux-mêmes. Du moins leurs tentatives pour aborder les différents peuples indigènes, n'eurent dans le principe aucun résultat. Ainsi au iv<sup>e</sup> et au v<sup>e</sup> siècle, tandis que toutes les Gaules étaient déjà chrétiennes ou à peu près, les Belges restaient encore asservis aux superstitieuses croyances de la religion germanique.

Cependant, au début du v<sup>e</sup> siècle, l'œuvre apostolique tend à se régulariser et l'on voit pour la première fois, dans les deux Germanies et dans la première et la seconde Belgique, des missionnaires officiellement députés de Rome sous le nom d'évêques régionnaires (1). Saint Victricius, évêque de Rouen, se hasarde seul dans les forêts nerviennes, et jusqu'au fond de ces marécages hantés par les Morins (2). Mais l'invasion des Francs ne tarde pas à faire disparaître ces traces primitives de la prédication épiscopale.

L'an 445, Clodion, roi des Francs, qui venait

(1) La Notice des provinces et cites de la Gaule, rédigée sous Honorius, l'an 416 de J.-C., indique, pour la seconde Belgique, douze cités qui formèrent le siège d'autant d'évêchés : *Metropolis civitas Remorum*, — *Civitas Suessionum*, — *Catuellunorum*, — *Veromanduorum* (Noyon), — *Atrebatum*, — *Cambracensium*, — *Turnacensium*, — *Silvanectum*, — *Bellovacorum*, — *Ambianensium*, — *Morinorum* (Térouane), — *Bononiensium*. — V. MIRÆUS, *Opera diplom.*, t. 635.

(2) *S. Paulini Epist.*, 38.

d'un lieu nommé *Dispargum*, passe le Rhin et la Meuse, soumettant, le long de sa route, les Tongres et les Texandriens; puis, traversant la forêt Charbonnière, il s'avance jusqu'à l'Escaut, et, après avoir battu et chassé les Romains, se rend maître de Tournai et de Cambrai. De là Clodion marche vers le littoral de l'Océan, dompte les Morins, et saccage Térouane, leur principale cité. Cette irruption ne s'opéra pas sans grand dommage pour la religion naissante.

Clodion, en arrivant avec ses compagnons dans le pays des Cambrésiens, y massacre tous les chrétiens qui s'y trouvaient, Romains pour la plupart. Cette invasion est suivie d'une autre, celle des Huns, qui, entraînés par Attila, ravagèrent presque toute la Belgique vers 449 (1). De tels désastres durent paralyser les efforts des missionnaires jusqu'à l'époque où les Francs, à l'imitation de leur chef Clovis, courbèrent eux-mêmes le front sous l'eau du baptême.

Au VI<sup>e</sup> siècle, les premiers germes de civilisation semés dans la Belgique par les courageux apôtres du Christ, commencent à fructifier; et l'on retrouve des évêques régionnaires prêchant de nouveau l'É-

(1) C'est au sujet de cette invasion que le poète Sidoine Apollinaire s'écrie :  
 Et jam terrificis diffuderat Attila turmis  
 In campos se, Belga, tuos!

*Carmen VII, v. 326.*

vangile chez les Nerviens, les Morins et les Atrébates. A Cambrai et à Arras paraissent tour à tour Diogène, Supérieur et Vaast, le célèbre catéchiste de Clovis.

Cependant, à côté de l'action spirituelle des évêques, quelques éléments de souveraineté monarchique s'organisent en divers points.

Quand les Francs se furent répandus à travers les Gaules, il s'y établit çà et là, sur les débris de la domination romaine, des colonies dont les chefs appartenaient, pour la plupart, à la race de Mérovée. Les historiens du temps donnent à ces chefs le nom de rois eux-mêmes ou petits rois (*reguli*). Pour ne parler ici que des colonies de la seconde Belgique, nous dirons qu'il en existait dans quelques-unes des anciennes villes romaines, telles que Cambrai et Téroüane où elles avaient été laissées par les conquérants et organisées par Clovis, le plus fameux de tous. Ce dernier, après avoir porté ses armes jusqu'à l'autre extrémité des Gaules, revient vers la Belgique, et, réagissant contre ses propres compagnons, les extermine successivement, soit par cupidité, soit par jalousie, soit enfin pour établir l'unité dans sa conquête en anéantissant les rivalités.

Clovis vint à Paris. De là il envoya dire secrètement à Cloderic, fils de Sighebert, roi de Cologne : « Voici que ton père est devenu vieux ,

sa jambe débile le fait boiter; s'il mourait, son royaume t'advierait de droit avec notre amitié(1). » Cette parole produisit sur le jeune Franc l'effet que Clovis en attendait. Un jour Sighebert sortit de la cité de Cologne et traversa le Rhin pour s'aller promener dans la forêt de Buchaw. Il y dormait tranquillement sous sa tente pendant la chaleur du jour, quand des assassins apostés par son fils le percèrent de coups. « Mon père est mort, » fit aussitôt dire Cloderic à Clovis : son royaume et ses trésors sont en mes mains. Envoie-moi quelques-uns des tiens, et je leur remettrai de bonne volonté ce qui dans ces trésors pourra te convenir (2). » Clovis répondit : « Je te remercie de tes offres et te prie de faire voir tes trésors à mes envoyés. Du reste tu les conserveras tous (3). » Cloderic alors étala les richesses de son père aux yeux des envoyés du César franc. Ils les examinaient attentivement et en détail. « Ceci, leur dit-il, est le petit coffre où mon père avait coutume d'empiler ses pièces

(1) « Ecce pater tuus senit et pede debili claudicat. Si ille, inquit, moreretur, recte tibi cum amicitia nostra regnum illius adderetur. » — *Greg. Turon. Histor. Francorum* lib. II, cap. 40.

(2) « Misit igitur nuntios ad Clovechum regem, de patris obitu nuntiantes atque dicentes : Pater meus mortuus est, et ego thesauros cum regno ejus penes me habeo. Dirige tuos ad me; et ea que tibi de thesauris illius placent, bona voluntate transmittam. » — *Ibid.*

(3) « Gratias, inquit, tue voluntati ago; et rogo ut, venientibus nostris, patefacias, cuncta ipse deinceps possessurus. » — *Ibid.*

d'or (1). » — « Plonge, lui dirent les envoyés, plonge ta main jusqu'au fond pour que rien n'échappe à tes recherches (2). » Celui-ci l'ayant fait et s'étant incliné bien bas, un des envoyés leva sa hache à deux tranchants et lui en fendit le crâne.

Clovis n'a pas plutôt appris la mort du fils de Sighebert qu'il accourt à Cologne, assemble le peuple et le harangue : « Tandis que je naviguais sur le fleuve de l'Escaut, Cloderic, fils de mon parent, tourmentait son père en lui disant sans cesse que je le voulais tuer. Comme Sighebert fuyait à travers la forêt de Buchaw, son fils a détaché contre lui des brigands qui l'ont assassiné. Cloderic lui-même est mort frappé par je ne sais quelle main, tandis qu'il ouvrait les trésors de son père. Pour moi, je n'ai trempé en rien dans toutes ces choses. En effet, je ne puis répandre le sang de mes parents, car c'est un crime. Mais, puisqu'il en est arrivé ainsi, trouvez bon que je vous donne un conseil : Tournez-vous vers moi pour vivre sous ma protection (3). » A ces mots le peuple applau-

(1) « In hanc arcellulam solitus erat pater meus numismata auri congerere. » — *Ibid.*

(2) « Immitte, inquiunt illi, manum tuam usque ad fundum, ut cumeta reperias. » — *Ibid.*

(3) « Audite quid contigerit! Dum ego, inquit, per Scaldem fluvium navigarem, Clodericus, filius parentis mei, patrem suum insequabatur, verbo ferens quod ego eum interficere vellem. Cumque ille per Buconiam sylvam fugeret, immixtis super eum latruentibus, morti tradidit et occidit, ipse quoque dum thesauros ejus aperit, a nescio quo percussus interit. Sed in his ego

dit en poussant des cris et en entrechoquant les boucliers. On éleva Clovis lui-même sur un bouclier et on l'élut roi. Voilà comment il s'empara du royaume, des trésors et du peuple de Sighebert. Cette première tentative était encourageante: l'œuvre de destruction conçue par Clovis contre sa famille, s'accomplit désormais, non plus par l'entremise des autres, mais de ses propres mains. Le roi chevelu s'en vint en Belgique, au pays des Ménapiens où régnait en la cité de Téroüane un autre descendant de Mérovée du nom de Khararie. Celui-ci n'avait pas voulu prêter aide au Sicambre dans sa lutte contre le romain Siagrius, jugeant plus commode et plus sage d'attendre l'issue du combat pour s'attacher à la fortune du vainqueur. Le motif d'extermination était ici tout trouvé. Plein de colère, Clovis marcha contre le roi de Téroüane, le fit entourer de pièges et le retint prisonnier avec son fils. Quand ils furent chargés de fers, on leur coupa les cheveux et Clovis commanda que le père fût ordonné prêtre et le fils diacre. Khararie pleurait son humiliation et regrettait cette chevelure qui pour les Franes était le symbole de la force et de la royauté. Alors son fils lui dit : « Ces feuillages ont été cou-

*nequaquam conscius sum. Nee enim possum sanguinem parentum meorum effundere, quod fieri nefas est. Sed, quia hæc evenerunt, consilium vobis præbeo, si videtur acceptum : Convertimini ad me, ut sub mea sitis defensione.* » — *Ibid.*

pés sur un arbre vert, qui n'est pas entièrement desséché; ils repousseront et grandiront bien vite. Plaise à Dieu que celui qui a fait tout cela meure aussi promptement (1)! » Ces paroles furent entendues et redites à Clovis. Pour empêcher que les cheveux ne repoussent ni au père ni au fils, il leur fait couper la tête à tous les deux.

Ce n'était pas tout encore. Un roi restait portant ombrage au monarque franc. Il s'appelait Rhagenher et commandait à la tribu fixée sur les confins de la Nervie, dans cette même cité de Cambrai où Clodion, le bisaïeul de Clovis, avait jadis établi le siège provisoire de sa domination et d'où il avait ensuite pris sa course à travers les Gaules. Rhagenher s'était rendu odieux aux Francs par ses honteuses débauches. Clovis profita de la haine des sujets pour perdre le prince, et employa de nouveau, dans cette circonstance, un de ces subterfuges qui allaient si bien au caractère astucieusement barbare des Mérovingiens. Afin de se rendre favorables les lendes de Rhagenher, il les séduisit en leur donnant des pièces de monnaie, des bracelets, des baudriers en métal imitant l'or. Ceux-ci furent enchantés; aussi quand leur maître les envoya en éclaireurs aux environs de Cambrai pour savoir si l'armée de

(1) « In viridi, inquit, ligno hæ frondes succise sunt, nec omnino arcescunt; ised ve'ociter emergent ut crescere queant: utinam tam velociter qui hoc fecit utereat! » — *Ibid.*, cap. 41.

Clovis, qu'on disait s'approcher, était considérable, ils revinrent disant en termes équivoques : « C'est encore une bonne fortune pour toi et pour ton Faron (1). » Ainsi s'appelait le favori et le complice des déportements du roi de Cambrai. Sur ces entre-faites, Clovis arrive avec une troupe nombreuse. Rhagenher, trahi et vaincu, se préparait à la fuite, lorsque ses soldats, le saisissant et lui liant les mains derrière le dos, l'amènèrent ainsi que son frère Rhiker devant Clovis. « Pourquoi as-tu déshonoré notre race en te laissant enchaîner? lui dit le petit-fils de Mérovée. Il valait mieux mourir (2)! » et levant sa hache il la lui rabattit sur la tête. Alors il se tourna vers Rhiker : « Et toi, lui dit-il, si tu avais secouru ton frère, il n'aurait certes pas été enchaîné (3). » Et il le jeta à terre d'un coup de sa francisque. En même temps que Clovis tuait ainsi de sa propre main Rhagenher et Rhiker, il faisait mettre à mort par des émissaires leur frère Rignomer, roi des Francs établis au Mans.

Cependant les leudes de Rhagenher s'aperçurent que l'or de leurs bracelets, de leurs anneaux et de leurs baudriers était faux. Ils s'en plaignirent à Clovis : « C'est l'or que méritent ceux qui trahissent leurs

(1) « Tibi tuoque Faroni maximum est supplementum. » — *Ibid.*, c. 42.

(2) « Cur, inquit, humiliasti genus nostrum, ut te vinciri permitteres? Melius enim tibi fuerat mori. » — *Ibid.*

(3) « Si tu solatium fratri tribuisses, alligatus utique non fuisset. — *Ibid.*

maitres (1), » répondit celui-ci ; et il ajouta qu'ils devaient s'estimer heureux d'avoir la vie sauve. « Après la mort de ces rois, ajoute Grégoire de Tours à qui nous avons emprunté les détails de ce récit, Clovis recueillit leurs royaumes et leurs trésors. Ayant fait périr encore plusieurs autres rois, et même ses plus proches parents, dans la crainte qu'ils ne lui enlevassent son royaume, il étendit son pouvoir sur toutes les Gaules. Cependant, un jour qu'il avait rassemblé les siens, on rapporte qu'il leur parla ainsi des parents que lui-même avait fait massacrer : « Malheur à moi qui suis resté comme un voyageur parmi des étrangers, et qui n'ai plus de parents qui puissent, si venait l'adversité, me prêter leur appui (2) ! » Ce n'était pas qu'il s'affligéât de leur mort, mais il disait cela par ruse et pour découvrir s'il lui restait encore quelqu'un à tuer (3). »

Selon toute apparence, il n'y eut pas dans le pays de nouveaux chefs jusqu'au règne de Clotaire, fils de Chilpéric, vers 621. Mais, avant de parler de ces lieutenants des rois francs qui sont la véritable souche des comtes dont nous devons retracer l'his-

(1) « Merito, inquit, tale aurum accipit, qui dominum suum ad mortem propria voluntate deducit. » — *Ibid.*

(2) *Vix mihi qui tanquam peregrinus inter extraneos remansi et non habeo de parentibus, qui mihi, si venerit adversitas, possit aliquid adjuvare.* » — *Ibid.*

(3) *Ibid.*, lib. II, cap. 42, *ad finem.*

toire, il convient de signaler l'action progressive du christianisme.

La régénération ne s'accomplissait que lentement et péniblement chez ces barbares qui, pendant quatre siècles, avaient repoussé avec tant d'opiniâtreté les influences de la civilisation romaine. Longtemps même après avoir reçu l'Évangile, les Belges et les Francs confondus avec eux s'obstinaient encore à mêler les superstitions germaniques aux dogmes et aux cérémonies du christianisme.

Un missionnaire du nom d'Eligius (saint Éloi), étant, vers l'an 604, descendu le premier des sources de l'Escaut jusqu'à son embouchure, en semant sur sa route la parole divine, tenta de réformer ces graves abus. L'allocution pastorale qu'il adressa aux Belges offre un curieux exposé de la situation morale de nos pères en ce temps-là :

« Avant tout, dit-il, je vous adjure et conjure de ne plus observer les sacrilèges coutumes des païens. Gardez-vous de consulter ou même d'interroger, pour aucun motif de maladie ou autrement, les magiciens, devins, sorciers et enchanteurs. N'ayez aucun égard aux augures et aux diverses manières d'éternuer. N'allez point sur le bord des chemins pour tirer un indice du chant des oiseaux. Il n'est pas d'un chrétien de s'inquiéter à quel jour il sort de sa maison, à quel jour il y revient; car tous les jours sont l'ouvrage de Dieu. N'attendez pas pour

vous mettre à l'œuvre tel jour ou telle phase de la lune. Évitez aux calendes de janvier ces bouffonneries criminelles, ces jeux profanes, ces mascarades, ces déguisements où l'on contrefait les vieilles femmes ou les jeunes cerfs. Abstenez-vous des orgies nocturnes et des étrennes superflues. Nul chrétien ne doit croire aux feux-follets et siéger parmi les chanteurs bouffons, toutes œuvres de Satan. Nul ne doit prendre part aux courses, danses, caroles et chansons diaboliques qui se pratiquent le jour de Saint-Jean ou à d'autres solennités vers l'époque des solstices. Que personne ne s'avise jamais d'invoquer le nom du diable, ou de Neptune, ou de Pluton, ou de Diane, ou de Minerve, et autres semblables inepties. On ne doit pas chômer le jeudi, hors la fête d'un saint, ni célébrer le mois de mai, ni passer aucun temps dans l'oisiveté, tel que le jour des chenilles et des souris; en un mot, on ne doit célébrer que le jour du Seigneur. Un chrétien ne va point faire des vœux, allumer des lampes aux débris des temples païens, aux pierres levées, aux fontaines, aux arbres, à l'entrée des carrefours. Il ne suspend point d'amulettes au cou de l'homme ou d'un animal quelconque, quand même il le verrait faire et pratiquer par un clerc, quand même on lui dirait que c'est une œuvre sainte et salutaire; car Jésus n'a point mis un remède dans ces choses, mais le diable y a mis son poison. Ne faites point de lustra-

tions; n'essayez pas de communiquer aux herbes des vertus magiques, de faire passer vos bestiaux dans un arbre creux ou dans une excavation de terre : car vous sembleriez par là les consacrer au démon. Que la femme ne s'ingère pas de suspendre à son cou un morceau d'ambre, de l'envelopper dans de la toile ou autrement, et de prononcer ensuite les noms sinistres de Minerve ou de toute autre divinité païenne. Si la lune vient à se cacher, ne la rappelez point par des vociférations; car ce n'est pas sans l'ordre de Dieu que cet astre s'obscurcit à des époques fixes. Ne craignez pas d'entreprendre quelque chose à la nouvelle lune. Dieu l'a faite pour marquer le temps et diminuer les ténèbres de la nuit, mais non pour empêcher le travail de l'homme ou abattre son intelligence comme le disent des insensés qui pensent qu'alors le démon est plus habile à s'emparer de nous. N'appellez pas Seigneur le soleil ou la lune et ne jurez point par eux. Ne croyez ni au destin ni à la fortune, ni à l'étoile génésiaque. Si quelque infirmité vous assiège, ne recourez point aux enchanteurs, aux devins, aux sortilèges; n'allez pas demander du secours aux fontaines, aux arbres, aux chemins qui se croisent. Éloignez de vous les jeux sataniques, les promenades et les chants des gentils. Ne rendez de culte qu'à Dieu et à ses saints. Comblez les fontaines et coupez les arbres que le paganisme appelle sacrés. Ne souffrez pas qu'on

plante des simulaeres de pieds dans les carrefours; si vous en rencontrez, livrez-les au feu. Souvenez-vous que votre salut n'est point dans les artifices humains, mais dans l'invocation et la croix du Sauveur (1). »

Outre les coutumes étranges rapportées dans cette sage allocution et dont quelques-unes subsistent encore, il y en avait beaucoup d'autres qu'un concile tenu à Leptines, en 743, s'efforça de déraciner.

Dans le courant du viii<sup>e</sup> siècle, bien qu'elle n'eût pas encore pénétré chez toutes les peuplades qui couvraient le sol de la Belgique, la religion du Christ avait fait néanmoins de grands progrès. On vit alors s'élever de toutes parts des églises et des monastères. L'un des hommes qui vers ce temps-là montrèrent le plus de zèle et obtinrent le plus de succès en Belgique, fut saint Amand.

L'an 611, Amand, qui se trouvait en pèlerinage à Rome, reçut du pape Boniface IV l'ordre d'annoncer aux nations la parole de vie. Arrivé au pays des Nerviens, il choisit, dans les possessions d'Adroald, duc franc de Douai, un lieu désert et marécageux, nommé Marchiennes (2), et y fonda une abbaye qui

(1) *Vita S. Eligii, auctore S. Audoeno*, lib. II, cap. XV.

(2) « Marchianensem locum nemoribus et aquis humidantissime repletum, desertumque seu remotum ab hominibus. » — *Ex. Hist. Marchiensesis ecclesie*, apud J. DE GEUSE, édit. du M<sup>s</sup> de Fortia, VII, 47<sup>o</sup>.

ne tarda pas à devenir célèbre. Quelque temps après, il érigea, non loin de Marchiennes, le fameux monastère d'Elnon qui produisit tant d'hommes illustres et où les descendants de Charlemagne venaient plus tard s'instruire dans la poésie et les belles-lettres. La dédicace de l'église d'Elnon, consacrée aux apôtres saint Pierre et saint Paul, se fit solennellement, en présence de plusieurs prélats conviés par le fondateur. C'étaient saint Réole, évêque de Reims; Mommolin, évêque de Tournai et de Noyon; Vindicien, évêque de Cambrai et d'Arras; Bertin, Aldebert et Jean, tous les trois abbés. Il fonda aussi dans l'enceinte d'un vieux camp romain à Gand et sur le mont Blandin, un double monastère en l'honneur de saint Pierre. Enfin, ce saint personnage édifia plusieurs autres églises et travailla jusqu'à sa mort à l'œuvre apostolique qu'il avait entreprise chez les Belges.

Tandis que s'élevaient au pays des Nerviens ces premiers monuments du catholicisme, saint Omer s'efforçait d'extirper, dans le canton des Ménapiens et des Morins, les dernières racines du paganisme, de ranimer la foi qui s'était presque éteinte lors de l'invasion franque. Omer avait été nommé évêque au pays de Téroüane vers l'an 638. En ce même temps, il fit venir près de lui Bertin, Mommolin et Ebertran, pour les associer à ses travaux. Ils bâtirent d'abord aux environs de Téroüane

une belle église en pierre et en briques, consolidée à l'extérieur par des colonnes, ornée au dedans de lames d'or et de riches mosaïques (1). Ils se fixèrent en compagnie de quelques moines auprès de cette église, et Mommolin fut élu abbé de la communauté naissante. Mais le nombre des moines croissant de jour en jour, il fallut chercher un emplacement convenable pour y établir une nouvelle colonie. Bertin, désigné par son abbé, choisit le lieu où se trouve aujourd'hui la ville de Saint-Omer. Cet endroit s'appelait au VII<sup>e</sup> siècle *Villa-Sithiu*, et faisait partie d'un grand domaine appartenant au seigneur franc Adroald. Ce dernier donna le domaine entier à Bertin et à ses compagnons, pour qu'ils y élevassent un monastère dédié à saint Pierre. Telle fut l'origine de cette illustre maison de Saint-Bertin, dont les premiers comtes de Flandre s'honoraient d'être les abbés et qui joue un si grand rôle dans toute notre histoire.

Nous avons cru devoir nous arrêter un peu sur ces événements, qui, pour être fort pacifiques en eux-mêmes, n'en ont pas moins une haute signification à la naissance des sociétés.

En effet, quand, après la conquête, il y eut des maîtres du sol, des possesseurs véritables d'un territoire

(1) *Nec minus interius oratorii pavimenta multicoloris petrarum junctura, quæ pluribus in locis aurea infigunt lamina, decenter adornavit.*—*Cartulaire de St-Bertin* publié par M. B. Guérard, p. 17.

jusqu'alors abandonné au premier occupant, ce ne fut pas tout encore; il fallait des bras pour défricher les forêts, dessécher les marécages, cultiver les nouveaux champs. La religion chrétienne se prêta merveilleusement à l'organisation de ces travaux. Dès le principe, elle avait révélé au conquérant le grand secret de l'association éclairée par la foi, basée sur la fraternité humaine. Ainsi on avait vu les premiers apôtres de l'Évangile, en Belgique, se bâtir, au milieu des peuples barbares qu'ils venaient convertir, une cellule et une petite chapelle de terre recouverte en chaume : autour de cette cellule et de cette chapelle on avait vu s'agglomérer de nombreux et fervents néophytes, et bientôt l'on s'était aperçu que les terres vagues et incultes des environs se transformaient, comme par enchantement, en campagnes fertiles, en plaines d'un riant aspect. La plupart des villes de notre pays n'ont pas d'autre origine que la réunion des premiers chrétiens sous l'égide d'une pauvre église. C'est là le premier symbole de nos sociétés modernes, le donjon et le beffroi ne viennent qu'après. Ainsi, les Belges indigènes et les Francs, désormais confondus avec eux, trouvèrent dans le christianisme une source nouvelle de bien-être physique ainsi que les premiers germes d'organisation sociale.

Dans ces contrées où un instinct d'association s'était introduit depuis long-temps avec les peuples

d'origine germanique, le christianisme n'eut point à opérer une révolution morale complète; il modifia seulement et épura ce qui n'était chez les Barbares qu'un besoin vague d'agglomération et d'assistance mutuelle, très-compatible avec le dogme et la morale de l'Évangile.

Les ghildes de la vieille Germanie, sociétés auxquelles une même communauté d'intérêts affiliait les hommes de toutes les conditions, ne perdirent point cette énergie vitale que la féodalité, à sa naissance, devait bien amortir, mais qu'elle ne sut pas neutraliser. Déjà, au temps de Charlemagne, il était prescrit de réprimer les alliances des serfs flamands qui s'associaient pour s'émanciper (1); plus tard, ces mêmes serfs, devenus les bourgeois affranchis, feront trembler sur leur trône les ancêtres de Charles-Quint.

Comme on vient de le voir, les éléments qui constituèrent le comté de Flandre ne furent pas improvisés au moment même où ce grand fief prit naissance. Ainsi que toutes les institutions politiques, celle-là fut préparée de longue main. Mais qu'était-ce que ces forestiers héroïques, ces sortes de demi-dieux qui précèdent les comtes et sur lesquels on a débité tant de merveilles? Certes, tout n'est pas fabuleux dans leur histoire; il n'y a point de tradition qui ne renferme un peu de vérité, il n'y a

(1) V. BALUZE, *Capitularia regum Francorum*, I, 775.

point de mythologie qui n'ait ses fondements et sa raison. A notre sens, les forestiers ont existé; non pas, sans doute, dans l'ordre héréditaire et avec la puissance que leur attribuent quelques-uns de nos vieux chroniqueurs; mais ils ont vécu, ils ont administré, sinon le pays, du moins une portion du pays; sinon comme chefs absolus, du moins comme délégués de la souveraine puissance.

Lors de la domination romaine et durant celle des Francs, nos contrées belgiques n'ont pas eu, il faut le reconnaître, une existence indépendante, une nationalité tout à fait spéciale. Ces rois de Cambrai et de Téroüane n'eurent qu'une vie éphémère, précaire et subordonnée, comme l'événement l'a bien prouvé, au pouvoir suprême qui les fit disparaître sans peine. Du reste, ils furent les vrais précurseurs et peut-être les ancêtres de ces chefs que l'on a plus tard appelés forestiers.

Les Romains et, après eux, les Francs avaient, pour les provinces et les districts, leurs préfets, leurs gouverneurs (*missi*); et, quand l'une de ces provinces se trouvait couverte de forêts, il arrivait que le principal soin du gouverneur consistait à garder et à administrer ces bois immenses dont l'entretien était si difficile et le revenu si considérable (1).

(1) L'administration des forêts et les attributions des envoyés royaux qui en étaient chargés sont l'objet de plusieurs dispositions spéciales dans les capitulaires des rois francs. V. BALUZE, 1, 333, 336, 339, 349, 374, 419, 510, 612, 617, 785, 788.

Or, tel était, comme nous l'avons dit, tout le pays que depuis l'on nomma la Flandre. Pourquoi chercher bien loin la signification de ce mot *forestier*, lorsqu'elle se présente tout d'abord et d'une manière si naturelle? Certains gouverneurs se sont appelés *marquis*, parce qu'ils gardaient les marches ou frontières; pourquoi d'autres ne se seraient-ils pas nommés *forestiers*, parce qu'ils gardaient un pays de forêts?

Ainsi donc, les Lyderik de Buc, les Estorède, les Burchard, les Lyderik d'Harlebeke, les Ingelram, qu'on aperçoit mêlés d'une manière assez confuse, du reste, aux événements politiques du septième et du huitième siècle, étaient les préposés des rois francs. S'il est vrai qu'ils aient transmis à leurs enfants les charges dont ils étaient investis, ce ne fut, assurément, que sous le bon plaisir des rois et par tolérance plutôt que par droit de propriété : c'étaient, en un mot, des bénéficiaires et non des feudataires.

Selon quelques écrivains, Clotaire II aurait d'abord confié une certaine portion du territoire belge, alors couvert de bois, à un gardien ou forestier nommé Lyderik. Celui-ci habitait le fort de Buc, situé sur l'emplacement actuel de la ville de Lille. Les motifs de cette primitive institution des forestiers sont rapportés d'une façon toute romanesque dans les traditions flamandes, et l'on connaît

la légende si populaire de Lyderik et Phinaert, légende qui naguère encore était mise en action sur nos places publiques, pour rappeler la fondation du comté de Flandre. Lyderik I<sup>er</sup> avait épousé Rhotilde, fille du roi franc Dagobert. Il mourut en 676 et fut enterré à Aire.

Les chroniqueurs lui donnent deux fils : Antoine, qui aurait succédé à son père et serait mort au bout de trois ans, et Burchard, lequel, d'abord appelé préteur de Louvain, ne se nomma forestier qu'après la mort d'Antoine. Burchard épousa Helvide, sœur de saint Wandregisile, dont les reliques reposaient à Gand. Ayant pris le parti de Pépin à l'encontre de Thierry, roi des Francs, ce dernier lui retira le gouvernement de ses forêts. Bientôt après, à la prière de Pépin, qui avait fait sa paix avec Thierry, Burchard fut rétabli dans la charge de son père : on lui donna Harlebeke d'où il prit le titre de comte. Burchard eut pour fils Estorède, dont on dit bien peu de chose ; et cet Estorède fut père de Lyderik II d'Harlebeke, dont on ne parle guère davantage. Au temps d'Estorède, il s'éleva des troubles à Gand au sujet des images des saints. Ce sont les premiers symptômes de schisme dans notre pays. Les uns maudissaient les images comme des instruments d'idolâtrie ; d'autres prétendaient, au contraire, que les figures et reliques des apôtres du christianisme, en Belgique, devaient

être précieusement conservées dans les églises pour l'édification des fidèles. Au milieu de ces querelles sanglantes, Hildebert, abbé de Blandin, qui défendait courageusement les décrets pontificaux pour la conservation des images, fut massacré; on inscrivit son nom parmi ceux des martyrs de la foi.

Estorède étant mort, son fils Lyderik hérita de la charge de forestier. Il épousa Hermengarde, fille de Gérard de Roussillon, et fut établi, dit-on, par Charlemagne, préfet du rivage de Flandre où le monarque franc avait déporté, après ses conquêtes, une colonie nombreuse de Saxons. Ce littoral, qu'on nommait depuis long-temps le littoral saxon (1), acquit au commencement du neuvième siècle une certaine importance. L'empereur y forma deux établissements maritimes, afin de pouvoir s'opposer aux agressions des Normands ou Danois qui, dès l'année 810 et sous la conduite de leur chef Godefroid, avaient abordé en Frise avec deux cents vaisseaux et fait de grands ravages dans le pays. Charles vint en personne à Boulogne, où il avait rassemblé ses navires dans la crainte d'une agression des pirates du Nord. Il restaura sur la plage de Boulogne un phare anciennement érigé pour guider les navigateurs dans leur route, et fit allumer toutes les nuits un fanal au sommet de ce phare. De Boulogne,

(1) Littus saxonicum

l'empereur se rendit sur les bords de l'Escaut, dans le lieu appelé Gand, et inspecta les navires qu'on y construisait pour sa flotte (1); ce qui fit penser que Gand était jadis plus près de la mer qu'il ne l'est aujourd'hui. Pendant son séjour à Gand, Charlemagne, non moins soucieux de pourvoir aux affaires de religion qu'aux choses temporelles, donna pour abbé au monastère de Saint-Pierre de Blandin son propre secrétaire et historiographe, le fameux Éginhard.

Ces choses se passaient sous Ingelram fils de Lyderik d'Harlebeke qui était mort vers 808. Ce fut aussi à l'époque d'Ingelram que l'on vit pour la première fois descendre sur les côtes belgiques ces pirates normands dont nous avons parlé. Treize vaisseaux à rames et voiles les avaient amenés soit de leur pays natal, soit des rivages de la Grande-Bretagne, que ces barbares avaient envahie depuis plus de trente ans déjà, et où ils se trouvaient en lutte perpétuelle avec les populations indigènes.

Les Normands étaient originaires des pays qui forment aujourd'hui le Danemark, la Suède et la Norvège. La rudesse du climat, la privation de toutes choses et spécialement la surabondance de population les forçaient à quitter ces tristes con-

(1) ÉGINHARD. Éd. Teulet, 1, 297.

trées (1). De cinq ans en cinq ans, tout le ban de la jeunesse émigrait, sous la conduite d'un chef, vers des climats plus doux; comme, aux abords de l'hiver, ces bandes d'oiseaux sauvages que nous voyons se diriger des régions septentrionales au midi de l'Europe. D'ordinaire, les Normands s'abattaient à l'embouchure des fleuves, en remontaient le cours à l'aventure et, faisant des excursions dans les terres, ils pillaient et brûlaient les villes, les villages, et surtout les églises et les monastères. La terreur était grande à l'approche de ces farouches envahisseurs. On regardait leur arrivée comme un châtement de Dieu et long-temps il y eut dans les litanies un verset ainsi conçu : « De la fureur des Normands délivrez-nous, Seigneur (2) ! »

Les populations, livrées à elles-mêmes, se défendaient de leur mieux, cherchant surtout à protéger les objets de leur culte contre la profanation des païens. Elles conservaient en grande vénération les corps de leurs premiers apôtres; et au milieu de leur détresse, elles croyaient n'avoir pas tout perdu lorsqu'elles les pouvaient sauver. C'était pour elles comme un palladium sacré, dont l'enlèvement devait amener un grand malheur. De leur côté les barbares y cherchaient les reliques avec

(1) ODO CLUNAC. *ap. Script. fr.*, VI, 318. — DUCO DE S. QUINTINO *de nove duc. Normann*, lib. I. — GUIL. GEMETIC. I, cap. 4 et 5.

(2) A furore Northmannorum libera nos, Domine !

une sauvage avidité, moins sans doute pour le plaisir de les profaner que pour celui de voler l'or, l'argent et les pierres précieuses dont les châsses étaient presque toujours enrichies.

Les Normands tentèrent en 832 une seconde invasion, qui ne paraît pas avoir été bien désastreuse; mais ils revinrent en 851, et cette fois quantité d'églises et de monastères furent saccagés en Belgique, entre autres la riche abbaye de Saint-Bavon à Gand (1). Les moines eurent à peine le temps de sauver leurs reliques qu'ils transportèrent dans le pays de Laon, au couvent de Saint-Vincent.

Le samedi de la Pentecôte en l'année 860, les pirates du Nord, partis de Nieuport, vinrent à l'abbaye de Sithiu, en pillèrent les richesses, tuèrent quelques moines et se retirèrent.

Les Normands ravagèrent la contrée pendant plusieurs années, portant le fer et le feu tantôt sur un point, tantôt sur un autre. Les peuples flamands souffrirent bien durant cette longue invasion. Ils n'avaient plus le courage de repousser leurs agresseurs, tant ils étaient terrifiés. Ce n'était encore là pourtant que le prélude des maux que les Normands devaient leur faire endurer.

Mais les malheurs de la dévastation portaient surtout sur les gens d'église. Ceux à qui les barbares

(1) *Chron. Normannorum*, ap. Pertz, t. 533.

n'avaient pas crevé les yeux ne retrouvaient plus, à la place de leurs belles églises, de leurs riches abbayes, que de tristes décombres, des ruines fumantes! Pour remédier à tant de maux, le roi Charles-le-Chauve convoqua plusieurs assemblées de grands et d'évêques dont l'une fut tenue, en 853, au château de Senlis. Là, il nomma des commissaires pour aller constater partout les dommages. Les délégués qu'il envoya dans le pays gouverné par Ingelram furent Adelard, abbé de Sithiu ou Saint-Bertin, et Immon, évêque de Noyon, massacré lui-même un peu plus tard avec ses diacres sur le seuil de sa cathédrale par les païens.

En rappelant les faits principaux de l'histoire des forestiers, nous avons écarté les accessoires merveilleux dont l'imagination de nos pères s'est plu à l'entourer; mais, il faut le dire, de tous ces personnages qui apparaissent d'une manière si confuse dans la nuit des temps, il n'y a qu'Ingelram qui soit signalé d'une façon authentiquement historique. Il est nommé dans deux capitulaires de Charles-le-Chauve, des années 844 et 853, comme envoyé royal (*missus*) aux pays de Noyon, Vermandois, Artois, Courtrais(1).

(1) Avant Ingelram et en 823 on trouve néanmoins un comte Bérauger cité dans un capitulaire de Louis-le-Débonnaire comme gouverneur pour les évêchés de Noyon, d'Amiens, de Téronane et Cambrai, qui correspondent à peu près aux districts soumis à la domination d'Ingelram.

D'un côté, l'importance qu'avaient acquise ces provinces du nord; de l'autre, la nécessité de s'opposer aux envahissements successifs et réitérés des Normands, ne pouvaient manquer de faire naître peu à peu en Belgique une véritable organisation politique. Il fallait toutefois d'autres circonstances encore pour fonder et consolider cette dynastie des comtes de Flandre, qui commence aux rois chevelus de la race de Mérovée pour se perdre, sept cents ans plus tard, dans l'immense monarchie de Charles-Quint.



# HISTOIRE

DES

## COMTES DE FLANDRE.



### I

BAUDUIN-BRAS-DE-FER. — BAUDUIN-LE-CHAUVE.

862 — 919

Bauduin-Bras-de-Fer. — Il épouse secrètement Judith, fille de Charles-le-Chauve. — Colère de ce dernier. — Le pape lui écrit pour le fléchir. — Ratification du mariage. — Origine du comté de Flandre. — Invasions des Normands. — Ravages qu'ils causèrent dans la Belgique. — Mort de Bauduin-Bras-de-Fer. — Son fils, Bauduin-le-Chauve, lui succède. — Nouvelles courses des barbares. — Regnier-au-Long-Col, comte de Mons. — Il est fait prisonnier par Rollon chef des Normands. — Héroïsme de sa femme Aldrade. — Siège de l'abbaye de Saint-Bertin. — Événements politiques en France. — Haines entre la famille du marquis flamand et celle des comtes de Vermandois. — Bauduin convoite l'abbaye de Saint-Bertin. — Il fait assassiner Foulques, archevêque de Reims, par un sicaire nommé Winemar. — Excommunication et maladie horrible de Winemar. — Mort de Bauduin.

L'empire de Charlemagne ne tarda point à se démembrer sous les faibles successeurs de ce grand prince. De là des actes de partage où l'on trouve désignés officiellement pour la première fois, depuis les anciennes circonscriptions

épiscopales, les noms des cantons dont se composait la seconde Belgique. Il y en avait treize : la Hasbaie, le Brabant, la Flandre, le pays des Ménapiens, le Mèlantois, le Hainaut, l'Ostrevant, l'Artois, le pays de Téroüane, le Boulonais, Quentovic, le Cambrésis, le Vermandois (1). Ces provinces formaient une portion intégrante du royaume attribué par Louis-le-Débonnaire à son fils Louis dit le Germanique.

Il serait fort difficile d'établir exactement les délimitations géographiques de tous ces districts : elles ont souvent varié selon la bonne ou mauvaise fortune des occupants, et selon d'autres causes qu'il n'est plus possible de bien apprécier aujourd'hui. Quant à la Flandre, dont le nom est resté comme appellation générique d'une bonne partie de ces provinces, elle ne comprenait primitivement que la ville de Bruges et le territoire environnant jusqu'à la mer. Ce petit coin de terre devint le foyer d'une principauté à laquelle il donna son nom, comme l'Ile-de-France laissa le sien au vaste royaume des descendants de Hugues Capet.

Ingelram, envoyé royal de Charles-le-Chauve dans les contrées septentrionales de la Gaule (2), eut un fils appelé Bauduin (Baldwin), mot qui en tudesque offre à peu près le même sens que l'épithète latine *audax*. C'est pour cette raison qu'on a souvent attribué à Ingelram un fils nommé *Audacer*, *Audacre* ou *Audoacre*, en prétendant que Bauduin n'a-

(1) *Asbania, Bragbento, Franderes, Menpiscou, Medenenti, Ainou, Austerban, Adertensis, Terwanensis, Bo'ensis, Quentovico, Camalecensis, Virdomanensis.* — *Præcept. Lud. Pii, de divisione regni sui inter filios; apud Chesnium, script. franc.*, II, 327.

(2) V. les *Préliminaires*, p. 32.

vait été que son petit-fils ; on ne remarquait point l'identité qui existe entre ces deux dénominations.

Au dire des chroniques, Bauduin fut un valeureux guerrier (1). Les peuples de son temps, habitués qu'ils étaient à formuler énergiquement leurs impressions, lui appliquèrent le sobriquet d'homme de fer (*ferreus*), travesti plus tard en celui de *Bras-de-Fer*. Une ancienne tradition donne une origine fabuleuse au surnom de Bauduin. Elle dit que, ce chef traversant un jour le fleuve de l'Escaut, le diable surgit de l'eau, lui apparut et l'assailit pour l'entraîner avec lui dans les flots ; mais Bauduin, saisissant son épée, lui fit lâcher prise et reçut pour cet exploit le nom glorieux d'homme de fer (2).

Les fréquents rapports de Bauduin avec le roi des Francs l'appelaient souvent auprès de ce dernier. Ainsi, quand les barbares lui laissaient un peu de repos, il allait séjourner dans les domaines du monarque les plus rapprochés de la Belgique, tels que Compiègne, Senlis, Verberie, où existaient des maisons royales. Il y vit une jeune fille de Charles-le Chauve, nommée Judith, et conçut l'ambitieux projet de l'épouser. Son espoir ne tarda guère à être déçu ; car un jour le vieux roi des Anglais, Aethelwulf, passant par les Gaules au retour de Rome, remarqua Judith à la cour de son père, la demanda pour épouse et l'obtint, bien qu'elle sortît à peine d'enfance. La cérémonie nuptiale

(1) *Baldewinus... monarchiam Flandriarum gloriose pollebat. Vir cujus ingenio et militia nil in viris clarissimis gloriosius unquam habuit Flandria ; cui ex occasione fortissimi animi cognomen accessit FERREI : milite enim multo et militia de hostibus triumphare non parum erat strenuus. — Ex anonymo scribenti ante sæculi XI medium, apud Acta SS. Belgii, VI, 403.*

(2) V. *Chron. de Flandre : Mss. de la Bibl. du Roi, nos 10196 et 8380.*

fut faite au palais de Verberie, par Hincmar, archevêque de Reims ; après quoi Aethelwulf emmena sa femme dans la Grande-Bretagne. Bauduin ne pouvait rien contre un semblable concurrent : il se résigna.

Aethelwulf ne vécut pas long-temps avec sa jeune épouse. Quand il fut mort (1), Judith ne devint pas plus libre ; car Aedelbald, fils d'Aethelwulf, prit en même temps possession et de l'héritage de son père et de la veuve qu'il laissait. Mais il mourut deux ans et demi après être monté sur le trône. Des historiens prétendent même, les uns, que le premier mariage, les autres, que le second ne fut jamais consommé. Quoi qu'il en soit, Judith, dégagée désormais de tous liens, vendit ses biens et possessions d'outre-mer et s'empressa de revenir en Gaule, où son père lui assigna la villa de Senlis pour résidence. Bauduin sentit se réveiller son amour ou plutôt ses projets ambitieux, lorsqu'il sut Judith si près de lui. Il la vit souvent ; et, favorisé par le frère aîné de la princesse, Louis, qui depuis fut roi des Francs sous le nom de Louis-le-Bègue, il l'épousa secrètement, puis se réfugia en toute hâte avec elle sur les terres de Lorraine afin d'éviter la colère du roi.

Charles-le-Chauve, en effet, se montra grandement courroucé. S'il n'avait pas eu en ce moment à lutter contre les Normands qui ravageaient les bords de la Seine et de la Marne, il eût sans doute attaqué Bauduin à main armée ; il se contenta d'invoquer contre lui les foudres de l'Église, alors si puissantes et si terribles. Après avoir assemblé un concile d'évêques à Soissons, il fit lancer l'excommunication contre les fils d'Ingelram, en vertu du précepte de Grégoire I<sup>er</sup>,

(1) Il mourut à la fin de l'an 857 ou au commencement de 858.

qui frappait d'anathème le ravisseur d'une femme veuve et tous les complices du rapt (1). Ensuite il notifia l'excommunication à Lothaire, qui avait donné asile aux époux fugitifs et se trouvait par là sous le coup des malédictions formulées par le décret pontifical et le synode de Soissons. La position de Bauduin devenait périlleuse. Prévoyant que les appuis terrestres allaient bientôt manquer de toutes parts à l'homme frappé par le doigt de Dieu, il prit le parti de se rendre à Rome avec sa femme Judith et de se jeter aux pieds du pape Nicolas. C'était un pontife plein de sagesse et de prudence ; il accueillit les deux pénitents. Bauduin lui représenta qu'il n'avait pas enlevé de force la fille du roi des Francs, qu'il ne l'avait pas séduite par caresses ou trompée par mensonges ; mais qu'elle s'était donnée à lui de son propre gré, sans même que son frère Louis y mît obstacle. Il conjura le pape en pleurant de lui pardonner ses péchés, puis de vouloir bien apaiser la colère du monarque et ramener ainsi la paix et l'union, choses si nécessaires au moment où les païens faisaient de continuelles irruptions sur le littoral des Gaules. Le pape, ému de compassion, écrivit à Charles-le-Chauve cette lettre tout à la fois sévère et touchante :

« Nicolas, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Charles, roi glorieux et grand. — La sainte Église rachetée par le sang précieux et bienheureux de J.-C. et établie par la parole sacrée du Seigneur sur la pierre fondamentale de la vraie foi, ouvre les entrailles de sa miséricorde, non seulement à tous les pécheurs qu'elle a régénérés par l'eau et l'esprit, mais aussi à ceux mêmes que la fontaine baptismale

(1) « Si quis viduam furatus fuerit in uxorem, ipse et consentientes ei anathema sint. » — V. *Colvener. schol. ad Flodoardum*, p. 93.

n'a point encore purifiés. Tendre mère, elle se réjouit de réchauffer tous ses enfants sur son sein bienfaisant.

» Dès son origine, elle appela dans ses bras maternels tous ceux qui se reconnaissaient ensevelis dans le péché : elle a offert à tous les pécheurs repentants qui viennent à elle le secours de la grâce et l'absolution de leurs fautes.

» Et cette sainte Église romaine, dont nous sommes, par la grâce de Dieu, l'humble desservant, ayant, par un privilège spécial venu d'en haut, la prééminence sur les autres églises de l'univers, il arrive que de tous les points de la terre une multitude d'âmes pécheresses vient chaque jour, avec un cœur contrit et accablé de douleur, implorer grâce et miséricorde. Remplie d'un amour sans bornes et pénétrée d'une immense compassion, cette bonne mère accorde et prodigue des secours équitables à tous les cœurs droits et fidèles.

» C'est ainsi que Bauduin, votre vassal, cherche aujourd'hui un refuge au tombeau des bienheureux apôtres Pierre et Paul. Il confesse avoir encouru votre juste indignation en épousant malgré vous votre fille Judith, qui, du reste, le préférerait à tout autre et acceptait volontiers sa main.

» Ce même Bauduin a prié et supplié notre dignité apostolique d'intervenir pour le faire rentrer en grâce auprès de votre Grandeur. Vivement touché de ses supplications, et ému de pitié pour lui, nous conjurons votre royale Excellence, du haut de ce siège apostolique, en présence de Rhodoalde et de Jean, nos légats bien-aimés, évêques très saints et très vénérables, pour l'amour de J.-C. notre Seigneur et de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, auxquels Bauduin a plus de confiance que dans les rois de la terre, au nom même de l'amour que vous nous portez, nous vous

adjuvons de rendre vos bonnes grâces audit Bauduin, afin que désormais, fort de la bénignité de votre Altesse, il puisse vivre en sûreté au nombre de vos féaux sujets.

« Et certes, lorsque nous implorons cette faveur de votre Sublimité, ce n'est pas seulement en vertu de la tendresse qui nous oblige de porter secours à quiconque, souillé de la contagion du péché, réclame humblement et dévotement l'assistance de ce siège apostolique. Nous avons encore un autre motif pour agir ainsi : nous craignons que Bauduin, restant sous le poids de votre colère et de votre indignation, ne fasse alliance avec les Normands, ennemis de Dieu et de la sainte Église ; et qu'ainsi il ne devienne une occasion de péril et de scandale pour le peuple de Dieu que vous devez régir, gouverner et tenir sain et sauf par la prudence de vos conseils et la sollicitude de votre esprit. Si cela pouvait advenir, ce qu'à Dieu ne plaise, il en résulterait un grand dommage pour les fidèles et un danger véritable pour votre salut.

« Que la main du souverain maître vous protège et daigne vous préserver à jamais de toute adversité ! Donné le ix<sup>e</sup> des kalendes de décembre, indiction xi (863) » (1).

Le pape écrivit en même temps à la reine Hermentrude, femme de Charles-le-Chauve. Il lui dit que Bauduin, qui avait enlevé sa très chère fille au mépris des lois divines, était venu se prosterner suppliant et pleurant sur le seuil du sanctuaire des apôtres Pierre et Paul, et qu'alors lui, pontife, s'était rappelé ce que disait le Seigneur : *J'ai voulu la grâce et non le sacrifice* (2). Il terminait en suppliant

(1) V. *Nicholai papae epist.*, ap. *Pouquet*, vii, 387, 388, 391, 397, 403, 416, 650.

(2) « *Misericordiam volui et non sacrificium.* »

Hermentrude d'intercéder pour Bauduin auprès du roi son époux. Les deux légats mentionnés dans la lettre du pape, savoir, Rhodoalde, évêque de Porto, et Jean, évêque de Ficodé (1), que Nicolas avait chargés de la négociation, se rendirent porteurs des brefs pontificaux à Soissons où Charles tenait sa cour, et firent tous leurs efforts pour fléchir la colère du monarque; mais il ne se laissa point attendrir par ces pieuses démarches.

L'année suivante, le pape le conjura de nouveau, au nom des saints apôtres Pierre et Paul, de ne point rester inexorable. Il lui faisait pressentir qu'une trop longue opiniâtreté pourrait ulcérer le cœur de Bauduin, et pousser ce guerrier à s'unir aux païens du Nord. En même temps il ordonna à l'archevêque de Reims, Hincmar, et aux évêques du synode qui avaient excommunié Bauduin, de joindre leurs prières aux siennes, afin d'apaiser le roi. Charles céda enfin à de telles instances. La crainte que le fils d'Ingelram ne fit alliance avec les Normands fut le motif déterminant de la conduite de Charles; et sans cette raison de haute politique il n'aurait peut-être jamais pardonné à un de ses lieutenants l'audace d'avoir séduit et épousé sa propre fille, la veuve de deux rois, l'arrière-petite-fille de Charlemagne!

La paix conclue avec Bauduin, et les censures ecclésiastiques révoquées, l'évêque de Noyon ratifia solennellement le mariage à Auxerre devant les plus illustres personnages d'entre les Francs; le roi, toutefois, n'y voulut point paraître (2).

(1) Aujourd'hui Cervia, dans la Romagne

(2) *Dominus noster rex, filius vester, huic desponsationi et conjunctioni*

Après cette cérémonie, Bauduin fut nommé par Charles-le-Chauve, non pas comte de Flandre, mais simplement comte du royaume, et reçut de lui en bénéfice dotal toute la région comprise entre l'Escaut, la Somme et l'Océan, c'est-à-dire la seconde Belgique, telle qu'elle avait été divisée dans le précepte de Louis-le-Débonnaire de 835, avec charge de la défendre contre les Danois et les autres barbares du Nord dont les invasions devenaient de plus en plus fréquentes (1). Bauduin, en conséquence, prêta serment de fidélité entre les mains du roi, et prit le nom de marquis des Flamands, titre que ses successeurs abandonnèrent plus tard pour prendre celui de comtes de Flandre. L'origine du comté de Frise ou de Hollande remonte à la même époque; car en même temps qu'il préposait le fils d'Ingelram à la garde des marches belgiques, Charles-le-Chauve instituait pour la défense du pays des Bataves un autre comte appelé Gêrulf.

Ces événements se passaient en 863. La ville de Bruges fut dès lors le séjour habituel de Bauduin (2). C'était, comme nous l'avons dit, la capitale du petit canton connu depuis le sixième siècle sous le nom de Flandre. Le marquis la fortifia de murailles en pierres, et y fit bâtir une basilique destinée à recevoir le corps de saint Donat, l'un des plus illustres métropolitains de Reims. Cette précieuse relique lui

*interesse non voluit: sed missis publicæ rei ministris, sicut vobis promisit, secundum leges sæculi eos uxoria conjunctione ad invicem copulari permisit; et honores Balduino pro vestra solummodo petitione donavit.*—*Lettre d'Hincmar, archevêque de Reims, au pape; ap. Bouquet, VII, 791, à la note.*

(1) *Chron. Sancti Bavonis ad ann. 867.* — *Chron. Sith. Sancti Bertini, ap. Bouquet, VII, 268.*

(2) *Chron. Sancti Bavonis, ad ann. 867.*

avait été donnée en 812 par Ebon (1), le vingt-troisième successeur du bienheureux, et reposait depuis lors en la ville de Tourhout. L'église de Saint-Donat de Bruges peut être regardée comme le premier monument de la nationalité flamande.

Nous avons dit que, vers l'époque où Bauduin fut chargé du gouvernement des pays compris entre l'Escaut, la Somme et l'Océan, les déprédations des Normands s'y renouvelaient sans cesse. En 876, ces pirates, sous la conduite du fils de leur roi Bigier et d'un autre chef fameux nommé Hasting, se répandirent le long des rives de la Scarpe et de l'Escaut. A leur approche, on transporta dans l'église de Sainte-Marie de Douai, pour les soustraire à la profanation, les corps de saint Amé de Merville, de sainte Rictrude et de saint Mauront de l'abbaye de Marchiennes, de saint Audebert, de sainte Reine et de sainte Rainfrède de l'abbaye de Denain, enfin celui de saint Amand de l'abbaye d'Elnon, et quantité d'autres reliques. Le corps de saint Amand, l'un des premiers et des plus célèbres apôtres de la Belgique, était l'objet d'une profonde vénération; les peuples attachaient un grand prix à le conserver, surtout depuis que l'abbé Lanthaire en avait fait la levée en l'année 810, c'est-à-dire cent-cinquante ans après l'inhumation du saint. Le corps avait été trouvé intact; on coupa les cheveux et les ongles, qui avaient beaucoup grandi, puis on arracha les dents et il sortit, dit-on, de la bouche du sang que l'on conserva dans l'église en mémoire de ce miracle. Ensuite le corps était resté pendant trente-deux jours exposé aux regards de tous les fidèles (2).

(1) V. la *Lettre d'Ebon à Bauduin*; dans *Miræus, Opera diplom.*, 1, 21.

(2) V. *Sigeberti Gemblacensis Chron.*

Bauduin, s'il faut en croire la tradition, repoussa courageusement les irruptions sans cesse renaissantes des hommes du Nord, et tâcha d'en prévenir le retour en fortifiant plusieurs lieux, entre autres cette ville de Bruges où avait été faite, pour ainsi dire, la consécration de son nouvel empire.

Les Normands ou Danois rencontrèrent également, au nord des Gaules, un redoutable adversaire en Regnier-aux-Long-Col, comte de Mons ou de Hainaut. Regnier était investi dans cette partie du royaume de Lorraine d'un pouvoir semblable à celui qu'exerçait Bauduin sur les pays voisins. Lorsqu'il eut à craindre leur arrivée, il fit alliance avec Francon, évêque de Liège. Les Normands prirent d'abord position au château de Condé sur l'Escaut, Regnier et Francon suivis de leurs hommes d'armes et vassaux, et accompagnés de l'abbé de Saint-Amand, qui se joignit à eux avec tous ses gens, se jetèrent intrépidement sur Condé. Après trois combats successifs où il y eut beaucoup de sang répandu, ils demeurèrent vainqueurs. Regnier, dit-on, fit prisonnier Godefrid, chef des Danois; et celui-ci ayant dans la suite consenti à se faire baptiser, Regnier le renvoya libre sans rançon. Tout le butin enlevé aux barbares fut distribué aux hommes d'armes, aux pauvres gens des campagnes dépouillés par l'invasion. Les ecclésiastiques furent admis au partage, à charge de prier pour les chrétiens tués dans la guerre; Regnier, ajoute la chronique, ne garda rien pour lui (1).

Bauduin mourut en 879 à l'abbaye de Saint-Bertin, où

(1) *Historia destructionis ecclesie Dunelmensis; ap. J. de Guise, ed. Fortia, IX, 261.*

il voulut passer les derniers jours de sa vie sous la robe monacale. Son corps fut inhumé dans l'église du monastère, après qu'on en eut détaché le cœur et les entrailles qu'obtint l'abbaye de Saint-Pierre de Gand (1).

De la fille de Charles-le-Chauve il avait eu deux fils, dont l'aîné, Bauduin, lui succéda dans son marquisat ; et le second, Raoul, reçut en bénéfice le comté de Cambrai. Ici l'hérédité apparaît pour la première fois dans l'histoire de Flandre comme principe dominant. Ce principe venait d'ailleurs d'être consacré par un capitulaire de Charles-le-Chauve, de l'année 877, dans lequel il est dit, entre autres choses, que si un comte laisse un jeune fils, ce fils, avec l'aide de ses ministres et de l'évêque du diocèse où il se trouve, doit pourvoir à l'administration du comté jusqu'à ce que la mort du titulaire soit connue de l'empereur, et qu'il ait pu investir le fils de la charge et des prérogatives du père (2). C'est probablement ce qui eut lieu à l'égard de Bauduin I<sup>er</sup>, pour la transmission du marquisat en faveur de son fils aîné. Toutefois cette transmission ne fut pas complète, puisque le Cambrésis devint, comme nous l'avons vu, l'apanage du second fils de Bauduin, et que le Vermandois fut donné en bénéfice à un comte nommé

(1) « Balduinus, primus Flandriarum comes, solvit debitum mortis postquam sub habitu monachi aliquandiu in cœnobio Sancti Bertini vixisset. Ejus carnea moles in eodem cœnobio terræ mandatur; cor vero et intestina in Blaudinio Sancti Petri, in Ganda, monasterio sunt. » — *Chart. Sithiense Folquinii*; ed. B. Guérard, 127.

(2) « Si autem filium parvulum habuerit (comes), isdem filius ejus cum ministerialibus ipsius comitatus, et cum episcopo in cujus parochia consistit, eundem comitatum prævideat donec obitus præfati comitis ad notitiam nostram perveniat et ipse filius ejus per nostram concessionem de illius honoribus honoretur. » — *Baluze*, II, 270.

Thierry. Nous aurons souvent encore à signaler de ces démembrements qui prouvent le peu de fixité des institutions féodales à leur origine.

La première année du règne de Bauduin, qu'on nomma le Chauve, non qu'il fût chauve en effet, mais en souvenance de son aïeul maternel l'empereur Charles (1), fut signalée par une invasion nouvelle des Normands, plus terrible encore que les précédentes. Ils remontèrent les embouchures de l'Escaut; et, après avoir passé à Gand l'hiver de 880, ils se répandirent le long des rives de ce fleuve, ravageant tout sur leur passage (2). Bauduin atteignit un corps de ces pirates à travers la forêt de Mormal, portion de l'ancienne forêt Charbonnière, et leur tua beaucoup de monde. Mais une telle défaite, loin de les chasser du pays, ne fit que les rendre plus furieux. Ils établirent un camp à Courtrai sur les bords de la Lys, s'y fortifièrent, et de là se jetèrent tantôt dans le Brabant et le Hainaut, tantôt dans le pays des Ménapiens, qu'ils saccagèrent cruellement. Tous les monastères situés aux environs de l'Escaut et de la ville de Tournai furent ruinés (3). Au mois de mars ils brûlèrent Saint-Omer, au mois de juillet Téouane, et peu après les abbayes de Saint-Riquier et de Saint-Valery sur la Somme. La plupart des villes de la Belgique subirent en ce temps-là les fureurs des Normands, sans que Bauduin pût rien faire pour chasser des hôtes si importuns.

Après cette expédition dans l'intérieur du pays, les

(1) « Balduinus... se Calvum cognominari fecit, non quod calvus actu fuerit, sed ut nomen avi suscitans, sui ipsius nomen ac generis nobilitatem exaltaret. » — *Claron, sancti Bertini, ap. Bouquet, IX, 70.*

(2) *Miracula sancti Bavonis, ap. Acta SS. Belgii, II, 616.*

(3) *Ibid.*

Normands revinrent à Gand, réparèrent leurs vaisseaux et se dirigèrent, moitié par terre, moitié par mer, vers les bouches de la Meuse, d'où ils remontèrent le fleuve. Ils allèrent ensuite brûler le palais impérial d'Aix-la-Chapelle et pénétrèrent jusqu'à Trèves et Cologne (1).

L'année suivante une autre bande tomba sur Cambrai, qu'elle désola par l'incendie et le carnage; pilla l'église de Saint-Géri, y mit le feu, puis se retira chargée d'un immense butin. Quelques mois après, les mêmes pirates reparurent dans le pays et entrèrent à Arras vers l'époque de la fête de saint Pierre. Cette ville ne fut pas plus épargnée que Cambrai (2).

Incapable de lutter efficacement contre un semblable fléau, Bauduin-le-Chaube chercha du moins à rendre le siège de son marquisat inaccessible aux barbares. A cet effet, il fit transporter d'Aldenbourg, qui n'était plus qu'un monceau de ruines, une grande quantité de matériaux avec lesquels il consolida le château de Bruges bâti par son père.

Cependant les hordes normandes s'obstinaient à rester dans le pays, où naguère, sous Bauduin-Bras-de-Fer, elles n'avaient fait que des séjours momentanés. Les chroniques du temps sont remplies du récit lamentable de toutes les profanations qu'elles commettaient. A peine les autres événements y trouvent-ils place, tant cette grande calamité absorbait les souvenirs universels. En l'an 885, qui fut celui du siège de Paris par les Normands, on retrouve ces derniers se fortifiant à Condé pour y passer l'hiver. Portant leurs déprédations au delà de l'Escaut jusqu'à la Scarpe,

(1) *Miracula sancti Bavonis*, ap. *Acta SS. Belgii*, II, 616.

(2) *Chron. de Cambrai et d'Arras*, par Balderic; édit. Le Glay. p. 89.

ils allaient, dit un vieil historien (1), détruisant par la flamme et le fer églises, monastères, cités et villages, massacrant tout le peuple chrétien. Chacun tremblait à leur nom depuis l'Escaut jusqu'à la Somme. On vit alors s'enfuir les moines, les chanoines et les religieuses avec les reliques des saints, que suivait toute la population épouvantée. Quelquefois les prêtres eux-mêmes endossaient l'armure. Gosselin, vaillant abbé du monastère de Saint-Amand et de plusieurs autres églises, prit un jour la résolution d'attaquer les Normands. Il envoya des messagers aux alliés qu'il avait de l'autre côté de l'Escaut. Les deux troupes se concertèrent pour marcher vers le fleuve à jour fixe et aborder l'ennemi par deux voies opposées. Le succès ne répondit pas à leurs vœux; car les soldats, frappés de terreur, se sauvèrent à la vue de l'ennemi (2).

Quand le printemps fut venu, les Normands abandonnèrent le château de Condé. Ils envahirent les lieux voisins de la mer et forcèrent les indigènes à fuir le pays. Au mois de novembre, ils changent encore une fois de résidence et se retranchent de nouveau à Courtrai pour y passer la froide saison. De ce poste ils exterminent les Ménapiens et les Suèves, qui leur avaient voulu faire résistance, et brûlent toute la contrée (3). Cependant Charles-le-Gros, roi de Bavière et de Saxe, était venu dans le Brabant avec une armée pour défendre Louvain; mais ses efforts, combinés

(1) *Andreas Marcianensis, ap. J. de Guise; ed. Fortia, ix, 268, 277.*

(2) *Ibid.*

(3) *Indeque Menapios et Suevos usque ad internecionem deleverunt quia valde illis infesti erant omnemque terram juxta flumina consumperant.* — *Chron. Normann., ap. Pertz, I, 534.*

sans doute avec ceux de Bauduin, ne semblent pas avoir produit de grands résultats.

Ce fut dans ces circonstances que le gouverneur du Hainaut, Regnier-au-Long-Col, comte de Mons, alla, en compagnie de Ratbod, duc des Frisons, secourir les habitants de l'île de Walcheren où le fameux chef normand Rollon avait fait une descente en arrivant de Danemark. Ils ne furent pas heureux dans cette expédition. Regnier, obligé de fuir, revint en toute hâte vers son pays et s'empessa de mettre en état de défense les villes, les châteaux et les monastères. La tradition rapporte qu'alors Regnier, dont le zèle religieux égalait la bravoure, prit sur ses épaules les corps de saint Landelain de Crespin, de saint Ghislain de Celles et de saint Vincent de Soignies, et que, cheminant pieds nus, suivi d'une immense foule de peuple, il les porta lui-même jusqu'à la ville de Mons où il les enferma avec les reliques de sainte Valtrude pour les soustraire à la fureur des Normands ; car l'invasion était imminente (1). En effet, Rollon, après avoir exterminé les insulaires de Walcheren, se mit à la poursuite de Ratbod, qu'il battit à deux reprises au centre même de son pays. Puis, quittant la Frise, il gagna directement les marais de la Hayne, et s'arrêta devant Condé ; afin sans doute de venger l'affront essuyé par Godefrid, que Regnier-au-Long-Col avait, quelques années auparavant, fait prisonnier en ces parages. Le château de Condé est

(1) « Et castra et villas fortificans et sanctorum corpora sancti Landelini Crispiniensis, sancti Gislani Cellensis, sancti Vincentii Sonegiensis, propriis humeris, nudis pedibus, cum maxima congregatione christianorum, ad villam que dicitur nunc Mons, cum reliquiis sanctæ Waldetrudis, in locis tutissimis recondidit, timens Rollonis ac Sarracenorum adventum. » — *Ex communi hist. secunde destructionis ecclesiarum Atrebatensium*, ap. J. de Guise, IX, 288.

emporé, l'abbaye des religieuses de Sainte-Marie qui se trouvait tout proche, puis les autres églises, réparées nouvellement par les soins de Regnier, sont détruites de fond en comble, les habitants égorgés. A cette vue, le comte Regnier est saisi d'une vive affliction ; se mettant à la tête des populations, précédé de la croix et de la bannière, il s'avance au devant des Normands (1). Tout ce peuple, résolu à mourir, ressemblait plus à une cohorte de martyrs qu'à une troupe de soldats. On rencontra les Normands non loin des bords de l'Escaut ; et, dans un premier choc, on en tua un grand nombre. Le comte Regnier, une hache à deux tranchants à la main, se battait héroïquement. Les cadavres s'amoncelaient autour de lui. A la fin, cependant, le désordre, la confusion, la terreur se mirent parmi ces pauvres gens du Hainaut : Regnier tomba au pouvoir des Normands ; et ceux qui étaient restés près de sa personne furent égorgés sans pitié, hors quelques-uns qui s'échappèrent (2).

Aldrade, femme de Regnier, était alors à Mons. La nouvelle du désastre ne tarda pas à lui arriver. Elle fit immédiatement demander un sauf-conduit à Rollon pour se rendre auprès de lui. Elle s'y rendit en effet suivie d'un cortège convenable : sa sollicitude pour son mari s'était encore accrue par la crainte que les païens ne vissent à le forcer de renier la religion du Christ. Aldrade offrit au chef normand, en échange du comte, douze guerriers que ce dernier avait faits prisonniers ; mais Rollon n'y voulut entendre. Il exigeait que Regnier rachetât toutes ses terres

(1) « Crucis vexillum portantes, omnes martyrisari cupientes... » — *Ibid.*

2 *Ibid.*

moyennant une somme qu'il fixerait : elle était énorme. On rapporte que la comtesse répondit aussitôt : « Je veux bien vous donner tout ce que vous demandez si mon époux le veut aussi. J'aime mieux être pauvre et le voir libre que d'être comblée de richesses, d'honneurs, et même de posséder le monde entier, tandis qu'il est en captivité. S'il le désire, je suis prête, soit à me livrer en otage pour lui, soit à partager ses fers (1). » Rollon, touché de l'énergie de la comtesse, de la vivacité de son amour, de la pureté et de la bonté de son âme, réduisit de moitié la rançon qu'il avait demandée. Regnier lui ayant donné sa parole pour le paiement de la somme convenue, il le mit en liberté et le fit conduire jusqu'à Mons. Cette rançon du comte ruina la majeure partie des nobles de Hainaut, des gens d'église, et les églises elles-mêmes ; elle plongea le commun peuple dans une grande misère. Dès que la rançon fut payée, Rollon abandonna le pays ainsi désolé, et s'en alla à Tournai, qu'il prit et incendia. Puis, gagnant la Flandre à travers les bois et les marais, il porta le fer et le feu à Gand et à Bruges, d'où il se rapprocha du littoral de l'Océan pour se rembarquer. Ce fut alors que Rollon se tourna vers la Neustrie, et qu'après avoir remonté le cours de la Seine il mit pour la première fois le siège devant Paris.

En 891, les ravages des hommes du nord continuaient dans le marquisat de Bauduin. Leur avidité s'en prit à la riche abbaye de Saint-Bertin. Il nous est resté de curieux

(1) « Placet mihi, si placeat marito, quod quidquid petieritis recipiatis: malo enim esse pauper cum salute mariti, si sibi placuerit, quam cum ejus captivitate divitiis et honoribus abundare aut mundum universum possidere. Et si sua placuerit voluntati, me obsidem vinculis inuodabo. » — *Ibid.*, 292.

détails (1) sur les assauts qu'ils livrèrent à ce monastère fortifié, boulevard tout à la fois temporel et spirituel du pays des Morins.

Le 25 avril de cette même année, les châtelains de Saint-Omer, Bertin et Folquin, marchèrent au-devant des Normands qui s'approchaient du côté de Widehem et leur tuèrent 310 hommes. Le dimanche suivant, 2 mai, à l'heure où tout le couvent se rendait à la grand'messe, on aperçut de nouveau les terribles envahisseurs descendant la colline appelée en ce temps-là *Heilig-Veld* et aujourd'hui *Helfaut*, laquelle domine la ville de Saint-Omer, et où l'on prétend que les plus anciens apôtres de la Belgique, Fuscianus et Victoricus, avaient jadis bâti leur première église chez les Morins. Cette nouvelle, répandue à l'instant dans le couvent et dans l'église, n'abatit point le courage des moines. Pleins de confiance en la miséricorde de Dieu et en l'assistance de leurs saints patrons, ils se confessèrent en toute hâte les uns aux autres, communèrent, et se jurèrent mutuellement de défendre le monastère jusqu'à la mort. On convoque les hommes de l'abbaye au son du tocsin; et bientôt les murs d'enceinte élevés lors des précédentes invasions sont couverts de machines de guerre et de combattants résolus. A la vue d'un appareil si imposant, les Normands, peu habitués jusque-là à rencontrer des résistances, n'osent tenter l'attaque; se répandant à travers la campagne, ils enlèvent les bestiaux et les laboureurs. Cependant les moines et les gens de l'abbaye sortent intrépidement de la forteresse afin de courir sus aux pirates. Ces derniers ne pouvaient aller vite à cause des troupeaux qu'ils pourchassaient devant eux; ce que

(1) *Excerpta ex libro miraculorum S. Bertini Sithiensis abbatis, apud Acta SS. Belgii*, v, 638 et suiv.

voyant les habitants de Sithiu , ils se séparèrent en deux bandes. Les hommes à cheval coururent se poster sur la montagne ; les hommes à pied prirent à dos les Normands, qui à l'instant furent cernés de toutes parts. Ceux-ci cherchèrent à se sauver et à gagner un bois de chênes, qui se trouvait au levant de la montagne , afin de s'y retrancher ou de pouvoir s'échapper plus facilement. Mais les moines et leurs gens les serraient de près : et depuis la neuvième heure du jour jusqu'à la nuit , ils en massacrèrent un grand nombre : non sans un notable dommage de leur part ; car les Normands se défendirent avec vigueur. De toute la troupe il ne s'esquiva que neuf hommes , dont cinq furent atteints bientôt après dans le chemin et mis à mort. Après cette victoire, les moines de Sithiu firent trois parts du butin qu'ils trouvèrent sur le champ de bataille : l'une pour les églises , l'autre pour les prédicateurs et les pauvres , la troisième pour les nobles et les non-nobles par égale portion (1).

Le dimanche suivant , à la deuxième heure , lorsque l'atmosphère était encore obscurcie par les brouillards du matin, on vit apparaître sur le versant de la même colline une multitude incroyable de barbares à pied qui se précipitaient vers la forteresse ; ils n'y entraient pas , mais ils se mettaient en mesure d'en faciliter l'accès aux hommes qui venaient après eux. Bientôt des cavaliers innombrables se portèrent sur le lieu du combat précédent. Ils sentirent un redoublement de douleur et de dépit en revoyant les cadavres épars de leurs compagnons d'armes. Semblables aux éléphants que la vue du sang enflamme de la

(1) *Ibid.*

furéur de combattre, dit la chronique (1), ces barbares étaient embrasés du désir de la vengeance, à mesure qu'ils reconnaissaient les plaies sanglantes de leurs amis. Pendant quelque temps, ils restèrent muets de douleur et d'effroi à contempler tous ces corps putréfiés. Mais tout à coup, comme pour faire provision de rage, ils se mirent à courir impétueusement, à la manière des sauvages, vers leurs compagnons, et, revenant ensemble sur leurs pas avec des cris de fureur, ils firent signe aux fantassins d'attaquer rudement la garnison du château. Cependant les hommes à cheval de Sithiu regagnèrent précipitamment la forteresse après avoir abandonné leurs montures dans les pâturages environnants, et, s'étant mêlés aux gens de pied, ils se préparèrent à faire une énergique résistance. Les barbares employèrent au siège de l'abbaye mille stratagèmes inconnus jusque-là. Ainsi ils lançaient, au moyen de grandes frondes, des projectiles enflammés et des morceaux de fer rouge au milieu d'un déluge de flèches. Les assiégés, sur qui pleuvaient ces instruments de mort, pouvaient à peine respirer, tant les agressions étaient impétueuses et réitérées; cependant ils tenaient bon et lassaient la patience des Normands. Alors ces derniers imaginèrent d'entasser dans le fossé de circonvallation une grande quantité de sarments de vigne et de matières combustibles et y mirent le feu, afin de brûler à la fois et le fort et ceux qu'il renfermait. Cette ruse tourna contre eux; car un vent violent s'étant élevé, les flammes, loin d'entamer les murs et de nuire aux assiégés, s'élançèrent au visage des païens et

(1) *More elephantum, qui sanguinis visione excitantur in iram ad preliandum, ita isti, etc. — Ibid., 641.*

les forcèrent à fuir : ce qui fut regardé comme un miracle (1).

Ces invasions sont le principal événement du siècle, le seul, pour ainsi dire, dont les affligeants détails aient été jugés dignes d'être transmis à la postérité par nos plus vieux historiens qui se taisent sur les autres faits; c'est en réalité le seul qui nous initie à la vie sociale de ce neuvième siècle si barbare et si ténébreux. On nous pardonnera donc de nous y être arrêté ici d'une manière à peu près exclusive. D'ailleurs cette longue calamité publique, en forçant les monarques francs à augmenter le pouvoir de leurs délégués, a eu tant d'influence sur l'organisation de la féodalité en général et sur l'établissement du comté de Flandre en particulier que, sous ce point de vue encore, elle est bonne à connaître jusque dans toutes ses particularités.

Quand les hommes du nord laissaient un moment le pays en repos, Bauduin bâtissait des châteaux et fortifiait les villes, les monastères et les églises, y réinstallait les reliques des saints, et tâchait de réparer ou de prévenir le mal; il ne paraît pas toutefois qu'il ait opposé autre chose qu'une résistance passive à l'invasion des barbares (2). Vers la fin du siècle, le fléau semble avoir disparu; mais des événements d'une autre nature vont signaler le règne de Bauduin.

Le comte de Paris, Eudes, se maintenait depuis quel-

(1) *Ibid.*

(2) « Qui suspicione irruptionis adversæ partis, quæ jam post longum furorem vix quieverat, ductus, fines Flandriæ facile usque ad id temporis accessibiles et pervios hosti, castris munierat, omnique in reliquum impugnationi clauserat, » etc. — *Ex anonymo scribenti ante sæculi XI medium, apud Acta SS. Belgii*, vi, 405.

ques années sur le trône de France, nonobstant les réclamations de l'héritier direct et légitime, Charles, dit le Simple, fils de Charles-le-Chauve. Mais les succès temporaires d'Eudes ne purent empêcher un puissant parti de seigneurs de se former contre lui. Tandis qu'il était occupé dans l'Aquitaine à apaiser les querelles de quelques hauts barons, Foulques, archevêque de Reims, travaillait dans le nord du royaume à porter Charles au trône paternel. Il y était engagé par les sollicitations réitérées du jeune prince, qui savait tout l'ascendant que le prélat avait sur les diocèses dépendants de la métropole. Déjà les principaux d'entre les Belges étaient acquis à l'archevêque, et il avait reçu leurs serments. L'absence prolongée d'Eudes favorisait les projets des partisans de Charles. Ils ne furent point inquiétés. Les métropolitains de Cologne, de Trèves et de Mayence, avec leurs évêques diocésains; le métropolitain de Reims avec les suffragants de Laon, de Châlons et de Téroüane, s'assemblèrent, le dimanche 28 janvier 893, dans la basilique de Saint-Remi, et sacrèrent roi le jeune Charles. Le prince se montra dans la ville couvert du manteau de pourpre, en signe d'autorité royale, et, selon la coutume, souscrivit des diplômes (1).

En cette circonstance Bauduin-le-Chauve et son frère Raoul, comte de Cambrai, embrassèrent ouvertement le parti de Charles, dans lequel était déjà entré le comte Herbert de Vermandois. Mais ce dernier ne tarda pas à manquer à la foi jurée en faisant secrètement alliance avec Eudes, qui, appuyé de nombreux partisans à l'ouest et au midi de la France, ne laissait pas d'être encore fort redoutable.

(1) *Ruchon hist. ap. Portz.* v, 573

Bientôt même Herbert se déclara ouvertement pour Eudes ; et celui-ci, en récompense , lui fit épouser sa nièce , fille de Robert II.

Cette trahison devint la source d'une haine implacable et héréditaire que la famille des comtes de Flandre voua au comte Herbert et à ses descendants. En effet , Raoul de Cambrai , aussitôt qu'il eut appris la défection d'Herbert , s'empara des villes de Péronne et de Saint-Quentin (897). Le roi Eudes ne tarda pas à venir au secours de son allié. Il fit en personne le siège de ces deux villes , et en chassa les hommes d'armes de Raoul. De leur côté les Angevins , c'est-à-dire les parents et alliés du comte d'Anjou , qui jadis avaient été secourus et protégés par Herbert , lui vinrent également en aide. Raoul de Cambrai , que sa valeur avait fait surnommer *Taillefer* (1), s'arma contre les Angevins et leur courut sus ; mais il fut tué dans un des nombreux combats qu'il leur livra. Certains historiens prétendent qu'il périt de la main du comte Herbert lui-même. Quoi qu'il en soit , cette mort , résultat probable d'un guet-apens , fit sur le cœur du marquis des Flamands une impression qui ne s'effaça jamais.

Cependant la puissance du parti qui favorisait le jeune Charles croissait tous les jours sous l'habile influence de l'archevêque de Reims. Eudes finit par être chassé du trône , et l'arrière-petit-fils du grand empereur reçut une nouvelle consécration , à laquelle assistèrent tous les feudataires , même ceux qui naguère avaient aidé l'usurpateur. Bauduin-le-Chauve seul ne voulut point paraître à cette cérémonie : il

(1) « Taillefer fu clamés por sa fieror. »

*Rom. de Raoul de Cambrai, édit. Edw. Le Glay, p. 1.*

ne pouvait supporter la pensée de se trouver face à face avec Herbert de Vermandois, le meurtrier de son frère.

Un an après avoir été dépossédé, Eudes mourut à La Fère en Picardie (899). Le comte Herbert, qui de vassal rebelle était redevenu, par raison politique, un sujet fort obéissant, jouissait alors de toute la faveur du roi, qui lui rendit l'investiture du comté de Péronne, comprenant à cette époque tout le Vermandois. Cette bienveillance marquée du roi envers l'ancien ennemi de Bauduin-le-Chauve irrita vivement celui-ci : sa colère allait sans doute éclater en un de ces fougueux excès qui caractérisent les mœurs du temps, quand on l'apaisa en lui promettant la main d'Alix, fille du comte Herbert, pour son jeune fils Arnoul. Bauduin avait eu ce dernier de sa femme Elstrude, fille d'Alfred-le-Grand, roi des Anglais. Comme on le voit, l'héritier de Bras-de-Fer et de Judith ne se mésalliait pas ; et l'union projetée avec la fille des comtes de Vermandois, descendants directs de Charlemagne, ne faisait qu'ajouter à la force et à l'illustration premières de la maison de Flandre (1).

Toutefois la paix ne dura pas long-temps ; et un jour un sentiment de vengeance s'étant réveillé chez le marquis de Flandre, il fit assassiner Herbert par un sicaire nommé Bauduin (2). Un tragique événement, étranger du reste à cette querelle entre les deux grandes familles, vint révéler ce

(1) *Habuit autem iste Bernhardus (filius Pippini, rex Italie) filium nomine Pippinum qui tres liberos genuit, Bernhardum, Peppinum et Heribertum. Qui Heribertus Rudolphum comitem filium Balduini interfecit nostris temporibus...*

— *Reginonis chronicon, ap. Bouquet, v, 78.*

(2) *Et non multum post occisus est (Heribertus) à Balduino satellite Balduini (fratris) Rudolphi. Qui Balduinus huicque in Flandris ducatum tenet. — Ibid.*

qu'il y avait de farouche et de cupide dans le caractère de Bauduin-le-Chauve. Cet événement avait été amené de longue main et par des circonstances qu'il est bon de rappeler.

Robert, frère d'Eudes, s'était tout à coup brouillé avec le roi Charles, parce qu'un jour, dans une cérémonie publique, ce prince avait fait asseoir Robert à sa droite, et un certain comte Haganon, qui n'était pas de sang royal, à sa gauche, les plaçant ainsi tous les deux sur la même ligne. Robert sortit furieux du palais. Charles, effrayé, fit tout ce qu'il put pour l'adoucir : ce fut en vain ; Robert alla se confiner à Tours avec ses amis, conservant ou feignant de conserver une profonde indignation de la légèreté que le roi montrait à l'égard des grands du royaume (1). Ce n'est pas qu'il en voulût sérieusement au roi ; mais il songeait qu'après son frère Eudes, qui en ce temps n'était pas encore mort, c'était lui qui devait hériter du royaume de Charles. Alors il avisa surtout aux moyens de détruire l'influence de Foulques, archevêque de Reims, homme sage et prudent qui avait élevé le roi dès le berceau, l'avait porté au trône, et le dirigeait depuis lors de son expérience et de ses conseils. Robert travailla à se faire des partisans dans ce sens, et s'aboucha entre autres avec Bauduin, dont il connaissait l'esprit inquiet, turbulent et ambitieux ; il le rangea tout à fait à son parti (2). Lorsque Charles eut appris que le marquis des Flamands l'avait abandonné, il marcha contre lui, et lui enleva de vive force le château d'Arras et l'abbaye de Saint-Vaast. Il donna ce monastère à l'archevêque Foulques, qui l'échangea bientôt

(1) « Multum ibi de regis levitate indignationem habens... » — *Rich. hist. ap. Pertz*, v, 574.

(2) « Id etiam apud Balduinum Morinorum principem admodum agitabat. Hic enim ab eo persuasus ejus partes jam rege deserto sequebatur. » — *Ibid.*

contre l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, appartenant à un comte nommé Altmar. Bauduin tenait beaucoup au riche couvent que le roi lui avait pris : il ne pardonna pas au métropolitain de Reims de l'avoir accepté. Cependant il dissimula sa haine à l'égard de ce dernier, et feignit même de conserver le prélat en toute amitié et vénération (1).

L'abbaye de Saint-Bertin, nonobstant les ravages que les Normands venaient de lui faire subir, était restée le plus opulent monastère du pays. De grandes concessions de biens lui avaient été faites à diverses reprises par les rois francs et plusieurs seigneurs. Tant de richesses excitèrent la convoitise du marquis.

Après la mort d'un abbé de Saint-Bertin, nommé Raoul, Bauduin demanda au roi Eudes la gestion temporelle de l'abbaye. Les moines, redoutant de tomber sous la main rapace de ce rude seigneur, et craignant que ses efforts ne finissent par être couronnés de succès, députèrent Grimbald, un des leurs, auprès du monarque, afin de l'empêcher d'accéder à la prétention du comte. Grimbald trouva précisément à la cour du roi franc l'archevêque de Reims, qui jadis lui-même avait été moine à Saint-Bertin. Grimbald lui fit part de sa mission, le conjurant d'intercéder auprès du monarque afin que la chrétienté n'eût pas la douleur de voir un lieu consacré soumis à la domination d'un laïque. D'ailleurs on savait comment ce laïque avait traité Saint-Vaast d'Arras. Foulques portait un grand amour à l'abbaye de Saint-Bertin, où s'était passée sa jeunesse. Il embrassa le parti des moines contre

(1) « Multaque affectus anxietate, ad ultionem penitus sese convertit. Amicitiam ergo circa metropolitanum simulat . . . » — *Ibid*

les prétentions du marquis (1), lequel venait du reste d'en-courir les censures d'un synode tenu à Soissons en 893, où ses méfaits avaient été énumérés. Ils étaient graves. On l'accusait d'avoir fait fouetter publiquement un ecclésiastique, d'avoir enlevé à certaines églises des prêtres spécialement ordonnés pour elles, d'en avoir installé d'autres sans la participation de l'évêque diocésain, d'avoir usurpé les revenus du monastère de Saint-Vaast et des deux chapitres de Saint-Éloi et de Saint-Pierre; enfin, de s'être révolté contre le roi. Le concile avait jugé que Bauduin méritait d'être excommunié pour de tels excès; mais sa puissance et son caractère étaient redoutables, et, n'osant pas le frapper d'anathème, on se contenta de l'admonester (2).

Tandis qu'il se trouvait sous le poids des censures, Bauduin reprenait violemment le château et l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras et ne craignait pas, comme on vient de le voir, d'élever d'énergiques prétentions sur Saint-Bertin. Pour y mettre fin, ce fut à l'archevêque lui-même que le roi donna l'abbaye. Il pensait sans doute que la haute dignité, les vertus et l'influence du nouvel abbé en imposeraient à Bauduin et réduiraient à néant ses projets ambitieux. Foulques fut réélu abbé à la grande satisfaction des moines, et il administra cette maison pendant sept ans, au bout desquels le roi Eudes vint à mourir. Le marquis des Flamands crut l'occasion belle

(1) « Quod audiens archiepiscopus Folco, condolens petitioni ejus, memorque antiquæ dilectionis circa eundem locum, una cum ipso Grimbaldo ad regem veniens, verba monachorum intimavit, et, ne laicus monachis superponeretur, omnimodis exposcit. » — *Chartul. Sith. ed. B. Guérard*, 154.

(2) « Communi decreto episcoporum judicatum fuerat eum auctoritatis canonice anathemate feriendum; sed quoniam in Ecclesie et publicis regni utilitatibus videbatur incommodus, censura suspenditur adhuc animadversionis ecclesiasticæ. » — *Flooard ap. Bouquet*, VIII, 161.

pour renouveler sa demande auprès de Charles-le-Simple. Ce prince était d'un caractère bon et facile ; pourvu qu'on le laissât donner un libre cours à ses passions de jeunesse , il se souciait fort peu du reste(1). Bauduin comptait en avoir meilleur marché que de son prédécesseur : il se trompait ; car Charles aimait trop l'archevêque de Reims, lui avait de trop grandes obligations pour le déposséder du bénéfice qu'il détenait. Foulques d'ailleurs défendait ses droits et ceux de l'Église avec une énergie qui bientôt ne laissa plus d'espoir à Bauduin. Dès lors celui-ci conçut, à l'égard du prélat, une de ces haines qui ne peuvent s'éteindre que dans le sang.

L'homme que le comte avait chargé de ses négociations auprès du roi s'appelait Winemar. Ce fut à lui qu'il confia l'exécution de son criminel projet. Charles-le-Simple et le prélat se trouvaient ensemble au palais de Compiègne, que les princes francs habitaient de préférence pendant la belle saison ; car c'est un lieu entouré de grandes forêts bien giboyeuses. Lorsque le temps fut arrivé où Foulques devait retourner à son siège épiscopal , le vieillard partit sans défiance avec un petit nombre de serviteurs. Comme il cheminait tranquillement sur la route de Reims, le 17 juin 900, à la sixième heure du jour, Winemar, aidé de quelques affidés bien armés, se précipite sur lui, et le perce de sept coups de lance (2).

(1) Richer trace ainsi le portrait de Charles-le Simple : « Karolus itaque rex creatus ad multam benevolentiam intendebat. Corpore præstanti, ingenio bono simplicique. Exercitiis militaribus non adeo assuefactus, at litteris liberalibus admodum eruditus. In dando profusus, minime avarus. Duplici morbo notabilis, libidinis intemperans, ac circa exequenda judicia paulo negligentior fuit. » — *Mp. Pertz*, v, 573.

(2) « Winemarum metropolitanum adortus, lancea inimicum transfigit, atque inter suos septem vulneribus sauciaturum præcipitat, » — *Rich. hist.*, 574. — « Winemarum super eum cum magna ferocitate irruens, non veritus justitie nec

Plusieurs personnes de la suite de l'archevêque, moins occupées de leur propre danger qu'éperdues de la mort du prélat, se prosternent sur le cadavre, et l'embrassent avec transport. Elles sont également massacrées sans pitié (1).

La nouvelle de ce forfait se répandit bientôt dans les provinces du royaume, et y excita une juste exécution.

Le 6 de juillet, dix-huit jours après l'assassinat de Foulques, on lui donna pour successeur Hervé, homme jeune encore, mais de grande noblesse et tiré de la cour comme le malheureux archevêque qu'il remplaçait. A cette ordination se trouvèrent Gui, archevêque de Rouen, Riculfe, évêque de Soissons, Hetelon de Noyon, Dodilon de Cambrai, Hérیمان de Térouane, Otger d'Amiens, Honoré de Beauvais, Marcion de Châlons, Otf rid de Senlis, Ingelram de Meaux. La cérémonie eut lieu dans l'église de Notre-Dame de Reims; on y prononça la sentence d'excommunication contre Winemar, Évrard et Rotfeld, vassaux du comte Bauduin, lesquels avaient concouru à la perpétration du meurtre, et contre leurs complices en général.

« Qu'ils soient maudits dans la cité, dit la formule, et maudits dans le champ; maudit le fruit de leurs entrailles, maudit le fruit de leurs terres, et leurs troupeaux de bœufs, et leurs troupeaux de brebis; qu'ils soient maudits quand ils entrent et quand ils sortent, maudits à la maison, maudits dehors. Que leurs intestins tombent en pourriture, qu'aucun chrétien ne leur dise pas même bonjour, qu'ils

*pertimescens iram Dei, quod auditu etiam est horribile, episcopum lancearum interfecit punctione, anno dominice incarnationis MCCXC, kalend. juli, feria III, hora VI.* » — *Chart. Sithiense*, 135.

(1) *Quidam vero suorum sese ob nimium ejus amorem super ipsum prosternentes, pariter cum eo transixi et intercepti sunt.* *Flodardi hist.*, loco cit.

reçoivent la sépulture de l'âne et gissent sur le fumier à la face du monde (1) ! »

Les paroles de l'excommunication furent proférées par les douze évêques, qui, ensuite, jetèrent les lampes qu'ils tenaient en leurs mains, et les éteignirent en signe de deuil et d'horreur.

Le roi fut plongé dans une profonde douleur par la mort du prélat, du conseiller, de l'ami auquel il devait la couronne ; il répandit d'abondantes larmes. L'affliction des évêques et du clergé n'était pas moins grande (2). Quant à Winemar, il s'excusa disant que, s'il avait commis le meurtre, c'était pour ne pas manquer à la fidélité qu'il devait à son seigneur (3). Néanmoins le bras séculier n'atteignit ni lui, ni ses complices. Ils étaient sous la sauvegarde d'un prince plus à craindre que le roi lui-même.

Quoi qu'il en soit, le doigt de Dieu, s'il faut en croire un contemporain, ne tarda pas à s'appesantir sur l'assassin ; car il mourut d'une affreuse maladie dont les circonstances nous ont été scrupuleusement rapportées. Ici l'horreur du crime paraît avoir influé sur l'imagination de l'écrivain : « Winemar, » dit-il, fut bientôt frappé par le Seigneur d'une incurable » hydropisie. Son ventre se gonfla. Un feu lent parcourut son » corps extérieurement : à l'intérieur il était consumé par un » cruel incendie. Une immense tumeur envahit ses pieds... » Les cuisses étaient enflées et transparentes, le souffle fétide,

(1) *Conc. gener.*, ix, 481.

(2) « Rex ipse in lacrymas dissolutus, de casu pontificis adeo conquestus est. Episcopi quoque et cœpiscopi, multa commiseratione condolere. » — *Rich. hist. ap. Pertz.* v, 573

(3) « Isdem autem Winemarus... asserbat se hoc pro senioris sui fidelitate patrasse et idcirco sine tenus in ipso permansit anathemate. » — *Chart. Sith.*, 135.

» les viscères s'écoulaient peu à peu par le fondement. Il  
 » était tourmenté d'une soif intolérable ; quelquefois il avait  
 » faim , mais alors les mets lui répugnaient. L'insomnie  
 » faisait peser sur lui son joug. Il devint pour tous insupportable , pour tous un objet d'horreur , à tel point que ses  
 » amis et serviteurs ne l'approchèrent plus , repoussés qu'ils  
 » furent par la puanteur qui s'exhalait de son corps : les  
 » médecins eux-mêmes ne voulurent plus l'aborder pour  
 » le soigner. Abandonné de chacun , privé de tous les secours du christianisme , dévoré en partie par les vers , ce  
 » scélérat , ce sacrilège fut enfin poussé hors de la vie (1). »

On savait bien , du reste , que Winemar n'avait été que l'instrument de la vengeance du comte Bauduin ; ce n'était pourtant pas à ce dernier que s'adressaient les malédictions , du moins on les faisait tout bas. Charles-le-Simple n'ignorait pas plus que les autres quelle avait été la cause du crime et quel en était l'auteur. Mais la faiblesse de ce prince , qui , manquant d'appuis de toutes parts , craignait de perdre encore celui du chef des Flamands , fit qu'il ne tarda guère à pardonner à Bauduin. Il lui confirma la possession d'Arras , où le comte séjournait d'ordinaire , et bientôt après lui donna même l'abbaye de Sithiu , dépouille encore sanglante du vénérable Foulques. Ainsi qu'on devait s'y attendre , la gestion de l'assassin abbé devint funeste à l'abbaye. « La nomination de Bauduin , dit Ipérius , un des successeurs  
 » du comte dans la dignité abbatiale , fut la source de tous  
 » nos maux. Son joug triste et dur prépara la ruine de notre  
 » monastère (2). »

(1) ... Ab hac vita pulsus est. — *Rich. hist. ap. Pertz*, v. 573

(2) V. *Chronicon Iperii ap. Thes. Anecdot.*, III, 422 et suiv.

Aucun événement grave ne marqua les dernières années du règne de Bauduin-le-Chauve. Les Normands n'avaient plus reparu dans les pays de sa domination depuis plusieurs années, lorsque Charles-le-Simple conclut avec Rollon une paix qui devait faire cesser les courses des pirates à travers les Gaules. Il restait peu à prendre dans ces pays ruinés tout à la fois par les dissensions de leurs seigneurs et par les agressions des barbares. Ces derniers se fatiguaient d'expéditions sans résultat; d'ailleurs un siècle de séjour dans les Gaules les avait familiarisés avec les mœurs, la religion, la langue des populations indigènes. Rollon accueillit avec empressement les propositions pacifiques que Charles lui fit par l'entremise de l'archevêque de Rouen. Le roi lui promettait sa fille en mariage, de plus, le pays situé entre la rivière d'Epte et la Bretagne, à la condition de se faire chrétien et de vivre en paix avec le royaume. Rollon accepta l'offre; et c'est là, comme on sait, l'origine du duché de Normandie. Bien que contenus et nationalisés, les Normands reparurent encore quelquefois dans les contrées flamandes, mais d'une façon moins formidable qu'autrefois.

Bauduin-le-Chauve mourut en 919 et fut enterré d'abord à l'abbaye de Saint-Bertin; mais comme aucune femme ne pouvait entrer morte ou vive dans ce monastère et qu'Elstrude voulait reposer auprès de son époux, le marquis fut apporté et inhumé à Saint-Pierre de Gand. A sa mort, nouveau démembrement de la monarchie flamande (1). De

(1) Le nom de monarchie a été quelquefois appliqué au comté de Flandre. Voy. la Vie de saint Winnoc, *ap. Acta SS. Belg.*, c. 16; — une Charte de l'an 1047, dans le Cartulaire de Saint-Pierre de Gand, ch. XIV, où on lit ces mots : « *Rege Henrico regnante in Francia et Flandrensiom monarchiam mode-*

ses deux fils, le plus jeune, Adalolphe eut le Boulonnais, le Térouanais et l'abbaye de Saint-Bertin qui formait le centre et comme la capitale de ces deux provinces ; l'aîné, connu dans l'histoire sous le nom d'Arnould-le-Grand, fut investi du reste.

rante Balduino glorioso marchiso. » — Enfin un acte de 1097, reposant aux archives de Flandre, à Lille, et dans lequel Robert-le-Frison prend le titre de monarque : « Ego Robertus, comitis Roberti filius, gratia Dei Flandrensiū, Bononiensium, Tornacensium, Tarrnanensium, Atrebatensium *princeps monarchus*, » etc.

## II

ARNOUL-LE-VIEUX. — BAUDUIN III.

919 — 964

Dissensions entre les princes francs. — Arnoul prend parti pour Charles-le-Simple. — Réapparition des pirates normands. — Relâche de la discipline ecclésiastique en Belgique. — Arnoul s'empare du château de Montreuil par ruse et le perd bientôt après. — Il comploté contre la vie du duc de Normandie, Guillaume. — Meurtre de ce dernier. — Guerre de Raoul, comte de Cambrai, contre les enfants d'Herbert de Vermandois. — Siège et incendie de l'abbaye d'Origni, racontés par un trouvère flamand. — Arnoul est atteint de la pierre. — Sa guérison miraculeuse. — Événements en France. — Othon, roi de Germanie, ravage le marquisat d'Arnoul. — Invasion des Madgyars ou Hongrois. — Siège de Cambrai par ces barbares. — Premier symptôme d'affranchissement communal en cette ville. — Cruautés de l'évêque Bérengaire. — Arnoul appelle au gouvernement son fils Bauduin. — Mort de celui-ci. — Son fils Arnoul dit le Jeune lui succède. — Mort d'Arnoul-le-Vieux.

La mort du roi Eudes ne mit pas un terme aux graves dissensions qui avaient précédé l'avènement définitif de Charles-le-Simple. Elles lui survécurent et prirent un caractère funeste pour la dynastie de Charlemagne, qu'elles finirent par expulser tout à fait du trône. Il n'en pouvait être autrement : la nationalité franque, successivement amoindrie depuis la mort du grand empereur, avait été brisée, morcelée, par suite des partages et des usurpations féoda-

les. Au milieu de cette dislocation de l'unité sociale et politique, de cette mosaïque de petits états dans l'état, on aurait vainement cherché la royauté. Son ombre planait sur la Gaule franque, mais ce n'était plus qu'une ombre. Cependant, il y avait encore des princes qui, les armes à la main, se disputaient le fantôme. Robert, duc de France et père du roi Eudes, tentait d'arracher le dernier lambeau de pourpre que la féodalité voulait bien laisser sur les épaules de Charles-le-Simple. Arnoul prêta aide et concours à son parent. Le faible roi en avait grand besoin, car, de tout l'héritage laissé par le chef de sa famille, il n'avait su garder que la ville de Laon et quelques châteaux. Le marquis des Flamands lui reconquit celui de Saint-Venant que les partisans de Robert venaient d'enlever. Ce fut le premier acte du gouvernement d'Arnoul.

Peu de temps après cet exploit, Robert, appuyé de plusieurs puissants seigneurs, se fit proclamer et sacrer roi à Reims par Watier, archevêque de Sens. Dans cette circonstance encore, Arnoul ne fit pas faute au roi Charles. Il lui mena de nombreux hommes d'armes flamands, auxquels se joignirent bientôt les Lorrains et les Allemands restés fidèles au part. du vrai monarque franc. Celui-ci livra près de Soissons, le 15 juin 923, un sanglant combat à son rival, qui y périt. Cet événement rendait Charles-le-Simple seul maître de la couronne. Il ne le fut pas long-temps. A peine Robert est-il mort, qu'un nouveau compétiteur se dresse et se fait sacrer roi dans la métropole de Reims. C'était Raoul, duc de Bourgogne, appelé et mis en avant par la faction puissante de ce comte Herbert de Vermandois dont nous avons parlé plus haut. Herbert avait épousé la sœur de Robert, et se trouvait ainsi beau-frère de Raoul.

En outre, sa haine à l'encontre de Charles s'était augmentée à cause de l'amitié qui unissait ce prince au fils de Bauduin-le-Chauve. Cependant Arnoul était gendre du comte de Vermandois ; mais alors, comme aujourd'hui, les liens de famille entre souverains pesaient peu dans la balance des intérêts ou des passions politiques. La lutte recommença donc entre Charles et Raoul ; et ce fut au milieu des alternatives de cette guerre que le trop simple Charles, attiré par Herbert à une prétendue conférence, tomba aux mains du comte de Vermandois, qui l'enferma dans la tour de Péronne, où il mourut en 929.

Au moment où le roi était ainsi victime de la perfidie d'un de ses vassaux, des bandes de Normands ou de Danois reparaissaient sur quelques points du territoire belge. Cette coïncidence explique jusqu'à un certain point le peu d'efforts qu'Arnoul semble avoir tentés pour tirer Charles de prison. Au commencement de l'année 926, les pirates s'étant retranchés dans un fort au pays d'Artois, le roi Raoul et le comte Herbert s'en vinrent avec plusieurs seigneurs francs des côtes de la mer, assiéger ces barbares. Une nuit, les Normands, sortant à l'improviste de leurs retranchements, tombèrent sur le camp du roi. Herbert, fort heureusement, accourut à temps pour dégager le monarque. Déjà plusieurs tentes étaient en feu ; mais les agresseurs furent repoussés. On se battit très-vaillamment. Le roi fut blessé, et l'un de ses comtes, du nom d'Hilgaudus, périt à ses côtés. Les Normands ne perdirent pas moins de onze cents hommes. Chassés de ce point, ils se réfugièrent dans les forêts des Ardennes, aux alentours du Château-Porcien, qu'ils convoitaient sans doute (1). Peu de jours après, de

(1) *Flodoardi Annales, ap. Pertz, v. 376.*

nouveaux corsaires, sous la conduite d'un chef appelé Syfrid, débarquèrent sur la côte de la Morinie, enlevèrent la petite ville de Guisnes, et l'entourèrent d'un fossé avant que le marquis des Flamands eût connu la nouvelle de leur arrivée. Il fallut bien qu'il les laissât sur ce coin de terre où ils avaient pris si forte position. Il le leur abandonna à condition qu'ils le tiendraient de lui, et lui en feraient hommage.

La même année, le 7 de juin, mourut Elstrude, mère d'Arnoul, femme pieuse et bonne. La tendresse conjugale d'Elstrude survécut à l'époux dont elle avait partagé les destinées, et dont elle voulut partager la sépulture. Elle fit beaucoup de bien aux abbayes, aux églises, et surtout à celle du Mont-Blandin, près de Gand, où elle repose auprès du fils de Bras-de-Fer. Ce n'était pas la seule perte qu'Arnoul dût essuyer. En 933, son frère Adalophe, comte de Boulogne et abbé de Saint-Bertin, tomba malade en son monastère, et mourut aux ides de novembre. Il avait fait un testament par lequel il donnait aux abbayes de Saint-Bertin et Saint-Omer plusieurs objets mobiliers d'une grande richesse, entre autres un gobelet d'or et un baudrier pour en faire un calice, des colliers dont on devra fondre une patène pour Saint-Omer, un pallium magnifiquement tissu d'or et de pierres précieuses (1).

Adalophe mort, le comte Arnoul s'empara de l'abbaye que possédait son frère, et l'on vit, comme sous Bauduinkle-Chauve, un lieu consacré à la religion passer sous la domi-

(1) « Inter reliqua autem donaria, dedit ad eundem locum calicem sui potus aureum et balteum ad calicem consecrationis dominici sanguinis faciendum; armillas autem suas sancto Audomaro ad patenam concessit faciendam. Dederat quoque antea eidem sancto Audomaro pallium quoddam, orno margaritisque munifice instructum. » — *Cott. Sth.*, 131.

nation d'un laïque, au grand préjudice de la discipline ecclésiastique qui allait s'affaiblissant de jour en jour. « Voilà, » disaient les moines attristés, voilà l'Église veuve de ses pasteurs. Ce sont des laïques, des gens mariés qui la possèdent et se la transmettent par voie d'hérédité (1). »

Sous l'administration du comte Arnoul, on vit, l'an 938, une femme mettre pour la première fois le pied dans l'abbaye de Saint-Bertin. C'était l'épouse du comte-abbé, Adèle, fille d'Herbert de Vermandois. Adèle avait été souvent affligée de graves infirmités. Il lui prit envie d'aller réclamer guérison au tombeau de saint Bertin, où des cures merveilleuses attiraient de toutes parts une foule nombreuse de malades. Nonobstant la règle formelle, elle se fit introduire dans l'église, au grand désespoir des moines, par deux évêques, Wicfrid de Térouane et Fulbert de Cambrai. Ce ne fut pas sans beaucoup de crainte et de terreur que les prélats se prêtèrent à l'accomplissement d'un désir qu'aucune reine n'aurait osé former en ce temps-là (2). Mais Adèle donna en entrant des ornements superbes et nombreux; ce qui adoucit les regrets de la communauté. Les magnificences de la marquise durèrent tant qu'elle vécut; et c'est ainsi que le monastère de Saint-Bertin dut à un pieux caprice de femme une partie de son antique splendeur.

L'esprit de rapine et d'usurpation domine dans les mœurs sauvages de l'époque. Ce ne sont pas toujours les monastères qui excitent la cupidité des princes : ce sont aussi

(1) « Ita Ecclesia ista pastore religioso viduata, a laicis maritalis, per modum hereditatis est possessa ! » — *Ibid.*

(2) « Introduxerunt eam prælati in eodem monasterio, non sine tremore maximo, quoniam hoc illa prima facere præsumperat, quod antea reginam nulla concupiscere vel audebat. » — *Ibid.*, 142.

quelquefois les domaines seigneuriaux. Mais, comme il est moins aisé d'enlever un château-fort défendu par de courageux hommes d'armes que de s'établir dans le sanctuaire inoffensif d'une abbaye, alors au lieu de la violence on emploie la ruse.

Sur les confins du marquisat d'Arnoul, existait, au bord de la mer, un château fortifié, nommé Montreuil, et appartenant au comte Erluin. Arnoul songea que c'était là un poste avantageux, un établissement maritime des plus commodes (1). Un jour il dépêcha quelques-uns de ses serviteurs les plus astucieux, qui, sous de misérables vêtements, se glissèrent inaperçus auprès du gardien de ce château, homme simple et qu'Arnoul avait jugé fort facile à gagner. Ils le prirent mystérieusement à part, et, comme s'ils avaient à lui communiquer une affaire tellement importante qu'on ne dût savoir par où commencer le colloque, ils feignirent d'hésiter quelque temps à parler. Le gardien ne savait ce que tout cela signifiait; enfin, poussant un soupir, un des affidés lui dit : « Robert, pauvre Robert (c'est ainsi » que s'appelait le portier), à quel affreux malheur viens-tu » d'échapper, et combien est belle la destinée qui t'attend (2)! » Aussitôt il lui montra deux anneaux, l'un d'or, » l'autre de fer. « Sais-tu ce que signifient ces anneaux? » lui demanda-t-il. Le gardien restait ébahi. « Eh bien! l'or » est ici l'emblème d'une fortune magnifique; le fer ne

(1) « Il fa moult cavilleus et engigneus (Arnoul), et moult estudioit comment il porroit les marches de sa conté estendre. » — *Chron. anonyme, Msc. de la biblioth. de Cambrai*, n° 623.

(2) « Eia te, inquam, Roberte! Eia te Roberte! Quantis malis elapsus, quantis periculis exemptus es, et quanti insuper secundarum rerum tibi debentur successus. » — *Richei hist., apud Pertz*, v, 591.

« représente autre chose que les chaînes d'une affreuse pri-  
« son. Le temps approche où ce château doit tomber en des  
« mains étrangères ; mais ceci est un secret que nous con-  
« fions à ta discrétion et à ta bonne foi. Tu l'ignorais, n'est-  
« ce pas ? Eh ! mon Dieu, nous n'en savions rien non plus  
« jusqu'à ce jour où le mot de l'énigme nous a été révélé :  
« il s'agit de la mort ou tout au moins de l'exil pour ceux  
« qu'enferme ce château, Le comte Arnoul, qui te veut du  
« bien, a désiré te prévenir de la catastrophe par des sym-  
« boles : il t'engage donc à prendre bien vite son parti et à  
« accepter les dons superbes d'or et d'argent, les terres con-  
« sidérables, les nombreux hommes d'armes qu'il te destine  
« avec l'assentiment du roi. En un mot, Robert, il paraît  
« que Montreuil et ses habitants sont destinés à devenir  
« bientôt la proie des Normands, mais nous ne savons de  
« quelle manière. Que penses-tu maintenant de tout ceci,  
« et que nous faudra-t-il répondre à ton ami le comte Ar-  
« noul (1) ? » Le gardien, poussé par la peur des Danois  
d'une part, entraîné de l'autre par les belles promesses du  
marquis, se décida enfin, après quelque hésitation, à livrer  
la forteresse.

Lorsqu'Arnoul sut la chose, il prit avec lui des hommes  
d'armes sur lesquels il pouvait compter, s'achemina vers  
Montreuil, et, au déclin du jour, se plaça en embuscade à  
peu de distance du château. Aussitôt que le soleil fut couché,  
le traître gardien ordonna à plusieurs de ses gens de sortir  
dans la campagne, sous prétexte de service, et, prenant en  
main une torche flamboyante, monta sur le mur comme  
pour les éclairer. C'était le signal convenu ; et Arnoul, se

(1) *Ibid.*

précipitant à la tête de ses cavaliers, entra sans obstacle par la porte ouverte à deux battants. Il s'empara de la sorte et sans grande peine du château, de la femme, des enfants et des trésors d'Erluin. Quant à ce dernier, il parvint seul à s'échapper sous un vêtement déguisé. Le prince des Flamands envoya outre mer la femme et les enfants d'Erluin, qu'il donna en garde au roi des Anglais Aedelstan. Puis, après avoir fortifié Montreuil, il retourna chez lui.

A peine échappé à ce péril de mort, Erluin se transporta auprès de Guillaume, duc des Normands, et lui traça le tableau de ses infortunes sous les plus lugubres couleurs. Ce n'était pas tant son château, ses hommes et ses trésors qu'il regrettait que la perte de sa femme et de ses malheureux enfants retenus prisonniers sur une terre étrangère (1). Le Normand fut touché de ces plaintes et donna des hommes d'armes à Erluin afin qu'il pût tirer vengeance du guet-apens dont sa famille et lui venaient d'être victimes. Erluin alors retourna vers Montreuil, qu'il assiégea et par terre et par mer en même temps. Il déploya tant de vigueur et de courage, que, malgré l'énergique résistance des habitants, il finit par emporter la forteresse d'assaut. Tous les hommes du comte Arnoul furent faits prisonniers. On en égorga une bonne partie; le reste fut destiné à être donné en échange de la famille d'Erluin.

Ce désastre, auquel il ne s'attendait pas, atterra le marquis. Il renvoya contre Erluin des troupes qui, arrivées aux environs de Montreuil et n'osant attaquer le château, se mirent à brûler, piller et saccager le pays de la façon la plus cruelle. Erluin fit dire aux pillards que s'ils ne ren-

(1. *Ibid.*

daient pas les captures qu'ils avaient faites sur les pauvres gens, il allait sortir de son fort et marcher contre eux. Les Flamands se moquèrent de cet avis et de ceux qui l'apportaient, et continuèrent à chasser devant eux les troupeaux et les convois de butin. Erluin alors sortit de la forteresse à la tête de quarante hommes d'armes, leur courut sus, les mit en fuite et reprit toutes les choses qu'ils avaient dérobées (1).

Arnoul se trouvait encore sous l'impression de ces incidents, quand de singulières circonstances amenèrent une catastrophe à laquelle il ne prit malheureusement qu'une part trop criminelle. Pour l'intelligence des faits, il est nécessaire de rappeler ici les événements politiques qui s'étaient accomplis en France depuis que Charles-le-Simple avait fermé les yeux dans sa prison de Péronne. Environ cinq ans après ce trépas, qui semblait devoir anéantir la dynastie carlovingienne, le roi Raoul mourut sans laisser d'enfants. Son père, Hugues-le-Noir, hérita de son duché de Bourgogne, qui lui fut vivement disputé par Hugues-le-Grand, duc de France, lequel, à cette époque, se trouvait en réalité le véritable monarque de la France romane. Possesseur de la plus grande portion du territoire, maître des abbayes les plus opulentes, fils du roi Robert, neveu du roi Eudes, il pouvait, à la mort de Raoul, prendre ce titre de roi que, depuis cinquante ans, des princes moins habiles et moins puissants que lui s'étaient arrogé. Il préféra envoyer chercher en Angleterre un fils de Charles-le-Simple, qu'il fit couronner à Laon et qui, dans l'histoire, est connu sous le nom de Louis IV, dit d'Outremer. Mais

1 *Ibid.*

Hugues ne tarda pas à se lasser du rôle de protecteur qu'il exerçait à l'égard du jeune prince. Après lui avoir fait conquérir la Bourgogne, il l'abandonna pour s'allier contre lui avec le comte Herbert de Vermandois et le duc des Normands, Guillaume. Dans ce même temps le roi de Germanie, Othon I<sup>er</sup>, prince ambitieux et remuant, rêvait la monarchie universelle. Déjà reconnu roi des Lorrains, il espérait sans doute, en profitant des divisions qui régnaient en Gaule, arriver à un trône où deux concurrents cherchaient vainement à s'asseoir et qui, en définitive, restait inoccupé. A cet effet, Othon s'allia à la faction dirigée par Hugues, Herbert, Guillaume et Arnoul; et ces redoutables vassaux lui firent hommage. La lutte entre Louis IV et cette ligue puissante offrit bien des revirements de fortune, au milieu desquels les peuples, qui n'avaient rien à gagner au triomphe de l'un ou de l'autre de ces deux partis, souffraient beaucoup. Enfin le pape Étienne VIII interposa sa bienfaisante médiation. Othon de Germanie abandonna ses prétentions à la couronne qui fut placée sur la tête de Louis, sans que toutefois la faction de Hugues-le-Grand et de ses alliés eût rien perdu de sa force.

Mais la paix ne se rétablit pas sans quelques difficultés. Hugues, qui peu d'années auparavant avait abandonné et trahi le roi, ne pouvait rentrer en grâce auprès de lui. Othon cependant, dont Louis venait d'épouser la sœur, désirait bien que cette réconciliation s'opérât. Afin d'y parvenir, il décida le monarque franc à rassembler les grands vassaux. Au jour indiqué, ceux-ci se rendirent à la maison royale d'Attigny; et à leur tête, Hugues, Arnoul, Guillaume et Herbert. Le roi de Germanie s'y trouvait aussi. Lorsque fut arrivée l'heure du conclave, on appela tous les

seigneurs ; mais soit l'effet du hasard , soit par intention réelle , le duc des Normands Guillaume ne fut pas mandé , et resta seul à la porte (1). Il attendit quelque temps , outré de colère contre Othon , qu'il soupçonnait être l'auteur de cet affront. Enfin , ne se contenant plus , il enfonce la porte de ses deux mains , entre furieux dans la salle , et s'avance hardiment vers le trône où siégeaient les deux rois. Othon était assis à la plus haute place , ayant sous lui le roi Louis. Devant eux se trouvaient Hugues et Arnoul sur deux escabeaux pareils. « Est-ce que je n'ai pas le droit de figurer » ici , s'écria le Normand , me suis-je souillé de quelque » déshonneur (2) ! » Puis , courroucé de voir le roi franc aux pieds du roi germain , il s'approcha de celui-ci : « Roi , lève- » toi donc un peu ! » lui dit-il (3). Othon se dressa. Aussitôt Guillaume dit tout haut qu'en un lieu où se trouvait le roi des Francs personne ne devait se placer au-dessus de lui , et qu'il eût à descendre. Othon , rouge de honte , céda devant cette fière injonction , et , dévorant à peine sa colère , resta jusqu'à la fin du conseil appuyé sur le bâton ou sceptre que les souverains portaient à cette époque dans les cérémonies publiques (4).

Lorsque chacun s'en fut allé , le roi des Germains , profondément ému de l'injure que Guillaume venait de lui faire , prit à part Hugues et Arnoul. Dans un conciliabule

(1) « Consilio incertum an fortuito , solus Wilelmus dux admissus non est. Diutius ergo affloris expectans , » etc. — *Richeri hist. ap. Pertz.* v, 564.

(2) « An , inquit , interesse non debui ? Desertoris ne dedecore aliquando sordu : ? » — *Ibid.*

(3) « Surge , inquit , paululum , rex ! » — *Ibid.*

(4) « Otho penitus injuriam dissimulans , baculo innixus coopto negotio finem dare stando satagebat. » — *Ibid.*

secret , on décida qu'une grande vengeance devait être tirée de ce grand affront ; la mort de Guillaume fut résolue.

Alors Hugues et Arnoul délibérèrent froidement et avec calme sur les moyens les plus efficaces à employer pour assurer le succès de cette exécution. On voulait que Guillaume, seul auteur du fait à lui reproché, en supportât seul toute la peine. Si l'on ébruitait la chose, il s'ensuivrait nécessairement des démêlés à main armée, et beaucoup de monde périrait , tandis qu'en dissimulant et en employant la ruse il n'y aurait de victime que le coupable. Il fut donc décidé que le comte Arnoul enverrait des députés à Guillaume pour l'engager à se rendre dans un lieu désigné, afin de conférer sur divers objets intéressant les deux princes. Les mesures les plus minutieuses furent prises pour que Guillaume ne pût échapper au coup qui l'attendait (1).

Aux environs d'Amiens et sur la rivière de la Somme, se trouve une presqu'île qu'on nomme Péquigny. C'est là que rendez-vous a été donné, à trente jours de date, au duc des Normands par le comte Arnoul (2). Tous les deux sont exacts. Arnoul entre par terre dans la presqu'île, et Guillaume, arrivant par la rive opposée du fleuve, s'y rend en batelet, accompagné seulement de deux valets et de l'homme qui conduisait la barque. On parle de choses et d'autres , on se fait de grandes protestations d'amitié (3) ; après quoi le Normand remonte dans son bateau, tandis qu'Arnoul, de son côté, se retire et se met à l'écart. Guil-

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*

(3) « Ac de amicitia multum, plurimum de fide utrinque servanda collocuti sunt. » *Ibid.*

laume n'était pas arrivé au milieu de la rivière que les conjurés le rappellent, comme si quelque chose d'important avait été oublié. Il fait virer de bord et débarque de nouveau. Il avait à peine mis pied à terre qu'il tombe frappé à mort de plusieurs coups d'épée. Les deux valets et le batelier, qui étaient sans armes, sont mis en fuite après avoir été blessés eux-mêmes. Tandis que Guillaume rendait le dernier soupir, ses gens, inquiets de ne le voir pas revenir, traversaient la rivière. Arrivés dans l'île, ils ne trouvèrent plus que le cadavre du duc et ses trois serviteurs blessés. Alors ils enlevèrent le corps avec épouvante et tristesse, et l'emportèrent douloureusement pour qu'on lui rendît les honneurs funèbres.

Quand on déponilla le cadavre du duc, on trouva liée à son haut-de-chausse une clef d'argent. Cette clef ouvrait un écriu où Guillaume-Longue-Épée avait renfermé des habits de moine, une discipline et autres choses nécessaires à la vie claustrale; car depuis certain temps il nourrissait la pensée de quitter le monde et de se retirer à l'abbaye de Jumièges. Le corps fut enveloppé dans un drap de soie et transporté à Rouen, où on lui célébra des obsèques magnifiques dans l'église métropolitaine. Ce jour même, le jeune Richard, fils de Guillaume, reçut l'investiture du duché et l'hommage de deux grands feudataires bretons, Juhel Béranger, comte de Rennes, et Alain, dit Barbe-Torte, comte de Vannes (1).

Le roi de France, en apprenant le meurtre de Guillaume,

(1) *Chron. des ducs de Normandie*, éd. Fr. Michel, t. 1, 512. — *Ibid.*, 513. — *Li Estore des ducs de Normandie et des rois d'Engleterre*, mss. de la biblioth. du Roi, n° 455, folios 136 v° et 137 v°.

feignit de ressentir une grande douleur (1); au fond, il était très-satisfait d'être délivré d'un vassal redoutable. Il songea même alors à reprendre le territoire concédé aux Normands sur la rive droite de la Seine; et à cet effet, sous prétexte de venger la mort du duc, il rassembla beaucoup de monde et s'en vint à Rouen. C'était la route de Flandre qu'il aurait dû prendre; mais le roi, tout en montrant de l'horreur pour la trahison, préparait lui-même en sa pensée une indigne spoliation. Lorsqu'il fut installé en son hôtel à Rouen, il manda le jeune duc; et là, en présence de tout le monde, l'embrassa, le combla de caresses, le fit manger à sa table et le retint près de lui (2). Néanmoins, les hommes d'armes français veillaient aux portes de la ville, à celles du palais, et l'on ne tarda pas à s'apercevoir que le jeune prince était prisonnier; car un jour ses serviteurs normands ayant voulu le faire sortir pour l'emmener en son logis afin qu'il pût se baigner et changer de vêtements, les gens du roi s'y opposèrent. Cela produisit une grande sensation sur le menu peuple de Rouen, qui était fort attaché à cet enfant, et l'aimait de cette vive et patriotique affection dont les multitudes s'éprennent plus volontiers pour les jeunes princes que pour les vieux. Les bourgeois s'armèrent en bon ordre et allèrent d'abord trouver les seigneurs jadis amis ou alliés du duc Guillaume, qui avaient accompagné le roi dans la ville, et leur reprochèrent durement de trahir Richard comme ils avaient trahi

(1) « Li roi de France... se fist par samblant moult dolant de sa mort. » — *Li Estore, ect., loco citato.*

(2)            Quand il le veit  
                  En tricherie, od quor félon  
                  Li baise front, oilz et menton...

*Chron. des ducs de N., t. 1, 526.*

son père; car l'opinion des Normands était que les princes français s'étaient rendus complices de l'assassinat de Guillaume-Longue-Épée par le marquis des Flamands (1). Ils menacèrent donc les barons et leur dirent que le roi lui-même n'échapperait pas à leur colère s'il ne rendait pas celui qu'ils appelaient leur cher petit damoiseau (2). Le comte Bernard de Senlis, oncle de Richard, dit alors aux bourgeois : « Eh bien ! sonnez la commune (3) ! »

Dès cette époque reculée, la ville de Rouen possédait un commencement d'organisation municipale et ses franchises lui permettaient de s'assembler au son de la cloche du beffroi pour délibérer et agir dans l'intérêt commun. Le beffroi n'eut pas plutôt fait entendre ses premiers tintements que toute la ville fut en rumeur (4). Le roi ignorait la cause et la nature de ce tumulte; car en son pays on ne se doutait pas encore que le peuple pût intervenir dans les affaires publiques (5). « Sire, lui dit le comte Bernard, c'est la commune en armes qui vous vient assaillir;

(1) « Gentisque franciscæ quorundam principum subdolo consilio et malignitate atrociter exhortatus. » — *Dudo S. Quintini, ap. Duchesne, 104.* — Voyez aussi *Chr. des ducs de N., 1, 525.*

(2) Et lor cher damoiseaus petiz  
Ansi cum s'il ert sis fiz.

*Chr. des D. de N., 1, 527.*

(3) « Li cuens Bernars lors dist : « Sonnez la commugue, » et ils si firent tantost, et la ville fut lues estourmie. » — *Li Estore des duc de N., f° 137 v°.*

(4) Ci oïssiez noise lever  
E genz semundre et effreir,  
Los communes totes banir,  
As armes saillent demaneis  
Li citaain et li borgeois.

*Chr. des D. de N., 1, 538.*

(5) « Et li roi demanda quele noise c'estoit. » — *Li Estour, etc., f° 137 v°.*

elle vous reproche de retenir par force son seigneur Richard. Jamais vous n'échapperez des mains de ce peuple félon et cruel (1). » Le roi effrayé demanda quel moyen il y avait de se tirer de ce mauvais pas. « Prenez l'enfant entre vos bras, lui répartit le comte, allez au-devant des bourgeois et remettez-le en leur pouvoir, en affirmant et jurant que vous n'avez jamais eu de mauvaise pensée à l'encontre du jeune Richard (2). » Louis-d'Outremer goûta cet avis, prit l'enfant dans ses bras et s'avança au-devant des bourgeois insurgés : « Beaux seigneurs, leur dit-il doucement, voici votre prince ; je ne veux pas vous l'enlever, Dieu merci ! et je ne suis venu en cette ville que pour consulter avec vous sur la vengeance que je dois tirer du Flamand Arnoul, le meurtrier de son père. Car, voyez-vous, c'est Guillaume, c'est le père de Richard qui m'a rappelé d'Angleterre pour me faire roi ; c'est lui qui m'a obtenu l'alliance de l'empereur d'Allemagne, c'est lui qui a porté mon enfant sur les fonts baptismaux, lui enfin qui m'a comblé de toutes sortes de biens : son fils, si je le puis, en recevra un jour la digne récompense (3). » Alors le roi fit apporter de l'église les saintes reliques ; et, devant tout le peuple de Rouen, promit protection et amour au jeune duc, comme un bon seigneur doit faire à l'égard de son vassal (4). Les chevaliers du pays jurèrent aussi féauté au duc en présence du roi. Après cette cérémonie, qui acheva d'apaiser les gens de Rouen, Louis s'en alla à Évreux, où il passa peu de jours, et revint bientôt à Rouen. Il assembla le peuple et lui dit :

(1) *Ibid.*(2) *Ibid.*(3) *Ibid.*(4) « Si come sire devoit faire à son home, » — *Ibid.*, 178.

« Beaux seigneurs, je m'en vais à Laon ; appareillez-vous en guerre, aussitôt que je vous le manderai : je veux venger la mort du duc Guillaume de telle façon que toute Flandre en sera détruite ; jamais les meurtriers de votre prince n'auront paix avec moi (1). Mais, si vous le vouliez permettre, ce jeune enfant, votre seigneur, serait nourri en mon palais ; il n'en deviendrait que plus sage et plus vaillant (2). » Les Normands se laissèrent abuser par ces belles paroles ; et le jeune Richard tomba tout à fait au pouvoir du roi, qui, plus que jamais, poursuivit la réalisation de ses projets sur la Normandie.

Au dire de quelques historiens, le meurtre de Guillaume aurait été comais par le neveu d'Arnoul, Raoul comte de Cambrai, fils de ce Raoul qui périt lui-même en guet-apens dans un combat livré à Herbert et ses alliés les partisans de Robert d'Anjou et ceux de Guillaume de Normandie. Quoi qu'il en soit, Arnoul en fut le principal instigateur. Il avait à se plaindre du secours que Guillaume venait de donner au comte de Montreuil Erluin, et conservait surtout une profonde rancune de l'alliance des Normands avec Herbert le meurtrier de son oncle. Ce ne devait pas être la dernière vengeance exercée par la famille du marquis des Flamands contre la famille et les amis d'Herbert.

Peu de temps après l'assassinat de Guillaume, le comte de Vermandois mourut de mort subite. Il siégeait parmi les siens, revêtu d'une précieuse robe. On parlait dans ce conseil de la dernière catastrophe et des mesures à prendre

(1) « Je veol vengier la mort le duc si durement que je destruirai toutes Flandres, ne jamais chil ki che lisent n'aront ma pais. » — *Ibid.*

(2) « Plus en seroit sage et mieux vaillant. » — *Ibid.*

pour punir les meurtriers. Le comte était très-animé et gesticulait vivement. Tout à coup le sang lui monte au cerveau, ses mains se crispent, sa bouche tourne vers une oreille, et il expire sans pouvoir articuler une dernière parole au milieu de ses amis frappés d'horreur (1).

De sa femme Hildebrande, sœur du roi Robert, le comte de Vermandois avait eu cinq fils et deux filles. Le second de ses fils, Albert, devait lui succéder. Albert sortait à peine d'enfance : profitant de cette circonstance et de l'émotion que produisit en Vermandois le trépas inopiné du dernier comte, Raoul de Cambrai se précipita sur ce pays, dont les frontières touchaient aux siennes, et, assisté des Flamands, fit aux enfants d'Herbert une guerre terrible; mais qui devait lui devenir funeste à lui-même, car il y périt de male-mort.

S'il est vrai que la littérature soit l'expression de la société, pourrions-nous mieux faire, pour rendre la physionomie des temps, des lieux, des personnages dont nous parlons, que de rappeler ici une scène empreinte d'un grand caractère de vérité morale et par conséquent de vraisemblance historique ! Transmise par la tradition, poétique messagère qui peut bien colorer et embellir les faits, mais qui en conserve toujours l'esprit et la nature, elle a été recueillie et chantée par l'un de ces trouvères en qui le peuple voyait ses historiens non moins que ses poètes. Lors même qu'on ne rencontrerait pas dans ce morceau le narré scrupuleux des actes, on y trouverait encore l'histoire vivante, animée des mœurs et de l'intelligence. Nous traduisons avec toute la fidélité possible. Ce fragment retrace le sac et l'in-

(1) *Rich. Chron. ap. Pertz.*, v. 596

endie de l'abbaye d'Origni, située sur l'Oise, entre Guise et Ribemont (1) :

## I.

« Raoul appela Manecier, le comte Droon et son frère Gautier :

— « Prenez vos armes sans tarder ; que quatre cents hommes montent sur de bons destriers, et soyez à Origni avant la nuit. Vous tendrez mon pavillon au milieu de l'église, et vous prendrez mes vivres dans les caves de l'abbaye. — Mes bêtes de somme se tiendront sous les porches, et mes éperviers percheront sur les croix d'or. — Vous aurez soin de me préparer un bon lit devant l'autel : je prendrai plaisir à m'y coucher, appuyé sur le crucifix. — Je veux saccager et détruire cette abbaye ; car les fils d'Herbert la chérissent. »

Les chevaliers répondent : — « Nous ne pouvons refuser. »

Aussitôt les nobles guerriers vont s'armer, et montent à cheval. Tous ont pris leur bonne épée d'acier, leur écu, leur lance et leur haubert. — Ils approchent d'Origni ; les cloches ont sonné au maître-clocher. — Alors ils se ressouviennent de Dieu et de sa justice. Les plus forts fléchissent et ne veulent pas outrager les corps saints.

Ils dressent donc les tentes au milieu des prés et s'y établissent ; puis, la nuit arrivant, ils s'y couchent jusqu'au lever du soleil.

(1) Extrait et traduit du *Roman de Raoul de Cambrai*, publié, pour la première fois, d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, par Edward Le Glay. Paris, Techener, 1830

## II.

Le jour apparaissait, et prime sonnait à l'abbaye, quand l'on vit arriver le comte Raoul. Il apostrophe ses barons avec colère : « Félons, gloutons, séducteurs, vous êtes bien mal pensants d'oser ainsi oublier mes ordres ! »

— « Grâce, beau sire, grâce, par Dieu le rédempteur ! Nous ne sommes ni juifs, ni tyrans pour aller de la sorte violer l'asile des saints. »

Raoul, furieux, reprit : — « J'ai commandé de tendre mon pavillon dans l'église : et qui vous a donc conseillé le contraire ? »

— « Vraiment, dit le roux Géri, comte d'Arras, tu as trop d'outréance ; il n'y a pas encore long-temps que tu as été armé chevalier, et tu es perdu si tu attires sur toi la malédiction de Dieu. D'ailleurs les franes hommes doivent honorer les lieux saints et ne pas outrager les reliques qu'ils renferment. L'herbe est belle et fraîche par les prés, cette rivière est claire ; ne pourrais-tu pas placer ici ton camp et loger tes gens à l'aise ? La position est bonne ; et tu n'aurais pas la crainte d'une surprise. »

— « Qu'il soit fait ainsi que vous le dites, répondit Raoul ; je l'accorde, puisque vous le voulez. »

Les tapis sont jetés sur l'herbe verte. Raoul s'y couche avec dix chevaliers ; et appuyés sur les coudes, ils prennent une résolution funeste.

— « Allons au plus vite saccager Origni, mes amis, s'écrie Raoul aux chevaliers. Celui qui refusera de me suivre, jamais je ne l'aimerai ! »

Les barons ne l'osent abandonner ; ils montent à cheval au nombre de plus de quatre mille, et s'approchent d'Origni. Ils commencent alors à assaillir le bourg et à lancer leurs traits. Les gens de Raoul vont couper les arbres devant la ville. Les habitants, voyant le danger, se disposent à la défense.

Les nonnes sortent du monastère dans la campagne. Les gentilles dames ont en main leurs psautiers et récitent de saintes oraisons : à leur tête s'avance Marcent tenant le livre des litanies.

— « Sire Raoul, dit-elle, pourquoi nous outrager ? Nous ne manions ni l'épée, ni la lance ; et vous pouvez nous mettre à mort sans défense : mais ce serait grand péché. — Toute notre vie, c'est l'autel ; et notre subsistance, on nous la donne. — Les puissants seigneurs qui vénèrent ces lieux saints nous envoient l'or et l'argent dont nous avons besoin. Quel mal faisons-nous ? et pourquoi nous traiter cruellement ? Si vous voulez ravir cette terre à notre sire, eh bien ! vous la conquerez avec vos chevaliers ; mais respectez cette abbaye. — Allez, retournez dans nos prés ; nous vous donnerons toutes provisions, et le foin et l'avoine ne manqueront pas à vos écuyers. »

— « Par saint Riquier, dit Raoul, j'ai pitié de votre prière, et vous fais grâce.... »

Et la dame répondit : — « Sire, je vous remercie. »

Raoul remonte sur son cheval coursier, et s'éloigne ..

## III.

Les fils d'Herbert aimaient beaucoup le beau et grand bourg d'Origni. Ils l'ont fait entourer de pieux fichés en terre ; mais c'était là une bien faible défense. Près des pallissades se trouvait une prairie fertile , appartenant aux nonnes , et où les bœufs de l'abbaye paissaient pour s'engraisser. Il n'y avait personne sous le ciel qui l'eût osé endommager. Le comte Raoul y fait transporter sa tente ; les draperies en étaient d'or et d'argent , et quatre cents hommes pouvaient s'y héberger à l'aise.

## IV.

Cependant , trois soudarts mauvais ont quitté l'armée ; et chevauchant à francs étriers aux alentours d'Origni , ils prennent et ravagent tout sur leur passage.

Dix paysans armés de leviers sortent du bourg et leur courent sus. Ils en ont fait mourir deux à grands coups ; le troisième s'enfuit sur son destrier et regagne le camp au plus vite.

Il met pied à terre , va baiser le soulier de son droit seigneur , et se lamente en lui demandant sa merci.

« Sire, dit-il à haute voix , tu es perdu , et le Seigneur Dieu ne te sera jamais en aide si tu ne te venges pas de ces bourgeois qui sont si riches, si orgueilleux et si fiers. — Ils ne t'estiment, ni toi, ni les autres, la valeur d'un denier. Ils font menace de te couper la tête, s'ils peuvent te tenir un

jour ; et sois sûr que tout l'or que renferme Montpellier ne te garantirait pas de leur fureur. Je les ai vus occire et massacrer mon frère et mon neveu ; et, par saint Riquier ! ils m'eussent aussi mis à mort si je n'avais fui sur ce destrier. »

Raoul l'entend , et il pense perdre la raison de colère. « Francs chevaliers, s'écrie-t-il , or sus, je veux aller saccager Origni. Ah ! les bourgeois commencent la guerre ; si Dieu m'aide, je leur ferai payer cher leur audace ! »

Les chevaliers courent aussitôt à leurs armures ; car ils n'osent abandonner leur seigneur. Ils sont au nombre de dix mille , comme je l'ai ouï raconter , et commencent à éperonner vers Origni. — Bientôt ils tranchent les palissades , de leurs cognées d'acier , et les font tomber à leurs pieds. — Ils traversent le fossé et le vivier, et s'avancent près de la muraille pour mieux l'attaquer.

## V.

Les bourgeois ont vu leurs palissades franchies. — Les plus hardis en sont atterrés. Cependant ils se sont précipités aux tourelles des murailles , et de là ils lancent des pierres et une multitude de pieux aigus. Il n'y a pas homme ayant maison dans la ville qui ne soit à son poste. Déjà plusieurs des soldats de Raoul sont tombés morts , et les bourgeois jurent que s'ils trouvent le comte ils le mettront en pièces.

Raoul voit l'acharnement avec lequel ils se défendent , et il en est furieux ; il jure, par Dieu et par son épée, que s'il ne les fait pas tous brûler avant la nuit, il ne se prise pas la valeur d'un fétu de paille. Il ne tint pas ainsi la pro-

messe qu'il avait faite à l'abbesse , la veille , comme vous allez bientôt le voir dans la chanson.

« Barons , s'écrie-t-il d'une voix terrible, le feu ! le feu ! »

Les écuyers l'ont saisi aussitôt ; car ils pilleraient volontiers. Ils escaladent les murs et se répandent dans les rues. Bientôt le feu prend aux maisons. Alors ils enfoncent les celliers, brisent les cercles des tonneaux et font couler le vin à grands flots. Les saloirs au lard s'embrasent ; la flamme gagne les planchers qui s'éroulent , et les enfants sont brûlés vifs au berceau.

Les nonnes de l'abbaye se sont réfugiées dans l'église ; mais cela leur a peu servi, car la flamme roule déjà dans le maître-clocher : les cloches fondent ; les charpentes et les brandons tombent avec fracas dans la nef. — Le brasier alors devient si ardent , si chaud , que les cent nonnes se consomment en poussant des cris de désespoir ; avec elles expirent la mère de Bernier , Marcent , et Clama-los , la fille au duc Renier.

A la vue de l'incendie , les hardis chevaliers pleurent de pitié.....

## VI.

Cependant Raoul est descendu de son coursier au poil fauve, à l'entrée de son pavillon. Ses barons le désarment ; ils lui délaçant son heaume doré , lui déceignent sa bonne épée d'acier, lui enlèvent du dos son haubert et lui passent sa robe. Il n'y a pas en France de si beau chevalier , ni de plus habile à se servir des armes.

Raoul a appelé son sénéchal , qui est venu sur-le-champ,

et songeant au plaisir de la bonne chère : « Fais-nous servir, dit-il, des paons rôtis et des cygnes poivrés ; donne-nous aussi du gibier à foison , je veux que le dernier de mes gens en mange aujourd'hui à son gré. »

Le sénéchal l'a entendu ; il le regarde et se signe trois fois à cause de si grand sacrilège : « Y pensez-vous , monseigneur ! Vous reniez donc la sainte chrétienté ; vous reniez le baptême , vous reniez le Dieu de gloire ! Il est carême, c'est aujourd'hui le vendredi solennel dans lequel les pasteurs adorent la croix ; et nous , misérables , nous sommes venus en ces lieux violer le saint monastère et brûler les nonnes qu'il renfermait ! Ah ! nous n'obtiendrons jamais miséricorde , à moins que la pitié de Dieu ne soit plus grande encore que notre méchanceté. »

Raoul a jeté les yeux sur lui. « Qui t'a dit de parler !... Mes écuyers sont bien effrontés !... Il n'est pas étonnant que les fils d'Herbert aient payé cher leur audace ; car pourquoi m'ont-ils manqué !... Mais j'avais oublié le carême.... Donne-moi des échecs. »

Des échecs sont apportés. — Raoul s'assied sur l'herbe avec colère et joue comme un homme bien appris. Il met avec adresse sa tour en ligne, avec un pion prend un cavalier , et bientôt il a *maté* et vaincu son compagnon. Alors il se redresse en pied, le visage serein ; et comme la chaleur est grande, il ôte son mantel gris et demande du vin.

Quatorze jeunes damoiseaux, portant pelisses d'hermine, s'empressent d'exécuter ses ordres ; et l'un d'eux , fils du comte Ybert de Saint-Quentin , lui apporte une grande coupe d'or , contenant assez de liqueur pour abreuver un coursier. Il s'agenouille devant le noble comte et la lui présente.... — Raoul l'a saisie entre toutes les autres.

« Franes chevaliers , s'écrie-t-il aussitôt , entendez-moi ! Par ce vin clair que vous voyez , et par cette épée qui gît sur l'herbe , par tous les saints serviteurs du Christ , les fils d'Herbert seront maltraités , je vous le jure ; jamais ils n'auront de paix , et , par saint Géri , je ne leur laisserai pas même la valeur d'un parisis.... Je veux les tenir morts ou vifs , et je les poursuivrai jusque dans la mer , où je les ferai nager !..... »

Le comte Arnoul ne prit point une part personnelle aux tragiques événements de la guerre suscitée entre son neveu Raoul et les enfants d'Herbert de Vermandois. En ce temps-là de sérieuses pensées occupaient son esprit. Réfléchissant combien la discipline avait été jadis florissante à l'abbaye de Saint-Bertin , et combien cette discipline dépérissait sous sa gestion , songeant au péril de son âme , si un tel état de choses durait , il résolut de résigner ses fonctions d'abbé et de rétablir cette maison dans sa sainteté primitive (1). Il réforma en même temps plusieurs monastères , et prêta un grand soin aux intérêts religieux. Ce changement de conduite n'étonna personne. En effet , le comte était alors atteint d'une maladie grave et qui devait par-dessus tout lui faire penser à l'œuvre de son salut. Depuis quelque temps , il souffrait les continuels tourments de la pierre (2).

(1) Antelictus autem abbas et comes Arnulfus , dolens religionem monasticam , que inibi in priori tempore a beato Bertino constructa vigebat , tunc temporis aboletam , cogitare cœpit qualiter pristinam religionem extrueret , et locum antiqua sanctitate nobilitaret. — *Chart. Sith.*, 143.

(2) Continuis cruciatibus calculi , qui urinam inhiens , unncupatur vulgo lapillus. — *Ibid.*

De nombreux chirurgiens étaient de divers lieux accourus vers lui dans l'espoir de tirer une grande somme de ce riche prince s'ils parvenaient à le guérir. Afin de lui montrer leur adresse et de le décider à se laisser pratiquer l'opération de la taille, ils firent devant lui cette opération sur seize personnes atteintes de la même maladie. Toutes guérirent à l'exception d'une seule qui mourut en peu d'instant. Plus effrayé de la mort de cette personne que rassuré par la guérison des quinze autres, Arnoul ne voulut pas se laisser opérer. « Je pourrais bien, disait-il en latin, idiome qu'il parlait élégamment, quoique sa langue naturelle fût le tudesque, je pourrais bien acheter par une mort cruelle la guérison de mes douleurs. » N'ayant plus de confiance qu'en la miséricorde de Dieu, il envoya un courrier chercher en toute hâte le vénérable Gérard, fondateur de l'abbaye de Brogne, au diocèse de Namur. Gérard adjura d'abord le marquis des Flamands de donner aux pauvres le superflu de ses richesses ; après quoi il se mit en prières avec Arnoul, qu'il fit jeûner pendant trois jours, et bientôt, assure la chronique, le marquis fut délivré du calcul qui le faisait tant souffrir (1). Pour récompenser Gérard d'un si grand bienfait, il voulait le combler de présents : « Puisque nous avons abandonné nos propres biens, comment pourrions-nous accepter ceux d'autrui (2) ? » répondit le vertueux abbé. Gérard fut chargé par le comte Arnoul de rétablir le bon

(1) Cumque comes iste sacramentorum devotus participasset mysteriis, repente mingendi appetitus marchionem sepe dictum impellit, et, congruo pectore recessu, sine difficultate urentem emisit lapillum. — *Ibid.*

(2) « Si nostra, inquiens, dereliquimus, quomodo aliena accipiemus ! » — *Ibid.*

ordre à l'abbaye de Saint-Bertin, et il se trouvait bien digne d'une si haute mission ; car il était à peu près le seul homme du siècle qui eût conservé en Occident toute la pureté de la règle monastique.

Sur ces entrefaites, des événements se préparaient en France qui allaient rappeler de nouveau le marquis des Flamands sur la scène politique. Lorsque Louis d'Outremer eut en son pouvoir le jeune duc Richard, que les Normands lui avaient si imprudemment confié, il l'emmena dans sa forte ville de Laon. Afin de ne pas trop éveiller les susceptibilités il feignit de conserver une grande horreur de l'assassinat du duc Guillaume, et de vouloir en tirer vengeance ainsi qu'il l'avait hautement annoncé au peuple de Rouen. Le comte Arnoul lui-même eut peur que le roi se crût dans la nécessité de faire quelque démonstration hostile contre la Flandre. Il lui envoya donc à Laon dix livres d'or pur ; et, pour donner à la conscience du monarque une satisfaction que celui-ci pût invoquer, le cas échéant, il lui jura qu'il n'avait en rien trempé dans l'assassinat de Guillaume, promettant, si besoin était, de se purger de l'accusation par l'épreuve de l'eau froide ou bouillante, ou par le fer rouge (1). Le roi saisit cette occasion pour absoudre entièrement le marquis, et le jeune Richard fut gardé plus étroitement que jamais.

Le prince avait été confié à un chambellan nommé Osmond, chevalier d'origine normande, et beaucoup plus dévoué au fils de son ancien maître le comte Guillaume que

(1) Par eve freide n par boillant,  
U par fer chaunt de leu ar-laant.

*Chr. des ducs de N.* 1, 545.

le roi ne le pensait probablement (1). Osmond, qui cherchait à donner au noble enfant toute espèce de distraction, s'imagina un jour de l'emmener jouer sur la rivière qui coule au bas du mont où Laon est situé. Quand Osmond revint, il trouva la reine Engerberge, femme de Louis d'Outremer, dans une de ces colères de femme qui ne se peuvent dissimuler : au milieu des transports de sa fureur il entendit la reine proférer des menaces terribles contre Osmond, lui disant que, s'il emmenait encore l'enfant hors de la ville, elle lui ferait crever les yeux, et que, quant à Richard, pour l'empêcher de faire de si longues promenades, elle l'énerverait, c'est-à-dire lui brûlerait les jarrets, traitement affreux qui laissait la victime incapable de remuer. A de tels discours, Osmond ne douta plus que la reine venait de se faire l'interprète des intentions du roi et que Richard, dévoué désormais à une perpétuelle captivité, était en outre exposé à souffrir un jour d'horribles violences. Alors il fit secrètement connaître à ses amis de Normandie, et ils étaient nombreux, la situation où le duc se trouvait, leur disant que le malheureux enfant ne reverrait plus son pays natal (2), si Dieu n'inspirait des moyens de le tirer des mains du roi de France. L'enfant, par le conseil d'Osmond, contrefit le malade : il joua si bien son rôle que ceux qui le gardaient donnèrent dans le piège, et

(1) Un chevalier, un norçon,  
Sages et proz et gentis hom  
Où l'enfant Richarz oue sei,  
Qui mult l'ama par dreite fei.

*Ibid.*, 551.

(2) Ja ne vera mais Normandie.

*Ibid.*, 555.

finirent même par s'imaginer que Richard n'avait pas longtemps à vivre. Dans cette persuasion, ils regardaient comme superflu de le surveiller rigoureusement et négligeaient quelquefois de rester auprès de lui. Un jour, au moment où le roi et toute sa cour dînaient et que les gardes s'étaient éloignés, Osmond saisit le jeune prince, le revêt à la hâte de pauvres haillons, le lie au milieu d'une botte d'herbe, et, prenant la botte sous son bras, se dirige résolument vers les écuries comme s'il allait porter pitance à son cheval. Mettre la selle sur le destrier et sortir au galop de la ville en emportant le duc fut pour Osmond l'affaire d'un moment. Il ne cessa d'éperonner jusqu'à ce qu'il fût arrivé au château de Coucy qui appartenait alors à l'archevêque de Reims, et où un sûr asile lui était réservé ainsi qu'à son précieux fardeau.

Après sa délivrance, Richard fut pendant quelque temps en butte aux ambitieuses tentatives de Hugues-le-Grand, comte de Paris, et de Louis d'Outremer, qui, furieux d'avoir perdu une si belle proie, cherchait à la reprendre par force : ces deux rivaux s'unirent même un instant contre l'héritier de la Normandie ; mais leur alliance fut de courte durée. Harald, roi des Danois établis dans la Grande-Bretagne, avait amené par mer des secours à ses compatriotes et repoussé les princes coalisés. A la suite d'une entrevue avec Harald, entrevue qui, loin d'amener la paix, se termina par un massacre, Louis fut fait prisonnier et remis aux mains de Hugues-le-Grand, naguère son allié, qui profita d'un changement de fortune pour changer de politique. Afin de se soustraire au pouvoir de Hugues, Louis fut obligé de renoncer à ses prétentions sur la Normandie et de donner la ville de Laon, où il faisait son séjour habituel et qui était

la plus considérable de ses possessions. Peu de temps après, le comte de Paris, n'ayant pu rien enlever par la force des armes au jeune Richard, songea à ménager le mariage de ce riche souverain avec une de ses filles.

Louis d'Outremer l'apprit et s'en émut. Une telle union ajoutait, en effet, à la puissance déjà si redoutable des comtes de Paris. Le roi manda le marquis des Flamands pour aviser avec lui aux moyens d'empêcher le mariage. Il fut décidé que Louis réclamerait le concours de l'empereur Othon, son beau-frère; et Arnoul se chargea de l'aller trouver lui-même en Allemagne pour le décider à entrer en France avec une armée. L'empereur se rendit à l'invitation du marquis, et arriva bientôt à la tête de nombreux hommes d'armes.

Louis, désormais en position de prendre l'offensive, se jeta sur les terres des fils d'Herbert de Vermandois, alliés des Normands; puis, renforcé par l'arrivée de l'empereur, il se dirigea sur Reims. Le comte Arnoul et Erluin de Montreuil avaient joint leurs troupes à celles de l'empereur et du roi. L'archevêque de Reims, homme tout à fait dévoué à Hugues-le-Grand, refusa le passage à l'armée, qui mit aussitôt le siège devant la cité (1). On y jeta un grand nombre de flèches et de pierres; mais le courage et la constance des habitants ne se démentirent pas un instant devant cette formidable agression. Ceux qui tombaient blessés ou morts sur les murailles étaient à l'instant remplacés par de nouveaux combattants. Les citoyens de Reims semblaient renaître et se multiplier, tant ils apparaissaient nombreux et résolus, aux remparts, aux portes, partout où les

(1) *Rich. hist., ap. Pertz., v, 597.*

assiégeants portaient l'attaque. Au bout de quarante jours, Hugues envoya des députés au roi pour l'engager à lever le siège. Les habitants avaient fait de grandes pertes, et de leur côté Louis et ses alliés sacrifiaient beaucoup d'argent et d'hommes autour de Reims. L'archevêque et la ville donnèrent des otages à Louis d'Outremer pour l'assurer de leur fidélité, et l'armée partit enfin au mois de juillet 945. Elle se porta vers Paris, qu'elle fut sur le point d'investir pour en faire le siège ; mais le comte Arnoul, qui ne cessait de rêver l'anéantissement des mortels ennemis de sa famille, dissuada l'empereur d'attaquer la capitale des ducs de France et l'invita à pénétrer au cœur même de la Normandie. Il lui fit observer que ce serait perdre un temps précieux que d'assiéger une ville bien fortifiée, enlacée par les deux bras de la Seine, fleuve large et profond (1), et qu'il valait mieux se diriger vers Rouen, qui ne manquerait pas d'envoyer les clefs de ses portes lorsqu'elle apprendrait la venue d'une aussi puissante armée (2).

L'empereur se laissa persuader, et l'armée entra en Normandie. Arrivé à Cler-sur-Epte, Othon demanda au marquis si les clefs de Rouen ne lui étaient pas apportées. « Sire, lui dit Arnoul, la cité de Rouen est encore loin d'ici ;

- (1) Sire, fait-il, faites le bien.  
 Ceste cité, vez, ne erient rien :  
 Seigne s'i part, comme corone  
 La clot entor e avirone ;  
 Unques ne pout jor estre prise ,  
 Ce sai, par force ne conquise.

*Chr. des ducs de N., II, 102.*

- (2) Ainz qu'aies là tes genz menées  
 T'en serront les clefs aportées.

*Ibid.*

mais demain je vous ferai loger sur la rivière d'Andèle, dont l'eau est belle et limpide : de vastes prairies existent sur ses bords ; c'est un lieu fort propice pour y établir un camp, et je suis sûr qu'en cet endroit vous recevrez, avec des dons superbes, les clefs que la ville de Rouen ne peut manquer de vous envoyer (1). » En effet, le lendemain, vers le soir, l'armée établit ses tentes sur les bords de l'Andèle. On n'avait jamais vu dans le pays une si nombreuse et si riche chevalerie : ce n'était partout que pavillons de drap d'or, de pourpre et autres étoffes précieuses (2). Cependant les clefs de Rouen n'arrivaient pas. L'empereur appela le comte Arnoul. — « Et les clefs de Rouen ! » lui dit-il. — « Sire, je m'émerveille qu'elles ne soient pas encore entre vos mains : il faut que ces Normands soient des gens bien orgueilleux (3) ; mais allez-vous-en devant la ville, et elle se rendra. » L'empereur commençait à être assez mécontent du comte Arnoul : cependant il se laissa convaincre de nouveau ; d'ailleurs il était trop engagé dans le pays pour rétrograder. Il monta donc tout armé sur son cheval de bataille, et poursuivit sa route vers Rouen à la tête de ses chevaliers. Parmi ces derniers se trouvait un neveu d'Othon, jeune baron plein de valeur et de courtoisie, dont le nom est resté ignoré (4). L'empereur l'aimait beaucoup et avait grande

(1) Là vos aporтерont les clefs  
E dons granz, beaus, riches et teus  
Qui vaudront maint marc d'argent.

*Ibid.*, 104.

(2) *Ibid.*

(3) Sire, dist li cuens, chi! de Ruem sont molt orgheleus. — *Li Estore des Ducs de N.*, f° 140.

(4) Chevaliers proz, sage e corteis ;  
Molt par aveit d'armes grant pris,  
Son nou ne sai n'escrit ne l'uns.

*Chron. des ducs de N.*, II, 108

confiance en lui : il le dépêcha avec quelques hommes d'armes, croyant sans doute qu'il allait lui rapporter les clefs de Rouen. Plus on approchait de la ville, plus les assurances du marquis des Flamands devenaient formelles et positives ; Othon ne prévoyait pas même qu'une résistance fût possible. Il se trompait ; car à peine la troupe d'avant-garde commandée par son neveu fut-elle en vue de la ville, que les Normands sortirent en grand nombre, tombèrent dessus et la massacrèrent entièrement. Le jeune prince, qui s'était précipité en avant, fut tué sur le pont de ce que l'on appelait alors la porte Beauvoisine, laquelle était située sur l'emplacement actuel de la place des Carmes (1). L'empereur, dans la première explosion de sa fureur, songea moins à s'en prendre au comte Arnoul de ce désastre qu'aux habitants de Rouen eux-mêmes. Il entourra la ville et en commença aussitôt le siège. Loin de vouloir se rendre, les Normands, au contraire, depuis qu'ils avaient connu l'approche des coalisés, s'étaient préparés à leur opposer dans la capitale du duché une vigoureuse résistance ; et c'est là qu'ils avaient concentré toutes leurs forces. Les tentatives qu'à plusieurs reprises firent les assiégeants pour donner l'assaut n'aboutirent qu'à leur faire perdre beaucoup de monde. En vain avaient-ils, non loin des murailles, dressé de grands échafauds d'où ils lançaient, au moyen de balistes et de mangonneaux, de grosses pierres et des pieux aigus ; en vain des milliers d'arbalétriers faisaient-ils pleuvoir du haut de ces machines sur la ville

(1) *Defungitur super pontem (portæ Belvacensis) mucronibus et lanceis nepos regis.* — *Dudo. S. Quint ap. Duchesne, 132.*

une grêle de flèches (1) : le courage des assiégés n'en paraissait pas seulement ébranlé. Othon alors fit demander au duc Richard une trêve qui lui fut accordée et pendant laquelle il eut même le loisir d'entrer en ville, d'aller faire ses oraisons à l'église de Saint-Ouen, et de voir par ses propres yeux combien Arnoul l'avait abusé sur le compte des Normands. En effet, leurs gens d'armes étaient nombreux, leurs moyens de défense parfaitement combinés, et il fut aisé à l'empereur de s'apercevoir que jamais Rouen n'avait dû songer à envoyer ses clefs à qui que ce fût. Il entra en grande fureur contre Arnoul, appela plusieurs seigneurs, et tint conseil avec eux sur ce qu'il devait faire en cette occurrence. Il voulait se saisir du marquis des Flamands et le livrer au jeune Richard ; c'est ce qui pouvait advenir de plus malheureux à Arnoul meurtrier du comte Guillaume, et sur lequel le duc ne manquerait pas de venger cruellement la mort de son père (2). Les barons détournèrent l'empereur de ce projet en lui remontrant qu'il y aurait là trahison, et qu'il valait mieux adopter un autre moyen de punir Arnoul. Tandis que l'empereur, dont la colère ne s'apaisait point, ne savait encore quel parti prendre, le marquis des

(1) Lor lancent d'amunt pens agus,  
 Chaillous e pieres e quarreaus,  
 Puis font jeter lor maugoneaus.  
 . . . . .  
 Des bretesches, d'eschaafauz  
 Garniz e batailluz e hanz  
 Traient quarreaus aibaestiers.

*Chron. des ducs de N.*, II, 128.

(2) Si lor dist que par le conte de Flandres estoient il li venu ; ma's il le feroit prendre et il l'envoieroit au duc, puis se vengast bien de la mort de son pe.e. — *Li Esterz*, etc., f<sup>o</sup> 140 v<sup>o</sup>.

Flamands, voyant qu'une trame secrète s'ourdissait contre lui, délogea précipitamment au milieu de la nuit avec tout son monde. On ne s'attendait pas à cette fuite; et le désordre qu'elle occasionna dans le camp fit croire que les Normands étaient sortis de la ville pour se jeter sur les assiégeants. Ceux-ci, dans leur épouvante, mirent le feu aux tentes et se sauvèrent : ce fut une effroyable confusion. Les gens de la ville s'en aperçurent et commencèrent alors à poursuivre réellement les troupes de l'empereur et celles du roi, qui, ne connaissant pas les chemins, erraient çà et là dans la campagne. Le gros des fuyards fut atteint par les Normands, qui, postés en embuscade dans un bois qu'on appelait la forêt de Maupertuis, tombèrent sur eux, leur tuèrent beaucoup de monde, et leur prirent tout ce qu'ils emportaient de bagages (1). L'empereur et le roi furent pourchassés de la sorte jusqu'à Amiens, où ils trouvèrent enfin un abri. Quant aux Normands, ils retournèrent chez eux, rapportant de riches dépouilles à leur duc, et rendant grâce à Dieu du succès de cette aventure (2).

Othon, plus exaspéré que jamais contre Arnoul, résolut de lui faire payer cher des désastres dont il était la cause première. Après s'être un peu reposé à Amiens et avoir mis l'ordre dans son armée, il gagna le marquisat d'Arnoul. Il n'est pas resté de détails touchant cette expédition; on sait seulement que l'empereur, ne pouvant atteindre le suzerain, fit tomber sur les vassaux le poids de sa colère. Pillant, brûlant, ravageant tout en Flandre, il pénétra jusqu'à Gand, ville alors renfermée entre la Lys et l'Escaut.

(1) *Ibid.*

(2) Et donnèrent tout leur guaing à lor seignor et merchièrent Dieu moult durement de lor aventure. — *Ibid.*

Ce fut, pense-t-on, lors de cette expédition que l'empereur prit sur Arnoul et réunit à l'Allemagne une portion de pays située sur la rive gauche de l'Escaut. Pour assurer la défense de cette contrée il fit bâtir près de l'abbaye de Saint-Bavon un château fort qui dominait Gand, et à partir duquel il creusa un large fossé (1) jusqu'au bras occidental de l'Escaut appelé aujourd'hui le Hont. Un comte nommé Wichman, de la maison saxonne des Billung, fut préposé à la garde de cette forteresse. Wichman passe pour être le premier châtelain de Gand; et, malgré son origine et la nature tout hostile de ses fonctions, il épousa cependant Lutgarde, la propre fille du marquis des Flamands, lequel, à ce qu'il paraît, avait fini par vouloir ce qu'il n'avait pu empêcher, c'est-à-dire la domination impériale jusque sur ses frontières. Dans la suite, pourtant, les comtes de Flandre réussirent à se débarrasser de ce dangereux voisinage.

Peu d'années s'étaient écoulées depuis que les provinces belgiques avaient vu disparaître ces barbares du Nord, qui, pendant plus d'un siècle, leur avaient causé tant de maux, lorsqu'un fléau du même genre vint les assaillir. Les Madgyars, appelés par les Germains *Ungren*, d'où nous leur avons donné le nom de Hongrois, obéissant les derniers à l'impulsion qui précipita sur l'Europe tant de hordes sauvages, apparurent tout-à-coup en Belgique. Originaires du nord de l'Asie, ils étaient descendus vers la mer Noire, puis dans le bassin du Theiss et sur le Danube, d'où ils faisaient des incursions en Germanie, en Italie, et, comme on le voit, jusque dans les Gaules. On crut qu'ils allaient, à la manière des Normands, piller et détruire ensuite systématiquement

1) Commu sous le nom d'*Ottogacht*, fosse d'Othou.

tout ce qui leur tomberait sous la main. Il n'en fit rien ; et cette invasion n'est qu'un fait isolé qui, fort heureusement, ne se reproduisit pas, comme on le craignait. Toutefois, l'apparition des Hongrois laissa des traces sanglantes dans le pays ; et le siège de la vieille cité épiscopale de Cambrai est resté dans le souvenir des peuples, en raison de l'horreur qu'il avait primitivement inspirée.

Au printemps de l'année 953, l'approche des Hongrois, qui venaient de ravager le Hainaut et une partie de la Flandre, fut signalée dans Cambrai. Cette ville était déjà soumise, sinon de droit, du moins de fait, à la souveraineté temporelle de ses évêques et relevait de l'empereur d'Allemagne, qui même y eut un délégué sous le nom de comte jusqu'en l'an 1007. Elle ne faisait point partie des domaines d'Arnoul, mais elle se trouvait, à cause de sa situation, placée sous la garde naturelle des comtes de Flandre ; elle leur demandait souvent secours et protection, et ils ne tardèrent même pas à prendre le titre d'avoué ou de défenseur de son église. Néanmoins Cambrai et son territoire, bien qu'enclavés entre les terres de princes puissants et envahisseurs, formèrent, pendant tout le moyen-âge, un état libre et indépendant. C'était une sorte de petit empire sacerdotal dont la suprématie spirituelle, qui s'étendait sur la majeure portion de la Flandre et du Hainaut, le fit respecter de ses voisins, mais ne l'empêcha pas, comme nous le verrons bientôt, d'être en proie, dans son propre sein, à des dissensions politiques fort graves. Lorsque les Hongrois se répandirent aux environs de Cambrai, la ville avait pour évêque le seigneur Fulbert, homme dont l'esprit plein de prudence et de sagacité ne se laissa point abattre par l'imminence du danger. Il n'y avait de secours à atten-

dre ni du comte Arnoul ni de l'empereur, lesquels précisément alors se trouvaient en guerre l'un contre l'autre; le comte de Hainaut, pour se dégarnir de ses hommes d'armes, n'était pas assez sûr de ne plus revoir les barbares qui venaient de ravager tout le pays d'entre Sambre et Meuse, de piller les abbayes de Lobbes, de Liessies et d'Hautmont. En Vermandois l'on se tenait sur le qui-vive. Il fallait donc compter sur ses propres forces et sur la miséricorde de Dieu. C'est ce que fit l'évêque Fulbert; et bientôt la ville se trouva en bon état de défense (1). Ce qu'on nommait en ce temps-là une ville était un assemblage de maisons de bois, de terre ou de pierres, grossièrement façonnées, recouvertes en chaume pour la plupart et disséminées autour des églises et des monastères. Des remparts de terre élevés, lors de l'invasion des Normands, se dressaient aux endroits où n'existaient point de barrière naturelle. A Cambrai, l'Escaut coulait au bas de la ville et dans le centre se trouvait le bourg ou château bâti très-solide-ment en pierre et flanqué de tours carrées. Cette enceinte renfermait l'église cathédrale, le palais de l'évêque et un monastère nommé l'abbaye de Saint-Aubert, fondé très-anciennement. Le bourg était un lieu qu'on avait cherché à rendre inexpugnable; Fulbert y fit transporter le corps de saint Géri, l'un des premiers évêques de Cambrai. Là ces reliques vénérables étaient moins exposées aux profanations des païens que dans l'église bâtie en dehors du bourg sur la colline où depuis Charles-Quint éleva une ci-

(1) Quo perterritus Fulbertus episcopus, impigre imminentem ruinam prævidens, urbem attentiore cura muniri exercebat... — *Baldrici Chron. Cameracense et Atrabatense*, edit. A. Le Glay, 112.

tadelle. Cette église devint en effet l'objet de la fureur sacrilège des Hongrois.

Le 8 des ides d'avril, les barbares mirent enfin le siège devant Cambrai. Toute leur science militaire consistait dans la vigueur de l'attaque (1). Ils se précipitèrent contre la ville avec une impétuosité toute sauvage. Mais l'évêque et ses vassaux étaient à leur poste; et ils reçurent le choc avec calme et intrépidité, quoiqu'ils fussent bien inférieurs en nombre. Ces assauts durèrent trois jours consécutifs; et pendant ces trois jours les assaillants furent sans cesse repoussés hors de la première enceinte. Néanmoins les Cambrésiens avaient beaucoup souffert et se trouvaient fort affaiblis : ils jugèrent prudent de se retirer derrière les murailles qui protégeaient la cité proprement dite. Alors les Hongrois, ne rencontrant plus de résistance extérieure, pillent les maisons du faubourg, les brûlent et dirigent ensuite tous leurs efforts contre les murs du bourg qu'à plusieurs reprises ils tentent, mais en vain, d'escalader. Cependant, fatigués d'une lutte meurtrière et sans résultat, ils vont camper, non loin de la ville, dans les prairies qui bordent la rive gauche de l'Escaut.

Les Cambrésiens craignaient que ce ne fût afin de réparer leurs forces et reprendre l'attaque avec plus de vigueur. Mais un jour ils furent bien surpris de voir du haut de leurs remparts les ennemis faire un mouvement et s'éloigner un peu. Cette apparence de retraite, tout en les remplissant de joie et d'orgueil, leur suggéra une idée de vengeance fort patriotique assurément, mais aussi fort

(1) *Ipsi Hungari, promptiore impetu disciplinam preferentes, huic urbi adcolarunt.* — *Ibid.*, 113.

imprudente. Tandis qu'une dernière troupe de Hongrois sortait des retranchements du camp, sous la conduite d'un chef qu'on disait être le neveu du roi même des Hongrois, Eudes, homme énergique et décidé (1), quitte précipitamment son poste avec quelques frères d'armes auxquels, dit la chronique, « l'amour de la patrie en deuil inspirait le mépris de la mort (2), » et se jette sur le groupe d'ennemis qui cheminait alors dans un étroit et profond sentier. Le chef des Hongrois, enveloppé de toutes parts, se défend courageusement, lui et ses compagnons, tout en cherchant à se faire jour et à s'échapper. Il tue de sa main plusieurs Cambrésiens, mais enfin il succombe ; son cadavre reste au pouvoir d'Eudes et sa tête sanglante est rapportée dans la ville comme trophée. On la place au bout d'une pique dans l'endroit le plus apparent des murailles. Les bourgeois triomphaient sans trop songer que cette représaille en allait provoquer, de la part de l'ennemi, une autre non moins cruelle. En effet, la rage des Hongrois fut au comble lorsqu'ayant appris le massacre des leurs ils virent la tête du prince fixée sur les murailles en signe de dérision. Bulgion, ainsi s'appelait le roi ou chef des barbares, revint aussitôt sous les remparts, transporté d'une douloureuse colère. Le siège recommence avec un acharnement qu'alimente l'aspect de cette tête qui du haut des murailles semble crier vengeance. On combat avec fureur ; on échange une grêle de traits ; bien des gens tombent morts de part et d'autre. Pendant ces scènes de carnage, l'évêque Fulbert tantôt se tient dans la cathédrale, implorant le secours de la Vierge, tantôt

(1) *Odo vir acris consilii et merite promptior...* — *Ibid.*

(2) *Quibus affectus patrie ruinae contemptum mortis infuderat* — *Ibid.*

se prosterne devant la châsse du bienheureux Géri, le conjurant d'avoir pitié de ce siège épiscopal dont il est le patron, de ces braves citoyens qui se battent pour défendre ses précieux restes (1); tantôt il parcourt les remparts, donnant ses instructions, encourageant chaque homme d'armes. « C'est Dieu, leur dit-il, qui combat contre les barbares; c'est Dieu qui doit remporter la victoire (2). »

Cependant, accablés de lassitude et désespérant pour la seconde fois de pouvoir jamais s'emparer de la ville, les Hongrois pensèrent qu'ils feraient bien de lever le siège. Avant de quitter leurs positions, ils proposèrent aux assiégés un traité de paix. Ils tenaient surtout à ce qu'on leur rendît la tête du prince, moyennant quoi ils s'engageaient à remettre tout le butin, tous les prisonniers, tout ce qu'ils avaient pris aux environs de la ville. Puis ils déposeraient les armes et concluraient la paix.

Les assiégés qui soupçonnaient quelque piège dans ces propositions, les repoussèrent. Ce refus exaspéra tellement les Hongrois qu'ils ne songèrent plus à s'en aller. Changeant de tactique, ils abandonnèrent l'attaque des remparts et se mirent en mesure d'incendier l'église au moyen de traits flambants qu'ils lançaient à l'envi sur les parties saillantes de l'édifice. Cette manœuvre inattendue déconcerta les Cimbriens. L'effroi et l'abatement avaient succédé à leur belliqueuse ardeur; et ils auraient sans doute laissé brûler leur vieille cathédrale, si un clerc, nommé Sarrald, ne fût monté courageusement sur le faite de l'é-

(1) *Ibid.*, 114.

(2) *Dei enim esse contra alienigenas pugnam, illi futuram victoriam...*  
— *Ibid.*

glise. Là, il s'attache par de faibles cordes aux poutres du clocher et, suspendu ainsi en l'air, exposé aux flèches enflammées de l'ennemi, il court sur l'arête du toit, répandant l'eau, qu'on lui avance d'en bas, sur tous les endroits où le feu se déclare. Les Hongrois virent bientôt que leurs tentatives seraient encore une fois superflues de ce côté; alors ils concentrèrent leurs efforts sur l'église de Saint-Géri, placée, comme nous l'avons dit, en dehors du bourg. C'était un monument construit avec beaucoup de richesse et de solidité, ce qui fit penser aux Hongrois qu'il renfermait de précieux trésors; ils ne se trompaient pas (1). Les chanoines, aidés de leurs vassaux, se préparaient à opposer une résistance acharnée. Les Hongrois se ruèrent vainement sur les grosses murailles, au bas desquelles ils étaient écrasés à coups de pierres, ou tués à coups de flèches; vainement ils essayèrent d'incendier la toiture, qui, couverte en plomb, ne présentait guère d'action au feu. Ils songeaient déjà à se retirer, lorsque, du haut du clocher, un clerc, aussi furieux que malavisé, décocha une flèche au milieu de leurs rangs.

Exaspérés par cette provocation, les Hongrois revinrent contre le monastère avec un redoublement de rage. L'attaque fut si violente et si longue que les assiégés succombèrent enfin. Les barbares se répandent bientôt à travers l'abbaye; tout ce qu'ils rencontrent est égorgé sans pitié. L'histoire nous a conservé les noms des principaux clercs qui périrent en cette circonstance : c'étaient Auffride, Anselme,

(1) *Decoram et venerabilem basilicam S. Gangerici, ut scilicet superbis aedificiis, exterius insignitam ita etiam interius multis pecuniis et rati refertam, facto agnigne nitabantur irumpere. — Ibid., 116.*

Grinbert, Thierrî et Gention (1) : bien d'autres encore subirent un douloureux martyre. Quand il ne resta plus personne à massacrer, les Hongrois dépouillèrent le monastère et l'église de leurs reliquaires, de leurs trésors, de leurs ornements, après quoi ils mirent le feu aux lambris, et bientôt les flammes dévorèrent cet antique et vénérable monument. On vit alors la terre se joncher de ses débris fumants ; on vit le plomb des toitures couler en longs ruisseaux sur la pente de la colline et inonder les rues et les fossés d'alentour. Pendant ce temps, les Hongrois s'en allaient emmenant leurs captifs et emportant un immense butin (2).

Cette invasion de barbares, en forçant le comte Arnoul à veiller sur ses propres domaines, l'empêchait de prêter assistance au roi Louis, dont la position devenait de plus en plus précaire. Abandonné de chacun, le prince se retira au delà du Rhin près de l'empereur Othon. Là il se plaignit au concile d'Ingelheim des trahisons de Hugues, et surtout des imputations calomnieuses que celui-ci portait contre lui. Hugues prétendait, en effet, que Louis était tellement idiot qu'il se trouvait incapable de régner. Le roi offrit au concile de se défendre de ces imputations soit par le jugement de l'empereur Othon, soit par un combat singulier (3).

Hugues fut excommunié par les évêques réunis à Ingelheim ; mais l'anathème ecclésiastique ne l'empêcha point de

(1) Ex clericis quoque Aufridum, Anselmum, Grinbertum, Theodericum, Gentionem exanimant. — *Ibid.*

(2) Post hæc congregatis captivis, cum infinita præda abcesserunt. — *Ibid.*, 117.

(3) *Script. rer. Franc.*, VIII, 202.

continuer la guerre plus rudement que jamais. Louis cependant ne restait pas oisif : de la Germanie il alla à plusieurs reprises dans les provinces du Midi, dont les seigneurs lui donnèrent quelques secours qui l'aiderent à reprendre la ville de Laon. Il n'en jouit pas long-temps ; car il mourut en 954, à Reims, dans le palais de l'archevêque, qui avait bien voulu lui donner l'hospitalité.

Tandis que ces choses se passaient, le comte Arnoul mariait son fils Bauduin à Mathilde, sœur de ce Wichman châtelain de Gand pour l'empereur et qui avait déjà épousé Lutgarde, sœur aînée de Bauduin. Arnoul concluait ainsi une double alliance avec la maison de Saxe ; alliance qui lui assurait un appui en Germanie alors qu'il n'avait plus rien à espérer des princes francs de sa famille, dont la puissance allait bientôt s'éteindre à jamais.

Dans un temps où le gouvernement des grands bénéfices concédés par les conquérants ou leurs descendants n'offrait point encore ces complications politiques que devait y introduire le développement du système féodal, les princes s'occupaient volontiers de l'administration des abbayes. Naguère nous avons vu Arnoul, obéissant aux conseils de Gérard, abbé de Brogne, réformer le monastère de Saint-Bertin ; en 954, son neveu Hildebrand, abbé de Saint-Bertin, lui inspira la pensée de réformer également le monastère de Saint-Vaast d'Arras et de ramener les moines à l'observance de l'ancienne règle. Ces réformes ne se faisaient point sans obstacle, car la corruption n'atteignait que trop souvent les moines et les entraînait hors des voies de l'existence régulière et sainte à laquelle ils s'étaient primitivement voués. La force venait en aide à la raison. L'intervention du pouvoir temporel dans les affaires ecclésiastiques n'était point rare à cette

époque ; et ce qui le fut encore moins, c'était l'action de la religion sur les événements d'une nature toute matérielle et terrestre : action bienfaitrice, du reste, dans un siècle plein de barbarie, influence heureuse sous laquelle s'élaborait peu à peu le long et pénible enfantement de la civilisation. Aux deux éléments théocratique et aristocratique vint bientôt s'en mêler un troisième, l'élément populaire, inconnu jusqu'alors. En effet, la majeure portion du peuple, c'est-à-dire la classe des serfs, ne faisait point pour ainsi dire partie de l'ordre social ; et l'on peut regarder comme un grave phénomène sa participation première aux événements politiques. Or nous trouvons dans un fait qui se passa à Cambrai, vers 958, le plus lointain signal de cette régénération qui bientôt va s'accomplir dans les provinces septentrionales de l'ancienne Gaule, et dont nous aurons à reproduire les phases les plus importantes : nous voulons parler de l'affranchissement des communes.

A l'évêque Fulbert, qui avait toujours vécu en bonne intelligence avec les Cambrésiens, succéda un prélat qui ne l'était réellement que de nom. Bérengaire, issu d'une illustre famille de Germanie, tenait à l'empereur Othon par de très-proches liens, et cette circonstance l'avait, malgré toute son indignité, élevé à l'épiscopat. Il s'était en effet beaucoup plus occupé des choses profanes que des intérêts de l'Église. La noblesse de sa race lui avait inspiré un tel orgueil qu'il n'avait pas craint de se charger d'un ministère peu en harmonie avec ses goûts et son genre de vie tout mondains. Ses mœurs étaient, dit-on, si farouches que non-seulement son langage tudesque, tombé en désuétude depuis long-temps en Cambrésis, mais encore sa manière de vivre le faisaient considérer par son peuple comme un

vrai barbare (1). On le haïssait instinctivement avant même que son arrogance et ses persécutions fussent venues justifier cette antipathie. De graves dissensions, des luttes très-animées ne tardèrent pas à s'élever entre l'évêque et ses sujets, gens du reste, de leur côté, très-farouches et fort peu traitables (2).

Un jour Bérengaire se rendit en Germanie pour faire sa cour à l'empereur ; et, comme il tardait quelque temps à retourner vers son diocèse dont il se souciait médiocrement, les bourgeois, réunis par une seule et même pensée, se liguèrent contre lui, s'engageant, par serment, à lui fermer les portes quand il reviendrait. L'évêque, après avoir terminé ses affaires, reprit la route de son siège épiscopal et, chemin faisant, apprit la conjuration tramée contre sa personne. Sentant bien que seul il ne pourrait rien contre tout un peuple en insurrection, il rebroussa chemin plein de dépit et de colère. Il s'adressa à Brunon qui tenait alors, sous les ordres de son frère, le gouvernement de l'empire, lui exposa sa situation, et le supplia de lui donner des forces suffisantes pour mettre à la raison les bourgeois révoltés. On accueillit sa demande, et on lui donna une assez forte armée. Afin de mieux assurer sa vengeance, Bérengaire alla trouver le comte Arnoul, le priant de joindre ses troupes à celles de l'empereur pour marcher sur Cambrai. Arnoul n'en était pas trop d'avis ; mais l'évêque lui ayant promis

(1) Qui quoniam magis secularibus quam ecclesiasticis negotiis implicatus, per excellentis prosapie sublimitatem, animum quodam pulsa jactantie attollebat, morum et vite oppugnationibus, sumpto officio contraibat. Hic etiam tante feritatis exitisse dicitur, ut non modo lingua et natione, sed etiam moribus populo suo barbarus esse videretur. — *Bald. Chron. Cambrac. et Atrebat.*, 125.

(2) *Ibid.*

la terre de Lambres qui de temps immémorial appartenait à son église cathédrale, le marquis des Flamands lui prêta son appui. A l'approche de forces si imposantes, les Cambrésiens eurent peur et se hâtèrent de faire dire à leur évêque qu'il pouvait rentrer sans défiance. Bérengaire alors congédia les troupes et rentra sans encombre dans la ville, escorté de ses seuls officiers. La chose en resta là pendant quelque temps; mais l'évêque n'avait jamais pu effacer de son esprit le souvenir de l'affront dont il avait été l'objet de la part de ses sujets. La vengeance couvait dans son cœur : elle fut terrible. Ayant fait venir clandestinement dans la ville des hommes d'armes qu'il avait soudoyés, il attaqua subitement et à l'improviste les bourgeois sans défense, les pourchassant comme des bêtes fauves à travers les rues et les places. Les soldats, enivrés par l'odeur du sang, poursuivirent leurs victimes jusque dans l'église de Saint-Géri, où les malheureux bourgeois avaient cru trouver un asile inviolable. Ces forcenés les saisissaient jusqu'aux marches de l'autel et les mutilaient horriblement. Aux uns, ils coupaient les pieds et les mains; ils crevaient les yeux aux autres, ou bien leur marquaient le front d'un fer rouge (1). Quand cette boucherie fut terminée, l'évêque, furieux, fit remplir un chariot des armes prises sur les bourgeois et l'envoya, comme trophée de sa vengeance et de sa victoire, aux compagnons de sa vie déréglée qu'il avait réunis dans une maison de plaisance à lui appartenant, nommée le château de Béthencourt (2).

(1) « Continuo namque armati limen sanctissimæ adis absque reverentiæ modo irrupentes, alios interfecerunt, alios truncatis manibus et pedibus demembrarunt; quibusdam vero oculos fodiebant, quibusdam frontes ferro ardente notabant. » — *Ibid.*, 128.

(2) *Ibid.*

On conçoit que les alliances avec un tel homme devaient être fort peu honorables et profitables. Aussi le comte Arnoul ne tarda-t-il pas à regretter de lui avoir jadis prêté aide et assistance quand il était revenu à Cambrai.

En effet, Bérengaire, plus grand guerroyeur que digne évêque, profitant de l'éloignement du comte, se jeta de force sur le bourg de Lambres que naguère il avait concédé à ce dernier pour prix de ses services. Il menaça Arnoul de mettre toute la Flandre en combustion s'il s'avisait de vouloir le lui reprendre. Il enleva également à l'Église de Cambrai les villages de Coureng et de Ferrières, et en donna les bénéfices à un homme d'armes de ses amis.

Bérengaire reçut bientôt le châtement de ses forfaits ; et, s'il faut en croire la tradition, ce fut sa conscience elle-même qui fit l'office de bourreau pour le tuer. Il partit pour Cologne : une nuit qu'il reposait à demi éveillé dans son lit, le bienheureux Géri, dont il avait si cruellement profané le temple, lui apparut et, après lui avoir reproché ses crimes, le frappa vigoureusement du bâton qu'il tenait à la main. Bérengaire se leva, criant, gémissant, appelant ses serviteurs. Il mourut peu de temps après des suites de cette terrible vision (1).

Cependant le comte Arnoul commençait à vieillir. Désormais occupé des propres affaires de ses états, on ne le voit plus guère se mêler aux événements politiques qui suivirent la mort de Louis d'Outremer. Ils étaient d'ailleurs d'une nature assez pacifique. Hugues-le-Grand, agissant à l'égard du fils comme il avait fait jadis pour le père, protégea le jeune Lothaire que la veuve du roi franc ne craignit pas

(1) « Ex qua percussione aliquandiu elaborans (certa res est) non multo post interiit » — *Ibid.*, 170

de confier à sa générosité. Lothaire, par ses soins, fut même bientôt reconnu des seigneurs de France, de Bourgogne et d'Aquitaine. Peu de temps après, Hugues mourut laissant deux fils, dont l'un était appelé à la haute destinée de fonder une dynastie nouvelle, grâce à l'affaiblissement continu auquel son père avait réduit la race carlovingienne. Mais jusque-là le comte Arnoul eut encore la satisfaction de voir régner le dernier prince de cette famille de Charlemagne à laquelle il appartenait lui-même, et dont il était demeuré le soutien fidèle. Sentant que sa fin ne pouvait être bien éloignée, il rendit, pour le repos de sa conscience, plusieurs des biens qu'il avait enlevés aux abbayes, surtout à celles de Gand, de Marchiennes et de Saint-Bertin. Puis il appela au gouvernement son fils Bauduin déjà dans la force de l'âge, et marié depuis quelques années à Mathilde de Saxe, sœur du comte Wichman, dont il a été parlé. Bauduin, au dire des chroniques, était un prince qui ne manquait ni d'habileté ni de prudence. On lui attribue l'agrandissement et la fortification des villes d'Ypres, Furnes, Bergues, Bourgbourg, Dixmude, Aldenbourg, Rodenbourg, Roulers et autres localités : c'est également au temps de son administration qu'on fait remonter l'établissement des premiers marchés réguliers et des foires dans les villes de Bruges, Tourhout, Courtrai et Cassel ; les progrès du commerce par voie d'échange, la seule connue alors ; l'industrie des tissages, source de la prospérité future des provinces flamandes. Il aurait sans doute fait plus encore, mais la mort l'en empêcha. Bauduin venait de conduire un puissant secours au roi Lothaire, alors en guerre contre les Normands, et de déployer une grande valeur en plusieurs circonstances, lorsqu'à son retour il fut surpris dans l'abbaye de Saint-

Bertin par la petite-vérole qui l'emporta le 1<sup>er</sup> janvier 961. Sa femme Mathilde lui avait donné un fils que l'on appela du nom de son grand-père Arnoul; mais il était bien jeune encore, et, pendant sa minorité, Arnoul-le-Vieux se décida à reprendre cette couronne qu'il avait si long-temps portée.

Le zèle que le marquis montrait depuis longues années pour les intérêts de la religion, se raviva surtout dans les derniers temps de sa vie; car il sentait alors plus que jamais le besoin d'expié toutes les mauvaises choses dont il devait rendre bientôt compte à Dieu. Entre autres monuments de la pieuse libéralité d'Arnoul à la fin de ses jours, il nous reste une sorte de testament dont la teneur mérite d'être ici rapportée :

« Moi, Arnoul, je me reconnais coupable et pécheur. J'ai songé au salut de mon âme et à l'avis que le Seigneur donne dans son Évangile : Veillez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure. Ainsi, j'ai fait écrire ces lettres afin que mes fidèles connaissent ce que le Seigneur m'a donné en or, en argent, en vêtements, en chevaux, en bêtes de somme, en troupeaux, en subsistances, en vivres, en fromages et en toutes autres choses. S'il m'arrivait une mort subite qui m'empêchât de distribuer ces biens selon ma volonté, que mon épouse et mes enfants aient une moitié de ma fortune, et que l'autre moitié soit donnée pour la rédemption de mon âme aux monastères et aux églises érigées sur mes terres, aux pèlerins, aux faibles, aux veuves, aux orphelins et aux pauvres. Sachez donc tous, mes fidèles, que j'ai donné au monastère de Saint-Pierre, dans le lieu appelé Blandin, où mon père et ma mère reposent inhumés, le fise nommé Madlingen; une terre capable de nourrir cent brebis et tout le produit annuel quelconque

desdites brebis. Je vous prie aussi, vous tous mes fidèles, par l'amour du Dieu tout-puissant et de ses saints, par la foi que vous m'avez jurée, que, sur l'argent offert par moi au Dieu tout-puissant par les mains du moine Gérard, vous en donniez deux tiers au lieu susdit de Saint-Pierre, où repose Amalberge, vierge du Christ, et la troisième part à trente monastères par moi désignés audit Gérard. De manière qu'aucun de mes proches ni mon épouse ne puissent faire de ce trésor livré par moi à mon rédempteur que ce que j'en ai moi-même ordonné. Si quelqu'un enfreint ma volonté, qu'il encoure la colère du Dieu tout-puissant; qu'à perpétuité il éprouve le ressentiment de saint Pierre, porte-clefs des cieux, et celui de tous les saints, etc. (1).

Enfin le 27 mars 964, après quarante-huit ans de règne, il alla rejoindre les deux Bauduin. Un siècle entier donnait alors sa consécration à la vicille dynastie flamande, siècle de barbarie, à la vérité, signalé seulement par des actes isolés, sans enchaînement, sans résultats appréciables, époque crépusculaire, s'il est permis de parler ainsi, au milieu de laquelle il est difficile de trouver un seul germe de civilisation, mais qu'il est bon de connaître comme point de départ et comme terme de comparaison.

(1) *Annales abbatie Sancti Petri Blandiniensis*, edit. Van de Putte, 98.

### III

ARNOUL-LE-JEUNE. — BAUDUIN-BELLE-BARBE.

964 — 1036

Invasion de Lothaire. — Mort de Tetdon, évêque de Cambrai. — Séjour de Charles, duc de Lorraine, à Cambrai. — Prétentions de Guillaume de Ponthieu. — État de la Flandre et du Hainaut. — Tyrannie du comte Rainier. — Mission de Bruno, archevêque de Cologne, vicaire impérial. — Tentatives des fils de Rainier contre le Hainaut. — Usurpation de Hugues Capet ; sa lutte avec Charles, duc de Lorraine. — Hugues Capet envahit la Flandre. — Mort d'Arnoul-le-Jeune. — Troubles pendant la minorité de Bauduin Belle-Barbe. — Origine et attributions des châtelains. — Révolte d'Elbodon, châtelain de Courtrai. — Guerre de Bauduin avec Godefroi, duc de Lorraine, et par suite avec l'empire. — Paix avec l'empereur. — Flandre impériale. — Peste. — Inondation. — Comète. — Rébellion de Bauduin-le-Jeune, fils de Bauduin Belle-Barbe. — Avènement de Henri au trône de France. — Mort de Bauduin Belle-Barbe.

Aussitôt qu'Arnoul-le-Vieux eut fermé les yeux, le roi Lothaire, oubliant les services rendus depuis cent ans à la dynastie carlovingienne par les marquis flamands, fondit sur les domaines du jeune Arnoul.

Après s'être emparé des puissantes abbayes de Saint-Amand, de Saint-Vaast-d'Arras et du château de cette dernière ville, Lothaire enleva Douai et envahit toute la contrée jusqu'à la Lys (1). Il mit dans cette expédition tant

(1) *Baldrici chron.*, 157.

de fougue et d'impétuosité que l'évêque de Cambrai, Tetdon, eut grand'peur pour son siège épiscopal, contigu aux possessions d'Arnoul. Tetdon était Germain de nation et homme de l'empereur : or Lothaire n'était pas en ce moment disposé à beaucoup de bienveillance pour ce dernier. L'évêque fut accablé d'un profond chagrin durant toute cette expédition : ses vassaux lui inspiraient de la terreur ; car ils ne pouvaient effacer de leur mémoire les cruautés de Bérengaire, prédécesseur et compatriote de Tetdon. D'un autre côté, un châtelain impérial, nommé Watier, homme dur et rapace, le molestait sans cesse. Tetdon était cependant un seigneur aussi benin et pacifique que Bérengaire s'était montré guerroyeur et emporté. Quelquefois l'évêque, accablé de tristesse en voyant les ravages que Lothaire faisait sur l'héritage du jeune marquis et déplorant les malheurs que cette invasion devait amener dans son diocèse, se disait d'un ton lamentable : « O malheureux Tetdon ! pourquoi donc avoir quitté Cologne, ta patrie, pour venir au milieu de ces barbares ! Voilà ta récompense pour avoir délaissé ton église patronale de Saint-Séverin (1). »

Afin d'échapper aux catastrophes qu'il redoutait il s'en retourna à Cologne, où il ne tarda pas à tomber malade et à mourir ; on l'inhuma dans son église de Saint-Séverin (2). La mort du prélat fugitif causa des calamités et un scandale que sa présence à Cambrai eût sans doute conjurés. Afin de protéger cette ville contre les fureurs de Lothaire, qui continuait ses dévastations en Flandre ; afin aussi de

(1) « Quid tu, o miserime Tetdo, quid tu, patria relicta, inter barbaros devenisti ? Ecce tuis plana sed et digna recompensatio meritis, quod tuum patrem S. Severinum reliquisti. » — *Ibid*

(2) *Ibid*.

faire rentrer dans le devoir par serment et par otages les vassaux de l'évêché, alors plus disposés que jamais à secouer le joug de l'autorité, l'empereur envoya Charles duc de Lorraine à Cambrai avec une nombreuse armée. Charles était frère du roi Lothaire; mais l'empereur se l'était attaché par de nombreux bienfaits et surtout par le don de la Lorraine citérieure. Il s'en vint donc à Cambrai pendant la vacance du siège, et commença par s'y installer dans le palais épiscopal, moins en vicaire impérial et en protecteur qu'en prince avide de spoliations et de voluptés. Cambrai offrait toute espèce de ressources; l'hôtel de l'évêque était rempli des choses qui peuvent rendre la vie agréable (1); des officiers nombreux y étaient attachés; de riches domaines défrayaient tout le service. Charles, pour lors âgé de vingt-quatre ans et dans toute l'effervescence de la jeunesse, résolut de mettre largement à profit tant d'avantages. Il fit venir de Lorraine sa femme Bonna, fille de Ricuin, duc de Mosellane, qu'il venait d'épouser depuis peu, et la fit insolemment coucher, au grand scandale de chacun, dans la chambre même du vénérable Tetton (2). Ce ne fut, pendant le séjour de Charles à Cambrai, que banquets somptueux, fêtes ruineuses pour les revenus de l'évêché qui s'y consommèrent tout entiers (3). Puis il dilapida le trésor de l'église, vendit les prébendes, spécula sur les fonctions ecclésiastiques, qu'il achetait pour

(1) « Opportunitatem et gratiam loci atque sufficientiam totius alimentum nactus. » — *Ibid.*, 159.

(2) « Uxorcm sibi adfuturam esse mandavit, cui in cubiculo episcopi cum tota presumptione lectum sterni præcepit. » — *Ibid.*

(3) « Omnes opes in usibus episcopi exhibendas in superfluis commensationibus tota effusione consumpsit. » — *Ibid.*

les revendre à plus haut prix (1). Enfin il persévéra dans ce train de vie sacrilège et désastreux jusqu'à l'arrivée de l'empereur Othon, qui le mit à la raison et le fit déloger afin de donner la place au seigneur Rothard qu'il venait installer lui-même en qualité de successeur du malheureux Tetdon.

Le roi Lothaire rappelé en France par quelques embarras politiques, et jugeant d'ailleurs prudent de se retirer devant l'empereur, était parti depuis un certain temps, laissant le jeune Arnoul maître d'un pays dévasté et jouissant d'une paix qui ne devait pas être durable. Guillaume I<sup>er</sup>, comte de Ponthieu, fils de cet Erluin de Montreuil dont nous avons retracé les démêlés à l'encontre d'Arnoul le Vieux, avait profité de l'invasion de Lothaire pour se faire adjuger par ce prince le Boulonnais et le pays de Térouane qui longeaient les possessions d'Arnoul, et dont Lothaire s'était, à ce qu'il semble, emparé complètement. Ce démembrement et cette concession enlevaient au marquis deux provinces maritimes importantes. Trop faible pour se les faire restituer sans un secours étranger, Arnoul s'adressa soit aux Normands qui s'étaient établis en Neustrie, soit à ceux qui, à cette époque même, couraient encore les aventures depuis les régions les plus septentrionales de l'Europe jusqu'aux côtes de la Grande-Bretagne. De nouveaux guerriers danois débarquèrent donc sur cette plage tant de fois désolée par leurs ancêtres; et Guillaume de Ponthieu fut alors contraint d'abandonner une partie de ses prétentions, c'est-à-dire que, tout en conservant la possession des deux comtés, il reconnut ne les tenir qu'à titre de bénéfice féodal

(1) *Ibid.*

et comme vassal du comte Arnoul. Ainsi le grand marquisat jadis concédé à Bauduin-Bras-de-Fer allait se morcelant en arrière-fiefs qui bientôt en produiraient d'autres à leur tour, pour constituer en Flandre, comme dans tous les pays voisins, ce système politique si multiple et si compliqué qui prit le nom de féodalité.

L'esprit aventureux et guerrier des hommes du Nord, qui tantôt venaient en amis et en auxiliaires soldés, tantôt aussi débarquaient à l'improviste pour faire du butin, donnait toujours des inquiétudes aux seigneurs des terres baignées par l'Océan ou arrosées par des fleuves navigables. Sous ce rapport aucune région ne se trouvait plus exposée que les provinces flamandes dont le littoral offrait tant de points abordables, depuis les embouchures de l'Escaut jusqu'à celle de la Somme. Ce vaste pays commençait à se couvrir de villes et de riches abbayes ; les ruines laissées par les barbares se relevaient peu à peu : il était urgent de protéger un tel état de choses en empêchant des pirateries nouvelles. A cet effet Arnoul s'empara de Pétrèsse , aujourd'hui Calais , malgré les protestations des moines de Saint-Bertin, qui prétendaient en être propriétaires ; et de même qu'il avait concédé en bénéfice les comtés de Boulogne et de Théroutane au fils d'Erluin pour leur assurer sans doute une protection plus efficace contre les agressions des pirates, de même il institua comte de Guines Adolphe, fils du Normand Syfrid, dont il a été question plus haut.

Lorsqu'Arnoul fut devenu majeur, sa mère Mathilde, qui avait géré la tutelle durant la minorité du jeune marquis, se remaria à Godefroi, duc d'Ardenne, dont elle eut trois enfants. De son côté, Arnoul épousa Suzanne, fille de Béranger, roi d'Italie ; et de cette alliance naquit bientôt un

fil, qui, plus tard, devint à son tour marquis des Flamands.

A cette époque, la Flandre jouissait d'un de ces intervalles de repos dont les nations ont tant besoin pour reprendre force et vigueur après des luttes prolongées : cette situation, momentanément prospère, formait contraste avec l'état désastreux où se trouvait réduite une contrée voisine.

Le Hainaut, plus que nulle autre province, avait été, en raison de sa position géographique, exposé depuis plusieurs siècles aux ravages des barbares. Toutes les hordes du Nord qui s'étaient précipitées sur les Gaules, depuis les Huns et les Vandales jusqu'aux Normands et aux Hongrois, avaient labouré ce malheureux pays, en y laissant des traces si profondes qu'il ne put jamais arriver au degré de richesse qu'atteignit la Flandre au moyen-âge. Ce fut surtout après le dernier passage des Normands que cet affaiblissement devint plus sensible. L'énorme rançon que Rainier-au-Long-Col dut payer à Rollon, avait complètement ruiné les églises, les villes, les nobles et réduit en même temps au servage la classe des hommes qui n'eut point d'or à offrir aux vainqueurs. La misère et la dépopulation faisaient du Hainaut un vaste désert. Pour surcroît de malheur, Rainier, sans avoir égard au pénible sacrifice que la contrée s'était imposé pour le racheter, avait, dans son intérêt purement personnel, entrepris plusieurs guerres coûteuses. L'argent donné aux hommes d'armes se prenait sur celui qui aurait dû servir à réparer les maux de la patrie. Les églises dévastées par les Normands restaient en ruines, le comte s'en appropriait les terres, les possessions et les revenus ; il retenait à son profit les domaines des nobles, enlevait aux laboureurs, aux gens des villes, clercs ou lai-

ques, le peu de liberté qu'ils possédaient, et les soumettait à une dure servitude. Enfin son joug devint si lourd à porter, que d'un commun accord les églises, les châteaux et les villes poussèrent un cri de détresse vers l'empereur Othon, leur suzerain et leur défenseur naturel. Quant aux pauvres, ajoute la chronique, leurs clameurs s'adressaient au ciel (1). Othon, affligé de ces plaintes, convoqua à Mayence l'assemblée de ses palatins, et l'on décida qu'il fallait citer péremptoirement le comte Rainier à comparaître devant la personne sacrée de l'empereur ; ce qui fut exécuté. Mais Rainier ne se rendit point à l'ordre de l'empereur ; il se contenta d'envoyer un chevalier chargé de répondre aux imputations qu'on pourrait porter contre lui, et se tint prudemment renfermé dans son château de Mons.

Le promoteur impérial, au nom des églises et du pays de Hainaut, énonça devant le chevalier tous les griefs dont on avait à se plaindre ; à quoi ce dernier répondit : « Les allégations que portent contre mon seigneur les églises de Hainaut ne prouvent rien ; car ces églises sont dépeuplées de moines et d'autres serviteurs de Dieu. Du moins, s'il en reste encore, ils ne sont pas nombreux et ne valent pas grand' chose. Ainsi donc, le comte chargé de la défense du pays est en droit de profiter de leurs richesses dans ses nécessités, plus assurément que des évêques, que des étrangers, ennemis de la patrie, qui s'empareraient des revenus pour les aller manger au loin. Les imputations des nobles contre mon seigneur n'ont pas plus de valeur. Est-il juste que les sujets soient gorgés de biens, tandis que leur seigneur

(1) Pauperes vero ad cœlum clamabant. — *Æt. ges'is Brunon, quæ Rogerius descripsit, excerpt. a J. de Guise*, IX, 764.

est affamé ! Quant aux villains et gens du commun peuple, ils n'ont aucune raison de se plaindre. Lorsque le seigneur Rainier tomba aux mains des hommes du Nord, tous les gens du pays qui ne pouvaient autrement contribuer à sa rançon, se donnèrent de plein gré corps et biens à leur seigneur, s'engageant pour eux et leurs descendants à demeurer serfs à perpétuité. Qu'ont-ils donc à réclamer aujourd'hui, si le comte en use comme on use de ses serfs (1) ? » De telles raisons ne semblèrent point justificatives à l'empereur et à ses barons ; le conseil décida que le seigneur Bruno, légat *a latere* du souverain pontife pour toute l'étendue de l'Empire romain, archevêque de Cologne, frère de l'empereur et son principal vicaire, se transporterait dans la Gaule inférieure, surtout au comté de Hainaut et pays circonvoisins, pour établir des enquêtes, opérer des réformes, faire des réparations, arracher la mauvaise herbe, en semer de bonne (2). Peu de temps après, l'archevêque arriva dans la cité impériale de Valenciennes et, en vertu de son office, somma formellement le comte Rainier à paraître devant lui. Il s'était fait accompagner de nombreux hommes d'armes et avait convoqué, pour l'assister de leur présence et de leur appui, plusieurs grands feudataires, en tête desquels figuraient le marquis des Flamands et le comte de Louvain. Rainier, ne pouvant plus se dispenser de comparaître devant le vicaire impérial, se rendit à Valenciennes ; et comme il lui fut impossible, malgré tous ses efforts, de se disculper

(1) *Ibid.*

(2) « Partes Gallie inferioris et precipue ad comitatuni Montensem et partes vicinas ad inquirendum, puniendum, reformandum, reparandum, reedificandum, evellendum et plantandum, mitteretur : quod et factum est. » — *Ibid.*

des accusations portées à sa charge, l'archevêque le fit saisir et emmener en exil : ses biens furent confisqués et ses deux fils condamnés à sortir du Hainaut. L'assemblée choisit alors pour gouverner le pays deux nobles hommes, Rainaud et Garnier ; et l'on décida d'un commun accord que le Hainaut serait soumis à la surveillance du marquis des Flamands et du comte de Louvain (1). Quand cette première et importante affaire fut réglée, Bruno s'occupa de rétablir l'ordre dans les églises, les abbayes, les châteaux et les bourgs ; dans les communes et les offices du comté et des régions voisines. Il fit de sérieuses enquêtes touchant les revenus anciennement octroyés aux églises et monastères. Tous les lieux consacrés à Dieu, les reliques des saints, les châsses précieuses furent l'objet d'un examen scrupuleux, non moins que les villes, les châteaux, les nobles et les non-nobles, leurs franchises, lois et coutumes. A ce sujet il s'éleva un différend entre le prélat et les barons du Hainaut : Bruno voulait donner aux abbayes et aux églises les biens des hommes de guerre, nobles ou non, qui avaient péri lors des invasions normandes ; le tout pour la rédemption de leurs péchés et le salut de leurs âmes. Les barons soutenaient, au contraire, qu'il serait plus profitable de laisser les biens et revenus aux chevaliers et gens d'armes chargés de la garde et de la défense du pays, supportant seuls le poids de la guerre, seuls capables de produire une lignée courageuse pour la gloire et le salut de la patrie. Ils voulaient au moins que, si l'on attribuait des biens aux moines, ces derniers fussent obligés d'entretenir des soudoyers, en proportion des revenus qu'on leur laisserait toucher.

(1) *Ibid.*, 370

Quant aux communes, aux laboureurs et aux pauvres gens, ils recommencèrent leurs doléances. Ils se plaignirent du prince et de ses chevaliers qui, sans cesse ni relâche, les écrasaient de services, de charges et d'impôts toujours plus lourds, toujours plus intolérables les uns que les autres. Aucun sur sa vie n'eût osé contredire ces cruels barons : la mort, la proscription, la perte de leurs membres ou de leurs biens les faisaient taire. Parfois les barons, pour assouvir leur cupidité ou d'autres passions plus coupables encore, leur enlevaient sans pitié leurs femmes, leurs filles, leurs fils ; et dans ces circonstances il n'y avait que Dieu qu'ils pussent invoquer pour juge (1).

L'archevêque de Cologne s'adressa d'abord aux barons : « Je crois fermement, leur dit-il, et je confesse devant Dieu et les hommes que le Seigneur tout-puissant n'a permis l'invasion des Huns, des Goths, des Vandales et des Alains, dans cette contrée et ailleurs, que pour satisfaire sa justice et en punition de nos péchés. Les Danois et les Normands ont été ensuite dirigés par lui contre nous, parce que nos fautes ne diminuaient point; et si nous ne changeons de vie, si nous ne nous humilions devant Dieu, de plus rudes châtimens encore nous sont réservés. Qui donc osera s'armer contre le Seigneur? Qu'est devenue cette fameuse tour de Babylone élevée pour résister à Dieu? Qu'est devenu ce Nemrod appelé devant Dieu, intrépide chasseur, c'est-à-dire, intrépide brigand?... (2). Je décrète et prononce par sentence irrévocable, que tous les biens et revenus des défunts nobles ou non-nobles, n'importe leur sexe, seront

(1) *Ibid.*, 374.

(2) «... Quid valuit Nemroth, qui robustus venator coram Domino declinavit, et est robustus depredator... » — *Ibid.*

dévolus aux soldats du Christ, afin que par sacrifices et prières ils combattent nuit et jour pour nous et pour le salut du pays devant le Seigneur. Ils posséderont ces biens sans contestation et à perpétuité, car Dieu seul en est le légitime héritier. »

Puis s'adressant aux gens des communes et aux villains présents à l'assemblée : « La véritable noblesse consiste à servir le Christ. Afin de vous affranchir de la lourde servitude des hommes, nous décrétons que ceux de vous qui dans l'année auront dévotement et solennellement confié leurs personnes et leurs biens au patronage et à la juridiction d'un saint, d'une sainte ou d'une église privilégiée, jouiront à perpétuité des privilèges et libertés concédés auxdites églises par les souverains pontifes, les empereurs ou autres. Nous entendons qu'eux et leurs descendants soient traités comme confrères et serviteurs desdites églises et tenus à jamais comme francs et libres... (1). »

Lorsqu'après avoir opéré toutes ces réformes le vicaire impérial fut parti, les fils du comte dépossédé, Rainier et Lambert, songèrent à venger leur père toujours tenu en exil, et à reconquérir le Hainaut. Assistés des Francs, dont le monarque continuait à être hostile à l'empereur, ils attaquèrent près du village de Péronne, situé aux environs de Binch, Garnier et Raynold, détenteurs du comté, les défirent, et les tuèrent; puis, forts d'une victoire aussi décisive, ravagèrent la Lorraine. Othon mourut sur ces entrefaites. Alors les deux frères, qui avaient conservé dans leur patrie quelques partisans, y revinrent avec de nouvelles troupes, afin d'essayer de reconquérir en entier leur patrimoine que le

(1)... » *Et tanquam confratres aut familiares dietarum ecclesiarum libertatos aut liberòs irrefragabiliter decrevimus reputari.* — *Ibid.*, 376.

successeur d'Othon à l'empire venait d'attribuer à Godefroi d'Ardenne et à Arnoul, comte de Valenciennes et de Cambrai. Ils s'établirent d'abord au château de Boussoit sur la rivière de Haine, s'y fortifièrent et de là coururent le pays, tuant, dérobant, brûlant et faisant le plus de mal qu'ils pouvaient. Othon II ne tarda pas à être informé de cette nouvelle entreprise. Il leva une armée, convoqua ses vassaux et entre autres l'évêque de Cambrai, dans le diocèse duquel ces choses se passaient, et vint mettre le siège devant Boussoit. Les deux frères se défendirent bravement; mais enfin, le château étant pris, ils tombèrent aux mains de l'empereur, qui se contenta de les envoyer en exil, croyant peut-être qu'ils avaient été trop châtiés dans leur tentative pour en recommencer une autre. Il se trompait; car Rainier et Lambert, éloignés de leur pays, n'avaient point perdu tout espoir d'y rentrer, et se ménageaient en conséquence de puissants auxiliaires. Ayant trouvé un asile à la cour du roi Lothaire, l'un épousa bientôt Hedwige, fille de Hugues Capet, et l'autre Geberge, fille de Charles, duc de la Basse-Lorraine. Fortifiés par ces alliances royale et princière, ils revinrent en Hainaut et s'avancèrent hardiment sur Mons que défendaient des hommes d'armes du comte Arnoul. Aux environs de cette ville, les troupes de Charles de France rencontrèrent celles de Godefroi et d'Arnoul. Le choc fut sérieux, et il y eut beaucoup de perte de part et d'autre; mais l'armée des deux comtes fut encore plus gravement endommagée que celle de Charles. Godefroi d'Ardenne, percé d'un coup de lance, ne fut transporté en lieu convenable qu'après être resté jusqu'au coucher du soleil gisant à terre. Il ne mourut pas de sa blessure, mais il en demeura languissant le

reste de ses jours. Quant à Arnoul, on assure qu'il chercha son salut dans la fuite (1). Après cette action, les deux frères et leurs alliés, dont les forces étaient singulièrement diminuées, se retirèrent sans essayer de mettre le siège devant Mons ni même de pénétrer plus avant dans le Hainaut. A force de persévérance, d'énergie, et grâce à l'aide que leurs beaux-pères ne cessèrent de leur prêter, les fils de Rainier parvinrent enfin à se réintégrer dans leur patrimoine. Ces luttes au sein d'une contrée si tristement appauvrie depuis longues années, n'étaient point de nature à cicatriser les plaies dont elle gémissait.

En France se préparaient alors des événements d'une haute gravité. Nous avons signalé l'affaiblissement graduel de la monarchie carlovingienne. Nous allons bientôt voir s'élever sur ses débris un pouvoir nouveau aux mains d'une dynastie nouvelle et plus vivace.

L'imagination populaire s'est plu à attribuer une cause toute surnaturelle et mystérieuse à cette révolution. Les corps de saint Riquier et de saint Valery, dit un très-ancien légendaire (2), avaient été transportés en Flandre à l'époque des Normands et déposés dans l'église de Saint-Bertin. Les moines des abbayes dont ces deux saints étaient les patrons réclamèrent leurs reliques; mais les religieux de Saint-Bertin refusèrent pendant long-temps de les leur rendre. Le comte des Flamands, Arnoul, protégeait cette usurpation de son violent pouvoir. Une nuit saint Valery apparut en songe à Hugues Capet, alors comte de

(1) *Flodoard, chron. ap. Bosquet*, viii, 214.

(2) *En Gestis sancto rum Richarü et H'alerü, ap. J. de Guise*, ix, 312.

Paris, et lui dit : « Envoie vers le comte de Flandre Arnoul, afin qu'il rende nos corps à nos églises (1). » Hugues répondit : « Seigneur, qui es-tu, et quel est ton compagnon ? » — « Je m'appelle Valery, et celui qui se tient à mes côtés est Riquier de Ponthieu. Exécute bien vite et sans feinte ce que Dieu t'ordonne par ma bouche (2). » Hugues, émerveillé de cette vision, dépêcha vers Arnoul des députés chargés de réclamer les corps des deux saints. Le marquis refusa fièrement de satisfaire à cette demande. Alors Hugues envoya de nouveaux messagers avec ordre de sommer Arnoul d'amener les corps en grande révérence : sous peine de s'y voir contraint par la force, le comte de Paris étant résolu d'aller lui-même reprendre les saints et de faire payer cher aux détenteurs leur criminelle audace. Arnoul, qui connaissait combien Hugues était puissant et déterminé, craignit de résister davantage, quoiqu'il lui en coûtât beaucoup de perdre des reliques si précieuses. Alors il fit orner d'or et d'argent deux boîtes et y déposa les corps des bienheureux. Au jour indiqué pour la remise, Hugues, accompagné d'une multitude de chevaliers et d'hommes d'armes, vint au château de Montreuil. De son côté, Arnoul, suivi d'un nombreux cortège, mais humble et désarmé, s'avança, apportant les corps dans les belles châsses qu'il avait fait construire. Après qu'il les eut données au comte de Paris, celui-ci les réintégra dans leurs églises respectives. La nuit suivante, saint Valery apparut de nouveau à Hugues et lui

(1) « Mitte ad Arnulphum, comitem Flandriæ, ut remittat corpora nostra in nostris ecclesiis » — *Ibid.*

(2) Et respondit Hugo : « Domine, quis es tu, et socius tuus ? » — « Ego, inquit, vocor Valericus, iste vero est Pontinensis Richarius. Age quæ tibi præcepit Deus per me festinanter, et ne dissimules. » — *Ibid.*

dit : « Puisque tu as accompli mes ordres avec zèle, toi et tes descendants vous régnerez de génération en génération à perpétuité sur le royaume des Franes (1). »

Louis V, fils et successeur de Lothaire, ne survécut à son père que d'un an et mourut sans postérité. Le royaume devait appartenir de droit à Charles, duc de Basse-Lorraine et fils de Louis d'Outremer. Mais il lui fut vivement contesté par les adversaires implacables de la race carlovingienne, les comtes de Paris, dans la maison desquels le sceptre avait déjà été tenu par deux princes, Eudes et Robert, qui ne purent le transmettre à leurs descendants. Charles appuyé des seigneurs du midi, du comte de Vermandois et surtout de son parent, le comte Arnoul, fit à Hugues Capet une guerre vigoureuse, au début de laquelle il s'empara du bourg royal de Laon. Hugues vint à son tour l'assiéger dans cette ville. Après deux mois d'assauts sans résultats, Hugues désespérait de pouvoir continuer le siège, lorsque Charles, faisant une sortie à l'improviste, brûla le camp du comte de Paris, qui perdit en cette occasion beaucoup de monde, et fut contraint à fuir d'une façon peu glorieuse (2).

L'année suivante, Charles prit Montaignu. Puis, ravageant tout sur sa route, il s'avança jusqu'à Soissons, d'où il marcha sur Reims : il en leva bientôt le siège pour revenir à Laon chargé de butin. Quelque temps après, il se porta de nouveau vers Reims, qu'il attaque alors plus vigoureusement que la première fois, et ne tarde pas à s'en rendre maître. Il saisit dans la ville l'archevêque institué par Hugues,

(1) « Quia studiosè eg'stu quæ præcepta sunt tibi, tu in regno Francorum et successores tui usque in sempiternam generationem regnabitis. » — *Ibid.*, 414.

(2) Ipse Hugo, plurimis suorum percuptis, turpiter fugiens vix evasit. *Indecus Marcomensis*, lib. II.

ainsi que plusieurs des principaux personnages ; il les enferme soigneusement à Laon. De tels succès commençaient à inquiéter beaucoup le prétendant : il vit bien qu'il ne viendrait pas facilement à bout de Charles s'il n'employait d'autres moyens que la force. Il noua donc des intelligences avec le vieux traître Ascelin, comme l'appelle un très-ancien chroniqueur flamand (1). Cet Ascelin, qui plus tard changea de nom et se fit appeler Adalbéron, était évêque de Laon, et de plus conseiller intime de Charles, qui jamais n'avait conçu le moindre soupçon contre cet indigne prélat. Ce fut lui qui consumma la ruine des derniers enfants de Charlemagne : aussi son nom est-il resté en exécration dans les provinces du nord de la Gaule, où la cause des Carlovingiens avait inspiré de vives sympathies.

La nuit du jeudi-saint, à l'heure où chacun est plongé dans le sommeil, un des portiers de la ville, gagné par l'évêque, ouvrit, à un signal convenu, la porte qui se trouvait la plus voisine du palais épiscopal. Hugues et ses hommes d'armes pénétrèrent alors facilement dans la cité, la torche d'une main, l'épée de l'autre. Charles et sa femme, brusquement réveillés par le bruit du massacre, songeaient à fuir, quand des soldats, survenant aussitôt, les saisissent dans leur lit, les enchaînent, et, par ordre de Hugues, les conduisent au château d'Orléans où une forte tour leur devait servir de prison (2).

Le duc de Basse-Lorraine avait deux fils qui furent proclamés rois par les seigneurs du parti de leur père. Poursuivis et traqués par Hugues, ils se réfugièrent d'abord en

(1) « Consilium habuit cum Ascelino traditore vetulo » — *Ibid.*

(2) *Ibid.*

Aquitaine, puis auprès de l'empereur Othon en Germanie, où Charles alla les rejoindre lorsqu'il fut délivré de prison. Il ne vécut pas long-temps dans l'exil ; et il paraît que sa postérité masculine ne tarda pas non plus à s'éteindre. Quoiqu'il en soit, Hugues n'attendit point la mort de Charles ni l'anéantissement de la race de ce dernier pour se mettre la couronne sur la tête. Il fit plus encore : ayant convoqué à Orléans les feudataires de France et de Bourgogne, il leur ordonna de reconnaître le jeune Robert, son fils, comme l'héritier du trône. A cette époque, l'hérédité n'était point tellement passée en force de chose jugée qu'elle n'eût souvent besoin de telles consécérations. Hugues d'ailleurs prétendait fonder la perpétuité de sa dynastie sur le principe que lui-même venait de méconnaître et d'abolir.

Le marquis des Flamands, vivement affecté de la grande injustice dont sa famille venait d'être la victime, ne voulut d'abord reconnaître ni Hugues, ni son fils Robert. Hugues menaça d'envahir la Flandre; et, passant bientôt de la menace à l'exécution, il vint, suivi d'une armée puissante, attaquer les parties occidentales, où il brûla partout les champs et les villages. Il prit même, dit-on, quelques châteaux et villes, entre autres le bourg d'Arras; mais il les rendit peu de temps après, car Arnoul, jugeant la cause des Carlovingiens à jamais perdue, se décida enfin, à la persuasion du duc Richard de Normandie, à reconnaître le jeune Robert. La même année, le 30 mars, Arnoul mourut prématurément dans la fleur de l'âge, laissant pour successeur un jeune fils du nom de Bauduin, qu'il avait, comme nous l'avons dit, retenu de son mariage avec Suzanne, fille de Bérenger, roi d'Italie.

Des troubles intérieurs survinrent en Flandre pendant la

minorité de cet enfant, connu dans les annales flamandes sous le sobriquet de Bauduin-à-la-Barbe, ou Bauduin Belle-Barbe, titre qu'il prenait quelquefois lui-même dans ses diplômes. Les invasions réitérées des barbares avaient nécessité la construction d'un grand nombre de bourgs ou châteaux forts (*burgen*). En France on en rencontrait beaucoup, mais ils étaient encore plus multipliés dans les marches septentrionales des Gaules. Les marquis, depuis Bauduin-Bras-de-Fer, en avaient établi plusieurs sur différents points du territoire flamand, en leur donnant des commandants qui prirent le nom de châtelains ou vicomtes : titres qu'ils abandonnèrent plus tard. Leur autorité s'étendait sur une assez grande portion de pays autour de leur forteresse. Représentants du souverain, ils exerçaient en son lieu et place un double pouvoir, militaire et judiciaire. Des empiétements successifs les rendirent par la suite fort redoutables et obligèrent quelquefois les comtes à réprimer leurs rébellions à main armée. Dès l'époque qui nous occupe, un de ces délégués était devenu assez puissant déjà pour chercher à se rendre indépendant et à soulever les populations. Eilbodon, châtelain de Courtrai, homme de noble origine, abusant de la faiblesse du jeune Bauduin, s'empara de toute la châtelanie, dont il fit un comté à part, après avoir octroyé aux habitants certains avantages au prix desquels il sut se concilier leur appui. Il leur fit en outre promettre de résister à Bauduin, si ce dernier venait un jour à vouloir revendiquer ses droits sur le bourg de Courtrai.

Eilbodon se maintint en cet état de révolte pendant un certain temps ; après quoi il vint à mourir. Bauduin, alors en âge de porter les armes, songea à reconquérir la portion de territoire qui lui avait été si audacieusement enlevée.

Les habitants d'Harlebeke, ville peu éloignée de Courtrai, étaient toujours restés fidèles au marquis, ce qui leur avait valu de la part des Courtraisiens de fréquentes agressions. Quand ces derniers eurent appris les intentions de Bauduin, ils imaginèrent d'envoyer, par une belle nuit, quinze conjurés mettre le feu tout autour d'Harlebeke pour punir cette ville de son obéissance obstinée au souverain légitime. Les flammes, excitées par un vent violent, envahirent la ville, dont les maisons en bois adhérentes les unes aux autres prirent feu rapidement. L'incendie se développa avec une effrayante activité, gagna l'église de Saint-Bertulphe et la dévora sans qu'il fût possible de rien sauver des objets qu'elle contenait (1). Parmi les plus précieux se trouvaient la majeure partie des ossements du bienheureux Bertulphe que les habitants d'Harlebeke tenaient de la munificence du comte Arnoul-le-Vieux, et qu'ils conservaient en grand honneur (2). Leur affliction fut vive; et pendant plusieurs jours on les vit, oubliant toute autre chose, chercher avec une inquiète sollicitude les reliques du saint patron parmi les décombres fumants. Ils désespéraient de les trouver, lorsqu'un prêtre nommé Bugécinus, qui, déplorant plus que tout autre la perte des saints ossements, n'avait cessé de gémir et de prier sur les ruines de son église, entend tout à coup parmi les flammes une crépitation singulière (3); il s'approche et voit des os humains noircis à leur surface par le contact du feu

(1) *Flamme autem, vi ventorum impellente, domos domibus coherentes consumebant, ecclesiamque S. Bertulphi ita repente invadebant, ut nihil aut parum omnino suppellectilis ecclesiasticæ inde posset auferri. Vita S. Bertulphi ap. Acta SS. Belgicæ, v. 484.*

(2) *Ibid.*

(3) « Ecce inter ipsas flammis crepit crepitus quidam... audiri. » *Ibid.*

et disjoints les uns des autres. C'étaient les os du saint. La joie fut grande, le peuple rendit grâces à Dieu ; et comme il n'y avait plus d'église à Harlebeke pour y déposer les reliques, et que d'ailleurs on craignait à chaque instant une invasion des gens de Courtrai, on les mit dans un bateau sur la Lys et on les transporta processionnellement aux environs de Gand, à Vive-Saint-Éloi, où existait alors un château très-fortifié.

Cette découverte miraculeuse fit sensation en Flandre ; elle ranima le zèle des populations, qui, indignées de la rébellion des bourgeois de Courtrai et surtout de la cruauté sacrilège avec laquelle ils avaient brûlé Harlebeke et son église, vinrent bientôt se joindre à Bauduin pour les mettre à la raison. Le châtelain Eilbodon n'était plus là pour alimenter la révolte ; les bourgeois n'y avaient persisté, depuis la mort de ce dernier, que dans la crainte du châtement qui les attendait. Quand ils se virent complètement isolés, quand il ne leur resta aucun espoir d'être secourus, ils se soumirent ; et de long-temps les châtelains, en Flandre, n'osèrent plus fomenter d'insurrections. Il est probable que le marquis Bauduin châtia les Courtraisiens de manière à ôter aux bourgeois en général l'envie de servir les projets ambitieux des barons.

Au temps où Bauduin réprimait ces dissensions intestines, mourut le dernier des Carlovingiens, Othon, fils du roi Charles. Ainsi que nous l'avons dit, l'empereur avait accueilli les enfants fugitifs du malheureux prisonnier de la tour d'Orléans ; il avait même donné le duché de Lorraine au jeune Othon, dont le père et le frère avaient déjà fermé les yeux : car la mort s'était fait à propos la complice de l'usurpation capétienne. Othon laissait deux sœurs, l'aînée,

Ermengarde , mariée à Albert , comte de Namur , et la cadette , Gerberge , à Lambert , frère-germain de Rainier , comte de Mons ou du Hainaut. Bauduin aurait voulu que ces deux princesses ou plutôt leurs maris héritassent de la Lorraine. Mais Henri , roi de Germanie , qui avait succédé à son frère Othon III , donna ce duché à Godefroi d'Einham , qui , pendant l'exil des frères Rainier et Lambert , avait possédé le Hainaut. Les faveurs dont Godefroi semblait l'objet excitèrent l'envie de plusieurs seigneurs puissants , qui , tout feudataires qu'ils étaient de l'empire , refusèrent de reconnaître le nouveau duc. Les époux des deux princesses lui étaient naturellement opposés : Rainier , comte de Hainaut , se rappelait que Godefroi avait jadis occupé violemment son patrimoine ; Thiéri , comte des Frisons , croyait aussi devoir épouser la querelle de ces barons lotharingiens dont le principal mobile était sans doute l'espoir de se libérer d'une vassalité qui les gênait , et de se rendre tout à fait indépendants de l'empire. Mais le plus animé et le plus impatient de tous fut le jeune Bauduin. Il franchit l'Escaut , fleuve qui formait la séparation naturelle du Hainaut d'avec la Flandre , et , suivi de nombreux chevaliers et hommes d'armes , vint mettre le siège devant la ville de Valenciennes , où commandait alors , pour l'empereur , ainsi que nous l'avons dit plus haut , un comte du nom d'Arnoul , dont la domination s'étendait également sur le Cambrésis. Il s'en empara sans beaucoup de peine ; car le nouveau duc de Lorraine , Godefroi , était alors éloigné de ces lieux et Arnoul n'avait que peu de troupes sous ses ordres (1).

(1) Ipse vero Balduinus interim, multa manu collecta, Valentiaense castrum obsedit, atque Arnulfo, qui longe numero erat inferior, expulso, vindicare præsumpsit. *Bald. Chron. Con. et Atr.*, 189.

De Valenciennes, qu'il fortifia au préalable et où il laissa bonne garnison, il se jeta sur Eenham, sur Brachant et sur plusieurs villes du Hainaut, qu'il enleva; puis il alla s'emparer de ce château impérial de Gand bâti sous Arnoul-le-Vieux et qui se dressait menaçant contre la ville de Gand, une des meilleures cités du marquisat de Flandre. De là il se porta sur le Cambrésis, terre relevant de l'empire, comme on sait, et il y fit un grand dégât, sans oser cependant attaquer la ville, qui, depuis le siège des Hongrois, avait relevé ses murs et refortifié son bourg de manière à le rendre presque inabordable.

Irrité de ces actes d'audace, l'empereur Henri somma à plusieurs reprises Bauduin de comparaître devant lui, afin de se justifier dans l'assemblée des grands vassaux. Le marquis ne fit nul cas de ces sommations et répondit qu'il ne se reconnaissait pas vassal de l'empereur, mais du roi de France seulement. En effet, à cette époque aucun lien féodal n'unissait encore les princes flamands avec les empereurs et l'empire d'Allemagne.

Lorsque le roi de Germanie connut l'obstination de Bauduin, il entra rapidement en Hainaut et vint investir le Flamand dans Valenciennes. D'autre part, Robert, roi des Francs, et Richard de Normandie lui arrivèrent comme auxiliaires; mais les efforts combinés de ces trois puissants personnages ne purent rien contre la valeur opiniâtre de Bauduin (1). Il se défendit avec tant de courage que, de guerre

(1) « Rex itaque, paucis post diebus, multitudinē suorum principum collectus, immo etiam cum Roberto, rege Karolensium, sed et pariter cum Richardo, duce Rothomagensium, idem castellum cum indignatione aggressus, super Balduinum irruit, sed exigentibus peccatis populi, immo et aliquot suorum fraude detrectantibus. Frustratusque, nihil proficiens, in sua remeavit. » — *Ibid.*

lasse, les princes alliés finirent par lever le siège et s'en aller. Bauduin s'était imaginé que l'évêque de Cambrai, Herluin, avait été l'instigateur de ce siège en excitant le courroux du roi de Germanie : il se montra très-irrité contre ce prélat et menaça de lui faire sentir les effets de sa vengeance, à lui et à toute la contrée qu'il administrait (1). L'évêque épouvanté confia le gouvernement de Cambrai à ses archidiacres et aux principaux de ses chevaliers, et pour échapper aux violences qu'il redoutait de la part du marquis il se retira près de son souverain le roi de Germanie.

Vers l'été de l'an 1007, ce dernier, excité peut-être par l'évêque Herluin, résolut de châtier Bauduin et se remit en campagne. A son armée se joignit Notger, évêque de Liège, et sans doute aussi quelques autres feudataires lorrains. Henri fit de grands ravages en Flandre, ne perdant pas son temps autour des villes et des châteaux, mais brûlant les villages et les moissons, enlevant les paysans, qu'il envoyait au fond de l'Allemagne ; faisant prisonniers tous les gens de condition noble, afin d'en tirer rançon ; prenant les denrées et le bétail, ruinant enfin la contrée de fond en comble. Un auteur contemporain compare cette marche de l'empereur à l'invasion des sauterelles en Egypte (2). Le même écrivain rapporte que quatre soldats impériaux, ayant voulu dans ces circonstances et nonobstant la résistance d'un prêtre du lieu, nommé Adalbert, dépouiller

(1) « Ideoque in ipsum et in viscera totius urbis districtam ultionem se facturum esse minatur. » — *Ibid.*

(2) Venit idem rex cum magno militum tumultu, multoque armorum strepitu .. quasi locustæ in Egypto... incendiis et rapinis omnia dissipavit  
*Acta translationis S. Livini, ap. Acta SS. Belgii, t. II, 131.*

la chapelle de Saint-Liévin à Holthem en Brabant (1), devinrent subitement aveugles et se mirent à demander à grands cris qu'on les emmenât hors de l'église. Le roi Henri, que sa piété éleva plus tard au rang des bienheureux, fut grandement émerveillé de ce prodige. Revêtu d'un humble cilice et couvert de cendre, il se prosterna devant l'autel où s'était commis le sacrilège, fit amende honorable, pria pour le succès de son expédition et accorda de grandes largesses à la chapelle de Saint-Liévin (2).

Henri se trouvait tellement en force, que les hommes d'armes disséminés çà et là dans les bourgs et les châteaux n'osaient pas sortir pour s'opposer à la marche calamiteuse du prince germain. Bauduin lui-même n'essaya point de l'arrêter. Il se tenait, avec le plus de gens armés qu'il avait pu rassembler, dans la ville de Gand et dans le château impérial dont il s'était emparé l'année précédente ; car il prévoyait bien que le roi Henri tenterait de ressaisir cette importante position. En effet, au mois d'août, il arriva à Gand, qu'il investit ainsi que le château. Ses attaques les plus vives portèrent sur cette forteresse. Mais il ne put s'en rendre maître ; et Bauduin, qui, paraît-il, s'entendait fort bien à la défense des villes, eut, comme à Valenciennes, la satisfaction de voir une armée nombreuse, commandée par le plus puissant prince qu'il y eût peut-être alors dans la chrétienté, s'en aller peu triomphalement.

Bauduin cependant ne pouvait rester long-temps en hostilité avec l'empire d'Allemagne. Son pays, entouré de grands fiefs impériaux, était sans cesse exposé aux invasions : il songea à faire la paix ; et le moment se trouvait des

(1) Aujourd'hui Sime-Lievens-Holthem.

(2) *Acta transl. S. Lievini*, loco citato.

plus favorables, car l'empereur continuait à être en butte aux séditions des princes lorrains (1). Bauduin alla donc le trouver à Aix-la-Chapelle, et lui remit Valenciennes en échange des Flamands prisonniers depuis les dernières guerres et au nombre desquels il y avait des personnages considérables. Il lui offrit de plus son alliance, que l'empereur agréa de grand cœur et pour prix de laquelle il lui rendit Valenciennes à tenir en bénéfice de l'empire (2). Bauduin se montra désormais plein de fidélité et de dévouement envers l'empereur ; il l'aida efficacement à réprimer les révoltes des seigneurs lorrains. Sa faveur alors s'accrut au point que l'empereur lui fit don de Walcheren et de plusieurs autres îles de la Zélande ; enfin il lui confirma la possession du château de Gand et du territoire auquel le fort commandait, c'est-à-dire la rive droite de l'Escaut, le pays de Waes et les Quatre-Métiers. C'est à partir de cette époque que les comtes de Flandre devinrent vassaux de l'empire pour les terres qu'ils tenaient de lui, lesquelles terres prirent le nom de Flandre impériale.

Après ces événements, la paix ne paraît pas avoir été troublée en Flandre durant plusieurs années ; et les annales du pays ne mentionnent plus, dans cet intervalle de tranquillité, que certains faits sur lesquels il est resté d'ailleurs peu de détails. Ainsi, l'on dit qu'en l'an 1008 une maladie pestilentielle fit tant de ravages qu'à peine les vivants suffirent-ils à ensevelir les morts ; l'année suivante mourut Mathilde, mariée d'abord à Bauduin-le-Jeune, et par con-

(1) *Postea tamen gravibus et multis seditionibus premitur. Bald. Chron., 190.*

(2) « Et ideo Balduino, ut sibi esset auxilio, castellum hoc Valencianense beneficiavit. » — *Ibid.*

séquent, grand' mère de Bauduin Belle-Barbe ; le 28 septembre de l'année 1014, la mer, soulevée par les vents, inonda les parties basses des côtes de Flandre et y causa les plus cruelles dévastations ; enfin, en 1017, il apparut une grande comète qui répandit beaucoup de terreur parmi les populations.

Cependant le fils de Hugues Capet se maintenait sur le trône, et la consolidation de cette race nouvelle fit désirer à Bauduin de renouer avec elle les liens de famille qui unissaient si étroitement les marquis de Flandre à la dynastie précédente. Bauduin avait épousé naguère Ogive, fille de Frédérie, duc de Luxembourg, et le premier fruit de cette union fut un fils qui devait plus tard succéder à son père sous le nom de Bauduin de Lille ou le Débonnaire. Il était à peine sorti d'enfance lorsque le marquis demanda pour lui la main d'Adèle, fille du roi Robert. Ce dernier l'accorda volontiers ; et Bauduin Belle-Barbe alla chercher Adèle encore au berceau et la ramena en Flandre pour être plus certain de l'alliance<sup>(1)</sup>. La jeune fille y fut soigneusement élevée ; et lorsqu'elle fut nubile le mariage se conclut à la satisfaction de chacun.

Cependant cette union royale inspira bientôt un grand orgueil au jeune Bauduin. Soit qu'il fût entraîné par sa propre inspiration, soit qu'il cédât aux instigations de quelques barons ambitieux et turbulents, et même à celles du roi de France son beau-père, ce qui est l'hypothèse la plus probable et la plus généralement admise<sup>(2)</sup>, il ne

(1) En cel tans requist li cuens Bauduins de Flandres, le roi Robert de France, que il li donnast sa fille avoec Bauduin son fill, et li roi li otria et li cuens l'emmena petite en bierre en Flandres. -- *Li estore des dus de Normandie et des rois d'Engleterre*, msc. du Roi, n° 455, f° 145. 1<sup>re</sup> col.

(2) *Ibid*

craignit pas de se révolter contre son père. Cette rébellion devint en peu de temps assez menaçante pour forcer Bauduin Belle-Barbe à aller trouver Robert, duc de Normandie, le fils de son ancien ennemi, et implorer des secours contre son fils. Robert, touché du malheur de l'illustre marquis, rassembla ses hommes d'armes en toute hâte et fondit impétueusement sur les parties du marquisat soulevées par le jeune Bauduin. Il arriva de la sorte au pays d'Artois devant un château fort, appelé Chocques, entre Aire et Lillers, occupé par les rebelles. Le château fut emporté et immédiatement brûlé avec tous ceux qu'il renfermait. Ce châti-  
mant terrible effraya les barons qui, en assez grand nombre, avaient pris le parti du jeune Bauduin : ils l'abandonnèrent aussitôt, et, pour gage de leur soumission, envoyèrent d'importants otages au duc de Normandie. De son côté le fils insoumis, se voyant délaissé, adressa une ambassade à Robert pour le supplier d'intercéder en sa faveur auprès du marquis (1). Cette demande fut accueillie avec bienveillance par le Normand, qui s'occupa d'opérer une réconciliation entre le père et le fils. Le comte Bauduin Belle-Barbe, tout courroucé qu'il était, céda aux instances du duc. Il convoqua à Audenarde une assemblée à laquelle se trouvèrent la plupart des évêques et des barons flamands. On apporta dans la salle, où le fils repentant devait demander pardon au seigneur son père, toutes les reliques que possédaient les églises et les monastères du pays : les corps des bienheureux Gêrulphe, Wandrille, Ansbert, Wulfran, Bavon, Amand, Pharaïlde, Donatien, Amalberge, Walburge,

(1) « Puis manda li fi's au duc, et pria que il le concor'ast au père et li dus si fist » — *Ibid.*, 2<sup>e</sup> col.

Landoald, Vindicien, Vaast, Bertin et Winoc étaient là réunis pour appliquer à cet acte la solennelle autorité de leur présence. Le jeune Eauduin et ses adhérents firent amende honorable et jurèrent la paix du pays. Après quoi il y eut des processions religieuses où la châsse magnifique de Géralphe marcha toujours en tête ; car c'était un saint flamand.

Cette année-là mourut le roi de France, Robert. De son vivant il avait associé à la royauté Hugues son fils aîné, en le faisant couronner à Compiègne dès l'an 1017 : l'histoire attribue de très belles qualités à ce jeune prince, qui malheureusement ne monta pas sur le trône ; car il précéda de deux ans son père dans la tombe. Henri, deuxième fils de Robert, succéda à celui-ci et fut sacré roi devant la plupart des grands feudataires et des prélats du royaume. Mais, nonobstant l'ordre de primogéniture qui s'observait toujours, hors le cas d'imbécillité ou d'impuissance, Constance, veuve de Robert, la plus belle mais aussi l'une des plus méchantes femmes de son siècle, voulut faire proclamer son quatrième fils, Robert, qu'elle chérissait plus que nul autre. Elle s'était ménagé des partisans nombreux et puissants, parmi lesquels se trouva Bauduin Belle-Barbe : cette ligue ne put prévaloir contre le principe ; et Henri se maintint sur le trône de France, qu'il devait occuper pendant plus de trente ans.

Quant à Bauduin Belle-Barbe, après un règne de près d'un demi-siècle il mourut, le 30 mai 1036, laissant son pays en paix et son successeur en bonne amitié avec l'empereur et le roi de France tout à la fois ; ce qui ne s'était guère vu jusque-là. Bauduin durant sa vie avait, à l'exemple de ses ancêtres, prêté beaucoup de soin aux intérêts de la religion, sans négliger néanmoins les affaires de la poli-

tique intérieure du comté, auxquelles il apporta, dit-on, une sollicitude toute particulière. Ainsi l'on raconte qu'il forma de nombreux chevaliers et prépara ce valeureux baronage qui bientôt devait prendre une si glorieuse part dans les croisades; qu'il érigea plusieurs seigneuries afin d'en faire des apanages à ses hommes d'armes; qu'il institua des baillis pour rendre en son nom la justice dans les bourgs et les châteaux. Enfin l'on assure que la ville de Bruges doit à ce prince les premiers éléments de ces libertés communales sous l'influence desquelles elle devait arriver un jour à tant de grandeur et d'opulence.

## IV

### BAUDUIN DE LILLE. — BAUDUIN DE MONS.

1036 — 1070

Guerre contre l'empereur. — Le château de Gand pris par ruse. Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, épouse Mathilde, fille de Bauduin de Lille. — Bauduin, fils de ce dernier, épouse Richilde, comtesse de Hainaut. — Démêlés entre saint Liébert, évêque de Cambrai, et Jean, avoué de cette ville. — L'empereur envahit de nouveau la Flandre. — Relations avec la France. — Bauduin de Lille est nommé régent du royaume et tuteur du jeune roi Philippe. — Aventures de Robert, second fils de Bauduin. — Ses expéditions en Frise. — Il épouse Gertrude, veuve du comte de Hollande. — Bauduin fonde le chapitre de Saint-Pierre à Lille. — Sa mort et celle de sa femme Adèle. — Bauduin VI, dit de Mons. — Ce qu'en dit son secrétaire le moine Thomellus. — Première franchise octroyée à une ville flamande. — Bauduin VI partage ses états et meurt. — Situation du pays au temps de ce prince.

Bauduin V, fils rebelle et turbulent dans sa jeunesse, devint, quand il fut arrivé au gouvernement, un prince sage, habile et résolu (1). Peu d'années s'étaient écoulées depuis qu'il avait reçu l'investiture du marquisat, lorsque le comte de Hollande, Thierrî IV, refusa de reconnaître sa suzeraineté sur la partie de la Zélande donnée jadis par l'empereur à Bauduin Belle-Barbe. Ce refus fournit motif de guerre.

(1) Hic equidem Balduinus comes potenter et viriliter Flandriam et Hannoniam possedit. — *Gisleberti Montensis chron. ap. Bouquet*, xiii, 543.

Bauduin envahit la Frise et triompha partout ; mais l'on ne dit pas quel fruit il retira de son expédition : il est probable cependant que le comte de Hollande fut contraint alors au serment de vassalité.

Une lutte bien plus longue et bien plus importante s'engagea l'année suivante entre Bauduin et l'empire d'Allemagne. Voici quelle en fut la cause : Gothelon, duc de Lorraine, était mort en 1043, laissant trois fils : Godefroi, quatrième du nom, qui reçut le duché de Basse-Lorraine ; Gothelon II, qui fut investi de la Haute-Lorraine, appelée aussi duché de Moselle ou Mosellane, et Frédéric, le troisième, qui embrassa l'état ecclésiastique, et parvint plus tard à la papauté sous le nom d'Etienne IX. Godefroi, en sa qualité d'aîné, espérait jouir de l'héritage paternel dans toute son intégrité ; aussi fut-il fort désappointé de voir qu'une part seulement de cette succession lui était dévolue, ses droits lui semblaient lésés. Il se révolta, entraîna dans son parti quelques seigneurs ; mais, bientôt abandonné par eux, il tomba au pouvoir de l'empereur Henri III, qui le retint pendant un an et ne le laissa partir qu'en gardant son jeune fils pour otage. Sur ces entrefaites, Gothelon vint à mourir sans enfants. Son père croyait alors recevoir par droit d'hérédité le duché de Haute-Lorraine. Ses espérances furent déçues pour la seconde fois ; car l'empereur donna ce duché au comte Albert d'Alsace (1). Henri III savait que Godefroi était remuant et ambitieux (2). En séparant ainsi les deux Lorraines il affaiblissait le pouvoir d'un prince dont les ancêtres avaient été souvent en hosti-

1) *Sigebert. Gembl. ann. 1045, ap. Bouquet, XI, 163.*

2) *Lambert. Schafn., ann. 1044, ap. Bouquet, XI, 59.*

lité contre l'empire, et il empêchait que les deux duchés ne se rendissent un jour indépendants et héréditaires.

Godefroi se crut encore une fois victime d'une spoliation, et, résolu de recourir aux armes, il forma une ligue puissante en tête de laquelle se mit Bauduin V. Outre les liens de parenté qui l'unissaient à Godefroi, Bauduin n'était pas fâché de trouver une occasion de s'affranchir du joug impérial, comme son père avait jadis tenté de le faire. Thiéri, comte de Hollande, que le marquis des Flamands venait de combattre, entra également dans cette alliance; car il était en ce moment-là menacé de la colère impériale à cause de certains empiétements sur l'évêché d'Utrecht. Enfin Herman de Saxe, qui avait épousé l'unique héritière du Hainaut, Richilde, fille de Rainier V, embrassa le même parti.

A la nouvelle d'une confédération aussi menaçante, Henri III réunit de grandes forces et entra dans la Basse-Lorraine. Richilde, femme entière et absolue, dont nous aurons bientôt à parler, ne fut point d'avis que son mari s'associât à une ligue dont les résultats lui paraissaient douteux. Herman ne tint compte des volontés de sa femme; et celle-ci, froissée dans son amour-propre, projeta, dit-on, de livrer à l'empereur un époux pour lequel elle n'avait pas plus d'estime que d'affection. Richilde s'adressa même à l'évêque de Liège afin qu'il favorisât l'exécution de ce dessein; mais l'évêque ne voulut pas prêter les mains à une machination de cette nature. Il engagea, au contraire, la comtesse de Mons à changer de tactique, et à tenter de vaincre l'obstination d'Herman par la douceur et les belles paroles. Elle y réussit, car à une grande énergie elle savait joindre, au besoin, beaucoup d'adresse et d'astu-

ce (1); et en même temps que Henri III passait le Rhin Herman faisait rentrer ses troupes dans le Hainaut. Bauduin, plus qu'aucun des autres coalisés, fut indigné d'une telle défection et se chargea seul d'en tirer vengeance. Tandis que l'empereur était arrêté avec sa flotte dans les passages difficiles de la Meuse que Thierrî de Hollande lui disputait, le marquis flamand traversa l'Escaut, se jeta sur le comté d'Enham, héritage de Richilde, enleva le château de ce nom, et, après l'avoir pillé, y mit le feu. Il s'empara ensuite de tout le comté et bâtit près d'Audenarde une forteresse destinée à protéger sa conquête. Herman, trop faible pour résister au Flamand, sollicita une transaction au moyen de laquelle il reçut, en dédommagement de ce que Bauduin lui avait pris, l'ancien canton nommé l'Ostrevant, dont la capitale était Bouchain, et en outre quelques parties que Bauduin occupait encore dans le comté de Valenciennes. Ces divers éléments ont contribué de puis à la formation du Hainaut moderne.

Lorsqu'il eut ainsi châtié le comte Herman, Bauduin rejoignit Godefroi de Lorraine et Thierrî de Hollande; et tous les trois se mirent à la poursuite de l'empereur, qui, n'ayant pas été heureux dans cette guerre, rejoignait ses états avec ce qui lui restait de troupes. Ils arrivèrent ainsi jusqu'à Nimègue, dont ils incendièrent le magnifique palais bâti par Charlemagne (2); puis, ils se séparèrent. Godefroi entra par les Ardennes dans le comté de Verdun, fief impérial au pouvoir de sa famille depuis un certain temps

(1) *Ipsa Richeldis mulier astuta...* — *Gisleb. chron. ap. Bouquet*, III, 543.  
*La contesse R keus estoit feme tenchereuse et visense...* — *L'istore des comtes de Flandre, msc. du Roi*, n° 455, f° 53, 2<sup>e</sup> col.

2 *Domum regiam muri et incomparabilis operis.* — *Laub, Schaft.*

déjà, et que l'empereur venait de reprendre pour le donner à l'évêque même de Verdun, nommé Richard (1). Verdun fut alors saccagé, et la belle église de Notre-Dame réduite en cendres (2).

Quant à Bauduin, revenu en Flandre, il songea à reprendre le château de Gand, qui, après la mort de Bauduin Belle Barbe, était retourné à l'empereur; car il paraît que primitivement cette forteresse et le territoire auquel elle commandait n'étaient concédés qu'en bénéfice viager, ainsi, du reste, que la plupart des fiefs impériaux à cette époque. Bauduin entreprit donc le siège du château de Gand, qui opposa une énergique résistance à ses attaques. Long-temps il le tint complètement investi, espérant le prendre par la famine, s'il ne le pouvait enlever de vive force. A la fin ses hommes d'armes commencèrent à se lasser d'une guerre dont on ne pouvait prévoir l'issue, et la veille du jour de Pâques ils demandèrent instamment au comte la levée du siège. Bauduin les priaît d'attendre avec patience, leur représentant que le château ne pouvait manquer de se rendre bientôt, faute de vivres. Comme il essayait ainsi de ranimer le courage de ses soldats, les assiégés qui s'étaient probablement aperçus de ces mouvements d'hésitation, eurent une singulière idée. Il ne restait dans tout ce fort que la moitié d'un porc destinée à la nourriture des impériaux; ils résolurent d'en faire le sacrifice pour décider la levée du siège. A cet effet, ils dépecèrent l'animal en petits

(1) *Prætexbat comitatum Verdunensem, quem à majoribus suis possessum sibi deberi contendebat, imperator autem Richardo episcopo nuper concesserat.* — *Mascou*, 1, 325.

(2) *Urbem quoque Clabourum que Verdunus dicitur, cum majori sanctæ Mariæ ecclesia incendit.* — *Sijeb. Genbl. ann. 1047, ap. Bouquet*, XI, 164.

morceaux et s'amusèrent à les lancer en guise de projectiles contre les boucliers des hommes d'armes flamands (1). Bauduin demeura stupéfait lorsqu'il vit les assiégés, qu'il pensait affamés, prodiguer ainsi leurs vivres : il crut qu'ils en regorgeaient. Aussitôt, l'armée désappointée plie ses bagages ; on met le feu aux tentes et l'on s'en va. Un chevalier, nommé Lambert, cheminait lentement derrière les troupes et tournait de fréquents regards vers cette belle forteresse autour de laquelle on venait de faire une si grande perte de temps, d'hommes et d'argent. Tout à coup, il avise de loin une femme sortant par une poterne du château, une cruche à la main, et descendant vers la Lys pour y puiser de l'eau. Lambert tourne bride rapidement et arrive à l'improviste sur cette femme dans l'espoir d'apprendre d'elle au juste ce qui se passait chez les assiégés. La femme épouvantée tremblait et ne savait que répondre : remise enfin par les bonnes paroles de Lambert et par l'appât d'une forte récompense, elle avoua que les gens du château ne pouvaient plus vivre un jour entier sans se rendre. Transporté de joie, Lambert courut après le comte Bauduin et, devant tous ses barons, lui demanda une grâce : « Laquelle ! dit le marquis. — Seigneur, donnez-moi ce que vous n'avez pas et ce que vous n'aurez jamais (2). » Chacun se mit à rire à cette requête et l'on convint que le prince pouvait sans crainte et à très bon compte satisfaire au vœu de Lambert. Alors celui-ci demanda le château de Gand, à la condition d'en être seulement châtelain à titre héréditaire,

(1) Oppidani, conciso in particulas dimidio bacene quem solum nec quidquam amplius in cibo habebant, fedabant scuta pugnantium. — *Chron. S. Balthonis ap. Pertz.*

(2) Postulat comitem quod nec habuit nec forte habiturus erat. — *Ibid.*

et que le marquis en restât comte et suzerain. Bauduin accéda facilement à une telle proposition, et vis-à-vis tous ses barons donna en souriant l'investiture d'un château qui ne lui appartenait pas.

Lambert, sans perdre de temps, prend avec lui quelques hommes d'armes, revient sous les murs du château, fait à grand bruit sonner les trompettes, relève les tentes, arme ses hommes comme pour le combat. A cette vue, les assiégés ne doutent pas que la levée du siège n'ait été simulée et que le marquis des Flamands va reparaître avec de nouvelles forces. Affaiblis par la faim et désormais sans espoir, ils rendent le fort à Lambert qui, de son côté, leur accorde la faculté de se retirer où bon leur semble (1).

En Lorraine et sur les bords du Rhin, de la Moselle et de la Meuse, les progrès de Godefroi devenaient de plus en plus importants. Thiéri, comte de Hollande, agissait de concert avec lui. Mais cet allié lui manqua bientôt; car, le 15 mai de l'année 1048, il périt à Dordrecht, victime d'une conjuration des habitants de Cologne et de Liège exaspérés par les vexations de toute nature que le châtelain de Dordrecht faisait subir à la navigation commerciale de la Meuse. Vers le même temps, Adalbert d'Alsace fut tué par Godefroi lui-même; et, le chef imposé à la Lorraine n'existant plus, tout ce qui en ces parages n'était pas protégé par de solides murailles ou de grosses rançons devenait la proie du vainqueur ou des flammes (2). Après la mort d'Adalbert, son neveu Gérard d'Alsace fut investi du duché de Moselle; tandis que Fré-

1) *Ibid.*

2) *Lamb. Schafo*, *anno* 1048.

dérie de Luxembourg reçut en fief la Basse-Lorraine, dont Godefroi venait d'être dépouillé comme rebelle (1).

A l'époque où ces événements se passaient, le pape Léon IX vint en Allemagne pour rétablir la paix entre les princes et surtout pour faire cesser les désordres qui affligeaient l'Église (2). Un synode fut convoqué à Mayence, où se trouvèrent réunis quarante-deux prélats et avec eux l'empereur Henri. On s'occupa d'abord des besoins de l'Église et des réformes qu'elle réclamait; après quoi la lutte des princes devint l'objet de la sollicitude du synode. Godefroi et Bauduin, chefs d'une ligue qui ne laissait aucun repos aux peuples, furent excommuniés. Cette excommunication produisit un grand effet sur Godefroi, homme dont l'esprit se laissait facilement aller à la terreur. C'est lui qu'on avait vu, après l'incendie de la cathédrale de Verdun, en proie au remords et à l'épouvante, se lamenter, se frapper la poitrine et se traîner à genoux sous les voûtes à demi renversées de l'édifice qu'il venait de détruire dans un premier moment de fureur. Aussi Godefroi, non moins intimidé par les foudres de l'Église que par les menaces armées de l'empereur, fit bientôt la paix avec ce dernier. Quant à Bauduin, rien n'ébranlait son opiniâtreté; et il fallut que le roi de Germanie vînt de nouveau dévaster ses domaines pour qu'il consentît à une paix dont la durée ne devait pas d'ailleurs être fort longue.

Ce fut pendant les alternatives de tranquillité que lui laissait la lutte contre le pouvoir impérial que Bauduin songea à conclure des alliances dont sa famille et lui pussent

(1) *Sigeb. Gembl.*, ann. 1048.

(2) On prétend même que lors de ce voyage il s'avance jusqu'en Hainaut, pour visiter sa nièce Richilde; mais ce fait n'est rien moins que certain.

tirer honneur et profit. Sa femme Adèle, qu'on appelait la comtesse-reine, parce qu'elle était fille du roi de France, lui avait donné cinq enfants dont trois fils et deux filles. L'aînée de ces dernières se nommait Mathilde : il la maria au duc de Normandie, le fameux Guillaume-le-Bâtard qui bientôt alla par droit de conquête s'asseoir sur le trône d'Angleterre. Un ancien chroniqueur raconte, au sujet de ce mariage, une anecdote que les mœurs du temps et le caractère de Guillaume rendent assez vraisemblable. « Guillaume, dit-il, envoya au comte Bauduin de Flandre et lui demanda sa fille en mariage. Cette chose plut au comte Bauduin et il en parla à sa fille; mais elle répondit qu'elle ne prendrait jamais un lâlard pour mari. Alors Bauduin s'excusa auprès du duc le plus courtoisement qu'il put. Quelque temps après, Guillaume sut le propos que Mathilde avait tenu sur son compte et en eut grand dépit. Il prit des serviteurs avec lui, s'en vint à Lille, où, étant arrivé, il descendit de cheval, entra incontinent au palais et pénétra, sans se faire annoncer, jusqu'à la chambre de la comtesse-reine. Il y trouva la jeune Mathilde, la saisit par les tresses de sa longue chevelure, la traîna à travers la chambre, et la foula sous ses pieds. Puis il sortit, remonta sur son pa'efroi et regagna la Normandie (1). » Guillaume, orgueilleux et vindicatif à l'excès, ne souffrait point patiemment qu'on parût mal de sa naissance due, comme on sait, aux liaisons de son père avec Arlette, fille d'un bourgeois de Falaise. C'est lui qui un jour, au siège d'Alençon, fit couper les pieds et les mains aux prisonniers qu'il avait en son

(1) Ms. de la bibl. de St-Germain-des-Prés, n° 139 : rapporte dans l'art de vérifier les dates.

pouvoir et lancer leurs membres par ses frondeurs dans la ville, parce que les habitants, du haut des remparts, s'étaient avisés de le railler de sa bâtardise (1). Quoi qu'il en soit, Mathilde, oubliant l'injure dont elle avait été objet, ne craignit pas de prendre bientôt le duc pour époux. Le pape Léon IX, dans un concile tenu à Reims en 1049, avait cependant défendu à Bauduin de donner sa fille au duc de Normandie et à celui-ci d'agréer la main de Mathilde (2). Ce n'était ni le caractère, ni les antécédents de Guillaume qui faisaient agir le pontife, mais bien les liens de parenté existant entre les futurs époux. On n'eut pas égard à la prohibition ecclésiastique, et le mariage se célébra en Normandie, dans la ville d'Eu. Mauger, archevêque de Rouen et oncle de Guillaume, excommunia immédiatement ce dernier; mais cette excommunication ne tarda pas à être levée par le pape, qui mit pour condition que les époux bâtiraient chacun un monastère. En conséquence Guillaume fonda Saint-Étienne de Caen, et Mathilde le couvent de la Sainte-Trinité (3). La fille de Bauduin exerça pendant tout le cours de sa vie une heureuse influence sur Guillaume de Normandie en adoucissant son humeur inquiète et sauvage; et souvent, après qu'il eut conquis l'Angleterre, elle sut le disposer à la clémence envers les vaincus (4).

(1) *Dudo de S. Quint.*, 75. — *Guill. Gomet.*, lib. VII, cap. 18, p. 44.

(2) Interdixit (papa) et Balduino comiti Flandrensi ne filiam suam Willelmo nuptiis daret et ei ne eam acciperet. — *Labbe*, *Conc. gener.*, IX, col. 1036.

(3) Guillaume fonda l'abbaye de Sainte-Estienne de Caen et Mathilde celi de Sainte-Trinité. Ces II abbeyes list li dus par le conseil l'apostole pour chou que il ne se departésist de sa feme qui sa cousine estoit. — *Li estore des dus de Normandie*, msc. du Roi, n° 455, f° 146 v°, 2<sup>e</sup> col.

(4) Istius consilio, rex pacifice cum Anglis tractabat: post mortem vero ipsius omnem induit tyrannidem. — *Anglia sacra*, 257.

Cette union était à peine accomplie lorsque Herman de Saxe vint à mourir. Richilde, veuve d'Herman, se trouvait donc, jeune encore, maîtresse de sa main et de son comté de Hainaut, province contiguë aux possessions de Bauduin, et qui, plus d'une fois, avait été convoitée par ce prince et par ses ancêtres. Il ne pouvait pas se rencontrer d'occasion plus favorable pour réaliser un projet qui devait rendre à la famille de Bauduin Bras-de-Fer la puissance territoriale dont elle était investie dans l'origine du marquisat. Aussitôt que les obsèques du comte Herman eurent été célébrées Bauduin V fit témoigner à Richilde le désir qu'il aurait de la voir s'unir à Bauduin, son fils aîné. Richilde ne repoussa pas cette alliance : seulement elle redoutait le mécontentement de l'empereur, qui ne manquerait pas d'être fort courroucé lorsqu'il verrait une portion considérable de la Lorraine réunie aux possessions d'un vassal déjà trop puissant à son gré. Elle hésitait donc à se prononcer, quand Bauduin prit la résolution d'entrer en Hainaut à main armée et d'aller assiéger la comtesse dans sa ville de Mons, afin de vaincre son indécision et la forcer à épouser son fils. De la sorte, l'empereur ne pourrait pas dire que Richilde se fût volontairement donnée ; et il n'aurait pas de motif légitime de persécution dans le cas où le mariage continuerait à lui déplaire. Richilde, qu'on soupçonne d'avoir été la complice de Bauduin dans cette astucieuse combinaison, n'avait à Mons ni troupes ni munitions : elle se rendit au marquis des Flamands ; et bientôt fut célébré ce mariage qui assurait la jonction de deux provinces dont la réunion sous un même pouvoir n'a plus été interrompue que par intervalles.

Richilde avait retenu un fils et une fille de son mariage avec Herman, mais le fils était boiteux : on le décida aisé-

ment à entrer dans les ordres, et il devint plus tard évêque de Châlons sous le nom de Roger. Quant à Gertrude, la fille de Richilde, elle embrassa comme son frère la vie religieuse, et trouva dans la paix du cloître le bonheur qu'elle n'eût pas sans doute rencontré dans les cours des princes de son temps. « Gertrude, dit une très-vieille histoire (1), Gertrude tint honorablement les vœux qu'elle fit au Seigneur. Comme une esclave, elle se livrait dans le monastère aux plus humbles travaux, bénissant Dieu et n'appelant jamais à son aide ses compagnes ou les serves de l'abbaye. Toujours appliquée aux œuvres de miséricorde, elle ne conversait qu'avec le Seigneur. Elle savait tout l'office ecclésiastique par cœur, et se plaisait à psalmodier à l'église et à se recueillir dans cette quiétude spirituelle où se trouvent les suprêmes délices.... Enfin, persistant toujours dans l'obédience et la virginité, elle rendit son âme au Seigneur à l'âge de quarante ans. »

Cette existence calme et obscure de la fille forme contraste avec la vie pleine d'agitation dans laquelle nous allons bientôt voir la mère entraînée. Toutefois, il est bien à croire que les enfants d'Herman ne renoncèrent pas de leur propre gré à l'héritage paternel ; et un historien digne de foi insinue qu'ils eurent la main forcée (2). Quoi qu'il en soit, Bauduin et Richilde eurent désormais, en pleine et incommutable propriété, toute la terre de Hainaut, tant en alleux qu'en fiefs et en justices, demeurant feudataires de

(1) *Ex communi historia Hannoniæ*, ap. J. de Guise, XI, 18.

(2) *Perfecitque ipsa Richeldis comitissa (mulier astuta) cum viro suo Balduino, mediante coemptione et viribus prevalentibus, apud primos pueros, quod totum comitatum Hannoniensem, etc.* — *Gisleb. chron.*, ap. Bouquet, XIII, 543.

l'empire pour l'avouerie de l'église de Mons et la justice du comté, dont la même ville formait la capitale (1).

Ce ne fut pas sur Richilde que l'empereur résolut de faire tomber le poids de sa vengeance mais sur Bauduin, auquel il avait maintenant un double grief à reprocher : sa rébellion et son mariage. Il aurait bien voulu porter sans délai la guerre en Flandre ; mais en ce moment là il en avait une autre à soutenir en Italie contre Godefroi d'Ardenne. Après avoir vu échouer toutes ses tentatives au sujet de la Haute-Lorraine, Godefroi suivit le pape Léon au delà des Alpes. Là il rencontra sa cousine Béatrice, veuve de Boniface, marquis de Toscane et de Lombardie, et alors une des princesses les plus riches et les plus puissantes de l'Europe. Il l'épousa ; et l'empereur, qui n'avait pas été plus consulté pour ce mariage que pour celui de Richilde avec le fils de Bauduin, persécutait les deux époux. Cette besogne, qui retenait Henri loin de l'Allemagne, ne l'empêcha point pourtant de se préoccuper de ce qui s'était passé contre son gré en Flandre et en Hainaut. En attendant qu'il pût s'y rendre avec une armée, il fit excommunier Bauduin et Richilde par l'évêque de Cambrai, Liébert, qui peu de temps auparavant s'était rendu auprès de lui afin de recevoir l'investiture du temporel de son évêché. Cette excommunication reposait, du reste, sur des motifs plausibles et n'avait pas seulement pour cause première le caprice du monarque allemand. Des liens de parenté assez étroits unissaient avant leur mariage Bauduin et Richilde ; et cependant ils n'avaient pas cru devoir réclamer de dispenses pour la célébration. Richilde descendait d'Hedwige, fille de Hugues Capet, ma-

(1) *Ibid.*

riée à son aïeul, le comte Regnier, et Bauduin avait pour mère la princesse Adèle, petite-fille du même Hugues Capet. Du côté de sa mère, Richilde était encore proche parente de son mari. L'excommunication ordonnait une séparation immédiate. Bauduin V appela de cette sentence au pape Léon IX, qui était, comme nous l'avons dit, l'oncle de Richilde. Le pape donna l'absolution aux époux, en leur interdisant toutefois la cohabitation (1). Cette défense fut levée par la suite, car Bauduin ne cessa d'habiter avec Richilde; et l'on ne contesta jamais la légitimité des enfants sortis de cette alliance, et qui formèrent la double tige des comtes de Flandre et des comtes de Hainaut.

La sévérité qu'avait montrée l'évêque de Cambrai en lançant les censures ecclésiastiques contre les deux conjoints et en employant tous les moyens possibles pour rompre une union illicite aux yeux de l'Église, cette sévérité n'étonna point le marquis des Flamands : il n'en sut même pas mauvais gré au prélat que de hautes vertus recommandaient d'ailleurs à l'estime publique, et il le prouva en lui portant bientôt secours dans une circonstance fâcheuse.

Le sage Liébert, qui plus tard prit rang parmi les bienheureux, hésitait à quitter la cour de l'empereur, où, comme on l'a dit, il était allé chercher l'investiture de l'évêché de Cambrai et de la suzeraineté temporelle qui y était attachée. Cette appréhension avait pour cause les ferments de discorde qui régnaient à Cambrai entre le pouvoir épiscopal et un seigneur nommé Jean de Béthune qui, remplissant les fonctions d'avoué ou protecteur militaire des églises d'Arras et de Cambrai, abusait de cette position pour accroître outre mesure

(1) Sed Leo papa, qui avunculus erat Richildis, absolvit eos, et inlibuit eis torum. — *Balduin Avenensis Chron.*, 8.

ses richesses et sa puissance. L'évêque Gérard de Florennes, auquel Liébert venait de succéder, n'avait guère pu, en raison de son âge et de ses infirmités, s'opposer aux empiétements de ce soldat brutal. Mais Jean avait en revanche trouvé un antagoniste énergique dans la personne de Liébert, qui était investi de la dignité de prévôt de l'église cathédrale, et dirigeait le vieux prélat de ses conseils et de son influence. La haine de l'avoué contre Liébert devint bientôt si violente que ce dernier, obligé de se tenir enfermé dans un château bâti à quelques lieues de Cambrai par les évêques, en un endroit où depuis s'est formée une ville sous le nom de Câteau-Cambrésis, ne pouvait se rendre auprès du prélat, pour l'aider dans ses travaux apostoliques, qu'escorté par une troupe armée (1). L'irritation de Jean ne connut plus de bornes lorsqu'il apprit que l'empereur avait conféré le pouvoir épiscopal à son ennemi. Il rassembla ses partisans et complota avec eux de ne pas laisser rentrer l'évêque sans qu'au préalable celui-ci ne lui eût accordé la châtelainie de Cambrai. On sait que le titre de châtelain donnait certains droits de juridiction qu'il était toujours facile d'étendre, et qui, dans les mains de Jean, seraient infailliblement devenus des éléments nouveaux de tyrannie et d'oppression. Pour commencer, et afin de ne pas trouver de résistance chez les amis, les officiers et les vassaux de l'évêque, et aussi pour leur ôter tous moyens d'action, l'avoué envahit l'église de Notre-Dame qu'il avait mission de protéger, en chassa les chanoines, s'empara des trésors qu'elle renfermait et y

(1) Ideoque apud Novum Castrum S. Mariæ, custodia ejus deputatum morabatur, nisi aliquando episcopum, refocillationis gratia, visitaret, congregato constipatus exercitu. — *Balderici Chron.*, 329.

établit ses soldats comme dans une forteresse (1). Poussant l'audace jusqu'au bout, il pénétra ensuite dans le palais épiscopal, introduisit sa femme dans la chambre du prélat, se coucha dans le lit même de ce dernier; puis, à l'exemple de Charles de Lorraine, il se fit insolemment servir, lui et ses satellites, par les officiers épiscopaux, aux frais et dépens du pontife absent (2). Lorsqu'enfin ce dernier dut quitter la cour de l'empereur et regagner Cambrai, il trouva en arrivant les portes fermées, et Jean à la tête de ses hommes d'armes pour lui disputer l'accès de la cité. Liébert fut obligé de rétrograder et d'aller se réfugier au Câteau-Cambrésis, où les habitants l'accueillirent honorablement (3). Il y séjournait depuis quelque temps, lorsque le marquis des Flamands, revenant de visiter le roi de France, passa par le Cambrésis. Bauduin connaissait tout le mérite de Liébert: il s'intéressa beaucoup à sa position, et le ramena avec lui jusqu'à Cambrai. Arrivé sous les murs de la ville, il somma l'avoué, qui était son homme-lige, de sortir de la cité et d'en laisser la libre entrée au seigneur évêque. Jean n'osa s'opposer aux injonctions du marquis, dont la puissance était tout autrement à craindre que celle d'un prélat inoffensif. Le vénérable Liébert, sous l'escorte du prince flamand, rentra donc en triomphe dans Cambrai, tandis que Jean fuyait ignominieusement expulsé. La conduite de Bauduin en cette affaire contraste avec les mœurs et les habitudes politiques du siècle. Ne se laissant point

(1) « Deia matrem ecclesiam S. Mariæ violenter invasit, et ejectis canonicis, thesanros ecclesie et quodecumque intus invenit ditioni suæ mancipavit. custodesque suos armatos inibi posuit. » — *Ibid.*, 332.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, 333.

aller aux sentiments d'une vulgaire rancune comme la plupart des grossiers barons de son temps, il ne dédaigna pas de secourir l'homme qui venait cependant d'excommunier ses enfants, et qui, en outre, était le vassal et la créature de son mortel ennemi l'empereur d'Allemagne.

La guerre que celui-ci avait entreprise en Italie contre Godefroi étant terminée, il s'avança enfin vers la Flandre. Bauduin n'attendit pas l'arrivée de Henri III pour se mettre en campagne avec son fils, qu'on nommait Bauduin de Mons depuis qu'il avait épousé Richilde.

Ils se jetèrent d'abord sur le pays de Liège que l'empereur devait traverser pour entrer en Flandre, et le ravagèrent entièrement afin que les impériaux n'y pussent trouver de vivres. Bauduin de Lille saccagea la ville de Thuin sur la Sambre et l'incendia, tandis que son fils, se portant vers la Meuse, traitait de même sorte la ville de Huy. Ils n'osèrent ou ne voulurent pas attaquer Liège, cité épiscopale bien fortifiée dont le siège leur eût fait perdre beaucoup de temps et eût affaibli leur armée. Alors ils revinrent sur leurs pas, et après avoir fortifié toutes les villes et châteaux le long de l'Escaut, limite naturelle qui séparait la Lorraine du marquisat de Flandre (1), ils se retranchèrent derrière ce fleuve entre Bouchain et Valenciennes.

Sur ces entrefaites, l'avoué Jean, que Bauduin venait d'expulser de Cambrai, ayant appris que l'empereur marchait vers la Flandre, résolut de se venger de l'évêque et du marquis tout à la fois. Il alla trouver Henri, et lui offrit de diriger son armée à travers les marais et les bois de la

(1) « Adont clamoit-on Loheraine toute la terre jusques à la rivière d'Escaut de là où elle sourt jusques à là où elle pert son nom. » — *Chron. manusc. de la bibl. de Cambrai*, n° 623.

Flandre, dont il connaissait tous les passages, à condition qu'il forcerait Liébert à lui conférer la châteltenie de Cambrai (1). L'empereur, très-satisfait d'une pareille offre, promit à Jean de lui faire obtenir ce qu'il désirait, et lui donna le commandement de ses troupes. L'armée impériale arriva au village de Maing sur la rive droite de l'Escaut, à deux lieues de Valenciennes, et se disposa à jeter des ponts, afin de pénétrer sur les terres de Bauduin qui s'étendaient de l'autre côté du fleuve; mais le marquis était dans les environs, surveillant les mouvements des impériaux. Il accourut et prit position en face de l'empereur pour lui disputer le passage. Ils étaient là, s'observant l'un l'autre, lorsqu'à l'entrée de la nuit Jean partit secrètement du camp impérial avec un fort détachement, et s'achemina vers Cambrai pour traverser l'Escaut au moyen des ponts qui s'y trouvaient établis et tomber ensuite à l'improviste sur Bauduin. Cette manœuvre aurait réussi; mais Bauduin, averti probablement par un émissaire de l'évêque Liébert, abandonna les bords de l'Escaut avec tout son monde, et Jean fut étrangement surpris quand, arrivé à l'endroit où les Flamands étaient postés, il trouva le lieu désert. Rien n'empêchait plus l'empereur de passer le fleuve; il jeta les ponts qu'il avait fait construire, et s'avança dans le marquisat, faisant sur la route tout piller et brûler par ses hommes d'armes, à la manière habituelle des expéditions guerrières de cette époque (2). Il parvint ainsi, toujours dirigé par Jean, à un

(1) « Promisit ei quod exercitum suum illic deduceret, si à Lietberto. . . castellaturam cameracensis civitatis dari sibi fecisset. » — *Bald. Chron.*, 335.

(2) « Terram Balduini hosti suo devastandam distribuît, sicque depopulando eam præda et igni usque ad Debulfentem Rivum cum exercitu pervenit » — *Hil.*, 336.

endroit appelé le Boulenrieu, passage dans les marais près d'Hennin-Liétard, entre Douai et Arras. Pendant ce temps-là, Bauduin, afin d'arrêter la marche victorieuse de l'empereur, faisait creuser à la hâte un immense fossé connu depuis sous le nom de Fossé-Neuf, et qui s'étendait depuis le château de Ruhoult à Arques jusqu'à la Lys, sous les murs de la ville d'Aire, pour de là se prolonger vers La Bassée. Ce gigantesque ouvrage de défense, qui se développait sur une étendue de neuf lieues environ, aurait été achevé, s'il faut en croire quelques auteurs, dans l'espace de trois jours et trois nuits (1).

Quand l'empereur fut de la sorte engagé bien avant dans un pays qu'il ne connaissait pas, Jean le pria de lui faire octroyer la châtellenie de Cambrai, disant que sinon il se verrait obligé de quitter son service. Outre que Jean servait de guide à l'armée d'invasion, il y avait encore amené bon nombre de satellites, et la défection de tout ce monde aurait mis l'empereur dans l'embarras. Henri manda l'évêque Liébert, qui venait d'arriver au camp pour rendre hommage à son suzerain, et l'engagea à donner satisfaction à l'avoué dépossédé, en l'investissant de la châtellenie qu'il réclamait. Liébert fut consterné de cette proposition. Après avoir été délivré de la présence de Jean, il s'était empressé, selon droit et justice, de conférer la châtellenie à un jeune baron du nom de Hugues, neveu et héritier de l'ancien châtelain. L'empereur considérait ce qu'il réclamait de l'évêque comme peu important, et, pressé qu'il était par Jean, ses instances devenaient de plus en plus vives. L'évêque, d'un autre côté, se trouvait dans la plus grande perplexité : il ne pouvait

(1) « Quod fossatum per novem leucas in longum ducens. . . in solis tribus diebus et noctibus consummavit. » — *Uercoli Louca Chron. ad ann. 1054*

sans injustice reprendre la châteltenie à l'héritier légitime. En le faisant il péchait gravement, et de plus s'exposait aux violences des parents de Hugues. Il refusa net à l'empereur. La colère de celui-ci fut extrême. Par son ordre, des hommes d'armes mirent la main sur le pieux et saint évêque; on le jeta en prison; et le monarque allemand agit de manière à arracher par la violence ce qu'il n'avait pu obtenir par le seul ascendant de son autorité (1). Cédant aux exhortations de ses coévêques, et sachant que, selon l'Apôtre, il faut toujours se soumettre au souverain (2), Liébert consentit en gémissant à donner la châteltenie à Jean de Béthune. Celui-ci alors se prépara de nouveau à guider l'armée impériale qu'il avait laissée dans les marais aux environs d'Hennin-Liétard.

Bauduin et son fils s'étaient retranchés avec leurs chevaliers dans les forteresses qui bordaient les rivières de la Scarpe et de la Sensée. Ils ne paraissent pas avoir essayé d'attaquer les impériaux en rase campagne. Ceux-ci s'avancèrent d'abord vers l'Écluse, petite ville sur les confins de la Flandre, de l'Artois et du Cambrésis. Soit par ruse, soit par force, ils en enlevèrent le château au milieu d'une nuit, et firent un grand carnage des habitants qui voulurent se défendre (3). L'armée passa au delà de l'Écluse, et, continuant à ravager le pays, elle arriva sur les bords de la Deule, à un endroit où cette rivière se partage en deux bras et

(1) « *Cœpit abuti violentia, præcipiens episcopum a militibus capi, et extra potestatem ejus positum, in custodia reservari.* » — *Bald. Chron.*, 338.

(2) « *Tandem episcopus coepiscoporum et amicorum liberrimis consiliis correptus, sciensque quod, secundum Apostolum, regi debeat esse subjectus, annuit imperatori de Johanne quod petebat.* » — *Ibid.*

(3) « *... facta inimicorum suorum resistere volentium non minima caede* » — *Ibid.*

forme une sorte d'île. Ce lieu, appelé Buc, où existait de très-ancienne date un château qui passe pour avoir été le siège de la domination du premier forestier de Flandre, et qui par la suite a vu s'élever, sous le nom de Lille, une cité si florissante, ce lieu servait de refuge à la personne du marquis et à celle de ses fils. Il avait été fortifié de nouveau, et la plupart des barons flamands s'y étaient enfermés avec leur suzerain. Il ne semble pas que l'empereur se soit rendu maître de cette importante forteresse. Avant qu'il en eût tenté le siège, le gouverneur Lambert, comte de Lens et oncle du fameux Godefroi de Bouillon, sortit à sa rencontre avec des troupes nombreuses. Cette opposition inattendue, en opérant une diversion, aura empêché l'empereur d'attaquer le château de Lille; mais elle coûta la vie au comte Lambert. De là Henri marcha vers Tournai et assiégea le fort de cette ville, où s'étaient réfugiés grand nombre de gens: car tout le pays se dépeuplait sur le passage des impériaux. Les approvisionnements furent bientôt épuisés par une telle multitude. Vaincue par la famine, plutôt que par les armes de l'empereur, elle se rendit après plusieurs mois d'un siège opiniâtre, pendant lequel elle s'était courageusement défendue (1). L'hiver approchant, l'empereur ne put songer à tenter en Flandre de nouvelles expéditions; il regagna l'Allemagne, où des affaires sérieuses réclamaient sa présence.

Bauduin profita de cet éloignement de l'empereur, qui du reste n'était point parti sans espoir de retour, pour réparer le château de Lille, où il était né et où il faisait sa résidence habituelle, et pour ceindre de murailles les ha-

(1) *et ad ultimum fame oppressa compulsa ad deditionem* — *Ibid.*

bitations qui entouraient le donjon. Lille prit dès ce moment le rang de bourg ou ville forte. Bauduin construisit une citadelle à Audenarde, et releva les murs de Gand, Bruges, Aire et Saint-Omer.

Un des plus puissants motifs qui rappelaient l'empereur dans ses états était l'arrivée soudaine de Godefroi, dont l'épouse Béatrix avait été quelque temps auparavant retenue prisonnière par ordre d'Henri, sous prétexte que, sans l'agrément du suzerain, elle avait livré sa main, et avec sa main toute l'Italie à un vassal rebelle à l'empire (1). Révolté de l'offense faite à sa femme, Godefroi venait d'arriver en Allemagne pour y exciter des troubles. Il passa bientôt dans son ancien duché de Lorraine, et de là s'entendit avec Bauduin pour reprendre les hostilités. Ils firent leurs préparatifs, combinèrent leurs mouvements, et, pour commencer, tentèrent le siège d'Anvers, ville dès-lors assez peuplée, défendue d'un côté par l'Escaut très-large et très-profond en cet endroit, protégée de l'autre par des fossés, des murailles et des palissades. Anvers appartenait au duché de Basse-Lorraine, et Frédéric de Luxembourg, à qui ce fief avait naguère été donné par l'empereur, était accouru s'enfermer dans la ville, la meilleure peut-être de toutes ses possessions. Il réussit, par une défense vigoureuse, à faire traîner le siège en longueur, ce qui permit aux seigneurs lorrains restés fidèles à l'empereur de se rassembler pour venir au secours des assiégés. Le marquis des Flamands et Godefroi abandonnèrent alors le siège d'Anvers; mais ils continuèrent à se tenir en état de guerre ouverte contre l'empire.

(1) « ...hosti publico Italiam prodidisset. » — *Lamb. Schafn. ad ann. 1055.*

Les choses en étaient à ce point lorsqu'Henri III, qui se trouvait à Bodfeld en Thuringe, vint à mourir peu de temps après avoir désigné son fils pour lui succéder et l'avoir fait agréer par élection générale (1). Le nouvel empereur, qui régna sous le nom d'Henri IV, n'avait alors que six ans. Sa tutelle fut confiée, en vertu du testament de Henri III, à l'impératrice, mère du jeune prince, et au pape Victor, successeur de Léon IX. Il devenait plus que jamais nécessaire de pacifier les grands vassaux qui depuis tant d'années troublaient le repos de l'Allemagne, tout en ébranlant le trône des césars. Un congrès fut convoqué à Cologne, et l'on y échangea des propositions d'arrangement. On promit à Godefroi de lui rendre le duché de Basse-Lorraine après la mort de Frédéric de Luxembourg : laquelle ne devait pas se faire long-temps attendre, car ce prince était déjà fort vieux. Quant à Bauduin, on lui rendit la possession du comté d'Eenham, comprenant la portion de pays située entre l'Escaut et la Dendre, et qu'on nommait la Flandre impériale; on le réintégra encore dans la jouissance du château de Gand, des Quatre-Métiers, et des îles de la Zélande. Bauduin de Mons, fils aîné du marquis, ne fut pas oublié dans la répartition des fiefs et bénéfices. Le congrès lui accorda le comté de Tournaisis. Tournai avec son territoire formait, comme Cambrai, un état à part, relevant de l'empire, sous la souveraineté immédiate de ses évêques; et, bien qu'enclavé entre le Hainaut et la Flandre, il ne perdit jamais son indépendance et sa neutralité. Enfin, Bauduin de Mons obtint la réhabilitation pleine et entière de son mariage avec Richilde; et ce fut là le com-

(1) «... electione communi.» Bruno, *Hist. de Saxon. bello*.

plément de tous ces avantages dont la puissance des souverains flamands venait de s'accroître.

Les relations avec la France avaient presque cessé depuis l'extinction de la deuxième race ; et , à part le mariage conclu entre Bauduin et la fille de Robert , aucun acte important n'était venu démontrer qu'il existât entre les deux pays une grande communauté d'intérêts politiques. Le règne de Henri I<sup>er</sup>, fils de Robert, fut tout à fait insignifiant. Son histoire se décolore et disparaît au milieu des démêlés sans nombre des barons français , qui continuent à se débattre dans le chaos de la féodalité naissante. Bauduin ne prit aucune part à toutes ces intrigues. Bien que ses rapports avec le roi son beau-frère n'aient pas été très-fréquents , ils vécurent néanmoins en bonne intelligence ; et Henri conserva même pour le marquis une estime motivée sans doute par l'habileté avec laquelle il avait su conduire ses expéditions guerrières , et surtout les négociations qui soumièrent le Hainaut et les terres impériales de la Flandre à la domination des marquis flamands. Une circonstance solennelle vint bientôt montrer le degré de confiance qu'accordait Henri à Bauduin de Lille. Lorsque le roi des Français sentit approcher sa mort , il fit , selon l'usage , élire et sacrer son jeune fils Philippe (1060) en présence des grands vassaux ; puis , par son testament , recommanda cet enfant et le royaume dont il allait hériter au marquis des Flamands comme au prince le plus sage et le plus capable qu'il connût. De plus , Bauduin était par alliance l'oncle du futur monarque. Henri I<sup>er</sup> trépassa peu de temps après. Sa veuve Anna , fille du duc de Russie , Jaroslaw , eut d'abord la tutelle du jeune roi ; mais elle contracta bientôt un second mariage , et cette tutelle fut entièrement dévolue à

Bauduin ainsi que l'administration du royaume. A partir de ce moment, il prit dans ses diplômes les titres suivants : « Moi, Bauduin, comte, marquis des Flamands, administrateur et bail de Philippe roi des Français et de son royaume (1). »

La garde du roi et la régence du gouvernement, qui forçaient Bauduin à séjourner une grande partie de l'année auprès de son pupille, ne l'empêchèrent pas de veiller à l'administration de ses propres états, et de régler d'importantes affaires de famille. Outre Bauduin de Mons, époux de Richilde, le marquis des Flamands avait un fils cadet dont l'esprit aventureux et les entreprises chevaleresques émerveillaient beaucoup les princes contemporains. Il s'appelait Robert. Ennuyé du rôle secondaire que le hasard de la naissance lui imposait (2), et aspirant à de plus hautes destinées, il ne négligea aucun moyen de tenter la fortune. Il partit d'abord pour l'Espagne avec quelques compagnons et des vaisseaux que son père lui avait donnés, moins sans doute pour seconder des dispositions politiques qu'il approuvait, que pour se débarrasser d'un fils dont le trop bouillant caractère faisait déjà craindre de graves embarras. Cette petite expédition flamande débarqua en Galice, où

(1) « Ego Balduinus, Flandrensium comes, marchio et Philippi Francorum regis ejusque regni procurator et hujulus. »

(2) Lambert d'Aschaffenbourg dit qu'en Flandre la succession du comté était dévolue à celui qui plaisait le plus au père. Nous pensons que le droit d'aînesse, au contraire, a toujours été religieusement observé dans ce pays. Voici, du reste, comment s'exprime Lambert : « In comitatu Baldwini ejusque familia, id multis jam sæculis servabatur quasi sancitum lege perpetua ut unus filiorum qui patri potissimum placuisset nomen patris acciperet et totius Flandrie principatum solus hereditaria successione obtineret : ceteri vero fratres aut huic subditi, dictaque obtemperantes in gloriam vitam ducerent. » — *M. am.* 1071.

elle se mit à courir les champs et à enlever de riches butins. Mais quand elle essaya de s'établir dans une des places fortes du pays, elle éprouva une grande résistance de la part des Maures ou Sarrasins. Ceux-ci, que l'invasion si audacieuse et si imprévue de Robert avait frappés de trouble, finirent par s'entendre et se réunir. Ils fondirent en troupes innombrables sur les Flamands, les repoussèrent jusqu'à la côte, en tuèrent un grand nombre, et forcèrent le reste à se rembarquer (1). Ce premier échec ne découragea point Robert. De retour en Flandre, il arma d'autres navires et, comme les anciens pirates normands, il voulut s'élançer de nouveau, à la grâce de Dieu, sur ces mers que les vieux chants scandinaves appelaient la route des cygnes (2). Une tempête terrible assaillit sa flotte au sortir du port, et il fut rejeté nu sur la côte, ayant perdu la plupart de ses compagnons et toute sa fortune (3).

A quelque temps de là, Robert entendit raconter par des pèlerins venant de l'Italie et de la Sicile les exploits que les guerriers normands conduits par Robert Guiscard faisaient dans ces contrées. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller l'ardente ambition du jeune Flamand. Bientôt il se mit à la tête d'une troupe d'aventuriers normands, qui, stimulés par l'exemple de leurs compatriotes, rêvaient la conquête de l'empire grec. Ils s'acheminèrent vers la Grèce

(1) « *In fugam vertunt, fugientem usque ad naves persequuntur, sociosque ejus pene ad interuiccionem prosternunt. Ipse cum paucis vix in fuga elapsus, ad patrem tantæ calamitatis nunciûs rediit.* » — Lamb. Schaf., *ap. Bouquet*, XI, 67.

(2) « *Marinis iterum fluctibus se credidit, in regionem longinquam ubi sedem vaganti Pœus ostendisset, iter facturûs.* » — *Ibid.*

(3) « *Multis suorum naufragio amissis, ipse nudus omnîumque rerum egens, vix et ægrè in littus evasit.* » — *Ibid.*

par différentes voies, en petits détachements et sous l'habit de pèlerins; mais l'empereur, averti à propos, fit saisir et supplicier les premiers arrivants. L'entreprise avorta donc, et, pour la troisième fois, Robert fut obligé de regagner sa patrie plutôt en fugitif qu'en triomphateur. Ces longs et fatigants voyages, ces épreuves dangereuses et sans résultat ne refroidirent point l'ardeur de Robert. Les Frisons du nord, peuple dont les mœurs farouches et guerrières conservaient encore leur caractère primitif, étaient depuis long-temps en révolte contre le seigneur ou comte que jadis les rois francs leur avaient imposé, et dont la dynastie, comme celle des marquis flamands, se perpétuait sans interruption. Désœuvré dans sa patrie, Robert alla prêter le secours de son bras et de son épée à Gertrude, veuve du comte Florent 1<sup>er</sup>, mort le 18 juin 1061, laissant pour successeur un fils en bas âge. Il fit pendant deux ans une guerre heureuse aux Frisons, et, autant par affection que par reconnaissance, Gertrude, encore dans la fleur de la jeunesse, lui octroya sa main. Ce fut à Audenarde, en présence de Bauduin V et des barons flamands, que se fit ce mariage, qui assurait un protecteur valeureux au jeune héritier du comté de Hollande, et fixait la destinée de Robert. A la demande des barons du pays, ce prince fut nommé régent et tuteur des fils du comte défunt; et on ne le connut plus désormais dans l'histoire que sous le nom de Robert-le-Frison: sobriquet que justifiait assez sa nouvelle position, et que ses exploits entouraient d'un prestige assez glorieux.

A l'occasion du mariage de Robert, le marquis des Flamands lui assigna, comme part héréditaire, les îles de la Zélande, le comté d'Eenham ou d'Alost et les Quatre-Mé-

tiers, c'est-à-dire les terres relevant de l'empire. Il lui donna en outre une forte somme d'argent, en lui faisant jurer sur les saints évangiles de se contenter de tout cela et de ne jamais porter préjudice à son frère (1). Bauduin de Lille craignait que le caractère entreprenant et guerroyeur de Robert n'amenât des troubles par la suite. Aussitôt après son mariage avec Gertrude, Robert s'en alla en Hollande et reprit le cours de ses expéditions contre les gens de la Frise, qu'il finit, après plusieurs années d'efforts, par dompter et maintenir en obéissance.

Les historiens s'accordent à dire que Bauduin, pendant la minorité du jeune Philippe, gouverna sagement le royaume, et qu'il éleva son pupille avec une vive sollicitude (2). Du reste, l'intervention du régent dans les grands faits qui s'accomplirent durant cette époque, tels que la conquête de l'Italie méridionale par les Normands, et l'établissement plus fameux encore de ces mêmes Normands en Angleterre, n'est pas bien précise. On sait seulement qu'il fournit, comme souverain de la Flandre, des secours en hommes et en argent à son gendre, le duc Guillaume, lequel ne tarda pas à devenir roi de la Grande-Bretagne après avoir vaincu les peuples indigènes de ce pays et tué Harold, le dernier roi des Anglo-Saxons. Quoique Bauduin prît à cette audacieuse entreprise un intérêt qu'expliquent ses liens de parenté avec le nouveau conquérant, il eut toutefois la loyauté de

(1) « Balduinus pius Robertum filium suum ad sancta Dei evangelia jurare fecit nunquam ad comitatum Flandriæ manum appositurum. » — *Chron. S. Bavonis ap. Pertz.*

(2) « Philippus... tutorem accepit Balduinum probum sane virum et justitiam tenacem, qui usque ad intelligibilem ætatem eum benigne fovit, regnum graviter administravit, rebelles et inquietos virga directionis correxit. » — *Fragm. hist. Franc. ap. Duchesne, iv. 86.*

lui refuser, comme régent de France et tuteur du roi, l'aide qu'il réclamait : parce qu'en augmentant la puissance du vassal, Bauduin savait qu'il diminuait d'autant celle du suzerain.

L'année même où son gendre s'emparait de l'Angleterre, Bauduin se trouvait en Flandre avec son pupille et s'occupait de choses très-pacifiques. C'est alors qu'il institua dans le bourg de Lille, pour lequel il avait une prédilection toute particulière, un collège de chanoines qui devint plus tard célèbre sous le nom de chapitre de Saint-Pierre. Le diplôme de cette fondation porte l'empreinte de la philosophie simple et croyante qui caractérise l'esprit du siècle :

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité, d'un seul et vrai Dieu. Moi, Bauduin, comte, marquis des Flamands, procureur et tuteur de Philippe roi des Français et de son royaume, sachant d'après le témoignage des livres divins que le véritable héritage est dans le ciel, destiné à ceux qui de bonne volonté se livrent aux œuvres pieuses, je me suis appliqué à considérer attentivement en moi-même qu'avec l'observance des divins préceptes rien n'était plus profitable à un serviteur de Dieu, et pour le salut de son âme et pour la santé de son corps, que d'édifier des églises en l'honneur de Dieu et de ses saints, là où on le peut faire raisonnablement et selon les lois. Aussi, considérant avec les yeux du cœur ces paroles de l'Écriture annonçant qu'il sera beaucoup exigé de celui auquel on aura beaucoup donné; et cette autre maxime : que celui qui sur la terre bâtit la maison de Dieu, prépare sa propre demeure au ciel; acquiesçant au bon et salutaire avis de mon épouse Adèle et de mon fils Bauduin, ayant en outre fait élever dès les fondements une basilique en l'honneur de saint

Pierre, prince des apôtres, j'ai institué un collège de chanoines chargés d'implorer jour et nuit la clémence de Dieu pour le salut de mon âme, de celles de mes prédécesseurs, de mon épouse, de mes enfants et de tous les fidèles chrétiens, etc. Fait à Lille dans la basilique de Saint-Pierre, en présence de Philippe, roi des Français, la septième année de son règne (1).»

La dédicace de l'église de Saint-Pierre eut lieu le 2 août, en présence de tous les dignitaires ecclésiastiques de la Flandre; et la consécration en fut faite par Bauduin évêque de Noyon, Gui évêque d'Amiens, et Drogon évêque de Térouane. Des domaines considérables furent assignés à cet illustre chapitre, et les diplômes qu'on dressa de ces donations sont souscrits par le jeune roi des Français.

Bauduin voyant approcher la fin de ses jours, ne s'occupait plus que d'œuvres pieuses. Le 29 mai de l'an 1069, il dédia en grand appareil la nouvelle église de Saint-Bavon, qu'il avait fait élever à Gand sur l'emplacement de la basilique primitive. Ce fut là le dernier acte de sa vie; car bientôt après il tomba malade, à Lille, dans l'hôtel qu'il habitait d'ordinaire, et rendit l'âme le 1<sup>er</sup> septembre, après un règne de trente et un ans. On l'enterra dans la nouvelle église de Saint-Pierre, où son tombeau et l'épithaphe qui y était inscrite se voyaient encore au siècle dernier.

Devenue veuve, Adèle de France prit la résolution de finir le reste de ses jours dans la retraite; elle choisit l'abbaye de Messines qu'elle avait fondée, et y vécut, dit une vieille chronique, comme morte entre les nonains, passant sa vie dans le silence, occupée à prier et à jeûner. Désirant recevoir le voile des mains du pape lui-même, elle

(1) V. *Miræus, Oper. diplom.*, 1, 65.

partit de Messines pour aller à Rome , dans un char recouvert d'une courtine pour le vent et pour la pluie , car elle ne voulait pas être empêchée de dire ses oraisons le long du chemin (1). Peu de temps après ce voyage , la fatigue , la vieillesse , la maladie , et peut-être aussi le chagrin de voir la Flandre ensanglantée par la guerre civile , conduisirent au tombeau cette vertueuse princesse. Suivant le nécrologe de l'abbaye de Messines , elle mourut en 1071 , l'année même où son petit-fils périt traîtreusement aux champs de Cassel , et où l'usurpation devait pour la première fois triompher en Flandre.

Bauduin VI eut pour secrétaire et conseiller un moine du nom de Thomellus , qui nous a laissé sur la jeunesse de son maître des détails précieux à plus d'un titre. Au mérite d'avoir été écrits par un contemporain et de donner quelques éclaircissements sur la vie d'un prince dont le règne fut malheureusement trop court , ils joignent celui de présenter un spécimen de la littérature et des mœurs de ces temps éloignés. On nous permettra donc de ne rien changer ici au langage du pieux et naïf panégyriste (2):

« Puisque , dit-il , l'occasion nous amène à Bauduin , le sixième du nom depuis Bauduin-Bras-de-Fer , que notre âge a mérité de voir , il convient d'exposer les vertus dont il est

(1) « Elle vivoit ausi comme morte entre les nonnains de Messynes , là où elle avoit fait une abbeye , et i estoit en orisons par nuit et par jour et jeunoit por Dieu. Dont se list-elle mener en char encortinet et bien couviert por le vent et por le pluie , et por ce qu'elle ne voloit mie iestre empéechié de ses orisons , et s'en ala à Rome , » etc. — *Li estore des comtes de Flaubres, msc. du Roi, n° 455, f° 51.*

(2) *Thomellus, ap. Thes. anec. de D. Martène, III, 777 et suiv.; et ap. J. de Guise, XI, 48 et suiv.* — Nous n'avons cru pouvoir mieux faire que de reproduire la traduction donnée par M. le marquis de Fortia.

paré suffisamment , pour servir d'exemple aux bons princes. Parmi tant de grandes vertus, nous en choisirons quelques-unes, comme les astrologues qui représentent la sphère du ciel en petit. A partir de l'âge où commence l'éducation , il fut élevé à la cour de l'empereur Henri. S'il surpassait en dignité tous ceux de son âge qui étaient alors à la cour, par son amitié il redevenait leur égal. Puis , lorsqu'il eut atteint avec le temps l'âge de la force , il envahit le comté des Nerviens , non sans offenser la majesté de l'empereur, et se montra dans la guerre puissant contre ses ennemis, puissant dans la paix envers les citoyens. Il était le père des pauvres, des orphelins et des veuves. Aux moines, il offrait un modèle de dévotion ; aux affligés , un bouclier secourable. C'était merveille de voir dans le même homme, et sous l'habit séculier, dominer un prince du monde , et s'humilier un pauvre de Jésus-Christ. Pendant la célébration de la sainte messe il se tenait immobile et considérait Dieu sans relâche , comme s'il l'eût vu de ses yeux. Durant la prière il s'entretenait avec Dieu, sans rompre le silence à l'égard des hommes. A la messe il était environné de pauvres qui priaient pour lui ; et quand le prêtre avait reçu l'offrande , il leur distribuait des aumônes en vue de Jésus-Christ : ou plutôt il donnait à Jésus-Christ dans la personne des pauvres. Je puis l'attester comme témoin , ô lecteur, qui que tu sois , si toutefois tu ne révoques pas en doute un témoignage si faible. Admis familièrement à ses côtés , où souvent il daigna me souffrir, je l'ai vu maintes fois inviter secrètement les pauvres à assister en sa compagnie aux saints mystères de la messe. La messe achevée ; si quelques pauvres avaient négligé de s'y trouver, il leur en faisait tacitement des reproches lorsqu'ils venaient l'entourer. Non-

seulement alors , mais toutes les fois qu'il était nécessaire , il s'appliquait à l'aumône , tantôt sous le voile du secret , tantôt en public , soit par lui-même , soit indirectement. Une grande famine étant venue , il distribua des aumônes plus abondantes encore , et fit un devoir à tous les monastères du pays de ne point épargner leurs propres biens pour soulager plus efficacement la misère des pauvres.....

» Après l'enfance la plus heureuse , Bauduin venait d'entrer dans l'adolescence , lorsqu'il fut attaqué par une maladie grave qui l'obligea de garder le lit , et fit bientôt désespérer de ses jours. Comme il avait été jusqu'alors l'espoir et la joie de son père , cette maladie jeta celui-ci dans la douleur et dans l'anxiété. D'une part , les souffrances du fils ; de l'autre , le désespoir du père remplissaient le palais de deuil. Mais dans un si grand péril , le courroux du ciel s'apaisa ; Dieu fit éclater sa miséricorde , et la visite de saint Pierre et de saint Marcellin , avec le Saint des saints , vint dissiper la maladie du fils et l'affliction du père.

» Ces deux martyrs apparurent au malade à demi éveillé , et lui adressèrent ces paroles consolatrices : « Tu » peux guérir de cette maladie si tu fais vœu de restaurer » un jour l'abbaye d'Hasnon (1). » Il existait alors , dans le château de ce lieu , un certain Witheric qui n'avait pas moins de vices que de richesses , et qui était par là doublement pervers , quoiqu'il eût pu faire un bon usage de l'une de ces deux choses ; car si , en possédant la première , l'homme est toujours méchant , il lui arrive souvent d'être bon en possédant la seconde. Tout le monde dans les environs haïssait cet homme comme la peste , et demandait à

(1) « Hac aggritudine te posse liberari noveris , si te futurum Hasnoniensis loci renovatorem voveris. » — *Ibid.*

Dieu, d'une voix unanime, qu'il lui arrivât malheur (1). Enfin, dans la révélation de ses saints martyrs, le Seigneur se souvint de l'escabeau de ses pieds. Après s'être présentés devant Bauduin à demi éveillé, les deux saints lui prescrivirent de chasser de ses états Witheric, qui lui était contraire par son nom et par ses actions (2). Cette révélation, qui eut lieu à Bruges, étant parvenue à notre connaissance par le récit des fidèles, nous y ajoutons entièrement foi; c'est pourquoi nous avons voulu la rapporter ici.

» Pendant cette révélation, le glorieux marquis Bauduin, assis auprès de son fils déjà condamné, tenait à la main un cierge ardent pour lui voir rendre le dernier soupir qu'il était sur le point d'exhaler; mais le jeune homme, ouvrant les yeux, que la maladie et son extase avaient tenus longtemps fermés, prononça en balbutiant quelques mots inarticulés: puis, répondant à son père, qui lui demandait, avec de douces paroles, comment il se trouvait, il lui raconta ce qu'il avait vu, et ajouta qu'il serait lui-même l'arbitre de son salut, si son père le mettait à même d'accomplir le vœu que lui avait inspiré la céleste révélation. Le père, qui désirait ardemment et la guérison de son fils et l'accomplissement de ce vœu, consentit à ce qu'il lui demandait et lui donna l'abbaye d'Hasnon. En présence des échevins qu'il avait admis à être témoins de sa douleur il remit dans la main de son fils un cierge allumé, en témoignage du don qu'il lui faisait de l'abbaye d'Hasnon. On vit alors le fils recevoir au même instant, de son père, une donation, et, des saints, un remède qui lui rendait la vie. Depuis ce moment sa santé se fortifia de jour en jour, et la joie devint

(1) « Pro afflictione sui totius illius terræ vox ad Deum clamabat. » — *Ibid.*

(2) « ... et nomine et actu contrarium. » — *Ibid.*

universelle lorsque sa guérison fut complète. Mais comme il arrive souvent chez les hommes légers que l'inconstance de l'esprit revient avec la santé du corps, le jeune marquis oublia, dans la prospérité, les maux qu'il avait soufferts; et, lorsqu'il fut arrivé au port après le naufrage, il ne se souvint plus de la vision divine qu'il avait eue.

» Lorsqu'il eut atteint l'âge viril, et qu'il fut devenu comte des Nerviens, la discorde agita son flambeau entre les Flamands et les peuples qui sont à l'Ouest (1). Le marquis Bauduin rassembla toutes les troupes dont il put disposer pour attaquer les habitants d'Anvers, dont le pays se trouvait contigu à ses frontières et qui, par cette raison surtout, étaient ses ennemis (2). Ayant divisé ses forces en armée navale et en cavalerie, il prit lui-même le commandement des vaisseaux et mit son jeune fils Bauduin à la tête des cavaliers. Un jour que le jeune marquis conduisait ses troupes au lieu où il voulait établir son camp, et marchait, accompagné de quelques soldats, un peu en arrière de son armée, il tomba dans une embuscade, et fut tout à coup enveloppé par l'ennemi; mais son intrépidité et sa prudence soutinrent le courage des siens. On en vint aux mains : le combat s'engage à l'épée, car on ne pouvait faire usage de traits, et, au milieu de la mêlée, le marquis se jette sur le plus fort et le plus redoutable des ennemis, appelé Hubert, le blesse, quoique blessé lui-même, et finit par le terrasser. Sa chute décida la fuite du reste des ennemis, et termina le combat. Bauduin, porté par ses sol-

(1) « Flammantis discordiæ flagellum immitte inter Orientales et Flandrenses movit. » — *Ibid.*, 56.

(2) « Antverpienses fines regni sui termino contiguo, eoque magis infestes, aggredi parat. » — *Ibid.*

dat dans la ville de Gand , y fut long-temps malade des suites de la blessure grave qu'il avait reçue. Comme sa vie paraissait en danger , Salaton , son ancien gouverneur, lui rappela la révélation divine qu'il avait eue au sujet d'Hasnon. Il s'en entretint avec son père, qui était auprès de lui plongé dans l'affliction , et ils convinrent ensemble de faire venir Witheric , alors possesseur d'Hasnon. Celui-ci , appelé pour traiter de l'échange d'Hasnon, ne fit aucune difficulté de se rendre à cette invitation ; mais , après avoir long-temps prêté l'oreille à la proposition, il refusa d'y consentir.

» La blessure de Bauduin s'étant cicatrisée , il guérit et s'appliqua aussitôt à suivre l'avertissement qu'il avait reçu du ciel. Mais, comment faire, lui qui n'avait pu triompher de la dissimulation de Witteric, ni de cette obstination qui le rendait sourd à sa prière ? Vaincu dans les voies de la persuasion, il essaya de parvenir à son but par un moyen détourné. Il gagna par des caresses et des présents un jeune frère de Witheric , et obtint de lui, non sans peine, la promesse de livrer le château d'Hasnon. Fort de cette promesse plus que de ses armes, il attaqua le château à l'improviste, à la tête d'un petit nombre de soldats , y mit le feu , et le détruisit de fond en comble. Mais par là l'entremise du marquis se trouva manquée , et ne servit en rien à l'accomplissement de son vœu : car Witheric ayant appris cet événement, et acquis la certitude de la trahison dont il avait été victime, fit rebâtir son château , qui était pour lui une nouvelle Troie , et par cette réédification satisfit son affection , et déjoua pour le moment les projets du marquis.

» Non-seulement ce très-noble comte n'avait pu, par aucun moyen , accomplir son vœu ; mais ce qui s'était passé

le faisait désespérer d'y parvenir. Enfin, il rentra en lui-même et, dans l'impuissance des secours humains, il résolut d'implorer l'assistance divine. L'oreille du Dieu de Sabbath était incessamment frappée de ses prières et de celles de ses amis. Il lui demandait de réaliser cette bonne œuvre dont la révélation de ses saints martyrs lui avait fait naître la pensée. Selon cette promesse de la Vérité qui dit : *Demandez, et l'on vous donnera ; frappez, et l'on vous ouvrira*, ce vœu ne fut point repoussé. Une prière faite au nom de Jésus-Christ ne pouvait manquer d'être efficace. Le glaive de la colère de Dieu fut dégainé contre la tête de Witheric, et le coup retentit jusque dans son âme (1). Un jour qu'il se promenait avec plusieurs de ses vassaux, il accusa l'un d'eux d'avoir commis avec sa femme le crime d'adultère. Celui-ci nia le fait ; mais le comte ne se contenta pas de ses protestations ni des plus terribles serments, et la chose alla si loin qu'il le provoqua en duel sur-le-champ. Le vassal demanda à se battre contre un autre adversaire, disant qu'il craignait plus son seigneur que la honte du crime dont il était accusé (2). Mais Witheric, sans vouloir l'écouter, s'étant jeté sur lui l'épée à la main, le chevalier, forcé de se défendre, frappa son maître, qui tomba percé de coups, et expira. Ainsi celui que les desseins impénétrables de Dieu avaient soustrait pour quelque temps au châtiment finit par perdre à la fois son château et la vie par l'épée d'un chevalier.

« La nouvelle de cette mort se répandit, et fut bientôt connue du jeune marquis. Il la reçut avec joie ; et rapportant

(1) « Et ecce micro furoris Domini in verticem Witterici evaginatur, ictumque a l'animam usque minuitur. » — *Ibid.*, 62.

(2) « Quod cum ille ab alio potius quam à domino, timore magis domini, quam intentati criminis poposcisset. » — *Ibid.*

à Dieu un événement qui allait le mettre en possession de ce qu'il souhaitait, il lui rendit grâce de lui avoir accordé ce qu'il n'avait pu obtenir d'un homme. Mais craignant de perdre le fruit de cet avantage s'il différait d'attaquer le château d'Hasnon, il rassembla à la hâte toutes ses troupes et, précipitant leur marche, vint envelopper ce château. Il n'était pas facile aux assiégés de repousser cette attaque. Ils n'avaient plus de chef, n'étaient protégés ni par des fortifications ni par des hommes d'armes, et n'avaient pas le temps de se consulter dans un danger si pressant. Mais plus la résistance leur était difficile, plus le marquis avait de motifs pour persévérer. Il fit irruption dans le château à la tête de ses soldats, se fraya un passage l'épée à la main, et, après avoir chassé les habitants sans répandre de sang, il mit le feu au château, dont il ne resta pas un vestige. Il fit mettre au niveau du sol et des eaux l'éminence sur laquelle ce château était bâti, et, certain désormais de la réussite de son dessein, il se disposa à élever un temple à Dieu à la place de cette caverne de voleurs... »

Lorsque Bauduin de Mons succéda à son père, il n'était déjà plus jeune. Depuis son mariage avec Richilde et la paix conclue avec l'empereur, il avait tranquillement régné sur le Hainaut; et quand la Flandre lui advint par droit de succession il n'eut à exercer sur les deux pays qu'une domination pacifique, grâce à l'habileté avec laquelle Bauduin de Lille avait conduit ses affaires, tant au dehors qu'à l'intérieur, depuis plus de trente ans. A la vérité, ce fut le calme avant l'orage : mais ce calme, Bauduin de Mons en jouit pendant les trois années qu'il porta la couronne des marquis flamands; et il lui fut permis de réaliser un acte

que la civilisation flamande peut revendiquer comme un de ses premiers points de départ.

En l'année 1068, Bauduin acheta, sur les bords de la Dendre, la villa d'un baron nommé Gérard, et résolut de l'élever au rang de bourg ou ville fortifiée. En conséquence il l'entoura de murailles, l'appela du nom de Gérard-Mont (plus tard Grammont par corruption), puis lui donna des lois confirmatives sans doute de coutumes antérieurement en vigueur, mais qui n'en sont pas moins le plus ancien monument écrit du droit civil et criminel de la Flandre, la première garantie donnée dans ce pays par la féodalité à une classe d'hommes qui n'en possédaient jusqu'alors aucune. Voici le préambule et les principales dispositions de cet acte :

« Le comte Bauduin, considérant que la ville appelée Gérard-Mont, située sur les marches de la Flandre, du Hainaut et du Brabant, n'offrirait aucun attrait à ceux qui voudraient l'habiter s'ils n'y trouvaient l'importante garantie de la liberté (1); après avoir réuni et consulté les barons de la Flandre, du Hainaut et du Brabant, constitua les droits suivants, que lesdits barons ont fait serment de maintenir à perpétuité :

« — Toute personne, de quelque condition qu'elle soit, qui aura acheté un héritage dans la ville de Gérard-Mont, sera libre, à la condition d'observer ces lois selon le jugement des échevins.

« Elle pourra quitter la ville si bon lui semble, mais après avoir satisfait à ses dettes et obligations.

(1) « Balduinus comes considerans quod prædictum oppidum... ad inhabitationem sui minimè invitaret, nisi maximà libertatis ope tutaretur, » etc.

» — Aucun n'est forcé de recourir au duel judiciaire ou de se soumettre aux épreuves de l'eau et du feu.

» — Un laïque en discussion avec un laïque pour une dette, une convention, un héritage, ne doit pas être cité devant le doyen ou l'évêque, s'il désire subir le jugement des échevins; mais pour ce qui concerne le droit ecclésiastique, comme la foi, le mariage, ou autres matières semblables, il en doit répondre devant l'Église.

» — Si quelqu'un se trouve sans héritier, il a le droit de donner sa fortune en aumônes, soit aux églises, soit aux pauvres.

» — Si un enfant légitime vient à mourir aussitôt après sa naissance, sa succession appartiendra au survivant du père ou de la mère.

» — Si les fils ou les filles reçoivent de l'argent ou des biens de leurs parents; quand l'un des parents viendra à mourir, ils remettront en commun ce qu'ils auront reçu pour partager ensuite.

» — Si quelqu'un ne veut pas payer ce qu'il doit à un bourgeois, et que la chose ait été notifiée aux échevins, le débiteur sera, par l'aide et le pouvoir du comte, forcé de satisfaire à son obligation.

» — Si quelqu'un tue ou brise les membres hors le cas de légitime défense, il perdra tête pour tête, membre pour membre.

» — Celui qui blessera, terrassera, prendra quelqu'un aux cheveux, payera au comte soixante sols; s'il recommence, il payera six livres.

— Celui qui dira des injures aux échevins ou à quelque

serviteur du comte dans la ville, payera soixante sols au comte ; s'il récidive, il payera six livres (1). »

Droit public, droit civil, droit criminel, procédure, police, tout est résolument et confusément abordé dans cet acte, dont le laconisme énergique ne manque pourtant pas d'une certaine sagesse. Il est à remarquer que l'élection par le peuple, qui forme la base des privilèges municipaux en général, ne se montre pas encore ici. Mais nous la trouverons plus tard systématisée et organisée dans les chartes communales flamandes, mieux peut-être qu'elle ne le fut jamais dans aucune ville de France. Il est une autre observation qui ressort naturellement des circonstances au milieu desquelles fut octroyée la loi de Grammont par le huitième souverain flamand ; c'est que ce premier élément de liberté n'est point le fruit de la violence ou de l'insurrection, mais le simple résultat du perfectionnement social.

Le prince auquel il fut donné de faire éclore ce germe de civilisation, ne devait plus vivre long-temps. Depuis qu'il régnait en Flandre, sa vie s'était écoulée dans le calme et dans la paix : sa mort fut le digne couronnement de sa vie. Atteint d'une maladie mortelle tandis qu'il se trouvait à Audenarde, il fit apporter tous les corps saints et les reliques que possédait la Flandre ; il convoqua ses fidèles sujets, et, après les avoir consultés, il donna le marquisat à Arnoul, son fils aîné encore en enfance, et le comté de Hainaut à son second fils Bauduin, en décidant que, si l'un venait à mourir, le survivant aurait le gouvernement de l'une et de l'autre

(1) Le texte de cette chartre se trouve dans une confirmation donnée en 1190 par Philippe, comte de Flandre et de Vermandois. — *Archives de Flandre à Lille, chambre des comptes.*

contrée (1). Les vassaux ayant touché les reliques des saints selon la coutume, prêtèrent foi et hommage aux jeunes princes. Alors Bauduin confia Arnoul et la régence de la Flandre aux soins de Robert-le-Frison ; le second fut laissé sous la tutelle de sa mère Richilde. Robert prêta serment de fidélité à son jeune pupille ; et le père mourut bientôt après , rassuré peut-être sur le bonheur futur de ses enfants.

Ce fut le 17 juillet de l'année 1071 , qu'on l'ensevelit dans l'abbaye d'Hasnon qu'il avait rebâtie. Des regrets universels le suivirent au tombeau , et il n'est pas de prince parmi les anciens souverains de la Flandre sur le compte duquel les historiens se trouvent plus d'accord. Ils sont unanimes dans les louanges qu'ils en font : « Grâce à la prudence, à la justice, à l'équité, au courage, à l'énergie du comte Bauduin, dit l'un d'eux (2), les habitants du Hainaut , les Flamands et ses autres sujets jouirent durant sa vie de tant de paix , de concorde et de sécurité que dans ces contrées chacun allait sans poignard , sans bâton , sans armes offensives. Nulle crainte aux frontières du pays. Les poternes des villes et des châteaux ne se fermaient point ; on ne craignait même pas de laisser ouvertes les portes des maisons, des greniers et des celliers, car il n'existait ni voleurs, ni assassins. La situation de nos contrées était vraiment la confirmation de cette prophétie : *Ils transformeront leurs épées en socs de charrue et leurs lances en faux* (3).

(1) « Ita quod, si alterum illorum decedere contingeret, alter in utroque comitatu succederet. » — *Gilb. Montensis Chron.*

(2) *Ex communi historia Hannoniæ, ap. J. de Guise, XI, 24.*

(3) « Conflabunt gladios suos in vomeres et lanceas suas in falces. » — *Isaïe, II, 4.*

## V

### ARNOUL III. — ROBERT-LE-FRISON.

1070 — 1093

La comtesse Richilde s'empare de l'autorité souveraine au nom de son fils Arnoul. — Exactions et violences de cette princesse. — La Flandre tudesque se soulève et prend le parti de Robert-le-Frison. — Antipathie de race existant entre les Wallons et les Thiois. — Bataille de Cassel. — Assassinat du jeune Arnoul. — Philippe, roi de France, saccage la ville de Saint-Omer. — Il abandonne la cause de Richilde. — Celle-ci inféode le comté de Hainaut à l'évêché de Liège. — Elle reprend les hostilités contre Robert. — Bataille de Broquevoie. — Robert devient marquis des Flamands. — La légitimité de son pouvoir est vivement contestée. — Oppositions du clergé. — Le pape Grégoire VII envoie saint Arnoul en Belgique pour calmer les dissensions. — La paix se rétablit. — Robert associe son fils au gouvernement. — Il fait le pèlerinage de Jérusalem. — Pénitence et mort de Richilde. — Miracles et prodiges en Flandre. — Le mal des ardents. — Organisation de la cour des comtes de Flandre. — Robert opprime le clergé. — Lettre du pape Urbain II à ce sujet. — Plaintes amères adressées par le clergé au concile de Reims. — Robert se soumet aux injonctions du concile. — Il meurt.

Chaque fois que sous un même sceptre se trouvent réunis des peuples différents d'origine et de langage, il se révèle tôt ou tard entre eux des antipathies plus ou moins vives, plus ou moins caractéristiques suivant les causes qui les viennent susciter. Parmi les portions de territoire primitivement confiées à la garde des forestiers, puis laissées en toute souveraineté aux marquis flamands, il en était chez qui les mœurs germaniques avaient irrévocablement pris racine : d'autres, au contraire, conservaient leur caractère

primitif, gaulois ou celtique, modifié cependant par l'influence des conquérants romains, dont elles avaient adopté le langage. Ces derniers pays se distinguaient sous les noms de Galls ou Wallons, des autres qu'on appelait Thiois ou Tudesques. Pour la première fois dans l'histoire de Flandre, nous allons voir éclater entre eux d'une manière bien distincte cette rivalité de race dont on eut si souvent à déplorer les tristes effets, et qui s'oppose depuis tant de siècles à ce que les diverses provinces dont la Belgique se compose puissent former une nation compacte et forte.

Au moment où Bauduin de Mons descendit au tombeau, Robert était en Frise occupé à défendre les intérêts de ses beaux-fils. L'occasion se montrait favorable à Richilde pour s'emparer d'un pouvoir dont elle avait toujours été avide : elle la saisit avec empressement. Depuis long-temps elle s'était ménagé dans les provinces wallones un puissant parti, en tête duquel figuraient deux barons français, les sires de Mailly et de Coucy, dont elle avait fait ses conseillers intimes. Cette faction débuta par déclarer nul et invalide le testament du prince défunt, détruisant ainsi de prime abord le plus sérieux des obstacles que pouvaient rencontrer les prétentions de Richilde. Cependant, c'était pour s'opposer à ces prétentions que Bauduin de Mons avait formulé ses dernières volontés d'une façon si précise. Le caractère ambitieux et remuant de Richilde n'était pas de nature à lui inspirer beaucoup de confiance : jeune encore, elle pouvait d'ailleurs se marier une troisième fois ; et il était à craindre qu'agissant à l'égard des enfants de Bauduin comme elle l'avait fait au préjudice de ceux d'Herman, elle ne livrât la Flandre aux mains de quelque étranger. Tels étaient sans doute les motifs graves pour lesquels Bauduin de Mons avait,

au lit de la mort, confié le gouvernement de la Flandre à Robert-le-Frison, à l'exclusion de sa femme Richilde.

Lorsque Robert, toujours retenu en Hollande, apprit qu'on venait de le dépouiller des droits que son frère lui avait conférés, il somma Richilde de lui remettre le gouvernement de la Flandre. Mais celle-ci ne tint nul compte des protestations de son beau-frère. Prévoyant les suites que devait avoir cette affaire, et jugeant que le Frison allait devenir son implacable ennemi, elle s'empessa de diminuer sa puissance en saisissant les domaines qu'il possédait, savoir le comté d'Alost, la terre nommée les Quatre-Métiers et les îles de la Zélande. Cette expédition, favorisée par l'absence de Robert, s'exécuta promptement et avec énergie. Jean, sire de Gavre, châtelain d'Ypres, ayant voulu s'opposer par la force à ce que Richilde s'emparât des Quatre-Métiers, elle lui fit couper la tête; puis, dans la crainte que le roi des Francs, auquel Robert avait déjà porté ses plaintes, ne vît toute cette conduite d'un mauvais œil, elle lui dépêcha des députés chargés de lui offrir quatre mille livres d'or (1). C'était, aux yeux du roi, une raison beaucoup plus péremptoire que toutes celles qu'on aurait pu lui donner; et, dès ce moment, il abandonna Robert pour embrasser sans réserve la cause de la libérale comtesse.

Malheureusement, il était alors impossible à Robert de venir défendre ses droits en personne. A peine maître des Frisons révoltés, il avait à combattre de plus dangereux adversaires. Le comté de Hollande fut, en 1071, envahi tout à la fois par Guillaume, évêque d'Utrecht, et par Godefroi-le-Bossu, duc de Basse-Lorraine, le même

(1) « Et quant la contesse Rikeus sot chon, ele corrompi le corage le roi de mille livres d'or. » — *L'estoire des C. de Fl.*, f<sup>o</sup> 53 v<sup>o</sup>.

que nous avons vu naguère allié avec Bauduin de Lille , pour faire la guerre à l'empereur. Peu après la mort de Florent , comte de Hollande , l'évêque d'Utrecht , profitant de la minorité du jeune Thierri V , pupille de Robert , avait obtenu de l'empereur l'investiture féodale de la Hollande méridionale ; comme il ne se trouvait pas assez fort pour se mettre en possession d'un pays sur lequel Robert de Flandre était venu planter son étendard , il le concéda à Godefroi , à charge de le tenir de lui en fief. L'évêque s'unit donc à Godefroi aussitôt que celui-ci fut en paix avec l'empire ; et , afin de rendre efficace l'arrangement conclu entre eux , ils entrèrent simultanément en Hollande.

Tel était le motif de cette guerre. Le résultat n'en fut pas heureux pour Robert. Vaincu auprès de Leyde , il fut contraint de battre en retraite et de se réfugier avec sa femme et ses enfants dans la ville de Gand.

Lorsqu'il y arriva , les choses avaient pris en Flandre une tournure beaucoup plus favorable à sa cause qu'il n'aurait pu l'espérer. Enhardie par l'invasion de la Hollande qui la délivrait d'un rival dangereux , Richilde s'était livrée sans ménagement à l'exercice d'un pouvoir qu'elle avait long-temps ambitionné. Les actes se publiaient en son nom ; et les Flamands se demandaient en murmurant si le jeune Arnoul , fils de leur seigneur , n'existait plus. Par le conseil des barons français qui l'entouraient , des faits nombreux de tyrannie , des exactions de toute nature se commettaient journellement. L'avidie comtesse augmentait les impôts outre mesure. Elle alla jusqu'à mettre une taxe de quatre deniers sur chaque lit , et à s'emparer du trésor d'un grand nombre d'églises (1). Cependant le Hainaut , l'Artois , la Flandre

(1) « Richeldis... inconsueta et inlebita a Flandrensibus (presumebat)

wallone, les provinces de langue romane ou française, enfin, étaient moins durement traités que les pays de langue tudesque, sur lesquels Richilde se plaisait à faire peser tout le poids de sa domination. Elle les ménageait afin de s'en créer un appui au besoin; et les Wallons se montraient favorables à sa cause et à ses projets, moins par affection pour elle que par une sorte d'inimitié instinctive contre des voisins dont ils dédaignaient le rude langage, et à la prospérité desquels ils commençaient à porter envie. De leur côté les véritables Flamands, qui conservaient encore cet esprit d'indépendance puisé dans les vieilles mœurs germaniques, s'étaient émus de la position exceptionnelle que Richilde leur avait faite et supportaient impatiemment ses oppressions. Aux griefs qu'ils nourrissaient contre la veuve de Bauduin de Mons vinrent bientôt s'en joindre d'autres. Richilde épousa Guillaume Osbern, comte d'Essex et d'Hereford, et trésorier d'Angleterre depuis la conquête, lequel descendait des anciens ducs de Normandie, dont la mémoire en Flandre n'était pas très-vénérée. On prétend même qu'elle eut la hardiesse de donner à ce nouvel époux le titre de marquis ou comte des Flamands, titre qui seul devait appartenir au fils de Bauduin. Cette union froissa vivement le sentiment national des Flamands (1); mais ce qui mit surtout le comble à leur haine contre Richilde, ce fut un acte de cruauté tel que les annales du pays n'en avaient point jusque-là enregistré de sembla-

exigere tributa.— *Hist. com. Ardensium ap. Bouquet*, II, 298.— « Et meismement estoient-il courechiet de che k'ele despoilloit et desrenboit les eglyses por paier l'avoit k'ele avoit promis au roi. » — *Li estore des C. de Fl.*, f° 53 v°.

(1) « Et si n'ot mie houte d'iestre trois fois mariée, ains esponsa Guillaume l'Orghelleus, cente de Normendie, et par chou esmut-elle encontre li moult des princes de Flandres. » — *Hil.*

ble. La ville d'Ypres, jugeant à propos d'adresser des remontrances à la comtesse, lui envoya des députés qui la rencontrèrent à Messines, proche de la Lys. A peine lui avaient-ils appris l'objet de leur message, qu'elle les désigna du doigt à ses hommes d'armes et ordonna qu'on leur tranchât immédiatement la tête, à eux et à leur suite, composée de plus de soixante personnes. Aussitôt que cette sanglante exécution fut terminée, Richilde, pour ajouter encore à la terreur qu'elle voulait inspirer, fit mettre le feu à la ville et au monastère de Messines; puis, à la lueur de l'incendie, prit le chemin de Lille. De nouveaux députés des villes de Gand et de Bruges, ignorant le sort de leurs malheureux compatriotes, vinrent trouver Richilde à Lille pour lui porter également leurs doléances. Comme ils étaient nombreux, la comtesse les avait fait loger séparément dans différents quartiers de la ville, afin de les pouvoir plus facilement saisir et mettre à mort. Mais avertis du péril où ils se trouvaient par le gouverneur du château nommé Gérard de Buc, homme dévoué en secret au parti flamand, ils parvinrent, au milieu des ténèbres de la nuit, à s'échapper tous de la ville par des issues dérobées que le châtelain leur fit ouvrir.

Un sentiment d'horreur et d'exécration s'éleva en Flandre à la nouvelle du massacre des députés d'Ypres, et de la trahison préparée à ceux de Bruges et de Gand. Une insurrection contre le pouvoir de Richilde était imminente, quand l'arrivée de Robert-le-Frison vint donner une impulsion plus large et plus forte à ce mouvement national. Alors éclata dans toute son énergie cette antipathie de race assoupie depuis long-temps, et que la tyrannie d'une femme venait de réveiller si brutalement. Robert, assuré désormais

du concours unanime des Flamands , prit sans désespérer les mesures nécessaires pour anéantir l'autorité de Richilde et reconquérir ses droits de régent. Il s'entendit avec les barons et les villes , combina ses moyens , et partit ensuite pour la Hollande afin d'en ramener tous les hommes d'armes qui voudraient bien le suivre.

Au bout de peu de temps , il débarqua à **Mardike** avec une assez forte armée de **Hollandais** et de **Frisons** ; gens dont les Flamands connaissaient l'idiome et auxquels ils ne tardèrent pas à venir se joindre en foule , impatientes qu'ils étaient d'obtenir enfin vengeance. A la tête de tout ce monde Robert traversa la Flandre , se faisant ouvrir les villes et les forteresses où Richilde avait mis des châtelains wallons, soulevant et entraînant à sa suite les populations armées. Il arriva de la sorte devant **Lille**, la plus prochaine des villes wallones sur la frontière des pays de langue thioise , et où Richilde continuait à séjourner, attendant les secours qu'elle s'était empressée de réclamer du roi de France. **Lille**, singulièrement fortifiée depuis sa fondation par le père du comte Robert , était sur un pied de défense formidable. Mais, à la nouvelle de l'arrivée des Flamands, **Gérard de Buc**, le même qui avait sauvé les députés de Gand et de Bruges , ouvrit pendant la nuit les portes du château à Robert , qui y entra avec une partie de ses gens d'armes. Richilde quitta précipitamment la ville , et prit la route d'Amiens afin de hâter la venue du roi Philippe de France. Robert, de son côté , pénétra aussitôt dans Lille, où fut trouvé, entre autres personnages importants, le sire de **Mailly**, l'un de ces conseillers de Richilde auxquels les Flamands portaient la plus grande haine. En vain Robert voulut-il le garder comme otage ou comme prisonnier ; on ne l'écouta point. Le sire de **Mailly**,

saisi entre ses mains, est à l'instant massacré, son corps mis en lambeaux et traîné à travers les rues de la ville avec tous les raffinements d'outrage et de cruauté que savent seules inventer les fureurs populaires.

De Lille Robert et les Flamands s'avancèrent vers Cassel, l'ancien château des Ménapiens (1). Ce bourg, plusieurs fois détruit au temps des invasions normandes, avait été rebâti et consolidé par Arnoul-le-Vieux. Situé au sommet d'une montagne d'où l'on découvre, dit-on, trente-deux villes à clocher, il est surmonté d'une tour qu'on aperçoit de Laon quand le ciel est pur (2); il domine donc tout le pays et offre une excellente position stratégique. Robert s'y installa sans peine, le châtelain Boniface s'étant empressé de lui livrer l'entrée de la ville et du château. C'est là que de tous les points de la Flandre se réunirent les chevaliers, les hommes d'armes, les milices des villes, et jusqu'aux pauvres gens des campagnes mus par un même sentiment de patriotique indignation. Robert-le-Frison ne fut plus dès lors considéré comme un seigneur auquel on obéit par devoir ou par habitude, il devint pour les Flamands de pure origine le défenseur de leurs droits, le protecteur de leur nationalité; et l'on conçoit combien il devait puiser de force et peut-être d'orgueil dans la nouvelle situation politique que les circonstances lui faisaient.

Cependant le jeune roi Philippe, séduit par l'or et les instances de Richilde, s'avancait au-devant de la Flandre

(1) Castellum Menapiorum. V. les *Préliminaires*.

(2) « Li ancien fondèrent che castiel sor le hautece dou mont et chil mons est baus sor soz les mons de Flandres et une tours est el coupier lequele on puet veoir dou mont de Loon quant li cielx est clers et purs. — *Li estone des C. de Fl.*, f<sup>o</sup> 53 v<sup>o</sup>.

insurgée. Son armée nombreuse et aussi bien organisée qu'elle pouvait l'être pour l'époque, se composait d'hommes d'armes venus des différentes provinces soumises à la suzeraineté du roi de France. Elle partit de Saint-Omer; et ayant fait sa jonction avec les troupes levées par Richilde dans les pays wallons, elle parvint en bon ordre à Bavineckhove, au pied du mont Cassel, le dimanche de la septuagésime, 20 février 1070. Il ne reste sur la bataille célèbre qui fut livrée ce jour-là, que des détails assez confus et assez contradictoires. De tous les historiens qui en ont parlé, il n'en est pas, selon nous, qui l'aient fait mieux et en aussi peu de mots qu'un très-ancien chroniqueur dont les récits sont quelquefois empreints d'une poétique véracité. Après avoir dénombré les guerriers qui composaient l'armée du roi de France et celle de Richilde : « Tous ces gens, dit-il, s'assemblèrent pour déconfire le Frison dessous Cassel. Le Frison n'eut pas si grande multitude de monde, mais il eut plus forts gens à bataille; et ses soldats vinrent armés non pas tant seulement d'armes de fer, mais aussi des armes de la foi. Ils ôtèrent le linge de leurs corps et ne conservèrent que des langes sous leurs armures. Se prosternant à terre et priant Dieu, ils attendirent leur salut d'en haut; et pour ce qu'en si petit nombre ils se devaient combattre contre le roi de la terre, ils recommandèrent leur cause au roi du ciel. Que vous dirai-je de plus! les armées engagèrent le combat, et fut fait tel massacre de celle du roi que la terre fut tout arrosée de sang et les champs couverts de la multitude des ocis (1). »

En effet, la déroute de l'armée du roi et de celle de

(1) *Li estorie des C. de Fl.*, f<sup>o</sup> 54.

Richilde fut complète. Le jeune monarque s'en tira sain et sauf, et parvint à gagner Montreuil avec quelques débris de troupes. Quant à Richilde, combattant avec fureur en tête de ses chevaliers, elle tomba au pouvoir des Flamands, et fut faite prisonnière. Son récent époux, l'Anglais Guillaume Osbern, et le sire de Coucy, son conseiller intime, étaient morts à ses côtés. Mais la perte la plus regrettable de cette journée fut celle du jeune Arnoul, qui, victime des projets ambitieux de sa mère, et entraîné au milieu d'un conflit dont le résultat, quel qu'il fût, ne devait pas lui être profitable, périt assassiné sur le champ de bataille par les mains d'un de ses propres hommes-liges, nommé Gerbodon. « A propos de ce Gerbodon, dit un vieil historien du Hainaut, favorable au parti de Richilde, il ne faut pas oublier que, peu de temps après, cet homme, conduit par un esprit de pénitence, vint à Rome se jeter aux pieds du souverain pontife, et lui avoua son crime. Après l'avoir écouté, le pape ordonna à l'un de ses cuisiniers de l'emmener au dehors et de lui couper sur-le-champ les mains qui avaient servi à donner la mort à son maître ; mais le pape ajouta que si les mains du coupable ne tremblaient point, on le ramenât sauf devant lui. Gerbodon ayant été conduit au lieu du supplice, tint ses mains immobiles et sans trembler. Le cuisinier le reconduisit alors sans lui faire aucun mal devant le pape, qui lui ordonna, à titre de pénitence, de retourner vers l'abbé de Cluny, et d'obéir à ses ordres. L'abbé voyant que les intentions de cet homme étaient bonnes, le reçut au nombre des moines ; et, dans la suite, Gerbodon se rendit célèbre à Cluny par ses œuvres saintes et par sa piété (1) ».

(1) *Gilberti Montensis Chron., ap. J. de G., XI, 89.*

Arnoul, troisième du nom, n'avait pas plus de dix-sept ans lorsqu'il mourut. Son cadavre, enlevé du milieu de ceux dont le champ de bataille était couvert, fut transporté à l'abbaye de Saint-Bertin, où il reçut, par les soins du vainqueur, une honorable sépulture.

Avant de clore la page si courte et si triste en même temps que l'historien doit consacrer à la mémoire de ce jeune prince, il convient de raconter une scène tout en dehors de la grande lutte des Flamands contre les Wallons, et dans laquelle Arnoul remplit avec sa mère un rôle plus pacifique et plus heureux que celui qui termina son existence politique. Tandis que Robert-le-Frison était encore retenu en Hollande, et que Richilde exerçait sans rivalité l'autorité souveraine au nom de son fils, l'évêque de Cambrai Liébert se trouvait de nouveau en butte aux persécutions du châtelain de sa ville épiscopale, Hugues, sire d'Oisy, que lui-même avait naguère comblé de bienfaits. Liébert revenait un jour d'une visite pastorale dans quelques villages de son diocèse. Comme le soir approchait, et qu'il était encore loin de Cambrai, il résolut de passer la nuit à Boiri-Sainte-Rictrude, bourgade située entre Cambrai et Arras, et dont il avait béni l'église. Le châtelain Hugues avait un donjon non loin de là sur sa terre d'Oisy. Depuis un certain temps il épiait les démarches du prélat; et ses émissaires lui étant venus annoncer qu'il s'hébergeait dans le voisinage, Hugues sortit de son fort avec des hommes bien armés et, à la faveur des ténèbres, investit la maison où Liébert reposait ses membres fatigués. Les portes sont bientôt enfoncées, et les gens de l'évêque, réveillés en sursaut sont massacrés sans défense. Le châtelain alors pénètre, le fer au poing, jusqu'à la chambre où se trouvait le prélat avec son prévôt Wibold

et ses chapelains. Wibold se précipite à sa rencontre , et cherche à lui barrer le passage ; mais Hugues brise la porte , plonge sa dague au cœur de Wibold , et , s'approchant du lit où gisait le saint vieillard , il l'enlève en chemise , et le fait porter par ses hommes d'armes au château d'Oisy , où on le charge de fers (1). La nouvelle de ce forfait sacrilège parvint aux oreilles de Richilde , qui , sans perdre de temps , joignit ses troupes à celles que son fils Arnoul , prévenu par elle , amenait de Flandre. Ils entrèrent en Cambrésis par Douai , et marchèrent sur Oisy. Le châtelain , effrayé , s'empressa de rendre l'évêque , que Richilde et Arnoul ramenèrent triomphalement à Cambrai , où ils firent de riches offrandes à l'église de Notre-Dame et aux monastères de la ville (2). Ce fut au milieu des joies de ce facile triomphe que s'amoncela contre l'héritier de Bauduin Bras-de-Fer l'orage qui devait l'écraser au pied du Mont-Cassel. Mais revenons aux suites et aux résultats de ce combat célèbre.

La victoire remportée par le parti tudesque sur le parti wallon ou français , toute favorable qu'elle fût à la nationalité flamande , eût été plus décisive encore , si Robert , entraîné à la poursuite de ses ennemis , ne se fût imprudemment laissé prendre et enfermer à Saint-Omer. Les deux partis se trouvant privés de leurs chefs , on traita d'un échange. Walfrade , châtelain de Saint-Omer qui détenait Robert , courroucé de ce qu'on voulait rendre corps pour

(1) « Sicut in lecto jacebat cum camisia tantum , ille insanus homicida non timuit accipere , et ad Oiscium , municipium suum , ita nudum asportare , clausumque in custodia retinere. » — *Balderici Chron.*, 347.

(2) « Reduxerunt eum Cameracum cum grandi gloria et honore , donantes insuper numeribus ecclesiam S. Mariæ , abaque monasteria civitatis Cameracæ. » — *Ibid.*, 348.

corps, sans rancun, prétendait garder le comte. Les bourgeois de la ville, par des motifs qu'il n'est pas très-facile d'apprécier aujourd'hui, contraignirent le châtelain à mettre Robert en liberté. Le roi fut vivement contrarié de cette permutation qui s'était faite à son insu. Peut-être avait-il quelque arrière-pensée sur le marquisat flamand, et espérait-il que, les deux concurrents retenus captifs, il pourrait plus aisément réaliser ses projets. Toujours est-il que, dans un premier moment de fureur, après la délivrance de Robert, il résolut de saccager la ville de Saint-Omer. Elle était très-forte et ses habitants déterminés à se bien défendre. Mais le châtelain, qui ne pouvait leur pardonner de lui avoir arraché sa proie, ouvrit les portes de la ville dans la nuit du 6 au 7 mars; et le roi, y entrant avec ses hommes, mit tout à feu et à sang. On traquait les bourgeois de rue en rue, de place en place; les églises étaient pillées comme les maisons: on n'épargnait pas plus les prêtres que les femmes et les jeunes filles, livrées tremblantes à la brutalité des soldats (1). Ces scènes affreuses se passaient sous les yeux d'un monarque à peine âgé de dix-huit ans!

Richilde fut rendue à la liberté en même temps que son victorieux compétiteur. Sa défaite de Cassel, la mort de son fils, celle de son mari et d'un grand nombre de ses amis fidèles ne la découragèrent point, et bientôt elle se mit en mesure de reprendre l'offensive.

On sait que Bauduin de Mons avait ordonné en mourant que celui de ses deux fils qui survivrait à l'autre aurait la

(1) « Et li bourgeois s'enfuioient et si se repoumoient. Les églyses furent reubrées, li moine furent laidengiet, les dames et les pucieles furent déshonneurées. Toute la ville menoit duel et plouroit et estoit plaine de grant confusion. »

— *Li estore des C. de Fl.*, f° 54.

possession simultanée de la Flandre et du Hainaut. Richilde s'empressa de présenter son second fils Bauduin au roi Philippe, en réclamant de nouveau sa protection. Le roi, irrité contre Robert, qui venait de le battre, la lui promit, ceignit le baudrier à Bauduin, et le salua marquis des Flamands: cérémonies illusoires qui, loin d'assurer les droits du jeune prince et de les faire prévaloir, ne tendaient qu'à lui enlever l'affection de ses propres sujets, et à augmenter la puissance morale de Robert. En effet, la popularité de celui-ci, s'il est permis de nous servir de cette expression toute moderne, croissait au fur et à mesure des griefs que le parti dont il était le représentant avait à reprocher au parti contraire.

Le roi, après le sac de Saint-Omer, leva de nouvelles troupes en France, et s'occupa des moyens de reprendre les hostilités contre Robert. Parmi les prisonniers importants retenus par celui-ci lors de la bataille de Cassel, se trouvait Eustache, comte de Boulogne, frère de Godefroi évêque de Paris et chancelier du roi. Cette circonstance mit en rapport le comte Robert avec Godefroi. Ils finirent par s'entendre tellement que Robert promit à l'évêque la liberté de son frère et une forêt de vaste étendue appelée la forêt d'Ecloo, à condition qu'il déterminerait le roi à cesser la guerre, à abandonner complètement le parti de Richilde, et à retourner à Paris. Il fallut que Godefroi employât la ruse pour faire partir le roi, jeune prince capricieux et vif, mais d'un faible courage contre les obstacles sérieux. Il en avait déjà rencontré beaucoup depuis la guerre : son chancelier lui fit mystérieusement donner avis que Bernard, duc de Saxe, beau-frère de Robert-le-Frison, arrivait au secours de ce dernier avec de nombreux soldats, qu'ils avaient le

projet de couper la retraite au roi et à son armée, qu'enfin il était probable que beaucoup de barons français avaient déjà reçu de l'argent pour le trahir. Ému de ces confidences, Philippe, sans attendre le lendemain, prit la nuit même le chemin de Paris, et, dans sa frayeur, abandonna ses bagages aux Flamands (1). Le chancelier, craignant que le roi, remis de sa frayeur, ne revînt en Flandre, se hâta de l'aller rejoindre, et lui conseilla de ne plus songer à poursuivre une guerre désastreuse. Il lui représenta que Robert-le-Frison lui était plus proche parent que le jeune Bauduin, et que d'ailleurs celui-ci était irrévocablement abandonné des Flamands, c'est-à-dire de la majeure partie de ses sujets. Enfin, pour détacher tout à fait le roi de la cause wallonne, Godefroi lui proposa d'épouser Berte, fille de Florent, comte de Hollande, mort en 1061, et par conséquent belle-fille de Robert. Cette alliance se conclut et devint fatale à Richilde, qui resta dès lors dans l'isolement, abandonnée d'un allié sur lequel elle se croyait en droit de compter, et qui lui faisait défaut au moment où elle en avait le plus besoin.

Ces revers de fortune n'abattirent point le courage de l'opiniâtre comtesse. Moins désireuse de faire prévaloir la légitimité de son fils que de satisfaire un impérieux instinct de vengeance, elle eut recours alors à un expédient qui donne la mesure de ses intentions et de son caractère. Théoduin, évêque de Liège, était le seul des princes voisins qui pût ou voulût prêter son concours à Richilde. Elle s'adressa à lui; et, pour en tirer de l'argent et des hommes d'armes, car il lui en fallait à tout prix, elle consentit à

(1) « Quo ille runcio territus, relictis sarcinis, nocte urbem reliquit et versus Galliam properavit » — *Chron. ap. Bouquet*, xi, 391 et 392.

devenir sa vassale. Voici les principales clauses de cette honteuse inféodation du comté de Hainaut à l'évêché de Liège :

« — La comtesse Richilde et Bauduin son fils font hommage du comté de Hainaut à l'évêque de Liège, dont ils deviennent hommes-liges, promettant de le servir de toutes leurs forces.

« — Si quelqu'un veut faire la guerre au comte et assiège un de ses châteaux, l'évêque doit fournir à ce dernier cinq cents chevaliers; ce qu'il s'oblige à faire trois fois l'an, et durant l'espace de quarante jours chaque fois.

« — L'évêque, outre l'hommage du comté de Hainaut, recevra encore celui des châtelains de Mons, Beaumont et Valenciennes.

« — L'évêque s'engage à donner annuellement au comte, le jour de Noël, quatre paires de robes de la valeur de six mares la pièce, et à chacun des châtelains susnommés une robe d'égale valeur.

« — Si le comte acquiert des alleux dans son comté, il tiendra le tout de l'évêché de Liège (1). »

Ce traité fut conclu à Fosses en présence de Godefroi, duc de Bouillon, qui, bientôt après, devait prendre une si glorieuse part aux croisades; du comte Albert de Namur, de Lambert comte de Louvain, du comte de Chiny et de celui de Montaigu en Ardennes. En sanctionnant par leur présence et l'apposition de leurs sceaux un accord de cette nature, les princes lorrains prouvaient qu'ils ne voyaient pas avec déplaisir l'affaiblissement simultané de la Flandre et du Hainaut. Ils s'y prêtèrent donc de très-bonne grâce ;

(1) Cet acte, qui a été imprimé plusieurs fois, se trouve aux Archives des comtes de Flandre à Lille, 2<sup>e</sup> Cartul. de Hainaut, pièce 251.

mais l'empereur Henri IV, à la ratification duquel le traité fut soumis, ne se montra pas aussi accommodant. Il en témoigna de la surprise, en faisant probablement cette réflexion : que si Richilde n'avait pu soumettre les Flamands avec toutes les forces du roi Philippe, elle le pourrait bien moins encore avec les cinq cents Liégeois que le prélat devait lui fournir. Le véritable motif qui le portait à refuser son adhésion, c'était la crainte de voir l'évêque de Liège, vassal déjà trop puissant à son gré, recevoir par cette convention un nouvel accroissement de domination et de force. La dernière révolte des seigneurs lorrains démontrait la nécessité d'enlever à ceux-ci tous les moyens de recommencer par la suite une lutte sérieuse contre l'empire.

Théoduin et Richilde, satisfaits l'un et l'autre de leur arrangement, ne désespéraient pourtant pas de vaincre l'obstination de Henri IV. Ils eurent recours à la médiation de l'archevêque de Cologne, des évêques d'Utrecht, de Verdun, de Cambrai et autres, se concilièrent par des présents la faveur des grands officiers de l'empire, et même, dit-on, celle de l'impératrice Berte, de façon que ne pouvant plus résister aux obsessions qui l'entouraient de toutes parts, l'empereur finit par souscrire le diplôme qui consacrait définitivement la suzeraineté de l'évêque de Liège sur tout le Hainaut.

Une fois qu'elle se fut assuré l'appui de Théoduin, et qu'elle eut par là détruit tout ce qui pouvait rester de sympathie dans le cœur des flamands pour le jeune Bauduin, Richilde se disposa à recommencer la guerre. Pour lui en donner les moyens, Théoduin lui envoya cent livres d'or et soixante-quinze mares d'argent qu'il avait enlevés aux églises de son diocèse. Richilde put alors réunir de nouvelles trou-

pes et soudoyer celles que lui avaient offertes les princes lorrains présents au traité de Fosses.

Mais avant qu'elle se fût mise en état d'envahir la Flandre, Robert-le-Frison s'était avancé au-devant d'elle. Il vint asseoir son camp près de Mons, dans un petit canton appelé Broqueroie. Richilde, pressée de venger sa défaite de Cassel, ne se donna pas le temps de réunir tous ses hommes d'armes pour attaquer son rival. On combattit de part et d'autre avec acharnement; mais à la fin, Robert resta maître du champ de bataille. Le souvenir de ce combat s'est perpétué jusqu'à nous, car le lieu où il s'est livré porte encore des noms lugubres : ce sont les *haies de la mort*, ou les *bonniers sanglants* (1). Robert dévasta tout le pays sur les deux rives de la Sambre, prit, entre Bouchain et Valenciennes, un château-fort nommé Wavrechin, baigné par l'Escaut, et qui lui assurait le passage en Hainaut. Il y mit trois cents hommes d'armes et rentra en Flandre, dont la possession lui était désormais acquise par le droit de l'épée, comme le dit un célèbre annaliste flamand (2).

Telles furent les circonstances au milieu desquelles la Flandre, jusqu'alors possédée par ordre de primogéniture et sans interruption depuis le chef de la dynastie, passa au second des fils de Bauduin de Lille, c'est-à-dire, à la branche cadette. Mais nous l'avons énoncé déjà, l'ambition d'un prétendant ne fut pas le seul mobile de cette révolution. Elle ne se fit ni pour lui ni par lui exclusivement; il ne sut que profiter avec habileté des causes qui l'avaient produite.

Quoi qu'il en soit, et nonobstant les services par lui ren-

(1. Le *bonnier* est une mesure agraire locale.

(2) Jacques Meyer.

due à la nationalité flamande, Robert ne put empêcher qu'on ne contestât souvent et long-temps la légitimité de son pouvoir. Son neveu Bauduin n'avait pas abdiqué toute prétention après la défaite de Broqueroie. De concert avec son infatigable mère, il protestait par des attaques multipliées, mais peu décisives, sur les frontières de Flandre. Tout ce qu'il put faire, ce fut de reprendre le château de Wavrechin. Quant à reconquérir la bienveillance des Flamands, il ne devait plus y compter; Richilde la lui avait à jamais aliénée. Cependant bien des gens voyaient toujours en lui le véritable héritier du sang.

D'un autre côté, Robert employait tous les moyens imaginables pour justifier son avènement au marquisat de Flandre. Afin de se rendre le clergé favorable, il dota de grands biens la plupart des églises flamandes, fonda un monastère à Watten où il mit des chanoines, et bâtit également une église collégiale à Cassel en commémoration de sa victoire (1). Néanmoins, le saint évêque de Cambrai, Liébert, se prononça ouvertement contre lui, et le traita comme rebelle et en usurpateur. Croyant intimider le vieil évêque, Robert, vers l'an 1075, vint mettre le siège devant Cambrai. Liébert, alité et souffrant de la goutte, se fit transporter vers la tente du marquis pour lui reprocher sa félonie. Robert se mit à rire des admonitions du prélat qu'il considérait en pitié. Alors celui-ci revêtit ses habits pontificaux, lança l'anathème sur le blasphémateur et sur son armée, et reprit lentement le chemin de Cambrai, laissant la terreur dans le camp des Flamands. Robert réfléchit quelques instants, puis alla trouver l'évêque et lui

(1) *Hist. comitum Ardensium*, ap. Bouquet, II, 298.

demanda humblement pardon pour lui et pour ses gens. Liébert leva l'excommunication; et la nuit même Robert décampa en abandonnant tout le butin qu'il avait fait dans le Cambrésis.

Vers ce même temps, le marquis des Flamands envoya une ambassade à l'empereur; et afin de le bien disposer en sa faveur, il lui offrit de le servir de toutes ses forces quand besoin serait. Les chroniques rapportent, au sujet de cette ambassade, une anecdote qui prouve combien les destinées de l'usurpateur et celles de sa famille occupaient en Flandre l'imagination populaire. Suivant l'assurance d'un vieil historien, un des messagers de Robert-le-Frison, Bauduin, avoué de Tournai, raconta maintes fois que quand lui et ses compagnons approchèrent de Cologne, ils rencontrèrent une dame d'honnête apparence qui leur demanda qui ils étaient, d'où ils venaient et où ils allaient. A cette question les députés se turent. Alors la dame reprit : « Oh ! je sais bien que vous êtes les messagers du comte Robert de Flandre, lequel a manqué au serment qu'il avait prêté à son frère Bauduin de Mons, a tué son neveu Arnoul, et lui a pris son héritage. Il vous envoie pour obtenir la grâce et l'amitié de l'empereur. Sachez donc que cette démarche tournera à bien, que l'empereur vous accueillera honorablement; sachez aussi que le comte Robert et son fils tiendront la Flandre en paix; mais son petit-fils mourra sans enfant mâle. Après lui, deux concurrents se disputeront le comté. L'un des deux tuera l'autre. Il possédera la Flandre, ainsi que ses descendants, jusqu'au temps de l'antéchrist. » Ayant parlé de la sorte, la dame disparut; et l'on n'en eut plus de nouvelles dans ce pays où on la voyait alors pour la première

fois (1). » Il existait encore une autre prophétie attribuée au pape Léon IX par quelques historiens. Ce n'était pas à Robert qu'elle se rapportait, mais à la comtesse Richilde elle-même. Le pape avait prédit à sa nièce que ses enfants ne tiendraient pas long-temps sous le même sceptre la Flandre et le Hainaut (2). Ce dernier présage ne tarda pas, comme on vient de le voir, à se réaliser.

Ainsi prévalait dans l'opinion publique cette idée que l'avènement de Robert au marquisat était un acte providentiel, et qui, par cette raison même qu'il émanait évidemment des desseins de Dieu, n'avait plus besoin de justification. En un mot, Robert, l'élu du peuple, voulut encore qu'on le considérât comme l'élu de Dieu, et il y réussit.

Lorsqu'ils virent leur cause perdue sans retour, Richilde et le jeune Bauduin firent la paix avec Robert que la volonté nationale soutenait de plus en plus. L'oncle donna au neveu une forte somme d'argent, et lui assura en outre la possession paisible du Hainaut avec promesse de ne rien tenter contre cette province. Ne négligeant aucun moyen d'assurer la stabilité de sa puissance tout en l'augmentant, Robert négocia dans la même circonstance le mariage d'une de ses filles avec le jeune comte de Hainaut. Bauduin et sa mère Richilde, qui jamais n'avaient vu la fille du Frison, attendu que jusque-là elle avait toujours vécu en Hollande, s'engagèrent par traité à conclure cette union, et donnèrent comme garantie de leur parole le château de Douai, qui depuis long-temps appartenait au comté de Hainaut. Quand Bauduin fut mis en présence de sa cousine, il la trouva tellement difforme et éprouva pour elle tant de répugnance,

(1) *Li estore des C. de Fl.*, f° 54 v°.

(2) *Ibid.*, 52 v°.

qu'il aima mieux retirer sa parole et renoncer à la ville de Douai que de conclure ce mariage (1). Il épousa Ida, sœur de Lambert, comte de Louvain, jeune fille qui joignait à de rares perfections physiques une grande piété et des vertus solides (2).

Vers l'année 1076, l'autorité de Robert commençant à se consolider, ce prince résolut d'aller reconquérir la Hollande dont Godefroi de Lorraine s'était presque entièrement emparé au préjudice du jeune Thiéri V. Il équipa une flotte, dressa une armée en Flandre, et la fortifia de troupes auxiliaires que lui avait envoyées d'Angleterre son beau-frère Guillaume-le-Conquérant. D'autre part Godefroi réclama l'aide des évêques et des seigneurs lorrains, et se disposa à repousser vivement cette agression. Une guerre allait donc s'engager dont on ne pouvait prévoir l'issue. Mais la fortune seconda toujours les vues et les projets de Robert. Au moment où Godefroi organisait à Anvers ses moyens de défense, il fut, durant la nuit, trouvé dans les lieux d'aisances de son logis, empalé par une broche de fer. On ne put découvrir l'auteur de ce crime atroce (3). Certains historiens ne manquèrent pas cependant d'attribuer à Robert une mort qui venait si à point favoriser ses intérêts. En effet, les Lorrains, privés de leur chef, furent bientôt expulsés de la Hollande, et le jeune Thiéri réintégré dans tous ses droits, sans qu'il en eût coûté beaucoup à son beau-père.

(1) « Contigit autem Balduinum illam vidisse, quam visam nimia turpitudine laborantem sprexit et desepxit. » — *Thomellus, ap. J. de G., xi, 184.*

(2) *Ibid.*

(3) « Cum enim quadam nocte, quiescentibus omnibus, ad necessitatem nature secessisset, appositus extra domum spiculator confodit eum per secreta natium; relictoque in vulnere ferro, concitus aufugit. » *Sigeberti Chron. ann. 1076.*

A l'intérieur du pays , si Robert n'avait plus à soutenir des luttes sérieuses , il lui restait encore à vaincre la répugnance que les provinces wallones mettaient à subir son joug. Cette antipathie se révèle dans plusieurs faits dont le souvenir nous a été conservé par nos anciens historiens. En 1079 mourut Drogon évêque de Térouane ou des Morins , comme on disait alors. Le marquis sachant que le clergé et le peuple de Térouane lui étaient hostiles , désigna pour successeur à Drogon une de ses créatures nommée Hubert. Ce dernier ne fut pas plutôt arrivé à Térouane , que les habitants se portèrent contre lui à de nombreux actes de violence , le chassèrent du diocèse , et le forcèrent à s'aller réfugier chez les moines de Saint-Bertin. Robert le remplaça aussitôt par un autre de ses protégés , Lambert de Bailleul , homme de haute naissance et d'un caractère plus énergique que son prédécesseur. En imposant de son chef un évêque aux Térouanais , le marquis des Flamands foulait aux pieds les lois , franchises et immunités de l'église de Térouane où , de temps immémorial , l'usage était que l'évêque fût élu par voie de libres suffrages. Les habitants , excités par leur avoué Eustache , se soulevèrent , prirent d'assaut le palais épiscopal , se saisirent de Lambert , et , après lui avoir coupé la langue et les extrémités des doigts , l'expulsèrent de la ville. Robert ne tira pas immédiatement vengeance des cruautés dont son favori avait été victime ; mais , à quelque temps de là , Arnoul , archidiacre de l'évêché de Térouane et curé de Saint-Omer , fut par lui dépouillé de tous ses biens et banni de la Flandre , probablement parce qu'il avait été un des principaux instigateurs de la révolte. Robert agit avec plus de rigueur encore contre plusieurs personnages défavorables à sa cause , faisant emprisonner

les uns, torturer et supplicier les autres. Cependant l'archidiaque Arnoul s'était réfugié à Rome après son exil. Il détailla ses griefs au pape Grégoire VII, en y joignant l'exposé des plaintes de tous ceux qui souffraient pour la cause du jeune Bauduin. Le pape envoya en Belgique un prélat d'origine flamande, Arnoul, évêque de Soissons, homme d'une grande sainteté, qui ne craignit pas d'aller trouver le marquis à son château de Lille, en compagnie des Wallons, prêtres ou laïques, qui avaient encouru la disgrâce du vainqueur de Cassel. Introduit seul en présence de Robert, l'évêque de Soissons lui lisait les brefs pontificaux, lorsque les bannis se précipitèrent dans la salle, et, tombant aux genoux du marquis, lui baisèrent les pieds en signe d'obéissance et de vassalité. Robert se montra d'abord plein de colère; mais, cédant bientôt à d'autres sentiments, il les prit en grâce sur les instances du vénérable Arnoul (1). Pour achever son œuvre de réconciliation, Arnoul, à la prière du marquis et des principaux seigneurs flamands, visita les villes du pays wallon, où ses prédications, la sainteté de sa vie et ses pieux conseils contribuèrent à calmer l'effervescence et les dissensions, résultat naturel de tout bouleversement politique.

Robert, devenu enfin paisible possesseur d'une principauté qui lui avait coûté tant de lutttes et de travaux, crut nécessaire, pour en assurer la transmission à ses descendants, d'associer Robert, son fils aîné, au gouvernement. Un second motif le déterminait aussi à prendre cette mesure. Malgré sa vieillesse et ses infirmités, il n'avait pas abandonné le projet par lui conçu depuis maintes années de

(1) *Vita S. Arnoldi Suessoniensis*, ap. *Beucl.*, p. 2, ann. 1084.

faire un pèlerinage en Palestine. Le désir d'aller au tombeau du Sauveur expier de grandes fautes ou satisfaire un impérieux besoin de dévotion avait déjà entraîné vers ces lointains parages de nombreux pèlerins flamands. En l'année 1048 un chevalier nommé Poppo était parti pour l'Orient, accompagné de deux de ses compatriotes, Robert et Lause. Après bien des aventures et des périls ils en étaient revenus porteurs de précieuses reliques, et racontant merveilles des pays qu'ils avaient parcourus. Six ans plus tard le bienheureux évêque Liébert, dont nous avons si souvent parlé, entreprit le même voyage, suivi de plus de trois mille pèlerins des provinces de Flandre et de Picardie. Tous ces gens s'étaient donné rendez-vous à Cambrai. Quand ils partirent, une foule innombrable de peuple les suivit au loin dans la campagne, pleurant et priant pour le succès de cette pieuse expédition. Liébert et ses compagnons traversèrent l'Allemagne sans encombre, et recueillirent partout sur leur passage des marques de respect et de sympathie; mais, arrivés dans la Bulgarie, ils eurent à lutter contre un peuple barbare, habitant les forêts et ne vivant que de rapines. Plusieurs périrent massacrés par ces sauvages, ou tués au milieu des déserts par la famine et les maladies. Ce fut dans un piteux état que Liébert et sa troupe arrivèrent à Laodicée, où ils s'embarquèrent. La tempête les jeta sur les rivages de Chypre, d'où ils furent contraints de regagner Laodicée. Là, décimés par des misères de toute nature, ils purent envisager la grandeur des nouvelles souffrances qui les attendaient avant d'arriver à Jérusalem. Liébert crut alors que Dieu s'opposait à son dessein, et, découragé, revint à Cambrai. Il y bâtit un monastère et une église en l'honneur du Saint-Sépulcre

qu'il ne lui avait pas été donné de voir (1). D'autres pèlerinages s'effectuèrent encore pendant le onzième siècle avec des vicissitudes plus ou moins malheureuses ; et chaque fois les récits qu'on en débitait , tout en répandant la terreur chez les uns , ne faisaient qu'exciter chez d'autres ce zèle ardent dont les croisades devaient être le prodigieux résultat.

Robert subit donc un des premiers cette impulsion providentielle qui bientôt allait précipiter l'Europe contre l'Asie. Il partit, en 1085, escorté d'un grand nombre de barons flamands , parmi lesquels les historiens citent Bauduin de Gand, Burchard de Comines, Gérard de Lille, Idée de Lillers, Walner d'Aldembourg, Walner de Courtrai, Gratiën d'Écloo, Hermar de Zomerghem , Joseran de Knesselaer. Il n'est presque pas resté de détails sur ce pèlerinage de Robert , pacifique prélude aux exploits guerriers par lesquels ses successeurs s'illustreront un jour dans l'Orient. On sait seulement que Robert , après un long et périlleux voyage , visita Jérusalem et tous les lieux sanctifiés par la présence du Sauveur et de ses apôtres. Le merveilleux se mêle continuellement aux récits de nos plus anciens chroniqueurs. Mais, comme nous l'avons fait remarquer, les prodiges vrais ou faux paraissent presque toujours chez eux venir en aide au système politique qu'ils cherchent à faire prévaloir. Ainsi les historiens wallons, toujours hostiles à Robert , racontent que les portes de la cité sainte se fermèrent d'elles-mêmes à l'approche du Frison , et qu'il ne put entrer à Jérusalem qu'après avoir confessé ses fautes et promis de rendre la Flandre à celui qui en était le légitime héritier (2).

(1) *Vita S. Lieberti a Radulfo*, Bollandistes, t. iv, mois de juin; p. 595-605.

(2) Voir entre autres: *Andree Marcianensis Chron.*, ap. *Bouquet*, xiii, 419.

Le marquis des Fiamands passa environ deux ans dans la Palestine ; et l'an 1088, en retournant vers l'Europe , il eut à Constantinople une entrevue avec l'empereur Alexis Comnène, qui l'accueillit magnifiquement , espérant en obtenir des secours contre les musulmans. Robert , en effet , lui envoya bientôt, devant Saint-Jean-d'Acre, 500 cavaliers flamands , et de plus 150 beaux chevaux comme présent. Les hommes d'armes du marquis furent employés à la défense de Nicomédie et du territoire environnant contre les entreprises du sultan de Nicée. On ne sait pas autre chose du sort de ces Flamands qu'on pourrait considérer comme l'avant-garde des grandes armées de la première croisade.

Robert arriva dans ses domaines vers l'an 1091. Il s'y était passé , durant son absence , des événements de plus d'un genre. La mort de Richilde avait suivi de bien près le départ du marquis. Par une de ces réactions fréquentes chez les âmes passionnées, elle avait tout à coup abandonné les agitations de la vie politique pour se séparer complètement du monde. Ce fut à l'abbaye de Messines, fondée par son beau-père Bauduin de Lille, et par sa belle-mère Adèle de France , qu'elle alla finir , dans le recueillement et la prière , une existence jusque-là pleine d'intrigues et de projets ambitieux. Les historiens flamands, qui jamais n'avaient proféré à l'égard de Richilde que des paroles amères et flétrissantes , racontent , avec une admiration mêlée d'attendrissement , cette pénitence que Richilde s'était infligée au sein d'un pays où elle avait allumé la guerre civile, dans un monastère qu'elle-même avait , peu d'années auparavant , réduit en cendres. S'il faut les en croire , la comtesse de Hainaut se livrait à des austérités et à des mortifications telles qu'aujourd'hui la plus pieuse imagination n'en saurait

inventer de pareilles, telles enfin que la plume répugne à les décrire (1).

Du reste, en aucun temps la foi n'avait été plus vive, l'enthousiasme religieux plus exalté. L'on ne voit partout, dans les annales de cette époque, que prodiges et que saintes terreurs. Tantôt c'est la vieille tour d'Oudenbourg en Flandre, élevée par Dagobert, que le vent fait ployer, et qui, au bout de quatre ou cinq jours, se redresse miraculeusement au milieu d'une grande clarté; tantôt c'est une fontaine en Zélande, d'où pendant quinze jours continels, s'écoule du sang au lieu d'eau; tantôt c'est la sainte Vierge qui, en la ville d'Arras, apparaît à deux jouvenceaux, et leur donne cette miraculeuse chandelle, laquelle guérit tant de maux, et, si souvent allumée, ne diminue jamais. Le 30 août de l'année 1088 on aperçut un dragon de feu volant par le milieu du ciel et vomissant des torrents de flammes de sa gueule entr'ouverte. A cette horrible apparition, succéda la maladie pestilentielle connue sous le nom de *mal des ardents* (2). « Alors, dit un contemporain, de toutes les parties de la terre, des pays voisins et éloignés, d'outre-mer même, une foule immense des deux sexes, frappée de terreur, affluait en l'église de Tournai. Chacun, dans l'effroi de son âme, redoutait pour soi le malheur qui consumait les chairs d'autrui. L'église, remplie de malades, offrait un spectacle d'horreur et de désolation : les uns, en proie au feu brûlant qui les dévorait, poussaient des hurlements affreux; chez d'autres,

(1) « Tous dis jeunoit et tous dis estoit en orisons, et siervoit cascun jour as povres et as mésius par son cors meismes; si que maintes fois estoit-elle endabée de leur sanc et de leur lièpre: et les lavoit et baignoit; et quant il estoient baigniet, elle se baignoit en ces baus meismes.» — *Li estore des C. de FL.*, f° 54 v°.

(2) *Arsura, ardentium plaga.*

les chairs consommées jusqu'aux genoux, et même jusqu'aux hanches, laissaient voir les os décharnés du pied et de la jambe. Ceux-ci gisaient çà et là semblables à des troncs brûlés; ils ne pouvaient plus faire un pas, et l'on était obligé de les emporter (1)... »

Ce fut également pendant le voyage de Robert-le-Frison en Palestine, que son fils, investi, comme on l'a vu, de la souveraine autorité, nomma le prévôt de l'église de Saint-Donat de Bruges chancelier héréditaire de Flandre, en déterminant ses attributions et prérogatives. La cour des marquis flamands égalait, dès cette époque, en faste et en magnificence celle des plus puissants monarques. Elle était pourvue d'officiers grands et petits qui se transmettaient leurs charges par voie d'hérédité, base du système féodal. L'organisation de cette cour est assez peu connue pour mériter d'être ici sommairement décrite.

En tête des grands officiers paraît d'abord le chancelier. Il garde les sceaux du comte, les porte toujours avec lui, et suit son souverain partout où il lui plaît d'aller. Les attributions du chancelier sont fort étendues et lui rapportent beaucoup. Entre autres il a la maîtrise de tous les notaires ou écrivains, des chapelains et clercs servant en la cour, de tous les receveurs de Flandre qui tiennent leurs offices de lui. Il est chef du conseil, assemble et préside, en l'absence du souverain, la chambre des comptes appelée en vieux flamand chambre des *renynghes*. Quant à ses *droitures* ou émoluments, ils se composent par jour de vingt coupons de chandelles, un *tortin* de cire d'une longueur déterminée, deux pots de vin du meilleur, deux autres pots de moindre qualité, et douze sols de gages.

(1) *Baldet Chron. Suppl.*, 366.

Après le chancelier on voit le sénéchal ou dépensier. Ses fonctions sont à peu près identiques à celles que remplissaient le maréchal du palais ou le ministre de la maison du roi en la cour de France. Le sénéchal a droit à vingt coupons de chandelles , un *tortin* de cire , quatre pots de vin du meilleur , douze sols de gages , vingt-quatre aunes de drap à Noël , autant à la Pentecôte , deux fourrures de gros vair , et une fourrure ordinaire de manteaux. Il tient à ses ordres un sous-sénéchal , lequel reçoit trois sols de gages , l'avoine pour trois chevaux , etc. Le fief de sénéchal était héréditaire dans la maison des sires de Wavrin ; celui de sous-sénéchal dans celle des seigneurs de Morselède.

Vient ensuite le connétable , dont les gages sont à peu près semblables à ceux du sénéchal mais un peu moindres. Les sires de Harnes ou de Boulers étaient investis de cette dignité. Après le connétable paraît le boutillier , ou échançon , aux mêmes émoluments que le sénéchal : cet office appartenait à la famille de Gavre. Outre le grand boutillier , il y avait encore , en l'hôtel du comte , deux boutilliers héréditaires pour le service ordinaire. Ils recevaient huit deniers de gages , l'avoine pour deux chevaux ; et quand ils se trouvaient avec le seigneur , ils avaient en outre pour eux les vieux tonneaux y compris la lie qu'ils renfermaient.

Suit le chambellan. C'est une charge héréditaire en la maison de Ghistelles. Le chambellan doit se trouver à la cour du comte à Noël , à la Pentecôte , et chaque fois que son souverain le mande. Pour remplir son office , il est accompagné de deux chevaliers parés de cottes et de manteaux ; c'est lui qui présente à laver au comte dans un bassin d'argent. Pendant qu'il est en cour , il a les mêmes gages que le sénéchal.

Enfin, au nombre des grands officiers héréditaires, il y a encore deux maréchaux, à savoir : les seigneurs de Bailleul et de la Vichte, et un panetier ou dépensier, de la maison de Bellenghien.

Parmi les officiers héréditaires subalternes, on distingué les huissiers, le *bankeman* ou chef des cuisines, le saucier, le charpentier, le lavandier qui lave les nappes et les draps de la chambre du comte, livre la laine dans les voyages, et qui, pour ce fief, doit au comte, tous les ans, à la Saint-Jean, un *touret* d'épervier en argent, et un *touret* d'autour en fer; le litier, le lardier, qui fournit à l'hôtel tourbes, anguilles, sel, œufs et poissons; le brise-celliers, qui enfonce les portes des caves quand besoin est. On trouve encore un officier chargé d'approvisionner l'hôtel, trois fois par semaine, de crème et de beurre, et qui, pour ce fait, a droit de manger en cour chaque fois qu'il y vient (1).

Tels étaient les offices existant dans la maison des comtes de Flandre. Leur cour plénière se composait en outre des comtes, barons et seigneurs de la terre, dont les principaux, au nombre de douze, étaient qualifiés pairs, et ne pouvaient être jugés que les uns par les autres. Parmi ces douze pairs, quatre, les sires de Pamèle, de Boulers, de Cysoing et d'Eyne, se distinguaient par le nom de *bers*, venant, selon certains philologues, du mot tudesque *werh*; en basse latinité, *werra* ou *guerra*, guerre. Les *bers* de Flandre étaient, en effet, les hommes de guerre par excellence, les défenseurs du chef. Les évêques, les abbés et les prévôts des chapitres figuraient encore dans les assemblées solennelles, selon leurs rangs et prééminences, assimilés aux di-

(1) Les détails ci-dessus sont puisés dans le *Cartulaire oblong* reposant aux Archives des comtes de Flandre à Lille.

verses dignités féodales : ainsi , les évêques prenaient place sur la même ligne que les comtes.

Lorsque le souverain flamand allait en guerre , il était escorté immédiatement par les *bers* , par les comtes et les barons , puis par les vicomtes ou châtelains. Derrière ceux-ci marchaient les chevaliers bannerets , c'est-à-dire portant à leurs lances la bannière carrée ; enfin les simples bacheliers ayant pour enseigne le pennon aux deux cornettes ou pointes.

Au fur et à mesure que la barbarie se dissipait , les institutions féodales allaient se développant ; les liens sociaux se consolidaient par l'hérédité , et , avec la puissance , le faste commençait à se montrer dans les cours souveraines. Mais le faste n'enrichit point. Au retour du long et dispendieux voyage qu'il avait fait en Orient , Robert trouva ses coffres vides. Pour les remplir , il crut nécessaire de remettre en vigueur une mesure très-oppressive contre le clergé. Elle portait le nom de *droit de dépouille* (1) , et consistait à s'emparer des biens meubles de tous les ecclésiastiques qui mouraient sur le territoire flamand. Ce droit barbare qui avait appartenu jadis aux premiers marquis , était depuis longtemps tombé en désuétude. Robert le fit revivre , et ne négligea aucun moyen d'en assurer la rigoureuse exécution. Les héritiers ou les légataires qui ne voulaient point s'y soumettre , se voyaient impitoyablement chassés des maisons de leurs parents (2). Le clergé ne put supporter une tyrannie qui ne pesait même pas sur la classe des serfs , et il adressa d'humbles supplications au pape Urbain II.

(1) *Jus spoli*. V. Raepsaet. *Analyse des droits des Belges*, suppl. 31.

(2) «...heredes et familias ab eorum domibus pellebant.» *Liber floridus*, msc. de l'université de Gand, n° 104-105, cité dans l'*Hist. de la Fl.* par Warnkoenig.

Le pontife écrivit en conséquence à Robert-le-Frison :

« Urbain , évêque , serviteur des serviteurs de Dieu , à notre très-cher fils Robert , vaillant chevalier de toute la Flandre (1) , salut et bénédiction apostolique. Souviens-toi , très-cher fils , de tout ce que tu dois au Seigneur très-puissant qui , *malgré la volonté de tes parents* , de petit t'a fait grand , de pauvre riche , de chétif t'a élevé à une principauté glorieuse , et , ce qui est rare entre les princes du siècle , t'a gratifié du don de la science des lettres et de la piété (2). N'oublie pas celui qui t'a fait ce que tu es , et travaille sans relâche pour n'être pas ingrat de tant de bienfaits. Honore le Seigneur dans ses temples. Garde-toi bien de vexer jamais les serviteurs de Dieu , quels qu'ils soient. Ne t'avise point après leur mort de t'approprier leurs héritages et d'enlever avec violence l'argent ou le patrimoine dont ils auraient disposé. Laisse-leur la faculté de servir Dieu , et de départir à qui bon leur semble les biens dont ils sont maîtres. Que si tu prétendais que tout cela t'est permis d'après une antique coutume , sache bien que ton Créateur a dit : « Ce n'est point l'usage et la coutume qui sont la vérité , c'est moi qui le suis (3). » Ainsi nous te mandons , très-cher fils , et , par la puissance des clefs apostoliques , nous te prescrivons d'observer ce qui vient d'être dit. Honore-toi en rendant honneur au Christ dans la personne des clercs. Le Seigneur , comme il l'a déclaré lui-même , saura bien honorer celui qui l'honore. Adieu. »

Robert demeura insensible à cette lettre remarquable , et

(1) « ...totius Flandriæ strenno militi. » — *Ibid.*

(2) « Et quod maximum est inter sæculi principes rarum , dote literarum scientia atque religionis donavit. » — *Ibid.*

(3) « Ego sum veritas , non autem usus vel consuetudo. » — *Ibid.*

n'en continua pas moins à user du droit de dépouille. Ce droit devait être en effet d'un rapport considérable ; car les clercs étaient aussi nombreux que riches, dans un pays où l'on voyait s'élever de tous côtés d'opulents monastères , de grandes et populeuses cités. Le clergé flamand ne s'adressa plus cette fois au pape, mais à l'archevêque de Reims , qui venait précisément de réunir un concile pour régler différentes affaires ecclésiastiques. Il fit de sa situation un tableau des plus sombres ; et ses plaintes , par l'audace même avec laquelle elles sont formulées , prouvent combien il devait souffrir.

« A son seigneur Rainaud , par la grâce de Dieu archevêque de Reims, et à tous les évêques du saint concile , le clergé de Flandre souhaite la grâce du Seigneur. Nous voici encore, très-saints pères , nous voici recourant de nouveau à notre mère la sainte église de Reims. Nous la supplions humblement d'avoir pour nous des entrailles de miséricorde, de considérer les pleurs que nous versons dans notre détresse. Frappés de consternation , nous venons pourtant nous jeter à vos pieds et répandre des larmes de sang en votre présence et devant ce sacré concile dont nous implorons le secours contre le marquis Robert , qui nous foule aux pieds comme un lion dévorant , et qui , semblable à un dragon , nous enlace de ses astuces envenimées. Mais celui qui chemine sur l'aspic et le basilic , celui qui terrasse le lion et le dragon saura bien , en vous munissant de sa force et de sa grâce, nous soustraire à tant de malheurs. Le bruit se répand-il que quelqu'un de nous est malade , on voit arriver soudain les appariteurs et les bourreaux du comte qui s'emparent de la maison et de tout ce qui , selon eux , appartient au pauvre patient. De cette façon , si le mourant

vent léguer quelque chose pour l'honneur de Dieu, s'il veut faire une restitution ou laisser une faveur à ceux qui l'ont servi, on lui en interdit la faculté. Des espions circulent çà et là pour savoir si telle ou telle maison n'a point appartenu jadis à un clerc. S'il en est ainsi, elle est sur-le-champ dévolue au comte qui la considère comme sa propre chose. Et ce joug insupportable, ce nouveau et incroyable genre de servitude, on le déguise, on cache la férocité du lion, on assourdit ses farouches rugissements à l'aide d'un nuage d'hypocrisie. Le comte désire, dit-il, que tous les clercs soient honnêtes gens, qu'ils méprisent les choses d'ici-bas pour ne voir que celles de l'éternité. Il ajoute que les mauvais prêtres ne sont pas des prêtres : comme si l'on cessait d'être homme, parce que l'on est pécheur (1). Si le pécheur n'était pas un homme, le Seigneur Jésus aurait-il racheté les hommes ? Le comte Robert a inspiré une terreur si grande, que nos pasteurs n'osent plus ouvrir la bouche pour se plaindre.... Non content d'exercer sur nous ses cruautés, cet homme s'insurge contre les droits du ciel lorsqu'il opprime votre clergé et qu'il considère vos églises comme siennes. S'il n'a pas le pouvoir de délier, il se donne au moins celui de lier, de ravir et de dépouiller. Armez donc vos mains et vos langues, très-saints-pères, du glaive invincible de l'Esprit saint. Tout affligés, tout humiliés que nous sommes, voyez en nous des brebis de votre troupeau, des membres de votre corps?... »

Le concile fut vivement ému à la lecture de cette supplique. Sans retard l'on chargea le prévôt de Saint-Omer, Ar-

(1) « ...dicens se optare omnes clericos bonos esse, transitoria contemnere, tendere ad æterna; addens malos sacerdotés sacerdotes non esse, ac si peccator homo non esset homo. » — *Ibid.*

noul, Jean abbé de Saint-Bertin, Girald abbé de Ham, et Bernard prévôt de Watten, de se rendre auprès du vieux marquis retiré pour lors à l'abbaye de Saint-Bertin à cause du carême (1), et de lui déclarer, au nom du concile, que si pour le dimanche des Rameaux il n'avait pas restitué au clergé tout ce qu'il lui avait pris, la Flandre entière serait mise en interdit et privée complètement du service divin. Une telle menace fit enfin trembler Robert ; il se rendit à l'injonction du concile, en réclamant même, dit un historien, le pardon de sa faute (2).

Cette réparation permit au marquis des Flamands de sortir en paix d'un monde où il avait presque toujours été en guerre. Le 12 octobre 1093 il mourut au château de Winendale, âgé d'environ quatre-vingts ans. Son corps fut porté dans l'église de Cassel, fondée jadis par lui en commémoration de cette bataille après laquelle la Flandre victorieuse l'avait proclamé son chef.

(1) *Ibid.*

(2) « Veniam petiit et accepit. » — *Ibid.*

## VII

ROBERT DE JÉRUSALEM. — BAUDUIN-A-LA-HACHE.

1093 — 1119

Publication de la première croisade dans les provinces belgiques. — Départ de Robert II et des seigneurs flamands. — Leurs exploits et leurs souffrances dans l'Orient. — Prise d'Antioche. — Bauduin, comte de Hainaut, périt assassiné. — Prise de Jérusalem. — Le comte Robert revient en Flandre. — Troubles à Cambrai. — Commune établie par les bourgeois. — Robert la protège. — L'empereur vient attaquer Robert. — La commune de Cambrai est détruite. — Retour de l'empereur en Allemagne. — Robert fait la paix avec lui. — Franchises accordées à diverses villes en Flandre. — Paix flamande. — Événements en France et en Normandie. — Guerre entre le roi des Français Louis-le-Gros et Henri roi d'Angleterre et duc de Normandie. — Robert porte secours à Louis-le-Gros. — Il est tué au siège de Meaux. — Son fils Bauduin-à-la-Hache lui succède. — Rigueurs de celui-ci contre les nobles. — Son amour pour la justice. — Renouveau de la paix flamande. — Bauduin reçoit un coup de lance au siège de la ville d'Eu. — Il meurt d'incontinence et d'indigestion.

Deux ans s'étaient écoulés depuis la mort de Robert-le-Frison, lorsque la publication de la première croisade vint exciter en Flandre un merveilleux enthousiasme. Éveillés par les récits des pèlerins, touchés des prédications de Pierre-l'Ermitte, les barons, les gens des villes et le commun peuple s'étaient émus surtout d'une lettre écrite par l'empereur d'Orient, Alexis Comnène, au comte Robert de Flandre. Alexis faisait un lugubre tableau de la situation déplorable dans laquelle les Turcs avaient jeté l'empire grec. Il retraçait leurs débauches et leurs cruautés, de manière à soulever

l'indignation et la pitié. Maîtres de tout le pays depuis Jérusalem jusqu'à la Propontide, ils allaient bientôt l'être de Constantinople même, si les chrétiens ne volaient au secours de leurs frères. « Je fuis de ville en ville, disait-il, et je reste dans chacune jusqu'au moment où je les vois près d'arriver. En vérité, j'aime beaucoup mieux me soumettre à vous autres Latins que d'être le jouet des païens. Accourez donc avant que Byzance tombe en leur pouvoir, et faites tous vos efforts pour les prévenir et vous emparer vous-mêmes de cette capitale, certains d'y trouver une ample et incroyable récompense de vos travaux. » Puis il décrivait longuement et complaisamment les reliques et les trésors que renfermait Constantinople, leur promettait ce précieux butin pour prix de leur courage; enfin, ne négligeant rien de ce qui pouvait exciter les passions humaines, il allait jusqu'à leur vanter les charmes des femmes de la Grèce.

Aussitôt que la croisade fut résolue au concile de Clermont, une incroyable activité se manifesta dans les provinces de l'ancienne Belgique. Nulle part le zèle n'était plus ardent; nulle part le désir de tout abandonner pour voler vers l'Orient ne fut plus général. Aux environs de Douai, sur les bords de la Scarpe, dans un lieu nommé Anchin, s'élevait un monastère fondé par deux nobles hommes long-temps ennemis (1), et qui au jour de leur réconciliation avaient fait vœu de se dévouer entièrement au service de Dieu. C'est là que convoqués par Anselme de Ribemont, seigneur d'Ostrevant et bienfaiteur de l'abbaye d'Anchin, les chevaliers wallons vinrent en grand nombre s'inscrire dans ce que le procès-verbal du tournoi fameux donné à cette occa-

(1) Solhier de Loos, sire de Courcelles près Douai, et Gautier de Montigni en Ostrevant.

sion appelle la milice de la croix (1). Bauduin de Hainaut se trouvait à leur tête. De son côté, Robert de Flandre, se préparant au départ, nommait un conseil de régence, réunissait les principaux barons du pays et appelait sous son étendard les princes voisins jaloux de le suivre à la conquête de l'Orient. C'est ainsi que le comte Eustache de Boulogne aimait mieux s'attacher à la fortune de Robert qu'à celle de Godefroi de Bouillon, son propre frère. Ce dernier cependant n'était pas le moins enthousiaste de tous ceux qui prenaient la croix. Afin de pouvoir soudoyer un plus grand nombre d'hommes d'armes, il vendait sa principauté de Stenay à l'évêque de Verdun, et sa terre de Bouillon à celui de Liège. Presque tous les croisés imitaient cet exemple; et l'on sait avec quelle chevaleresque imprévoyance la plupart d'entre eux abandonnaient leur fortune présente à des églises, à des monastères, à des parents, à des amis, assurés qu'ils étaient de gagner d'autres trésors ou les biens plus précieux encore du royaume céleste.

Nous ne parlerons point ici de l'organisation des armées de cette première croisade, de leur marche calamiteuse vers l'Orient, des chefs qui la commandaient. Il nous suffira de suivre le marquis des Flamands et ses généreux compagnons d'armes, de raconter leurs vicissitudes et de rappeler sommairement la part qu'ils ont prise aux travaux et aux dangers de la conquête.

Tandis que la majeure partie des croisés cheminait par l'Allemagne et la Hongrie ou par l'Italie, dévastant tout sur son passage, Robert s'embarqua suivi de presque toute la noblesse de Flandre. Dans ce cortège de barons on distin-

(1) « *Se indictum crucis militiam hoc anno inituros.* » — *Preuves de l'hist. de Cambrai*, par Carpentier, p. 14.

guait le neveu même du comte, Charles, fils de sa sœur Adèle, mariée à Kanut roi de Danemark. Adèle, après avoir vu massacrer son mari dans une sédition populaire, s'était réfugiée en Flandre en 1088 avec une partie de sa famille; et son fils aîné, qui plus tard posséda le comté de Flandre, allait en Palestine gagner les premières palmes du martyre qu'il devait un jour souffrir pour la cause de la justice et du bon droit. Au nombre des croisés flamands figuraient encore: Philippe vicomte d'Ypres, frère du comte Robert; Formold *préteur* d'Ypres, Bauduin fils de Winemar de Gand, avec Siger, Gislebert et Winemar ses frères; Burchard de Comines, Hellin de Wavrin, Gautier de Nivelles, Gérard de Lille, Gautier de Sotenghien, Enguerrand de Lillers, Jean d'Haveskerke, Siger de Courtrai, Walner d'Aldenbourg, Gratien d'Ecloo, Hermar de Zomerghem, Steppo gendre de Winemar de Gand, Jossieran de Knesselaer, Guillaume de Saint-Omer, avec ses frères Gautier et Hugues et son gendre Bauduin de Bailleul, Gilbodon de Flêtre, Rodolphe de Liederzesle, Albert de Bailleul; Gautier avoué de Bergues, Foleraw châtelain de la même ville, Godefroi châtelain de Cassel, et son fils Rodolphe; Arnoul d'Audenarde, Rasse de Gavre, Robert de Lisques, Guillaume d'Hondschoote, Thémard de Bourbourg, Francio d'Herzeele, Eustache de Térouane, Erembold châtelain de Bruges, Albo de Rodenbourg, Adelard de Straten, Robert avoué de Béthune, Etienne de Boulers, Reingotus de Molembeke, Conon d'Eynes, Guillaume de Messines, Guillaume de Wervicq, Salomon de Maldeghem, Lambert de Crombeke, Servais de Praet, Thierrri de Dixmude, Daniel de Tenremonde, Herman d'Aire, Alard de Warneton, Hugues de Rebecq, et une multitude d'autres chevaliers.

Le marquis des Flamands ne craignit donc pas d'affronter les périls de la mer à l'époque des vents et des tempêtes, et fit la traversée, dit l'historien Guillaume de Malmesbury, avec plus de bonheur que de prudence. Il arriva sans obstacle à Constantinople, où l'empereur Alexis lui réservait le brillant accueil qu'il avait fait naguère à son père Robert-le-Frison. Cependant le comte de Flandre lui refusa constamment l'hommage anticipé qu'en sa qualité d'empereur d'Orient Alexis réclamait des princes croisés pour les terres que ceux-ci devaient conquérir en Syrie et en Palestine.

Après avoir quelque temps intimidé l'empereur par sa présence, la formidable armée des croisés s'en alla mettre le siège devant Nicée, capitale de la Bithynie. Là, chacun fit des prodiges de valeur; mais on distingua surtout les gens de Normandie, de Vermandois et de la Flandre, qui attaquaient la partie orientale de cette grande cité. Soliman, chef des Turcs Seljoucides, venu avec des forces immenses au secours des assiégés, se retira vaincu. La ville se rendit au mois de juillet 1097, et, suivant les conventions, fut laissée à l'empereur Alexis. L'épouse de Soliman fut prise et envoyée à Constantinople avec ses deux fils. Les croisés poursuivirent Soliman et lui livrèrent un combat où périrent, dit-on, quarante mille barbares. Dans cette nouvelle affaire, trois chefs se signalèrent entre tous. Ce furent Hugues-le-Grand, frère du roi de France, Robert de Normandie et Robert de Flandre.

Quand l'armée victorieuse fut arrivée en Syrie, non loin d'Antioche, on tint conseil, et il fut convenu que le marquis des Flamands se porterait en avant avec un corps de mille chevaliers pour livrer l'assaut à l'ancienne Chalcis, appelée alors Artasie, qui n'était qu'à quinze milles d'Antioche. Robert

remplit vaillamment et heureusement cette mission difficile (1). Lorsque les habitants de la ville aperçurent les étendards flamands se déployer sous leurs remparts, ils prirent les armes, massacrèrent les chefs de la garnison turque, et après avoir envoyé leurs têtes au comte Robert ils lui ouvrirent les portes. A la nouvelle de cette défection, les Turcs songent à venger le meurtre de leurs compatriotes. Pour prévenir l'arrivée de l'armée entière, ils s'établissent à peu de distance d'Artasie, se cachent dans des lieux couverts et de là envoient des éclaireurs qui, par des attaques partielles, devaient attirer les Flamands hors de la ville, et ensuite, par une fuite simulée, les entraîner au loin pour les exterminer. En effet, à peine les Flamands ont-ils aperçu les troupes ennemies, qu'ils font une sortie, se mesurent avec les éclaireurs, puis les suivent impétueusement jusqu'au lieu où l'embuscade était dressée. Alors, pressés par l'impérieuse nécessité, les Flamands se battirent avec un nouvel acharnement, car ils pensaient bien que la victoire seule les ferait recevoir à Artasie, qui ne manquerait pas de leur fermer ses portes s'ils étaient défaits. De leur côté, les habitants, qui avaient si mal traité la garnison turque, ne voyaient de salut pour eux que dans la victoire du comte de Flandre. Sortis en armes de la ville, leur apparition causa d'abord de la frayeur parmi les Flamands. Ceux-ci craignaient qu'ils ne voulussent expier leurs torts à l'égard des Turcs en massacrant à leur tour les Latins et en se soumettant de nouveau au joug musulman.

Cependant l'ennemi s'efforçait de couper la retraite des Flamands vers la ville, et déployait dans ce sens les deux

(1) Guillaume de Tyr, liv. v.

ailes de son armée. Tout à coup une grande clameur s'élève; les Artasiens s'élancent avec impétuosité et tombent sur les Turcs, qui déjà avaient pris à dos la chevalerie du comte de Flandre. Alors les Turcs se replient pour concentrer leurs forces; et le comte Robert, qui voit ses chevaliers ardents à les poursuivre, fait sonner le rappel, de peur que de nouvelles troupes ne viennent d'Antioche l'appeler à de nouvelles luttes. En effet, la troupe légère des infidèles aurait eu dans ce cas trop d'avantage sur la lourde cavalerie flamande. Le comte avait raison. Les Turcs revinrent comme il l'avait prévu, et refoulèrent au dedans de la ville les Flamands qui en étaient sortis. Les chefs de l'armée chrétienne, informés de ce qui se passait, hâtèrent leur marche pour ne pas laisser plus long-temps en péril un si vaillant guerrier. Mais déjà avant leur arrivée l'ennemi avait disparu.

Vers le 20 octobre, on dressa les tentes sous les murs d'Antioche. Cette ville antique et fameuse était depuis seize ans au pouvoir des Turcs, qui l'avaient prise par famine. Défendue par un double mur d'enceinte et par trois cent soixante tours qui formaient autant de forteresses, protégée par une montagne dont le fleuve Oronte baigne la base, elle avait en outre une formidable garnison que commandait le célèbre Baghisian, nommé par d'autres Akhyssyan et par les historiens français des croisades Cassien ou Accien. Le marquis des Flamands établit son camp à l'orient de la ville, ayant près de lui Bohémond, prince de Tarente, et Robert de Normandie. Godefroi de Bouillon, qui, en sa qualité de vassal de l'empire, commandait tout à la fois aux Lorrains, aux Saxons, aux Bavarois et autres tribus germaniques, prit place au midi. Cet investissement dura tout l'hiver. C'étaient des combats continuels contre la

ville, contre les assiégés, contre les troupes auxiliaires qui venaient au secours des Turcs; et, pour comble de misère, des pluies abondantes ne cessèrent de tomber durant cette triste saison. Au mois de février la disette était si grande que beaucoup de croisés moururent de faim. Quand les racines des herbages manquèrent, on se nourrit de la chair des chevaux; et quand la chair des chevaux fut épuisée, on en vint à dévorer les cadavres des ennemis qui succombaient (1). Un grand nombre de guerriers périrent par le fer dans les combats; mais combien plus par la misère, la faim, l'inondation et le froid! Bientôt l'on compta à peine dans l'armée deux mille chevaux vivants, tout le reste avait disparu dans les attaques ou avait servi à la nourriture des malheureux croisés. Dans ce douloureux état de choses, le comte Robert de Flandre et Bohémond de Tarente prennent une grande résolution. Ils veulent aller au loin attaquer l'ennemi, lui enlever ses vivres, ou bien trouver une mort glorieuse dans cette noble entreprise. Robert rassembla les siens, et leur parla en ces termes : « Mes amis, mes vail-  
» lants compagnons d'armes ! si vous êtes des hommes,  
» avant qu'il soit peu, moyennant l'aide de Jésus-Christ,  
» nous aurons mis fin à cette grande misère. Mais c'est  
» avec l'épée qu'il faut s'ouvrir le chemin. C'est notre bras  
» qui doit nous fournir le nécessaire, c'est notre valeur qui  
» doit chasser au loin la famine. J'ai tenu conseil avec Bo-  
» hémond de Tarente, cet homme de grand courage, ce  
» chef magnanime. Nous sommes résolus, au mépris de  
» tout danger, et comme dernière espérance, d'aller vous

(1) « Et si Sarracenum noviter interfectum invenerant, illius carnes, ac si essent pecudis, avidissime devorabant. » — *Gesta Francorum expugnantium Hieros.*, cap. XI, p. 565.

« chercher des vivres sur le territoire ennemi , quelque éloi-  
 « gné qu'il soit, ou bien de périr glorieusement en accom-  
 « plissant cette œuvre généreuse. C'est moi, votre guide et  
 « votre seigneur , moi qui suis parti avec vous des confins  
 « de notre chère patrie , moi que d'un consentement una-  
 « nime vous avez proclamé votre chef , c'est moi qui viens  
 « vous faire cette proposition. C'est pour vous , mes amis ,  
 « que je veux armer ce bras , et que je veux exposer cette  
 « tête à tous les hasards de la fortune (1). »

Et en entendant ces mots, les barons flamands s'écriè-  
 rent tous d'une voix : « Seigneur , nous voulons vivre et  
 « mourir avec vous. Nous vous suivrons tous, quand ce se-  
 « rait au bout du monde. Conduisez-nous donc en un lieu  
 « dans lequel nous puissions ou être soulagés de cette af-  
 « freuse misère , ou bien trouver sous le fer ennemi une  
 « mort glorieuse qui nous délivre des angoisses de la  
 « faim (2). »

Le comte choisit dans les rangs douze mille guerriers  
 déterminés. Bohémond en arme un pareil nombre. On se  
 met en marche , et , après une route assez longue , on par-  
 vient dans un canton riche et fertile d'où les habitants s'é-  
 taient enfuis sans emporter aucune provision. Robert et  
 Bohémond y trouvèrent en froment, en vins et en bestiaux  
 de quoi refaire et nourrir les croisés pendant deux mois ; et  
 ce ne fut dans toute l'armée que louanges et bénédictions  
 pour les Flamands et les Tarentins. « Yo ! Flandri ! s'é-  
 criait-on ; yo ! Tarentini ! » L'armée avait salué Robert  
 d'un glorieux sobriquet ; elle le nommait le fils du grand  
 saint George , l'épée ou la lance des chrétiens.

(1) J. Meyer, *Annales rerum flandricarum, ad ann. 1097.*

(2) *Ibid.*

Ainsi réconfortés les Flamands donnèrent la chasse aux habitants de Damas et d'Alep, qui avaient tenté de ravitailler Antioche. On en tua deux mille ; et , à l'aide de machines, on lança les têtes d'un grand nombre dans l'intérieur de la ville. Peu de temps après , la flotte combinée des Vénitiens et des Génois vint chargée d'amples approvisionnements. Baghisian , le gouverneur d'Antioche , s'étant mis en mesure d'empêcher l'approche de ce convoi maritime , un grand combat s'engagea où Bakman , fils de Baghisian , périt avec cinq cents barbares. On fit sept mille prisonniers , parmi lesquels se trouvaient dix chefs de la plus haute distinction. Les Latins perdirent dans cette affaire douze cents hommes. Cependant, le gouverneur d'Antioche, frappé de la ruine des siens et réduit à l'extrémité , demanda et obtint une trêve. Il espérait qu'entretiens les Turcs et les Perses viendraient à son secours. Ce fut alors qu'un habitant d'Antioche nommé Phirous , qui professait le christianisme, conçut le projet de livrer la ville aux croisés. Il voulait ainsi se venger des Turcs à cause d'un outrage fait à sa femme par un de leurs chefs. Le rang qu'il tenait dans la ville lui fit confier la garde d'une tour qu'on appelait la tour des Deux-Sœurs. Après s'être concerté avec Bohémond de Tarente, il introduisit les croisés dans la ville au moyen d'une échelle de cuir adaptée aux parois de cette tour. Soixante chevaliers , en tête desquels était Robert de Flandre , s'y précipitèrent à la fois. Antioche tomba au pouvoir des chrétiens la veille des calendes de janvier. On y trouva un immense butin et des objets d'un grand prix ; en fait de vivres, il y avait peu de chose. A peine s'il y restait cinq cents chevaux. Baghisian prit la fuite ; mais , au moment où il croyait avoir trouvé un

asile dans les montagnes , il fut mis à mort par les paysans (1).

Une partie des Turcs se réfugia dans la citadelle, l'autre fut massacrée. On dit qu'il en périt bien dix mille sous le glaive des croisés. Quant aux chrétiens d'Antioche, on les épargna excepté ceux qui mettaient trop d'acharnement à se défendre. Bientôt néanmoins on se vit de nouveau attaqué par une innombrable multitude de Turcs et de Persans, ayant à leur tête le fameux Kerbogha. Antioche est assiégée encore une fois. Godefroi de Bouillon fait une sortie vigoureuse contre l'ennemi; mais il est obligé de rentrer précipitamment dans la ville. Nos Flamands se battirent durant toute une longue journée, depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit sombre. Ils défendirent pied à pied une certaine forteresse construite naguère par eux pour le siège; mais enfin Robert se vit obligé d'abandonner ce point important, et ramena dans la ville sa troupe saine et sauve. Étroitement serrés dans les murs d'Antioche, les Latins étaient frappés de terreur. Ils ne comptaient sur aucun secours, aucun nouvel approvisionnement. Pour eux e'en était fait de la guerre sacrée! ils n'avaient plus qu'à mourir ensemble. Kerbogha leur mandait insolemment que, pour toute grâce, il enverrait au roi de Perse les chefs et les généraux qui étaient venus ainsi se jeter sur l'Orient pour le dépouiller; et quant à la troupe elle-même et aux simples chevaliers, il en disposerait à sa volonté. Mais Dieu, qui veillait sur nous, dit le chroniqueur, ne voulut pas que l'impiété triomphât ainsi de la ferveur chrétienne. Il arriva une chose admirable et inopinée. Un prêtre du diocèse de

(1) V. Albert d'Aix, *Hist. hierosolymitanae expeditionis*, lib. III et IV. — Guillaume de Tyr, liv. v. — Robert-le-Moine, *Hist. hieros.*, lib. v et VI.

Marseille, nommé Pierre Barthélemi, vint dire qu'il avait été averti en songe de creuser dans l'église de son divin patron, et qu'il y trouverait, dans les profondeurs du sol, la lance sacrée qui avait percé le côté du Sauveur. Il lui avait été dit en outre que cette lance serait le salut des chrétiens. On écoute le prêtre inspiré, on fait ce qu'il dit; on trouve la lance sacrée à l'endroit désigné, et il est impossible d'exprimer l'effet prodigieux causé par ce prodige. L'armée jeûna pendant trois jours; puis, animée d'une confiance sans bornes, elle fit une sortie ayant à sa tête le légat du saint-siège, qui tenait en main le glaive miraculeux. Plus de cent mille barbares périrent sous les coups de l'armée enthousiaste; on prit quinze mille chameaux chargés de toutes sortes de vivres, un grand nombre de chevaux, des tentes remplies du plus riche butin. Les chrétiens n'avaient perdu dans cette journée glorieuse que quatre mille hommes, qui furent mis au rang des martyrs (1).

Mais à ce bonheur inespéré succéda bientôt une calamité immense. La peste dévora cinquante mille croisés; beaucoup de Flamands périrent, et l'on eut à déplorer la mort du saint et vénérable Adhémar, évêque du Puy, légat du souverain pontife. La prise d'Antioche et la défaite des Turcs ne mettaient pas fin aux travaux de la croisade. Il restait à combattre les Égyptiens, qui, sous prétexte d'alliance avec les Latins, s'étaient emparés de Jérusalem et de plusieurs villes de Syrie d'où ils avaient chassé les Turcs. On laissa à Antioche Bohémond de Tarente, tandis que les autres chefs se portaient sur Jérusalem et prenaient, chemin faisant, plusieurs villes dont la plus importante était Maarah

(1) *Ibid*

située entre Hamat et Alep, et dont le siège retint long-temps les croisés et leur coûta bien cher. Les assiégés, dans leur fureur, allaient jusqu'à lancer du haut des remparts sur les assaillants de la chaux vive et des ruches remplies d'abeilles (1). La disette devint bientôt si grande, au dire des historiens de la croisade, que les chrétiens furent réduits à manger, non-seulement des chiens, mais encore les cadavres des Turcs et des Sarrasins, comme au siège d'Antioche (2).

Durant la marche de l'armée vers Jérusalem, Robert de Flandre écrivit à sa femme, la comtesse Clémence, d'élever un monastère en l'honneur de saint André, qui avait révélé à Pierre de Marseille l'existence de la lance du calvaire. Clémence s'étant concertée sur le champ avec l'évêque de Tournai Baudri, l'archidiacre Lambert, et Régnier, puissant chevalier flamand resté au pays, fonda auprès de Bruges, dans le lieu nommé Bertferkerke, un monastère de bénédictins consacré à l'apôtre saint André (3).

Comme ces choses se passaient, le comte de Hainaut, qui, avec les seigneurs wallons croisés au tournoi d'Anchin, avait traversé la Hongrie, la Bulgarie, la Grèce et Constantinople, subissait la destinée cruelle réservée par la Providence aux fils de Bauduin de Mons et de Richilde. Le jour de l'arrivée des Latins devant Antioche, Bauduin fut désigné pour défendre l'arrière-garde de l'armée. Quand les chefs eurent dressé leurs tentes autour de la ville, suivant les diverses positions qu'ils devaient occuper, le comte

(1) « Lapidés, ignem et plena apibus alvearia, calcem quoque vivam, quanta poterant jaculabantur instantia. — Guill. de Tyr, lib. vii, cap. ix.

(2) V. entre autres Albert d'Aix, lib. v, cap. xxix.

(3) V. la *Chronique de l'abbaye de Saint-André*, d'Arnold Goethals, édit. d'O. Delepierre, 21.

de Hainaut ne trouva plus de place convenable pour s'établir avec ses chevaliers. L'empereur Alexis avait envoyé au siège Taticé, son sénéchal, avec trois mille Grecs comme auxiliaires des croisés. Ce fut entre le camp de Taticé, qu'on soupçonnait de trahir les Latins, et les murailles mêmes d'Antioche que Bauduin alla intrépidement se poser. Dans cette situation périlleuse, il se trouvait en butte à deux ennemis à la fois : aussi l'armée fut-elle remplie d'admiration pour un si bel acte de courage et d'audace (1). Lorsqu'Antioche fut prise, l'armée envoya une ambassade à l'empereur d'Orient pour lui offrir, suivant des conventions respectives, de le remettre en possession de la ville. Les chefs désignés de cette ambassade furent Hugues-le-Grand et le comte Bauduin. Chemin faisant, ils tombèrent dans une embuscade dressée soit par les Turcs, soit par les Grecs eux-mêmes dont la perfidie se manifesta, du reste, si souvent pendant les croisades. Hugues-le-Grand eut le bonheur d'échapper et d'arriver sain et sauf à Constantinople ; mais Bauduin ne reparut plus, et l'on présuma qu'il périt assassiné dans les montagnes aux environs de Nicée. Dès que la nouvelle en parvint au Hainaut, la comtesse Yda, femme de Bauduin, se rendit à Rome afin d'apprendre du pape la vérité tout entière ; car le souverain pontife avait des relations fréquentes et suivies avec les chefs de la croisade. Malheureusement le pape ne put calmer les inquiétudes de la comtesse, attendu que lui-même n'avait reçu que des avis fort incertains sur le sort de l'ambassade. A son retour et en traversant l'Allemagne, Yda connut que son infortune n'était que trop réelle. Elle rencontra Hugues et les gens de sa suite

(1) « Cujus nominis fama, pro tantâ animositate, per totum christianorum exercitum dilatata est. » — *Gillb. Mont. chron. ap. J. de G.*, xi, 244.

qui revenaient en France , et qui lui annoncèrent que Bauduin n'existait plus. Il était mort de la même manière , et peut-être plus misérablement encore, que jadis son frère aux champs de Cassel.

Le jour de la Pentecôte 1099, les Latins se trouvaient à Césarée de Palestine. De là ils se mirent en route pour Jérusalem. Lorsque la ville sainte leur apparut , ils se prosternèrent tous le visage contre terre et couvrirent d'un baiser d'adoration ce sol arrosé du sang divin. Des quarante mille Latins qui composaient l'expédition , la moitié seulement était alors en état de combattre. Une garnison innombrable occupait la ville. Il fut impossible de la cerner du côté de l'orient et du midi, à cause des hauteurs escarpées qui s'y trouvent. Godefroi de Bouillon se plaça au nord, ayant près de lui le comte de Flandre , puis les Normands et les Tarentins. Raymond, comte de Toulouse, alla s'établir vers l'occident. Ce fut le 4 de juillet que la ville sainte se rendit. Godefroi eut l'audace et la gloire de monter le premier de tous sur ses murailles avec son frère Eustache. Les deux frères Ludolphe et Guillaume de Tournai , selon les uns , Raimbaut Creton, sire d'Estourmel en Cambrésis, selon les autres, suivirent immédiatement. Après eux , celui qu'on aperçut l'épée à la main sur la brèche au haut des murs de Jérusalem, ce fut Robert de Flandre en compagnie du duc de Normandie (1).

Il se fit un grand carnage des assiégés. Nul Égyptien ne fut épargné; et l'on eut à déplorer des horreurs que le souvenir du Dieu dont on venait de conquérir le tombeau ne put empêcher, tant était grande l'ivresse de la victoire jointe au désir de la vengeance.

(1) V. Guillaume de Tyr, liv. VIII, ch. XVIII.— Orderic Vital, *Hist. ecclés.*

rons de la ville, où il savait que devait s'être opéré le rendez-vous général des Flamands. Et, en effet, c'était là que les défenseurs du pays attendaient l'armée française. A l'approche de l'ennemi, tous ceux qui, dans la Flandre, conservaient encore à leur prince et à leur patrie un cœur fidèle et dévoué, avaient pris les armes et étaient accourus se ranger sous le gonfalon de Gui de Namur. Guillaume de Juliers venait d'arriver avec ses troupes. Pierre Konyneck et Jean Breydel, ces premiers et intrépides instigateurs de la résistance, ne s'étaient point fait attendre. Ils avaient amené toutes les corporations de Bruges, parfaitement équipées, pleines d'ardeur, brûlant à l'envi de déployer leurs riches bannières dans la bataille. Chaque ville, chaque canton s'était hâté d'envoyer son contingent. L'on y voyait entre autres les gens de Furnes, du Furnes-Ambacht et de tout le littoral, ceux d'Ypres, d'Audenarde, de la châtellenie d'Alost, de la Flandre zélandaise, six cents Namurois bien armés, dépêchés par le comte Jean au secours de son frère; enfin, sept cents Gantois qui avaient trouvé moyen de s'échapper secrètement de leur cité, sous la conduite d'un héros de la bataille de Woeringen, le chevalier Jean Borluut, dont ils étaient tous les parents ou les serviteurs. Deux nobles échevins de Gand, Bauduin Steppe et Jean van Coyeghem, s'étaient joints à ces braves gens; car le peuple ne contribuait pas seul à ce grand mouvement national. Quoique plus de cinquante barons flamands fussent retenus prisonniers en Flandre, que beaucoup d'autres du parti des lis figurassent honteusement dans les rangs français, un grand nombre de chevaliers suivaient néanmoins le lion de Flandre et prirent une honorable part à l'affranchissement de leur patrie. On retrouve dans cette phalange sacrée de l'a-

ristocratie flamande, les noms glorieux de Heyne, de Gavre, de Raveschoot, de Ghistèle, de Lichtervelde, de Goethals, etc.

Le comte d'Artois avait, dès le 10 juillet, pris position à une demi-lieue de Courtrai sur le mont appelé Pottelberg, entre la Lys et le chemin de Sweveghem. Son armée était la plus belle qu'on pût voir et renfermait toute la fleur de la noblesse et de la chevalerie du royaume. En arrivant en Flandre elle fut encore renforcée par une troupe de Brabançons amenée par Godefroi, oncle du duc de Brabant, auquel, paraît-il, Philippe-le-Bel avait promis le gouvernement de la ville et châtellenie de Gand. Robert la divisa en dix corps, dont il donna le commandement à divers princes ou barons expérimentés : Jacques de Châtillon, entre autres, eut la conduite du sixième corps ; et lui-même garda celle du cinquième, où se trouvait toute la noblesse d'Artois, Thibaut II, duc de Lorraine, le comte de Boulogne et le comte de Hainaut.

Gui de Namur, en apprenant l'arrivée des troupes royales, renforça la garnison de Courtrai, dont le château, défendu par les Français, avait jusque-là résisté à tous les assauts. Par ce moyen, il tenait les assiégés en respect du côté de la ville ; à l'extérieur, les archers et les arbalétriers d'Ypres, gardent les issues du fort, les empêchaient de faire diversion au profit de l'armée française. Aussitôt que l'ennemi parut sur le Pottelberg, les Flamands fermèrent les portes de Courtrai : un détachement expédié par Robert d'Artois vint tenter une attaque vers celle qui mène à Tournai. On se battit jusqu'au soir ; il y eut de beaux faits d'armes : un chevalier normand, nommé Mertelet, et Philippe van Hofstade se précipitèrent l'un sur l'autre avec tant de fureur, qu'ils se transpercèrent mutuellement de leurs lances.

Le mercredi, un peu avant le jour, on vit luire un feu au sommet de la plus haute tour du château de Courtrai. C'était un signal pour le comte d'Artois; et bientôt l'armée française, descendant du Pottelberg, fit un mouvement vers l'est et se porta en ligne parallèle au front des Flamands échelonnés dans une position fort habilement choisie eu égard à la grande supériorité de la cavalerie française. En effet, ils avaient la Lys à dos et se trouvaient de ce côté à l'abri de toute attaque : leur droite s'appuyait sur les retranchements de la ville; tandis que leur front et leur gauche étaient protégés par le ruisseau de Groningue, qui, partant de Courtrai, s'étend assez loin dans la campagne, puis forme un coude pour s'aller jeter dans la Lys. Des prairies marécageuses règnent le long de ce fossé, devant lequel, à deux portées d'arc, s'en trouve un autre appelé le Neerlander et qui fait le même circuit que le premier. Ce double obstacle devait rendre la manœuvre des chevaux très-difficile.

Le soleil levant fit voir aux Flamands la chevalerie française en ordre de bataille, les étendards flottants, les chevaux caparaçonnés. Les troupes ennemies étaient disposées en trois grands corps d'armée, car Robert d'Artois avait alors changé ses dispositions. Le moment décisif approchait : un grand silence et un ordre parfait régnaient parmi les soixante mille hommes sur la valeur desquels reposait le salut de la Flandre. Ce n'était plus cette multitude confuse et indisciplinée se livrant au sein des villes à la fougue de ses emportements; mais une grande réunion d'hommes venus volontairement, sous l'influence d'une même pensée, et résolus, avec le calme du dévouement et de la force, à vivre libres ou à mourir. Tous étaient bien armés, les uns de lances, les autres de longues épées ou de masses hérissées de

pointes de fer, qu'ils appelaient ironiquement *godendagen* ou *bonjours*. Rangés sous leurs bannières respectives, impassibles et appuyés sur leurs instruments de combat, ils se confessèrent comme ils purent à des moines qui, en grand nombre, avaient voulu suivre leurs compatriotes et parcouraient les lignes. Un prêtre éleva le saint viatique en face de toute l'armée; et chacun alors, pour montrer le désir qu'il avait de participer à la sainte communion, se baissa dans un religieux recueillement et porta vers ses lèvres un peu de cette terre de la patrie, pour laquelle il allait répandre son sang.

En ce moment un brouillard sortant des marais obscurcit la clarté du soleil et déroba les deux armées à la vue l'une de l'autre. Gui de Namur, son neveu Guillaume et les principaux chefs flamands seuls à cheval, car tous les destriers avaient été mis de côté comme inutiles, parcoururent les rangs : « Le soleil se cache, disait Gui; tant mieux, il ne nous gênera pas. Bonnes gens, voici bientôt l'heure. Les rangs toujours serrés et l'œil devant soi. Frappons alors à grands coups! Pas de prisonniers, pas de butin; la mort sur-le-champ pour quiconque désobéit à cet ordre: c'est notre pays qu'il convient de conquérir; ce sont nos foyers, nos femmes, nos enfants qu'il faut sauver; ce sont nos seigneurs, depuis si long-temps misérables dans les prisons de France, qu'il faut venger! Il ne s'agit pas de songer à autre chose. Ces gens-là, mes bons amis, vont nous attaquer comme des loups, défendons-nous comme des loups. Par saint George, j'ai bon espoir! voyez ces corbeaux qui voltigent au-dessus de leurs têtes: on dit que depuis douze jours pas un de leurs mille et mille chevaux n'a henni. Comment voulez-vous que Dieu protège ceux que notre saint père le

pape vient d'excommunier ? Allons, courage, vous tous mes braves compagnons, et n'oublions pas le noble cri de nos aïeux : « Flandre au lion ! » — Soixante mille voix répétèrent d'un seul élan : Flandre au lion !

Gui et Guillaume, afin de redoubler encore l'ardeur de leurs troupes, créèrent sur le front de l'armée plusieurs nouveaux chevaliers, en tête desquels on remarquait les deux Brugesois fameux qui avaient les premiers soulevé la Flandre : le tisserand Konyneck et le boucher Breydel.

Cependant le comte d'Artois vint à cheval, en compagnie du connétable Raoul de Nesle et de plusieurs seigneurs, reconnaître la position des Flamands. Il les trouva formés en un seul corps long et épais et retranchés derrière le ruisseau de Groningue, tandis que leurs archers garnissaient en avant le ruisseau du Neerlandier. On n'apercevait pas chez eux ces magnifiques armures qui luisaient en si grand nombre dans l'armée française : c'était une masse compacte, d'un aspect sévère et imposant, comme un mur de fer, derrière lequel s'abritaient des gens vigoureux et forts, couverts de justaucorps de buffle, et n'ayant d'autres signes distinctifs que les bannières des châtelainies, des villes et des métiers. Il ne s'y trouvait pas un seul cheval : les chefs eux-mêmes avaient envoyé leurs palefois à Courtrai. Robert d'Artois, en considérant les deux armées, ne put s'empêcher de témoigner un orgueilleux dédain pour les Flamands : il s'indignait de voir sa brillante chevalerie obligée d'en venir aux mains avec de si pauvres gens ; mais le connétable hochait la tête, pensant en lui-même que ces pauvres gens pourraient bien avoir les bras aussi solides que le cœur. Les sires de Barlas, de Piémont et de Mantoue, vieux guerriers très-expérimentés et capitaines des compagnies

étrangères d'archers que le roi avait prises à sa solde, s'approchèrent du connétable : « Pour Dieu , beau sire , lui dirent-ils, permettez-nous d'engager la bataille avec notre cavalerie légère, habituée à escarmoucher et à charger de concert avec nos archers et gens de pied. Nous couperions les Flamands du côté de la ville, et, les attaquant sur plusieurs points à la fois, nous leur donnerions de la besogne jusqu'au soir. Vous savez que ces gens-là mangent et boivent toute la journée, c'est leur habitude ; quand ils auront faim ils lâcheront pied, vous alors avec la chevalerie tomberez sur eux et pas un n'échappera. Ce serait grande folie que de faire embourber la fleur de la noblesse à travers les fossés et marécages, et l'exposer à trébucher en arrivant sur ce ramassis de vilains. » Le connétable goûta fort cet avis, il en parla au comte d'Artois ; mais celui-ci se fâcha de ce qu'on prétendait empêcher les chevaliers, en selle et tout armés, de se mouvoir, et n'en voulut plus entendre un mot. Raoul de Nesle et les seigneurs étrangers se retirèrent déplorant l'obstination du comte.

A sept heures du matin, les Français n'étaient plus qu'à deux traits de flèche devant les archers flamands postés le long du Neerlandier. Robert d'Artois fit sonner la charge, un détachement de chevaliers se précipita vers le fossé ; il était plus large qu'on ne le pensait et en outre des plus fangeux. Les chevaux ne purent le franchir et restèrent engagés dans la boue jusqu'aux arçons (1), les archers alors

(1) Et vindrent privés et estranges  
 Sus un long fossé plein de fanges,  
 Où touz chevaus qui si férissent  
 De plaine venue chéissent  
 Jusques aux arçons de la selle.

— Guill. Guiart. *Roiaus liquaes*, éd. Buchou, v. 6029.

fondirent à coups de flèches sur les cavaliers ; pas un n'échappa. « Sire, cria le connétable au comte, il y a des hommes et des bêtes morts dans le fossé, il n'est pas un cheval de bataille qui veuille maintenant le passer et qui ne recule effrayé ; pour l'amour de Dieu, changez votre plan de combat : simulons une retraite ; les Flamands nous suivront au delà de ces ruisseaux, et alors nous en aurons beau jeu (1). » — « Par le diable, reprit le comte d'Artois pâlisant de colère, voilà un conseil de lombard ! avez-vous peur de ces loups, ou plutôt n'auriez-vous pas de leur poil ? » Il faisait allusion au mariage de la fille du connétable avec Guillaume de Termonde, second fils du comte de Flandre, Cette brutale suspicion fut très-sensible au vieux Raoul de Nesle. « Cher sire, répondit-il, si vous voulez seulement me suivre au milieu des ennemis, je vous mènerai si avant que vous n'en reviendrez plus ! » La cavalerie s'ébranla et le passage s'effectua enfin sur divers points, mais avec de grandes pertes. Il fallut la rallier et la remettre en ordre. Pendant ce temps-là, les arbalétriers avaient trouvé moyen de traverser le premier ruisseau : ils vinrent en ordre très-serré, sous le commandement du sire de Barlas, couvrir la cavalerie dans la plaine ; et comme les archers flamands se repliaient sur leur corps de bataille, derrière le ruisseau de Groningue, ils leur décochèrent une telle quantité de carreaux que le ciel en était obscurci (2). Les archers ripos-

(1) « Et s'il ossent à nous passer  
 » L'espace d'un arpent de terre,  
 » Vous verrez jà biau fait de guerre. »

— *Ibid*, v. 6018

(2) Vers leur ennemi aler lessent  
 Quarriaus, desquieix la flote brille

taient tout en continuant leur retraite; leurs flèches venant à diminuer, ils hâtèrent le mouvement. Aussitôt les Français, jetant leurs arbalètes et se couvrant de leurs boucliers, se disposent à les poursuivre avec impétuosité, l'épée dans les reins, quelques-uns même s'étaient déjà élancés au delà du ruisseau de Groningue. Les barons trépignaient de voir que la bataille allait s'engager sans eux : « Seigneur, dit le sire de Valepayelle au comte d'Artois, ces vilains feront tant qu'ils remporteront l'honneur de la journée; pour ne point nous battre, il vaudrait tout autant nous en aller (1). » — « Vous avez par Dieu raison, beau sire; — allons! Montjoie et Saint-Denis! en avant (2)! »

Deux corps d'armée s'élancent; le troisième, commandé par le comte de Saint-Pol, devait former la réserve. Les chevaliers, dédaignant de se détourner, se meuvent à travers la masse de leurs propres gens de pied, l'entr'ouvrent, écrasent des hommes par centaines, et, après avoir mis un effroyable désordre dans les rangs, arrivent devant le ruisseau de Groningue et les Flamands (3). Alors commence une scène

Plus espesement que grésille.

— *Ibid.*, v. 6104.

- (1) « Sire, cil vilain tant feront  
 » Que l'onneur en emporteront;  
 » Et s'il mètent à fin la guerre  
 » Que sont li noble venu queire! »

— *Ibid.*, v. 6133.

- (2) « Monvez! » dist li quens; et cil broche.

— *Ibid.*, v. 6139.

- (3) Parmi les piétons se flatisent  
 Qu'à force de destriers entr'ouvrent,  
 De leurs meismes le champ quevrent  
 Et merveilens nombre en estraignent.

— *Ibid.*, v. 6142.

terrible ; c'est à qui traversera le fossé : les premiers qui avancent trébuchent pêle-mêle avec leurs montures , d'autres suivent et ont le même sort. Le fossé se comble d'hommes et de chevaux criant et se débattant (1) ; ce spectacle n'arrête point le gros de l'armée, c'est un pont tout formé : l'on passe dessus. Les Flamands n'avaient pas bougé : les rangs serrés et le fer des lances en avant , ils reçoivent le choc intrépidement ; leur ligne est percée en quelques endroits, mais une multitude d'hommes et de chevaux avaient succombé. A l'instant où se donnait cette charge, une mouette de mer au plumage noir vint voltiger au-dessus des Français. « Amis, la victoire est à nous, s'écria Gui de Namur transporté de joie et montrant la mouette , je ne voudrais pas pour mille livres de gros que cet oiseau funèbre eût plané sur nos têtes. » Cet incident fit une grande impression sur l'esprit superstitieux des Flamands et les remplit d'une nouvelle ardeur. La mêlée devint bientôt générale. A l'impétuosité désordonnée de la chevalerie française , les Flamands opposaient un sang-froid mortel ; tous leurs coups portaient et souvent avec tant de force sur les armures de fer des ennemis que lances et massues se fendaient jusqu'aux poignées. La terre était jonchée de morts et de blessés ; l'air, obscurci par le brouillard et des nuages de poussière retentissait du bruit des armes et d'affreux gémissements (2).

- (1) Pour passer i s'entre-confondent ;  
 Destriers chiéent , destriers afondent ;  
 Li plus droit i deviennent courbe ;  
 Chevaliers versent en la bourbe.

— *Ibid.*, v. 6189.

- (2) *Commissum est prælium cum horribili fragore et tumultu bellico et mortibus multorum.* — *Monachus Gand.*, 391.

Les princes et les barons flamands , à pied , en tête de leurs gens , donnaient partout l'exemple du plus brillant courage. Après le passage du fossé , Gui de Namur se vit attaquer avec une fureur sans égale : accablés par le nombre , son corps de bataille et une partie de son aile gauche furent peu à peu refoulés jusque vers l'abbaye de Groningue dans l'angle formé par la jonction du ruisseau de la Lys. Plusieurs de ses hommes se sauvèrent même effrayés le long de la rivière , où quelques-uns se noyèrent en voulant s'échapper ; d'autres s'enfuirent vers la ville , mais les Yprois postés devant la citadelle les ramenèrent à coups de traits qui en tuèrent bon nombre. Le comte implora , dit-on , en ce moment critique l'assistance de Notre-Dame de Groningue , tout en ralliant les siens de la voix et du geste. La troupe qui l'entourait s'éclaircissait de plus en plus. Cependant l'étendard flamand flottait encore : le brave qui le portait , Soyer Loncke , quoique abattu plusieurs fois , s'était toujours relevé , agitant le lion de Flandre au-dessus de la tête de son noble seigneur. Bauduin de Papehode , vicomte d'Alost , armé d'une énorme massue , se battait au plus fort de la mêlée , côte à côte avec son ami le sire de Renesse ; tous les deux aperçurent la détresse du comte , s'élançèrent à son secours , suivis d'une poignée de Flamands , et rétablirent le combat , qui devint alors aussi terrible en ce lieu qu'il l'était un peu plus loin , où Guillaume de Juliers faillit également être écrasé par le choc effrayant de l'ennemi. Godefroi de Brabant s'était enfoncé dans les premiers rangs de l'armée flamande avec une telle rage que Guillaume et son porte-bannière avaient été jetés rudement à terre ; ils se relevèrent aussitôt , et Guillaume reprit si vivement l'offensive que Godefroi et son cheval tombèrent percés de

mille coups. Un javelot pesant, lancé à toute volée contre Guillaume de Juliers, rebondit sur son haubert, et ne l'ébranla point. Ceux du Franc de Bruges semblaient faiblir ; Guillaume et le sire de Renesse, revenus près de là, les ramenèrent à la charge au cri de : Flandre au lion ! En peu d'instants l'action redevint acharnée sur ce point. Le connétable Raoul de Nesle et son frère s'y portèrent et furent bientôt couverts de sang et de blessures. Jean Borluut et quelques Flamands, qui connaissaient et estimaient le connétable, lui crièrent de se rendre ; mais le féal et valeureux guerrier se rappela à cette heure suprême la parole du comte d'Artois. Il ne voulut point survivre et périt avec son frère. Guillaume de Juliers combattait avec une animation si frénétique que le sang lui jaillissait des narines. Un de ses écuyers, Jean le Flamand, s'en aperçoit, lui délace sa cotte d'armes pour lui donner le temps de reprendre haleine, et se précipite au milieu des Français en criant : « Voici encore Guillaume de Juliers !... » Le porte-bannière de ce prince, terrassé cinq fois, se releva cinq fois, tenant et agitant son étendard, qu'il ne lâcha point. Jamais on ne vit pareil carnage : les cadavres s'amoncelaient sous les coups des Flamands. Les plus grands seigneurs de France, entourés et abattus par les gendags, expiraient de cruelle façon. Le gouverneur de Flandre, Jacques de Châtillon, périt en ces lieux égorgé par un de ces vilains qu'il se plaisait tant jadis à tyranniser ; son ami, le chancelier Pierre Flotte, cria en vain merci, il devait subir un sort pareil.

A neuf heures le massacre continuait. Les rangs de la chevalerie rompus et dispersés s'éclaircissaient de plus en plus ; les arbalétriers, les archers étaient à la débandade, et partout les Flamands résistaient unis, serrés, implacables : la

victoire se déclarait pour eux. Le comte d'Artois, transporté de rage et de désespoir, ne put rester simple spectateur de ce désastre. Jusque-là il s'était tenu de l'autre côté du ruisseau avec un groupe de chevaliers d'élite, croyant qu'il ne fallait pas tant de nobles gens pour écraser ce qu'il appelait une bande de loups. Il donne de l'éperon à son cheval, et, suivi de tout son monde, s'élance à l'autre bord du fossé et pénètre au milieu du théâtre funèbre où il devait jouer un sanglant et dernier rôle. Parvenu par bonds impétueux au-dessus des morts et des mourants jusqu'à l'étendard de Flandre, le comte l'avait saisi et le secouait violemment pour s'en emparer tandis que les haches et les massues retombaient sur lui à coups redoublés. Il en arrache un lambeau, mais la secousse lui fait perdre un étrier : il reste en selle néanmoins et continue à se battre ; son cheval est blessé, lui-même est inondé de sueur et de sang (1). Il y avait parmi les Flamands un homme qu'on voyait depuis le commencement de l'action déployer au-dessus de tous ses compatriotes le plus indomptable courage, la plus féroce énergie : c'était un frère-lai de l'abbaye de Ter Doest, aux environs de Bruges ; il s'appelait Guillaume van Saeftingen. Lorsque Jean de Renesse, seigneur de son village, partit pour combattre les Français, Guillaume travaillait dans la campagne à la récolte de ses foins ; on vint lui dire que l'ennemi s'avavançait vers Courtrai, et qu'il n'y avait plus de temps à perdre : aussitôt il dételle les deux juments de son

(1)            Là le voit on si remuant,  
 Que l'yaue qu'il va tressuant  
 Jusques à son esperon bat :  
 Vigueureusement se combat...

— Guill. Guiart, v. 6199.

chariot, en vend une pour quelque argent, une épée et un godendag, monte sur l'autre et court vers le champ de bataille en compagnie d'un carme de ses amis, qu'un brûlant patriotisme avait également entraîné. Guillaume n'eut pas plutôt aperçu l'écusson du comte d'Artois que d'un bras vigoureux il écarte la presse des hommes d'armes, arrive devant le prince et lui allonge sa massue dans la poitrine ; un second coup sur la tête du cheval fait tomber l'animal, qui roule à terre avec son noble maître. Robert d'Artois, les bras étendus et d'une voix défaillante, demande s'il ne se trouve pas là un chevalier auquel il pût rendre son épée. On lui répond brusquement qu'on n'entend pas le français, et qu'il est défendu de faire des prisonniers. On l'entoure, on le presse, on le frappe et il expire. Un boucher de Bruges, qui déjà venait de lui trancher le bras d'un seul coup de hache, lui tira la langue, la lui coupa, et après la bataille fit hommage à Jean Van der Marct de ce dégoûtant trophée.

La mort du comte d'Artois et la prise de son étendard par le chevalier Hugues Buttermann, d'Arckel, enleva tout courage aux Français. Ce fut alors une véritable boucherie. Les Flamands se jetèrent avec une furie nouvelle sur ce qui restait de chevaliers au milieu d'eux ; hommes et chevaux tombaient aux cris mille fois répétés de : Flandre au lion ! et venaient grossir les monts de cadavres dont la plaine était couverte. Cependant la réserve, commandée par Gui de Saint-Pol, n'avait pas encore donné. Ce prince, immobile et terrifié, regardait, les yeux hagards, l'épouvantable drame qui se déroulait sur l'autre rive du fossé et ne bougeait pas. Un de ses hommes d'armes nommé Le Brun s'avança vers lui, et lui montrant le lieu d'extermination : « Lâche que tu es, lui dit-il, venge ton frère ou meurs

comme il est mort! » Gui ne répondit point et s'enfuit entraînant beaucoup de nobles sur ses pas. Le Brun rallia les comtes Robert IV de Boulogne, Jean I<sup>er</sup> de Dammartin, Robert V de Clermont et Louis son fils, ainsi que les chevaliers français ou hainuyers qui avaient échappé au massacre et repassé le ruisseau de Groningue. Cette troupe s'avança en bel ordre de bataille vers les longues prairies pour tomber sur l'aile gauche des Flamands, tenter un dernier effort et sauver les débris fuyants de l'armée française. Mais ce mouvement avait été prévu ; Gui de Namur avec la gauche et Guillaume de Juliers avec la droite de leurs troupes en bon ordre et toutes bannières au vent, firent une conversion qui enveloppa la valeureuse phalange. Elle fut écrasée comme le reste ; et dans la mêlée les foulons de Bruges ayant trouvé le sire de Bourbourg, un des principaux léliaerts, lui ouvrirent le corps depuis le ventre jusqu'à la tête.

Grand nombre de nobles brabançons, échappés à cet immense carnage, couraient à pied à travers les Flamands, criant *Vlaenderen den Leeuw !* pour sauver leurs têtes. On les reconnut bientôt à leurs armoiries, et le comte Gui les fit massacrer sur l'heure même dans un champ qui s'appela dès-lors et s'appelle encore aujourd'hui les prairies amères (*Bitter-meersch*) ou les prairies sanglantes (*Bloed-meersch*).

Pendant tout le jour on poursuivit les fuyards à travers champs et sur toutes les routes environnantes jusqu'aux portes de Lille et de Tournai. Beaucoup périrent encore. Sur le lieu du combat, la nuit, à la lueur des torches on acheva les blessés, on dépouilla les morts et un immense butin fut le résultat de ces barbares investigations. La citadelle de

Courtrai restait au pouvoir des Français : ceux-ci, durant la bataille, avaient cherché à faire diversion, tantôt en essayant des sorties repoussées chaque fois par les gens d'Ypres, tantôt en brûlant les plus grandes et les plus belles maisons de la ville ; bientôt ils se rendirent et eurent la vie sauve, car on était rassasié de sang.

Ainsi fut détruite cette magnifique armée avec laquelle le roi de France s'était flatté d'anéantir la puissance flamande. Sept mille cavaliers parmi lesquels on comptait soixante-trois princes, ducs et comtes, près de sept cents seigneurs baronnets et onze cents nobles, enfin vingt mille hommes de pied au moins se trouvaient couchés dans la plaine de Courtrai ; et, comme le dit un historien flamand, ce qui naguère faisait la gloire et l'orgueil des Français n'était plus que du fumier, ne formait plus que la vile pâture des vers (1). Sept cents éperons d'or ramassés sur le champ de bataille furent appendus comme monuments de la victoire aux voûtes de l'église Notre-Dame de Courtrai.

(1) Meyer, *ad. ann. MCCCII.*

*Sept mille cavaliers*

## VII

### GUI DE DAMPIERRE.

1302 — 1304

Réjouissances en Flandre à cause de la bataille de Courtrai. — Reprise des hostilités. — Siège de Lille. — Reddition de Lille et de Douai. — Courses et pillages en Artois. — Capitulation des châteaux de Cassel et de Tenremonde. — Dispositions du roi de France pour recommencer la guerre. — Il marche de nouveau contre la Flandre. — Son départ subit et imprévu — Cause singulière de cette retraite. — Incidents divers. — Prise de Lessines par les Flamands. — Guillaume de Juliers provoque Gauthier de Châtillon, connétable de France. — Tentative malheureuse de Guillaume contre Saint-Omer. — Scandaleuse conduite de ce prince. — Expédition en Zelande. — Siège de Ziricksée. — Arrivée en Flandre de Philippe de Chieti. — Réorganisation de l'armée. — Échec des Flamands près de Saint-Omer. — Prise et sac de Térouane. — Nouvelles dévastations en Artois. — Siège de Tournai. — Dévouement de François de Staples. — Trêve entre le roi de France et les Flamands. — Délivrance momentanée du comte Gui de Dampierre. — Il revient en Flandre et se retire au château de Winendale. — Sa *dernière devise*. — Seconde expédition de Gui de Namur en Zelande. — Avantages remportés par les Flamands. — Reprise du siège de Ziricksée. — Conquête de la Hollande méridionale. — Expiration de la trêve avec la France. — Le comte de Flandre retourne en prison. — Philippe-le-Bel s'avance pour la cinquième fois à main armée contre la Flandre. — Escarmouches aux frontières d'Artois. — Le roi s'avance vers Tournai. — Philippe de Chieti et l'armée flamande se portent dans la même direction. — La flotte française aux ordres de l'amiral Reynier Grimaldi cingle vers la Zelande. — Ardeur intempestive de Gui de Namur. — Il se fait vaincre sur mer par l'amiral, et tombe en son pouvoir. — Bataille de Mons-en-Pevèle. — Mort du comte Gui.

La bataille de Courtrai fut pour les Flamands une éclatante revanche de celle de Bouvines. Autant la joie avait été grande en France lors du retour triomphal de Philippe-

Auguste, autant la douleur était maintenant générale en voyant arriver les faibles débris d'une armée si nombreuse et si belle à son départ. Jamais tant de nobles personnages n'avaient péri en une seule bataille, et il n'existait pas dans tout le royaume une seule famille qui n'eût à pleurer la perte de quelqu'un de ses membres. En Flandre, au contraire, l'espérance et le courage remplacèrent l'abattement et le deuil. Partout éclatèrent des témoignages publics d'allégresse ; partout on rendit des actions de grâce au ciel, qui venait de sauver la patrie d'une ruine imminente. A Courtrai, cet heureux événement fut célébré par des réjouissances dont le souvenir s'est perpétué jusqu'à notre temps dans une fête populaire appelée *Vergaederdagen* (le jour du rassemblement). Vers le milieu du mois de juillet, les hommes et les femmes du peuple vont par la ville demandant de porte en porte les vieux habits, qu'ils revendent ensuite, comme leurs aïeux avaient fait autrefois des riches vêtements arrachés aux cadavres des nobles français ; puis, un joueur de violon à leur tête, ils se rendent processionnellement sur le Pottelberg, où ils passent la journée à s'enivrer de bière et de genièvre. Une chapelle dédiée à Notre-Dame de Groningue s'élève à peu de distance de la ville, sur le lieu même où s'est livrée la bataille ; à la voûte est suspendu un éperon doré de chevalier, sur l'autel est placée une image miraculeuse de la Vierge de Groningue, et on lit, inscrits en lettres d'or, les noms des principaux chefs français tués dans cette sanglante journée. L'enthousiasme des Brugesois fut à son comble quand ils apprirent la victoire remportée par leurs compatriotes. On chanta des *Te Deum* dans toutes les églises, et ce ne fut pendant plusieurs jours que chants de triomphe et que fêtes. Durant des siècles un

pompeux anniversaire fut célébré à Bruges le 11 mai, jour de Saint-Benoît. A Gand, où régnait encore la domination française, la multitude, dès le lendemain de la bataille, se souleva comme un seul homme, se répandit dans les rues, renversa, foula aux pieds la bannière et les armoiries du roi et y substitua le lion national. Les gens du lis furent égorgés, emprisonnés, mis en fuite (1). Plusieurs se rapprochèrent en tremblant des fils du comte; et la ville, par une députation suppliante, offrit sa soumission, que l'on accueillit avec bonté.

Mais la guerre n'était pas finie : elle allait même recommencer bientôt avec une activité nouvelle, car la colère du roi croissait à l'égal des résistances qu'elle éprouvait; et les forces de la France étaient loin de se trouver épuisées. D'ailleurs les principales villes de la Flandre wallonne étaient encore gardées par les troupes de Philippe-le-Bel. Le quatorzième jour après la victoire, Jean, comte de Namur, fils aîné du second lit du comte Gui, vint en Flandre joindre ses efforts à ceux de son frère Gui et de son neveu l'intrépide Guillaume de Juliers afin d'achever la délivrance du pays. On lui donna le commandement de l'armée; et, en compagnie des princes, il conduisit vers la fin de juin devant Lille les milices de Gand et d'Ypres avec celles de Waes et d'Alost, qui n'avaient point concouru aux précédentes affaires. Les gens de Bruges et de Courtrai furent laissés chez eux pour prendre un peu de repos; car ils avaient fait de grandes dépenses et essuyé des pertes

(1) Die crastinâ. . . tota villa attonita de rumore crescente signa bellica Guidonis et Wilhelmi sequebatur, signis regis in terram dejectis. Aliqui de liliardis occisi sunt et aliqui capti, multi de villâ effugati. — *Monachus Gand.*, 392.

considérables dans la rude campagne qui venait de se terminer si glorieusement. Lille et sa citadelle furent aussitôt investies et vivement assiégées. Les plus ardents à l'attaque étaient les anciens partisans du lis qui voulaient se faire pardonner et reconquérir les bonnes grâces de leur seigneur(1). Dès les premiers jours, les assiégés avaient recouru au roi de France ; le 16 juillet il leur répondit de Vincennes, leur promettant des secours et les exhortant à tenir bon (2). Mais les assauts devenaient de plus en plus violents et multipliés ; le peuple, favorable au comte, menaçait à chaque instant de se révolter et d'ouvrir les portes. Les principaux de la ville, presque tous léliaerts, et la garnison française eurent peur et entrèrent en pourparlers avec Jean de Namur. On convint que si dans un mois le roi n'envoyait pas de secours la ville et le château se rendraient à condition que tous ceux qui en voudraient sortir auraient la vie sauve, la liberté de leurs personnes et de tous leurs biens. On n'attendit même pas l'expiration du délai pour conclure la capitulation, qui fut signée le 6 août (3). Alors Jean de Namur et les Flamands prirent possession de la ville, à la grande joie des habitants débarrassés de la domination étrangère qui depuis cinq ans pesait sur eux. On marcha ensuite vers Douai. Les partisans du lis n'y étaient pas nombreux, et, comme à Lille, le peuple n'aspirait qu'à rentrer sous l'obéissance de son souverain légi-

(1) *In quâ oppugnatione strenuè se habebant liliardi, qui in Flandriâ remanserant ; ità enim eos oportebat, si gratiam principum habere vellent. — Monachus Gandavensis, 393.*

(2) *Archives de la ville de Lille ; registre aux titres K L M, f° II.*

(3) *Ibid. original en parch. scellé ; et registre aux titres G H I, f° 91.*

time (1). A peine le comte fut-il arrivé sous les murs que les Douaisiens proposèrent et demandèrent les mêmes conditions que pour Lille. On les leur accorda; et le comte, maître de toute cette partie de la Flandre, transporta son camp à deux lieues sud-ouest de Douai, en face du village de Brebières et près de ce fossé de Boulenrieu dont nous avons déjà parlé et qui servait de défense et de limite à la Flandre du côté de l'Artois. De ce poste les Flamands désolèrent l'Artois et y causèrent beaucoup de dommages, au grand déplaisir de leurs chefs; mais il était fort difficile de maintenir ces gens des communes que l'amour de la patrie pouvait bien un instant arracher à leurs foyers, mais qui ne restaient sous les drapeaux que dans l'espoir de butiner et s'enrichir. Ils pillèrent Harnes, Hennin-Liétard et quantité d'autres lieux. Jean de Namur ne tarda pas à congédier une partie de ces gens indisciplinés et ne garda près de lui que les chefs des villes et les soudoyers aguerris et tranquilles. Le château de Cassel, contre lequel les tentatives avaient été jusque-là infructueuses, se rendit peu de temps après, mais la redoutable forteresse de Tenremonde résista. Elle était défendue par Godefroi de Vierzon, qui avait, dit-on, des vues d'ambition personnelle sur Tenremonde, les pays de Waes et d'Alost et même sur le Brabant; mais la journée de Courtrai avait confondu les projets du sire de Vierzon. Enfin l'hiver suivant, après un siège long et dispendieux, les gens du pays de Waes, que la garnison française incommodait extrêmement, la forcèrent à capituler. Cependant le roi de France avait résolu de reconquérir en personne les avantages que les derniers événements lui

(1) *Villa autem Duacensis favebat ei magis quàm regi, exceptis paucis liiardis. — Mon. Gandav., 393.*

avaient fait perdre. Privé de la majeure partie de sa noblesse anéantie dans la plaine de Groningue, il manquait en outre d'argent. Ce fut alors qu'il frappa de la fausse monnaie ou en altéra les coins, au détriment et à la ruine des commerçants de son royaume et de l'étranger. Les gens de toute condition dans chaque province soumise à la juridiction royale furent grevés de la maltôte et des impôts les plus lourds. Déjà l'année précédente, au mois d'août, il avait enjoint à ses sujets de porter la moitié au moins de leur vaisselle à la Monnaie pour en recevoir le prix, sur le pied de 4 livres 15 sols le marc de Paris. Au mois de mars suivant une nouvelle ordonnance força quiconque possédait 100 livres de revenus en terre, de verser au trésor 20 livres tournois ; ceux qui avaient en meubles la valeur de 500 livres devaient payer 25 livres parisis. Au mois d'août 1303, les biens du clergé furent frappés de la décime et de la demi-décime ; enfin, en octobre de la même année, tous les habitants du royaume indistinctement, nobles, clercs, nonnobles, se virent contraints de contribuer à l'équipement d'un nombre déterminé de gens d'armes, chacun dans la proportion de sa fortune (1).

A l'aide de ces extorsions, Philippe-le-Bel trouva moyen de rassembler et d'entretenir une armée de quatre-vingt mille hommes dont vingt mille cavaliers. Il avait, assure-t-on, convoqué le ban et l'arrière-ban de toutes les milices des villes jusqu'à une distance de cent lieues des frontières flamandes (2) ; mais ce que l'argent du roi n'avait pu remplacer, c'était cette brillante chevalerie qui, devant

(1) *Ordonnances des rois de France*, I, 367, 369, 382, 408.

(2) *Convocaverat enim ferè omnes communitates regni sui, quæ propè Flandriam erant per distantiam centum milliarum.* — *Mon. Gaud.*, 394.

Courtrai, avait disparu comme dans un tourbillon. On remarquait néanmoins dans son escorte de hauts et puissants personnages, tels que Louis, le jeune fils du monarque, qui n'avait alors que treize ans et se montrait déjà impatient de gagner ses éperons ; Charles, comte de Valois, et Louis, comte d'Évreux, frères du roi ; Pierre, vicomte de Léon, troisième fils de Jean II, duc de Bretagne ; Robert II, duc de Bourgogne ; Robert, fils aîné du comte de Dreux ; Gui, comte de Saint-Pol ; Othon, comte de Bourgogne ; Amédée, comte de Savoie ; Humbert de La Tour-du-Pin, dauphin de Viennois ; Ferri III, duc de Lorraine ; Jean V, comte de Vendôme ; Robert VI, comte de Boulogne et d'Auvergne ; le comte de Roucy, Jean IV ; le comte de Ligny, le comte d'Auxerre, le comte Robert de Clermont et Louis son fils ; Gautier de Châtillon, connétable de Flandre ; Miles de Noyers et Fouques de Merle, nouveaux maréchaux, et une infinité d'autres. Le roi voulait commencer les opérations par le siège de Douai. A cet effet il vint établir son camp à deux petites lieues de cette ville, près de Vitry, sur les terres d'Artois. On n'avait pas en Flandre attendu l'approche de cette formidable armée pour se disposer à lui disputer le terrain. Jean et Gui de Namur et Guillaume de Juliers avec Jean de Kuick, le templier Guillaume de Bornem, le fameux Pierre Konyneck et Jean d'Escornaix, maréchal ou maître de la milice, suivis de tous les Flamands en état de porter les armes, dressèrent leurs tentes près du Boulenrieu, à l'endroit qu'ils avaient déjà occupé vis-à-vis Brebières. Ils ne se trouvaient qu'à une très-petite distance de l'armée royale, laquelle se tenait en ce moment divisée en trois corps.

Enhardis par la victoire de Courtrai et les succès plus

récents qu'ils avaient obtenus, les Flamands étaient pleins de force et de résolution. Ils se seraient fait tous exterminer jusqu'au dernier plutôt que de laisser l'armée française pénétrer de nouveau sur leur territoire; mais ils ne voulaient pas l'aller attaquer et engager le combat sans y être forcés, car ils craignaient que, si le roi était battu derechef, il ne fit tomber alors le poids de son exaspération sur le comte Gui et les princes retenus captifs en France (1). D'un autre côté, les Français avaient encore présente à la mémoire l'effroyable boucherie du champ de Groningue; ils ne paraissaient pas très-désireux d'en venir aux mains avec ces hommes que leur imagination effrayée regardait comme indomptables (2). Les deux grandes armées restèrent là longtemps en présence, non sans des frais énormes; surtout pour le roi, dont l'immense cavalerie devait être d'un entretien ruineux. Voyant que ces délais n'aboutissaient à aucun résultat, Jean de Namur, qui, en sa qualité d'aîné, commandait en chef, envoya des hérauts dans le camp royal pour demander la paix ou une trêve. Des pourparlers s'engagèrent, les conférences se succédaient; mais on ne terminait rien. Philippe-le-Bel traînait à dessein les choses en longueur. Il savait les troupes flamandes composées en majeure partie de pauvres gens des villes qui n'aimaient pas à rester long-temps hors de chez eux; et il espérait qu'en temporisant les forces de ses ennemis se désorganiseraient et s'affaibliraient peu à peu. Il y eut effective-

(1) Timebant etiam quòd si eum invasissent et superassent vel effugassent, Franci in impetu iræ patrem suum et fratres occidissent. — *Ibid.*

(2) Rex igitur Flandrenses invadere non audebat, videns suos corde pavidos et, propter gravem eventum belli Curtracensis, Flamingorum occursum horribiliter pertimescentes. — *Ibid.*

ment des murmures, et plusieurs bandes menacèrent de s'en aller si l'on ne se battait pas. Mais les chefs, à force de belles paroles et de promesses, calmèrent ces impatiences. Le fourrage manquant devant Brebières, on fit un mouvement rétrograde vers Flines-lez-Marchiennes, dont les environs étaient abondamment pourvus de vivres pour les hommes et les chevaux. Là un nouveau dissentiment faillit compromettre le sort de l'armée. Le jeune et bouillant Guillaume de Juliers voulait à toutes forces aborder l'ennemi et en finir. La plupart des gens d'armes goûtaient cet avis et il fut sur le point de prévaloir. « J'ai vu, dit un moine de Gand, spectateur historien et peut-être acteur des guerres de ce temps-là, j'ai vu le pont destiné à faire passer à l'armée la rivière de la Scarpe, qui vient de Douai à Flines. Il était jeté sur cinq bateaux et avait trente pieds de large; mais l'avis de Jean, de Gui et d'autres hommes experts et prudents prévalut (1). » Pourtant les entrevues pour la paix se continuaient. Dans l'une d'elles le comte d'Évreux demanda, au nom du roi, qu'on lui livrât les chefs de la conspiration de Bruges. « Nous n'en livrerons pas un seul, répondirent les princes; d'ailleurs vous pouvez aller dire au roi que nous sommes prêts à nous battre. » Quand Philippe-le-Bel connut cette réponse, il demeura pensif; et peu de jours après on apprit que par une belle nuit il avait fait lever son camp et avait précipitamment regagné Paris. Cette retraite étonna tout le monde et l'on n'en sut jamais le véritable motif. On ne peut supposer, comme l'insinue un historien flamand,

(1) « Undè et ego vidi pontem quemdam factum supra naves quinque, stratum ad latitudinem circiter triginta pedum, ut per eum exercitus fluvium quemdam, qui venit de Duaco versus Felines, pertransiret; sed Johannes et Guido et plures alii prudentes et experti, hoc nolentes, prevaluerunt. — *Ibid.* . 395

que la peur seule ait mis le roi en fuite (1). En admettant que les hommes d'armes français n'eussent pas été très-désireux en ce moment-là d'en venir aux mains avec les vainqueurs de Courtrai, le roi pouvait au moins profiter de la présence d'une armée formidable et qui lui avait coûté tant d'argent pour obtenir quelques conditions de paix ; il pouvait aussi traiter d'une trêve, renvoyer une partie de ses troupes, cantonner l'autre en Artois et en Hainaut. Comment donc expliquer ce brusque départ ? Grand nombre de chroniqueurs contemporains ou à peu près lui donnent une cause assez romanesque, mais qui n'est pas dépourvue de toute vraisemblance. Voici comment un d'eux la raconte. « Quand les Flamands furent avertis que le roi de France faisait la plus grande assemblée que jamais il n'eût faite pour venir sur eux à main armée, ils convinrent d'envoyer vers le roi d'Angleterre le prier en cette grande besogne de vouloir bien les aider à l'encontre du roi de France. Bien lui firent remontrer que, considéré l'amour et l'alliance que Angleterre et Flandre avoient de long temps ensemble à cause de la marchandise, les deux pays étoient tenus de se concerter l'un l'autre en toutes leurs affaires ; que, s'il n'apportoit remède à ce grand méchef, tout le pays étoit en péril d'être pillé, brûlé et détruit. Aussitôt que le roi Édouard eut ouï et entendu les messagers ou ambassadeurs que le comté et les bonnes villes de Flandre lui avoient envoyés, il réfléchit un moment ; puis leur dit : « Beaux seigneurs, vous reviendrez demain par devers moi et me rappellerez votre besogne ; laquelle, comme j'entends, demande brève expédition. » De cette réponse furent les ambassadeurs tout réconfortés, d'autant plus que le roi

(1) Meyer, *Annales rerum Fland. ad ann. 1307.*

Édouard leur avoit fait bon visage. Ils s'en retournèrent à leur hôtel, et le lendemain ils revinrent près du roi ; mais ils ne purent lui parler ce jour-là ni le suivant. Le roi le faisoit avec intention. Les Flamands, qui ardemment poursuivoient une réponse, étoient fort ébahis. Cependant la reine d'Angleterre, qui étoit sœur au roi de France, et qui volontiers s'inquiétoit de toutes les nouvelles pour en écrire à son frère, fit enquérir ce que ces envoyés alloient demandant et d'où ils étoient ; mais elle n'en pouvoit rien savoir et s'en trouvoit très-intriguée : car elle les avoit vus parler au roi ; et ils n'étoient pas habillés comme de nobles hommes, mais comme de simples bourgeois et marchands. — Quand il sembla bon au roi Édouard, ce prince fit venir les ambassadeurs et leur dit : « Beaux amis, j'ai pourvu à votre pé-  
» tition et requête tellement que bientôt vous et toute Flan-  
» dre en serez grandement secourus. » Puis il ajouta :  
« Recommandez moi à mes bons voisins de Flandre, et  
» qu'ils ne soient inquiets de rien ; car dans l'occasion ne  
» leur pourrois faillir, ce dont ils s'apercevront en temps et  
» lieu. » Lors lesdits bourgeois rentrèrent à leurs logis ; et le lendemain de bon matin ils partirent et retournèrent en Flandre, où ils racontèrent comment ils avoient exploité. — Or le roi Édouard, une fois les Flamands en allés, entra dans la chambre de la reine et fit semblant d'être durement courroucé. La reine, le voyant chagrin et pensif, s'en vint à lui : « Cher sire, lui dit-elle, pour Dieu ! que vous est-il ad-  
» venu ? Il m'est avis que vous avez quelque grand  
» déplaisir au cœur. S'il en est ainsi, que ne me le dites-  
» vous ? — Certes, madame, répondit le roi, ce n'est pas  
» merveille si j'ai le cœur dolent. — Ha ! ha ! cher sire, fit  
» la reine, découvrez-vous à moi ; vous en aurez le cœur plus

» allégé. » Le roi Édouard, qui subtil étoit, s'y refusa un petit pour mieux parvenir à son intention ; enfin il lui dit : « Sachez, madame, que je ne veux vous rien celer au monde, » et surtout le mortel déplaisir que je porte en moi ; pour » l'amour de vous je vous le confierai, mais à condition que » vous me promettrez de ne le jamais dire à personne. » La reine le lui promit, mais le roi savoit bien qu'elle feroit tout le contraire. « Madame, dit le roi, le roi votre frère a » fait un grand mandement de gens d'armes pour aller » Flandre détruire ; mais il se va perdre et bouter en la » gueule des loups, si déjà il n'y est. Quand il sera dans le » pays et qu'il pensera être le mieux accompagné et assisté, » il se trouvera déçu ; car ses princes l'ont vendu et le livre- » ront aux Flamands, qui l'ont acheté à bons deniers comp- » tants. Cela est si vrai que ces étrangers que vous avez ici » vus sont des Flamands à moi envoyés par leurs compa- » triotes pour me prier que je leur veuille prêter par deçà » la mer quelque fort château afin d'y tenir et garder pri- » sonnier le roi votre frère, qu'on leur doit livrer à la pre- » mière bataille qu'ils auront contre les Français. Par amour » pour vous j'ai repoussé cette demande. » Lorsque le roi Édouard eut ainsi parlé, il manda ses chevaux et dit à la reine qu'il vouloit aller s'ébattre aux champs. Or il savoit bien que la reine agiroit comme il le désiroit. En effet, à peine le roi fut-il parti que la reine, qui n'avoit pas le cœur en paix, appela un sien secret conseiller et lui fit écrire une lettre adressée au roi son frère et contenant tout ce que son seigneur lui avoit raconté. Les lettres closes, elle les bailla à un féal messager auquel elle recommanda de faire toute diligence et de ne s'arrêter ni jour ni nuit tant qu'il fût arrivé au camp du roi de France. Le messager vint à Douvres,

passa la mer, prit terre à Boulogne, et demanda où il pourroit trouver le roi Philippe-le-Bel; on lui certifia que le prince étoit entre Arras et Mons-en-Pevèle. Le messenger se mit en route et rencontra le roi et sa grande armée là où on lui avoit indiqué. Philippe tenoit conseil s'il n'iroit pas le lendemain mettre le siège devant Lille, ou combattre les Flamands qui étoient aux champs à deux lieues de là. L'Anglois entra en la tente du roi, qu'il salua humblement, ainsi que les princes et barons, puis il le tira à part, et lui baillant ses lettres, il lui dit, de par la reine sa sœur, que pour Dieu il les lût secrètement. Quand le roi l'eut fait, il fut grandement émerveillé; et il se souvint alors que le jour précédent il avoit envoyé devers les Flamands pour traiter, et que ceux-ci avoient fièrement repoussé les conditions et répondu qu'ils vouloient se battre. Aussitôt il se prit à réfléchir, et mandant les hommes de son conseil : « Seigneurs, » leur dit-il, je m'en retourne en France plus vite que je » ne pensois (1). »

Cette singulière retraite du roi de France ne put s'effectuer avec tant de promptitude que les Flamands n'eussent le loisir d'atteindre les derrières de l'armée et de tuer tous les traînards. Ils firent beaucoup de butin, car l'ennemi laissait en route une grande quantité de tonneaux de vins et des victuailles de toute espèce, et avant de rentrer en Flandre ils brûlèrent une seconde fois Harnes et Hennin-Liétard. Ainsi la campagne s'étoit effectuée sans paix, ni trêve, ni bataille, ce qui ne se voyait pas souvent. Avant

(1) *Chronique de Flandre, msc. du roi, n° 8380, f° CXXXII.* Voir aussi : *Ægiltii li Muisis chron.*; éd. de Smet, 197. — *Msc. de la bibl. de Lille, C. P., 34, f° 9 v°.* — *Chr. de Jehan li Tartiers, f° 9.* — *Chron. de Flandre* publiée par Denis Sauvage, p. 91 et aliàs

de congédier les milices, on alla faire une démonstration contre Tournai. Cette ville anciennement libre aurait dû conserver la neutralité ; loin de là , elle exerçait de continuelles hostilités sur le territoire flamand : car elle était fort attachée au roi de France, qui l'avait prise sous sa protection et y entretenait des gens d'armes. On la punit en lançant contre ses édifices une multitude de projectiles qui firent beaucoup de mal. Mais on ne devait pas songer à s'en emparer d'un coup de main. Un siège en règle présentait des difficultés et aurait pris beaucoup de temps ; or l'été finissait ; on était au mois d'octobre ; les gens des communes épuisés de force et d'argent avaient hâte de rentrer chez eux (1).

Durant l'hiver, les garnisons françaises des villes frontières désolèrent la contrée par de fréquentes incursions. Le roi les avait renforcées afin de faire le plus de mal possible aux Flamands. Ainsi à Saint-Omer, où se tenaient déjà Bertrand de Marquignol, Jacques de Bayonne et les deux nouveaux maréchaux Miles de Noyers et Fouques de Merle, il envoya Othon, comte de Bourgogne, grand homme de guerre et gendre de Robert d'Artois tué à Courtrai. Pour encourager Othon, il voulut qu'il succédât au comté d'Artois du chef de sa femme, nonobstant le droit et les réclamations du jeune Robert, fils de ce Philippe d'Artois mort avant son père à la journée de Furnes. Il mit à Calais Odard de Maubuisson ; à Béthune Robert Bruneau, sire de Saint-Venant ; à Lens Jean, châtelain du lieu, et fournit à chacun d'eux des subsides d'hommes et d'argent.

(1) *Bellico tumultu lassati ac expensis maximis per totam æstatem prægravati eam reliquerunt, in tabernacula sua revertentes.* — *Monachus Gandavensis*, 395.

En représaille de ces agressions des Français, les Flamands faisaient des courses en Artois. Un corps nombreux de ces derniers occupait l'église fortifiée de Buysseure à trois lieues ouest de Cassel. Les chevaliers et la garnison de Saint-Omer les auraient volontiers chassés de cette position, mais ils n'y réussirent point et durent se contenter de brûler tous les environs jusqu'au mont Cassel. Une rencontre eut lieu sur les hauteurs de Ballimberghe et l'on se battit avec fureur. Circonvenus et inférieurs en nombre, les Flamands eurent le dessous; ils seraient tous restés sur le champ de bataille sans l'approche du soir, qui permit à plusieurs d'échapper. On compta néanmoins deux mille morts, mais Othon de Bourgogne fut blessé de manière à ne plus pouvoir porter les armes. Il expira peu de temps après à Melun, où il s'était fait transporter.

Les Flamands eurent bientôt une revanche. La garnison française de Lens, sous les ordres de Libert de Beaufremont, d'Hubert de Beaujeu et du sire de Vaucouleurs, s'était mise en marche pour attaquer La Bassée, dont l'église était très-forte et bien gardée. En sortant du village de Vendin, où s'était conclu le fameux traité de 1225, elle rencontra une troupe flamande, et une lutte très-vive et très-meurtrière s'engagea incontinent. Enveloppés de tous côtés par les Flamands, qui se déployèrent en bon ordre et avec habileté, les Français eurent à peine une issue pour échapper. On en tua un grand nombre, entre autres les sires de Vaucouleurs et de Vendin. Libert de Beaufremont reçut une blessure si grave qu'il mourut en arriant à Arras. On l'inhuma chez les Frères-Mineurs.

Dans la Flandre wallonne, les rigueurs de l'hiver n'avaient pas non plus arrêté les hostilités. Le gouverneur de

Lille, Siger le Courtraisien, noble et valeureux chevalier, ne laissait aucun répit aux gens de Tournai. Le territoire de la ville était sans cesse ravagé, les routes et les canaux interceptés, de manière qu'on ne pouvait plus y vivre. Les Tournaisiens eurent recours à Jacques de Bayonne, lieutenant du connétable à Saint Omer, et ce seigneur leur dépêcha Fouques de Merle avec cinq cents chevaliers; ce qui n'empêcha point Siger de continuer ses excursions. Un jour le sire de Merle alla se mettre en embuscade aux environs de Tournai. Comme à l'ordinaire, la garnison de Lille vint escarmoucher jusqu'aux portes de la ville. Le maréchal prit les Flamands à dos, tandis que les Tournaisiens les recevaient chaudement du haut de leurs murailles. Les Lillois se défendirent avec courage, mais ils reçurent un rude échec, et il y eut cinquante nobles et riches citoyens tués ou faits prisonniers. Fouques de Merle séjourna tout le reste de l'hiver à Tournai, en compagnie de Michel de Ligne, maréchal de Hainaut.

L'armée flamande fut, au commencement de mars, remise sur pied par Jean et Gui de Namur et Guillaume de Juliers. Elle était divisée en deux grands corps. Le premier, presque entièrement composé de Gantois et de Brugeois, commença les opérations sous la conduite de Jean et de Gui et assiégea Lessines, petite ville très-fortifiée, depuis longtemps sujet de querelles entre la Flandre et le Hainaut, qui s'en disputaient la mouvance. Arnoul d'Audenarde la tenait du comte de Flandre : le comte de Hainaut enleva par surprise le sire d'Audenarde, s'empara de Lessines, et de ce poste fit beaucoup de mal aux gens d'Audenarde et de Grammont. C'est pour cette raison que les Flamands, désireux de reprendre Lessines, y concentrèrent une partie

de leurs forces, et l'attaquèrent vigoureusement. Jean de Hainaut ne jugea pas à propos de se risquer en bataille rangée contre les Flamands, et Lessines fut bien obligée de se rendre. Elle fut mise au pillage et brûlée ensuite. Les portes furent enlevées, les tours et les murailles ruinées de fond en comble, de façon qu'on n'eût plus rien à craindre de ce côté (1).

Dans l'intervalle, Guillaume de Juliers, à la tête des milices d'Ypres, de Furnes, de Bergues, Cassel et autres villes de la Flandre occidentale, se tenait aux confins de l'Artois pour s'opposer aux tentatives des garnisons françaises de Saint-Omer, Lens, Béthune et Calais. Gauthier de Châtillon, connétable de France, venait d'arriver à Saint-Omer. Guillaume de Juliers lui envoya deux cordeliers porteurs d'une lettre conçue en ces termes : « Guillaume de Juliers, petit-fils du comte de Flandre, au seigneur Châtillon, cousin du roi de France. — Comme nous savons que vous venez sur notre terre pour brûler les pauvres gens quand nous ne sommes pas là, nous vous mandons de vouloir bien abrégier la besogne en essayant d'entrer tout de suite en Flandre ; alors, ou nous vous ferons place ou nous envahirons nous-mêmes votre pays (2). » Le connétable reçut fort bien les messagers, et leur dit qu'il ne pouvait donner de réponse à cet égard ; que chacun agirait suivant son inspiration et celle de Dieu. Guillaume résolut alors de

(1) *Domus autem omnes ferè... concremate sunt et omnia bona prædata, portæ etiã et turres et muri itã contracti, quòd nunquã Flamingis nocere poterit.* — *Mon. Gaul.*, 396.

(2) « Si vous mandons si vous voulez les besoignes abregier ; si venez en nostre terre briesquement : nous livrerons place ou nous venrons en la vostre. » — *Chron. de Fl., mss du roi, n° 8380, f° CXXXIX.*

tenter le siège de Saint-Omer. Il aurait dû réfléchir avant d'aborder une entreprise aussi périlleuse ; car la ville était très-forte, remplie de défenseurs aguerris et de munitions considérables : mais il n'écouta que son bouillant courage, et fixa le rendez-vous général de ses troupes à Cassel. On était au temps pascal ; le lundi de la semaine sainte un corps de Flamands prit position à Scoudebruc, vivier de Clair-Marais, situé à mi-route de Cassel et Saint-Omer. Le jeudi suivant au matin les Yprois, tous revêtus d'un uniforme vert, marchèrent sur Arques et incendièrent le bourg de Saint-Bertin, d'où les Français s'étaient hâtés de déloger pour se replier sur Saint-Omer. Il y avait peu d'ordre dans l'arrangement des troupes flamandes ; elles marchaient séparées et confusément : ainsi les gens de Bergues se tenaient éloignés de ceux d'Ypres à une distance de trois cents pas, et le chef, Guillaume de Juliers, demeuré aux environs de Cassel avec les milices de cette ville et celles de Furnes, était encore au lit ou au bain tandis que le premier détachement se rouvrait sous les murs de Saint-Omer (1). Huit cents cavaliers, la plupart nobles flamands partisans du lis, s'étaient cachés dans une forêt voisine d'Arques : ils débouchèrent à l'improviste et, tombant sur un des détachements épars des troupes de Guillaume, lui tuèrent environ mille hommes, en grande partie toutefois goujats, charretiers et gens au service de l'armée. Informé de cet échec, Guillaume court à toute bride vers Arques. Sa cavalerie étant fort peu de chose en comparaison de celle de l'ennemi, il fait mettre pied à terre à tout le monde, adopte un ordre de bataille

(1) . . . Et Wilhelmus qui adhuc cum Furnensibus et Casletensibus juxta Casletum dicitur dormisse vel sudasse. — *Mon. Gand.*, 397.

circulaire, se place au centre et attend l'attaque. On s'observa pendant deux heures; depuis la journée de Courtrai les Français n'étaient plus très-soucieux d'aborder les Flamands en plaine (1), et redoutaient surtout les godendags que ceux-ci maniaient avec beaucoup de dextérité. Il n'y eut point de combat général, mais quelques petites actions particulières. Ainsi un cavalier approchait-il du cercle compacte où les Flamands se tenaient serrés le fer en main, il était aussitôt abattu; de même si un de ces derniers s'avisait de s'écarter un peu des rangs on le tuait sur place d'un coup d'arbalète. Le jeune sire de Juliers resta campé aux alentours de Saint-Omer jusqu'à ce que tous les contingents de la Flandre maritime fussent venus rejoindre son armée, qui se trouva dès lors forte de plus de trente mille hommes. Guillaume ne doutait de rien; fier de ces nombreux hommes de guerre qui se pressaient autour de lui, il disait à qui voulait l'entendre qu'avant peu il enlèverait le corps de son frère enterré chez les Franciscains de Saint-Omer. Il avait en outre près de sa personne plusieurs braves et fidèles seigneurs, tels que Guillaume de Neele, Thierry de Hondchoote, Henri de Lonchy et Jean de Kuyck, dont le dévouement à la cause flamande ne se démentait pas.

La forteresse d'Arques fut d'abord entourée et pressée; puis, pour harceler la garnison de Saint-Omer, on fit des courses jusque sous les murs de cette ville. Les dispositions y avaient été habilement prises par les chefs français afin de faire diversion sur l'armée flamande, et de prévenir les résultats toujours désastreux d'un siège. Les habitants re-

(1) Post bellum enim Curtracense nunquam Franci ausi sunt, nec eques nec pedes, Flamingos semper pedes pugnautes insimul cum totâ acie impugnare.  
— *Ibid.*

çurent l'ordre de s'armer pour garder la ville, et deux divisions furent formées, dont l'une destinée à secourir les assiégés dans Arques, et l'autre à s'embusquer dans les bois voisins. Le premier de ces détachements vint d'abord engager le combat près de la forteresse. Les Flamands ripostèrent avec courage, il y eut des tués de part et d'autre, et le succès se balançait, lorsque tout à coup les cavaliers cachés derrière les taillis arrivèrent au galop, sous la conduite des sires de Marquillies, de Neuville et de Saint-Venant, et tombèrent à dos sur les Flamands. Surpris, ébranlés par cette double charge, les assiégeants furent bientôt rompus, et il en fut fait un grand carnage. On se porta ensuite sur les gens de Furnes, de Bergues et du Franc, stationnés près de Blandecques, village à une lieue sud-est de Saint-Omer. Ils tinrent bon un moment; mais, forcés enfin de plier sous les chocs répétés de la cavalerie, ils coururent vers le Fossé-Neuf, où il en périt un grand nombre. Au pont d'Arques, sur le fleuve de l'Aa, l'action fut aussi très-meurtrière pour les Flamands. Refoulés en masse sur ce pont, le poids fit rompre les supports et en un instant tout s'effondra dans la rivière. Beaucoup de gens furent écrasés ou noyés au milieu de cette effroyable confusion. La journée coûta bien trois mille hommes aux Flamands; et si la forêt de Rutholt n'avait pas été là pour servir de refuge aux débris de l'armée, les pertes eussent été plus considérables encore. On attribua ce désastre au jeune Guillaume de Juliers, dont la fougue belliqueuse n'était point dirigée par la prudence et la raison. Et puis, disait-on, la façon de vivre fort peu édifiante de ce prêtre-guerrier devait bien aussi allumer le courroux céleste. En effet, Guillaume s'abandonnait au plaisir sans aucun frein. Il n'avait pour amis et conseillers

que des gens vicieux et débauchés ; traînait avec lui des devins , des nécromans et des jongleurs de toute sorte : lorsqu'il n'était point occupé à les consulter, il conjurait les démons (1), se complaisait à entendre réciter les satires licencieuses du trouvère Rutebeuf, ou à psalmodier quelque graveleuse complainte d'Audefoi-le-Bâtard ou d'Adam-le-Bossu. Tout cela était d'autant plus scandaleux qu'on se trouvait alors au saint temps pascal ; ce dont le prévôt de l'église de Maestricht ne paraissait pas se douter le moins du monde. Le lendemain de l'affaire d'Arques, qui était le Vendredi-Saint, Guillaume de Juliers fit enterrer tous ses morts pour éviter l'infection de l'air et rentra dans Cassel jurant et maugréant d'avoir été battu. Ainsi se termina cette année de combats pendant laquelle il fut répandu tant de sang et tant de larmes, mais où la Flandre en définitive s'était relevée du coup fatal dont le roi de France avait prétendu l'abattre.

La guerre changea de théâtre au commencement de 1303. L'on sait que Béatrix, l'une des filles de Gui de Dampierre, avait épousé Florent, comte de Hollande, fils de l'empereur Guillaume, tué par les Frisons. Le 28 juin 1296, comme Florent chassait au faucon près de Muyderberg, trois seigneurs de la maison qui chevauchaient à ses côtés, Herman, Gérard et Gilbert de Velsen, se jetèrent sur lui l'épée à la main et le massacrèrent. Les uns disent que le comte avait irrité ces barons en leur enlevant quelques terres ; d'autres, qu'il s'était permis un outrage sur la femme

(1) *Dæmones adjuravit et consuluit, libidini vacavit, magorum, incantatorum et flagitiosissimorum hominum servitio et consilio et amicitia utebatur . . . undè, ut videtur, justo Dei judicio, nunquam post bellum curtracense in aliquo bello vel negotio benè prosperabatur. — Mon. Gand., 396*

de Gérard de Velsen. Jean, fils de Florent et de Béatrix, venait d'épouser Élisabeth, fille du roi Édouard, et se trouvait en Angleterre à la mort de son père. On le rappela sur-le-champ; et, comme il n'avait que quatorze ans, son beau-père et son aïeul Gui lui firent donner pour tuteur Vulfard de Borseele, sire de Veere, homme sûr et dévoué. Cela déplut au comte de Hainaut, qui, naguère, avait conclu un traité d'alliance avec le roi de France et avec Florent contre la Flandre; car Vulfard n'était point disposé à faire la guerre à ce pays, et montrait même sa prédilection pour les Flamands et pour leur comte. Soit qu'il agît de son propre mouvement ou à l'instigation de Philippe-le-Bel, dont l'or excitait des ennemis au comte de Flandre jusque dans sa propre famille (1), Jean d'Avesnes envoya des assassins qui poignardèrent le sire de Borseele; puis il accourut lui-même en Hollande et s'empara de la tutelle. Il était le plus proche héritier de Jean par sa mère Alise, tante de Florent. Il exerça sur le jeune prince et sur son épouse la plus étroite surveillance, tellement qu'ils se trouvaient comme prisonniers dans leur hôtel; et bientôt, s'il faut en croire un historien de l'époque, Jean mourut d'une maladie qui pouvait donner à penser qu'on l'avait empoisonné (2). Le comte de Hainaut lui succéda, non sans une vive opposition des parents et amis de Vulfard; entre autres de Jean de Renesse, dont les guerres de Flandre et la bataille de Courtrai rendirent bientôt le nom célèbre. Ils recoururent à l'empereur Albert, auquel, suivant eux, le comté de Hollande devait revenir: car,

(1) Florentius . . . adhæsit et alligatus est regi Franciæ, pecuniâ conductus, à comite Hannoniæ. — *Ibid.*, 399.

(2) . . . Et, ut dicitur et multis videtur, postmodum ipsum intoxicavit (mortuus est enim non multo post tempore fluxu ventris). — *Ibid.*, 398.

d'après la loi et la coutume qui régissaient ce pays et d'autres relevant de l'empire ; lorsque le titulaire d'un fief mourait sans enfants, ce fief retournait par dévolution au suzerain (1). L'empereur, qui tenait à ne point se brouiller avec Philippe-le-Bel, ne parut pas attacher grande importance à cette affaire et laissa Jean d'Avesnes occuper la Hollande : alors le prince exila Renesse et ses adhérents, qui se réfugièrent en Flandre, servirent activement la cause du comte Gui, et prêchèrent ensuite avec succès une expédition en Zélande lorsque la Flandre fut délivrée de l'invasion française.

On sait que la Zélande était un fief relevant des souverains flamands. La même raison qui faisait que la Hollande devait retourner à l'empereur attribuait donc la Zélande au comte Gui. Peu avant sa captivité, ce prince, prétendant que la terre laissée vacante par la mort de Jean lui était dévolue par droit et coutume, en fit don à son fils Gui de Namur. Mais il s'agissait de la conquérir, puisque le comte de Hainaut en avait pris possession. Tel était le motif de la guerre. Aussi, dès la retraite de Philippe-le-Bel, les princes avaient-ils songé à mettre ce projet à exécution et pris leurs mesures en conséquence. Les exilés hollandais les encourageaient vivement, comme nous l'avons dit, et leur étaient d'un grand secours. Ce fut le 22 avril que Gui et Jean de Namur, ayant équipé une flotte nombreuse, partirent de Bruges et se dirigèrent vers l'île de Cadsant à l'embouchure de l'Escaut occidental. D'un autre côté, Guillaume, fils du comte de Hainaut, s'embarquait en même temps pour la

(1) Et lex sit ac communis consuetudo in comitatu Hollandie, quod quando aliquis nobilis et ingenuus sine herede de carne propria moritur etiamsi habeat fratres, bona sua feodalia ad dominum superiorem . . . revolvuntur. — *Ibid.*

Hollande à Calais ; car le duc de Brabant, allié de la Flandre, lui avait interdit le passage sur son territoire. Les Flamands descendus à Cadsant s'occupaient de leurs préparatifs de conquête, lorsque Guillaume, favorisé par les vents et la marée, arrive à l'improviste et fond sur eux au moment où ils s'y attendaient le moins. Ils firent cependant bonne contenance ; mais, comme ils n'étaient point en ordre de bataille, on leur tua du monde. Guillaume ne profita pas des avantages de sa position, et content de ce premier échec porté à ses ennemis poursuivit sa route vers la Hollande. Gui de Namur, courroucé de cette attaque, reprend aussitôt la mer avec ses gens, gagne de vitesse la flotte hollandaise, et le 25 avril jette l'ancre devant la petite ville de Veere, chef-lieu de la seigneurie de Vulfard de Borseele, dans l'île de Walcheren. Apercevant Gui entouré des enfants du tuteur assassiné, les habitants tuent le bailli que le comte de Hainaut leur avait imposé, ouvrent leurs portes et tendent les bras aux Flamands comme à des libérateurs (1).

Pendant l'ennemi ne tarde pas à arriver. Gui avec les siens prenait un peu de repos et de nourriture. Tous se lèvent, s'arment et, à l'instant où l'on débarque, un combat furieux s'engage sur la plate-forme et les côtés de la digue. Guillaume est enfin repoussé après avoir perdu beaucoup de monde. Il se réfugie dans le bourg d'Armuyden près de Middelbourg. Les Flamands l'y poursuivent et le sang coule encore à flots des deux côtés. Battu une seconde fois, Guillaume s'enfuit jusqu'à Ziericksee dans l'île de Schouwen. Un autre engagement eut lieu sur la digue, non loin de Veere, entre un détachement hollandais et les gens de Bruges. Ces

(1) *Videntes autem illi de Veere domicellos suos, alacriter eos receperunt, ballivum, qui erat ibi ex parte comitis, occidentes. — Ibid., 400.*

derniers eurent aussi l'avantage et restèrent maîtres du terrain. L'animosité était si grande entre les deux peuples, qui, voisins et parlant à peu près le même langage, devaient être plutôt amis et frères, que les Brugeois laissèrent se noyer les Hollandais tombés du haut de la digue dans l'Océan durant l'action et tendant des mains suppliantes en implorant secours. Ils les empêchèrent même de regagner la rive. Il y en eut environ deux cents tués ou submergés (1). Pour remporter de tels avantages, Gui de Namur n'avait pourtant que trois mille Flamands, quatre-vingts Zélandais partisans de la famille de Borseele, et quelques arbalétriers. Son frère Jean de Namur, parti après lui, ne put, à son grand regret, assister à ces affaires : il était retenu au large par les vents contraires. Il parvint néanmoins à prendre terre; et toutes les troupes réunies allèrent assiéger Guillaume dans Ziericksee. Le siège ne fut pas heureux pour les Flamands, malgré l'ardeur qu'ils mettaient dans les assauts. Leurs arcs, leurs frondes, leurs machines de guerre n'empêchèrent pas les assiégés de tenir bon, de faire même une sortie vigoureuse et de leur tuer grand nombre d'hommes. Les princes alors tournèrent leurs efforts contre Middelbourg, capitale de l'île de Walcheren. Cette tentative réussit mieux que la précédente, et la ville se rendit au bout de huit ou dix jours à condition que Guillaume pourrait se retirer sain et sauf avec tous ceux qui voudraient le suivre. Gui le conduisit même avec ses navires jusqu'à Ziericksee. De longs pourparlers s'établirent ensuite entre Jean d'Avesnes, comte de Hollande, et Gui, seigneur de Zélande. Il fut enfin convenu que chacun pos-

(1) . . . Hostesque suos qui in aquam ceciderant, submergi coegerunt et fugientes cædendo insecuti sunt. — *Ibid.*, 401.

séderait paisiblement sa terre respective pendant une trêve qui devait durer du 1<sup>er</sup> juin au mois d'avril de l'année suivante.

Peu de jours après la conclusion de cette trêve Philippe, dernier fils du premier mariage du comte Gui, arriva en Flandre avec sa femme Mathilde de Courtenay, qu'il avait épousée en Italie. C'était un chevalier remarquable par sa belle prestance et plus encore par la valeur et l'expérience militaire (1) dont il avait donné des preuves en Sicile et en Toscane sous le roi Charles, qui, pour le récompenser, le gratifia des terres de Chieti dans l'Abbruze citérieure et de Lorette dans l'État de l'Église. Il abandonna tous ces avantages et la magnifique position dont il jouissait en Italie, afin de pouvoir, libre d'engagements, venir au secours de son pays et de sa famille ; aussi les Flamands l'accueillirent-ils avec une vive sympathie ; et ses frères d'un commun accord lui déférèrent la suprême autorité, que sa qualité d'aîné et ses illustres antécédents lui méritaient. Au commencement de juillet, Philippe, Jean, Gui et Guillaume de Juliers rassemblèrent une armée nouvelle dont on porte le chiffre à cinquante mille hommes environ. Toutes les milices de la Flandre furent convoquées à Cassel et s'y rendirent nombreuses et animées d'un grand courage ; car la haute réputation de Philippe de Chieti et ses exploits lointains donnaient une impulsion nouvelle au patriotisme des Flamands, qui se vantaient, si on les laissait faire, d'aller jusqu'à Compiègne délivrer leur vieux seigneur. A la nouvelle de ces apprêts le connétable Gauthier de Châtillon concentra vers Saint-Omer les garnisons de Téroouane, d'Ar-

(1) Miles fortis et imperterritus corde... — *Ibid.*, 402.

ras, de Béthune, Lens, Calais, Tournai et d'autres villes de l'Artois, et vint lui-même devant cette place avec un renfort nombreux de gens de pied et trois mille cavaliers français. Les Flamands se mirent en marche pour Saint-Omer, quartier général de leurs ennemis. Il leur importait beaucoup de repousser et de détruire ce rassemblement de troupes, qui, placé à petite distance des frontières de la Flandre maritime, pouvait y pénétrer et ressaisir les positions qu'on avait perdues l'année précédente par suite de la journée de Courtrai. L'armée flamande était, comme nous l'avons dit, remplie d'ardeur; malheureusement elle renfermait dans son sein beaucoup de gens plus avides de piller que de se battre et rebelles à toute discipline (1). Ils se portaient sans cesse en avant ou marchaient à la débandade, sans qu'on pût les retenir. C'est ainsi qu'un corps entier, sous la conduite de Henri Alaman et Brigand de Bernières, passa la rivière de l'Aa contre la défense de ceux-ci, fondit sur Arques, dont il s'empara, et poursuivit ensuite jusqu'à la Maladrerie les Français, qui se virent forcés de rentrer à Saint-Omer, attendu qu'ils n'étaient pas en nombre. Le maréchal Miles de Noyers et Pierre-le-Courtriseaux, commandant des arbalétriers, sortirent aussitôt de la ville avec une bonne troupe et tombèrent sur les pillards, qui alors n'eurent rien de plus pressé que de battre en retraite; mais on avait coupé derrière eux le pont sur l'Aa, et, quand ils y arrivèrent en déroute, on égorgea tous ceux qui n'avaient pu traverser la rivière à la nage: plusieurs aussi périrent noyés. On dit que la perte s'éleva bien à six cents hommes.

(1) *Quidam Flamingi magis intendentes prædæ quàm pugnæ, incautè et inordinatè et contra præceptum suorum principum. . . — Ibid.*

Pierre-le-Courtriseaux et son fils, emportés tous les deux par leur fougue, franchissent l'Aa pour exterminer un reste de fuyards ; mais un corps flamand stationnait près de là : il accourt, le père et le fils sont entourés et tués. Ce fut un grand sujet de désolation pour les Français, qui leur firent de belles funérailles dans l'église du Saint-Sépulcre à Saint-Omer. Le lendemain de cet engagement téméraire, comme les avant-gardes flamandes allaient escarmoucher jusque sous les murs de la ville, Jacques de Bayonne sortit, les refoula et alla se ranger en bataille le long du fleuve, où il resta jusqu'à midi pour y attendre l'ennemi. Les Flamands ne firent leurs dispositions de combat que le jour suivant, qui était un dimanche. Ils se formèrent en trois grands corps, tandis que les Français organisaient six divisions en dehors de Saint-Omer : la première était sous les ordres de Miles de Noyers ; Bertrand de Marquignol dirigeait la seconde, Jacques de Bayonne la troisième, Morel de Fiennes la quatrième, le connétable la cinquième, où se trouvaient la plupart des nobles ; le sire de Saint-Venant la sixième, où étaient les Artésiens, les Flamands léliaerts, et les Italiens mercenaires amenés de Téroouane par un certain Castelluccio, qui devint plus tard général en Lombardie. Les armées furent en présence sur les deux rives opposées de l'Aa depuis le matin jusqu'à midi. Les Flamands demandaient la bataille à grands cris ; mais le connétable paraissait ne pas désirer d'en venir aux mains, quoiqu'il eût avec lui huit mille cavaliers et trente mille hommes de pied. C'était un homme réfléchi, qui avait assisté et payé de sa personne à la journée de Courtrai ; et il ne se souciait pas de compromettre l'existence de l'armée confiée à son commandement. D'un autre côté il redoutait de se voir assiéger dans

Saint-Omer, car il ne se fiait guère aux habitants (1); la ville d'ailleurs n'aurait pu fournir à l'entretien de troupes aussi considérables. Il prit donc le parti de se retirer et de laisser la campagne aux ennemis. Mais lui et les siens devaient beaucoup d'argent aux bourgeois de Saint-Omer et un nombreux attirail de guerre restait dans la ville. Pour le soustraire à ses créanciers, il feignit de vouloir engager sur-le-champ la bataille; et sous ce prétexte trompeur il fit sortir les armes, les chariots et tout le matériel, qu'il dirigea incontinent sur Arras avec son infanterie (2): lui-même faisant volte-face suivit bientôt avec ses cavaliers à la grande stupéfaction des Flamands, qui, ne songeant pas d'abord à une retraite, mais à une conversion stratégique, ne se mirent pas en peine de poursuivre cette armée qu'ils eussent peut-être taillée en pièces. Les sires de Fiennes et de Marcquignol ne voulurent point accompagner le connétable, dont le départ ressemblait tant à une fuite: ils rentrèrent à Saint-Omer pour partager le sort des habitants. Plusieurs chevaliers français et autres étaient aussi demeurés dans la ville, où l'on prit sans délai des mesures de résistance. Thibaut de Chepoy, qui devint par la suite amiral et grand-arbalétrier de France, se chargea de défendre la porte de Boulogne avec une partie de la milice bourgeoise; Morel de Fiennes, celle de Térouane; Ponce de Vissac, chevalier auvergnat, celle du Bruille ou d'Aire; Jean d'Haveskerque, un des principaux léliaerts, celle du Haut-Pont.

(1) Non benè confidens de communitate villæ, nolensque in eâ obsideri. — *Ibid.*, 403.

(2) Cum omnibus paramentis belliis villam egressus est, non relinquens in eâ currum nec currucam, dans intelligere illis de villa, quibus ipse et suis in multis debitis erant obligati, quòd vellet cum Flandrensibus præliari. — *Ibid.*

Des corps-de-garde avaient été soigneusement crénelés et armés sur les tours de l'enceinte. A l'approche des ennemis, les faubourgs furent incendiés. Soit que les Flamands ne possédassent point des moyens d'attaque assez énergiques, ou que les dispositions de défense leur aient paru trop redoutables, soit, comme le dit un de leurs historiens, qu'ils n'eussent jamais eu de haine contre les Audomarois, leurs voisins et du même sang qu'eux (1), toujours est-il qu'ils demeurèrent huit jours sous la place sans tenter la moindre agression. Au bout de ce temps ils dirigèrent toutes leurs forces sur Térouane gardée par deux cents cavaliers et quinze cents hommes de pied, la plupart Italiens, et pendant douze heures livrèrent un rude assaut à cette ville, qui n'avait point encore de murailles en pierre mais seulement une ceinture de remparts de terre et de fossés profonds (2). Les assiégés se défendirent à peine. L'investissement n'étant pas complet, ils s'enfuirent par la porte d'Aire et, ayant passé la Lys, rompirent le pont derrière eux tandis que les Flamands, faisant irruption dans la ville, mettaient tout à feu et à sang; ils n'épargnèrent même pas l'église de Notre-Dame, qui fut alors brûlée de fond en comble. Quand Térouane ne fut plus qu'un monceau de cendres et de ruines, les Flamands allèrent piller et incendier Lillers, La Bassée et Lens. Durant cinq jours ils parcoururent l'Artois en ravageant tout sur leur passage. Les donjons, les maisons de plaisance des nobles et quatre-vingts villages qui ne tentaient aucune résistance sont détruits par le fer

(1) Non enim Odomarones vicinos ac consanguineos suos magnopere petebant nec oderant. — Meyer, *Ann. rerum Flandic. ad ann. 1303.*

(2) Nullo adhuc muro lapideo, sed altis duntaxat fossis et aggeribus terreis vallisque cinctam. — *Ibid.*

et les flammes avec toutes les mossons : les arbres fruitiers sont même coupés et arrachés. Rien n'égalait la fureur des Flamands à exercer ces dévastations, représailles de celles que les Français avaient naguère accomplies dans la Flandre maritime (1).

La garnison royale de Tournai continuait à nuire considérablement aux Lillois. A la demande de ceux-ci l'armée dévastatrice se porta devant l'antique et forte cité, et cette fois en fit sérieusement le siège. Chaque jour les machines de guerre battaient les murailles ou lançaient en l'air des milliers de projectiles, tandis que des détachements désolaient le pays aux environs jusque sur les terres de France et en Hainaut; car la trêve pour la Hollande, la Zélande et la mer ne comprenait pas le Hainaut. Un jour les assiégeants forcent une des portes, égorgent les hommes de garde, et commencent à pénétrer dans la ville; elle eût été prise sans l'héroïque dévouement de François de Staples. C'était un écuyer flamand, du parti des léliaerts, à la solde du roi. Il s'amusait avec douze de ses compagnons dans une taverne au vin, quand il entend une grande clameur; il sort et aperçoit la foule des habitants se sauvant vers le marché devant une troupe de Flamands qui longeaient la rue. Il se précipite sur ses armes; ses amis l'imitent, et tous, l'épée à la main, se jettent en tête des Flamands, qu'ils arrêtent par leur audace. La multitude, à cette vue, reprend courage, elle accourt en masse et les envahisseurs sont repoussés en dehors des murs (2).

(1) *Circiter LXXX villas campestris, cum pulcherrimis hospitibus et mansionibus multorum nobilium... hostili more incendentes, arbores fructiferas præcidentes, blada et omnia terræ nascentia... conculeantibus et destruentibus.* — *Ibid.*, 403.

(2) *Incontinent icelluy Franchois sailly avant à tous ses compaignons et s'en*

Le siège durait depuis six semaines, lorsque Philippe-le-Bel vint à Péronne suivi d'une puissante armée. De son côté, le comte de Hainaut avait préparé la sienne; mais le roi n'avança point en Flandre : il ne pouvait se résoudre à tenter le sort des armes pour faire lever le siège de Tournai ou pour ravitailler la place, qui cependant en avait grand besoin; car déjà elle manquait de vivres et de munitions. Il essaya la voie des négociations; et, par ses ordres, Amédée, comte de Savoie, vint au camp des Flamands proposer une trêve, qui fut acceptée. On commençait à se fatiguer de la guerre : les princes craignaient toujours ou de voir la Flandre envahie de nouveau, ou, s'ils remportaient une nouvelle victoire, de voir le roi de France faire expier ce revers à leur père, leurs frères et tant d'illustres prisonniers dont on avait hâte de briser les fers. La trêve devait durer jusqu'au 1<sup>er</sup> mai de l'année suivante, et il fut convenu que le comte, en donnant sa parole et des otages, sortirait de captivité pour tout le temps de l'armistice, reviendrait en Flandre et y travaillerait de concert avec les siens à conclure un traité de paix. Une honorable pacification eût été, en effet, ce que la famille du comte et les Flamands pouvaient désirer le plus; et dans l'espoir de l'obtenir ils firent le sacrifice de Tournai, qui allait tomber entre leurs mains : on déposa les armes et encore une fois chacun rentra dans ses foyers.

Peu de jours après, Gui de Dampierre arriva en Flandre. Ses fils, Robert et Guillaume, étaient demeurés en prison pour lui. Sa venue excita partout les transports d'une joie

alla combattre ieux Flamens, et tellement les envahy que par force il les fist reculer jusques hors de la porte au moyen du bon secours que il eust. — *Chron. de Fl.*, p XLIII.

bien vive. On ne pouvait considérer sans attendrissement ce prince éprouvé par tant d'infortunes, et que la mort semblait avoir épargné pour le laisser souffrir plus long-temps. Entouré de ses enfants et petits-enfants, il traversa les villes au milieu des témoignages de la plus touchante vénération (1). On oubliait ses fautes pour ne songer qu'à ses malheurs ; et les larmes de joie et les acclamations universelles du peuple durent lui prouver que le sentiment national des Flamands, un instant affaibli, avait reconquis son empire dans tous les cœurs.

Les infirmités de l'âge ne lui permettant plus de s'occuper des soins du gouvernement, le comte en laissa tout le poids à ses fils et se choisit une agréable et tranquille résidence à son château de Winendale pour attendre le moment où il irait reprendre ses fers si la paix ne pouvait se conclure à l'expiration de la trêve. Dès les premiers jours de son arrivée en Flandre le noble vieillard dicta ses volontés suprêmes et, comme il le dit lui-même, sa *dernière devise*, car il sentait approcher l'heure de sa mort. Déjà il avait fait un testament en 1298 ; mais depuis lors il s'était opéré bien des changements dans sa position et dans celle des personnes qui, à divers titres, étaient nommées dans ce premier acte. Son ami le chevalier Geoffroy de Ranzières et Jacques de Donze, prévôt de Notre-Dame de Bruges, ses exécuteurs testamentaires, n'existaient même plus. Comme sa mère la comtesse Marguerite, Gui se montra magnifique dans ses donations. Il n'est pas une église, un monastère, un établissement charitable en Flandre qui

(1) Qui à filiis suis et nepote, per villas Flandriæ circumvectus, et omni populo, plurimis præ gaudio lacrymantibus, cum magnâ lætitiâ est receptus. — *Ibid.*, 404.

n'eut part à ses bienfaits, et sa générosité prévoyante ne laissa dans l'oubli aucun de ses serviteurs. Tous, jusqu'aux plus petits, furent récompensés dignement (1). Cependant Philippe de Chiéti, à qui l'autorité suprême était confiée en sa qualité d'aîné, se porta vers les frontières de France, à Lille et à Douai, Jean de Namur à Gand, Gui à Bruges, Guillaume de Juliers à Ypres. Ce jeune et fougueux prélat, plus préoccupé des choses de la terre que des choses du ciel, ne se contentait point d'être prévôt de Maestricht, chanoine de Liège et de Cologne : l'archevêque de Cologne étant venu à mourir durant l'armistice, il se fit élire en sa place et envoya chercher à Rome la confirmation de cette élection. D'un autre côté Gui de Namur ne négligeait pas non plus ses intérêts particuliers et rêvait toujours la conquête de la Hollande, pour laquelle il avait déjà une fois détourné une partie des forces flamandes. A peine les hostilités avec la France furent-elles suspendues, qu'il fit de nouveaux préparatifs d'expédition. Ses frères l'en blâmaient, lui remontrant que la Flandre avait besoin du concours de tous ses enfants; qu'il ne devait pas ainsi sacrifier le sort de la patrie à son ambition personnelle : Gui persista, disant que son père lui avait donné la Zélande à condition qu'il s'en emparerait par les armes et qu'il ne voulait pas faillir à cette noble mission. Dès le 1<sup>er</sup> février, il s'empressa de dénoncer la rupture de la trêve de Hollande entre le comte de Hainaut et lui; puis à la mi-mars, ayant terminé tous ses apprêts, il passa dans l'île de Walcheren et alla bientôt après assiéger de nouveau Ziericksée, qui, une première fois, avait résisté à ses efforts. Jean d'Avesnes s'était

(1) *Archives de Flandre, acte du 4 mai 1304, original scellé.*

hâté de lever deux armées en Hainaut et en Hollande pour les opposer aux Flamands. Gui, évêque d'Utrecht, frère du comte de Hainaut, commandait l'une ; Guillaume, son fils, dirigeait l'autre. Débarqués le 20 mars à l'île de Duyveland, ils longeaient la côte vers le soir, se portant à marche forcée sur Ziericksée, quand ils se virent tout à coup impétueusement attaqués par Florent de Borseele et par Jean de Renesse embusqués sur ce point avec une forte troupe de Flamands et de Zélandais exilés et appelés Borséliens à cause du parti qu'ils avaient embrassé. Ils furent mis dans une déroute complète et perdirent trois mille hommes tués ou noyés. Les vaisseaux et les bagages tombèrent au pouvoir des vainqueurs, qui en outre prirent l'évêque Gui. Florent de Borseele l'envoya sur-le-champ à Gui de Namur, et ce prince le fit conduire sous bonne escorte au comte de Flandre en son château de Winendale. Guillaume de Hainaut échappa comme par miracle et courut en Hainaut raconter ce désastre à son père. Le lendemain, samedi des Rameaux, Gui de Namur investit Ziericksée. Mais cette ville était si forte et si bien défendue par Witton de Hamsted, bâtard du comte Florent V, qu'au bout de quelques jours passés en tentatives infructueuses le siège fut abandonné. Gui passa la Meuse avec toute son armée et envahit la Hollande méridionale, qui se soumit tout entière avec ses cités municipales, ses forteresses et ses campagnes : Harlem seul refusa d'ouvrir ses portes. Quand il eut mis de l'ordre dans sa conquête et réglé l'administration des villes principales, telles que Leyde, Delft et Utrecht, le prince flamand revint pour la troisième fois devant Ziericksée, espérant que le bruit de ses succès détruirait l'obstination des assiégés. Mais il s'était grandement abusé. Il eut beau

employer tout ce que l'art de la guerre fournissait de moyens à cette époque pour réduire les places, il n'en vint point à bout; et ses machines furent brûlées par des flèches enflammées, lancées des murailles. Il y perdit plus de dix-huit cents hommes.

Philippe-le-Bel avait mis à profit l'intervalle de la trêve pour amasser de l'argent de tous côtés et le répandre à pleines mains en Allemagne, en Italie, en Espagne, en France, afin de lever des troupes, d'équiper des vaisseaux et de recommencer contre la Flandre une guerre d'extermination (1). La situation des esprits et la marche des événements n'avaient pas rendu la paix praticable, bien que le vieux comte et ses enfants l'eussent ardemment désirée. D'ailleurs Philippe-le-Bel ne la voulait pas, et il n'avait proposé la trêve que pour faire lever le siège de Tournai et gagner du temps.

A la fin d'avril, et avant l'expiration de la trêve, le comte Gui dut, suivant sa promesse, s'acheminer de nouveau vers la terre d'exil, vers la prison où il devait passer le peu de jours qui lui restaient à vivre. Il embrassa ses enfants et partit le cœur navré d'une profonde tristesse. Forcer un vieillard de plus de quatre-vingts ans, infirme, au bord du tombeau, inoffensif comme un petit enfant, à reprendre des fers qu'il a si long-temps portés. l'arracher au lieu natal, l'empêcher d'exhaler en paix son dernier soupir au milieu de sa famille et de son peuple, c'est là un de ces actes de froide diplomatie dont l'historien est forcé de blâmer l'excessive et inutile rigueur.

(1) Copiosè thesaurum suum effundens, misit nuntios per totam Alemaniam, Italiam et Hispaniam, viros bellicosos conducens. — *Mon. Gand.*, 405.

Ce fut dans les premiers jours de juillet de l'année 1304 que le roi de France descendit pour la cinquième fois en Flandre, amenant des troupes innombrables recrutées dans tous les pays. « On ne saurait trop s'émerveiller, dit l'historien flamand Jacques Meyer, qu'il lui fallût tant de secours étrangers contre une seule et mince nation, isolée, sans aide du dehors pour résister à sa tyrannie; et elle n'avait cependant pas à se défendre contre un seul, car en même temps elle distrayait une partie de ses forces pour soutenir une rude guerre en Hollande, plusieurs de ses enfants languissaient captifs en France, et un grand nombre, chose déplorable! tenaient à la faction des lis, et, parjures à la patrie, l'avaient abandonnée. Nous l'avons déjà dit, et cette situation le prouve suffisamment, la Flandre n'aurait eu rien à redouter de la puissance française, si la concorde avait régné chez elle (1). »

Comme Philippe-Auguste lors de sa première invasion, Philippe-le-Bel voulut attaquer la Flandre par terre et par mer tout à la fois. Ainsi, tandis que lui-même se dirigeait vers cette contrée qu'il avait résolu d'anéantir, une flotte composée de quelques grands vaisseaux et d'une multitude de galères en infestait les côtes. Elle était montée par des soldats nombreux, aguerris, que commandait le Génois Reynier Grimaldi, amiral de France, le plus habile homme de mer de ce temps-là. Le péril était imminent: les Flamands le savaient et se hâtaient de prendre partout les armes, de garnir les villes et de préparer les mesures d'une énergique défense. Philippe de Chiéti rassembla à Courtrai les quatre principales milices du pays: celles de Bruges,

(1) Meyer, *Ann. rerum Fland.*, ad ann. M CCC IIII.

de Gand, d'Ypres et de Courtrai ; Guillaume de Juliers prit position à Cassel et dans les environs pour contenir les garnisons de Saint-Omer, Calais, Béthune et autres places d'Artois ; les gens d'Alost, de Waes et des Quatre-Métiers se chargèrent de garder les frontières contre ceux du Hainaut ; et Henri, le plus jeune des fils du comte, alla s'enfermer dans Douai. On sait que Gui et Jean de Namur étaient alors en Zélande.

Une patriotique exaltation régnait parmi les Flamands. Sans avoir recherché la guerre, ils attendaient impatiemment l'heure de se mesurer de nouveau avec l'ennemi acharné qui depuis si long-temps méditait leur extermination. Les Gantois et les Brugeois se disputèrent à qui marcheraient les premiers contre le roi ; les uns et les autres aspiraient aux honneurs de l'avant-garde, et cette querelle devint sérieuse (1). Philippe de Chiéti dut, pour l'assoupir, interposer sa médiation ; mais les retards qu'elle causa empêchèrent l'armée flamande d'arriver aux frontières d'Artois pour l'expiration de la trêve, et le roi de France eut le loisir de pousser un fort détachement par un étroit défilé qui existait près de Pont-à-Vendin au milieu des marais. Cette troupe saccagea le village de Vendin, n'épargna ni hommes, ni femmes, ni enfants, et emmena un butin considérable. Philippe de Chiéti n'était qu'à deux ou trois lieues de là ; il n'eut pas plutôt connu ce désastre qu'il prit les devants avec une poignée de cavaliers, repoussa les Français et laissa un poste pour garder le passage. Toute l'armée ar-

(1) *Facta est autem aliqualis dissensio inter Brugenses et Gandenses in exercitu Flandrensi de procedendo in motu exercitûs et in bello, quod sperabant habere cum rege; ambo enim procedere volebant. — Mon. Gaul., 406.*

riva bientôt après, et Philippe la campa de manière à mettre des marais et des fossés entre elle et les Français. Les défilés étaient défendus par des postes solides qui journellement se trouvaient exposés aux escarmouches de l'ennemi. Il s'y passa de part et d'autre de beaux faits d'armes.

Un jour, le sire de Joinville, l'un des fils de l'historien de saint Louis, vint se jeter impétueusement avec quelques autres chevaliers contre un passage occupé par les Brugeois ; une rude action s'engage : Joinville, noble et valeureux guerrier, lutte avec acharnement ; mais on l'entoure, il est jeté à bas de cheval et meurt percé de mille coups. Aucun de ses compagnons n'échappa. Les Gantois stationnés près de là se piquent alors d'émulation, et pour prouver qu'ils ont autant de courage que leurs voisins ils franchissent, sans prendre l'ordre des chefs, le défilé confié à leur garde et lancent en avant leurs arbalétriers pour exciter les Français. A cette vue les gens de Bruges, qui ne veulent pas rester en arrière, se précipitent sur le territoire artésien, et les autres milices des villes suivent à leur tour ; mais la nuit avançait, on n'y voyait plus, et c'est ce qui empêcha la bataille. On s'y prépara des deux côtés pour le lendemain matin. La division française ne se trouva point sans doute en force ; car à peine sa ligne était-elle formée qu'on aperçut les bagages et le matériel prendre le chemin d'Arras, et les Français eux-mêmes faire volte-face en bon ordre et s'en aller. La campagne fut alors à la disposition des Flamands : ils s'y répandirent brûlant les tours et les palissades de bois plantées en travers des routes. Plusieurs châteaux furent pillés, on mit le feu aux faubourgs de Lens ; et un butin considérable fut le résultat de cette expédition qui s'opéra sans

résistance aucune (1). En revenant, ils assiégèrent La Bassée, que les Français avaient pourvue d'hommes et de munitions, et s'en emparèrent.

Le 15 juillet, le roi de France arriva de sa personne à Arras avec le gros de son armée; pendant que l'amiral Reynier Grimaldi cinglait vers la Zélande pour combattre les forces navales de Gui de Namur et forcer le prince à lever le siège de Ziericksée, qu'il tenait toujours investie. C'était une des conditions de l'alliance conclue avec le comte de Hainaut. Philippe-le-Bel espérait aussi qu'après avoir détruit une partie de la puissance flamande il ruinerait l'autre plus facilement. Du reste les opérations devaient être simultanées. L'intervalle qui sépare Arras de Lille est en plusieurs endroits couvert de marécages et de défilés malaisés et impraticables au développement d'une grande armée. Quoique ce fût le chemin le plus court pour pénétrer en Flandre, Philippe-le-Bel ne le prit pas et fit une marche oblique afin d'arriver par Douai et Tournai. En passant, il essaya un coup de main contre la première de ces villes; mais Henri de Flandre se tenait sur ses gardes et se défendit bravement. Le roi ne s'y arrêta pas plus long-temps et, après avoir eu quelques hommes tués, il poursuivit sa route lentement, péniblement, avec des frais énormes et une extrême pénurie de subsistances pour sa nombreuse cavalerie. De son côté, Philippe de Chiéti ne perdait pas de vue la marche de l'armée royale. Il manœuvrait avec habileté sur son flanc, à petite distance, se maintenant sur le territoire

(1) . . . Turres multas ligneas, quas pauci super passagia fecerant, incendierunt, turres etiam aliquas lapideas destruxerunt . . . suburbium etiam Lendinense satis magnum concremantis, nulloque comparente, qui eis resisteret  
— *Ibid.*, 407

flamand , empêchant les Français d'y faire une trouée, plaçant toujours entre eux et lui une rivière , un marais , quelque accident de terrain (1). Arrivé à Tournai, le roi s'y reposa quelques jours ; tandis que les Flamands , à cause de l'abondance des fourrages , s'établissaient dans la plaine fameuse de Bouvines, où ils purent trouver, blanchissant encore à l'air, les ossements de leurs aïeux.

Sur ces entrefaites , l'armée navale commandée par Grimaldi avait opéré sa jonction avec la flotte que, pendant la maladie de son père Jean d'Avesnes , Guillaume de Hollande avait équipée et garnie de soudoyers français, hollandais, frisons et hainuyers. L'amiral se trouvait donc en tête de forces maritimes imposantes. Ce n'est pas que Gui de Namur n'eût également à sa disposition de nombreux navires , il possédait même à lui seul plus de petits bâtiments que ses ennemis ; mais ces derniers en avaient plus de grands (2) : aussi fut-il décidé dans un conseil de guerre que Gui éviterait de livrer bataille en pleine mer ; qu'il tiendrait sa flotte aux environs de Ziericksée et continuerait le siège de cette ville jusqu'à ce qu'on essayât de le lui faire lever par une attaque de terre ou de mer, qu'alors il serait temps de combattre. Ce plan fut adopté et Gui promit de s'y conformer. Jean de Namur, qui n'était pas indispensable en Zélande, revint auprès de Philippe de Chiéti ; il y fut bientôt rejoint par son neveu Robert de Nevers, fils du comte Robert captif, qui, laissant son frère Louis dans le Nivernais et abandonnant les seigneu-

(1) *Philippo semper cum exercitu suo juxta ipsum infra Flandriae limites... divisio tamen ab eo per fluvium aliquem vel per paludes.* — *Ibid.*, 408.

(2) *Habebant enim plures magnas naves et fortes, licet Guido haberet plures minores.* — *Ibid.*, 409

ries qu'il possédait en France sous la juridiction royale, accourait unir ses efforts à ceux de sa famille (1).

On était donc en Flandre sur le qui vive. Un engagement très-meurtrier pour les gens de Bourbourg avait eu lieu entre ceux-ci et une troupe de cavalerie de la garnison de Saint-Omer. Aux environs de Tournai, les deux armées s'épiaient, s'observaient, et l'on s'attendait d'un moment à l'autre à voir le roi de France prendre une résolution : l'on ne comprenait pas pourquoi il temporisait tant ; mais Philippe-le-Bel avait ses raisons pour agir ainsi. Il voulait connaître d'abord le résultat de l'expédition de Zélande ; s'il ne lui avait pas été favorable, il est douteux qu'il eût poursuivi la guerre. Il fut bientôt rassuré à cet égard.

L'amiral Grimaldi arrivé dans les eaux de Zélande manœuvrait en vue de Ziericksée, s'approchant souvent de la ville et de l'armée, cherchant par tous les moyens possibles à engager un combat naval. Fidèle aux dispositions approuvées, Gui ne bougea point d'abord et resta au siège. Sa flotte était en sûreté, Grimaldi ne pouvait l'aborder ; ni même nuire aux troupes assiégeantes, à moins de débarquer. Il se serait bien gardé de le faire ; car il eût de la sorte perdu toute sa supériorité, attendu que sur terre les forces de Gui étaient beaucoup plus considérables que les siennes. D'ailleurs un débarquement était chose à peu près impossible. C'est ce que le brave Jean de Renesse ne cessait d'écrire d'Utrecht au comte Gui, le conjurant de rester en place, lui démontrant qu'il n'y avait rien à craindre de la flotte ennemie, et qu'il y avait tout à gagner à la laisser là où elle

(1) Relicto fratre suo Ludovico in comitatu suo, cum omnibus quæ in Francia habebat dimissis. — *Ibid.*

était (1). Le sire de Renesse connaissait parfaitement ces parages ; lui-même était un habile marin, un homme prudent et expérimenté en toutes choses. Le comte aurait bien fait de suivre ses conseils ; malheureusement cette belle flotte qu'il avait sans cesse devant les yeux excitait sa convoitise : il lui semblait que ce serait une bien grande gloire que de vaincre cet illustre amiral Grimaldi dont on racontait partout les merveilleuses prouesses sur les côtes d'Italie, d'Espagne et de France. Enfin, il se laissa entraîner par un violent désir de le combattre. Le 10 août, après avoir laissé quelque infanterie à la garde du siège, il monte à bord avec son armée, et vers le soir il profite de la marée pour faire toutes voiles sur l'ennemi. Les gros bâtiments étaient attachés ensemble avec d'énormes câbles et portaient les hommes les plus aguerris ; tous armés de pied en cap sur le pont et dans les haubans, où se trouvaient à profusion des flèches, des carreaux, des dards et mille autres projectiles. Les galères ou bateaux à rames étaient également chargés de combattants déterminés, et se déployaient au large pour harceler l'ennemi. La bataille s'engagea au déclin du soleil avec un acharnement terrible : les cris, les éclats des trompettes, le bruissement du vent et des flots, le craquement tumultueux des navires qui s'entrechoquaient formaient une si prodigieuse clameur qu'on l'entendait, dit-on, à trois lieues au loin (2). Une multitude de gens périrent des deux côtés et les ténèbres de la nuit mirent seules fin au

(1) Hoc illud sæpiùs Guidoni scripsit strenuus miles Johannes de Renesse, qui ex parte ipsius tenuit trajectum. — *Ibid.*

(2) Hic fragor, clangor, sonitus, strepitus, clamor fremitusque tantùm invaluisse narratur, ut per tria nostratia milia exaudiretur. — J. Meyer, *ad ann. M CCC III.*

carnage ; puis la mer se retira bientôt , et laissa les deux flottes échouées dans la vase à proximité l'une de l'autre. A l'aube du jour, lorsque la mer monta, on vit les vaisseaux de l'amiral unis par des chaînes de fer, comme ils étaient durant le combat ; les gros navires de Gui au contraire flottaient dispersés à l'aventure. Grimaldi avait pendant la nuit fait couper les câbles (1). La position était perdue pour les Flamands : la lutte recommence néanmoins, mais sans unité, sans direction ; le découragement et le désordre se mettent bientôt dans la flotte de Gui. Tandis qu'un grand nombre de ses navires se sauvent, il reste et veut résister jusqu'au bout. En vain le sire d'Axel, homme âgé et prudent, l'exhortait-il à chercher son salut dans la fuite, lui remontrant que tout effort serait insensé ; il ne voulut rien écouter. Se défendant en désespéré, il tomba au pouvoir de l'amiral ; celui-ci l'envoya au roi de France par la voie de Calais. Quand les gens laissés au siège virent la catastrophe, ils coururent vers la mer dans un coin de l'île où se trouvaient quelques bateaux. Ils s'y jetèrent avec précipitation et à l'envi ; mais il resta trois mille Flamands auxquels Gui n'avait laissé ni tentes pour s'abriter, ni vivres pour se nourrir. Ceux-ci furent prisonniers. Peu de temps après, Jean de Renesse périt misérablement. Comme l'ennemi approchait d'Utrecht, il prit une barque pour lui échapper en franchissant le Lech avec les siens ; trop surchargé, ce batelet coula et Renesse fut noyé.

Tels furent les désastres que l'imprévoyante ardeur de Gui de Namur occasionna. La nouvelle en vint rapidement

(1) *Ecce apparuerunt naves magne Guidonis, omnes divisæ, hac illacque vagantes, funibus, quibus colligatæ erant, proditiosè, nescitur à quibus, præcisiss.* — *Mon. Gaul.*, 410.

aux oreilles du roi et il la connaissait avant qu'on en sût rien en Flandre ; il résolut d'en tirer parti et le moment était propice, car, le troisième jour après la déroute, les Flamands s'étaient rapprochés du camp français et provoquaient l'ennemi au combat. Un court espace séparait seul les deux armées rangées en bataille, et les arbalétriers commençaient déjà à se lancer leurs traits. Le rusé monarque envoie sans tarder des hérauts pour demander une conférence et traiter de la paix. On ne pouvait penser que Philippe-le-Bel voulût seulement gagner du temps ; c'était là cependant tout ce qu'il désirait, afin qu'avant la bataille les Flamands apprissent le funeste événement. Il espérait les voir alors découragés et prêts à subir la loi. Des pourparlers s'engagent : les gens des communes disent qu'ils ne demandent pas mieux que de déposer les armes sauves la vie et les antiques libertés de la patrie (1). Ils promettent d'élever cent chapelles expiatoires et d'y fonder des messes à perpétuité pour les victimes de la première révolte de Bruges. Le roi demandait plusieurs villes, une somme énorme et grand nombre de Flamands pour en faire justice. Il savait bien que ces exigences seraient repoussées avec dédain, et c'est pour cela qu'il les mettait en avant. Bref un armistice fut conclu pour le jeudi, le vendredi et le samedi ; le samedi était le jour de l'Assomption de la sainte Vierge. Les conseillers du roi dirent astucieusement aux gens de Flandre que le monarque, en raison de la solennité, se montrerait peut-être plus accommodant, et que l'intéres-

(1) *Pacem cupientes sed dolum timentes responderunt se libentissimè cum rege pacem habere velle, salvâ vitâ et membris, et libertatibus antiquis terræ suæ* — *Ibid.*, 413

sion de Notre-Dame rendrait la conclusion de la paix plus facile (1).

Dans l'intervalle, les Flamands apprirent la défaite de Ziericksée; elle les attrista, mais n'abattit point leur courage ainsi que le roi l'avait espéré. Les hésitations de Philippe-le-Bel ne leur avaient pas échappé. Dès le lundi de grand matin le monarque avait quitté la position qu'il occupait à Mons-en-Pevèle sur la droite du chemin de Lille à Douai, pour se rapprocher un peu de cette dernière ville vers le village de Faumont. Ils suivirent ce mouvement, s'établirent sur la colline abandonnée par l'armée royale, et résolurent de livrer bataille le lendemain mercredi 18 août.

Le soleil n'était pas encore levé que déjà les Flamands, pleins de résolution et très-désireux d'en venir à une action décisive, faisaient leurs préparatifs de combat. Comme à Courtrai, tous ceux qui avaient des chevaux les quittèrent et se mirent à pied; outre qu'ils aimaient mieux guerroyer de cette façon, ils avaient encore un autre motif pour se défaire de leurs montures: s'il faut en croire un homme qui assistait à cette bataille, ils ne se fiaient guère aux nobles qui se trouvaient dans leurs rangs (2). En forçant les chevaliers et écuyers à se battre à pied comme eux, ils n'avaient pas à craindre qu'ils fissent volte-face aussi facilement. Le corps de bataille s'étendait sur une seule ligne longue et profonde. A droite étaient les gens de Bruges commandés par Philippe de Chiéti; à gauche ceux de Gand,

(1) ... Dicentes mendosè regem valdè voluntarium ad pacem cum ipsis componendam, simulque allegantes beate Virginis suffragium ad dictum negoti in adfuturum. — *Ibid.*

(2) Non enim vulgares de omnibus nobilibus suis et equitibus confidebant. — *Ibid.*, 414.

que dirigeait Jean de Namur : au centre les milices de Lille, d'Ypres et de Courtrai, en tête desquelles figuraient Robert de Flandre et Guillaume de Juliers, le belliqueux prélat. Derrière cette ligne on avait étendu en forme de rempart, pour n'être point pris à dos par la cavalerie française, une grande enceinte circulaire composée des innombrables chariots et fourgons de l'armée liés ensemble et dégarnis chacun d'une de leurs roues. A six heures du matin, l'ennemi s'approchant dans la plaine, les arbalétriers commencèrent à échanger des traits. Bientôt la cavalerie française s'ébranla au galop et arriva sur le front gauche de l'armée flamande. Serré en masse et les lances en arrêt, il tint bon et ne fut pas entamé. Les arbalétriers gantois, avec un sang-froid et une intrépidité admirables, coupèrent la corde de leurs arbalètes et se mirent à frapper violemment les chevaux aux jambes. Les Brugeois, qui n'avaient pas démonté leurs armes, firent une légère conversion et lancèrent une grêle de flèches sur la cavalerie ; elle fut obligée de céder devant cette rude et double agression, et se replia en arrière. Il y eut alors un temps d'arrêt pendant lequel les deux armées s'observèrent. En ce moment le soleil montait à l'horizon, le brouillard du matin commençait à se dissiper et la chaleur devenait très-forte. Le roi de France, désespérant de pouvoir entamer avec ses escadrons la ligne compacte des Flamands, avait donné l'ordre d'attendre qu'elle se rompît d'elle-même par quelque attaque irréfléchie. Plus sensée qu'elle ne l'avait été à Courtrai, la chevalerie cette fois se tenait à distance ; remplie de courage et d'ardeur à la vérité, mais épiant l'occasion de charger avec succès. Les chefs flamands appréciaient bien cette tactique, et de leur côté recommandaient de serrer les rangs et de conserver l'ordre de bataille.

Seulement, comme on ne pouvait rester toujours ainsi à se regarder sans rien faire, des groupes d'arbalétriers de dix, vingt, trente et quarante hommes se détachaient de la ligne, se portaient en avant, à droite ou à gauche, tiraient sur l'ennemi et l'incommodaient beaucoup. Quand ils étaient fatigués, ils rentraient dans le corps de bataille et d'autres leur succédaient. Pour mettre fin à ces escarmouches meurtrières le roi fit lâcher contre les arbalétriers les Espagnols qu'il avait à sa solde et qu'on appelait *Bidaus*, race petite, agile, fort adroite à manier l'arc et la fronde. On tirailla des deux côtés avec une merveilleuse adresse, mais les deux grandes lignes restaient immobiles; les Français amenèrent alors sur leur front une sorte de baliste et se mirent à lancer une grêle de pierres de la grosseur du poing qui faisaient des blessures graves aux Flamands, que ne protégeaient point des armures de fer. Les gens d'Ypres étaient surtout fort incommodés de ces projectiles, car la machine se trouvait devant eux et à petite distance. N'y pouvant plus tenir, ils se précipitent en colonne serrée sur la baliste, la brisent en mille pièces et rentrent ensuite dans le rang, n'ayant perdu que très-peu de monde.

Une grande partie de la matinée se passa de la sorte en luttés partielles et sans conséquence. Le roi fit demander de nouveau si l'on voulait conférer de la paix. Les Flamands n'auraient pas été fâchés de voir se terminer cette guerre longue et désastreuse; mais ils voulaient avant tout sauver leur indépendance. Les flots de sang qu'ils avaient répandus jusqu'alors, ceux qu'ils étaient prêts à répandre encore leur semblaient mériter des conditions honorables de capitulation. Ils acceptèrent. Mais Philippe-le-Bel n'avait pas, lui, un véritable désir de transiger. Fidèle à son système de

ruse et de tromperie, c'était un nouveau guet-apens qu'il méditait. Tandis que les hérauts proclamaient une suspension d'hostilités durant la conférence, le roi faisait filer un détachement de cavalerie appuyé d'un corps d'arbalétriers sur le versant du mont vers la droite, et un autre détachement non moins considérable vers la gauche, afin d'envelopper les Flamands. Au même moment et pour détourner l'attention de ces derniers, un chevalier bien armé, monté sur un superbe coursier et portant la cotte d'armes du duc de Savoie, se présenta devant eux criant : « La paix ! la paix (1) ! » Mais les Flamands s'étaient aperçus de la ruse des Français ; ils mirent aussitôt le chevalier en pièces : ils étaient transportés de fureur et ils ne regrettaient qu'une chose, c'était que l'homme d'armes qu'ils venaient d'égorger ne fût pas réellement le duc de Savoie. Quant à la paix, il n'en pouvait plus être question.

Cependant la cavalerie envoyée par le roi vers la gauche avait tourné le mont, et était parvenue à l'endroit où les Flamands avaient laissé leurs bagages, leurs tentes, leurs bêtes de somme et les chevaux des gentilshommes. Les charretiers et les gens de garde, incapables de résister, s'enfuirent vers Lille, et ce riche butin tomba au pouvoir de l'ennemi. A la droite, l'autre détachement poussa une troupe de quarante hommes déterminés entre l'enceinte de chariots et la ligne flamande afin d'ouvrir celle-ci et de donner accès à la cavalerie pour charger à dos. Mais, avant que ce mouvement eût pu s'opérer, les Flamands s'étaient retournés vivement, et, tombant avec fureur sur la colonne

(1) Venit autem quidam eques... cum fortissimo equo et optimè armatus, signis bellicis comitis ornatus Sabaudie, clamans dolosè : « Pax ! pax ! » — *Ibid.*, 415.

l'avaient taillée en pièces. Le gros de la troupe n'essaya pas la charge et galopa vers le côté du mont pour prendre sa part du butin qu'on venait d'y faire.

La journée s'avavançait et la chaleur devenait de plus en plus suffocante. Aucun grand choc n'avait encore été donné; et néanmoins on voyait la terre jonchée d'une multitude de morts et de mourants. Beaucoup avaient péri dans les escarmouches, beaucoup aussi gisaient abattus par la chaleur et la fatigue. L'aile gauche des Flamands était surtout excédée, car les Gantois avaient pris part à chaque affaire avec la plus vive ardeur. Jean de Namur, qui les commandait et qui lui-même était d'une constitution grêle et faible, dépêcha vers ses frères pour les avertir que de son côté l'on ne pourrait bientôt plus tenir et pour leur demander ce qu'il devait faire. Il fut alors décidé que l'on tenterait sur l'ennemi une charge générale aussi impétueuse qu'il serait possible. Le soleil était sur son déclin : il fallait en finir. Chacun se signe avec dévotion, et, au même instant, on se précipite en poussant d'effroyables clameurs. Les champs, qui se trouvaient entrecoupés de fossés, devinrent aussitôt le théâtre d'une horrible confusion. Efrayés de l'agression inattendue des Flamands, grand nombre de chevaliers se jetèrent de droite et de gauche dans les fondrières et y périrent écrasés sous leurs montures comme à Courtrai. Les Flamands, poussés par une aveugle fureur, tombaient et se roulaient avec leurs ennemis; et le sang coulait à flots, et les cadavres s'entassaient sur les cadavres, et les mourants se tordaient en désespérés au milieu de cette fange et de ce pêle-mêle affreux. Jean de Namur et Henri son frère, jeune homme d'un tempérament déli-

cat (1), et qui le même jour était arrivé de Douai amenant deux cents chevaux, rallièrent beaucoup de Flamands, surtout d'Ypres, de Courtrai et de Gand; mais ils étaient accablés de chaleur, de soif, de lassitude, déchirés de blessures. Impuissants à porter leurs armes et démoralisés, ils coururent vers Lille à la débandade, du côté où la campagne était dégarnie, et les princes s'enfuirent avec eux.

La lutte n'était pas finie. Philippe, Guillaume et Robert, à la tête des Brugeois et du corps d'armée qui avait le moins souffert, la continuaient avec un acharnement désespéré contre la chevalerie française, au milieu de laquelle le roi, monté sur un haut destrier et une masse de fer à la main, combattait valeureusement (2). Une troupe compacte de Flamands arriva jusqu'au monarque par une charge terrible, blessa son cheval et le précipita lui-même à terre (3). Ses valets lui avaient par précaution enlevé son hoqueton semé de fleurs de lis : on ne le reconnut point; sans quoi il eût été massacré sur le coup. Les deux frères Gentiens de Paris, ses écuyers, mirent aussitôt pied à terre et, malgré le poids de son corps et de son armure, le relevèrent pour le monter sur un de leurs chevaux. Philippe se remettait en selle; et les deux braves écuyers tenaient encore le frein du destrier royal, lorsqu'une seconde colonne, fondant avec rage,

(1) Non enim erat corpore fortis, sed gracilis raræque complexionis. — *Ibid.*, 417.

(2) Le noble et vaillant roy estoit monté sur un hault destrier, et tenoit une mace de fer à une main. — *Chron. de Fl.*, f<sup>o</sup> CXLVIII.

(3) Quem unus magnus cuneus Flandrensis crudeliter invadens... suprâ psuum viriliter et nobiliter se tenentem, ut sui et etiam Flandrenses hostes sui testantur et resistentem... confosso sub ipso dextrario suo, ad terram prostravit. — *Mon. Gandav.*, 417.

les écrase à l'instant (1). Quant au roi, étourdi de sa chute et du fracas dont il était entouré, il ne pouvait manier sa nouvelle monture, qui, vigoureuse et fringante, se cabrait dans la mêlée. Il allait infailliblement périr ; mais, par un hasard providentiel, un soudoyer flamand blesse le roi et son cheval avec une longue pique. L'animal sentant l'aiguillon se dresse, puis d'un grand bond fend la presse, et entraîne son cavalier malgré lui à la suite d'autres chevaux. Au même moment l'oriflamme était mise en lambeaux par les Flamands, et le sire Anselme de Chevreuse, qui la portait, tombait mort à terre serrant encore un morceau de la hampe du fameux étendard entre ses bras (2). « Je pense que ce jour-là, dit un historien flamand, Dieu dans sa miséricorde eut non-seulement pitié du roi, mais aussi de notre Flandre ; à qui de bien plus grandes calamités étaient réservées, si le roi de France avait succombé (3). »

Le soleil était couché et le crépuscule étendait ses ombres sur la plaine, théâtre du plus incroyable désordre qu'on eût jamais vu. Aucune des deux armées ne restait maîtresse du champ de bataille : désorganisées l'une et l'autre, mises en déroute sur plusieurs points, elles continuaient cependant à lutter çà et là, mais il régnait une telle confusion que l'on ne savait plus ce qu'on faisait. La chevalerie française se trouvait éparse et tellement éperdue qu'une troupe flamande pénétrant dans le camp des Français et

(1) Incontinent les Flamens eurent occis deux jeunes bourgeois de Paris appelés les Gentiens qui à son frain estoient. — *Chron. de Fl.*, f<sup>o</sup> CXLVIII.

(2) Bajulus cujusdam vexilli quod Franci vocant *oriflamma*, de quo plurius minime solebant confidere et de eo multa fabulosa enarrare, ipsunique à Flandrensibus est in frustra concessum vel diruptum. — *Mon. Gandav.*, 418.

(3) J. Meyer *ad ann. M CCCIII.*

jusqu'à la tente du roi, s'empara de quelques bagages et du souper encore tout dressé sur la table (1). On était au lendemain de la pleine lune. Quand cet astre se leva, on put enfin se reconnaître de part et d'autre. Du côté des Français quelques bataillons se reformèrent à l'écart. Les Flamands ne jugèrent pas à propos de s'exposer à une nouvelle lutte. Ils étaient harassés de fatigue, rassasiés de carnage, avides de repos et de nourriture; ils rétrogradèrent lentement vers Mons-en-Pevèle, où ils eurent le courage de sonner des fanfares comme s'ils avaient gagné la victoire. Leurs tentes, leurs approvisionnements avaient été pillés; ils ne trouvèrent plus de quoi se loger et se nourrir et prirent le chemin de Lille, par lequel une partie de leurs compatriotes s'étaient déjà sauvés. Tandis que cette retraite s'effectuait, les Français armés de torches, de flambeaux, et ne songeant plus à se battre, parcouraient les champs pour reconnaître et enlever leurs morts.

Telle fut cette bataille de Mons-en-Pevèle, qui, en définitive, ne fut gagnée pour personne. Désastreuse pour les deux partis, elle n'eut pas de résultat décisif et n'empêcha point les Flamands de reparaitre bientôt en armes plus nombreux peut-être qu'ils ne l'avaient jamais été, comme on le verra tout à l'heure. Le roi eut à regretter la mort de plusieurs personnages marquants, tels que Guillaume de Châlons, comte d'Auxerre et de Tonnerre, neveu du duc de Bourgogne; Hugues de Bouville, son chambellan et conseiller intime; le sire de Chevreuse; les deux Gentiens, dont le dévouement lui sauva la vie. Dix-huit barons et près de trois cents chevaliers d'un ordre inférieur périrent aussi

(1) *Commeatunneque ac e enim regiam relictam rapuerunt. — Ibid.*

dans cette journée avec une multitude de gens d'armes tués, écrasés ou étouffés par la chaleur. Mais la perte des Flamands fut plus considérable encore : ils eurent environ quatre mille hommes tués ; et près de la moitié de leur armée avait reçu des blessures plus ou moins graves (1). Ce qu'ils déplorèrent le plus dans cette journée, fut la disparition de Guillaume de Juliers. On ne sut jamais bien de quelle manière ni en quel endroit il était mort. Vers le soir il était encore sain et sauf ; et il est probable qu'il périt étouffé ou par quelque autre accident, car son grand cœur, dit un contemporain, battait dans un faible corps (2). Néanmoins, comme on ne retrouva aucun vestige de ses armes ou de son cadavre, le vulgaire pensa qu'il avait été enlevé par magie, science dans laquelle il passait pour être fort habile, et qu'il reviendrait secourir sa patrie dans un temps où il lui serait plus utile encore (3). On alla jusqu'à désigner le nécromant qui lui avait enseigné l'art de se rendre invisible dans les plus grands dangers. Cet homme, saisi à Bruxelles par ordre du duc de Brabant, fut mis à la question ; puis on lui brisa les bras et les jambes et on l'attacha sur une roue élevée, où il resta long-temps pour le peuple un objet de dégoût et d'effroi (4). Parmi les bruits contradictoires et plus ou moins merveilleux qu'on fit courir sur le trépas de Guillaume, un chroniqueur donne comme certain que ce jeune prince et ses compagnons d'armes, après s'être vaillamment

(1) *Ferè media pars Flamingorum tam eorum qui cum Johanne recesserunt quam eorum qui regem fugarunt, vulnerati sunt vel graviter lasi. — Mon. Gandav., 420.*

(2) *Erat enim tenuis complexionis, licet esset animosus. — Ibid., 419.*

(3) *Ipsum affirmabant ablatum et in posterum, tempore suo competentem, quandò ipsi in majori essent belli periculo, rediturum. — Ibid.*

(4) *Ibid., 420.*

battus durant tout le jour, harassés de chaleur, exténués de lassitude, se déchaussèrent nu-pieds, se mirent dans la bouche les pommeaux de leurs épées pour étancher leur soif, et attendirent ainsi la mort (1).

Toute l'armée Flamande s'était ralliée à Lille. Le lendemain de la bataille, les milices de la Flandre tudesque retournèrent chez elles sous la conduite de Jean de Namur et de Robert de Nevers. Philippe de Chiéti resta dans la ville, avec une forte garnison et de nombreux approvisionnements; car il s'attendait à voir Lille assiégée par le roi de France. Et en effet l'armée royale ne tarda pas à s'approcher. Quant à Philippe-le-Bel, il était allé prendre quelques jours de repos à Arras pour y panser sa blessure et expédier l'ordre de lever en France de nouvelles troupes. Le 14 septembre Lille était complètement investie. Alors les chefs de l'armée y firent répandre une proclamation par laquelle tous chevaliers, écuyers, dames, damoiselles, francs hommes, leurs enfants et tous autres manants de la ville et châteltenie de Lille qui voudraient rester chez eux après la prise de la ville ou y revenir dans la quinzaine, auraient la permission d'y demeurer paisiblement et conserveraient leurs lois, usages, coutumes, franchises, privilèges, corps, membres, biens et héritages généralement quelconques (2).

Le roi guéri de sa blessure vint devant Lille, qui jusque-là résistait aux efforts des assiégeants. Cependant il y avait dans la ville un parti nombreux de léliaerts qui pratiquait

(1) A dont le comte Guillaume de Julliers se deschaussa tout nuds piés, et tous ses gens aussi, et boutèrent les pommeaux de leurs espées en leur bouche pour leur soif estanchier, et ainsi attendirent la mort. — *Chron. de Fl.* f<sup>o</sup> CXLIII, v<sup>o</sup>.

(2) *Archives de Flandre, cahier en papier.*

secrètement les bourgeois. Philippe de Chiéti le savait et, quoique solidement établi dans le château, il ne se flattait pas de tenir long-temps la place attaquée au dehors par une puissante armée et travaillée à l'intérieur par les partisans de la domination française. Des plaintes et des murmures sur la longueur du siège et le manque prochain de vivres se firent bientôt entendre. Informé de cet état de choses, le roi proposa une capitulation. Philippe en accepta les clauses et promit de se rendre, si avant le 1<sup>er</sup> octobre il ne recevait pas de secours (1). Les attaques furent alors suspendues, mais Philippe-le-Bel n'abandonna pas le siège. De nouvelles troupes venaient tous les jours renforcer son armée; il serra Lille plus vivement que jamais, comptant bien s'en rendre maître sans coup férir et ne pouvant croire que les Flamands se relevassent sitôt du rude échec qu'ils avaient essuyé à Mons-en-Pevèle.

Mais ceux-ci, loin d'être abattus, se montraient au contraire animés d'une nouvelle ardeur. « Nous n'avons point été vaincus à Mons-en-Pevèle, disaient-ils, mais tout au plus mystifiés et surpris : la chose est notoire (2). » Un grand mouvement s'opérait dans la Flandre tudesque et tout le monde y reprenait les armes à la voix de Jean de Namur et de Robert. Les princes avaient planté leur étendard sous les murs de Courtrai et dans la plaine glorieuse de Groningue. Les Flamands y accoururent en foule, car cette fois encore il s'agissait de l'indépendance de la patrie. « Le cours de la justice est suspendu, dit un historien, les tavernes se ferment, les ateliers chôment à l'exception de ceux où l'on

(1) *Arch. de la ville de Lille, registre aux titres A B C, f<sup>o</sup> 114.*

(2) « Non se victos pugnâ fabulabant, vel si victos, non virtute, sed per dolum et ludificatione, ut omnibus erat notum. » — Meyer *ad ann. M CCCIII.*

forge des armes, tous travaux sont interrompus, les études cessent, les arts se taisent, on désire, on veut des armes, on s'en empare et l'on court à l'ennemi! Une armée plus nombreuse que toutes les précédentes s'assemble et se compte devant Courtrai; chacun s'était enrôlé volontairement et avait fait le serment solennel de ne rentrer dans ses foyers qu'avec la paix ou la victoire (1). »

On vint annoncer ces immenses apprêts de guerre à Philippe-le-Bel. Pour éviter une surprise, il fit sans délai couvrir son camp par des retranchements profonds du côté où les Flamands devaient arriver. Le 27 septembre, trois jours avant l'expiration du délai fixé pour la capitulation, ceux-ci vinrent camper sur les bords de la Deule, à deux lieues environ de l'armée royale. Jean de Namur dépêcha sur-le-champ un héraut d'armes au roi de France pour le défier à la bataille, ce qui lui fit grand honneur. Le roi ne répondit pas et donna l'ordre de transporter le camp de la porte d'Ypres, où il était, à celle de Tournai, située à l'autre extrémité de la ville. Philippe-le-Bel monta à cheval et, accompagné de quelques seigneurs, s'en alla, sur une colline, reconnaître la position de l'ennemi. Alors il aperçut au loin une multitude de tentes couvertes en drap rouge, blanc ou noir; d'innombrables huttes formées de branchages, de feuilles et de chaume s'étendaient sur les rives de la Deule et dans la campagne. L'œil ne pouvait embrasser la ligne de chariots et de fourgons qui, suivant la coutume, se déployait en forme de rempart sur toute la lisière du camp. Le monarque se retourna stupéfait vers son escorte : « En vérité, beaux sires, je crois qu'il pleat des Flamands! » s'écria-t-il (2).

(1) Meyer *ad ann.* MCCCIII.

(2) « Oh! videtur mihi, quod fluit hic et pluit Flamingos. » — *Chronicon comitum Flandrie* ap. *Corpus chron. Fl.*, éd. de Smct. I, 172.

Alors il mit en campagne ses espions les plus habiles, afin de connaître les dispositions de l'ennemi. Ils lui rapportèrent que les Flamands étaient résolus de combattre la nuit prochaine, pendant l'obscurité, afin d'être moins facilement enveloppés par la cavalerie; qu'ils avaient juré entre eux de vaincre ou de mourir, voulant mettre fin à une guerre qui durait depuis huit ans; qu'ils étaient décidés à ne plus temporiser comme à Mons-en-Pevèle, mais à fondre impétueusement sur les Français après s'être recommandés à Dieu. Le roi réunit ses conseillers et leur fit part des résolutions du peuple flamand. Divers plans de bataille furent proposés; mais des gens sensés firent observer qu'il valait mieux chercher à négocier et à amuser les Flamands. « Ce serait mettre le roi et le royaume dans un grand péril que d'exposer l'armée à un combat nocturne, disaient-ils : nous avons vu ce qui s'est passé à Courtrai; les Flamands exaspérés sont comme des bêtes féroces. Toute victoire est chanceuse, et, en supposant que nous battions cette canaille, ce ne sera jamais qu'au prix du sang de quelques chefs illustres. » Cet avis, qui était aussi celui du roi, prévalut; et sans retard Robert comte d'Évreux, Robert duc de Bourgogne et chambrier de France, Amédée comte de Savoie et Jean comte de Dreux furent chargés de donner et de prendre trêve avec les Flamands (1). Ceux-ci répondirent qu'ils désiraient entrer en pourparlers, qu'ils n'avaient jamais demandé autre chose qu'une paix honorable et que, si on la leur proposait, ils retourneraient bien volontiers chez eux; autrement ils avaient fait le serment de mourir jusqu'au dernier pour sauver la Flandre. L'intention du roi était d'éviter la bataille à tout

(1) *Archives de Flandre, 8<sup>e</sup> cartul. de Fl., pièce 172.*

prix et d'amener le licenciement de l'armée flamande. Des propositions de paix, auxquelles présidait de la part de Philippe une pensée perfide, furent aussitôt mises par écrit. — Les Flamands, disait ce projet, conserveront leurs franchises ; leurs vies, corps, privilèges et forteresses leur sont également garantis. — Le comte de Flandre recouvrera son comté en entier. — Les prisonniers de part et d'autre seront délivrés sans rançon. — Le peuple payera au roi, pour toute amende, une somme qui ne pourra dépasser 80,000 livres. — Pour garantie et jusqu'à parfait paiement, les villes de Lille et Douai resteront comme gage en la main du roi. — Huit arbitres, quatre du côté du roi, quatre du côté des Flamands, seront chargés des détails d'exécution. »

Ce traité était trop avantageux pour n'être point accepté avec empressement. On n'avait pas prévu le piège, et les Flamands avaient une telle confiance en eux-mêmes qu'ils firent de sérieuses difficultés au sujet des villes laissées en gage. Ils passèrent outre cependant, enchantés d'avoir enfin conquis cette paix tant désirée et rouvert aux nobles captifs les portes de la patrie. Dans leur joie ils oublièrent de prendre des sûretés comme le roi en avait pris et d'opérer la conclusion définitive du traité ; faute immense et qu'on eut bientôt à déplorer amèrement. Les princes flamands auraient dû se rappeler combien de fois ils avaient été dupes de l'astuce du roi, et montrer plus de circonspection ; mais il semble qu'en ce moment ils furent éblouis, aveuglés par le bonheur inattendu que la fortune jetait devant eux.

Après le coucher du soleil, les hérauts proclamèrent la paix dans les deux camps. Le lendemain matin Philippe de Chiéti consommait l'imprudente évacuation de Lille, dont

le roi se mettait en possession, et les troupes flamandes reprenaient le chemin de leurs foyers en remplissant l'air de cris d'allégresse. La Flandre n'avait plus d'armée! Le roi de France venait de gagner la bataille sans tirer l'épée. De retour à Paris, il éleva une belle statue à la Vierge en souvenance du péril de mort auquel il avait si miraculeusement échappé à Mons-en-Pevèle.

Bien qu'une trêve existât et qu'on n'eût plus à craindre d'hostilités, il fallait s'occuper de la réalisation du projet de paix. D'ailleurs on désirait ardemment voir finir la captivité des princes. Huit commissaires furent nommés, ainsi qu'il était convenu, pour formuler les conditions du traité sur les bases fixées par le roi, quatre par ledit roi et quatre par les seigneurs, les bonnes villes et les gens de Flandre. Les négociateurs français étaient les personnages qui précédemment avaient conclu la trêve; ceux de Flandre, Gérard sire de Sotteghem, Jean de Kuyck, Jean de Gavre et Gérard de Moor. Des conférences eurent lieu; mais du côté de la France on paraissait prendre plaisir à les prolonger et à différer une solution. Les demandes du roi variaient de nature et n'étaient déjà plus les mêmes que les premières. Ce ne fut que le 16 janvier suivant que les arbitres s'entendirent enfin sur les clauses du traité. — L'on devait donner au roi 20,000 livres de rente assignées sur le comté de Rhétel ou ailleurs et 400,000 qui seraient payées en argent pendant quatre ans ou 1,200,000 payables en douze ans à son choix. — Six cents hommes d'armes lui seront fournis pour le servir pendant un an aux dépens de la Flandre partout où il le jugera convenable. — Il pourra punir par voyages ou pèlerinages deux mille personnes de la ville et du terroir de Bruges qui lui paraîtront les plus coupables, sa-

voir mille au delà des mers et mille en deçà. — Moyennant ce, les villes et habitants de la Flandre recouvreront leurs seigneurs : savoir le comte de Flandre et messeigneurs Robert, Guillaume et Gui; ils seront dans l'hommage du roi comme avant la guerre, et les villes et habitants conserveront leurs franchises. — Les villes et les gentilshommes du pays promettent de ne jamais rien faire contre le roi et de ne pas manquer à l'obéissance qu'ils doivent à lui et à ses successeurs. — Tous les habitants reprendront les héritages qu'ils possédaient avant la guerre; toutes prisons seront vidées et tous méfaits pardonnés (1).

Telle était la substance du traité. Soit que le roi de France en ait encore retardé l'exécution, soit que les Flamands eussent refusé de souscrire à des clauses si différentes de celles qu'on avait d'abord promises, toujours est-il que les choses restèrent dans le même état. En conséquence la trêve fut, le 11 février, prolongée jusqu'au 24 juin, jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste (2). Dans cet intervalle le comte Gui, âgé de quatre-vingts ans, expira au château de Pontoise, où on l'avait récemment transféré.

(1) *Arch. de Fl.* Rouleau de 22 bandes de parchemin, pièce 2.

(2) *Ibid.*, pièces 10 et 11.

## VIII

### ROBERT DE BÉTHUNE

1304 — 1322

Nouvelles exigences du roi. — Traité d'Athies-sur-Orge. — Robert de Béthune sort de prison et prête hommage à Philippe-le-Bel. — Les Flamands refusent de ratifier le traité. — Leur mécontentement contre Robert. — Mort de Philippine de Flandre. — Tentatives infructueuses pour renouer la paix. — Troubles à Bruges. — Modifications au traité de paix. — Il est enfin accepté, et la tranquillité se rétablit en Flandre. — Tableau de la situation commerciale et industrielle de la Flandre au commencement du quatorzième siècle. — La Hanse de Londres. — Chambre d'assurances à Bruges pour les marchandises. — Traité de commerce avec la Norvège. — Expiration de la trêve avec le Hainaut. — Appréhensions de guerre. — Entrevue de Tournai. — Accommodement entre les deux comtes. — Guillaume de Hainaut prête serment de vassalité au comte de Flandre pour la Zélande. — Intrigues d'Enguerrand de Marigny au sujet des villes de Lille, Douai et Orchies, engagées au roi. — Il surprend par une ruse la renonciation définitive des dites villes à Robert de Béthune. — Colère de ce dernier. — Il prétend la convention nulle et s'empare contre le roi. — Le parlement de Paris confisque les domaines du comte. — Préparatifs de guerre. — Manifeste du roi adressé aux Flamands. — Excommunication lancée sur la Flandre. — Révolte de Louis de Nevers, fils aîné de Robert de Béthune, contre le roi. — Mort de Philippe-le-Bel. — Louis X porte la guerre en Flandre. — Désastre de l'armée française inondée et embourbée aux environs de Courtrai. — Philippe-le-Long, régent de France, adoucit les conditions imposées aux Flamands pour la paix. — Obstination de ceux-ci et du comte à ne les pas vouloir agréer. — Reprise des hostilités. — Trêve. — Le pape Jean XXII intervient entre les Flamands et le roi. — Les Flamands repoussent cet arbitrage. — Mécontentement du pape. — Il jette l'interdit sur la Flandre. — Impression que cette mesure produit dans le pays. — Robert de Béthune s'efforce de la détruire. — Mariage de Louis, fils de Louis de Nevers,

avec la fille de Philippe-le-Long. — Nouvel armistice. — Les villes de Lille, Douai et Orchies sont enfin abandonnées au roi. — Règlement relatif à la succession au comté de Flandre. — Discorde dans la famille du comte. — Mauvaise conduite de Louis de Nevers. — On l'accuse d'avoir voulu empoisonner son père. — Il se justifie et demande pardon au comte, qui lui fait grâce et le réhabilite solennellement. — Mort de Louis de Nevers et de Robert de Béthune.

Robert de Béthune, ses frères, sa sœur Philippine et les principaux seigneurs flamands étaient toujours au pouvoir du roi de France. La trêve du 24 septembre et les propositions de paix du 16 janvier n'avaient eu qu'un but, le licenciement de l'armée flamande ; ce but se trouvant atteint, les exigences de Philippe-le-Bel dépassèrent toute mesure. Il ne voulait plus relâcher ses prisonniers que sous la condition de signer une transaction beaucoup plus dure que la première ; et la Flandre se vit encore une fois la dupe de nouvelles perfidies. Le 5 juin 1305 des conférences se tinrent à Athies-sur-Orge ; le roi, qui savait les Flamands désarmés et ne se contentait plus des avantages que lui-même avait naguère réclamés, éleva par l'organe de ses commissaires des prétentions énormes. Sans rien rabattre du précédent traité, il demandait en outre que les fortifications des cinq bonnes villes de Flandre, savoir, Douai, Lille, Ypres, Bruges et Gand, fussent détruites à perpétuité. — Robert de Béthune, ses frères, les nobles, bonnes villes et gens de Flandre devaient faire serment de ne jamais s'allier avec les ennemis du roi et de ne leur donner aucune assistance. En cas de contravention, les biens des princes seraient confisqués au profit du roi et de ses successeurs. — Tous les habitants de la Flandre, nobles ou non nobles, depuis l'âge de 14 ans, devront venir à Amiens faire le serment d'entretenir le traité ; tous les cinq ans et à toujours on renouvellera ce serment au roi ou à ses successeurs. — Outre

les châteaux et châtellemes de Lille, Douai et Béthune, que le roi tient déjà, Robert de Flandre lui remettra les châteaux de Cassel et de Courtrai, jusqu'à ce que les 20,000 livres de rente aient été bien assignées, les fortifications des cinq grandes villes abattues et les Brugeois en chemin pour leurs pèlerinages (1). — Il y avait encore plusieurs clauses non moins exorbitantes et dont le détail serait trop long. Robert de Béthune et les princes avaient si grande hâte d'être enfin délivrés de leur longue captivité et de rentrer dans leur patrie qu'ils signèrent ce traité. On leur ouvrit alors les portes des donjons où ils étaient enfermés. Le nouveau comte fut aussitôt reçu à rendre hommage en la forme suivante. Le roi était sur son trône, entouré des princes du sang et des pairs du royaume. Robert de Béthune, la tête découverte, s'avança vers lui et mit un genou en terre. Le monarque plaça ses deux mains entre celles du comte et le chancelier de France s'adressant à ce dernier lui dit : « Sire, vous devenez homme-lige du roi, votre souverain seigneur, en raison de la pairie, du comté de Flandre et de tout ce que vous levez et tenez de la couronne de France. Promettez lui foi, hommage et service contre tous jusqu'à la mort. » — « Oui, sire, je le promets ainsi. » Le comte se leva, baisa le roi en la joue et ne donna rien pour relief; mais les hérauts et les sergents à manche du roi prirent, suivant l'usage, la robe qu'il portait sur lui, son chaperon, son bonnet, sa ceinture, sa bourse, son épée et se les partagèrent entre eux (2).

(1) *Arch. de Fl. Rouleau de 22 bandes de parchemin, pièce 6.* — Impr. par extrait dans les *Chroniques d'Oudegherst*, ch. 144; dans le *Recueil des Traités de paix de Moetjens*, édit. de 1700, I, 130; et dans le *Corps diplomatique de Dumont*, I, 341.

(2) Oudegherst, *Annales de Flandre*, II, 515.

Quand la cérémonie fut achevée, Robert de Béthune revint en Flandre apportant le corps de son père, qu'on avait renfermé dans un cercueil de plomb, et il le fit pompeusement inhumer à l'abbaye de Flines à côté des restes mortels de Marguerite de Constantinople. Le comte fut très-mal accueilli de ses sujets. Partout dans les villes et dans les campagnes, des murmures et des cris d'indignations s'élevaient contre l'odieux traité que les princes avaient souscrit; et le peuple disait qu'il n'y donnerait jamais sa sanction. Les commissaires flamands n'osèrent ni le publier ni le mettre à exécution, car ils eussent été sur-le-champ massacrés. « Nous ne leur avons pas donné, s'écriaient les bourgeois, la mission de conclure un tel traité. N'était-ce pas assez d'une amende de 80,000 écus? Ce ne sont pas là les conditions du traité de Lille dont nous avons bonne copie bien et dûment scellée. Les Français sont une race trompeuse, perfide et foi-mentie. Il est clair comme le jour que, ne pouvant soutenir le choc de notre armée, ils ont voulu la dissoudre par la ruse. Mieux vaudrait livrer encore sept combats et mourir vaillamment que d'accepter ces nouvelles conditions, qui seraient notre ruine et servitude. Qu'avons-nous fait même pour être enlevés à nos foyers et envoyés à nos bourreaux au delà des mers! et l'on voudrait en outre renverser les vieux remparts de nos cités! Est-ce donc méfaire que de repousser par une guerre loyale l'insupportable tyrannie de nos ennemis et soustraire au joug nos femmes et nos enfants? C'est à d'autres que nous qu'il faut imposer des tributs honteux. Il n'y a point si petit Flamand qui accepte leur odieuse servitude. Que si le beau roi de France, roi frauduleux et violateur de sa parole, est amoureux de combattre, qu'il descende au pays; il trouvera à qui parler.

Non, non, point d'autre paix que le traité de Lille, quand même Robert et sa noblesse, ennuyés de leur prison, l'auraient signée cent fois (1)! »

Telles étaient les dispositions de la multitude; ce qui donna naissance à des débats pleins d'aigreur et de haine, à de longues discussions dont le résultat fut en définitive de séparer la cause du prince d'avec celle du peuple. Jusqu'à Gui de Dampierre, malgré des dissensions momentanées, cette cause s'était toujours confondue dans un sentiment profond de nationalité. Bientôt nous verrons les successeurs de ce prince offrir au monde l'étrange spectacle d'une alliance avec la France contre leurs propres sujets. Mais jusque-là les événements transitoires qui servent à expliquer ce changement remarquable doivent recevoir le développement qu'ils comportent.

La princesse Philippine de Flandre, cause première et bien innocente des malheurs que sa famille et sa patrie subissaient depuis si long-temps, mourut en 1306. Il y avait dix ans que le roi de France la retenait de crainte que les Flamands ne la mariassent au prince de Galles, ainsi qu'il avait été jadis convenu. On dit que cette pauvre enfant, désespérée de voir tout le monde, hormis elle, rendu à la liberté, expira de langueur et de tristesse; quelques auteurs avancent même que le poison aurait abrégé sa vie (2). Quoi qu'il en soit cette mort fit impression en Flandre, où la haine contre la France s'invétérait tous les jours. La paix semblait de plus en plus impraticable. Cependant Philippe-

(1) *F. Meyer ad ann. MCCC V.*

(2) *Gallici scriptores tristitiâ ac mœrore animi decessisse referunt... Ali verò tradunt per inimicos domûs Flandriæ toxicum illi datum. — Meyer ad ann. MCCC VI.*

le-Bel se trouvait dans une grande pénurie d'argent et ne cherchait pas à recommencer la guerre. La Flandre, de son côté, n'aurait pas demandé mieux que de se reposer après tant de luttes ; mais elle voulait avant tout sauvegarder son indépendance et mettait beaucoup d'opiniâtreté à repousser les exigences du roi. Chaque ville s'était imposée pour soutenir une nouvelle guerre, s'il le fallait : l'argent abondait de toutes parts ; Gand avait offert des sommes énormes (1).

Dans l'année 1307, le pape Clément, successeur de Boniface VIII, vint à Poitiers pour conférer avec le roi de France sur les affaires de l'Église. Le comte Robert fut convié à cette réunion, dans l'espoir que l'intervention du pape rendrait la paix plus facile. Mais le roi semblait prendre plaisir à en éloigner la conclusion. Frustré de l'espoir de joindre la Flandre entière à ses domaines, il voulait qu'au moins les guerres ruineuses qu'il avait entreprises à cet effet ne demeurassent point sans fruit. Ses prétentions allaient toujours en augmentant, et il ne se bornait même plus au traité de 1305 : il exigeait maintenant que les villes de Lille, Douai, Orchies lui fussent cédées en possession définitive. Le comte n'était pas plus disposé que ses sujets à accéder à cette nouvelle demande ; il refusa et revint en Flandre, où les esprits étaient toujours dans les mêmes dispositions. Si Philippe eût été en état de recommencer les hostilités, il eût trouvé la Flandre prête à résister à ses armes ; et c'est dans son propre sein que cette terre féconde et valeureuse aurait puisé toutes ses forces, car elle ne possédait plus alors d'alliés capables de la secourir efficacement. L'empereur Al-

(1) *Ibid.*

bert inclinait bien en secret pour les Flamands, comme il le fit voir en accordant l'investiture des terres impériales à Robert avant même que ce prince lui fût allé porter son hommage ; mais ce n'était là qu'une prédilection stérile, et l'empereur n'aurait pas osé lui sacrifier l'amitié du roi. D'autre part, l'alliance anglaise devait être considérée comme entièrement rompue. Déjà nous avons vu Philippe marier sa sœur Marguerite à Édouard I<sup>er</sup> ; bientôt il réussit à faire épouser sa fille Isabelle à Édouard II, auquel deux princesses flamandes avaient été naguère fiancées. Ce mariage d'Isabelle devait être un jour fatal à la France : c'est du chef de cette femme qu'Édouard III prétendit avoir des droits sur le royaume des fleurs de lis ; et elle fut la cause première des guerres longues et sanglantes, des éternelles rivalités qui depuis divisèrent les deux pays. Si la jalouse politique de Philippe-le-Bel n'eût pas empêché une des filles de Gui de s'asseoir sur le trône d'Angleterre, tous ces malheurs n'auraient point accablé la France.

Les quatre arbitres nommés par les Flamands pour régler les conditions de la paix n'avancèrent nullement les affaires , empêchés qu'ils étaient par l'obstination qu'on mettait de part et d'autre à ne céder en rien. Jean de Kuyck mourut après avoir assisté à deux conférences seulement. Gérard de Moor , homme de sagesse et d'expérience, refusa de s'occuper plus long-temps des négociations quand il vit que tous ses efforts n'aboutiraient à aucun résultat. Gérard de Sotteghem et Jean de Gavre restèrent donc seuls chargés de cette importante mission. Malheureusement le peuple ne les aimait pas. Leur qualité de nobles les rendait odieux et suspects : on se défiait d'eux depuis qu'ils avaient souscrit à des conditions que les villes avaient dû repousser avec dé-

dain ; on leur reprochait leur trop grande familiarité avec certains nobles personnages de France, on allait jusqu'à dire qu'ils trahissaient (1). Cependant ils obtinrent du roi quelques concessions : ainsi Philippe promit de libérer les deux mille personnes de la ville et du territoire de Bruges qui devaient être exilées par lui, si les Flamands payaient aux termes convenus 300,000 livres de noirs petits tournois dont ils étaient redevables (2). Les Flamands ne donnèrent point leur assentiment. Le roi tenta un nouvel accord et manda le comte Robert à Paris avec les députés des villes de Bruges, Gand et Ypres. On ne s'entendit point davantage. Les villes voulaient qu'on ne leur parlât que du premier traité proposé au camp devant Lille : hors de là, pas de paix possible. Rien n'égalait leur ténacité. Le comte cherchait en vain à la fléchir par promesses et belles paroles ; on lui fermait la bouche et il se trouvait, disait-il, entre l'enclume et le marteau. Les Brugeois se montraient surtout intraitables ; et cela s'explique par la position exceptionnelle qu'ils s'étaient faite en donnant le signal de l'insurrection. Pierre Konyneck, Jean Breydel et les autres chefs du mouvement savaient fort bien que c'en était fait d'eux si la paix se concluait et si le calme venait à se rétablir : ils connaissaient assez le roi de France pour prévoir que leurs têtes seraient une des premières satisfactions qu'il exigerait. Aussi, loin de chercher à ramener la tranquillité, employaient-ils tous les moyens imaginables pour échauffer les têtes

(1) . . . *Multitudo suspectos habebat : miscebant enim cum Gallis frequentia de rebus omnibus colloquia, in quibus vix fieri potuit quin vel blandimentis vel fraudibus in præceps agerentur ; adeò ut Gallis antè Flandros favisse viderentur.* — *Ibid.*

(2) *Archiv. de Fl., acte du 23 Juin 1308.*

et susciter le courroux populaire non-seulement contre la France mais encore contre leur seigneur, qui, selon les agitateurs, ne se montrait pas assez jaloux de l'honneur national. Le comte Robert s'était par une dernière démarche convaincu que le roi ne céderait point. Il désirait vivement en finir et assurer le repos de la Flandre. Alors il se tourna vers les grandes villes, les engageant, tantôt par prières, tantôt par menaces, à consentir au traité de 1305. Il leur démontrait que des guerres ruineuses allaient résulter encore de ce conflit; qu'il valait mieux les prévenir en agréant les conditions du roi; que ces conditions n'étaient pas aussi humiliantes que certains brouillons voulaient le faire croire; que du reste, en faisant preuve de bonne volonté, le roi les adoucirait encore. Les gens d'Ypres et de Gand se soumi-  
rent d'assez bonne volonté à de telles raisons; mais les Brugesois les repoussèrent avec plus de force que jamais, disant qu'ils aimeraient mieux mille fois mourir que de courber sous le joug du roi de France un front qui ne s'abaissait devant personne. Le comte partit pour Paris avec les représentants des villes disposées à la paix. Il avait établi trois gouverneurs extraordinaires, afin d'empêcher les désordres en son absence : c'étaient Guillaume de Neele, Philippe de Maldeghem et Gilles de Clercq. Ce dernier, issu de basse extraction, avait, par beaucoup de souplesse et une grande habileté dans les affaires, gagné peu à peu la faveur du prince (1). Quand il se vit investi d'un pouvoir absolu, il devint cruel et arrogant. Afin de maintenir la tranquillité publique durant les troubles occasionnés par cette guerre de huit ans, les Flamands avaient imaginé de rétablir la loi du talion pour

(1) . . . Ob ingenium et summam industriam ex humilitate ad alta à comitibus euectus. — *Meyer ad ann. MCCCII.*

la répression de certains crimes et délits. Le comte, à son retour en Flandre après sa captivité, déclara vouloir gouverner le pays comme avaient toujours fait ses ancêtres; et il en advint que la Flandre fut de nouveau en proie aux guerres privées, aux meurtres, aux vols à main armée et à tous les autres excès. Ainsi Gilles de Clereq, dont on vient de parler, et qui tenait un rang distingué à la cour du comte, fut mis à mort par son personnel ennemi, le boucher Jean Breydel, boucher d'hommes aussi bien que de bestiaux, dit Meyer. Ce fut là tout le profit que tira le comte Robert de l'abrogation d'une loi alors si utile. Vers la mi-mars, Robert de Flandre, fils puîné de Robert de Béthune, revint de Paris porteur d'un projet de paix proposé par le roi. Robert supplia les communes d'admettre enfin et de jurer ce traité modifié et mitigé: « Sans quoi, disait-il, bientôt nous y serons forcés, à notre grand dommage ». Toutes les villes, à l'exception de Bruges, accédèrent sans délai aux instances du jeune prince. Quant aux Brugeois, ils demandèrent huit jours pour en délibérer; et à l'expiration de ce terme il s'éleva entre eux de grands débats sur la réponse qu'on devait donner. Les nobles, les gens du lis et avec eux les bouchers et poissonniers voulaient la paix et se montraient disposés à la jurer telle qu'elle était formulée dans le projet; mais ils avaient de puissants adversaires dans les autres corps de métiers, surtout les tisserands, les foulons, les tondeurs de draps. Cette opposition formidable était dirigée par Pierre Konyneck le chevalier tisserand, par Jean Breydel, et le foulon Jean Heyne. Tous ces gens, qui depuis long-temps étaient odieux au roi, aux Français et au léliaerts, savaient que plus que jamais c'était pour eux une question de vie ou de mort. Ils savaient bien aussi de quelle na-

ture était le traité. Ce qui les irritait le plus dans les conditions dont le roi prétendait ne pas se départir, c'était que ce prince se fût réservé le droit de choisir ses otages et d'en fixer le nombre. Il était stipulé en outre que la moindre atteinte au traité serait punie d'une excommunication dont le coupable ne pourrait être absous que sous le bon plaisir du roi. « Jamais, répétaient-ils, nous ne nous soumettrons à des conditions aussi iniques; » et en même temps ce parti se disposait à prendre les armes. Si les nobles avaient pour eux les richesses et l'habileté politique, l'autre faction l'emportait de beaucoup par le nombre, la force, l'activité et la valeur. Elle résumait en elle le peuple tout entier. Bientôt tous les esprits sont frappés de terreur; les riches et leurs alliés les gens du lis, qui se rappelaient le massacre de 1301, sont dans des transes mortelles. Une guerre civile allait éclater et le sang inonder de nouveau les rues de Bruges. Les partisans de la paix s'inquiètent et se hâtent de dépêcher les plus sages d'entre eux pour aller porter à leurs adversaires des paroles de paix et de conciliation. On convient enfin, d'un commun accord, de déléguer quatre prud'hommes, qui se rendront auprès du roi et le supplieront de condescendre à des conditions moins rigoureuses. Cette détermination calma la fureur populaire. Les députés se mirent en route pour Paris le mercredi avant Pâques. A l'exemple de Bruges, les autres villes de Flandre se disposèrent à envoyer aussi leurs délégués. Par malheur le peuple et la noblesse avaient peine à s'entendre. Le peuple était toujours en grande défiance à l'égard des nobles et des riches; il ne voyait que confiscations, supplices et esclavages dans les projets de l'aristocratie (1). Quant au comte, il était disposé

(1) Omnes nobiles ac primarios locupletesque homines plebs valde susce-

à tout et même à sacrifier le bien-être du commun peuple, pourvu que le roi lui rendît ses villes de Lille, de Douai et d'Orchies. Chose étrange! ce prince se montrait maintenant plus favorable aux léliaerts et aux anciens déserteurs de sa cause qu'aux sujets dont la valeur énergique, dont le patriotisme infatigable l'avait délivré de prison avec sa noblesse et avait rendu au pays son antique indépendance. A la vue des malheurs que leur opiniâtreté allait renouveler, le roi, le comte, les seigneurs français et flamands convinrent de tempérer un peu la rigueur des premières résolutions. Après quelques conférences avec les députés des villes de Flandre, Philippe-le-Bel accorda, le 10 mai 1309, les modérations suivantes : — Toutes les offenses faites au roi, tant avant que depuis la paix, sont pardonnées. — La moitié de la rente perpétuelle et annuelle de 20,000 livres pourra être rachetée. — Les fortifications des villes de Gand, d'Ypres, de Douai et Lille resteront dans l'état où elles étaient, jusqu'à ce qu'il plaise au roi et à ses successeurs de les faire abattre. — Le roi déclare qu'il ne veut d'autres sûretés et cautions pour les sommes dues par les Flamands que celles qu'ils ont données. Il ajoute que la paix conclue anciennement entre le roi Philippe-Auguste, son prédécesseur, et les Flamands sera exécutée sauf ce qui y a été changé ou ajouté par le dernier traité; mais, pour plus grande sûreté, tous baillis, prévôts, chanceliers, conseillers et autres officiers du comte de Flandre seront obligés, avant d'entrer au service de ce dernier, de jurer sur les saints Évangiles qu'ils garde-

*ctos habuit, cò videntes tendere omnia eorum consilia atque artes ut in graves multas et supplicia vilissimamque servitutum plebeios conficerent. — Meyer ad ann. MCCCIX*

ront la paix dans tout son contenu, etc., etc. (1). Les Flamands accueillirent ce nouveau traité, et la tranquillité fut momentanément rétablie. Il y eut néanmoins dans le pays de Waes quelques soulèvements contre les officiers du comte; mais ces désordres furent comprimés avec autant de promptitude que d'énergie. On bannit à perpétuité vingt-cinq d'entre les mécontents, cinq autres eurent les bras et les jambes brisés sur la roue.

Le comte Robert s'occupait, durant les loisirs de la paix, à mettre de l'ordre dans l'administration, dont la guerre et les troubles avaient en bien des endroits brisé les ressorts. Il rétablit les lois anciennes, dont on cherchait à ne plus suivre certaines dispositions, et reconstitua plusieurs offices, régla quelques différends et conflits de juridiction; puis son attention se porta sur le commerce et l'industrie. C'était là en effet que résidait toute la vie, toute la force du pays. Déjà nous avons indiqué comme source de la prospérité flamande cette admirable fertilité du sol, ces ports nombreux et faciles, cet amour combiné du travail et du bien-être matériel, cet instinct de négoce enfin que les bouleversements politiques n'affaiblirent jamais. Au commencement du quatorzième siècle, les relations commerciales de la Flandre avaient pris un développement prodigieux. Depuis les croisades, on connaissait les côtes d'Espagne, d'Italie, d'Afrique et d'Orient; et de ces contrées lointaines arrivaient déjà une infinité de produits livrés en échange des graines, des bestiaux, et surtout des riches étoffes que l'on fabriquait à Bruges, à Gand, à Ypres et à Lille. Les marchands de Venise, de Gènes, de Florence, de Pise, connus sous le nom de lom-

(1) *Arch. de Fl. Oriq. parch. scellé.*

*bards*, favorisaient ces transactions en fréquentant les foires établies dans nos principales cités. Les foires célèbres de Champagne et de Brie formaient aussi un centre actif d'opérations et de trafic. Au nord, les Flamands négociaient avec toute l'Allemagne. Les marchands de la Basse-Saxe et de la Prusse, appelés *osterlins*, dont les rapports s'étendaient jusqu'en Russie, en Suède et en Norvège, trouvaient en Flandre une merveilleuse facilité d'échange, des capitaux abondants et des débouchés assurés vers les contrées méridionales, précieux avantage à une époque où la navigation encore imparfaite rendait les voyages de long cours si difficiles et si dangereux. Les navigateurs septentrionaux et méridionaux profitaient du port de Dam pour échanger leurs cargaisons ; et Bruges, située près de Dam, devenait comme le marché commun et l'entrepôt général de l'Europe. La Flandre possédait encore des comptoirs sur divers points des Iles-Britanniques : à Londres, à Winchester, à Saint-Yves en Cornouailles, à Berwick en Écosse ; et, tandis que l'Angleterre lui fournissait des laines en abondance, elle renvoyait des draps, des tapis et autres produits fabriqués dont elle tirait un lucre important. Nous avons vu qu'à diverses reprises les empereurs d'Allemagne, les rois de France et d'Angleterre avaient accordé des franchises et des immunités au commerce flamand. Son action était en outre régularisée par des lois et des tarifs établissant une juste réciprocité de garanties, et surtout par une association établie sur des bases larges et solides. A l'instar de ce qui existait pour les villes maritimes teutoniques connues sous le nom de villes hanséatiques, il existait entre les cités flamandes et quelques villes des provinces voisines une société de haut commerce appelée la Hanse de Londres. C'était

une ligue à laquelle devait s'affilier tout homme qui voulait profiter des avantages et de la protection commune réservés à chacun de ses membres. Les marchands de Bruges et d'Ypres étaient à la tête de l'association. Le chef souverain se nommait le comte de la Hanse et devait être choisi dans la première de ces villes; Ypres avait seulement le droit d'élire le porte-enseigne de la Hanse. On pouvait se faire recevoir à Bruges et à Londres; mais ce n'était que par suite d'une délibération formelle, et il fallait alors verser dans la caisse de la ville de Bruges un droit d'entrée de 30 sous 3 deniers sterling: si l'on était fils d'un membre de la Hanse, le droit ne s'élevait qu'à 10 sous 3 deniers. Du reste tout le monde n'était pas apte à faire partie de cette association fameuse. Ainsi, d'après un article des statuts, tous artisans, tels que tisserands de toiles, foulons, tondeurs, charpentiers, faiseurs de souliers *qui travaillent avec une alène*, teinturiers qui teignent de leurs propres mains et ont les *ongles bleus*, batteurs de laine, chaudronniers *qui vont criant par les rues*, ouvriers de peaux d'agneaux et de petit-gris travaillant de leurs mains, marchands en détail de fromage, de beurre, de sel, de laine, enfin tous ceux qui vendaient à la livre, ne pouvaient devenir compagnons ou frères de la Hanse qu'après avoir abandonné leur métier et acquis leur franchise moyennant 1 marc d'or ou 10 marcs sterling. C'était principalement dans le négoce avec les Anglais qu'il devenait très-avantageux de faire partie de la ligue. Ainsi, entre autres dispositions, on trouve que si un Anglais refusait de payer un membre de la Hanse dont il serait le débiteur, s'il lui vendait de mauvaises marchandises ou s'il lui faisait un tort quelconque, les frères de la Hanse cessaient à l'instant même toutes relations avec lui. Dix-sept villes

étaient unies dans ce pacte. C'étaient Châlons, Reims, Saint-Quentin, Cambrai, Lille, Ypres, Douai, Arras, Tournai, Péronne, Huy, Couvins, Valenciennes, Gand, Bruges, Saint-Omer, Montreuil-sur-Mer, Abbeville, Amiens, Beauvais, Dixmude, Bailleul, Poperingue et Orchies (1). On comprend combien une semblable institution devait accroître la force et le crédit du commerce flamand. Robert de Béthune établit à Bruges une chambre d'assurances où chacun pouvait faire assurer ses marchandises de tous risques et périls, de feu ou d'eau, moyennant une redevance proportionnée à la valeur desdites marchandises. Le commerce de la draperie était fort considérable à Ypres ; et il résultait de là que très-souvent il s'élevait des disputes entre les tisserands et leurs maîtres, soit sur la main-d'œuvre, soit sur les salaires. Pour remédier à ces inconvénients, le comte fit des règlements qui déterminèrent d'une façon plus stable les droits et les devoirs de chacun. L'année précédente, il avait conclu avec Hakin, roi de Norvège, un traité de commerce qui ouvrait aux Flamands la navigation de la Baltique et leur permettait de trafiquer directement avec les contrées du Nord (2).

La Flandre commençait à jouir des bienfaits d'une pacification qu'elle avait conquise au prix de tant de malheurs et de sang, lorsqu'une nouvelle appréhension de guerre vint forcer le comte à reprendre son armure et à convoquer ses milices. La trêve conclue avec le Hainaut en 1306 était expirée, et Guillaume-le-Bon avait mis son armée sur pied. Cette armée, toutefois, était loin d'égaliser en nombre et en

(1) Les statuts de la Hanse de Londres reposent aux Archives de la ville de Lille, *Registre aux titres K L M*, f<sup>o</sup> 128.

2) *Archiv. de Fl.*, acte du 8 septembre 1308, copie en parch.

force celle du comte de Flandre, qui avait demandé au roi et pris à sa solde une troupe de cavalerie française; de plus, tous les navires stationnés sur les côtes flamandes s'équipaient pour cingler vers la Hollande et la Zélande en même temps que l'armée de terre se porterait en Hainaut. Guillaume ne se dissimula point son infériorité; d'autant plus que les Hollandais et les Zélandais avait refusé de lui envoyer des renforts, alléguant qu'ils auraient assez de besogne à défendre leur propre pays. Dans cette occurrence, il fit proposer un arrangement; et Robert de Béthune, voyant son adversaire disposé à céder sur tous les points en litige, lui accorda une entrevue à Tournai, dans les jardins du palais épiscopal, où les différends furent minutieusement réglés par l'entremise de Robert de Flandre, seigneur d'Arleux et de Montmirail, et de Jean de Hainaut, seigneur de Beaumont. Entre autres choses il fut arrêté que Guillaume d'Avesnes retiendrait les îles de Zélande, à la condition d'en rendre hommage au comte de Flandre et de payer à Gui, frère de ce dernier, le revenu desdites îles; qu'il renoncerait aux terres d'Alost, de Grammont, de Waes, des Quatre-Métiers et de Bornehem; qu'il rappellerait et recevrait en grâce tous ceux qui avaient été naguère exilés de la Zélande pour avoir soutenu le parti flamand lors de l'expédition du comte Gui; enfin, qu'il rendrait tous les biens confisqués au sujet de ladite guerre (1). C'étaient là de dures conditions, mais le comte de Hainaut n'était pas dans une situation à se montrer difficile. Il y accéda, non sans quelque peine assurément, et dut même faire sur-le-champ acte de vassalité au sujet de la Zélande. Il vint donc en compagnie de ses officiers,

(1) *Arch. de Fl., or. parch.*

mais désarmé et la tête nue, dans le camp flamand ; et là, en présence du comte Robert, il prêta le serment de foi et hommage, un genou en terre. C'était la première fois que les d'Avesnes s'humiliaient devant les Dampierre. Marguerite de Constantinople dut tressaillir dans sa tombe.

Depuis le traité avec la France, le comte Robert avait déjà payé cent vingt mille mares pour rachat de la moitié des vingt mille livres de rente annuelle. En garantie des dix mille livres restant, le roi tenait les villes de Lille, de Douai et d'Orchies. Cette possession provisoire ne laissait pas que d'inquiéter les Flamands ; car l'on soupçonnait le roi de vouloir réunir un jour la Flandre wallonne à son domaine. Cette crainte ne tarda pas à se réaliser ; et ce fut par une nouvelle ruse diplomatique que Philippe vint à bout de ses desseins. Enguerrand de Marigny, surintendant des finances et le plus intime conseiller du roi, vint trouver le comte et le circonvinrent de telle sorte, lui fascina l'esprit par de si belles promesses que Robert signa un acte de renonciation à la propriété des trois villes. Il est vrai que Marigny lui avait formellement promis que cette cession ne serait pas définitive et que, si le roi exigeait que momentanément ce gage lui appartînt, Robert pourrait bientôt revendiquer son droit de rachat ; sans aucun doute, ajoutait-il, le roi rendrait les villes aussitôt que la rente serait acquittée. Le comte de Flandre aurait dû se rappeler combien de fois son père avait été victime de ruses de ce genre et les maux qu'une confiance aveugle peut engendrer. Il ne s'aperçut du piège que trop tard ; il voulut prétendre que la convention était de nulle valeur, qu'elle lui avait été surprise. On ne tint compte de ses allégations, et il entra dans une grande colère contre le roi et peut-être aussi contre lui-même. Il eut bientôt l'occasion

de la manifester. Philippe-le-Bel venait d'achever à Paris un palais destiné à sa résidence ; voulant en célébrer l'inauguration d'une manière solennelle aux fêtes de Pentecôte , il y convia tous les grands vassaux de la couronne et entre autres le comte de Flandre. Robert ne se rendit point à cette invitation. Quelque temps après, une expédition ayant été préparée en France contre les musulmans, qui avaient envahi les îles Baléares , le roi écrivit au comte pour le prier de se joindre à cette croisade. Robert répondit qu'il n'était pas disposé à quitter son pays, où il avait assez de mal à maintenir le calme et la tranquillité ; que lorsque les choses seraient dans une situation plus prospère il verrait ce qu'il aurait à faire. Enfin le roi lui demanda de renouveler son hommage pour le comté de Flandre en exceptant les villes dont il avait abandonné la propriété et qui ne devaient plus faire partie du comté. C'était rouvrir la plaie. Robert refusa net. Le roi employa d'abord les moyens de conciliation : il avait ce qu'il voulait, n'en demandait pas davantage et cherchait à éviter la guerre. Par ses ordres Marigny et quelques conseillers se rendirent à Tournai, où le comte vint de son côté avec les députés des villes ; mais on ne put s'entendre. Robert de Béthune s'emporta même contre le roi , tint des propos injurieux à son égard, et quitta brusquement l'assemblée. Le comte de Flandre fut alors cité devant la cour des pairs et dédaigna de se soumettre à cette injonction, de sorte que le parlement, par un arrêt solennel, confisqua tous ses biens au profit de la couronne. Ainsi les choses s'envenimaient et la guerre était sur le point de renaître. En France l'on faisait de grandes levées d'hommes, et Robert de son côté se mettait en mesure de soutenir la lutte. Il fit publier dans tout le comté qu'il avait

racheté les villes engagées au roi, que l'argent avait été remis à Marigny, et qu'il lui fallait ou les villes ou l'argent. En outre il se plaignait très-vivement de la conduite du roi et présentait sa propre injure comme une injure nationale. Il n'en était certes pas besoin pour exciter la haine déjà si profonde des Flamands contre Philippe-le-Bel. Pour répondre à de telles imputations, le roi publia un long manifeste contenant une série de plaintes de plusieurs natures; mais dans lequel il n'était pas le moins du monde question des villes de la Flandre française, véritable cause du débat. Philippe cherchait à se donner une apparence de raison, à expliquer les motifs de toute sa conduite; et surtout à jeter de l'odieux sur le comte Robert, en le présentant aux Flamands comme un despote. « Sachez bien, dit-il en terminant et s'adressant aux habitants et villes de Flandre, qu'en définitive c'est moi qui suis votre souverain et droiturier seigneur, obligé de faire rendre justice à chacun par le comte lui-même sur la plainte que le plus pauvre homme me pourrait porter. Je ne veux point me venger du comté à cause des infractions à la paix, mais faire connaître aux peuples que le comte n'a rien tenu de ce qu'il avait promis; qu'il a dérobé et employé à son propre usage les deniers publics destinés à solder les sommes que le pays de Flandre me devait. Le duc de Normandie et le comte de Toulouse ont perdu leurs terres en pareil cas, le comte de Flandre et ses prédécesseurs auraient bien mérité d'être châtiés de même; eux qui, pour se maintenir au pouvoir, ont toujours fait racheter leurs folies par leurs sujets, dont les uns ont été forcés de payer d'énormes sommes d'argent, d'autres justiciés, pendus, traînés et exilés hors du pays: témoin les deux mille personnes de Bruges et de la châtél-

lenie qui eussent été dernièrement bannis si je ne leur avais fait grâce (1). »

Bientôt trois corps d'armée s'avancèrent vers les frontières de Flandre. L'archevêque de Reims et l'abbé de Saint-Denis vinrent à Saint-Omer et y firent convoquer une grande assemblée de prélats. Beaucoup d'évêques et d'abbés s'y rendirent; et là, dans une sorte de concile où tous les dignitaires ecclésiastiques figuraient avec les attributs de leurs fonctions et dans le costume de leurs ordres respectifs, le métropolitain prononça un long discours, terminé par une sentence d'excommunication contre tout le pays de Flandre. Peu de temps après, le cardinal Gocelin, légat du pape, et le surintendant Marigny, délégués par le roi, qui au fond redoutait la guerre, arrivèrent à Tournai et y négocièrent une trêve d'un an, qui fut prorogée à son expiration, car on espérait toujours arriver à un accommodement définitif. Dans l'intervalle on y travailla, mais sans succès. Le fils aîné du comte, Louis de Nevers, prince turbulent et emporté, formait à lui seul un obstacle insurmontable et s'était fait du roi un ennemi mortel. Dans les conférences pour la paix, il avait injurié Marigny et Philippe-le-Bel en termes plus violents encore que son père et de manière à ne pouvoir être pardonné. Sa colère, du reste, avait une cause toute personnelle; Louis, par son mariage avec Marie fille et héritière de Jacques comte de Nevers et de Rhetel, possédait ce double comté, et il s'était vu contraint jadis de le donner en garantie des 20,000 livres de rente dues au roi par le comte de Flandre. Le roi, en effet, comme on l'a vu plus haut, avait, outre les villes de la Flandre française, exigé Rhetel

(1) *Archiv. de Fl.*, acte du 15 octobre 1311, copie sur parch.

et Nevers en gage supplémentaire. La rente une fois acquittée en partie, le gage entier ne devait plus rester dans les mains du créancier. Mais Philippe-le-Bel, dès qu'il tenait une proie, ne la lâchait pas si facilement. En vain Louis réclama-t-il à plusieurs reprises, ainsi que son père l'avait fait pour les villes de Lille, Douai et Orchies ; ses doléances ne furent point écoutées : alors il entra dans une vive colère, brisa la foi qu'il devait au monarque, et conspira contre lui. Il commença par vouloir chasser les officiers que Philippe-le-Bel avait mis dans les comtés de Nevers et de Rhetel. Appréhendé au corps de ce chef, on l'enferma au château de Montlhéry sous la garde de deux chevaliers ; et il s'en échappa pour venir audacieusement habiter son hôtel à Paris, à la face même du roi. Deux sergents d'armes furent chargés de l'y garder à vue. Il trompa de nouveau leur vigilance et s'esquiva : refusant de se rendre à la cour, bien que le roi lui en eût donné l'ordre (1). Il paraîtrait aussi que déjà Louis de Nevers menait une conduite peu régulière et donnait des sujets de plaintes à sa femme. Cette princesse, pour faire cesser les désordres de son époux, avait été obligée d'aller à Paris et de s'adresser au monarque. Enfin la désunion commençait à se mettre entre Louis et le comte son père ; et aux difficultés politiques venaient se joindre, pour Robert de Béthune, des chagrins domestiques qui prirent bientôt un caractère plus grave.

L'espoir d'une paix ferme et stable s'évanouissait donc tout-à-fait sous l'influence des différentes causes dont on vient de parler. Les choses restèrent néanmoins dans cette situation précaire l'espace de deux ans, durant lesquels de

(1) *Archiv. de Fl.*, acte du 31 janvier 1312.

nouvelles négociations demeurèrent sans résultats. Le 24 novembre 1314, l'implacable persécuteur de Boniface VIII, des Templiers et des Flamands mourut à l'âge de 46 ans d'une maladie de langueur : « qui fut, dit un historien de l'époque, pour beaucoup de monde un grand sujet de surprise et de stupeur (1). » Cette mort ne changea point les destinées de la Flandre; car Louis X, dit le Hutin, fils de Philippe, jeune prince dont le surnom n'était que trop mérité, n'attendait que l'expiration de la trêve pour aller guerroyer dans ces plaines flamandes où dès son enfance on l'avait habitué à la vue du sang et du carnage. Nonobstant le traité conclu cinq ans auparavant avec le comte de Flandre, Guillaume de Hainaut lui fournit de nombreux hommes d'armes hainuyers, frisons et hollandais, et alla en personne combattre sous son étendard (2).

Robert de Béthune, avant que le roi fût aux frontières, alla mettre le siège devant Lille gardée par une garnison française. Il espérait l'emporter d'un coup de main et à l'aide des intelligences qu'il avait dans la place; mais l'armée s'approcha trop vite, et le comte dut se replier derrière la Lys du côté de Courtrai. Louis-le-Hutin entra, vers la mi-août, par l'Artois, et vint asseoir son camp dans la plaine qui s'étend entre Lillers et Hennin-Liétard. Lorsqu'il eut connu le mouvement de retraite des Flamands il en suivit la direction et fit prendre position à son armée au village de Bondues, presque à mi-chemin de Lille à Courtrai. Le

(1) Continuateur de Nangis, *ann.* 1314.

(2) *Arch. de Fl.*, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> *Cartulaires de Hainaut*, pièces 38 et 166. — *V.* aussi un état des gages des chevaliers et gentilshommes de Hollande qui ont servi dans l'armée du comte de Hainaut contre le comte de Flandre. — *Rouleau de 5 bandes de parch.* sous l'année 1315.

comte de Flandre n'était pas loin, et une petite rivière le séparait seule de ses ennemis. Une action peut-être décisive ne devait pas tarder à s'engager, quand il survint tout à coup une pluie continue et si intense que la terre s'en trouva détremmée à tel point que l'armée française, postée dans un endroit assez marécageux, fut embourbée et hors d'état de se mouvoir. « C'étoit grande pitié et douleur, dit une vieille chronique, car les riches destriers gisoient dans l'eau jusqu'aux arçons, et les barons et chevaliers alloient dans la fange jusqu'aux genoux et souvent se trouvoient mouillés jusqu'au nombril; les charrois sans très-grand danger ne pouvoient sortir des chemins tant ils étoient effondrés. Et quand les gentilshommes pensoient être au sec et au repos l'eau dégouttoit de tous côtés parmi les tentes sur eux et leurs bagages. Comme bien pouvez entendre, le roi de France, ses princes et toute son armée étoient fort tourmentés : d'autant plus que les Flamands, qui se tenoient si près d'eux, connoissant le pays et tous les passages, se bautoient chaque jour dans le camp; et on ne les pouvoit guère empêcher, car bonnement il étoit impossible, soit à pied, soit à cheval, de s'aider en nul sens. Le roi, qui voyoit le danger où lui et tant de hauts princes et barons s'étoient jetés, en avoit le cœur dolent. Il savoit que ses gens et chevaux mouroient de famine et de pauvreté. Alors on lui conseilla de partir. Il délogea en effet, et ses gens troussèrent leurs bagages tristement et se départirent en grande frayeur à qui mieux mieux. Là vit-on maint beau destrier s'effondre et cheoir dans la boue sans pouvoir se relever. Et sachez que les François qui premiers partoient et alloient devant n'attendoient pas les derniers. Ainsi le roi Louis de France abandonna le pays de Flandre à son très-grand dommage,

quoique ce ne fût pas sans raison. Les Flamands, à l'aspect de cette retraite, se ruèrent vers le camp et y gagnèrent tentes, pavillons, bijoux d'or et d'argent et tant de bonnes armures que c'est merveilles à penser. Et puis ils se retirèrent à bel aise en leur lieu (1). »

Louis-le-Hutin n'eut pas le temps de prendre une revanche, car il mourut peu après cette malheureuse expédition. Il ne laissait point d'enfant mâle, et n'avait eu de son premier mariage qu'une fille, nommée Jeanne, qui devint par la suite reine de Navarre; mais sa seconde épouse, Clémence de Hongrie, était enceinte lorsqu'il décéda. Dans l'incertitude si la reine accoucherait d'un prince ou d'une princesse, la régence fut déférée au frère du roi, Philippe-le-Long, comte de Poitiers. Clémence eut un fils, appelé Jean, qui ne vécut que cinq jours, et Philippe alors fut appelé au trône. Ces événements suspendirent les hostilités avec la Flandre: elles pouvaient néanmoins recommencer d'un moment à l'autre. Fatigués d'une guerre qui tour à tour reprise et abandonnée n'en durait pas moins depuis vingt ans, les Flamands auraient sans doute consenti à de grands sacrifices et se seraient peut-être alors montrés plus accommodants que le comte lui-même dirigé qu'il était par un ressentiment personnel. Cependant ils ne l'engageaient point à céder les trois villes en litige, ils se contentaient de l'accabler de reproches et de rejeter sur lui les conséquences d'une faute qu'avec plus de prudence et d'habileté on eût facilement évitée. « Nous n'aurions pas été si maladroits que de nous fier aux promesses du roi et de ses conseillers, disaient les gens des bonnes villes; il n'y a que les grands qui se laissent ainsi

(1) *Chron. de Flandre, nsc du roi, n° 8380, f° CLI v°.*

circonvenir et cajoler (1). » Avant l'avènement de Philippe-le-Long, qui ne fut sacré que le 9 janvier 1317, des députés flamands se rendirent près de lui pour renouer les négociations. Sans adoucir beaucoup les clauses imposées par Philippe-le-Bel, le régent y apporta cependant quelques modifications à la prière du comte de Savoie, de Charles de Valois et de Louis d'Évreux. — Les Flamands devaient aller à Paris demander pardon au roi et avouer l'avoir offensé lui et ses prédécesseurs. — Le comte Robert se joindrait à la croisade contre les Arabes qui s'étaient emparés des îles Baléares. — Robert de Cassel, le plus jeune des fils du comte, ferait un pèlerinage à Saint-Jacques en Galice, un à Notre-Dame de Roquemadour, un à Notre-Dame de Vaubert, un à Saint-Gilles en Provence; s'il ne pouvait achever ces voyages en un an il en mettrait deux. — Les Flamands payeraient une amende de deux mille livres. — Lille, Douai et Orchies demeureraient à toujours à la France. — Le comte et sa femme seraient réintégrés dans leur dignité de pairs de France et ne pourraient en être privés que dans le cas où un jugement de la cour leur enlèverait leurs domaines. — Les anciens privilèges des villes de Flandre seraient renouvelés et confirmés. — La loi des magistrats de Gand instituée par Philippe-le-Bel serait conservée. — Le rachat des dix mille livres de rente restant et celui du pèlerinage des Brugeois devaient se faire en toute sincérité. — Les six cents hommes d'armes à envoyer au roi de France ne serviraient pas outre-mer. — Les Flamands, aussitôt la paix publiée, démoliraient le château de Courtrai, et les Français celui de Cassel; les matériaux du premier seraient en-

(1) Nobilitatem demulceri posse circumveniri que. — Meyer *ad annum* MCCXVII.

voyés au roi, et cette forteresse ne pourrait jamais être reconstruite si ce n'est trois ans après que les murailles, portes et remparts de Gand, Bruges et Ypres auraient été abattus. — Le fils de Louis de Nevers succéderait à son aïeul Robert de Béthune par représentation, si Louis de Nevers mourait avant le comte. — Enfin, le débat existant entre la Flandre et le Hainaut serait remis à l'arbitrage du roi Philippe-le-Long. — Fait à Paris au mois de juin de l'année 1316 (1).

Quelques-unes de ces propositions parurent iniques aux Flamands et d'autres parfaitement ridicules, comme les nombreux pèlerinages imposés à Robert de Flandre. Ils n'y voulurent point souscrire; et le comte, pas plus que ses sujets, ne se montra disposé à les accepter. Il refusa même de se rendre à Paris pour en recevoir notification, et les hostilités recommencèrent bientôt. Sous prétexte que l'armistice ne comprenait point la mer, les Flamands s'emparèrent de quelques navires français. Les comtés de Nevers et de Rhétel furent occupés de nouveau par les gens d'armes de France; et un corps de troupes, envoyé par le régent à Saint-Omer, fit sous la conduite du sire de Marequigneul des courses sur les territoires de Bergues et de Cassel, où elles exercèrent de grands ravages. Sur ces entrefaites, Louis de Nevers négocia le mariage de sa fille avec le fils de Charles de Valois; et à cette occasion une nouvelle trêve fut conclue jusqu'à la Pentecôte: l'on décida en même temps que le conflit serait soumis au jugement du pape. A la fin de l'hiver, une députation alla de la part du roi et de celle du comte de Flandre trouver le souverain pontife à Avignon. Les Français vou-

(1) Meyer *ad ann.* MCCCXVI

laient que la décision papale fût irrévocable et que l'on s'y soumît d'une manière absolue. De leur côté les Flamands prétendaient qu'ils n'étaient venus que pour prendre conseil de Jean XXII, se réservant de voir ensuite ce qu'ils auraient à faire ; de sorte que le voyage fut complètement inutile, et encore une fois les choses restèrent au même état. Les Flamands se défiaient d'un pape né Français ; ils craignaient qu'il ne sacrifiât leurs intérêts au profit de son propre pays. La trêve n'était pas encore expirée que le comte reprenait les armes et assiégeait les châteaux de Courtrai et de Cassel, qu'il força de capituler lorsqu'ils n'eurent plus ni vivres ni munitions. Un envoyé du roi vint alors traiter avec le comte afin que tout l'attirail du château de Cassel fût transporté à Saint-Omer et celui du château de Courtrai à Lille. On convint aussi que ces deux forteresses seraient démolies ; et cette proposition satisfit le comte, que des garnisons françaises au sein de son pays gênaient beaucoup. La trêve fut maintenue jusqu'à la Pentecôte. A cette époque le cardinal Gocelin, délégué par le pape, que la conduite des Flamands avait vivement mécontenté, se rendit à Paris et lança l'interdit sur toute la Flandre. Cette mesure, émanée du souverain pontife en personne, fit grande impression en Flandre ; et lorsque le comte manda ses milices à Cassel pour les opposer à Gautier de Châtillon et à Henri de Sully venus en Artois avec une cavalerie nombreuse, beaucoup de gens refusèrent de se rendre à cet appel ou ne marchèrent que malgré eux (1). On pensait qu'une armée frappée d'un semblable anathème ne saurait être victorieuse. Robert de Béthune s'efforça de rassurer ses gens et de détruire leurs

(1) *Egrè ac ferè inviti fecerunt ut venirent, ob timorem scilicet interdicti.*  
— Meyer *ad. ann. MCCCXII*

scrupules. Dans les champs devant Cassel il fit étendre un drapeau vermeil sur un chariot, y monta et harangua les Flamands. Il leur insinua que l'Église et la religion soutenaient toujours la bonne cause, mettant ainsi en doute l'infailibilité du pape. Puis ordonnant d'apporter un petit coffret de cuir, il en tira et leur montra des lettres, scellées du sceau de Philippe-Auguste, portant que le comte Baudouin, plus tard empereur d'Orient, avait, au moment de se croiser, mis en gage pour cent ans les villes d'Aire et de Saint-Omer moyennant une somme d'argent que le roi lui avait prêtée. « Or voici les cent ans écoulés, dit-il; voyez si je n'ai pas un motif légitime de reprendre les armes et de chercher à ressaisir des villes qui aujourd'hui m'appartiennent selon droit et raison. » Ces assertions laissaient des doutes dans les esprits. Les uns croyaient, les autres affirmaient que ces lettres avaient été abrogées par des traités postérieurs (1). Les préparatifs de guerre furent toutefois suspendus par des conférences relatives au mariage de Louis fils de Louis de Nevers avec Marguerite fille de Philippe-le-Long. La sentence d'interdit fut même levée à cette occasion. L'alliance se conclut et l'armistice fut prolongé d'un an. De part et d'autre on ne demandait pas mieux que d'arriver à bonne composition; mais le nœud restait à trancher et la cession des trois villes formait toujours le plus grand obstacle à l'accord des parties. Le comte n'en voulait pas entendre parler et se montrait sur ce point plus opiniâtre encore que ses sujets. Il y mettait une insistance que ni les injonctions du pape, ni les prières de ses conseillers, ni les démarches du roi ne pouvaient vaincre. Il se trouvait un soir

(1) *Chron. de Fl.*, f<sup>o</sup> CLXI.

à Paris dans le conseil du roi, où on l'avait appelé pour délibérer derechef sur la paix. Quand on en vint à parler de la Flandre française il sortit furieux de la salle, gagna son hôtel, et montant à cheval reprit seul, la nuit, le chemin de son pays. Ses gens et les députés qui l'avaient accompagné en France se mirent à sa poursuite, l'atteignirent, et le ramenèrent à Paris, disant que, si le comte retournait en Flandre sans avoir rien conclu, on en jetterait la faute sur eux et qu'ils n'auraient bientôt plus de têtes à mettre dans leurs chapeaux. Le comte vit bien alors qu'il fallait se rendre et expier le tort qu'il avait eu de se laisser jouer par Marigny. Lille, Douai et Orchies, avec leurs territoires si riches et si fertiles, demeurèrent enfin aux mains du roi, qui les avait tant convoités, et la paix fut le prix de ce sacrifice. Le mariage de Louis petit-fils du comte avec Marguerite de France fut célébré en grande pompe à Paris; et l'on s'occupa de régler, à ce sujet, l'ordre de succession au comté de Flandre, qui avait déjà été l'objet de dispositions dont nous avons parlé. L'avènement par représentation du jeune Louis de Nevers, à l'exclusion de son oncle Robert de Cassel, second fils du comte de Flandre, fut de nouveau confirmé, et Robert de Béthune rendit le 2 juin 1320, à Courtrai, une ordonnance qui déterminait les droits de chacun. « Je désire disait-il dans cet acte, avant mon trépas qui approche, assurer la paix à mon pays et pourvoir à la concorde et amitié qui doivent exister entre mes chers enfants (1). » Le vieux prince ajoutait sans doute tristement dans sa pensée : « et qui n'existent pas ! » En effet, depuis plusieurs années, les plus fâcheux dissentiments régnaient dans cette

(1) *Arch. de Fl., acte du 25 novembre 1317, or. parch. scellé.*

famille. La discorde s'était mise surtout entre Louis, fils aîné du comte, et son vieux père, au grand scandale de chacun.

Elle avait pour cause première les dispositions testamentaires faites en 1315 par le comte à l'égard de ses deux fils, Louis de Nevers et Robert de Flandre. En assignant, après sa mort, le comté de Flandre à l'aîné, Robert de Béthune l'avait chargé de fournir au puîné mille livrées de terre; et, afin que cette donation fût plus explicite, il avait ensuite désigné les terres d'Alost, de Grammont, des Quatre-Métiers et de Waes comme devant former la part héréditaire de ce dernier. Louis de Nevers fit, à cette occasion, éclater son mécontentement contre son père et entra presque en révolte ouverte contre son autorité. C'était, comme nous l'avons dit, un prince d'un caractère fougueux, et qui entendait difficilement la raison. Ses emportements l'avaient brouillé avec Philippe-le-Bel, en rendant la paix impossible du vivant de ce prince. Maintenant c'était à sa propre famille qu'il s'en prenait, et, au lieu d'agir par voie de conciliation, il se conduisait au contraire de façon à irriter son père de plus en plus. En effet, outre qu'il se montrait rebelle et querelleur, il menait un train de vie très-peu exemplaire. Depuis long-temps il avait abandonné sa femme, qu'il rendait fort malheureuse, et traînait son existence déréglée tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Il était si mal famé qu'un jour Watier Maisières, bourgeois de Courtrai, battit sa femme Catherine, fille de Watier Krommeling, parce qu'elle avait reçu à jouer chez elle le comte de Nevers et sa compagnie. Louis fit comparaître devant lui cet honnête mari; entre autres peines il le condamna sérieusement à faire un pèlerinage à Saint-Gilles en Provence, puis un autre

à Saint-André en Écosse (1) : ce dont Catherine et ses joyeux amis durent être enchantés, eux qui désormais allaient avoir le champ libre.

\* Tout à coup un bruit sinistre courut en Flandre. On se disait que Louis de Nevers avait attenté à la vie de son père par le poison. Louis, qui se trouvait alors en Brabant, est arrêté par ordre du comte et traîné de prison en prison, de Viane à Bornehem, puis de Bornehem à Rupelmonde, où le gouverneur reçut l'ordre de faire trancher la tête au prisonnier. C'était, assurait-on, Robert de Flandre, frère puîné de Louis, qui avait obtenu cette condamnation. Au lieu d'obéir immédiatement, le gouverneur, qu'un tel ordre avait plongé dans une grande anxiété, se rend en toute hâte auprès du comte et le trouve en proie à une vive indignation contre son fils. Mais bientôt le vieillard rend grâce au gouverneur de sa prudence et de sa réserve ; il réclame son concours pour connaître enfin la vérité de ce drame funeste. Louis de Nevers avait pour confesseur un certain frère Garnier : on imagina de lui donner la torture dans l'espoir qu'il révélerait les secrets de son pénitent. Frère Garnier ne laissa échapper aucune parole qui pût compromettre le jeune prince ; et l'on se détermina enfin à relâcher ce dernier en lui faisant jurer qu'il ne reparaitrait point en Flandre du vivant de son père, et qu'il ne tirerait aucune vengeance de ses accusateurs : parmi lesquels figuraient Pierre de Pecquigny et quelques autres gentilshommes. Louis, navré de douleur et plein de ressentiment, se retira en France, et sans nul doute il se serait vengé cruellement de Pecquigny et des autres dénonciateurs s'il avait vécu assez long-temps.

(1) *Arch. de Fl., acte du 25 novembre 1319, la nuit de Sainte-Catherine.*

Que ce prince fût réellement coupable ou seulement imprudent et téméraire, toujours est-il vrai qu'il eut beaucoup à souffrir en France pendant quelques années. S'il faut en croire les historiens flamands, il était odieux aux Français moins comme mauvais fils que pour avoir fait jadis une opposition violente à Philippe-le-Bel et avoir lutté opiniâtrément contre les dispositions iniques du traité de 1305. Les villes flamandes n'ayant point ratifié cette convention, qui leur était si onéreuse, le roi, comme on l'a vu, mit en sa main les possessions propres de Louis, c'est-à-dire les comtés de Nevers et de Rhetel, et les Flamands laissèrent ainsi à sa charge tout le poids de leurs désastres. Ce fut alors que Louis, toujours poussé par ce caractère indomptable qui le dominait, vint hardiment à Poissy sommer le roi de lui faire justice et de lui rendre ses possessions avec leurs fruits et revenus. Il avait envoyé en même temps demander ses jeunes enfants, qui se trouvaient à Paris, avec leur mère, pour y apprendre la langue française. Or Philippe-le-Bel les avait fait arrêter tout à coup et détenir à la tour du Louvre. On répétait en Flandre que ce guet-apens avait pour but d'éteindre la dynastie de Gui de Dampierre afin de s'emparer plus aisément de cette Flandre, objet d'une perpétuelle convoitise. Louis comparut donc devant le parlement, réclama ses biens, ses enfants, offrit de se justifier des crimes de haute trahison, de violation de la paix, de félonie et enfin de toutes les atrocités dont ses ennemis l'accusaient. On ferma l'oreille à ses plaintes et à ses offres ; on fit plus, on défendit, sous peine d'être considéré comme criminel de lèse-majesté, à tout avocat, procureur et autres suppôts du parlement de prêter la moindre assistance, le moindre conseil à ce prince étranger. Ainsi réduit à lui-

même et seul devant cette assemblée qui lui refusait les secours ordinaires de la justice, ce prince indigné demanda les preuves du combat judiciaire contre celui de ses accusateurs qui serait d'un rang égal au sien. Personne ne se présenta. Pour mettre fin à ses plaintes et à ses poursuites, on l'arrêta de nouveau et on le traîna de forteresse en forteresse. Cependant son esprit de ruse et d'intrigues lui fournit les moyens de s'échapper et de se réfugier en l'abbaye du Lieu-St-Bernard en Brabant, au diocèse de Cambrai. Là, faisant un retour sur sa vie passée, il s'occupa des moyens de se réconcilier avec son père et sa famille. En conséquence, il rédigea, le 16 avril 1321, une déclaration dans laquelle, après avoir demandé pardon au comte de Flandre de tous les déplaisirs et chagrins qu'il avait pu lui causer par sa mauvaise conduite et ses déportements, il se soumettait pleinement et sans réserve à tous les arrangements relatifs à la succession du comté de Flandre (1). Robert de Béthune le fit d'abord enfermer au château de Rupelmonde, puis, au bout de quelques mois, pardonna de grand cœur à ce fils si long-temps rebelle, lui permit de venir à Courtrai et voulut même, par une solennelle manifestation, le laver des soupçons abominables dont il avait été l'objet. Le 11 avril, jour de Pâques de l'année 1322, toutes les portes du château de Courtrai furent ouvertes à deux battants, on en fit retirer les gardes; et des hérauts publièrent par la ville que tous ceux qui voudraient entrer dans la salle où le seigneur comte allait tenir sa cour le pouvaient sans contrainte. Robert de Béthune était assis sur son trône. A ses côtés se tenaient son frère Jean de Namur,

(1) *Arch. de Flandre, acte du 16 avril 1321, or. parch. scellé.*

Louis de Nevers, Robert de Flandre, et les autres membres de la famille. Grand nombre de nobles et de gens de toute condition remplissaient la salle. Le comte de Namur prit le premier la parole. Il déclara hautement que Louis, comte de Nevers et de Rhetel, fils aîné et héritier de très-puissant et très-illustre prince Robert, comte de Flandre, était innocent des crimes et atrocités dont on l'avait accusé; déclarant au nom dudit comte de Flandre qu'il n'avait jamais commis d'attentat contre son père qui pût lui mériter la haine et l'indignation de ce dernier; qu'il s'était seulement rendu blâmable par une conduite peu régulière; et que le comte ne l'avait fait arrêter et détenir en prison que sous forme de correction paternelle, pour engager ledit Louis à se gouverner plus honorablement, suivre de meilleurs conseils, et rendre à son père l'obéissance qu'il lui devait. Louis de Nevers, s'approchant alors du trône, se mit à genoux et adressa au comte un discours dans lequel il se justifiait de toute imputation criminelle, reconnaissait avoir souvent et de plusieurs manières fait de mauvaises choses dont son père avait dû être courroucé; il terminait en disant que de tout cela il était fort repentant et contristé, qu'il en demandait pardon à Dieu et au comte, et qu'il suppliait son père de lui faire grâce et miséricorde. Robert de Flandre, frère de Louis, prit alors vivement la parole, et tenant son gant dans la main s'écria: « Tout ce que mon frère a dit est la vérité, quiconque oserait affirmer le contraire en aurait menti par sa gorge! » Louis était toujours à genoux devant son père triste et silencieux. « Seigneur, lui dit-il, si vous n'étiez pas pleinement convaincu de mon innocence, veuillez faire procéder contre moi; non-seulement par voie d'autorité paternelle, mais en vous servant de toute votre puissance

temporelle. Les tortures de la question elles-mêmes ne sauraient m'effrayer." — " Relevez-vous, mon fils, lui dit le vieux comte d'une voix émue, je vous reconnais comme innocent et vous pardonne (1). "

Louis de Nevers retourna à Paris, où se trouvait sa femme et ses enfants ; et le 24 juillet suivant il y termina ses jours par une mort dont les causes ne sont pas bien connues. On l'enterra dans le chœur de l'église des Franciscains de Paris. Le comte fit de son côté célébrer un service magnifique à Courtrai, où trois mois auparavant son cœur paternel avait absous et réhabilité cet enfant prodigue.

La clause du traité relative à la succession du comté de Flandre, et qui appelait le fils de Louis de Nevers à succéder à son grand-père, si son père mourait avant celui-ci, recevait donc son effet. Elle fut complètement consacrée peu de temps après ; car Robert de Béthune acheva, le 17 septembre de la même année, à Ypres, sa laborieuse et longue carrière. Il était âgé de 82 ans et avait traversé une des plus tristes périodes de l'histoire flamande.

Après avoir partagé les malheurs que la faiblesse et l'irrésolution de Gui de Dampierre accumula sur la Flandre et sur sa propre famille, Robert était arrivé au pouvoir dans des circonstances fort difficiles. Il y avait beaucoup à réparer et beaucoup à prévenir. Si d'un côté les guerres laissaient dans le pays des traces profondes qu'il fallait cicatrizer, d'un autre l'épée du roi de France se tenait toujours menaçante contre un peuple que le sentiment national exaltait quelquefois à l'excès. Que ce soit par habileté politique ou seulement par

(1) *Archives de Flandre; acte notarial du 11 avril 1322, contenant tous les détails de la soumission du comte Louis; orig. en parchemin sous la signature de Willaume dit de Halluin, tabellion.*

la seule force des choses et comme résultat d'une lassitude réciproque, toujours est-il que durant son règne on ne vit plus de ces grandes invasions qui bouleversent les États et compromettent leur existence. Il est juste de dire que le courage et l'énergie des Flamands avaient plus fait pour la liberté que le génie des princes qui les gouvernaient : les fils de Gui de Dampierre furent des instruments et des drapeaux, plutôt que des chefs. Mais Robert, investi de la dignité comtale, sut tenir pendant près de vingt ans, entre les vellétés d'indépendance absolue des villes flamandes et les envahissements de la domination française, une conduite assez prudente et assez ferme pour ne pas laisser échapper le sceptre dont se serait emparée volontiers ou la puissance royale ou la puissance populaire. Ce fut du reste le dernier des comtes de Flandre qui ne succomba point sous l'une ou l'autre de ces influences; et nous ne tarderons pas à voir ses descendants s'abaisser au rang de lieutenants du roi de France, impuissants qu'ils étaient à diriger une nation dont la vigueur et la fierté souffraient impatiemment un despotisme mesquin et sans gloire.

## IX

### LOUIS DE NEVERS OU DE CRÉCI.

1322 — 1335

Débats relatifs à la succession du comte défunt. — Soulèvement des Brugeois. — Ils saccagent l'Écluse, et font Jean de Namur prisonnier. — Évasion de ce prince. — Les Brugeois se soumettent. — Désordres dans le gouvernement du comté. — Nouveaux troubles. — Guerre des gens du peuple contre les nobles. — Lambert Boonen, Zegher Janssone et Nicolas Zanekin chefs des mécontents. — Alliance de la commune de Courtrai avec celle de Bruges. — Le comte Louis se rend à Courtrai. — Incendie allumé par ordre de ce prince. — On massacre les gentils-hommes sous ses yeux. — Le comte saisi par les révoltés est remis aux mains des Brugeois, qui le retiennent captif. — Zanekin s'empare de la ville d'Ypres. — Robert de Cassel, oncle du comte, favorise en secret les révoltés. — Intervention du roi Charles-le-Bel. — Les gens des communes refusent de se rendre aux conférences indiquées par le roi. — Excommunication des Flamands. — Gand et Audenarde fidèles au comte. — Défaite des révoltés près d'Assenede. — Les Brugeois mettent le comte en liberté et rentrent sous son obéissance. — Paix d'Arques. — Les troubles recommencent. — Le comte assiste au sacre de Philippe de Valois et réclame son appui contre les Flamands. — Apprêts de guerre. — L'armée du roi en Flandre. — Bataille de Cassel. — Punitions et amendes imposées aux villes. — Tentative de Zegher Janssone sur Ostende. — Supplice de ce tribun. — Le comte Louis se rapproche de la comtesse Marguerite, sa femme, dont il vivait séparé depuis long-temps. — La comtesse vient en Flandre pour la première fois. — Elle met au monde un fils appelé plus tard Louis de Mâle. — Incidents divers. — Discussions et procès du comte avec la dame de Cassel. — Conflit au sujet de la juridiction de l'Escaut entre le Brabant et la Flandre. — Prise de possession par le jet de la hache. — Le comte achète la seigneurie de Malines. — Guerre avec le duc de Brabant. — Trêve et paix. — Émeute à Gand causée par Guillaume van Artevelde.

La mort de Robert de Béthune devait amener de sérieux débats pour la succession au comté de Flandre. On sait

que Louis, petit-fils du comte défunt et fils de Louis I<sup>er</sup>, comte de Nevers et de Rhetel, avait, aux termes de son contrat de mariage avec Marguerite de France, été déclaré habile à recueillir l'héritage de son aïeul, dans le cas où son père mourrait avant ce dernier. Cependant Robert de Cassel, son oncle, quoiqu'il eût consenti à cette clause, et Mathilde, sa tante, femme de Matthieu de Lorraine, lui contestèrent, chacun de son côté, cette succession, prétextant que la représentation n'avait pas lieu en Flandre et fondant leurs droits sur la proximité du degré; Robert, en effet, était fils et Mathilde fille du dernier possesseur. Mathilde prétendait exclure Robert aussi bien que Louis, attendu que le premier avait renoncé à son droit en ratifiant jadis la substitution stipulée en faveur du second. Charles-le-Bel, qui venait de succéder au roi Philippe-le-Long, évoqua l'affaire à sa cour et défendit aux prétendants de se porter pour comtes de Flandre, jusqu'à ce que les pairs de France eussent statué. Mais les villes du comté, toujours jalouses de montrer leur indépendance en faisant acte d'autorité, se déclarèrent pour le jeune Louis et menacèrent de repousser tout autre souverain qu'on leur voudrait imposer. Fort de cet assentiment, Louis se rendit au sein de la Flandre et, sans attendre l'agrément du roi, reçut les hommages de la noblesse et du peuple. Le roi s'irrita vivement de cette démarche audacieuse et manda Louis à Paris. Le prince, à son arrivée, fut appréhendé au corps et enfermé à la tour du Louvre. Cette détention ne dura pas long-temps; car, le 29 janvier, le parlement rendit un arrêt qui adjugeait le comté de Flandre à Louis; et celui-ci fut admis à faire hommage entre les mains du roi pour les trois seigneuries de Flandre, de Nevers et de Rhetel, à la seule condition de constituer à sa

mère un douaire sur le Rhetelois. S'il faut en croire quelques historiens, il ne serait sorti de prison qu'en promettant de ne jamais réclamer les villes de Lille, Douai et Orchies. Quant à Robert, oncle du comte, il se contenta des domaines de Cassel, Bourbourg, Bergues, Gravelines, Warneton et autres, qui lui furent adjugés à perpétuité. Le comte cependant enjoignit auxdites villes de ne rendre hommage, féauté, obéissance ni redevance à son oncle, tant que ce dernier n'aurait pas fait sa soumission pleine et entière au souverain (1). Cet acte fut accompli solennellement, le 11 juin 1327, devant le comte de Hainaut, Jean de Namur; Jean de Hainaut, seigneur de Beaumont; Gauthier de Châtillon et autres grands personnages assemblés à Ypres par invitation du comte de Flandre. On s'efforça dès lors de donner à Robert de Cassel toutes les satisfactions qu'il désirait, de peur qu'il ne suscitât des troubles en Flandre ou ne fit alliance avec le roi d'Angleterre; ce que Charles-le-Bel craignait beaucoup. « C'est ainsi, dit Meyer, que, suivant le vieux proverbe, *on caresse toujours celui que l'on redoute* (2). »

Les commencements du règne de Louis de Nevers furent encore troublés par de nouvelles dissensions entre lui et le comte de Hainaut. Il ne fallut rien moins que l'intervention royale pour y mettre fin. Le comte de Flandre céda les îles de Zélande et fit la remise des arrérages qui pouvaient lui être dus à ce sujet. De son côté, Guillaume d'Avesnes se désista de ses prétentions sur les terres impériales d'Alost, de Waes, des Quatre-Métiers et de Grammont; il fit en outre le sacrifice de ce fameux droit de gavène qui se per-

(1) *Archives de Flandre, actes du 2 avril 1323, originaux en parchemin scellés.*

(2) « *Tritum est iis suum tribui qui timentur.* » — *Ad ann. M CCC XXII.*

cevait dans le Cambrésis et qui était si productif, et enfin il consentit à ce que Jean de Flandre obtînt les seigneuries de Crèvecoeur et d'Arleux avec la châteltenie de Cambrai. Les biens séquestrés des exilés de Hollande et de Zélande qui avaient jadis embrassé le parti flamand furent cédés au comte de Hainaut, moyennant une somme de 30,000 livres à titre d'indemnité. Les villes de Flandre, celles de Hainaut et de Hollande ratifièrent réciproquement le traité, qui fut conclu à Paris à la mi-carême de l'an 1322 (1).

Ainsi la paix extérieure était encore une fois assurée. Mais une nouvelle cause de trouble intérieur se manifesta bientôt. Jean de Namur, grand-oncle du comte de Flandre, qui possédait le port de l'Écluse, par où se faisaient les arrivages à la ville de Bruges, s'avisait d'y établir un marché que les Brugeois regardèrent comme désastreux pour leur commerce et contraire à leurs privilèges et immunités. Il faut remarquer que cet envahissement de la part de Jean de Namur était favorisé par une concession arrachée à l'inexpérience du jeune comte de Flandre, lequel avait donné à son oncle la ville de l'Écluse avec la grande-maîtrise des eaux jusque-là réservée au magistrat de Dam. Les Brugeois demandaient avec énergie que ce privilège fût retiré au comte de Namur et que l'institution du marché de l'Écluse fût regardée comme non avenue. Leurs plaintes ne furent pas écoutées; car ils avaient affaire à un adversaire habile et qui était disposé à défendre ses droits au prix même de son sang (2). Ils prirent les armes et se portèrent en masse sur l'Écluse, qui

(1) *Archives de Flandre*, passim.

(2) . . . Possideret et defenderet etiam cum corpore suo, si oporteret, usque ad effusionem sanguinis.—*Chronicon comitum Flandrensium*, ap. *Corpus chron. Fl.*, I, 185.

n'est séparée de leur ville que par un espace de trois lieues environ. Le comte Louis, qui se trouvait à Courtrai, se rend à Bruges en toute hâte pour essayer d'étouffer ce mouvement séditieux. On ne l'écoute pas : on jure d'exterminer tous les habitants de l'Écluse, si le comte ne révoque en bonne et due forme les privilèges dont se targue Jean de Namur; et, pour donner à leur insurrection un caractère plus solennel, les Brugeois entraînent avec eux le comte lui-même sous les murs de l'Écluse. Jean de Namur n'avait rien négligé pour faire une vigoureuse résistance; mais il ne sut que penser, quand il aperçut le comte son neveu en tête des assiégeants. N'importe, il reçoit intrépidement le choc de l'ennemi, lui tue bon nombre d'hommes dans une sortie, et le force d'abord à rétrograder. Néanmoins les Brugeois ne tardent pas à reprendre l'offensive. Jean de Namur, accablé par le nombre, est mis en déroute; on parvient même à se saisir de sa personne. On l'amena prisonnier à Bruges et on l'enferma à la maison nommée la *Pierre-du-Comte*. Plusieurs grands personnages périrent dans ce combat. On cite entre autres parmi les morts Florent de Borseele, Simon de Brugdam et Jean de Bernaige. Quant à la garnison, elle disparut presque tout entière soit par la fuite, soit par le fer, soit dans les flots. La populace brugeoise voulait écharper le malheureux Jean de Namur, et il ne dut son salut qu'aux supplications du comte. Le fort de l'Écluse fut pillé, brûlé, démolí de fond en comble. Un grand nombre de seigneurs vinrent solliciter la délivrance de Jean de Namur; mais les Brugeois déclarèrent constamment qu'il ne serait relâché qu'aux trois conditions suivantes : 1<sup>o</sup> Abolition complète du privilège de la maîtrise des eaux qui lui avait été concédé; 2<sup>o</sup> rémission pleine et entière pour le

meurtre des barons et seigneurs nommés plus haut ; 3<sup>o</sup> pardon absolu pour le sac et l'incendie du port de l'Écluse. La noblesse ne se montrant pas disposée à faire des concessions aussi étendues, les Brugeois s'allièrent avec ceux du Franc, leurs voisins, et se portèrent à de nouveaux excès. Ils se répandirent dans les campagnes, brûlant les villages et les châteaux des nobles; sans se soucier le moins du monde de s'en rapporter à justice, comme Jean de Namur le demandait. Enfin, sur les instances de la femme de Jean de Namur, fille de Philippé d'Artois, tué à la bataille de Furnes, on convint de se réunir à Saint-Omer pour y traiter de la paix. Ce congrès était à peine rassemblé qu'on y apprit l'évasion de Jean de Namur. Aidé par un seigneur, nommé Jean Boorne, dont la maison était contiguë à la Pierre-du-Comte, il avait trouvé moyen de s'échapper par les lieux d'aisance. A la faveur de la nuit et d'un déguisement il parvint à sortir de la ville et alla droit à Boulogne; de là il se rendit auprès de Louis de Nevers à la cour de France, où le roi Charles-le-Bel lui confirma la donation de l'Écluse. Cet incident déterminâ les Brugeois à entrer en arrangement; toutefois ils gardaient rancune au comte, qui les avait empêchés de se défaire de leur ennemi. Ce fut alors que Louis de Nevers, dont la position devenait de plus en plus critique, conçut la pensée d'aller demander à Paris des secours au roi de France contre ses propres sujets. Il revint bientôt à Gand; et le peuple vit bien alors qu'il allait avoir pour ennemis le roi, le comte, la noblesse tout entière, et que de cette mésintelligence générale résulterait pour Bruges la perte de ce précieux marché qui avait causé tout le soulèvement. Les Brugeois firent donc leur soumission au comte, que dirigeait alors de ses conseils l'abbé de Vezelay fils de ce même Pierre

Flotte qui jadis avait opprimé la Flandre de concert avec Jacques de Châtillon. Un arrangement fut conclu: non sans d'onéreux sacrifices de la part des Brugeois, qui payèrent une somme de 66,000 écus, outre les présents qu'ils durent faire à l'abbé de Vezelay. Du reste on stipula l'oubli de toutes les offenses, et la remise de l'amende exigée d'abord par Jean de Namur. Les immunités de la ville furent confirmées, et le comte y ajouta même quelques nouveaux privilèges relatifs au marché dont il a été question.

Le jeune comte de Flandre avait hérité un peu des goûts de son père pour les prodigalités et les folles dépenses, son trésor se trouva bientôt épuisé; et il dut congédier cette multitude de chanteurs, de mimes, de bouffons, d'histrions qu'il traînait toujours à sa suite. Il régna un tel désordre dans ses finances qu'il se vit un jour poursuivi pour dettes par des marchands de chevaux (1). Il résolut de mener désormais une vie plus grave et demanda aux Flamands un subside volontaire, qui lui fut accordé sans peine. Cependant ceux-ci n'avaient point encore soldé au roi de France toutes les sommes qui lui étaient dues en vertu du traité de paix. Les agents du fisc se livraient, dans la perception de ces redevances, aux exactions les plus odieuses; nul compte n'était rendu, nul contrôle n'était exercé. De là recrudescence de murmures et de haine (2). Louis, qui préférait les bords de la Loire et le Nivernais, son pays natal, à cette Flandre toujours agitée, était allé vivre à Nevers avec l'abbé de Vezelay devenu son ami le plus intime. Le gouvernement de la

(1) *Arch. de Fl., 8<sup>e</sup> cart. de Fl., pièce 107.*

(2) *Et cum hæc credebantur murmura, eo quòd inæqualiter imponebantur eis, non pro quantitate divitiarum, sed pro voluntate imponentium. — Chron. com. Fl., 187.*

Flandre restait abandonné au seigneur d'Apremont, gentilhomme étranger qui ne connaissait ni la langue, ni les mœurs du pays et dont l'autorité n'imposait à personne. Les amis du désordre et du pillage eurent alors beau jeu. Les troubles se renouvelèrent ; rien n'était plus commun que les assassinats et les brigandages de toutes sortes : on emprisonnait, on mettait à mort des magistrats, des receveurs d'impôts ; on démolissait, on brûlait sans pitié les habitations privées et surtout celles des nobles. Le désordre devint si grand que le comte se vit forcé de revenir, toujours accompagné de son inséparable conseiller. Il fut assailli de plaintes et de récriminations. Il écouta tout le monde et ne sévit contre personne. Les troubles alors s'apaisèrent un peu. Louis rendit une ordonnance qui portait que le magistrat du Franc tiendrait toujours son siège à Bruges ; qu'aucun citoyen de l'Écluse ne pourrait exercer les fonctions de maître des eaux et de receveur de l'impôt. Il régla les droits respectifs des marchés de l'Écluse, de Dam, de Houcke et de Meunickreede. Ces deux dernières villes étaient situées près de la mer et habitées par un grand nombre de pêcheurs. Il s'y faisait un commerce assez considérable de goudron, de sel, de blé, de mâts et de voilures. L'industrie des draps fut interdite à la ville de l'Écluse. Le comte confirma la charte donnée jadis au Franc de Bruges par Philippe d'Alsace, se réservant seulement la connaissance des attentats envers le prince et sa famille. Au mois de septembre de cette année 1323, des vaisseaux vénitiens chargés de marchandises sortaient des ports de Flandre, lorsqu'ils furent attaqués par des corsaires anglais. La défense fut si énergique que la petite flotte anglaise, qui se composait de dix bâtiments, fut capturée et emmenée à Venise.

La tranquillité ne dura guère en Flandre. Le comte Louis, croyant avoir tout pacifié, s'était retiré de nouveau dans ses terres du Rhetelois au grand regret des gens sages. Le peuple, toujours inquiet, toujours soupçonneux, s'imagina que la noblesse méditait des projets sinistres. Nouvelle insurrection, nomination tumultueuse de magistrats choisis dans la dernière classe de citoyens. Le comte fut donc contraint de revenir, de pardonner encore une fois. Il destitua tous ces tribuns improvisés, défendit de sonner le tocsin et de s'armer sans le consentement du prince ou de son délégué. A peine ce nouveau traité fut-il conclu vers la fin de juin que Louis, cédant à son penchant fatal, abandonna encore ce pays, dont il laissa l'administration à Philippe d'Axele. Ce choix d'un étranger, à l'exclusion de Robert de Cassel, propre frère du comte défunt, excita un secret et profond dépit dans l'âme de celui-ci. Prévoyant que le jeune comte finirait par commettre de grandes imprudences, il se prépara à en profiter et se retira dans son château de Terwael, situé au milieu de la forêt de Nieppe, avec la jeune et belle Jeanne de Bretagne qu'il venait d'épouser récemment. Il y vécut indifférent en apparence aux affaires politiques, mais on le soupçonnait de favoriser secrètement le parti nombreux des mécontents et d'applaudir au fond du cœur aux progrès de l'insurrection (1). Une guerre terrible s'engagea bientôt contre la noblesse.

Toutes les forteresses que les gentilshommes possédaient sur le territoire flamand, étaient considérées par le peuple comme des lieux funestes qui menaçaient sans cesse ses libertés. Aussi des troupes furieuses parcouraient les cam-

(1) . . . «Len disoit qu'il estoit assez content de la meute et du trouble quy ainsi s'eslevoit, quelque semblant qu'il en fèist.— *Chr. de Flandre*, f<sup>o</sup> CLXIX.

pagnes, dévastant châteaux, maisons de plaisance, tout ce qui semblait insulter à leurs misères : elles se livraient à d'horribles excès. Le pauvre comte, consterné de ces désastres, prit encore une fois le parti de revenir en Flandre ; mais il n'y ramena plus l'abbé de Vezelay : personnage que la noblesse voyait de mauvais œil régir les affaires de l'État, dont elle convoitait la direction pour elle-même. Le comte arrivé à Courtrai y tint conseil. Là se trouvaient son frère Robert de Flandre, Jean de Namur et Jean de Neelle. Louis de Nevers se laissa persuader qu'il fallait enfin frapper de grands coups et user de sévérité envers les infracteurs de la paix. L'évêque de Cambrai, Guillaume d'Auxonne, cherchait à faire prévaloir des idées de conciliation ; mais ses efforts et ceux de quelques-uns de ses amis n'aboutirent à rien. Les nobles, que la destruction de leurs châteaux animait d'un profond ressentiment, s'opposèrent à toute mesure de clémence. Munis d'un ordre du comte, ils firent saisir et mettre à mort les principaux auteurs du complot populaire. Pour mieux résister aux habitants du Franc, le comte fortifia ses villes de Rodembourg, Ardembourg et Ghistelles. Durant ces préparatifs de défense, les factieux ne restèrent point oisifs. Lambert Boonen et Zegher Janssone, qu'ils avaient choisis pour chefs, attaquèrent, l'un Ghistelles, et l'autre Ardembourg. On était au fort de l'hiver, dans les premiers jours de janvier. La populace de Ghistelles, qui avait des intelligences avec Janssone, lui livra la forteresse ainsi que tous les nobles qui s'y trouvaient ; ils furent emmenés, chargés de fers, à Bruges, où le gouverneur de Ghistelles, Jacques de Bergues, ne tarda pas à mourir des suites de ses blessures. Lambert Boonen cerna Ardembourg pendant six semaines. Entre-temps, Janssone, qui

voulait se rendre maître de toute la Flandre maritime, s'associa l'un des hommes les plus audacieux qu'ait produits ce pays si fécond en ce genre ; c'était Nicolas Zanekin. Banni de Furnes à la suite d'une émeute populaire, Zanekin s'était réfugié à Bruges et s'y était fait inscrire sur les registres de la bourgeoisie. Il y avait acquis sur les mécontents une grande influence; car, outre qu'il s'était signalé dans les précédentes révoltes, il savait émouvoir les masses par l'énergique indignation avec laquelle il retraçait les attentats portés aux libertés publiques (1). Ces deux chefs intrépides se mirent à la tête d'une bande nombreuse; et, marchant eux-mêmes à pied comme le reste de la troupe, ils se présentent devant Nieupoort, qui appartenait à Robert de Flandre. On les y reçoit sans la moindre difficulté. Il en fut de même à Furnes, où Nicolas Zanekin avait laissé de nombreux amis et où il était plus considéré que le comte de Flandre lui-même ou son oncle Robert. Chassé autrefois par la faction des riches, il n'en était que plus cher au bas peuple, qui voyait en lui, dit un historien, le véritable envoyé du ciel (2).

Robert de Flandre se trouvait dans la position la plus singulière. D'une part, il avait à défendre ses seigneuries contre les agressions populaires; de l'autre, il devait prendre garde que la noblesse ne le crût affilié à ces associations plébiennes pour lesquelles il semblait avoir montré d'abord quelque penchant. Zanekin et Janssone s'avançaient toujours sur le littoral pour gagner Dunkerque. Lorsqu'ils fu-

(1) Si metoit en avant et maintenoit que les gouverneurs en Flandres ne gouvernoient point le pays aux usages anciens. — *Chron. de Flandre*, f<sup>o</sup> CLXVIII v<sup>o</sup>.

(2) Tanquam angelum Domini receperunt. — *Chron. com. Fl.*, 190.

rent en vue de cette place importante, ils divisèrent leurs troupes en trois corps. Janssone commandait le premier avec les Flamands orientaux; les seuls habitants de Furnes formèrent le second corps, en tête duquel Zanekin marchait triomphant; les gens de Nieuport composaient la troisième aile de cette armée tumultueuse, dirigée par un chef appelé Gautier Ratger. Robert de Cassel était accouru se jeter dans la ville de Dunkerque; quelques seigneurs l'avaient suivi avec une poignée d'hommes d'armes: mais tout cela était bien chétif, bien indolent, bien peu aguerri en comparaison de ces hommes formidables et déterminés qu'avaient amenés les deux tribuns. Robert personnellement était un prince courageux et magnanime. Il voulait tout d'abord se présenter presque sans armes devant les conjurés: déjà il avait fait une sortie, et, malgré le nombre immense des assiégeants qui s'offrirent à sa vue, il persistait à marcher au devant d'eux; mais les nobles, qui affectaient un superbe dédain pour cette tourbe sauvage, s'efforçaient de retenir le prince. Enfin l'un d'eux, saisissant la bride de son cheval, le ramena de force dans l'intérieur de la ville, où il fut suivi de tous les cavaliers charmés de se soustraire avec lui au danger qui les menaçait. Le reste de la garnison, que la valeur de Robert avait vivement encouragé, voyant cette lâche retraite des seigneurs, passa complètement du côté des révoltés et leur prêta serment. Cette fois, chose rare! le peuple triompha sans répandre de sang. Robert, la nuit venue, fit monter sa femme en croupe derrière lui, et regagna son château de Terwael (I). A la nouvelle d'un tel succès les gens de Bruges, de Cassel, de

(1) *Chron. de Fl.*, f<sup>o</sup> CLXIX.

Bailleul, de Thourout, de Roulers, de Courtrai firent cause commune avec Zanekin, qui dès lors s'arrogea comme la souveraine puissance, établit partout des chefs, des magistrats pour défendre les villes et villages contre la noblesse. La ville d'Ypres et son territoire étaient restés fidèles au comte. Zanekin se porta de ce côté et attendit à Poperingue les ordres du peuple brugeois, sans le bon plaisir duquel il n'eût osé rien entreprendre.

Et toujours les déprédations, les massacres, les incendies continuaient. Tous les domaines de la noblesse étaient en proie à la fureur révolutionnaire (1). On n'épargna ni Cassel, ni Dunkerque, principales seigneuries de Robert de Flandre. Le peuple vengea ainsi la mort de six députés du Franc de Bruges que l'on avait envoyés naguère vers ce prince à Zudscoote pour négocier de la paix, et que Robert, outré de colère, avait fait décapiter. La noblesse, il faut le dire, avait provoqué toutes ces atrocités; elle avait poussé le peuple à bout par ses exigences cupides, par son ardeur impitoyable dans l'exercice des droits seigneuriaux. Le comte lui-même, malgré la douceur de son caractère et peut-être même à cause de cette douceur; n'était guère propre à gouverner un peuple si fier et si turbulent: il eût fallu à cette nation agitée un souverain plein d'expérience, plein d'énergie, et toujours présent au milieu d'elle; ces séjours continuels en France amenaient de déplorables résultats.

On devait à tout prix mettre fin à des troubles sans cesse renaissants. Le comte prit enfin le parti de se rendre à Gand, où se tinrent des conférences qui avaient pour ob-

(1) Comburebantur mansiones nobilium et eis adhaerentium et deprædabantur possessiones eorum. — *Chron. com. Fl.*, 191.

jet le rétablissement de la tranquillité publique. Robert de Flandre d'une part, les Gantois et les gens d'Ypres de l'autre, ayant été choisis pour arbitres, le pays se calma pour un moment en attendant l'issue de ces délibérations, c'est-à-dire depuis le dimanche de la Passion, 24 mars, jusqu'à la fête de Saint-Barnabé en juin 1325. Les arbitres travaillaient activement à la pacification du comté; mais l'effervescence populaire souffrait impatiemment tant de contrainte : la populace armée et guidée par Zanekin et Jansone prit tout à coup une attitude menaçante. Elle renouvela avec amertume ses anciennes plaintes contre la noblesse, qui, disait-on, avait fait massacrer à Zudscoote et ailleurs plusieurs hommes du peuple. Les arbitres réunis à l'abbaye des Dunes le jour de Saint-Barnabé s'occupaient paisiblement de la tâche difficile qui leur était imposée, lorsque Zanekin et Jansone, suivis de la multitude furieuse, se présentèrent aux portes du monastère et inspirèrent aux arbitres une telle terreur qu'ils n'osèrent pas prononcer la décision convenue entre eux. La guerre civile était donc plus imminente que jamais. Les gens de Furnes et ceux de Courtrai se mirent de nouveau en campagne. Vainement le comte Louis, qui se trouvait à Ypres, fit-il punir du dernier supplice quelques coupables saisis par ses troupes; vainement appela-t-il auprès de lui les gentilshommes ses vassaux, au nombre de quatre cents. La ville de Courtrai, qu'il voulait retenir dans le devoir, fit alliance avec les Brugeois, dont l'audace et l'indépendance croissaient de jour en jour. Le comte, pour mettre obstacle à cette alliance redoutable, fit brûler la partie des faubourgs de Courtrai qui communiquait à la route de Bruges. Fatale pensée ! Le vent du nord, qui soufflait alors fortement, reporta les flammes de l'incen-

die sur la ville même, franchissant et les remparts et la rivière de la Lys ; les principaux quartiers furent dévorés par le feu. Cet événement ne fit qu'accroître l'antipathie du peuple à l'égard de la noblesse et du souverain. Elle se transformait en une sorte de rage que rien, si ce n'est le sang et le feu, ne pouvait apaiser. Désormais c'était une guerre à mort entre le pays et ceux qu'il regardait comme ses tyrans les plus exécrables.

Lorsque le comte de Flandre, logé au sein même de Courtrai, aperçut les déplorables conséquences de l'expédition ordonné par lui, il songea, la mort dans l'âme, à s'échapper de cette ville embrasée, et voulut se retirer à Lille avec les délégués brugeois qu'il conservait toujours en otage. Il se tenait tout armé à cheval, considérant les progrès de l'incendie et ceux de la tempête populaire. A ses côtés les captifs de Bruges étaient déjà liés sur une charrette (1) ; on allait partir. Mais le peuple informé de ce projet d'évasion, le peuple, errant encore sur les débris fumants de ses habitations, se hâta de fermer les portes et se rua furieux sur cette noblesse qu'il accusait de félonie et de trahison. Le combat fut horrible. Les gentilshommes se défendirent avec une valeur héroïque ; mais le nombre les accablait : on les massacra sans pitié, les uns par le glaive, les autres sous le bâton, sous le marteau des artisans. Il y eut un moment où l'exaspération et la soif du sang furent telles que les vainqueurs ne distinguaient plus les nobles d'avec les roturiers ; ils tuaient tout, amis et ennemis. Le tocsin sonnait sans cesse et à grandes volées. Au bruit lu-

(1) Comes... armatus in equis et considerans tumultum populi et ignis vehementiam approximantem, fecit captivos suos de Brugis in curru poni, proponens eos abducere... — *Chronicon com. Fl.*, 194.

gubre, les femmes échevelées parcouraient les rues en poussant d'atroces clameurs comme des lionnes. Peu soucieuses d'éteindre l'incendie ou de sauver le reste de leur avoir, elles jetaient leurs meubles par les fenêtres pour empêcher la cavalerie de semouvoir ; ou bien elles ne cherchaient, n'aspiraient qu'à plonger leurs mains dans le sang des nobles, dont les cadavres gisaient à terre (1). Vingt-quatre chevaliers des plus illustres perdirent la vie dans cette triste journée. On nomme entre autres : Jean de Neelle, fils de Guillaume de Dampierre ; Jean de Nivelles, Jean de Vrières, gouverneur de Rupelmonde ; Bauduin de Zegher-Cappel, Gui de Craene, Wido de Wicht, et Robert de Samslacht, ancien précepteur du comte, que son disciple pleura amèrement en présence même de ses assassins. La place du marché resta jonchée de morts. Quant à Louis, on s'empara aussi de sa personne ; et, sans lui faire aucun mal, on le garda à vue jusqu'au lendemain avec six gentilshommes de sa suite qui avaient été épargnés on ne sait par quel hasard. — Jean de Namur, blessé, parvint avec quelques-uns des siens à s'évader par la porte de Lille. Le lendemain les Brugeois faisaient leur entrée à Courtrai, et recevaient des mains de leurs alliés le malheureux comte toujours captif ; ce jeune prince, moins inquiet de son propre sort que de celui de ses compagnons, conjura les vainqueurs, en versant des larmes, de permettre qu'ils partageassent sa captivité (2). On ne tint nul compte de ses supplications. Les six gentilshommes furent torturés, déchirés, massacrés sous les yeux

(1) *Ibid.*

(2) Rogavit eos voce lacrymosâ ut illos, qui cum ipso capti fuerant, secum duci facerent, et morti non exponerent. — *Ibid.*

de leur maître (1). Ce fut là, répétait-il toujours dans la suite, le plus douloureux moment de sa vie ; toutes ses autres infortunes lui semblaient plus supportables que le souvenir de cette affreuse boucherie. « Il semble, dit l'historien Meyer, que la noblesse à cette époque était sous le poids du courroux céleste. Tout ce qui se faisait par elle ou avec elle était frappé de réprobation et de malheur (2) ». — On fit monter le comte de Flandre sur un cheval petit et chétif ; et ses sujets rebelles le conduisirent ainsi jusqu'à Bruges et le déposèrent dans la prison des halles, où il demeura pendant près de six mois.

On était alors au 20 juin. Durant ces événements si calamiteux, que faisait Robert de Flandre ? Il se tenait paisible dans sa belle retraite de Terwael, restant étranger aux affaires, n'osant même se montrer au comte son neveu, dont il craignait les ressentiments. Les désastres de Courtrai amenèrent bientôt la réduction d'Ypres, dont Zanekin s'empara. Le magistrat et les citoyens les plus honorables avaient d'avance quitté la ville. Zanekin fit abattre les portes primitives de l'enceinte et entoura les faubourgs de fossés et de remparts, monuments odieux que les successeurs du comte Louis firent disparaître par la suite.

Le roi de France ne pouvait adhérer à des actes aussi énormes. Il envoya des députés à Bruges pour demander la délivrance du comte et la pacification des troubles. On leur répondit avec fermeté que le comte ne sortirait de prison qu'après la soumission des habitants de Gand et d'Audenarde. Ayant ainsi renvoyé les députés du roi, ils

(1) Et continuo per populares expectantes de foris frustra lacerati et membratim divisi. — *Ibid.*, 195.

(2) *Ann. rer. FL. ab ann. MCCCXXV.*

vont chercher dans sa retraite Robert de Cassel, l'invitent à se faire chef de leur insurrection, et lui délèguent le titre de régent de Flandre. Robert, qui entrevoyait dans cette dignité un acheminement vers la puissance souveraine, accepte avec empressement. Une armée est mise sur pied; on marche vers Gand: arrivée à Deynze, la troupe se divise en deux corps. Les gens de Bruges et du Franc sont réservés pour l'attaque de Gand; les Flamands maritimes et occidentaux, conduits par Robert, se dirigent sur Audenarde, et pour premier exploit mettent le feu au château de Peteghem, l'une des résidences ordinaires du comte: les Gantois informés des projets de l'ennemi se tenaient sur la défensive. Ils avaient pour chef Guillaume Wenemaer, homme d'une stature colossale et d'un grand courage (1). Leur troupe, qui s'était avancée jusqu'à Nevele, devait fondre le lendemain avant l'aurore sur les Brugeois rebelles et traîtres à la patrie. Ce dessein d'attaque fut éventé par une femme qui s'empressa d'aller en faire part aux Brugeois; ceux-ci, profitant de l'avis, lèvent leur camp, font revenir en toute hâte les troupes qui assiégeaient Audenarde, et tombent pendant la nuit à l'improviste sur l'armée gantoise. Le choc fut terrible: beaucoup de Brugeois succombèrent dans la mêlée, mais enfin les Gantois eurent le dessous; ils perdirent même dans cette affaire le brave Wenemaer. Cette action eut lieu au mois de juillet, près de Deynze, au pont Requelin. Robert de Cassel, abandonnant le siège d'Audenarde, vint renforcer la troupe brugeoise qui devait cerner et attaquer la ville de Gand. Le roi de France voulut mettre fin à cette guerre civile, il envoya en

(1) Homo fortis et gigas et animosus valde. — *Chronicon com Fl.*, 196.

Flandre de nouveaux députés qui parvinrent enfin à concilier les deux partis et à obtenir que sous quinzaine le comte Louis serait mis en liberté. On croyait tout pacifié; mais à peine les députés étaient-ils partis que les Brugeois manquèrent de parole: de là rixes nouvelles, nouvelles inimitiés. L'agitation était à son comble dans la ville de Gand, qui réclamait à grands cris la liberté du comte. Un certain nombre de tisserands qu'on soupçonnait d'avoir des relations avec Bruges furent égorgés. Ainsi, ce traité que l'intervention du roi semblait avoir cimenté demeura sans exécution; et les deux factions se redressèrent plus hostiles que jamais.

Tandis que Robert de Cassel continuait d'être l'ami et le chef du parti brugeois, Jean de Namur, son propre parent, avait pris le commandement des troupes gantoises; et par opposition au titre de régent que s'arrogeait Robert, on décerna à Jean celui de gouverneur-général de Flandre au nom du comte Louis. Audenarde, Courtrai et tous les châteaux situés entre l'Escaut et la Lys furent occupés et fortifiés. Tout cela se fit sans obstacle. Mais Jean de Namur ne fut pas aussi heureux à Grammont. Il lui importait beaucoup d'être maître de cette place, par où devaient arriver les vivres venant du Brabant ou du Hainaut. Les bourgeois de Grammont accueillirent sans difficulté la garnison qu'on leur envoyait; mais, secrètement d'accord avec la faction de Bruges, ils devaient faire main basse sur cette garnison aussitôt que Jean de Namur se serait présenté lui-même au milieu d'eux. Ils épiaient son arrivée du haut des portes de la ville, lorsque le seigneur de Gavre se montra à la tête d'un nouveau renfort. Les gens de Grammont, éblouis de la noble physionomie et du faste de ce seigneur,

le prirent pour Jean de Namur lui-même. A l'instant les portes de la ville sont fermées, on tombe sur la garnison et l'on massacre le seigneur de Gavre et trois cents hommes de sa troupe; le reste se sauva comme il put, partie dans la campagne, partie dans le monastère de Saint-Adrien, asile inviolable. Quand ce nouveau massacre fut connu à Gand, on l'attribua à la trahison des tisserands; dont le corps était déjà vivement soupçonné, comme nous venons de le dire. Ces tisserands formaient une corporation d'environ 3,000 hommes. Il n'en resta pas un seul dans la ville. Ceux qu'on n'égorgea point furent chassés ignominieusement et allèrent grossir les partisans de Zanekin à Bruges.

Ces déplorables exécutions n'étaient pas de nature à fortifier le parti gantois; aussi pensa-t-on à Bruges que c'était le moment favorable pour attaquer la ville rivale. Ratger alla avec sa troupe asseoir son camp au Long-Pont, et de là il porta le fer et la flamme dans tout le pays. Pendant qu'il désolait ainsi la contrée, Robert de Cassel était revenu sous les murs d'Audenarde pour en faire le siège. Siger Janssone, Lambert Boonen et Blawrel Boeckel se répandirent aux environs de Courtrai, y entrèrent, donnèrent la chasse à toutes les petites garnisons que Jean de Namur avait établies le long de la Lys et de l'Escaut, et brûlèrent au loin et au large toutes les possessions des Gantois. On était au mois d'août. En septembre, un nouveau mandement du roi Charles-le-Bel essaya encore une fois de calmer ces affreux désordres. Ce mandement, adressé au bailli d'Amiens, était conçu en ces termes : « Charles, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, au bailli d'Amiens, salut. — Comme il est venu à notre connaissance, par commune renommée, que des malfaiteurs de la ville de Bruges

et autres avec eux ont pris par force d'armes, en la ville de Courtrai, leur seigneur, c'est à savoir notre amé et féal neveu Louis, comte de Flandre et de Nevers, et l'ont comme prisonnier amené à Bruges et baillé aux gouverneurs d'icelle ville, qui l'ont tenu longuement et encore le tiennent en chartre privée; auxquelles choses faire, Robert de Flandre, oncle dudit comte, leur donne hardiment aide, conseil, faveur et autorité, au grand préjudice, grief et dommage de notre neveu et à l'offense de la majesté royale, puisque le comte est notre homme lige, pair de France et conjoint à nous par grande affinité. Nous, qui les choses dessus dites ne devons dissimuler, enjoignons que vous, en personne et en temps utile, ordonniez à ceux de Bruges et audit Robert de vous rendre et délivrer le comte sans délai pour qu'il soit amené par devers nous. Vous ajournerez et ferez ajourner aussi ledit Robert et ceux de Bruges à Paris, aux octaves de la Saint-André, afin qu'ils aient à répondre sur les choses dessus dites comme de raison sera. A cette journée nous les entendrons volontiers en leurs dires et défenses. Et faites leur intimation de par nous que s'ils n'obéissent pas à cet ordre, nous procéderons contre eux par voie convenable. De tout ce qu'aurez fait et de leur réponse écrivez-nous bien au long. Donné au bois de Vincennes, le vingt-neuvième jour de septembre, l'an mil trois cent vingt-cinq (1). » Ce fut encore là une vaine tentative. On ne daigna pas même se rendre aux conférences indiquées. Ce mépris de la volonté royale obligea de recourir aux censures ecclésiastiques. Un cardinal délégué du Saint-Siège et assisté de Jean, évêque de Tournai, et d'Enguerran, évêque de Téroüane,

(1) *Chron. de Fl., msc. du Roi, n° 8380, f° CLXXIX, et aliàs.*

fulmina l'interdit sur toute la Flandre à l'exception de Gand et d'Audenarde. La sentence portait qu'on ne sonnerait plus les cloches, qu'on s'abstiendrait de tout office divin, et que l'administration des sacrements serait interrompue. Cette mesure jeta la consternation parmi tous les hommes paisibles et étrangers à la fureur des partis ; mais les conjurés n'en persistaient pas moins à vouloir s'emparer de Gand et d'Audenarde. Le siège de ces deux villes dura pendant une grande partie de l'hiver. Le froid était rigoureux, les vivres manquaient souvent ; la mort faisait des ravages parmi les assiégeants. Il fallut à la fin abandonner cette double entreprise. Robert de Cassel, tout le premier, s'éloigna d'Audenarde et alla prendre ses quartiers d'hiver à Bruges. Ratger, qui ne voulait pas avoir la honte d'une retraite entière, se replia seulement sur Eecloo. Une fois délivrés des embarras du siège, les Gantois ne tardèrent pas à reprendre l'offensive. Commandés par Hector Vilain et Siger le Courtraisien, ils s'avancèrent dans la plaine qui sépare Courtrai et Audenarde. Là un corps de huit cents hommes se met en mesure de les arrêter. Hector Vilain leur fait dire par deux cordeliers qu'ils ont à choisir entre la soumission au comte et le combat contre les Gantois. Les révoltés firent réponse qu'ils ne demandaient pas mieux que de se battre sans délai contre des ivrognes, vils buveurs de mauvaise bière (1). Et en effet ils soutinrent vaillamment le premier choc ; mais l'habileté guerrière d'Hector Vilain devait l'emporter. Ces huit cents hommes, à l'exception de quelques prisonniers, restèrent tous sur le carreau ; et les Gan-

(1) Qui, contumeliosè dictos repellentes fratres, dixerunt quod cum potatoribus medonis audacter confligerent, et eis nullo modo subijci vellent. — *Chr. com. Fl.*, 198.

tois, sans perdre de temps, se rendirent maîtres du pays de Waes, des Quatre-Métiers et des terres outre-Escaut. Leurs affaires prenaient donc une tournure favorable, et l'on commençait à les redouter, si ce n'est pour eux-mêmes, du moins pour les deux chefs valeureux qu'ils s'étaient donnés : Hector Vilain et Siger de Courtrai.

Ratger, qui se tenait toujours à Eecloo, tenta néanmoins de recouvrer le pays des Quatre-Métiers. Arrivé auprès d'Assenede, il mit le feu à ce bourg et se disposa à une action générale contre l'ennemi. Sa troupe était de beaucoup plus nombreuse que celle des Gantois ; mais quand il sut qu'Hector Vilain était à leur tête, il commença à perdre confiance. Une circonstance frivole acheva de l'abattre : un lièvre vint à passer tout à coup dans les rangs de ses soldats ; il n'en fallut pas davantage pour compléter l'effroi de cet homme ordinairement si intrépide. Toute son armée put voir la pâleur de son visage, le tremblement convulsif de ses membres, et finit par partager les craintes que lui inspirait ce lièvre de mauvais augure (1). Le combat fut engagé. Les Brugeois, si nombreux d'ailleurs, n'y apportèrent que faiblesse et découragement ; presque tous cédèrent bientôt, et, pour fuir plus promptement, ils jetaient bas leurs armes, se débarrassaient d'une portion de leurs vêtements et se sauvaient demi-nus. Ratger lui-même et son collègue Bauduin Boele furent trouvés parmi les morts. Quant à Siger Janssone et Lambert Boonen, réservés à une mort plus honteuse, ils trouvèrent alors leur salut dans la fuite. Les Gantois firent bon nombre de prisonniers.

(1) Statim concidit vultus ejus et tabefactum est cor illius, ita ut nihil appeteret nisi fugam. Aliique de Franco viderunt leporem per medium eorum currentem, quod fuit adversæ fortunæ grave præsagium... — *Ibid.*, 199.

Cet échec rabaisa un peu l'orgueilleuse présomption des Brugeois. La plupart des villes de Flandre demandaient à grands cris la paix et la délivrance du comte. Il n'y avait plus qu'une plainte contre la tyrannique oppression des Brugeois : ceux-ci comprirent enfin qu'ils allaient avoir affaire au pays tout entier, et se déterminèrent à demander la paix. Humbles et suppliants, ils allèrent se jeter aux pieds du comte, implorèrent leur pardon, et promirent d'être désormais des sujets soumis. Louis n'hésita point à se rendre à leurs prières et promit l'oubli du passé, car il lui tardait de sortir de cette prison où il languissait depuis si long-temps. Rendu à la liberté deux jours avant les fêtes de Noël, il courut à Gand en toute hâte; et de là à Paris, où le roi l'attendait. Les paroles suppliantes des Brugeois n'avaient pas suffi pour inspirer une confiance entière au comte et à ses adhérents. Le roi Charles-le-Bel, voulant fortifier par la terreur de ses armes les dispositions pacifiques que ce peuple rebelle manifestait enfin, envoya, sous la conduite d'Alphonse d'Espagne, de Mathieu de Trye et de Miles de Noyers, des troupes nombreuses occuper Saint-Omer, Téroüane, Tournai, Lille, Douai et autres places. Du reste, tout le monde en Flandre voulait maintenant la paix; et, d'un autre côté, comme la guerre menaçait d'éclater avec l'Angleterre, le roi désirait qu'auparavant le calme fût rétabli chez les Flamands. Il fallait bien aussi faire cesser ce terrible interdit qui avait fermé les églises et suspendu tout exercice de la religion; il fallait en outre rendre ses débouchés au commerce désolé et ruiné par les troubles.

Ce fut à Arques, auprès de Saint-Omer, que, par ordre du roi, les parties s'assemblèrent pour traiter de la paix.

Charles-le-Bel y députa son conseiller André de Florence, qui plus tard devint évêque de Tournai, et Pierre de Congières, avec une suite nombreuse. On y vit aussi le comte de Flandre, le comte de Namur, Robert de Cassel, la dame de Coucy sa sœur et les délégués des villes de Flandre. Il fut stipulé, la veille de Noël 1326, que ceux de Bruges, du Franc, d'Ypres, de Courtrai et autres, qui avaient participé aux dernières rébellions et violé la paix, fonderaient à leurs frais et dépens, près de Courtrai, un couvent de chartreux et y entretiendraient douze moines à perpétuité; qu'ils répareraient tous les dommages par eux causés aux églises et aux monastères du pays; que trois cents hommes de Bruges et de Courtrai seraient envoyés en pèlerinage, savoir : cent à Saint-Jacques en Galice, cent à Saint-Gilles en Provence, cent à Notre-Dame-de-Roquemadour en Aquitaine; que les Brugeois et leurs adhérents prêteraient un nouveau serment de fidélité au comte et lui payeraient une amende de 100,000 livres tournois; que tous ceux qui avaient été justement exilés de la Flandre n'y pourraient jamais rentrer; que toute espèce de gouverneurs ou magistrats institués par le peuple seraient renvoyés, et que le comte rétablirait ses officiers à lui en leur lieu et place; que les prisonniers de part et d'autre seraient échangés sans rançon et réintégrés dans tous leurs biens. On convint encore que le roi de France pourrait tous les dix ans envoyer en Flandre des commissaires chargés de renouveler la paix et d'en faire jurer les conditions. La ville de Grammont seule fut exceptée du traité, à cause de ses méfaits à l'égard de Jean de Namur; mais bientôt après elle y fut comprise à la condition de payer une forte somme au comte de Namur, d'abattre ses portes et de démolir ses remparts.

Cette paix d'Arques, solennellement jurée par les princes et les députés des villes, et confirmée par le pape, ne fut pas acceptée de tous les Flamands avec une sincérité parfaite. Les personnages obscurs qui, durant ces troubles, s'étaient vus porter si merveilleusement à la tête des affaires, eurent beaucoup de peine à descendre du rang où la fortune les avait élevés. Il eût fallu employer la force pour les y contraindre. La vie privée leur était désormais odieuse. Ces esprits ardents et ambitieux réclamaient de nouveaux troubles; ils ne manquèrent pas d'en exciter. Vainement le comte essaya de les maintenir dans le devoir. Parmi ces hommes turbulents on distinguait le farouche Jacques Peyte : il allait parcourant les rues et se livrant à d'atroces violences contre les habitants paisibles, auxquels il reprochait d'être en secret les ennemis du peuple et les amis de la noblesse. Il en mit plusieurs à mort sous le seul poids de cette accusation. Il poussait le raffinement de sa rage jusqu'à chercher dans la même famille la victime et le bourreau ; ainsi plus d'une fois il fit mourir le frère par les mains du frère, le beau-père par les mains de son gendre. « Si tu ne le tues pas, disait-il à celui qu'il avait choisi pour l'exécuteur de ses hautes œuvres, tu vas être toi-même égorgé sur l'heure (1). » Il en voulait surtout aux membres du clergé et s'écriait souvent : « Je voudrais qu'il n'y eût plus qu'un seul prêtre au monde, et qu'il fût suspendu en l'air (2). » Telles étaient les atrocités de ce Brugeois lorsque heureusement il trouva la mort près de Hondskoote, où il fut as-

(1) « Tu occides eum, vel tu incontinenti morieris. » — *Chronicon com. Fl.*, 202.

(2) « Non esse nisi unum sacerdotem in mundo, et illum in aere suspensum. » — *Ibid.*

sailli par quelques habitants de Furnes. Enseveli d'abord dans l'église de Houtkerque, son corps fut exhumé peu de temps après par ordre d'Enguerran évêque de Téroüane. On le livra aux flammes comme hérétique et insigne criminel. Les Brugeois osèrent regretter leur affreux concitoyen ; ils firent plus, ils vengèrent cruellement sa mort en se livrant aux plus grands excès envers des personnages notables et respectés.

Rien n'était donc changé au comté de Flandre ; et il se trouvait dans une situation non moins déplorable qu'auparavant. Charles-le-Bel avait bien l'intention de porter remède à ce triste état de choses et de maintenir par la force des armes le traité d'Arques, dont il avait été le principal négociateur ; mais il mourut sur ces entrefaites.

Le jour de la Trinité de l'an 1328, Philippe-de-Valois , successeur de Charles-le-Bel , fut solennellement sacré dans l'église métropolitaine de Reims devant tous les grands vassaux de la couronne. Le comte de Flandre assistait à cette cérémonie avec quatre-vingt-six chevaliers, tous revêtus de magnifiques costumes de couleur uniforme. Suivant l'antique privilège des souverains flamands, Louis devait porter l'épée royale devant le monarque. Lorsqu'on fut arrivé à ce point du cérémonial , un héraut d'armes dit à haute et intelligible voix : « Comte de Flandre, si vous êtes céans, venez fairevotre de voir ! » Louis ne répondit pas ; le héraut répéta deux fois son appel : le prince feignait de ne point comprendre. A la fin, cependant , il s'approcha du roi et s'agenouillant : « Monseigneur, dit-il, si on m'eût appelé Louis de Nevers au lieu de m'appeler comte de Flandre, je serais venu plus tôt. » — « Comment ! dit le roi, n'êtes-vous pas comte de Flandre ? » — « Sire , répondit Louis, j'en

porte le nom, mais le nom seulement. Les gens de Bruges, d'Ypres, de Poperingue et de Cassel ne m'ont-ils pas bouté hors de ma seigneurie (1)? » — « Beau cousin, fit le roi, nous vous jurons par l'onction que nous avons reçue aujourd'hui, que jamais ne rentrerons à Paris avant de vous avoir remis en possession de la comté de Flandre. » — « Mon très-cher seigneur, grand merci ! dit le comte en baisant les mains du roi (2). »

Lorsque les cérémonies du sacre furent terminées, le roi, fidèle à sa promesse, s'occupa sans délai des préparatifs de son expédition. Il envoya des messagers dans les provinces au delà de la Loire pour mander le ban et l'arrière-ban des nobles avec leurs vassaux, ordonnant à chacun de se tenir prêt à marcher aux octaves de la Madelaine. Il renforça les garnisons des châteaux de Lille et de Courtrai et de la ville de Saint-Omer. Il fit venir Robert de Flandre à Paris, et, après avoir reçu son serment, il lui donna commission de se porter du côté de Saint-Omer vers la frontière flamande pour la garder avec deux cents hommes d'armes. Le comte Louis prit position dans la Flandre wallonne entre la Lys et l'Escaut.

Les communes de Flandre ne restèrent point inactives devant ces redoutables apprêts. Ne sachant point par où le roi opérerait son invasion, elles résolurent de garnir toute la ligne. Les gens de Furnes, de Dixmude, de Bergues, de Cassel se portèrent sur le mont Cassel ; ceux de Bruges et

(1) « Sire, dist-il, j'en porte le nom, mais la seigneurie et proufit y ay malvaivement ». Dont vout le roy savoir comment c'estoit. « Monseigneur, dist le comte, ceulx de Bruges, d'Ippre, de Popringhe, de le chastellerie de Cassel m'ont bouté hors. » — *Les Chron. de sire Jean Froissart, rédaction primitive, éd. Buchon (1840), III, 433.*

(2) *Ibid.*

du Franc occupèrent le pays aux environs de Courtrai , ceux d'Ypres et de Courtrai allèrent camper du côté de Lille.

Le roi, en tête de toute son armée, arriva vers la fin de juillet au comté d'Artois. Il séjourna à Arras fort peu de temps, chevaucha vers Esquerdes et le lendemain alla loger entre Saint-Omer et Aire ; il y resta trois jours pour attendre sa baronnie. Lorsque tout ce monde fut assemblé, il passa le Fossé-Neuf près de Blaringhem, par un samedi au matin, et l'armée s'en vint camper sous la forêt de Rutholt près du vivier de Scoudebruc. Elle était disposée en neuf grands corps de bataille. Le premier était mené par les deux maréchaux et le maître des arbalétriers ; il n'y avait que six bannières. Les gens de pied et tous les chariots suivaient cette division. Le second corps, où l'on comptait vingt et une bannières, avait pour chef le duc d'Alençon. Le troisième, formé de treize bannières, était dirigé par le grand-maître des Hospitaliers d'outre-mer et le sire de Beaujeu. Le connétable, Gautier de Châtillon, commandait le quatrième, où étaient six bannières. En tête du cinquième corps de bataille, qui ne contenait pas moins de trente-neuf bannières, figurait le roi de France armé de ses pleines armes. Il avait à ses côtés Philippe d'Évreux roi de Navarre, Frédéric III duc de Lorraine, Édouard I comte de Bar, et d'autres nobles hommes. L'oriflamme, portée par le maréchal Miles de Noyers, flottait auprès du roi. Les quatre autres divisions, non moins fortes que les premières, avaient pour généraux en chef le duc de Bourgogne, le dauphin de Viennois, le comte de Hainaut et le duc de Bretagne. Le duc de Bourbon arriva le lendemain avec un nouveau corps de quatorze bannières, et l'armée fut alors au grand complet. Elle s'échelonnait à une distance de deux lieues sous

le mont Cassel : et les Flamands avaient encore une fois devant leurs yeux le roi des Français avec tout le pouvoir de son royaume, comme dit une ancienne chronique (1).

Ils ne s'en effrayèrent pas ; mais, sortant de Cassel et réunissant leurs forces, ils dressèrent les tentes sur le haut du mont, afin que l'ennemi vît bien qu'on l'attendait de pied ferme. Trois jours se passèrent sans apparence de combat. Le quatrième, l'armée royale fit un mouvement et se rapprocha, d'une lieue environ, vers une petite rivière qu'on appelle la Pienne. Là Robert de Flandre rejoignit le roi, auquel il amenait quelques troupes. Alors on tint conseil de guerre pour aviser aux moyens de déloger les Flamands de l'excellente position qu'ils occupaient sur la montagne. Il fut convenu que le lendemain, mardi 23 août, les deux maréchaux et Robert de Flandre se porteraient sur le terroir de Bergues et qu'ils mettraient le feu de tous côtés, afin de voir si l'aspect de cet immense incendie ne les émouvrait pas. Ils furent impassibles et ne bougèrent point. Durant toute la journée ils allèrent escarmoucher au pied de la montagne avec les gens du roi et en manière de passe-temps. Les barons, à cheval, mais en simples hoquetons, venaient assister à ces joutes, dont ils s'amusaient beaucoup. Vers le soir les maréchaux et Robert de Flandre rentrèrent de leur expédition dans le camp royal, où rien n'annonçait qu'on fût sur le qui-vive. On n'y faisait point le guet : les grands seigneurs, en robes et sans armes, circulaient d'une tente à l'autre, quelques-uns jouaient aux dés ou aux échecs à l'entrée des pavillons ; le roi se tenait renfermé dans sa tente.

(1) Les Flamens qui sus le mont de Cassel estoient virent le roy à tout le pouvoir de son royaume. . . — *Les Grandes Chron.*, de Fran c. éd. P. Paris, V. 314.

Du mont Cassel, les Flamands pouvaient facilement apercevoir le désordre et l'espèce de nonchalance qui régnaient dans l'armée française ; ils résolurent d'en profiter. A cet effet ils se disposèrent en trois grands corps de bataille ; et les chefs, apostrophant leurs hommes, excitèrent tout à la fois leur amour-propre et leur fierté nationale. « Et nous autres, qui avons soumis toute Flandre, et qui d'habitude ne craignons personne, s'écriait Zanekin, ne sommes-nous plus ces braves gens d'autrefois ? Tout ce que nous désirions le plus au monde c'était de rencontrer ce roi de France, afin d'abaisser un peu son orgueil. Eh bien ! ce roi, le voilà devant nous avec une poignée d'hommes. Allons donc à lui, accablons-le de toute notre force (1). » Alors du sein de cette multitude impatiente s'éleva un seul cri : « Sus, sus au roi ! » Et à l'instant, furieux, bondissant et poussant d'horribles clameurs, tous ces Flamands se précipitent du haut de la montagne vers les tentes royales. Aussitôt que dans le camp l'on entendit ce bruit, et que l'on vit ces masses énormes qui descendaient comme une avalanche, une terreur panique s'empara de beaucoup de gens. La plupart des fantassins et des bidaux, surpris, épouvantés, se sauvèrent du côté de la route de Saint-Omer. Une grande confusion se mit dans le camp. Les Flamands avançaient toujours, espérant saisir le roi dans sa tente et l'enlever (2). Cependant les maréchaux et bon nombre de chevaliers n'étaient pas encore désarmés. Ils sautent sur leurs destriers et courent ventre à terre au-devant de l'ennemi, que cette charge intré-

(1) « Et ecce hic rex ante nos cum paucis, adeamus eum in fortitudine nostrâ. » — *Chronicon com. Fl.*, 205.

(2) Et vindrent avalant le mont à grans pas devers l'ost du roy... pour surprendre le roy en sa tente. — *Les Grandes Chron. de France*, V, 316.

pide étonne et arrête. Ce premier moment d'hésitation sauva le roi et l'armée. Philippe de Valois, après avoir fait la méri-dienne, conversait paisiblement avec le comte de Hainaut et d'autres seigneurs, lorsqu'on lui annonça l'approche des Flamands. Il saisit son armure, saute à cheval et, pressant son destrier de l'éperon : « Montjoie, Saint-Denis ! s'écrie-t-il. » A l'aspect de l'audacieux monarque, princes, barons et chevaliers tressaillent, l'entourent et brûlent de châtier l'arrogance flamande qui vient de la sorte insulter la majesté du roi jusque dans son asile. Après le roi, le comte de Hainaut fut le premier à cheval. En ce moment même se présenta Robert de Flandre, qui revenait de mettre le feu aux environs de Bergues. Il se joignit à Guillaume de Hainaut : et ensemble ils fondirent sur l'ennemi, qu'ils prirent à dos. Un affreux carnage commença bientôt. Le roi, pour sa part, ne ménageait pas les Flamands. Vêtu d'une tunique aux armes de France, un riche bassinet couvert de velours blanc sur la tête, et le fer en main, il combattait au plus fort de la mêlée. A ses côtés on voyait se déployer l'oriflamme portée par le maréchal Miles de Noyers. Cet étendard fameux était alors d'une étoffe de soie vermeille appelée *samis*. Il avait la forme d'un gonfalon à trois queues entouré de franges et de houppes de soie verte (1).

La résistance des Flamands fut héroïque au milieu de cette chevalerie dont le nombre augmentait à chaque instant ; car l'alarme s'était répandue dans le camp, aussi rapide qu'un éclair. Terrassés sous les pieds des chevaux et frappés à grands coups de lance, ils luttaient avec une fu-

(1) L'oriflamme estoit d'un vermeil samit à fachu de gonfalon à trois queues, et si avoit entour fringes et houpe de soye verte. — *Chron. de Flandre, msc. du Roi, n° 8380, f° CIII<sup>v</sup> IIII.*

reur sans égale ; quand ils ne pouvaient atteindre les hommes, ils abattaient les chevaux. Beaucoup de barons périrent et les cadavres s'amoncelèrent en ces lieux pêle-mêle avec ceux des braves roturiers de Bruges, d'Ypres ou de Courtrai. Malheureusement pour eux, les Flamands dans leur fougue désordonnée n'avaient conservé aucun ordre de bataille ; ce n'était plus une armée, mais une bande confuse, un groupe tumultueux. Cernés, assaillis de toutes parts, ils se pelotonnèrent et s'arrondirent en forme de cercle (1), comme un troupeau de moutons que des loups viennent attaquer ; dans cette position, ils se défendirent avec la rage du désespoir. Vaine résistance ! Les Français, race de lions, comme dit le chroniqueur flamand, ne cessaient d'enfoncer sur cette masse compacte leurs lances toujours ensanglantées (2) ; et les Flamands de continuer à égorger les chevaux, à abattre les hommes.

A la fin, quelques barons experts au fait des armes firent remarquer qu'on ne gagnerait rien à continuer cette boucherie contre des hommes qui ne devaient plus avoir d'autre pensée que celle de vendre chèrement leur vie. Les Français alors ouvrirent leurs rangs et laissèrent un passage libre ; les Flamands se ruèrent par cette voie vers la montagne : et au même instant la frénésie belliqueuse qui les animait s'apaisa, ils étaient comme frappés de prostration (3).

(1) Qui, cum viderent se ex omni parte conclusos, et undèque fieri insultum in eos, posuerunt se in quadam rotunditate ad modum coronæ. — *Chronicon com. Fl.*, 205.

(2) Dum Francorum leonina progenies ipsos adeò lanceis cruore madentibus confoderet. . . — *Ibid.*, 205.

(3) Et ecce quòd continuò istorum rebellium furia desiit et omninò prostrata permansit. — *Ibid.*

Le roi Philippe profita de cet abattement pour achever sa victoire : plus de neuf mille Flamands étaient restés sur la place ; Zanekin lui-même , qui avait succombé au commencement de l'action. Du côté des Français , on eut aussi à déplorer des pertes sensibles ; outre une quantité de gens d'armes , plusieurs nobles hommes étaient morts , d'autres gravement blessés. Ainsi le comte Louis de Savoie fut blessé à la main , Bouchard de Montmorency au pied ; Henri de Bourgogne eut un œil crevé ; le duc de Bretagne , le comte de Bar et le comte de Boulogne se ressentirent également de cette journée , et furent longtemps malades à Saint-Omer. Le roi de France , qui venait de se conduire si vaillamment , s'avança triomphant , suivi de sa chevalerie , vers le sommet du Mont-Cassel. Tout était dans le silence et l'obscurité. La ville sans défense fut livrée au pillage ; et les torches incendiaires des vainqueurs formèrent de ses habitations un foyer sinistre dont toute la Flandre wallone put contempler l'effrayant et majestueux spectacle.

La soumission de toutes les villes environnantes fut le résultat immédiat de cette bataille. Les Français voulaient piller Furnes , Bergues , Gravelines et le pays d'alentour ; mais Nicolas , abbé des Dunes , vint se jeter aux pieds du roi et implorer sa miséricorde. Philippe de Valois retint ses hommes d'armes près de lui et enjoignit de ne commettre aucun excès. Après être resté quatre jours sur le théâtre de sa victoire il marcha vers Ypres , qui la première avait fait cause commune avec les révoltés de Bruges. A la nouvelle de son approche , les Yprois vinrent suppliants à sa rencontre ; ils amenaient liés et garrottés les principaux fauteurs de l'insurrection. Le roi les fit étrangler sur-le-champ ;

mais il ne se contenta point de cette satisfaction. Dédaignant d'entrer en personne dans la ville rebelle, il y envoya le comte de Savoie avec deux mille cavaliers. Les citoyens furent contraints d'apporter leurs armes sur le marché, la cloche du beffroi fut enlevée; et un gouverneur français, le sire Jean de Bailleul, resta dans Ypres pour y commander au nom du roi. La défaite de Cassel, connue dans toute la Flandre avec une extrême rapidité, avait consterné le peuple et abattu le courage des plus fiers; on n'avait plus d'armée, plus de chefs: comment en effet résister? Les Brugeois, naguère encore si pleins d'audace et d'énergie, tremblèrent et se rendirent auprès du comte Louis, implorant leur pardon. Ce prince les renvoya au roi, qui en fit décapiter quelques-uns, bannit les autres à perpétuité ou les exila pour trois ans au delà de la Somme, et en condamna cinq cents à payer des amendes plus ou moins fortes. Bruges et Ypres donnèrent des otages; les biens de tous ceux qui avaient succombé à Cassel furent confisqués. Lambert Boonen, un des chefs de l'insurrection; Jean de Dudzeele, qui s'était fait le geôlier du comte à Bruges, et Gosuin van Odeghem, bailli de Deynze pour les insurgés, eurent la tête tranchée. Enfin, l'on s'occupa de régler les amendes dont seraient frappées les villes et bourgades qui avaient pris part à la révolte. Bruges dut payer une somme de cent mille livres et trois mille livres parisis de rente annuelle; les citoyens furent de plus condamnés à venir se prosterner devant le comte, à mi-chemin de Bruges à Male, et à lui faire amende honorable et crier merci; Ypres fut condamnée à payer vingt-quatre mille livres, Courtra cinq mille; Termonde, pour avoir donné refuge à des bannis, trois cents livres; Dixmude, six mille livres de rente an-

nuelle à perpétuité; Damme, mille livres de rente et trois mille en une fois; Ardenbourg, cinq cents livres de rente; Ostende, cent livres de rente et deux cents livres en une fois; Alost, trois mille livres de rente; Ysendyke, trente livres de rente; Grammont, sept cents livres de rente et six mille livres en une fois; Furnes, cent livres de rente; le territoire de Furnes ou Furnambacht, deux cent livres de rente. La plupart de ces villes eurent leurs franchises et privilèges modifiés ou renouvelés; et quantité de bourgeois durent signer des actes de soumission au comte leur souverain seigneur et maître (1).

Lorsque le roi eut ainsi fait rentrer la Flandre sous l'obéissance de Louis de Nevers, il appela ce prince au moment de retourner en France et lui dit: « Beau cousin, je suis venu ici avec mes barons et j'ai travaillé pour vous à leurs dépens et aux miens. Je vous rends votre terre acquise et en paix. Or faites tant que justice y soit gardée, et que par votre faute il ne faille plus que j'y revienne; car si j'y revenais, ce serait alors à mon profit et à votre dommage (2). »

L'interdit jeté sur la Flandre par ordre du pape avait été levé et la tranquillité publique paraissait complètement assurée, quand, au mois de février, l'on apprit que Zegher Janssone, qui, après la bataille de Cassel, avait trouvé moyen de se réfugier en Zélande, venait de débarquer à Ostende avec deux cents conjurés et s'était avancé jusqu'à Ardenbourg en prêchant la révolte et tuant tous ceux qui ne voulaient pas prendre les armes et se joindre à lui. L'écou-tête de Bruges mit aussitôt cette ville en état de défense; et

(1) *Archives de Flandre*, passim.

(2) *Les Grandes Chron. de France*, V, 319, à la note.

le bailli du comte se porta au-devant de Janssone avec une troupe nombreuse de cavaliers. L'ancien tribun était plein d'espoir et d'audace, car il comptait que sa présence seule suffirait pour soulever les Brugeois. On vint lui annoncer que le bailli s'approchait pour le combattre. « Tant mieux, dit-il, et plus il aura de monde avec lui, plus nous rencontrerons dans cette troupe d'amis et de compagnons d'armes (1). » Il sortit d'Ardenbourg et se dirigea en toute confiance au-devant des Brugeois. Mais quand il s'aperçut que le bailli n'avait avec lui que des cavaliers et aucun homme du peuple, il perdit courage et au premier choc s'enfuit avec les siens vers Ardenbourg. On le poursuivit et il fut pris, ainsi qu'une vingtaine de ses gens, vers un pont situé près du monastère de Saint-Arnoul. Amené vivant à Bruges, Janssone fut d'abord marqué d'un fer rouge sur tous les membres; on le traîna ensuite sur une claie par la ville jusqu'au gibet; là on lui brisa les cuisses et les bras, on lui coupa la tête ensuite, et on suspendit son cadavre à une roue fixée au sommet d'un mât élevé sur la place du marché; ses vingt complices furent torturés de la même façon. Un autre chef des révoltés flamands, appelé Guillaume Kane, s'était réfugié en Brabant. Il eut l'audace d'exciter le duc à faire la guerre au comte de Flandre : le duc le fit arrêter sur l'heure et conduire à Paris, où se trouvait alors Louis de Nevers. Guillaume Kane périt dans un supplice affreux. A Bruges, les exécutions continuèrent jusqu'au mois d'août; on décapita surtout beaucoup de bouchers : entre autres Guillaume Van Coukelare et Jacques Breydel, fils du fameux patriote Jean Breydel que le comte Gui de Dampierre avait

(1) « Quant », inquit, in majori ad nos accedunt numero, tantò plures habebimus amicos et adjutores. — *Chron. com. Fl.*, 208.

jadis armé chevalier de ses propres mains ; mais dont la fin n'est pas bien connue.

Marié, en 1320, à l'âge de seize ans à peine, avec la jeune Marguerite de Flandre, Louis de Nevers avait toujours vécu séparé de sa femme. Il s'était pris pour elle, dès les premiers jours de son union, d'une antipathie singulière à tel point que le mariage n'avait même pas été consommé. Quelles que soient les causes de cette répugnance à partager la couche de la fille du roi de France, il paraît qu'elles avaient cessé en 1327 ; car le comte manifesta le plus vif désir de se rapprocher de Marguerite, comme le prouve la promesse suivante qu'il adressa à Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne, aïeule de la princesse, et à Jeanne, reine de France et de Navarre, mère de ladite princesse. « Nous, Louis, comte de Flandre et de Nevers, faisons savoir à tous que, comme à notre requête et prière, très-hautes et très-nobles, nos très-chères dames et mères, madame Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne, palatine et dame de Salins, et madame Jeanne, par la grâce de Dieu, reine de France et de Navarre, ont consenti et accordé que nous puissions emmener avec nous ou envoyer chercher notre très-chère et très-aimée compagne Marguerite, leur fille, et, pour ce que par quelques vraies conjectures elles craignoient que nous ne la traitassions pas bien et dûment, attendu que, quand nous l'emmenâmes autrefois en notre comté de Nevers, nous lui fîmes plusieurs griefs et duretés par inductions et exhortations mauvaises d'aucuns qui alors nous gouvernoient (1) ; nous avons promis et promettons par

(1) C'est là le motif allégué par Louis ; mais des actes reposant aux archives de Flandre attestent une répulsion toute personnelle, sans cependant en expliquer la raison.

notre loyal serment et en bonne foi, à nos très-chères dames et mères dessus dites, que notre très-chère et très-aimée compagne, tant comme elle sera en notre compagnie, nous traiterons amiablement et courtoisement, aimerons de bon cœur et honorerons de tout notre pouvoir, et lui porterons bonne et loyale compagnie, et toutes ses nécessités pour son corps lui donnerons et administrerons, ferons donner et administrer bien honorablement et dûment, selon son état et le nôtre, et pour les gens de son service aussi en la manière que nos devanciers l'ont accoutumé. Item, que, à notre dite compagne nous ne dirons, ferons, ni souffrirons faire ou dire vilenie, injure ou offense, et ni ne ferons commandement, prière ou exhortation qui puisse être contre son honneur ou état, etc... Donné à Poligny, l'an de grâce 1327, le 18<sup>e</sup> jour d'octobre (1). »

Marguerite mit pour la première fois le pied en Flandre au mois de septembre de l'année 1327. Elle y fut reçue avec de grandes démonstrations d'allégresse. Il y eut des jeux et divertissements de diverses espèces ; on représenta des mystères et allégories, et l'on joncha de verdure et de fleurs ces places publiques que des milliers de citoyens avaient naguère inondées de leur sang. La jeune comtesse alla résider avec son époux au château de Male, près de Bruges, où elle donna enfin un fils au comte de Flandre. Cet enfant naquit le 25 novembre 1330. Sa naissance fut un grand motif de joie pour le pays. Son baptême se fit avec une grande solennité par Guillaume, évêque de Tournai, assisté de Pierre Roger, évêque d'Arras, qui devait un jour arriver au souverain pontificat sous le nom de Clé-

(1) *Arch. de Fl., copie parch.*

ment VI. On y avait également convié les abbés de Saint-Bertin, de Saint-Bavon, de Bergues, de Saint-Nicolas-de-Furnes, ainsi que l'élite de la noblesse. Les parrains de l'enfant furent Jean duc de Brabant, le comte, de Blois et Gui de Flandre. La comtesse de Namur et Alise de Flandre, dame de Fiennes, furent les marraines.

Louis de Nevers, redoutant toujours cette population séditieuse de Bruges, qui lui avait donné tant de soucis, modifia ses privilèges de manière à augmenter le pouvoir du souverain aux dépens de celui de la ville. Ainsi il se réserva la connaissance et la répression de tous les crimes et délits contre l'Église, contre l'écoutète, les magistrats, les receveurs; s'attribua le droit exclusif de percevoir les amendes, de punir les émeutes et les crimes des faux monnayeurs; de réformer les sentences des magistrats, lorsqu'il serait prouvé qu'elles avaient été rendues par corruption, haine ou faveur. Il fit plus: il divisa la ville pour la mieux maîtriser. Il en fit trois communautés différentes, à chacune desquelles il assigna des échevins particuliers et annuels. Cette institution fut appelée par le peuple, le *mauvais privilège*. On n'en trouvait aucune copie ni chez les Brugeois, ni dans les archives du Franc; mais l'original existait et il existe encore dans les archives des comtes à Lille. Du reste plusieurs villes reçurent, comme nous l'avons dit, des lois nouvelles. Celles de Monikereede et d'Ostende furent soumises à la charte de Dam. Lombardsyde suivit la loi de Furnes. Les habitants de Dixmude obtinrent un échevinage dont le comte se réserva la nomination et qui avait pour chef un *ruwaert*, gardien spécial des droits du comte. L'ancienne charte de Grammont fut confirmée avec des modifications qui réservaient également au conseil du prince la con-

naissance de certains crimes: tels que les attentats contre le clergé et les gens du comte, le rapt et la fausse monnaie.

Cette année, qui fut marquée par la naissance de l'héritier de Flandre, vit périr l'aïeule et la mère de la comtesse Marguerite. La première, Mahaut, comtesse d'Artois, mourut à Paris et fut inhumée au monastère de Maubuisson près Pontoise; la seconde, veuve du roi Philippe-le-Long, était en route pour venir prendre possession du comté d'Artois, lorsqu'elle fut, dit-on, empoisonnée à Péronne par Hupin son maître-d'hôtel. L'année était mortelle à la famille de Flandre; elle vit succomber encore Jean de Namur, grand-oncle de Louis de Nevers.

L'année suivante, le comte de Flandre adopta des mesures qui contribuèrent beaucoup à la prospérité du commerce. Il rendit une ordonnance qui permettait aux marchands de Saint-Jean-d'Angely et de La Rochelle de négocier avec la Flandre par le port de l'Ecluse, et d'établir à Dam un entrepôt de vins; pour les encourager il déclara les prendre sous sa protection spéciale, leur octroya diverses immunités. Il permit aux Frisons d'amener leurs chevaux et leurs bœufs aux foires flamandes. Enfin il établit un marché hebdomadaire à Rupelmonde, comme il en existait d'ailleurs à cette époque dans toutes les villes et bourgs un peu considérables du comté.

Robert de Cassel s'était réconcilié avec son neveu, et avait tout à fait séparé sa cause d'avec celle des révoltés flamands, même avant la bataille de Cassel, ainsi que le prouve la part prise par lui à cette bataille dans l'armée du roi; mais, vers ces derniers temps, des dissensions s'élevèrent encore entre eux au sujet des villes de Cassel, Bergues, Gravelines, que le comte prétendait racheter, et des rede-

vances que, de son côté, Robert réclamait pour sa renonciation au comté de Flandre. Des querelles assez vives et un long procès s'ensuivirent (1). Robert mourut en 1331. Le procès se continua avec sa veuve Jeanne de Bretagne; et l'on dut recourir à l'intervention du roi, lequel parvint, non sans peine, à arranger cette affaire. D'autre part et à la même époque, le comte de Flandre se trouvait en difficulté avec le duc de Brabant relativement aux limites de leurs juridictions respectives sur l'Escaut. Ce débat fut résolu suivant une ancienne et singulière coutume du droit féodal. Le comte envoya Jacques van Hasselt, châtelain de Rupelmonde, à Anvers, en compagnie de cinq hommes de fief du pays de Waes et de cinq échevins de Rupelmonde. Arrivé au-dessous de la Franchise de ladite ville d'Anvers, entre le monastère de Saint-Michel et la tour appelée en flamand *Cost verloren* (dépense inutile), van Hasselt, tenant dans sa main une hache de fer, proclama à haute voix que les droits du comte de Flandre, sur la rivière de l'Escaut, s'étendaient depuis le lieu nommé Outemude jusqu'à Ekervliet, entre Malines et Rupelmonde, que le comte était seul et souverain seigneur en ces lieux, et, comme marque de souveraineté, il lança la hache de toute la force de son bras jusqu'au bord du fleuve. Avant de se retirer, van Hasselt déclara que les droits du duc de Brabant ne commençaient qu'au lieu appelé Weerst, où il pourrait lancer une hache de fer du poids de dix-sept livres, dont le jet marquerait également les limites de sa juridiction (2).

Un autre conflit d'une nature plus grave s'éleva bientôt entre le comte et le même duc de Brabant. La ville de Ma-

(1) *Arch. de Flandre*, passim.

(2) *Ibid.*, Acte du 11 janvier 1331, 2<sup>e</sup> cartulaire de Flandre, pièce 570.

lines, qui dès le dixième siècle avait eu des comtes particuliers, était, en 1203, passée sous la domination des évêques de Liège, lesquels y instituèrent pour avoués les seigneurs de Berthold dont on a parlé plus haut. Malines depuis lors s'agrandit au delà de la Dyle, et cette rivière forma la séparation de l'ancienne ville, domaine des évêques de Liège, d'avec la nouvelle qui, construite sur des terrains appartenant à la famille de Berthold, devint la propriété de cette maison. Par acte du 3 octobre et 1<sup>er</sup> décembre 1333, Louis de Nevers acheta d'Adolphe de la Marck, évêque de Liège, pour une somme de cent mille livres tournois la part qu'il possédait dans la seigneurie de Malines, et de Renaud, comte de Gueldre, celle qu'il tenait du chef de Sophie, son épouse, fille unique de Florent Berthold. Malines était enclavée dans le Brabant, dont elle relevait. Lorsque le comte Louis voulut en prendre possession, les habitants de la ville, mécontents de passer sous la domination flamande, refusèrent de le reconnaître comme leur souverain légitime et chassèrent les commissaires envoyés par Renaud de Gueldre pour leur notifier la cession qu'il venait de faire. Ils disaient qu'un vassal ne pouvait disposer de son fief sans l'agrément du suzerain. Ils s'adressèrent au duc de Brabant, qui précisément avait d'anciens griefs contre les nouveaux possesseurs. Le duc Jean se rendit à Malines et fut accueilli avec de grandes démonstrations de joie par le peuple, qui lui prêta serment de fidélité et auquel il promit en échange toute sa protection. Alors Louis de Nevers confisqua les biens des habitants de Malines situés en Flandre, et se disposa à faire la guerre au duc de Brabant. A cet effet, il renoua une confédération naguère formée contre le prince et, le 6 janvier 1333, on vit se réunir à Valenciennes quinze

seigneurs souverains qui tous avaient des motifs plus ou moins puissants de prendre les armes. C'étaient, outre le comte de Flandre, Jean roi de Bohême et comte de Luxembourg, qui réclamait une part dans le duché de Brabant, les archevêques de Trèves et de Cologne, l'évêque de Liège, le comte de Hainaut, Gérard comte de Juliers, Renaud de Gueldre, les comtes de Namur, de Clèves, de Looz, et le sire Henri de Falckenberg. Ils conclurent un traité d'alliance offensive et défensive, dont la teneur commençait ainsi : « Considérant, voyant et sentant les grandes invasions, occupations, molestations, injures, griefs, torts et dommages que haut et noble homme Jean, duc de Lothier, de Brabant et de Limbourg, a fait de nouveau et fait de jour en jour continuellement à nous, nos pays, nos terres, nos gens, nos sujets, nos juridictions et nos droitures spirituelles et temporelles, nous nous sommes, par le commun conseil de plusieurs de nos féables conseillers, et de notre volonté et commun accord, alliés et confédérés ensemble tout le cours de notre vie contre ledit duc de Brabant, tant comme il vivra, pour le contrister et pour faire résistance à son tort et à son injure, et pour garder, sauver, conserver et maintenir nos terres, nos gens et nos sujets, nos juridictions et nos droitures en la forme et manière que ci-après s'ensuit, » etc. (1). Quand les quinze alliés eurent apposé leur sceau au bas de cette chartre, quinze hérauts partirent sur l'heure pour Tervueren, où se trouvait le duc, et lui déclarèrent séparément la guerre, chacun au nom de son maître respectif. Le duc Jean était soutenu par le duc de Bar et par le roi de France, qui lui avait envoyé des troupes sous la conduite

(1) *Arch. de Flandre, or. parch. scellé et cartulaire de Malines, pièce 57.*

du roi de Navarre. Les Flamands commencèrent les hostilités sur les frontières du Brabant du côté de Tenremonde. Ils incendièrent le village de Lippelloo et l'abbaye d'Afflighem, dont les religieux avaient cherché un refuge à Bruxelles. Le duc Jean ne marcha point contre les agresseurs; mais, en représailles, il entra dans la Flandre impériale et ravagea le pays d'Alost, tandis que le duc de Bar, stationné à Vilvorde, gardait le Brabant sur ce point. Cinq cents cavaliers flamands poussèrent jusqu'aux portes de Bruxelles; mais surpris par le duc de Bar dans une embuscade au village de Kelleken, ils furent mis en déroute et on leur fit cent cinquante prisonniers. Sur la frontière de Gueldre et de Juliers, la guerre se poussait avec plus de vigueur encore. Après son expédition au pays d'Alost, Jean de Brabant pénétra dans le comté de Looz, où il mit tout à feu et à sang; du reste il ne se passa aucune action décisive. Les Français, qui étaient venus plutôt comme médiateurs que dans l'intention d'exciter à la guerre, cherchèrent tous les moyens d'amener un arrangement. Philippe de Valois députa l'archevêque d'Aix vers les confédérés; mais l'animosité était si grande de part et d'autre que les préliminaires de la paix furent très-difficiles. Une conférence avait été indiquée pour le 13 mars suivant à Saint-Trond: aucun des princes alliés ne s'y trouva. Le 20 du même mois, sur les instances réitérées de l'archevêque, on consentit enfin à se réunir, et une trêve fut arrêtée. Le roi de France offrit alors son arbitrage et convoqua les parties belligérantes à Amiens; il y rendit son jugement le 27 août 1334. Toutes les difficultés étaient résolues à l'exception de la plus grave, c'est-à-dire les prétentions contradictoires du duc de Brabant et du comte de Flandre sur Malines. Le roi, en attendant qu'il

pût prononcer sur ce conflit, retint l'objet en litige sous sa garde. Cependant le duc et le comte firent, le 1<sup>er</sup> avril 1336, à Tenremonde, un traité de paix et d'alliance qui mit fin à toute contestation. Il y était stipulé, entre autres choses, que les deux princes posséderaient en commun la ville et la seigneurie de Malines, comme l'évêque de Liège et le comte de Gueldre en avaient joui. Marguerite, fille du duc de Brabant, fut alors fiancée au fils aîné du comte de Flandre, le jeune Louis, dit de Male, lequel n'avait encore que trois ans.

La ville de Gand s'était toujours montrée assez favorable au comte, et, seule avec Audenarde, n'avait point participé à l'insurrection comprimée par la bataille de Cassel et ensuite si sévèrement punie. Cependant elle commençait à partager le mécontentement général. Elle s'apercevait bien que Louis de Nevers, trop préoccupé de la conservation de son autorité personnelle, ne songeait pas assez au bien-être et à la prospérité de son peuple; et elle ne pouvait voir de bon œil l'arrière petit-fils de Gui de Dampierre passer presque toute sa vie à cette cour de France, où l'on avait tant de fois médité la ruine de sa famille et celle de la Flandre. Et puis, les vengeances combinées du roi et du comte, bien qu'elles n'eussent pas frappé les Gantois directement, n'en avaient pas moins blessé leur fierté nationale. Un incident fortuit vint rompre tout à coup les liens qui unissaient encore à Gand le prince et les sujets. Un citoyen, nommé Guillaume van Artevelde, avait été, on ne sait dans quelle circonstance ni pour quel motif, gravement insulté par un habitant de Fleydinghe. Ce dernier, quelque temps après la dispute, vint à Gand régler certaines affaires. Van Artevelde se mit à le chercher afin d'en tirer vengeance. Deux fois il l'aborda; mais deux fois les sergents du bailli, sire Watier

de Bederwane, l'empêchèrent de se jeter sur lui. Il prit alors une rue détournée, et, chemin faisant, rencontra deux tisserands de ses cousins. VanArtevelde déceignit son épée et, la présentant à l'un de ces hommes: « Cousin, dit-il, prenez cette épée et venez avec moi (1). » Les sergents Walter et Peeters n'avaient point perdu de vue ce mouvement, ils s'approchèrent du bourgeois qui tenait l'épée et le sommèrent de la leur donner; van Artevelde leur défendit de toucher à cette arme, qui était sienne, et, la querelle s'échauffant, beaucoup de monde s'attroupa dans le quartier. Le sang allait couler sans doute, lorsque messire Foukes de la Rose, notable et sage bourgeois, intervint au milieu du groupe où l'on se disputait. « Eh quoi, Guillaume ! dit-il à van Artevelde, voulez-vous tuer ou faire tuer ces pauvres valets ? » Il parla si doucement et si bien qu'on rengâna les armes déjà tirées hors du fourreau et que l'on s'en alla chacun de son côté sans coup férir. Mais des rassemblements nombreux restèrent formés, et il y circulait de mauvaises rumeurs contre le prince, son bailli, ses sergents et même contre les magistrats municipaux. Alors les échevins firent, probablement à la réquisition du bailli, ordonner à Guillaume van Artevelde, à ses deux cousins et même à maître Foukes de la Rose de se rendre à la prison de la ville. Or il faut savoir que Foukes était mal vu du bailli, parce que, aux dernières élections communales, ce citoyen, désigné par le comte pour, avec d'autres délégués, choisir les éche-

(1) Si en prist autre chemin où il encontra deus de ses cousins liquel farent tisserant, et li dis Willaumes deschaints se espeye et le baillia à l'un des deus et dist: « Prenés cheste espeye et venez avecques mi. » — *Arch. de Fl., lettre autographe du bailli de Gand au comte de Flandre au sujet de la révolte des Gantois.*

vins, avait mis en avant plusieurs hommes du métier des foulons, qu'on regardait comme hostiles à l'autorité du prince. Ainsi Foukes, dont la conduite toute pacifique et conciliatrice avait empêché les officiers du comte d'être tués, se voyait traité de la même façon que les perturbateurs. Il attendait avec ceux-ci le résultat de l'enquête ordonnée par le magistrat, lorsqu'une multitude immense, se portant en armes contre la prison, en força l'entrée et le délivra ainsi que van Artevelde et les deux tisserands. Le peuple ne se borna point à cette démonstration, il se rendit au Vieux-bourg, devant la maison des échevins, et réclama à grands cris l'abolition des tailles et des impôts (1). Les échevins répondirent qu'ils en référerait au comte; mais qu'il fallait qu'on se retirât en paix, et que deux personnes de chaque paroisse revinssent avec les griefs du peuple couchés par écrit. Le bailli, Watier de Bederwane, dépêcha vers son maître un rapport de tout ce qui s'était passé, en le priant de venir au plus vite en sa ville de Gand, afin de juger par lui-même de l'état inquiétant des esprits et de la situation périlleuse où se trouvait le pouvoir souverain. Le temps fixé pour la réélection des échevins approchait, et c'était un embarras de plus. On ne dit pas si Louis de Nevers vint de sa personne à Gand; mais il pria le seigneur André, évêque de Tournai, de se porter médiateur entre lui et la ville révoltée. Une conférence fut assignée pour le samedi avant la Toussaint, dans l'abbaye d'Eechout à Bruges. Les députés du peuple gantois, savoir : maître Jean de Latour, maître Jean de Louvain, clercs; Henri le Grutere, Evrard son frère, Raes de Varmuck, Guillaume son frère et plusieurs autres bourgeois vinrent

(1) Et a chelle heure furent grant pleinteit de gentz armés entour le maison des eschevins. . . dont sauvagement demanda toutes tailles sus. — *Ibid.*

exposer une longue série de plaintes et de demandes; ce qui rendit l'arrangement très-difficile. On parvint néanmoins à s'entendre; mais ce ne fut qu'au prix de bien des concessions et en s'affaiblissant beaucoup que l'autorité du comte put alors se maintenir à Gand (1).

(1) *Arch. de Fl.*, acte du 7 novembre 1335.

# X

## LOUIS DE NEVERS.

1335 — 1340

Motifs de la guerre entre la France et l'Angleterre. — Les deux pays se disputent l'alliance des Flamands. — Impopularité du comte. — Jacques van Artevelde — Ses discours et son influence à Gand. — Assemblée du Paldenhock. — Van Artevelde est élu capitaine de la paroisse de Saint-Jean — Son entrevue avec le comte. — Tentatives de ce dernier pour recouvrer en Flandre son autorité. — Négociations des Flamands avec le roi d'Angleterre au sujet du commerce des laines. — Excommunication. — Démonstrations hostiles du roi de France. — Supplice de Siger le Courtraisien. — La commune de Gand prend les armes. — Combat de Biervliet gagné par van Artevelde contre les nobles. — Philippe de Valois permet la neutralité aux Flamands et leur accorde la liberté de commerce. — Van Artevelde envoie chercher le comte de Flandre et rétablit son autorité. — Nouveaux efforts du roi d'Angleterre pour attirer les Flamands à lui. — Van Artevelde l'empêche de débarquer en Flandre. — Remontrances de ce tribun au comte, au sujet de son alliance exclusive avec le roi de France. — Louis de Nevers abandonne de nouveau son comté. — Sage administration de van Artevelde. — Ses entrevues avec le roi d'Angleterre à Anvers. — Édouard, vicaire de l'empereur, s'allie avec le duc de Brabant, le comte de Hainaut et autres princes, et se porte en Cambrésis. — Prise de Thun-l'Évêque. — Siège de Cambrai. — Le roi d'Angleterre lève le siège de Cambrai et se porte en Vermandois au-devant du roi de France. — Incidents divers. — Les deux armées en présence à Buironfosse. — Elles se retirent sans combattre. — Le roi d'Angleterre revient à Bruxelles. — Nouvelles entrevues avec van Artevelde et les plus puissants bourgeois du pays. — Magnifiques promesses du monarque. — Scrupules des Flamands. — Ils conseillent à Édouard de prendre le titre et les armes du roi de France. — Édouard y consent et ils traitent avec lui. — Il retourne en Angleterre et adresse un manifeste aux vassaux et sujets de la couronne de France. — Charte confirmative des dons et promesses qu'Édouard avait faits aux Flamands. — Continuation de la guerre en Hainaut et en Cambrésis. — La garnison de Tournai ravage les environs de Courtrai. — Van Artevelde se porte vers le Tournaisis. — Les comtes de Salisbury et de Suffolk sont surpris et faits prisonniers aux environs de Lille. — Van Ar-

tevelde renonce à son projet et revient à Gand. — Thun-l'Évêque assiégé par le duc de Normandie, fils du roi. — Le duc de Brabant, le comte de Hainaut et van Artevelde se portent au secours de cette ville. — Le duc de Brabant ne veut pas livrer de combat aux Français avant l'arrivée du roi d'Angleterre, chef de la guerre. — Edouard s'embarque pour revenir en Flandre. — Bataille navale de L'Écluse gagnée par ce roi. — Van Artevelde harangue l'armée et le peuple sur la place du marché de Valenciennes. — Les princes vont trouver le roi d'Angleterre à Gand : l'on y traite de la guerre contre la France. — La Flandre, le Hainaut et le Brabant s'allient plus intimement à la persuasion de van Artevelde. — Siège de Tournai. — Expédition malheureuse de Robert d'Artois aux environs de Saint-Omer. — Le roi de France s'avance vers Tournai. — Sa sœur Jeanne de Valois, religieuse à Fontenelles près Valenciennes, s'entremet entre les princes pour arrêter l'effusion du sang humain. — Elle réussit et une trêve est conclue. — Levée du siège de Tournai et licenciement des armées.

La situation s'aggravait tous les jours au milieu de conflits dont la solution, quelle qu'elle fût, ne pouvait qu'augmenter les haines et les défiances mutuelles. Il y avait donc maintenant en Flandre deux causes malheureusement trop distinctes : celle du comte, que soutenait l'aristocratie; puis celle des villes et du commun peuple. Les intérêts en lutte devaient finir par s'entrechoquer et produire une révolution; c'est ce qui arriva plus tôt qu'on ne pensait.

Depuis quelques années, la guerre menaçait d'éclater entre la France et l'Angleterre. A la mort de Charles-le-Bel, son cousin Philippe de Valois avait été déclaré régent du royaume à l'exclusion d'Édouard III, roi d'Angleterre, et en attendant les couches de la reine. Édouard prétendait à la régence comme neveu du monarque défunt; étant petit-fils de Philippe-le-Bel par sa mère Isabelle, sœur du roi Charles. La reine accoucha d'une fille, et Philippe fut reconnu roi sans qu'Édouard songeât alors à former opposition; car la loi salique se prononçait formellement en faveur du régent, et l'adhésion des grands et du peuple avait été si unanime qu'on ne devait pas espérer de rien faire préva-

loir contre elle. En 1329, le roi d'Angleterre, sommé de venir rendre hommage à Philippe pour le duché de Guyenne, s'acquitta de ce devoir dans l'église cathédrale d'Amiens au milieu d'une pompe qui l'humilia, dit-on, profondément et il partit méditant pour l'avenir des projets de vengeance.

A cette époque un procès qui fit grand scandale s'était élevé entre Robert d'Artois, petit-fils de Robert d'Artois tué à la bataille de Courtrai, et sa tante Mahaut épouse d'Othon IV, duc de Bourgogne. Il avait pour objet la possession du comté d'Artois, que Mahaut détenait en vertu du testament de son père. Robert fut convaincu devant la cour des pairs d'avoir fabriqué de faux titres pour soutenir ses prétentions : ses complices furent condamnés à mort et exécutés ; quant à lui, il se réfugia à Bruxelles auprès du duc de Brabant. Alors un arrêt du parlement le condamna au bannissement et à la confiscation de ses biens. Quoique Robert eût été, au dire d'un contemporain, l'homme qui avait le plus aidé Philippe de Valois à parvenir à la couronne (1), il ne put néanmoins trouver grâce devant lui ; le roi mit au contraire un acharnement incroyable à le poursuivre. Cette rigueur contre un prince de son propre sang était sans doute puisée dans un louable sentiment de justice, bien que des historiens lui aient donné un motif tout différent. Quoi qu'il en soit, Robert conçut une colère qui se transforma bientôt en actes que l'on qualifierait aujourd'hui d'insensés mais qui s'expliquent par la superstitieuse crédulité avec laquelle on invoquait alors les puissances surnaturelles contre celles

(1) L'homme du monde qui plus aida le roi Philippe à parvenir à la couronne de France et à l'héritage, ce fut messire Robert d'Artois. — *Chron. de J. Froissart, édition Buchon, I, 46.*

de la terre. Robert voulut faire périr le roi et ses ennemis en les *envoûtant*, comme on disait en ce temps-là. On faisait fabriquer et baptiser par un magicien des figures de cire à la ressemblance des personnes qu'on prétendait détruire, puis on les piquait au cœur. Le roi fut épouvanté quand il apprit cette manœuvre infernale : il enjoignit au duc de Brabant de chasser Robert; lequel s'enfuit en Angleterre, où il s'étudia à réchauffer la haine d'Édouard et lui persuada de protester par la force des armes contre l'avènement de Philippe de Valois. Dans cet état de choses, il s'agissait encore de se créer des auxiliaires; la Flandre devint de nouveau le point de mire des deux monarques, qui s'en disputèrent l'alliance.

Attachée par le lien féodal à la France, la Flandre était néanmoins instinctivement portée vers l'union anglaise, source de sa prospérité commerciale et industrielle. Et, en effet, comme on l'a vu déjà, c'était de la Grande-Bretagne qu'elle tirait ses laines pour les fabriquer en draperies et les répandre ensuite avec grands bénéfices dans tous les pays. Les rois anglais, comprenant cette connexion d'avantages, avaient toujours cherché à se rattacher une nation si importante par sa position et ses richesses; de là ces traités de toute nature avec les anciens comtes, cet échange de privilèges et d'immunités entre les négociants flamands et anglais. D'un autre côté, l'on connaît les efforts incessants, les violences, les ruses diplomatiques pour enclaver tout ou partie de la Flandre dans le royaume de France. La réunion n'avait jamais réussi; et la nationalité flamaude s'était conservée intacte, grâce à la bravoure patriotique des souverains dans le principe et à l'énergique résistance du peuple dans les derniers temps. La politique des rois de France

avait dû prendre alors une autre allure ; elle s'était appliquée à protéger le comte de Flandre contre ses propres sujets pour resserrer le lien féodal prêt à se rompre. Louis de Nevers avait subi cet humiliant protectorat. Cependant, depuis que la guerre était imminente avec l'Angleterre, le comte cherchait à se réconcilier tout à fait avec les Gantois et à gagner leurs bonnes grâces (1). Il se tenait dans leur ville, les traitait doucement et leur faisait beau visage. Le roi de France, qui savait les Flamands enclins à l'alliance anglaise, l'avait fortement exhorté à agir de la sorte. Il lui recommandait aussi de veiller à ce que le roi Édouard ne pût tirer profit du pays de Flandre. En conséquence, Louis de Nevers avait équipé des vaisseaux pour garder les côtes et même pour courir sus, le long des marches d'Angleterre, aux bâtimens ennemis. Édouard ne tarda pas à user de représailles : en outre, il fit défendre formellement qu'on n'envoyât des laines en Flandre ; c'est ce qui pouvait arriver de plus désastreux pour le commerce de cette contrée, et l'on ne fut pas long-temps à s'en apercevoir. Le manque de matières premières arrêtant la fabrication des draps, une multitude d'artisans, tels que tondeurs, foulons et tisserands, se trouvèrent sans pain. Beaucoup émigrèrent poussés par la famine, et s'en allèrent mendier en Hainaut, en Brabant, en Artois et dans les provinces voisines. La misère fut terrible dans les grandes villes manufacturières, et l'on commença à y murmurer très-fort, non contre le roi d'Angleterre, mais bien contre le roi de France et le comte. On accusait hautement ce dernier de vouloir ruiner et affa-

(1) En ce temps se tenoit le comte Loys de Flandres à Gaud et les tenoit à amour ce qu'il pooit, car le roy de France l'en prioit moult.— Froissart, *réduction primitive*, éd. Buchon (1840), III, 446.

mer son peuple pour servir la vengeance des Français. Édouard III profita de cette disposition des esprits pour envoyer des émissaires en Flandre, et travailler le peuple dans son intérêt. « Voyez, disaient-ils, si vous étiez encore les amis de l'Angleterre, tous ces malheurs ne vous arriveraient pas; le commerce et la draperie fleuriraient comme autrefois. Quel avantage tirerez-vous de Philippe de Valois? Il pourra bien vous tondre encore; mais quant à vous envoyer de la laine, il n'y faut point penser. » Et les gens du peuple de se dire entre eux: « Cela est pourtant la vérité; le comte nous trahit; et nous ne le pouvons longuement souffrir, car toute Flandre irait bientôt à perdition. » Chaque jour des groupes se formaient par les places et carrefours, on y parlait de la triste situation des affaires; les plaintes et les récriminations devenaient de plus en plus acerbes. Le comte n'ignorait pas ces choses, et, dans l'espoir d'y porter remède, il fit assembler les Gantois. « Mes bonnes gens, leur dit-il, la misère est grande, je le sais, mais elle ne peut durer long-temps. J'ai souvent nouvelles et par mes amis que les Anglais sont encore plus mal à l'aise que vous; ils ne peuvent vendre leurs laines qu'à vous et ils y viendront, car ils éprouvent trop grand dommage à les tenir. Apaisez-vous donc et rapprochez-vous de ce noble pays de France où tant de biens abondent, et qui peut fournir de quoi mener grand état et vivre en joie chez nous (1). »

Sur ces entrefaites, et alors que la guerre devenait de plus en plus imminente, une ambassade anglaise vint à deux reprises sur le continent, à l'effet de chercher des alliés parmi les princes de la Basse-Allemagne et des provin-

(1) *Ibid.*, 447.

ces belgiques. Elle s'adressa d'abord à Guillaume, comte de Hainaut, dont Édouard III avait épousé la fille Philippine, et, par l'entremise de ce prince, le duc de Brabant, les comtes de Gueldres, de Juliers et plusieurs autres embrassèrent le parti du roi d'Angleterre. Les députés firent ensuite des tentatives pour attirer les villes flamandes à la même cause, et se mirent en rapport avec les personnages les plus influents du pays. Parmi ceux-ci se trouvait un homme recommandable à plus d'un titre : c'était Zegher ou Siger le Courtraisien, seigneur de Tronchiennes, qu'on a vu jadis partager la captivité du comte Gui et rester fidèle à son pays au milieu de toutes les vicissitudes politiques. Siger n'avait pu voir sans douleur le jeune comte s'alliant aux éternels oppresseurs de sa patrie, ni dissimuler sa prédilection pour les Anglais. Aussi, durant le passage à Gand des ambassadeurs du roi Édouard, les avait-il accueillis dans son hôtel, et s'était-il souvent montré en public dans leur compagnie. Il n'en fallait pas davantage pour exciter le ressentiment du comte. Sans égard pour la vieillesse et les illustres antécédents de Siger, il le fit arrêter en guet-apens à Bruges et enfermer dans la prison de Rupelmonde. Il paraît que le roi de France avait exigé cette satisfaction ; et Louis de Nevers ne savait rien refuser au vainqueur de Cassel. Cette arrestation porta le courroux populaire à son comble, et acheva de ruiner l'autorité comtale en Flandre. C'est alors que s'opéra cette révolution qu'on pouvait depuis long-temps prévoir.

Il existait à Gand un homme qui, par sa mère, était petit-fils du malheureux Siger de Courtrai, et de plus avait pour frère ce Guillaume van Artevelde également jeté naguère en prison par les sergents du comte. Il s'appelait

Jacques van Artevelde, était né vers 1290 et avait passé, en qualité d'officier de la fruiterie, une partie de sa jeunesse à la cour du roi de France, Louis-le-Hutin, qu'il accompagna même, en 1310, dans une expédition contre l'île de Rhodes. Revenu à Gand, sa ville natale, Jacques s'était marié à Christine, fille du sire de Bernaige, l'un des plus illustres chevaliers flamands, et qui, à l'exemple de son ami Siger, avait voulu partager la captivité du comte Gui. Quoique la noblesse en général fût favorable au parti des lis, il se trouvait néanmoins en Flandre quelques familles dont le patriotisme ne s'était point altéré. Telles étaient celle d'où Jacques descendait et celle chez laquelle il avait pris sa femme. Comme beaucoup de gentilshommes et de bourgeois riches n'exerçant aucun métier, le sire d'Artevelde s'était fait agréger à une corporation, celle des brasseurs, et en était devenu par élection le capitaine ou doyen. Bientôt il fut proclamé chef-doyen par les cinquante-et-un autres métiers de la ville; car il avait su se concilier la faveur populaire, tout noble qu'il était, et acquérir parmi ses concitoyens une prépondérance remarquable. Il la devait moins encore à sa grande fortune qu'à son amour éprouvé pour le bien-être et la gloire de sa patrie. On connaissait son expérience dans les affaires; et les gens du commun peuple, qui le nommaient le *sage homme*, aimaient à l'entendre deviser et se plaindre avec eux de la triste situation du pays. On rappelait partout ses discours, et l'on savait qu'une fois il avait dit : « Oh! si l'on voulait m'ouïr et me croire, j'aurais en peu de temps remis la Flandre en bon état et l'on y pourrait gagner sa vie sans pour cela se faire ennemis du roi de France ou du roi d'Angleterre(1). » Un jour de fête

(1) Et dirent qu'il avoit dit que, s'il estoit oys et creus, il cuideroit en brief

dans l'après-dîner, des rassemblements se formèrent comme de coutume pour s'entretenir des malheurs publics. Plus de mille personnes se trouvaient réunies, et une d'elles au milieu des colloques s'écria : « Allons, allons ouïr le bon conseil du sage homme (1). » Cette parole trouva de l'écho dans toute l'assemblée, par les rues on se la répétait de maison en maison; et une multitude immense se porta bientôt au quartier de la ville appelé le Paddenkoek (coin aux crapauds), où Jacques van Artevelde avait son logis. Le grand-doyen était en ce moment appuyé contre la porte. Du plus loin que le peuple l'aperçut, il lui fit grand honneur et révérence : « Cher seigneur, lui dit-on, veuillez nous entendre. Nous venons à vous à conseil; car on nous assure que votre sens et vos qualités remettront le pays de Flandre en bon point. Or dites-nous comment, et vous aurez fait une belle œuvre. » Alors van Artevelde s'avança et dit : « Seigneurs compagnons, je suis natif et bourgeois de cette ville, et j'y ai le mien; sachez que de tout mon pouvoir je voudrais vous aider et sauver notre patrie. S'il était un homme qui se sentît capable d'une si grande chose, j'exposerais mon corps et mes biens pour me joindre à lui. Si vous autres vouliez m'être frères, amis et compagnons et vous unir à moi de tout cœur, je l'entreprendrais volontiers, tout indigne que je suis. » Alors tout d'une voix les Gantois s'écrièrent : « Nous vous promettons loyalement de vous soutenir en toutes choses, et d'y aventurer corps et biens; car nous savons que, dans tout le comté de Flandre, il n'y a

temps avoir remis Flandres en bon estat, et r'avoient tout leur gaignage, sans estre mal du roy de France ne du roy d'Angleterre. — Froissart, *ibid*, 453.

(1) *Ibid*.

homme, sinon vous, qui soit digne de ce faire (1). »

Lorsque van Artevelde se vit ainsi accueilli en l'amour de ses concitoyens, il songea à la haute mission dont il venait d'être investi. L'assemblée du Paddenkoek avait eu lieu le 25 décembre lundi de Noël; il convoqua une autre réunion pour le surlendemain, jour des Innocents, à la Biloque, lieu neutre en dehors de la juridiction des échevins. Un immense concours de peuple s'y rendit. Le sage homme y parla d'abord des misères de l'artisan, qu'il dépeignit sous les plus fidèles et plus sombres couleurs; il exposa la décadence des vieilles libertés de la commune, puis il indiqua les moyens de remédier au mauvais état des affaires. « Nous avons besoin d'être amis de l'Angleterre, dit-il, car sans elle nous ne pouvons vivre; ce n'est pas à dire pour cela que nous devons nous mettre en guerre avec le roi de France. Il s'agit seulement de rester neutres. Le roi de France est si occupé en tant de manières, qu'il n'a pas le loisir de nous faire mal; et il sera bien aise de conserver notre amour au même point que les Anglais. Le Hainaut, le Brabant, la Hollande et la Zélande se tiendront avec nous. Ils ont des intérêts semblables aux nôtres, et cette confédération nous rendra plus forts pour nous maintenir sans dommages au milieu des guerres sanglantes qui vont se livrer. » Ces paroles et beaucoup d'autres, empreintes de sagesse et de patriotisme, émurent profondément le peuple et ouvrirent tous les cœurs à l'espoir d'un meilleur avenir. Dès ce moment van Artevelde fut considéré par le peuple comme le libérateur de la Flandre, et jamais homme né fut entouré de plus ardent sympathies. On ne pouvait se séparer de sa per-

(1) *Ibid.*, 454.

sonne, on s'attachait à ses pas, on ne vivait plus à Gand que pour lui et par lui. Tous les jours mille à douze cents personnes dormaient, buvaient et mangeaient dans sa maison et l'escortaient quand il voulait sortir (1). On n'avait jamais vu pareil enthousiasme. Du comte de Flandre, on ne semblait plus s'en soucier (2). Le samedi 3 janvier, les bourgeois, convoqués dans leurs paroisses respectives pour nommer les chefs-hommes ou *hooft-mans*, élurent Jacques à l'unanimité capitaine de la paroisse de Saint-Jean ; ce qui lui donnait le commandement supérieur des forces communales sous la surveillance des échevins. Tout s'était fait avec la plus stricte légalité : van Artevelde, le premier, sentait la nécessité d'appuyer son pouvoir naissant sur la justice et la raison. Lorsqu'il eut été officiellement installé, il fit rendre par les échevins une ordonnance très-sage pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité dans la grande et populeuse ville de Gand et s'occupa lui-même d'organiser la bourgeoisie en corps de milice, par connétablies ou voisinages, chargés de veiller à la police de leurs quartiers respectifs.

Cependant Louis de Nevers, effrayé de la popularité dont il voyait van Artevelde entouré, manda ce dernier à son hôtel, et le doyen s'y rendit escorté comme d'habitude par une foule considérable de citoyens. Le comte lui adressa plusieurs représentations et l'engagea à tenir le peuple en l'amour et obéissance du roi de France ; il y ajouta même,

(1) Tous les jours dormoient en sa maison, buvoient et mangeoient mille ou douze cents personnes ; et le compaignoient à aler par la ville, où ailleurs où bon lui sembloit. — *Ibid.*, 454.

(2) Et abandonnèrent de tous points leur seigneur, sans riens plus convertir, ne aler devers lui. — *Ibid.*

paraît-il, quelques menaces. Van Artevelde lui répondit ces simples paroles : « Seigneur, je ferai ce que j'ai promis au commun peuple pour son bonheur et celui de tout notre pays. Rien ne saurait me rebuter, et au plaisir de Dieu j'en viendrai à bout. » Puis il salua humblement et quitta la salle (1).

Le comte, plus inquiet que jamais, convoqua ses conseillers intimes et leur demanda le moyen de sortir d'embarras. « Il n'y en a qu'un, lui dit-on, c'est de se défaire de Jacques. » Mais ce moyen n'était pas lui-même d'une exécution aussi facile qu'on pouvait le penser. Les bourgeois, dont la vive sollicitude veillait sans cesse sur le grand-doyen, avaient prévu toute tentative d'homicide. Ils déjouèrent plusieurs embûches, et gardèrent si bien la personne de van Artevelde qu'on finit par se convaincre que pour lui faire le moindre mal il fallait être assez puissant pour combattre la ville de Gand tout entière (2). Louis de Nevers alors, de concert avec le roi de France, résolut de recourir à l'autorité spirituelle pour ressaisir un pouvoir qu'il avait si maladroitement laissé échapper de ses mains. Sur l'invitation du roi de France, Guillaume d'Auxonne, évêque de Cambrai, se rendit à Eecloo; il y convoqua les députés des villes flamandes, afin d'écouter leurs doléances contre leur seigneur et aviser aux moyens de relever le commerce et l'industrie. L'évêque leur parla doucement et leur promit les bonnes grâces du roi. Il partit pour Paris; et quinze jours après il revint accompagné d'un amiral fran-

(1) *Ibid.*

(2) Mais rien n'y valoit, car toute le communauté estoit pour luy, tant que on ne lui pooit mal faire, qu'il ne convenist estre puissant de combattre contre toute la ville. — *Ibid.*

çais, et il dit aux députés que le roi consentait à ouvrir les frontières de son pays à leur commerce à condition qu'ils reconnaîtraient l'entière autorité du comte et se détacheraient tout à fait de l'Angleterre. Les députés répondirent : « Il est vrai, seigneur, que de France nous viennent blés ; mais pour acheter il faut avoir de quoi payer. Or nous tirons de l'Angleterre des laines qui nous donnent grands profits et nous permettent de vivre à l'aise et joyeusement. D'ailleurs les gens du Hainaut nous fourniraient assez de blé sans avoir recours à la France, si nous étions d'accord avec eux (1). » Après avoir ainsi repoussé les avances du comte et du roi les Flamands députèrent deux échevins gantois, Jacques Masch et Jean Willade, à Louvain vers le comte de Gueldres, que le roi d'Angleterre avait chargé de ses négociations avec la Flandre. L'importante affaire était toujours d'avoir de la laine pour rendre aux fabriques leur activité et empêcher ainsi le commun peuple de mourir de faim. Le comte leur accorda aussitôt la faculté d'en acheter à l'entrepôt de Dordrecht, et l'administration communale de Gand résolut, sous l'impulsion de van Artevelde, de faire les premières acquisitions à ses risques et périls ; ce qui porta la joie des hommes de métier à son comble, et accrut encore l'autorité déjà si grande du sage bourgeois dont la politique produisait des fruits aussi heureux et aussi prompts. Toutes les villes lui accordèrent leur confiance, et ce ne fut plus seulement à Gand, mais dans la Flandre entière, qu'il se vit puissant et considéré.

De nouvelles tentatives faites par le roi de France de concert avec le comte Louis n'aboutirent à aucun résultat.

(1) *Ibid.*, 457.

Ces princes résolurent alors d'employer la rigueur. Tandis que les villes de la Flandre wallonne au pouvoir du roi se remplissaient de troupes, que l'évêque de Senlis et l'abbé de Saint-Denis lançaient l'interdit sur les Gantois, la hache du bourreau tranchait la tête vénérée de Siger le Courtraisien. On apprit ces tristes nouvelles à Gand le 21 mars, veille de la grande foire annuelle. Le peuple en ressentit beaucoup de douleur et d'indignation, mais il resta calme et impassible; ses magistrats, d'ailleurs, prirent sans délai des mesures énergiques. Les échevins de la Keure réunis en la maison commune chargèrent van Artevelde de veiller à la sûreté de Gand, rédigèrent une protestation contre le supplice de Siger exécuté en violation des privilèges de la cité, puis adressèrent un appel au pape au sujet de l'excommunication. Cependant le roi de France, voulant précipiter les coups par lesquels il prétendait intimider les Flamands, fit avancer le connétable en tête d'un corps d'armée considérable qui entra à Tournai le jeudi saint, 9 avril. Le surlendemain l'approche d'un grand danger est tout à coup annoncée aux Gantois par les coups redoublés de Roland, la fameuse cloche du beffroi. « Je m'appelle Roland, disent deux vers inscrits sur son vaste pourtour : quand je tinte, il y a incendie ; quand je sonne, c'est la guerre qui éclate au pays de Flandre (1). » Aussitôt le peuple sort en foule par les rues ; les capitaines des paroisses, les doyens des métiers rallient leurs hommes sous leurs bannières respectives. Van Artevelde est là qui anime et dirige tout par sa haute influence et ses conseils. Un gros de cavalerie

(1) Ik heete Roelandt ; als ik Kleppe dan ist brandt.  
Als ik luyc dan is sturm in't Vlaenderland.

est signalé aux environs de la ville ; on sort et il bat en retraite. Les différents corps de milice occupent les portes et interceptent les routes ; des patrouilles circulent autour des remparts. Le dimanche et le lundi de Pâques, les bourgeois restèrent ainsi armés et sur le qui-vive. Rien n'égalait leur zèle ; et van Artevelde avait peine à maîtriser leur bouillante et patriotique ardeur. On savait que la noblesse fidèle au comte et les anciens léliaerts occupaient le château de Biervliet : ces gentilshommes faisaient de fréquentes sorties ; et c'était un de leurs détachements que l'on avait vu apparaître devant les murs de la ville de Gand, comme pour la braver. Le capitaine van Artevelde, après avoir fait ses dispositions afin que l'armée du connétable ne pût approcher de Gand, se porta vers Biervliet avec une grande partie de la milice communale. Un rude combat fut livré non loin de la forteresse entre les nobles et les Gantois. Le champ de bataille resta à ces derniers, et van Artevelde y dressa ses pavillons. C'est là que les députés des villes de la Flandre tudesque vinrent le trouver pour faire alliance avec lui, et lui déclarer que tout le pays était disposé à prendre les armes et à défendre l'indépendance nationale. Dès lors van Artevelde fut investi de la dictature suprême, et le comte ne conserva plus en réalité qu'une ombre de pouvoir ; car dans les cités et même dans les campagnes, ses officiers devaient partout céder devant l'autorité des magistrats choisis par le peuple. Le roi Philippe et Louis de Nevers sentirent alors qu'il était temps d'abandonner un système d'intimidation qui leur avait si mal réussi. Le comte revint dans le pays et fit présenter aux Gantois par un sergent royal, les préliminaires d'un traité par lequel le roi de France reconnaît la neutralité des Flamands et

leur permettrait de négocier avec tous les peuples amis ou ennemis de la France. C'était ce qu'avait toujours réclamé van Artevelde ; et sa politique se voyait enfin couronnée d'un plein succès. Il était arrivé sans secousse à la réalisation de son rêve , et l'on pouvait se rappeler alors ce qu'il disait naguère : « Si l'on voulait m'en croire , la Flandre serait bientôt remise en bon état et l'on y pourrait gagner sa vie sans être en guerre avec la France ou l'Angleterre. » On conçoit combien le crédit du sage bourgeois dut s'accroître alors ; mais van Artevelde ne songeait en ce moment qu'au bonheur de son pays , et ne semblait point poussé par l'orgueil et l'ambition qui trop souvent aveuglent ceux que les faveurs populaires entourent de leur prestige. On lui avait ouï dire maintes fois : « Quand vous me verrez bâtir une grande maison ou marier mes filles à de riches seigneurs , ne vous fiez plus à moi , et dites que je suis changé. » Ayant atteint son but , oubliant les cruels traitements dont ses parents les plus chers avaient été victimes , van Artevelde voulut que le seigneur du pays reprît ses droits. Il envoya donc chercher le comte par Maes van Vaernewye , premier échevin de Gand , et Louis se rendit d'abord à Orseamp , où la paix fut conclue entre lui et ses sujets. Le prince était enchanté et ne pouvait croire à un tel revirement de fortune ; il n'était point méchant et rancuneux de sa nature , mais plutôt facile à se laisser diriger et à subir les impressions du moment. Il se montra généreux et tendre , promit de détruire tous abus , de casser tous privilèges contraires aux vieilles libertés de la Flandre ; puis il alla au camp de Biervliet. Le capitaine de Saint-Jean et les Gantois le reçurent avec acclamations , bientôt après , l'armée rentra à Gand au son des buccines et les

bannières déployées. La confirmation du traité de commerce et de neutralité promis par le roi de France, ne se fit pas long-temps attendre; et le dimanche 21 juin l'échevin van Vaernewyc en donna lecture au peuple assemblé sur la grande place du marché. Peu de jours après, un autre traité qui assurait l'existence et la prospérité de l'industrie flamande était conclu avec les plénipotentiaires du roi d'Angleterre.

Mais, tandis que les affaires semblaient prendre en Flandre une tournure favorable à tout le monde, la discorde n'en continuait pas moins à armer l'une contre l'autre la France et l'Angleterre; par la force des choses, la Flandre devait tôt ou tard se trouver entraînée dans ce grand et malheureux conflit. Le roi Édouard avait toujours compté, sinon sur l'appui du comte de Flandre, du moins sur celui des sujets de ce prince, car il tenait entre ses mains les éléments de leur existence et de leur bien-être matériels. Aussi dans l'alliance dernièrement conclue avec eux avait-il inséré un article qu'on serait en droit de trouver fort singulier, si l'on ne savait déjà combien étaient alors distincts les intérêts du comte et ceux de la nation flamande. « Le comte de Flandre, était-il dit dans cet article, n'est pas lié avec le roi d'Angleterre par les clauses précédentes, il peut servir, lui et les gens qui tiennent des fiefs de lui, qui il voudra; mais, dans ce cas, les gens de son pays, bourgeois et habitants, ne serviront point leur seigneur en tant que les villes pourront l'empêcher en vertu de leurs franchises et privilèges (1). » Le monarque anglais s'embarqua le 16 juillet 1338 pour L'Écluse, désirant prendre terre en

(1) Rymer, *Fœdera, nova edit.*, vol. II, pars II, p. 1043.

Flandre, attirer le peuple à lui et puis joindre ces forces réunies à celles que lui avaient promises ses alliés, tels que le duc de Brabant et le comte de Hainaut, pour envahir ensuite le royaume de France. Le 19, il arriva en vue de L'Écluse avec une flotte considérable ; mais van Artevelde, désireux de faire respecter la neutralité, se tenait avec des milices importantes sur les côtes, afin d'empêcher le débarquement. Édouard III désappointé cingla aussitôt vers le port d'Anvers appartenant au duc de Brabant. Du reste, il conservait l'espoir d'attirer les Flamands dans son parti, bon gré, mal gré. Van Artevelde était dans de fort bons rapports avec le comte, depuis qu'il avait rétabli ce dernier dans ses droits seigneuriaux ; néanmoins, toujours enclin vers l'alliance anglaise, il exhortait Louis à séparer sa cause de celle du roi de France et à se rapprocher d'un pays dont la Flandre tirait toute sa force et sa richesse. Le comte s'obstinait à ne point vouloir entendre parler des Anglais. « Non, disait-il, je ne m'allierai point aux ennemis du roi Philippe, mon cousin ; et je ne puis oublier que sans lui il y a long-temps que j'aurais perdu ma terre. » Van Artevelde ne cessait de le solliciter et, pour se soustraire à ces exhortations importunes, le faible prince ne crut pouvoir mieux faire que de s'échapper la nuit de Flandre, avec la comtesse Marguerite sa femme, et de s'en aller à Paris, où le roi l'accueillit, comme bien l'on pense, avec plus de joie que jamais et lui donna tout l'argent dont il avait besoin pour mener un train somptueux (1).

(1) Si se party de nuyt du pays de Flandre, et emmena la comtesse Marguerite... Le roy leur fist moult grant feste et leur assena finances pour leur estat maintenir. — Froissart, *ibid.*, 457.

Lorsque les Flamands se virent ainsi abandonnés de nouveau par leur seigneur, c'est-à-dire par celui qui devait les régir et les conseiller, ils se demandèrent s'il ne valait pas mieux suivre leurs propres inspirations et se tourner tout à fait vers le pays qui, de temps immémorial, avait été pour eux la source de beaucoup de biens et qui ne leur avait jamais fait aucun mal. De son côté, le roi Édouard ne ménageait ni les instances ni les promesses. L'heure était arrivée de se prononcer ; il fallait être l'ami ou des Français, ou des Anglais. Van Artevelde, en qui le sentiment national se personnifiait si intimement, résolut d'aller trouver Édouard à Anvers, et il y alla en effet accompagné de soixante des plus puissants bourgeois de la Flandre. Il fut reçu par le monarque avec beaucoup de bienveillance et de courtoisie. Le roi confirma la libre entrée des laines et ordonna même qu'on en fit venir à profusion, ce qui lui concilia tout d'abord l'amour des Flamands. Quand il fut assuré de leurs bonnes dispositions à son égard, il leur parla de ses projets d'invasion en France et leur demanda leur concours pour au moins guerroyer aux environs de Tournai et des villes de la Flandre wallonne occupées par des garnisons françaises. Mais il n'entraît pas en la pensée de van Artevelde d'engager les Flamands dans une nouvelle guerre contre la France. Il désirait les maintenir neutres tant qu'il lui serait possible, et il représenta au roi Édouard combien il serait désastreux de voir la Flandre, déjà si épuisée d'argent, exposée à de nouvelles amendes et confiscations par une infraction aux traités qui la liaient à la France. Il lui représenta encore les scrupules du peuple flamand à manquer à la foi jurée et supplia le roi d'Angleterre de ne point exiger pour cette fois qu'on prît les armes en sa fa-

veur (1). Édouard se contenta de ces raisons ; car il ne voulait rien presser, sachant bien que le temps viendrait où la Flandre devrait se déclarer nécessairement pour lui. Tous ses efforts tendirent à gagner la confiance et l'amitié de van Artevelde et de ses compagnons, et il les congédia chargés de riches présents. De retour à Gand, le capitaine de Saint-Jean y fut salué par d'unanimes acclamations. Depuis que le comte de Flandre avait quitté le pays on regardait van Artevelde comme le véritable chef de la nation, et il en exerçait presque tous les droits. Il se faisait craindre et respecter et tenait un honorable état. Jamais il ne sortait qu'escorté par de nombreux archers qui lui formaient une garde du corps, seul moyen de déjouer les projets homicides de ses ennemis et d'imposer à une populace trop souvent remuante et malavisée. Il apporta tous ses soins à faire fleurir la justice et le bon ordre ; établit, dans les villes et les campagnes, des officiers chargés les uns de la police, les autres de la perception des finances. Enfin l'on en vint à dire de lui qu'en aucun pays prince n'avait jamais mené le peuple à sa volonté comme il le faisait (2).

Durant son séjour à Anvers, le roi d'Angleterre eut plusieurs conférences avec van Artevelde ; il s'occupa également de resserrer ses alliances avec le comte de Hainaut, son beau-père, et son cousin le duc de Brabant. Il eut beaucoup de peine à les déterminer à faire la guerre au roi de France et ce ne fut que sous certaines restrictions qu'ils y consentirent. Il se rendit ensuite à Halle, où la plupart des princes qui lui avaient promis leur concours vinrent le trou-

(1) *Ibid.*, 457.

(2) On ne trouve que nuls prinches au pays si à sa volenté que celui l'eut, — Froissart, *ibid.*, 458

ver. Après y être resté quelque temps, il partit pour l'Allemagne afin de conclure un traité avec l'empereur et se faire investir de la dignité de vicaire impérial. Le duc de Brabant et le comte de Hainaut lui en avaient donné le conseil. C'était en effet le moyen de légitimer leur agression contre le royaume de France; car Édouard, vicaire ou représentant de l'empereur, pouvait se faire prêter serment de fidélité par les princes de la Basse-Allemagne et les contraindre de marcher avec leurs gens d'armes là où il lui plairait de guerroyer. Les allées et venues du monarque anglais durèrent tout l'automne, et il dut attendre que l'hiver fût passé pour se mettre en campagne. Les préparatifs des princes et diverses négociations prirent encore une partie de l'été; et ce ne fut que le 1<sup>er</sup> septembre de l'année 1339 que le roi Édouard fit à Malines la jonction de ses troupes avec celles des princes ses alliés. L'armée se dirigea par Bruxelles, Nivelles, Mons et Valenciennes pour aller faire le siège de Cambrai. Cette ville épiscopale, bien que relevant de l'empire, avait pourtant reçu garnison française. Quand les troupes confédérées furent arrivées sous les murs de Valenciennes, elles s'arrêtèrent; et le roi d'Angleterre, pour ne point porter ombrage au comte de Hainaut, entra dans la ville avec une escorte de douze chevaliers seulement. Le comte vint le recevoir à la porte et le conduisit en grand appareil à son palais. Là l'évêque de Lincoln montant sur le perron de la salle éleva la voix devant tout le peuple et dit : « Guillaume d'Auxonne, évêque de Cambrai, je vous admoneste, comme procureur du roi d'Angleterre, vicaire de l'empereur de Rome, que vous vouliez ouvrir la cité de Cambrai; autrement vous vous forfaites et y entrerons par force (1). »

(1) *Chron. de J. Froissart, éd. Buchon, I, 74.*

Personne ne répondit à cette interpellation. Alors le prélat se tourna vers Guillaume-le-Hardi : « Comte de Hainaut, nous vous admonestons, de par l'empereur de Rome, que vous veniez servir le roi d'Angleterre, son vicaire, devant la cité de Cambrai avec tout ce que vous devez de gens (1). »

— Le comte répondit : « Volontiers ; » et alors le roi et les princes entrèrent dans les appartements, où un magnifique souper se trouvait préparé.

Le lendemain matin Édouard quitta Valenciennes et s'en vint à Haspres ; il s'y reposa deux jours pour attendre ses troupes, qui, venant d'Angleterre et d'Allemagne, n'étaient point toutes arrivées. D'Haspres, le roi et l'armée allèrent prendre position à Navres et à Iwuy ; et la ville de Cambrai fut bientôt investie complètement. Étienne de La Baume, dit le Galois, grand-maître des arbalétriers de France, avait été envoyé par Philippe-de-Valois pour défendre la place de concert avec Thibaut de Mareuil et le seigneur de Roye. Ces trois capitaines n'avaient rien négligé pour fortifier Cambrai et la protéger contre les assauts. Le sixième jour, après que le roi Édouard se fut logé devant la ville épiscopale, le duc de Brabant arriva au camp avec neuf cents lances et de nombreux archers ; il se posta sur la rive gauche de l'Escaut, et l'on établit un pont pour qu'il pût communiquer avec le reste de l'armée. Le roi d'Angleterre avait bien autour de Cambrai quarante-mille hommes ; cependant ce n'était pas là tout son monde. Sans parler des troupes alliées qu'il attendait encore, il avait laissé un corps nombreux d'Anglais à Gautier de Mauny, brave chevalier du Hainaut, qui s'était chargé de prendre la ville de Mortagne

(1) *Ibid.*

appartenant au roi de France. Il la prit en effet et la réduisit en cendres , mais il ne put s'emparer du château ; et, pour ne point perdre un temps précieux, il se joignit aux impériaux et s'en vint attaquer Thun-l'Évêque, domaine de l'évêque de Cambrai. C'était une forteresse importante, un poste avantageux dont il convenait de se rendre maître ; car la garnison, se trouvant à portée de l'Ostrevant et du Hainaut, pouvait facilement y commettre des déprédations. Le sire de Mauny l'enleva de vive force, y prit le châtelain et sa femme, et y établit pour gouverneur son frère Gilles, surnommé Grignart, qui depuis causa de grands maux et dommages à ceux de Cambrai. D'un autre côté Jean de Hainaut, fils du comte Guillaume, courait le Cambrésis, en compagnie du sire de Falckenberg, et y exerçait beaucoup de ravages. Ils essayèrent, mais sans succès, de prendre le château d'Oisy, appartenant au sire Enguerrand de Coucy. La saison avançait, le roi d'Angleterre fit presser les opérations du siège de Cambrai. Par un samedi, le comte de Hainaut livra un grand assaut vers la porte qu'on appelle du Saint-Sépulchre ou de Saint-Quentin. Il avait pris le meilleur de ses troupes ; et Jean Chandos , un des plus braves écuyers d'Angleterre, se tenait à ses côtés. Le signal de l'attaque n'était pas donné que Jean Chandos, la lame au poing, se précipita entre les barrières et la porte pour répondre au défi d'un écuyer de Vermandois qu'on appelait Jean de Saint-Dizier, et qui était parent du comte de Flandre. Ils firent l'un sur l'autre plusieurs belles appertises d'armes ; et les Hainuyers, que le courage de Chandos animait, se jetèrent à l'envi contre la barrière, qu'ils enlevèrent de vive force. A une autre porte, nommée la Porte-Robert, les sires de Beaumont, de Falckenberg, d'Enghien et Gau-

tier de Mauny avec leurs gens livraient un assaut tout aussi rude. Mais si les assiégeants déployaient un grand courage, ceux de Cambrai et les soudoyers du roi de France ne se défendaient pas moins valeureusement. Tant et si bien que les murs d'enceinte restèrent intacts et que les assiégeants, après bien du sang répandu, furent enfin forcés de retourner sans avoir rien opéré de décisif.

Sur ces entrefaites on apprit que le roi Philippe de Valois rassemblait une armée considérable autour de Péronne, dans le but de combattre les Anglais et leurs alliés et de débloquer Cambrai. Édouard réunit son conseil de guerre pour savoir quel parti on devrait prendre : il s'adressa surtout à Robert d'Artois, que nous avons vu naguère se réfugier en Angleterre pour échapper à de nombreux méfaits et qui depuis lors était devenu l'intime ami du roi. Toute la question était de savoir si l'on resterait au siège ou si on l'abandonnerait pour se porter au-devant de Philippe de Valois. Robert se rangea fortement à ce dernier avis, qui plus qu'aucun autre favorisait ses projets de vengeance : il avait été le principal instigateur de la guerre, il ne désirait rien tant que de la voir portée au cœur même de la France. Il remontra que la ville de Cambrai était si bien fortifiée, si amplement pourvue de gens d'armes et d'artillerie, qu'on risquait d'y perdre beaucoup de temps et d'argent, en supposant même que l'on parvînt un jour à s'en emparer ; qu'il valait mieux entrer au royaume, où l'on trouverait largement de quoi entretenir l'armée. Cette opinion, que partageaient aussi la plupart des seigneurs anglais, prévalut ; on leva le camp et le roi Édouard se porta vers les terres de Picardie, au mont Saint-Martin, où la rivière de l'Escaut prend sa source et où se trouvait une riche abbaye de l'ordre des Pré-

montrés. Le prince s'y logea et le duc de Brabant alla s'héberger en l'abbaye de Vaucelles, fondée à deux lieues de là par Hugues d'Oisy à l'instigation de Saint-Bernard. Plusieurs chevaliers flamands, qui ne voulaient point suivre le parti de leur seigneur et servir pour le roi de France, s'étaient rangés sous la bannière du duc. On y voyait entre autres le sire d'Halluin, messire Hector Vilain de Gand, le sire de Gruthuse, Walfart de Ghistelle et Guillaume van der Straten (1).

Avec le roi d'Angleterre se trouvait Henri de Flandre, comte de Lodi au duché de Milan, seigneur de Nienhove, et petit-fils de l'illustre Philippe de Chiéti. Quand on fut arrivé aux frontières de France, Édouard arma ce jeune prince chevalier; et Henri, pour consacrer ce nouveau titre et accroître son honneur, se mit en la compagnie de plusieurs autres chevaliers commandés par Jean de Hainaut, et qui avaient résolu un coup de main contre la ville et l'abbaye d'Honnecourt en Cambrésis. Il existait alors à Honnecourt un abbé de grand sens et très-expert au fait des armes. A l'approche de l'ennemi, il fit en toute hâte charpenter une forte barrière devant la ville, arma ses vassaux, dressa des guérites pourvues d'artillerie, de pierres et de chaux; puis, en tête de tout son monde, il attendit l'attaque de pied ferme. Bientôt Jean de Hainaut, Henri de Flandre, les sires de Falckenberg, de Bergues et leurs compagnons arrivèrent près de la barrière, et, voyant qu'on ne pouvait pénétrer dans la ville sans la franchir, ils descendirent de leurs chevaux et s'élançèrent l'épée au poing pour briser tout obstacle. Mais la barrière était très solide, et ceux qui la défendaient

(1) Froissart, 1, 82.

hardis et courageux. L'abbé les animait par ses discours et son exemple. On y donnait et recevait de rudes coups d'épée, tandis que les gens placés dans les guérites faisaient pleuvoir sur les assaillants des pierres, des poutres et des pots remplis de chaux vive. Au plus fort du péril, Henri de Flandre, agitant son glaive, cherchait à travers les ouvertures de la barrière à frapper l'abbé. Vigoureux et fort, celui-ci empoigne l'épée du jeune chevalier et l'attire vers lui à toutes secousses. Henri, ne voulant point se laisser désarmer, tenait ferme; mais l'abbé tirait de son côté si rudement que le bras se trouva engagé à l'intérieur des palissades jusqu'à l'épaule, l'abbé saisit alors ce bras à deux mains. Le corps y eût passé peut-être tout entier, si les chevaliers n'eussent accouru à la rescousse. Henri fut dégagé non sans être grièvement meurtri de cette lutte et sans y avoir perdu son épée, que l'on vit par la suite appendue triomphalement dans l'église abbatiale d'Honnecourt. L'agression dura jusqu'au soir; et les assiégés se défendirent si énergiquement, que les chevaliers, qui s'étaient flattés d'emporter la ville d'un coup de main, durent abandonner l'entreprise et gagner le camp avec leurs blessés (1).

Tandis que le roi d'Angleterre se tenait ainsi aux frontières, menaçant d'envahir la France, le roi Philippe de Valois, qui était alors à Compiègne, dépêcha Raoul d'Eu, son connétable, avec une forte troupe à Saint-Quentin pour garder la ville; il envoya le seigneur de Coucy en sa terre et le seigneur de Ham en la sienne, renforça les garnisons de Guise, Ribemont, Bohain et autres forteresses à l'entrée du royaume, pour la protéger contre l'ennemi, puis descendit

(1) *Ibid.*, 78.

lui-même vers Péronne, où était déjà le gros de son armée, qu'il augmenta d'une multitude d'hommes de guerre venus avec lui. Le roi avait en sa compagnie le roi de Bohême, le roi de Navarre, le roi David d'Écosse, ses alliés, et les grands vassaux de la couronne, tels que les ducs de Normandie, de Bourgogne, de Bretagne, de Lorraine, le comte de Flandre, et une foule d'autres princes et barons. C'était une des plus belles chevaleries qu'on eût jamais mises sur pied. L'armée fut disposée en trois corps de bataille composés chacun de quinze mille hommes d'armes et vingt mille hommes de pied (1). Cependant le roi d'Angleterre avait quitté le Mont-Saint-Martin et était entré en Vermandois : Philippe de Valois et l'armée française se portèrent vers Saint-Quentin et allèrent ensuite prendre position au village de Buironfosse, près duquel Édouard venait d'établir son camp. Le monarque anglais envoya aussitôt un héraut d'armes pour provoquer Philippe au combat et lui demander jour. Le héraut fut accueilli avec beaucoup de joie par le roi et les seigneurs de son armée : on lui donna en présents de riches manteaux de fourrure pour les bonnes nouvelles qu'il apportait et il retourna vers son maître. Le jour de la bataille avait été assigné au vendredi 22 octobre. Donc le vendredi matin les deux armées entendirent la messe, et se préparèrent à en venir aux mains. De part et d'autre toutes les dispositions avaient été faites : on se trouvait en présence et il semblait qu'une lutte terrible allait s'engager. Cependant le conseil du roi de France était en ce moment-là même agité par de graves discordes. Tandis que les uns voulaient qu'on livrât de suite la bataille, prétendant que ce serait

(1) *Ibid.*, 1, 83.

une grande honte et une grande faute au roi de ne point combattre et profiter de l'occasion pour anéantir la puissance de son ennemi, d'autres objectaient des raisons sérieuses dans un sens contraire. « Au fait, disaient-ils, à quoi servirait maintenant une bataille? Si on la gagne, on n'acquiert pas un pouce de terre sur le roi Édouard; si on la perd, la France est envahie et ruinée. Il vaut bien mieux se tenir sur la défensive et garder l'entrée du royaume. » Ces pourparlers durèrent jusqu'à midi; on fit encore remarquer que le vendredi était un jour néfaste; que la plupart des chevaux de l'armée avaient fait cinq grandes lieues sans boire ni manger; enfin, qu'on ne se trouvait pas dans une disposition de terrain aussi favorable que le roi d'Angleterre (1). Philippe de Valois n'écoutait pas très-favorablement ces avis et il était dans une vive impatience d'en finir. Sur ces entrefaites arriva au camp une lettre du roi Robert de Sicile, qui passait pour le plus fameux astrologue de l'époque. Robert disait qu'il avait consulté les astres et tous les secrets de la magie et qu'il augurait mal pour la France de cette guerre. Cet incident augmenta la perplexité des seigneurs et toute la journée se passa de la sorte. Il paraît que du côté des Anglais l'ardeur s'était également refroidie. Au milieu de la nuit le roi d'Angleterre partit, disant qu'il ne voulait plus attendre davantage. « Il lui faudra beaucoup de chevau-chées comme celle-là pour conquérir le royaume (2), » dit Philippe de Valois en apprenant la retraite du roi d'Angleterre. Philippe attendit deux jours et, voyant qu'il n'avait plus personne à combattre, il renvoya une partie de son armée et distribua l'autre sur les marches du royaume, ren-

(1) *Les Grandes Chron. de France, éd. P. Paris, V, 378.*

(2) *Froissart, éd. primitive, éd. Buchou, III, 470.*

forçant les garnisons de la Flandre wallonne, de Cambrai et de Tournai.

Édouard s'était dirigé du côté d'Avesnes : de là il regagna le Brabant et s'en vint droit à Bruxelles. Le comte de Gueldres, le marquis de Juliers, Jean de Hainaut, le sire de Falckenberg et tous les princes de l'empire ses alliés le rejoignirent en cette ville et il s'y tint un grand parlement où l'on convoqua Jacques van Artevelde, qui avait, comme on l'a vu, maintenu le pays de Flandre dans la plus stricte neutralité durant toute la guerre. Ce n'est pas que le roi d'Angleterre ne l'eût sollicité vivement et à plusieurs reprises de se déclarer ; mais van Artevelde avait sans cesse répondu que le lien féodal et les traités qui unissaient le comté de Flandre au royaume de France ne pourraient se briser sans de graves inconvénients. A Bruxelles, Édouard renouvela ses instances et fit les plus magnifiques promesses : entre autres celle d'aider les Flamands à recouvrer non-seulement les villes de Lille, Douai et d'Orchies, mais aussi le comté d'Artois tout entier, et à conquérir la cité de Tournai. C'était là une forte tentation ; car la perte des villes de la Flandre wallonne et le démembrement de l'Artois, province si riche et si fertile, avaient toujours été en Flandre un grand sujet de deuil et de regret. Van Artevelde demanda le temps de réfléchir : il prit conseil de ses amis et des principaux bourgeois que les villes avaient députés au parlement. Après bien des conférences et bien des hésitations, il fit de commun accord cette réponse au roi d'Angleterre : « Cher sire, autrefois vous nous avez déjà adressé semblables requêtes ; sachez pour vrai que, si nous y pouvions consentir en gardant notre honneur et notre foi, nous le ferions. Mais nous avons juré par serment au roi de

France, sous peine d'excommunication et de fortes amendes, de ne point émouvoir de guerre contre lui ; chacun le sait et il ne nous est pas permis d'enfreindre ce serment. Néanmoins il y aurait moyen d'arranger les choses, si vous y vouliez consentir : ce serait de prendre le titre de roi de France et de mettre les armes de France dans votre écusson à côté des armes d'Angleterre ; alors nous vous tiendrons pour légitime roi de France et comme tel vous nous donnerez quittance de notre foi ; par ainsi nous serons absous et dispensés, et ferons tout ce que vous voudrez et ordonnerez (1). » Il déclara en outre qu'il voulait que les droits du comte de Flandre fussent scrupuleusement réservés, et que les réintégrations promises par le roi fussent faites, en faveur des souverains légitimes du pays, à leurs hoirs et successeurs. Ces propositions de van Artevelde mirent le roi d'Angleterre dans un assez grand embarras ; il avait déjà pris le titre de roi de France en tête de certains diplômes, mais il n'avait point encoré osé s'emparer des armes d'un royaume où il n'avait rien conquis. D'autre part le concours des Flamands lui semblait d'un bien haut prix et de nature à favoriser puissamment ses projets de guerre. Il en conféra avec le duc de Brabant, le comte de Gueldres, le marquis de Juliers, et surtout avec son intime ami et conseiller messire Robert d'Artois. Chacun lui dit qu'il n'y avait point à balancer et que, s'il se croyait bien et dûment véritable roi de France, en vertu de ses droits héréditaires, il ne devait conserver aucun scrupule sur le fait du titre, des armes et des prérogatives. A quelques jours de là, et le 4 janvier, Édouard donna pouvoir à Guillaume de Montagu, comte de Salisbu-

(1) *Chron. de J. Froissart*, I, 85.

ry, à Henri de Ferers, son chambellan, et à Geoffroi de Scrop, chevalier, pour conclure en son nom une alliance offensive et défensive avec les Flamands. Bientôt après il prit définitivement le titre et les armes du roi de France; et à ce sujet il publia un manifeste à tous les Français pour les engager à suivre l'exemple des Flamands, et à le reconnaître pour leur souverain seigneur et maître. Il y exposait les motifs qui l'avaient déterminé à revendiquer le royaume sur Philippe de Valois, puis il ajoutait : « Nous sommes en ferme propos d'agir gracieusement et débonnairement avec tous ceux qui viendront à nous pour accomplir leur devoir. Notre intention n'est pas de vous enlever vos privilèges et juridictions; nous voulons au contraire faire droit à tout le monde et rétablir les bonnes lois et coutumes qui existaient au temps de notre prédécesseur et aïeul le roi saint Louis (1). »

Édouard ne pouvait pas espérer que le royaume allait se soulever sous la foi de semblables promesses; mais il avait toujours atteint le but qu'il poursuivait si ardemment; et la Flandre avec ses ports nombreux, ses populations fortes et aguerries, ses ressources de toute nature, lui était désormais acquise comme alliée. C'était là un immense avantage, surtout si l'on remarque que déjà les provinces contiguës de Brabant et de Hainaut se trouvaient ouvertes aux armées anglaises. La guerre ne pouvait néanmoins se rallumer en ce moment, car on était au fort de l'hiver. On résolut de la reprendre au mois de juin, et le roi d'Angleterre retourna dans ses états. Il laissa sa jeune femme à Gand, en gage de la bonne amitié qui unissait l'Angleterre

(1) Rymer, *Fœdera, nova ed.*, vol. II, pars. II, p. III.

à la Flandre. Cette princesse, logée à l'abbaye de Saint-Pierre avec toute sa maison, y menait grand état et recevait souvent la visite des seigneurs, dames et damoiselles de Gand. Le capitaine van Artevelde était un des hôtes les plus assidus de la reine, qui lui faisait beaucoup d'accueil et d'honneur.

Arrivé en Angleterre, le roi Édouard réalisa une partie des promesses qu'il avait faites aux Flamands, en leur accordant des privilèges commerciaux très-étendus (1), et confirma les autres par une charte remarquable, donnée à Westminster le mercredi 21 mars. En voici le préambule et les principaux articles : « Édouard, par la grace de Dieu, roi de France et d'Angleterre et seigneur d'Irlande, à tous ceux qui ces présentes lettres verront ou entendront, salut en notre Seigneur. — En connaissance de vérité, sachent tous que nous, en bonne délibération, avis, provision et mûr conseil sur les choses ci-dessous exprimées, considérant la grande et évidente utilité et le profit de nous, de nos hoirs et successeurs rois de France, et pour les très-grandes loyauté, bonté, obéissance et le très-grand service que nous avons déjà trouvé dans les habitants des bonnes villes de Gand, Bruges, Ypres et du commun pays de Flandre, et espérons trouver au temps à venir, et pour certaines promesses que lesdits habitants nous ont faites comme roi de France et leur droit seigneur souverain, dont nous avons leurs lettres scellées par devers nous, avons, du commun avis et assentiment de tout notre conseil, octroyé, donné et consenti, octroyons, donnons et consentons à perpétuité pour nous, nos hoirs et successeurs rois de France, au comte de Flan-

(1) *Archives de Flandre*, tom. 1340, passim.

dre, aux habitants de ses dites bonnes villes et commun pays de Flandre et à chacun d'eux, ainsi que à lui appartient, ou touche, ou peut, ou doit appartenir ou toucher toutes les terres, villes, seigneuries, privilèges, libertés, franchises et articles ci-dessous écrits en la forme et manière que ci-après sont déclarés. — Premièrement, avons voulu, octroyé et consenti, voulons, octroyons et consentons que tous les liens, soumissions et obligations de l'autorité papale ou ordinaire, sentences, excommunications, suspensions sur les personnes, interdits sur les villes, terres, lieux, châtellemies et communes de Flandre et tous autres lieux, peines, servitudes, soumissions et obligations... en quelque manière et pour quelque cause que ce soit... soient cassés à toujours et mises à néant; et voulons que ledit comte, ses hoirs et successeurs, les nobles, les habitants, villes, terres, châtellemies, lieux et communes d'icellui pays de Flandre, en soient désormais quittes et affranchis. Et aussi voulons et consentons que toutes les forteresses faites ou commencées à faire jusqu'aujourd'hui dans ledit pays de Flandre demeurent en leur force à toujours, sans qu'on les puisse abattre ou empirer; il sera permis au contraire de les élargir, approfondir, exhausser, augmenter toutes les fois et en telle manière qu'il plaira aux habitants des villes où lesdites forteresses sont encloses. — *Item*, les villes de Lille, de Douai, de Béthune, d'Orchies et les châtellemies avec les appartenances et dépendances d'icelles, qui jadis furent et doivent être du domaine propre et comté de Flandre, nous les avons rendues et acquittées, rendons et acquittons audit comte de Flandre et à ses hoirs et successeurs, et renonçons à tout le droit et à la possession que nous et nos prédécesseurs rois de France avons; les transportant aux mains et au domaine

propre des comtes de Flandre, voulant qu'ils les tiennent et en jouissent paisiblement à toujours, ainsi que leurs prédécesseurs l'ont fait, etc. — *Item*, pour ce que la comté d'Artois fut et avait coutume d'être depuis les anciens temps au comte de Flandre, et que indûment elle a été aliénée, et pour certaines autres causes à ce nous mouvant.... avons donné et donnons au comte de Flandre, à ses hoirs et successeurs comtes de Flandre, les villes, les châteltenies et toute la comté, d'Artois entièrement, avec les seigneuries, rentes, profits, émoluments, appartenances et appendances d'icelle comté à tenir et posséder en la forme et manière que les comtes d'Artois les ont tenus et possédés; et donnons en outre la cité de Tournai, la châteltenie d'icelle avec les seigneuries, etc., audit comte de Flandre, pour les tenir en fief, loi et hommage de nous et de nos successeurs rois de France, etc. — *Item*, nous voulons, ordonnons et consentons que toutes manières de privilèges, de franchises et de libertés, donnés ou octroyés aux villes, châteltenies et pays de Flandre communément ou divisément.... que ce soit de papes, d'empereurs, de rois, de ducs, comtes, princes, prélats ou autres, et toutes les coutumes et usages desdites villes et châteltenies, dont on jouissait au temps Robert de bonne mémoire, jadis comte de Flandre, soient pleinement de valeur et demeurent à toujours valables et en leur vertu, lesquels tous et chacun louons, gréons, confirmons et ratifions comme roi de France par la teneur de ces présentes, etc. — En témoignage desquelles choses, nous, Édouard, roi dessus dit, comme droit roi de France, pour nous, nos hoirs et successeurs rois de France, pour tous nos sujets et sous-manants de ladite couronne de France, avons donné ces présentes lettres aux dessus-dits habitants de Flandre,

scellées de notre grand scel en cornaissance de vérité de toutes les choses dessus écrites et de chacune d'elles, lesquelles furent faites et données par le commun assentiment, consentement, octroi et accord de tout notre conseil, l'an de l'incarnation Notre-Seigneur, mil trois cent et quarante, l'an quatorzième de notre règne en Angleterre, et en France le premier (1). »

Il est bien souvent question du comte de Flandre dans la charte du roi d'Angleterre. Louis de Nevers ne s'en doutait peut-être pas ; quoi qu'il en soit, ce prince inoffensif et nul disparaissait au milieu de tous ces événements, auxquels il semblait étranger. Après avoir suivi l'armée du roi son suzerain, il était retourné vivre à Paris, et l'on n'entendait point parler de lui. La Flandre, soumise tout entière aux volontés de van Artevelde, agissait sous l'impulsion de ce tribun fameux, mais avec calme et sans haine contre la personne d'un prince qui lui était devenu tout à fait indifférent. Le roi de France se préoccupait bien plus de ce qui se passait en Flandre que Louis de Nevers lui-même. L'alliance de ce pays avec les Anglais le tourmentait fort. Il adressa des lettres aux villes flamandes, pour leur enjoindre d'abandonner le parti du roi Édouard et de revenir à la foi et à la couronne de France, assurant qu'à cette condition tous griefs seraient pardonnés, promettant d'augmenter leurs privilèges, de les tenir quittes de toutes sommes et redevances, de favoriser leur commerce et de maintenir une parfaite neutralité. Ces propositions furent repoussées; et les Flamands répondirent que tout ce que le roi Philippe leur promettait, le roi Édouard le leur avait déjà donné. Phi-

(1) *Ibid. Cop. authent. sur parchemin.*

lippe n'eut plus d'autre recours que de se plaindre au pape de la rébellion des Flamands. Benoît XII fit jeter l'excommunication et l'interdit sur toute la Flandre. Cette mesure produisait toujours un grand effet sur les peuples ; mais elle se renouvelait si souvent qu'elle avait déjà perdu de sa force. Les Flamands en conçurent autant de colère que de peur. Ils s'adressèrent au roi d'Angleterre, qui leur répondit de ne point s'inquiéter : « La première fois que je repasserai la mer, disait-il, je vous mènerai des prêtres de mon pays, qui vous chanteront la messe bon gré mal gré le pape (1). » Les esprits se calmèrent et l'on ne songea plus à l'interdit. D'un autre côté, Philippe de Valois travaillait à rompre la liaison qui s'était formée entre Édouard et l'empereur Louis de Bavière. Édouard avait donné 80,000 réaux à l'empereur en lui promettant le double de cette somme. Philippe offrit de faire lever l'excommunication que le pape avait naguère fulminée contre Louis de Bavière.

Durant les derniers mois de l'hiver et le printemps de l'année 1340, les hostilités se continuèrent avec assez de vigueur entre le comte de Hainaut et les gens d'armes que le roi de France avait répartis dans la Flandre wallonne, en Cambrésis, au pays de Tournai, et qui portaient leurs déprédations en Hainaut et en Ostrevant. Il se fit même des incursions en Flandre. Un soir, après souper, Matthieu de Trye, maréchal de France, Matthieu de Roye et Gode-mar du Fayt, capitaines de Tournai pour le roi, mirent en campagne une chevauchée de mille armures de fer et trois

(1) ... Car la première fois qu'il repasseroit la mer, il leur mèneroit des prêtres de son pays, qui leur chanteroient des messes, voulût le pape ou non...  
— *Chr. de J. Froissart, I, 94.*

cents arbalétriers des garnisons de Tournai, Lille et Douai, et se dirigèrent vers Courtrai, aux environs duquel ils arrivèrent avant le jour. Les coureurs pénétrèrent même dans les faubourgs où ils blessèrent et tuèrent plusieurs personnes. Au lever du soleil, le gros de la troupe se répandit dans la campagne le long de la Lys, du côté de Warneton, et enleva toutes les proies qu'il put rencontrer. Il ramena à Courtrai plus de dix mille moutons et autant de porcs, de veaux, de bœufs et de vaches, de sorte que la ville se trouva ravitaillée pour long-temps. Les nouvelles de ce ravage émurent tout le pays et vinrent à la connaissance de van Artevelde qui se tenait alors à Gand. Il en fut vivement courroucé et jura qu'il ne tarderait guère à se venger sur le Tournaisis. A cet effet il manda à toutes les milices des villes flamandes de se tenir prêtes à marcher et leur assigna un jour pour le venir joindre. Il écrivit aux comtes de Salisbury et de Suffolck que le roi Édouard avait laissés en Flandre, et qui, pour lors, séjournaient à Ypres, afin que ces seigneurs lui amenassent leurs gens de guerre. Il partit de Gand en tête de forces considérables et alla s'établir entre Audenarde et Tournai, en un endroit appelé le Pont-de-fer, attendant l'arrivée des barons anglais. Mais dans l'intervalle il survint à ceux-ci un grand méchef. Comme ils se disposaient à gagner l'armée flamande, les gens d'Ypres les supplièrent d'aller attaquer dans Armentières une troupe de Genevois à la solde de France qui les gênait beaucoup. Les chevaliers objectèrent qu'ils avaient très-peu de monde avec eux pour cette entreprise ; à quoi les bourgeois d'Ypres répondirent qu'ils les accompagneraient armés, en aussi grand nombre qu'on le pouvait désirer. Les Anglais acceptèrent et l'on se porta sur Armentières qui fut bientôt enlevée, sac-

cagée et brûlée (1). Les Yprois retournèrent chez eux et les deux comtes et leur suite songèrent à rejoindre van Artevelde. Pour aller d'Armentières à Tournai, il convient de passer près de Lille. La garnison de cette ville avait eu connaissance de la prise d'Armentières et savait que les seigneurs d'Angleterre devaient longer les routes aux environs. On y établit de fortes embuscades; et les comtes de Salisbury et de Suffolk furent surpris, traversant près de Marquette un chemin profond, étroit, bordé de haies vives et de fossés. On les envoya prisonniers au roi de France. Ce fut pour Artevelde un sujet de vive affliction : il renonça à son projet contre le Tournaisis, licencia ses troupes et retourna à Gand dans l'espoir d'être plus heureux une autre fois (2).

Vers les fêtes de Pâques qui, cette année là, tombaient le 19 avril, le roi de France fit partir son fils, le duc de Normandie, avec une nombreuse chevalerie et beaucoup de gens d'armes pour retourner en Hainaut. Le duc pénétra par le Cambrésis, attaqua et prit le château d'Ecaudœuvres près Cambrai, puis alla faire le siège de Thun-l'Évêque dont Gautier de Mauny s'était emparé naguère et que le comte de Hainaut avait solidement fortifié; car c'était, comme nous l'avons dit, une excellente position. On fit venir pour ce siège, de Cambrai et de Douai, des machines d'une grandeur et d'une force extraordinaires qui lançaient en l'air d'énormes pierres. En retombant, ces projectiles effondraient les toits et les planchers, de sorte que les habitants étaient obligés de s'abriter dans les caves voûtées. Ces en-

(1) *Chron. de Flandre, msc. du roi, n° 8380, f° CIII<sup>s</sup>XVI.*

(2) *Froissart, I, 96.*

gins fonctionnaient jour et nuit : on s'en servait encore pour jeter dans la place les chevaux et les autres bêtes qui mouraient au camp, et Thun-l'Évêque devint bientôt le foyer d'une infection insupportable. La peste et les maladies y faisaient d'affreux ravages, de sorte que les chefs de la garnison se virent contraints de capituler. Il fut donc arrêté qu'il y aurait une suspension d'armes pendant quinze jours, et que si, avant ce terme, le comte de Hainaut n'amenait pas de secours on se rendrait. Guillaume-le-Hardi, depuis qu'il connaissait les dispositions du roi contre le Hainaut, n'était point resté inactif. Il était allé trouver ses alliés le duc de Brabant, les comtes de Gueldre et de Juliers et Jacques van Artevelde qui était devenu son grand ami (1). Il avait même poussé jusqu'en Allemagne et il arrivait de ce pays lorsqu'il apprit la détresse des gens de Thun-l'Évêque. Il se rendit en toute hâte de Mons à Valenciennes, semonçant tous ses hommes de guerre et alla camper vis-à-vis l'armée du duc de Normandie, l'Escaut entre eux. Le duc de Brabant et le comte de Namur ne tardèrent point à le venir joindre; Artevelde rassemblait ses milices. Cependant, malgré ces renforts, le comte de Hainaut était encore inférieur par le nombre de ses troupes au duc de Normandie; il n'était pas en position de forcer ce prince dans son camp et de débloquer la ville. Comme la trêve allait expirer, le comte usa de stratagème pour sauver la garnison assiégée. Il chargea un corps de troupes d'escarmoucher avec l'armée française; et tandis que l'attention était tournée de ce côté, les gens de Thun se jetèrent dans des barques toutes préparées. Ils avaient eu soin auparavant de mettre le feu à la ville que

(1) Et aussi en Flandre devers son bon ami Artevelle. — *Froissart*, I, 102.

les Français devaient occuper. Van Artevelde arriva peu de temps après au secours du comte avec une armée où l'on ne comptait pas moins de soixante mille hommes (1). On pouvait alors se mesurer avec le duc de Normandie et détruire sa puissance. Toutefois, le roi de France, ayant été informé de la venue des Flamands, était accouru de Péronne avec douze cents cavaliers. Il ne voulait servir en Cambrésis que comme simple soudoyer; car aux termes de certains traités avec les empereurs, les rois de France ne devaient point faire la guerre sur les terres d'Empire. Il laissa donc le commandement à son fils et ce fut lui que Guillaume de Hainaut envoya défier au combat par un héraut. Le duc répondit une première fois qu'il aviserait à donner réponse. Au bout de trois jours, comme il ne faisait point connaître sa volonté, le comte voulait faire jeter un pont sur l'Escaut afin de pouvoir engager la bataille. Le duc de Brabant s'y opposa fortement : « Le roi d'Angleterre, dit-il, doit prochainement passer la mer et venir avec nous assiéger Tournai. Il convient de l'attendre. Si nous combattions et que la fortune fût contre nous, il perdrait le fruit de son voyage; si nous remportions une victoire, il ne nous en saurait gré, car il est le chef de cette guerre. Partons d'ici où nous ne pouvons séjourner sans grands frais et retournons chez nous. Avant dix jours on aura des nouvelles du roi d'Angleterre (2). »

Le duc ne se trompait point. Édouard en effet s'était embarqué le 22 juin avec une grande et belle flotte. Le monarque anglais ignorait que Philippe de Valois avait pris ses mesures pour l'empêcher d'aborder en Flandre. Il cin-

(1) *Ibid.*, 104.

(2) *Ibid.*

glait donc vers ce pays en toute confiance, lorsqu'arrivé dans les eaux de l'Écluse il aperçut (1), échelonnée près des côtes, une si grande quantité de navires que leurs mâts semblaient former une épaisse forêt. Et, en effet, c'était la flotte française composée de cent quarante gros vaisseaux et d'une multitude de petits bâtiments ; elle était montée par plus de quarante mille Normands, Picards, Génois et Espagnols appelés *Bidiaux*. L'amiral Hugues Quieret, Pierre Bahuchet, et le Génois Barbavera la commandaient. Le roi Édouard appela le patron de son navire et lui demanda ce que cette grande assemblée de nef pouvait être. « Sire, lui répondit le patron, il m'est avis que ce sont les Normands que le roi de France tient sur mer, et qui ont dernièrement brûlé votre ville de Southampton et pris votre beau vaisseau le *Christophe*. » — « Tant mieux, reprit le roi, j'ai depuis longtemps désir de les combattre, et s'il plaît à Dieu et à saint George, nous en prendrons vengeance aujourd'hui (2) » D'un autre côté, Barbavera disait à l'amiral et à Bahuchet : « Voici venir le roi d'Angleterre, si vous en croyez mon conseil nous nous tirerons en haute mer, car si nous demeurons ici, l'ennemi qui a pour lui le vent, le soleil et la marée, nous serrera tellement que nous ne pourrons plus remuer. » — « Honni soit qui se partira d'ici, repartit Bahuchet, lequel s'entendait mieux à débrouiller un compte qu'à guerroyer sur mer, dit un chroniqueur (3), il vaut mieux les attendre tout à notre aise en ces lieux. » — « Comme il vous plaira, fit le Génois, mais moi qui ne veux pas me perdre, je sors

(1) *Ibid.*, 106.

(2) *Ibid.*

(3) ... Que miex se savoit meller d'un compte faire que de guerroyer en mer. — *Les grandes Chron. de France*, V, 386.

de ce trou avec mes galères (1); » et il gagna la pleine mer. Sur la flotte anglaise, toutes les dispositions de combat et d'abordage avaient été subitement faites. De grands crocs attachés avec des chaînes et des cordes étaient préparés. Les archers et les arbalétriers, postés dans les haubans, se tenaient prêts à décocher leurs traits ; les chevaliers , armés de pied en cap, la hache ou l'épée en main, étaient sur les ponts. Le vent poussait les Anglais à grande vitesse; et en un instant la flotte du roi de France, serrée dans le havre de l'Écluse, fut investie de toutes parts. Alors commença une terrible bataille ; mais c'était plutôt un combat de terre qu'un combat naval ; car l'abordage eut lieu tout aussitôt, et les navires de la côte, ne pouvant se mouvoir et se prêter secours, s'embarrassant les uns les autres, furent envahis par les gens d'armes anglais. On se défendit avec un grand acharnement, et Hugues Quieret montra beaucoup de courage : mais il fallait succomber, d'autant plus que du côté de la terre, les Flamands étaient accourus de Bruges et des environs pour empêcher toute évasion. Le massacre dura depuis six heures du matin jusqu'après midi, et il périt bien trente mille hommes, dont plus des trois quarts étaient Français. Hugues Quieret fut égorgé de sang-froid après avoir été fait prisonnier, et maître Bahuchet, auteur de ce désastre, fut pendu au mât de son vaisseau. Le roi Édouard paya vaillamment de sa personne, et au plus fort de la mêlée il reçut une blessure à la cuisse en combattant avec sa chevalerie, parmi laquelle on remarquait Henri de Flandre, Robert d'Artois qui s'appelait alors comte de Richemond, Gautier de Mauny, Jean Chandos et plusieurs autres per-

(1) *Ibid.*

sonnages que l'on a vus déjà figurer dans les guerres précédentes. Pour remercier Dieu de la grande victoire qu'il venait de remporter sur ses ennemis, le prince anglais alla faire un pèlerinage à Notre-Dame-d'Ardebourg, après quoi il se rendit à Gand, où la reine sa femme le reçut avec beaucoup de joie. Les bourgeois lui firent aussi une réception d'autant plus belle qu'il avait eu soin de leur envoyer, durant tout l'hiver, des laines à foison.

Édouard avait écrit et signifié son arrivée aux seigneurs qui se trouvaient encore avec l'armée devant Thun-l'Évêque, et leur avait appris la destruction de la flotte française. Le camp fut aussitôt levé, les soudoyers renvoyés chez eux; mais les barons et chevaliers restèrent sur le pied de guerre, et le comte de Hainaut les mena dans sa ville de Valenciennes pour les festoyer et les honorer. Le duc de Brabant et van Artevelde furent pendant le séjour à Valenciennes l'objet des attentions particulières du comte (1). C'étaient en effet les deux plus puissants hommes qu'il y eût là parmi tant de puissants seigneurs. On savait quelle magique influence la parole du sage Gantois exerçait sur les masses; on le pria de haranguer le peuple et les barons de l'armée. Un échafaud fut dressé sur la place du marché. Van Artevelde y monta, et au milieu d'une foule immense, attentive et recueillie, il retraça les causes de la guerre, rappelant les droits que le roi Édouard avait à la couronne de France, puis il fit un magnifique tableau de la puissance où pouvaient atteindre les trois pays de Flandre, de Hainaut et de Brabant en restant unis et confédérés. « Il fit tant par ses paroles et son grand sens, dit un contemporain, que toutes manières

(1) ... Et les festa et honora grandement, par especial, le duc de Brabant et Jacquemart d'Artevelle. — Froissart, I, 108.

de gens qui l'ouïrent et l'entendirent, dirent qu'il avait grandement bien parlé et par grande expérience; et en fut de tous moult loué et prisé; et dirent qu'il était bien digne de gouverner et exercer le comté de Flandre (1). »

Les seigneurs ne firent pas long séjour à Valenciennes. Ils se séparèrent se donnant rendez-vous pour la semaine suivante à Gand. Le roi d'Angleterre les reçut en bel accueil et fort honorablement : outre la victoire qu'il venait de remporter, il avait un autre sujet d'être joyeux; la reine était heureusement accouchée d'un fils appelé Jean, qui depuis fut duc de Lancastre. On s'occupa immédiatement des préparifs de guerre contre la France et un parlement fut assigné à Vilvorde où se devaient réunir tous les princes alliés et les députés des villes flamandes. Chacun s'y rendit exactement et il y fut pris plusieurs résolutions importantes. Les provinces de Flandre, de Hainaut et de Brabant resserrèrent leur alliance qui devint alors offensive et défensive dans toute l'acception du mot. Van Artevelde tenait beaucoup à cette fédération, et c'était-là une des bases de sa politique. Il lui semblait avec raison qu'un grand bien devait résulter de la solide union établie entre pays voisins, ayant presque les mêmes mœurs, et les mêmes intérêts en politique comme en négoce. Entre autres choses, il fit décider qu'on battrait une monnaie commune aux trois pays, et dont les pièces porteraient le nom de *compagnons* ou *alliés* (2). Une chose fort avantageuse pour les Flamands fut encore arrêtée au parlement de Vilvorde: c'est que l'on commencerait les opérations de la campagne par le siège de Tournai. Or l'on sait que cette ville et son territoire, depuis long temps objets d'inquiétude et de con-

(1) *Ibid.*

(2) *Froissart*, I, 109.

voitise pour les Flamands, avaient été formellement promis à ces derniers par le roi d'Angleterre.

Philippe de Valois, qui recevait avis des projets de l'ennemi, se mettait en mesure de les déjouer. Sachant bien que Tournai deviendrait le point de mire des premières attaques, il y envoya la fleur de sa chevalerie. Tournai avait été le berceau de la monarchie française et n'avait jamais menti à sa noble origine. Bien que formant, avec son territoire, un petit état indépendant, elle s'était toujours montrée pleine de sympathie pour la France, et de leur côté les monarques français l'aimaient et la protégeaient comme leur fille d'adoption. Le connétable Raoul d'Eu et le jeune comte de Guisnes son fils, le comte de Foix et ses frères, le comte Aymeri de Narbonne, messire Aymars de Poitiers, messire Geoffroi de Charny, messire Girard de Montfaucon, les deux maréchaux Robert Bertrand et Matthieu de Trye, le seigneur de Cayeux, le sénéchal de Poitou, le seigneur de Châtillon et messire Jean de Landas, en grande compagnie de chevaliers, écuyers et gens-d'armes d'élite, vinrent s'y enfermer avec la garnison commandée par Godemar du Fayt. Le roi les avait conjurés de soigner et garder Tournai de tout dommage, et de la défendre jusqu'à la mort. La ville fut aussi pourvue de vivres, de munitions, d'artillerie et mise sur un pied de défense formidable.

Le dimanche 23 juillet, Édouard établit son quartier général à Chin-lez-Tournai, et le 27 du même mois il adressa le défi suivant au roi de France : « De par Édouard, roi de France et d'Angleterre, seigneur d'Irlande. — Sire Philippe de Valois, depuis long-temps nous vous avons requis par messages et en plusieurs autres manières raisonnables de nous faire raison et de nous rendre le royaume de

France, notre légitime héritage, que vous occupez à grand tort; et pour ce que nous voyons bien que vous entendez persévérer dans cette injurieuse détention, sans obtempérer à notre juste demande, nous sommes entrés en la terre de Flandre comme souverain seigneur d'icelle et avons traversé le pays. Or, nous vous signifions qu'avec l'aide de notre seigneur Jésus-Christ et avec la puissance dudit pays de Flandre et de nos autres alliés, considérant le droit que nous avons à l'héritage que vous détenez si mal à propos, nous nous tirons vers vous pour mener nos droites prétentions à bonne et prompte fin. » Il terminait en proposant à Philippe, pour éviter l'effusion du sang humain, de vider la querelle par un combat singulier entre eux deux seulement, ou entre cent chevaliers, ou enfin par une bataille des deux armées sous dix jours (1). Philippe de Valois lui répondit en substance qu'un suzerain n'accepte point le défi de son vassal, et qu'il espérait le jeter bientôt hors de son royaume. « Et pour ce que vous pensez avoir les Flamands en aide, ajoutait le roi, nous croyons être certains que les bonnes gens et les communes du pays se conduiront envers le comte de Flandre, leur seigneur et notre cousin, de manière à garder leur honneur et loyauté. S'ils ont fait autrement jusqu'à cette heure, ça été par mauvais conseil de gens qui ne regardaient pas au profit commun, mais seulement à leur avantage personnel (2). »

La ville de Tournai fut investie le 30 juillet par toutes les troupes alliées à la fois. Le roi d'Angleterre s'en vint loger à la Porte-Saint-Martin, au chemin de Lille et de Douai. Il avait avec lui, outre un grand nombre de seigneurs ban-

(1) Rymer, *Fœdera, nova edit.*, vol. II, pars II, p. 1131.

(2) *Ibid.*

rets, quatre mille hommes d'armes et neuf mille archers sans la piétaille. Le duc de Brabant, en compagnie de plus de vingt mille combattants, prit position au Pont-à-Rieux vers le Bas-Escaut. Près de lui se plaça le comte de Hainaut avec la belle chevalerie de son pays et quantité de Hollandais et Zélandais. Jacques van Artevelde campa ses quarante mille Flamands près de la porte des Sept-Fontaines, depuis le Haut-Escaut jusqu'au quartier du roi d'Angleterre. Le capitaine de Saint-Jean n'avait point tout son monde; car les milices d'Ypres, de Poperingue, de Cassel, de la châtellenie de Bergues et de la Flandre maritime avaient reçu une autre destination, comme on le verra tout à l'heure. Enfin le duc de Gueldre, le marquis de Juliers et les princes allemands serraient la place du côté du Hainaut. Il n'y avait pas moins de cent vingt mille hommes autour des murailles de Tournai (1); jamais on n'avait vu de ville assiégée par une si puissante armée. Les travaux commencèrent aussitôt, et les attaques furent poussées avec une vigueur extrême. Les Flamands y apportaient un zèle et une ardeur qu'expliquent et leur animosité contre les Tournaisiens et l'appât d'une conquête dont tout le fruit devait leur appartenir. Ils avaient dressé sur bateaux, dans l'Escaut, d'immenses machines qui battaient les murailles sans relâche. Parmi les assauts qu'ils tentèrent il y en eut un qui dura un jour entier; et il s'y passa de beaux faits d'armes, car les seigneurs et les chevaliers qui défendaient la ville s'y portèrent en foule. Ils combattirent avec tant de valeur et d'impétuosité que les Flamands furent enfin repoussés et qu'un de leurs bateaux chargé de monde fut détruit et coulé bas. Plus de cent vingt hommes périrent noyés d'un seul coup.

(1) Froissart, I, 114.

Il avait été décidé au parlement de Vilvorde qu'en même temps qu'on se porterait sur Tournai, un corps d'armée composé, partie d'Anglais, partie de milices de la Flandre maritime et aux ordres de Robert d'Artois, envahirait le comté d'Artois pour contraindre le roi de France à laisser une portion de ses forces en ce pays. Robert ne fut pas heureux dans cette expédition. Une troupe flamande s'étant aventurée inconsidérément aux environs de Saint-Omer, le duc Eudes de Bourgogne à qui appartenait le comté et qui s'était chargé de le défendre, tomba sur elle et lui massacra dix-huit cents hommes. Le reste accourut à la débandade vers le gros de l'armée et y jeta l'épouvante. « Or, il advint cette même nuit à tout le monde généralement, dit Froissart, une merveilleuse aventure, ni oncques on n'ouït, je crois, parler ni recorder de si sauvage; car, environ heure de minuit que ces Flamands gissoient en leurs tentes et dormoient, un si grand effroi et telle peur et hideur les prit généralement en dormant, que tous se levèrent en si grande hâte et en telle peine qu'ils ne pensoient jamais à temps être délogés; et abbattirent tentes et pavillons; et troussèrent tout sur leurs chariots en si grand'hâte que l'un n'attendoit point l'autre, et fuirent tous sans tenir voie, ni sentier, ni conroy. Et fut ainsi dit à messire Robert d'Artois et messire Henry de Flandre qui dormoient en leurs logis : « Chers seigneurs, levez-vous bientôt et hâtivement et vous » appareillez; car vos gens s'enfuient, et nul ne les chasse, » et ne savent à dire quelle chose ils ont ni qui les meut à » fuir. » Adonc se levèrent les deux seigneurs en grand'hâte et firent allumer feux et grandes torches, et montèrent sur leurs chevaux, et s'en vinrent au devant d'eux, et leur dirent : « Beaux seigneurs, dites-nous quelle chose il vous

faut qui ainsi fuyez ; n'êtes-vous mie bien assurés ? retournez , retournez , au nom de Dieu : vous avez grand tort quand ainsi fuyez et nul ne vous chasse. » Mais quoiqu'ils fussent ainsi priés et requis d'arrêter et de retourner , ils n'en firent compte , mais toujours fuirent , et prirent chacun le chemin vers sa maison , au plus droit qu'il put. Et quand messire Robert d'Artois et messire Henry de Flandre virent qu'ils n'en auroient autre chose , si firent troussez tout leur harnois et mettre à voiture , et s'en vinrent au siège devant Tournai ; et recordèrent aux seigneurs l'aventure des Flamands , dont on fut durement émerveillé ; et dirent les plusieurs qu'ils avoient été enfantosmés (1). »

Le comte de Hainaut se comportait mieux dans le Tournais et la Flandre wallonne où il ravageait la campagne , prenant bourgs , châteaux , abbayes et renvoyant au siège d'immenses convois de butin , sans lesquels on aurait eu bien de la peine à nourrir et entretenir une aussi grande multitude de gens.

On travaillait toujours à réduire les Tournaisiens , et néanmoins le siège n'avançait guère , tant la ville était forte et vaillamment défendue. Cependant les nombreuses provisions dont on l'avait munie commençaient à s'épuiser et la famine s'y faisait déjà sentir. Pour y remédier l'on résolut de renvoyer dix mille bouches inutiles , vieillards , femmes et enfants , et on les fit sortir par la porte que tenait investie le duc de Brabant. Ce prince eut l'humanité de ne point s'y opposer , et donna même une escorte à ces malheureux pour les conduire et protéger jusqu'à Douai. Tournai fut un moment soulagée ; mais la cherté des vivres y était énorme :

(1) *Edit Buchon, I, 124.*

la livre de beurre se vendait jusqu'à douze livres d'argent; une oie coûtait dix livres : le reste était à l'avenant. En supposant que la ville eût résisté aux rudes attaques que l'armée ennemie lui livrait chaque jour, elle n'aurait pu endurer long-temps encore une disette qui s'accroissait à toute heure. Le roi de France était averti de cette dure extrémité. Il se tenait alors à Arras avec une partie de sa noblesse. Le comte de Flandre, qui suivait toujours son suzerain, s'y trouvait aussi. On délibéra si l'on entrerait en Flandre, ou si l'on se porterait vers Tournai. L'intention du roi n'était pas de livrer bataille; mais il comptait que les confédérés abandonneraient le siège pour la lui offrir, et il espérait pouvoir alors ravitailler Tournai et se replier sur les frontières de France, afin de se tenir sur la défensive. Louis de Nevers fit prévaloir le projet de s'avancer droit vers Tournai plutôt que de pénétrer au sein de la Flandre, car il pressentait bien qu'il en résulterait de grands dommages pour sa terre (1). Le roi s'avança donc jusqu'au lieu célèbre de Pont-à-Bouvines à trois lieues de Tournai, et y campa. Mais en même temps qu'il tentait cette démonstration, sur laquelle il ne fondait peut-être pas grande espérance, on essayait, d'autre part, la voie des négociations.

Il y avait en ce temps-là à l'abbaye de Fontenelle, près Valenciennes, une sainte et noble religieuse qui voyait avec douleur les inimitiés des princes et les maux de la guerre, et qui priait Dieu de lui donner la force de les faire cesser. C'était Jeanne de Valois, propre sœur du roi,

(1) Mais à ce conseil avoit le conte de Flandres amis qui virent bien que, se le roy fust entré en Flandres, tout le pays eust esté essilié et pour ce lui loèrent d'aler vers Tournai. — *Les grandes Chron. de France*, F, 402.

et qui, après la mort de son mari, Guillaume d'Avesnes comte de Hainaut, s'était retirée du monde pour passer le reste de ses jours dans le recueillement et la méditation. S'arrachant à sa douce retraite, et oubliant le dégoût qu'elle avait voué aux choses de la terre, elle alla trouver à Gand sa fille, la reine d'Angleterre, et l'exhorta de travailler, de concert avec elle, à arrêter l'effusion du sang humain. Elle employa également l'entremise du sage roi de Bohême, Jean de Luxembourg et d'un brave et pieux chevalier appelé messire Louis d'Augimont. Elle vint tour à tour se jeter aux pieds de son frère, le roi Philippe, et de son gendre le roi Édouard; enfin elle agit avec tant de zèle, usa de tant de supplications et répandit tant de larmes, que les princes se décidèrent à nommer des plénipotentiaires pour traiter d'une trêve. Le roi d'Angleterre et les Flamands n'auraient point sans doute consenti aussi facilement à abandonner une entreprise qu'avec de la persévérance on devait mener à bonne fin, sans la désorganisation qui déjà s'était mise dans l'armée confédérée. Ainsi le duc de Brabant, soit qu'il fût réellement fatigué de la longueur du siège, soit qu'il ait été séduit par les présents du roi de France, parlait déjà de retourner chez lui avec tout son monde. Bref, les chargés d'affaires du roi de France furent Charles d'Alençon, frère du monarque, Jean roi de Bohême, Adolphe évêque de Liège, Amé comte de Savoie et Jean comte d'Armagnac; ceux de la partie d'Angleterre, le duc de Brabant, le duc de Gueldre, le marquis de Juliers et Jean de Hainaut, sire de Beaumont. « Seigneurs, leur dit van Artevelde, prenez garde à la paix que vous allez faire; si nous n'y sommes pas compris en tout et pour tout, nous ne bougeons point d'ici (1). » Ils

(1) « Seigneurs, prenez garde quelle paix vous faites, car se nous n'y sou-

s'assemblèrent le 25 septembre dans la chapelle du village d'Éplechin; et au bout de trois jours de conférences on arrêta une trêve générale jusqu'au jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste, 24 juin 1341 (1). Alors fut levé ce siège de Tournai, qui avait duré près de onze semaines, et l'on congédia les deux armées.

mes comprins et tous nos articles pardonnés jà ne nous départirons de ci... »  
— *Les grandes Chron. de France*, V, 403.

(1) Rymer, *Fœdera*, vol. II, pars II, pp. 1135 et 1136, et *Arch. de Flandre*, ann. 1340.

# XI

## LOUIS DE NEVERS.

1340 — 1346

Entrevue du comte de Flandre et du roi d'Angleterre. — Prolongation des trêves. — Conférence d'Arras. — Guerre de Bretagne. — Héroïsme de Jeanne de Flandre, comtesse de Montfort et sœur de Louis. — Rivalité séditeuse des villes flamandes au sujet de l'industrie des draps. — Van Artevelde réprime les désordres et tue de sa main Pierre Lammens à Ardembourg. — Conjuraton de van Steenbeke à Gand contre van Artevelde. — Émeute. — Bannissement des conjurés. — Van Artevelde divise la Flandre en trois gouvernements. — Soulèvement des tisserands contre les foulons. — Massacre des foulons. — La ville de Tenremonde protégée contre les Gantois par le comte Louis. — L'influence de van Artevelde diminue. — Le tribun se rapproche de plus en plus de l'Angleterre. — Tentative pour déposséder Louis de Nevers, et faire le prince de Galles comte de Flandre. — Mécontentement du peuple. — Conspiration contre van Artevelde. — La maison du tribun est envahie par une multitude furieuse. — Il harangue la populace. — Il cherche à fuir dans une église et tombe frappé à mort. — Colère du roi d'Angleterre à cette nouvelle. — Les villes lui envoient des députés pour le fléchir. — Le comte Louis, ami du duc de Brabant. — Siège de Tenremonde par les Gantois. — Le comte vend la seigneurie de Malines. — Expiration des trêves. — Continuation de la guerre entre la France et l'Angleterre. — Le roi Édouard débarque en Normandie et ravage cette province. — Le comte de Flandre se rend à l'armée du roi de France avec son jeune fils Louis de Male. — Le monarque anglais se replie vers le Vermandois. — Démonstrations des Flamands sur l'Artois en faveur de ce prince. — Bataille de Crécy en Ponthieu. — Louis de Nevers y est tué. — Son fils échappe avec le roi de France. — Il est armé chevalier et proclamé comte de Flandre.

Van Artevelde poursuivait avec un rare bonheur la réalisation de son système politique. Il avait obtenu pour la Flandre la liberté du commerce, l'alliance intime avec

les princes voisins et la promesse d'un notable accroissement de territoire, en cas de conquête. La force des événements, la volonté du peuple et ses intérêts matériels n'avaient pas permis, il est vrai, de conserver la neutralité ; mais jusque-là l'intervention des Flamands dans la guerre entre la France et l'Angleterre n'avait rien produit de fâcheux, et le tribun ne devait pas la regretter. Il en retira même des avantages assez grands en se faisant comprendre dans la trêve. Ainsi l'interdit lancé sur la Flandre fut levé ; le roi de France accorda aux Flamands un pardon général et la remise de toutes dettes et obligations. Philippe de Valois et Louis de Nevers n'abandonnaient pas l'espoir de recouvrer un jour leur autorité sur le comté ; mais c'était moins par amour que par crainte et prévoyance qu'ils usaient de ménagements. Il n'est pas jusqu'au roi d'Angleterre dont le comte de Flandre ne cherchât à gagner l'amitié. Après la levée du siège de Tournai, Édouard était revenu à Gand où se trouvait toujours la reine son épouse. Louis de Nevers s'y endit de son côté, et les deux princes, dit un historien du temps, « s'entrefêtèrent l'un l'autre de grands mangers et de beaux dons (1). » Le roi essaya dans ces entrevues d'attirer le comte à son parti, lui rappelant les promesses qu'il avait faites aux vassaux de la Flandre, promesses dont leur souverain devait tirer le parti le plus réel, puis que tout avait été stipulé en son nom. Ni les instances d'Édouard, ni celles que van Artevelde y joignit sans doute, ne parvinrent point à émouvoir le comte dont le dévouement à la France était plus inébranlable que jamais (2).

(1) *Les grandes Chron. de France, V, 405.*

(2) Mais oncques ne le pot le roy d'Angleterre attraire qu'il venist à son serement, coment que ledit comte en eust esté assez requis. — *Ibid.*

La trêve d'abord limitée à un délai assez rapproché fut prorogée d'un an. Le roi et la reine d'Angleterre allèrent s'embarquer à Bruges; Louis demeura à Gand où son titre de comte et les liens qui l'attachaient à la race antique des seigneurs du pays le faisaient encore respecter; mais toute l'affection du peuple était pour van Artevelde, et le tribun conservait l'entier gouvernement du comté sous les yeux mêmes du prince. Louis ne pouvait demeurer en Flandre dans une aussi fausse situation; il s'en alla derechef vivre à la cour du roi Philippe, et l'on disait, non sans justice, qu'il était beaucoup plus Français que Flamand (1).

Quelque temps après, des conférences furent tenues à Arras dans l'espoir de convertir la trêve en traité de paix ou d'alliance. Le pape Clément VI y avait envoyé en légation deux cardinaux, Annibal Ceccano, archevêque de Naples, et Pierre Desprez, archevêque d'Aix. Les plénipotentiaires du roi de France étaient le comte d'Alençon, le duc de Bourbon, le comte de Flandre, le comte de Blois, l'archevêque de Sens, et les évêques de Beauvais et d'Auxerre. Le roi d'Angleterre avait député le comte de Warwick, Robert d'Artois, Jean de Hainaut, Henri de Flandre avec les prélats de Lincoln et de Durham. Le parlement dura plus de quinze jours, et l'on y discuta beaucoup et vivement. Le roi Édouard élevait de grandes prétentions; les Français ne voulaient rien accorder, sinon le comté de Ponthieu qui jadis avait été donné en douaire à Isabelle de France, quand elle avait épousé le roi Édouard II. Enfin l'on se sépara sans avoir décidé autre chose qu'une prolongation de trêve pour deux ans. Les deux expéditions du roi

(1) *Is amabilior ac jucundior Gallis erat, fuisseque dicitur totus francicola.*  
— J. Meyer, *ad ann. MCCCXLI.*

d'Angleterre et la victoire de l'Écluse n'avaient en définitive produit aucun résultat, et il ne possédait même pas une seule ville de ce royaume dont il s'arrogeait les armes et se prétendait le souverain.

A cette époque, Charles de Blois et Jean de Montfort se disputaient le duché de Bretagne après la mort de Jean III, qui venait de succomber à son retour de la guerre de Flandre, où il avait accompagné Philippe de Valois. Le roi de France prit parti en faveur de Charles, et Montfort dut aller implorer les secours d'Édouard auquel il rendit hommage et qu'il reconnut en qualité de roi de France, comme van Artevelde et les Flamands l'avaient fait naguère. Jean de Montfort avait épousé Jeanne de Flandre, propre sœur du comte Louis, femme héroïque, comme on le verra bientôt, et qui semblait avoir dérobé tout le courage, toute l'énergie politique qui manquait à son frère. La lutte ne tarda pas à s'engager. Le duc de Normandie, envoyé par son père pour soutenir le comte de Blois, assiégea le comte de Montfort dans la ville de Nantes et le fit prisonnier. On devait croire la querelle terminée : il n'en fut rien cependant, et Jeanne de Flandre, comprenant ses devoirs d'épouse, de mère et de souveraine, poursuivit la guerre avec un admirable dévouement. « La comtesse de Montfort avoit courage d'homme et cœur de lion, dit Froissart, et étoit en la cité de Rennes quand elle entendit que son sire étoit pris en la manière que vous avez ouï. Si elle en fut dolente et courroucée, ce peut chacun et doit savoir et penser ; car elle pensa mieux que on dut mettre son seigneur à mort que en prison. Et combien qu'elle eut grand deuil au cœur, si ne fit-elle pas comme femme déconfortée, mais comme homme fier et hardi, en reconfortant vaillamment ses amis et ses

soudoyers ; et leur montrait un petit fils qu'elle avoit, qu'on appelloit Jean, ainsi que le père, et leur disoit : « Ha ! seigneurs, ne vous déconfortez mie, ni ébahissez pour mon seigneur que nous avons perdu ; ce n'étoit qu'un seul homme : voici mon petit enfant qui sera, si Dieu plaît, son vengeur, et vous fera des biens assez (1). » Jeanne de Flandre, revêtue de l'armure des chevaliers et tenant son fils dans ses bras, parcourut la Bretagne ; et, à la vue de cette femme si belle et si courageuse, les peuples se soulevaient saisis d'admiration. Cependant Charles de Blois, puissamment aidé par le duc de Normandie et les Français, poursuivait la guerre avec activité. La comtesse alla s'enfermer au port d'Hennebon pour y attendre les secours que le roi d'Angleterre lui avait promis. Hennebon fut assiégé avant que ces renforts arrivassent. Une formidable armée se pressait autour de ses remparts. La ville, une fois prise, la comtesse de Montfort et son fils tombaient au pouvoir de Charles de Blois ; la guerre était finie : le duché de Bretagne appartenait au vainqueur. Jeanne de Flandre le savait bien, et cette pensée l'enflamma d'une nouvelle ardeur. Tandis que les assiégeants serraient vivement la place, que leurs machines battaient les murailles ou lançaient par milliers les projectiles destructeurs, on vit la comtesse, assise sur un vigoureux coursier, chevauchant de rue en rue, appelant tout le monde à la défense. A sa voix, toutes les femmes, nobles dames, damoiselles et autres s'empressaient de leurs mains délicates à déchausser les pavés pour les porter aux créneaux, à tirer les bombardes sur les remparts, à lancer contre les assaillants les pots remplis de chaux

(1) *Édition Buchon* (1840), I, 138.

vive. Un jour, montée sur une tour élevée pour observer les opérations du siège, elle s'aperçut que l'ennemi, occupé à donner l'assaut à une extrémité de la ville, avait laissé son camp presque dégarni. Aussitôt elle s'arme, saute à cheval, et, suivie de trois cents hommes, sort de la ville et se précipite vers le camp. Les garçons et varlets qui le gardaient s'enfuient épouvantés; et en un instant les riches pavillons des seigneurs français sont la proie des flammes. A l'aspect de cet incendie, les assiégeants crient à la trahison, abandonnent l'assaut et courent tous à l'envi vers le camp. La comtesse avait rassemblé tout son monde autour d'elle; il n'y avait plus moyen de rentrer en ville : attaquer une telle multitude de gens eût été folie. Elle galope intrépidement à travers la campagne du côté d'Auray. Messire Louis d'Espagne et de nombreux chevaliers se mettent à sa poursuite. Ils atteignent et tuent quelques hommes de son escorte; mais Jeanne arrive saine et sauve au château d'Auray, où on l'accueille avec grande joie. Cependant à Hennebon l'on ne savait ce qu'était devenue la comtesse, et l'on était dans la plus vive inquiétude sur son compte. Les Français criaient aux assiégés : « Allez, seigneurs, allez chercher votre dame : elle est perdue, et on ne la retrouvera plus (1). » Jeanne se doutait de l'inquiétude des braves habitants d'Hennebon : elle craignait que son absence et le bruit de sa mort ne compromît la défense. Elle part d'Auray vers minuit avec cinq cents compagnons bien armés, bien montés. Au soleil levant, ayant tourné le camp avec prudence et habileté, elle se fait ouvrir la porte du château, et rentre à Hennebon au son des trompettes et

(1) *Ibid.*, 150.

des buccines, qui portent l'éveil au camp et y annoncent la nouvelle prouesse de l'héroïne. Cependant les secours attendus d'Angleterre n'arrivaient pas. Messire Amaury de Clisson, qui devait les ramener, avait été retardé en mer durant soixante jours par des vents contraires. Hennebon ne pouvait plus tenir long-temps. Les habitants, les seigneurs et les hommes d'armes qui défendaient la place, exténués de fatigue, réduits à une grande misère, faiblissaient malgré les encouragements et les nobles exemples de la dame de Montfort. On parlait déjà d'accepter les propositions faites de la part des assiégeants par l'évêque Gui, de Léon, lorsque Jeanne de Flandre, qui presque tout le jour portait alors sur la mer des regards d'espérance et d'anxiété, aperçut des navires au loin. Elle courut par la ville annonçant cette heureuse nouvelle et ranimant les courages abattus. C'était, en effet, le sire de Clisson et des troupes anglaises commandées par Gautier de Mauny, ce vaillant chevalier du Hainaut que nous avons vu se signaler d'une manière si éclatante au siège de Cambrai et à la prise de Thun-l'Évêque, lors de la première expédition du roi Édouard. La résistance prit à leur arrivée une nouvelle énergie, et les assiégeants renoncèrent enfin à une entreprise que la valeur et la constance de la princesse flamande rendaient impossible.

Quelque temps après, la comtesse de Montfort se rendit en Angleterre pour solliciter une intervention plus complète et plus efficace. Sa bravoure et ses aventures romanesques excitaient partout alors l'enthousiasme des chevaliers. Le roi Édouard lui fit un brillant accueil, et lui promit de l'aider de tout son pouvoir. En effet, il envoya bientôt Robert d'Artois en Bretagne avec une flotte de quarante-six vaisseaux sur laquelle était Jeanne de Flandre. Philippe de

Valois, de son côté, avait armé trente-deux gros navires castillans avec lesquels Louis d'Espagne, l'un des amiraux les plus habiles de ce temps, s'était chargé de barrer le passage aux Anglais. Les deux flottes se rencontrèrent près de Guernesey, et un combat terrible s'engagea. « Là, dit encore Froissart, étoit la comtesse de Montfort armée, qui bien valoit un homme, car elle avoit cœur de lion et tenoit un glaive moult roide et bien tranchant, et trop bien se combattoit et de grand courage (1). »

Une violente tempête s'éleva durant la bataille et sépara les deux flottes. Jetés sur la côte de Bretagne après avoir été fort maltraités sur mer, Robert d'Artois et Jeanne de Flandre s'emparèrent de Vannes; mais Robert blessé au siège de cette ville alla mourir en Angleterre, et la comtesse continua seule la guerre avec ses amis et le peu de soldats étrangers qui lui restaient. L'année suivante, le roi Édouard débarqua en personne avec une nombreuse armée et vint concentrer ses forces devant Nantes, capitale du duché, où Charles de Blois se tenait renfermé. Le duc de Normandie amena quarante mille hommes au secours de Nantes. L'on s'attendait à une bataille décisive, lorsque l'intervention du pape Clément VI suspendit les hostilités. Le 19 janvier 1343, un traité fut conclu à Malestroit par lequel une trêve devait exister jusqu'à la fête de Saint-Michel, 1346, entre les deux rois de France et d'Angleterre, celui d'Écosse, le comte de Hainaut et les Flamands. Charles de Blois et la comtesse de Montfort, abandonnés à leurs propres forces, se disputèrent pendant long-temps encore le duché de Bretagne avec un acharnement auquel Jeanne ne

(1) *Ibid*, 167.

prenait pas la moins grande part. Les merveilleux efforts de cette princesse furent plus tard couronnés de succès; car son fils Jean, à la mort de Charles de Blois tué devant Auray, fut investi de ce duché de Bretagne que l'héroïsme de sa mère lui avait conservé.

Tandis que la Bretagne était ainsi le théâtre de la guerre, la Flandre, sous une administration sage et libérale, voyait se développer sans contrainte tous ses éléments de force et de grandeur. Le négoce et l'industrie prirent alors un nouvel essor; mais de cette prospérité même devaient naître pour van Artevelde des difficultés et des embarras qu'il n'avait pas connus, lorsque le pays, exposé à de graves circonstances, avait dû se confier sans réserve à la direction du libérateur et s'attacher à sa fortune. Depuis un certain temps, le commerce et la fabrication des draps excitaient une rivalité séditieuse entre les principales villes du comté et celles d'un second ordre. Gand, Bruges et Ypres, ne voulant point de concurrence, prétendaient au monopole, et cette exigence répandait l'alarme dans les petites villes et les bourgs où le commun peuple vivait avec la draperie. Sur ces entrefaites, le comte reparut en Flandre et sa présence ne fit qu'accroître la discorde. Les trois grandes villes, comptant que le prince serait trop honoré qu'on voulût bien encore recourir à son autorité, s'adressèrent à lui pour obtenir la consécration du privilège exclusif dont elles se targuaient. Peut-être van Artevelde n'avait-il pas entendu prêter les mains à cette injustice. Quoi qu'il en soit, la révolte éclata aussitôt dans plusieurs châtellenies et elle menaçait d'être fort sérieuse. Le tribun avait jusque-là maintenu le pays en paix; il voulut continuer son œuvre et réprimer vivement la sédition sans se préoccuper d'autre chose. Il se rendit d'abord à Ee-

cloo , puis à Ardembourg où était le foyer de l'insurrection. Un des citoyens les plus considérables de cette dernière ville, appelé Pierre Lammens , lui avait été signalé comme un des chefs du complot. Van Artevelde, l'apercevant sur sa porte, courut vers lui l'épée à la main et l'étendit mort à terre sous les yeux de la foule étonnée. Comme on lui demandait le motif de ce meurtre : « Entrez, dit-il, dans la maison de Pierre Lammens et vous y trouverez tout prêt l'étendard avec lequel ce factieux voulait exciter en Flandre la guerre civile (1). » On pénétra chez Lammens et l'on y trouva en effet l'étendard révolutionnaire. Van Artevelde agit avec non moins de rigueur contre plusieurs autres séditeux. Il le faisait en vue du bien public ; mais cette sévérité ne lui suscitait pas moins des ennemis secrets qui cherchaient à le perdre dans l'esprit du peuple : son crédit et sa grande fortune lui créaient également beaucoup d'envieux. Bientôt il y eut à Gand un homme puissant qui osa publiquement l'accuser de trahison. C'était Jean van Steenbecke, lequel avait eu soin de se ménager de nombreux partisans, car il n'ignorait pas combien sa provocation allait exciter de colère. Et, en effet, le peuple s'en émut, et van Artevelde ne put contenir sa propre indignation. Pour la première fois il se voyait attaquer ouvertement et face à face, sur le piédestal élevé où l'amour du peuple l'avait placé. Les amis de Steenbecke s'étaient rendus sur la place du Vendredi et dans plusieurs lieux publics, criant qu'ils ne voulaient plus avoir d'autre maître que le seigneur comte, et qu'il fallait mettre de côté le capitaine de Saint-Jean avec ses gardes, ses centu-

(1) « Introite, inquit, domum et invenietis paratum vexillum quo homo sediticus motum excitare statuit. » — *Ibid.*

rions et tous les symboles de sa tyrannie (1). Van Artevelde fit un appel aux Gantois et à l'instant vingt-six bannières vinrent se ranger sous ses ordres. Steenbecke s'était réfugié dans sa maison fortifiée et crénelée comme la plupart de celles des riches bourgeois en Flandre. On alla l'y assaillir ; mais les échevins accoururent et, interposant leur autorité, défendirent de toucher sans jugement au logis d'un bourgeois. Le tribun, s'inclinant devant la voix des magistrats et voulant montrer son respect pour les privilèges de la commune, se retira et demanda même à se constituer prisonnier jusqu'à ce que l'émeute fût assoupie et la querelle jugée (2). De son côté, Steenbecke en fit autant. L'un fut enfermé à la Pierre-du-Comte, l'autre au donjon appelé de Gérard-le-Diable. A la nouvelle de ce qui se passait à Gand une multitude de gens de Bruges, d'Ypres, de Courtrai, d'Audenarde, d'Alost, du pays de Waes et de Dixmude arrivent en cette ville pour prêter secours à van Artevelde ; les Gantois les reçoivent à bras ouverts ; on va chercher le capitaine de Saint-Jean ; on lui prête publiquement et avec acclamations un nouveau serment de fidélité, et son pouvoir est rétabli dans toute sa force première. Jacques institue aussitôt quatre nouveaux hofmanns chargés de veiller à la sûreté de la ville. Pour avoir outragé le libérateur, Steenbecke, cinquante-deux de ses adhérents et plusieurs dames de qualité sont bannis de la Flandre pendant cinquante ans, et le calme renaît à Gand.

(1) Magnis conclamabant vocibus se præter principem nolle amplius ullum rectorum : Arteveldum cum cohortibus ac centurionibus amovendum, etc. — *Ibid.*

(2) Quod quidem ut motus sopiretur factum est, ductusque uterque ceu in voluntariam custodiam. — *Ibid.*

Ces événements s'étaient passés en 1342. L'année suivante, Artevelde, du consentement des grandes villes, divisa la Flandre en trois circonscriptions politiques, pour rendre l'administration plus régulière et le maintien de la tranquillité plus facile. Toute la Flandre inférieure jusqu'à la Lys fut placée sous la dépendance de la commune d'Ypres. Le Franc resta sous celle de Bruges; les Quatre-Métiers, la terre de Waes, Tenremonde, Alost, Audenarde et Courtrai relevèrent de Gand. Van Artevelde prit le gouvernement dans cette dernière ville. Il envoya à Bruges Gilles van Condembrouck et à Ypres Jean van Holtkerke, en les investissant de l'autorité que lui-même avait à Gand. C'était là une fort bonne mesure, et qui mettait des bornes à tout pouvoir absolu, à toute tyrannie dictatoriale (1). Malheureusement la rivalité industrielle entre les villes existait toujours et causait de fâcheux débats. Les gens d'Ypres voulaient empêcher ceux de Langemarck, de Poperingue et des lieux voisins de fabriquer du drap. Ils montraient un privilège du comte qui leur donnait la faculté de se livrer seuls à cette fabrication, ce que l'on n'entendait pas reconnaître, surtout à Poperingue. Il s'ensuivit de violentes discussions; les Yprois se portèrent même en armes contre Poperingue pour l'assiéger. Cette pauvre ville eut beaucoup à souffrir : son commerce fut ruiné; Jacques Bets, chef de la résistance, et plusieurs habitants riches et industriels, saisis par les Yprois, furent égorgés sans pitié. Le comte revenait de temps à autre en Flandre; mais son intervention, loin de calmer ces déplorables discordes, ne faisait que leur fournir un nou-

(1) Refrenabant tyrannidem tria Flandriae oppida, quae summum sibi in omnibus imperium auctoritatemque reservabant. — Meyer, *ad ann. MCCCXXXII*.

vel aliment, car, afin de contenter les villes qui s'adressaient à lui, il leur octroyait des immunités dont elles se prévalaient pour opprimer leurs rivales.

L'année suivante, au mois de mai, une grande émeute s'éleva au sein de la ville de Gand elle-même, sans que van Artevelde pût la prévenir ou l'empêcher. Les foulons exigeaient quatre deniers de plus qu'à l'ordinaire par chaque pièce de drap. Les tisserands ne prétendirent point accéder à une telle augmentation de salaire. Ces deux corps de métiers, les plus puissants et les plus nombreux de la ville de Gand, descendirent sur la place du Vendredi avec leurs bannières et s'y livrèrent un affreux combat. Gérard Denis, doyen des tisserands, était à la tête de son métier; Jean Baka commandait les foulons. On s'égorgea avec une telle rage que les prêtres accoururent sur la place et y élevèrent le Saint-Sacrement. Mais la vue du corps de Jésus-Christ ne put arrêter l'effusion du sang. L'avantage resta aux tisserands. Jean Baka, ses fils et près de cinq cents foulons furent massacrés.

Au même temps, la ville de Tenremonde était en opposition violente avec Gand, Bruges et Ypres qui voulaient lui imposer la nouvelle obligation de fabriquer des draps moins larges que de coutume et d'une moindre qualité. Le comte Louis intervint cette fois en faveur des gens de Tenremonde. Il s'était depuis peu rapproché du duc de Brabant, ancien allié du roi Édouard, et l'avait mis dans ses intérêts, on ne sait au prix de quelles conditions ou de quelles promesses. Peut-être était-il déjà question d'un mariage qu'on verra plus tard s'effectuer; toujours est-il que le duc soutenait le comte et désirait le voir rétabli dans toute son autorité. Grâce à la présence de Louis de Nevers et à celle des gens d'armes brabançons, les habitants de Tenremonde ne furent pas

maltraités comme l'avaient été ceux de Poperingue l'année précédente. Les députés des villes que la sévérité de van Artevelde mécontentait vinrent bientôt trouver Louis à Bruxelles et lui prêtèrent serment de fidélité, l'engageant à demeurer en Flandre et lui promettant leur concours énergique, s'il essayait de prendre en main le gouvernement. L'influence de van Artevelde diminuait sensiblement dans certaines parties du comté et au sein même de la ville de Gand où naguères des sympathies unanimes le rendaient si fort et si considéré qu'on n'eût point osé contredire une seule de ses paroles, enfreindre la moindre de ses volontés. L'affaire de Steenbecke, le massacre des foulons et plusieurs autres circonstances secondaires prouvaient qu'un changement s'était opéré dans les esprits, que le prestige s'évanouissait, que l'inconstance naturelle à tous les peuples avides d'indépendance reprenait le dessus. Le tribun s'en apercevait et il n'était pas non plus sans connaître les desseins de ses ennemis, et les menées du comte et du duc de Brabant. S'il faut en croire quelques historiens, van Artevelde conçut alors, pour conserver son pouvoir et poursuivre l'œuvre de réformation qu'il avait si habilement commencée, une pensée hardie mais coupable et qui devait être le signal de sa perte. Il avait conservé des relations suivies avec le roi d'Angleterre : Édouard se l'était attaché de plus en plus ; et van Artevelde au fur et à mesure qu'il sentait son pouvoir affaibli jetait les yeux sur l'alliance anglaise, qu'il considérait comme une ancre de salut pour lui. Il songea donc à soustraire tout à fait le comté de Flandre à la suzeraineté du roi de France pour le placer sous la dépendance absolue d'Édouard. Il avait, assure-t-on, formé le projet de contraindre Louis de Nevers à prêter serment au roi d'An-

gleterre en qualité de vassal, et, s'il s'y refusait, d'investir le prince de Galles du comté de Flandre, que l'on aurait érigé en duché. A cet effet il s'entendit avec Édouard, qui, le dimanche 3 juillet 1345, s'embarqua dans le port de Sandwich pour la Flandre. Le monarque amenait avec lui son jeune fils et les plus hauts barons d'Angleterre. Il resta sur sa flotte en vue de l'Écluse pour suivre la négociation importante dont van Artevelde s'était chargé. Plusieurs conférences s'engagèrent aussitôt entre Édouard et van Artevelde d'une part, et les conseils des bonnes villes de l'autre. Mais quand on eut fait connaître à ceux-ci qu'il ne s'agissait plus seulement de resserrer les alliances relatives au commerce, mais de déposséder le comte et sa race, ils se mirent à réfléchir sérieusement : « Cher sire, dirent-ils au roi d'Angleterre, vous nous requérez d'une chose bien grave et qui au temps à venir pourrait compromettre le pays de Flandre et nos descendants. Il est vrai qu'aujourd'hui nous ne savons seigneur au monde de qui nous aimerions tant le profit et l'avancement comme nous ferions de vous : mais nous ne pouvons accéder à vos désirs, si toute la communauté de Flandre ne s'y accorde entièrement. Nous allons nous retirer chacun dans notre ville respective et remontrer cette besogne à nos concitoyens. Si la plus saine partie du peuple accueille votre requête, nous nous rangerons du même côté (1). » Édouard et van Artevelde ne purent rien obtenir de plus que cette vague promesse. Sans perdre de temps, le tribun courut à Bruges et à Ypres, y assembla le peuple, le harangua et ses paroles produisirent beaucoup d'émotion. Il n'avait pas jugé nécessaire de se rendre d'abord à Gand, ne pouvant pas

(1) « Et où la plus saine partie se voudra accorder, nous l'accorderon aussi. » — Froissart, I, 204.

présumer que cette ville fît une opposition sérieuse à ses desseins.

Cependant les députés gantois à leur retour avaient convoqué tous les habitants grands et petits sur la place du Marché. Ils exposèrent ce qui s'était passé au parlement de l'Écluse, les demandes qu'avait faites le roi Édouard, les raisons données par Artevelde pour appuyer ces demandes. Ils parlaient encore, que déjà de sombres murmures circulaient dans la foule. « Nous voulons bien, disait-on, être amis et alliés de l'Angleterre, mais, s'il plaît à Dieu, on ne nous trouvera jamais en telle déloyauté que de vouloir déshériter nos seigneurs naturels pour nous donner à un étranger. » Il s'y tint beaucoup de discours semblables; les partisans du comte et les ennemis du tribun entretenaient ces dispositions parmi la multitude, accusant van Artevelde d'avoir vendu sa patrie, dirigeant contre lui mille soupçons odieux.

Lorsqu'il eut parcouru le pays, le capitaine de Saint-Jean revint à Gand, ignorant ce qui s'y était passé; mais le dimanche 17 juillet 1345, en traversant à midi les rues sur son cheval pour gagner son logis, il eut la douleur de voir, pour la première fois, la malveillance populaire éclater contre lui. Les Gantois, informés de sa venue, se tenaient sur leurs portes, afin de le regarder passer. Au lieu de ces marques de respect qu'il avait l'habitude de recevoir en pareille circonstance, c'étaient des gestes menaçants qui s'offraient à sa vue, des paroles injurieuses qui retentissaient à ses oreilles. « Le voilà, disait-on, celui qui est trop grand maître et veut ordonner de la comté de Flandre à sa volonté; il ne le faut pas souffrir (1). » En même temps une de ces insinua-

(1) *Ibid.*, 205

tions qui trouvent toujours grand crédit chez le menu peuple et ne manquent jamais de l'émouvoir, se propageait dans la ville. On disait que van Artevelde, depuis neuf ans qu'il gouvernait la Flandre, avait amassé d'immenses sommes d'argent pour les faire secrètement passer en Angleterre (1).

Le tribun prévint la tempête. Descendu en son hôtel, il fit fermer et barricader les portes et les fenêtres. A peine ses valets s'étaient-ils acquittés de ce soin, qu'une foule immense entourait le logis, poussant des clameurs furieuses : « A la mort ! à la mort le traître qui veut déshériter nos princes après avoir volé leur trésor, et nous vendre à l'étranger (2) ! » On se rue contre les portes ; les valets se défendent vigoureusement, tuent et blessent plusieurs assaillants ; mais à la fin tout obstacle cède, et quatre cents personnes se précipitent dans l'hôtel. Alors van Artevelde, la tête découverte, paraît à une fenêtre sur la rue. « Bonnes gens, que vous faut-il ? Qui vous meut ? Pourquoi êtes-vous si troublés sur moi ? En quelle manière vous puis-je avoir courroucés ? Dites-le moi, et je l'amenderai pleinement à votre volonté (3). » — « Où est le grand trésor de Flandre que vous avez dérobé ? » lui cria-t-on. — « Seigneurs, répondit doucement Artevelde, je n'ai point pris un denier au trésor de Flandre. Retirez-vous bellement en vos maisons, je vous en prie, et revenez demain au matin ; je serai alors en mesure de vous rendre si bon compte que par raison il vous devra suffire. » — « Non, non, reprit la foule tout-

(1) Ce fut une chose qui moult engrigny et eullamna ceux de Gand. — *Ibid.*

(2) « Occidatur, occidatur falsus ille sigillifer, qui illustrem exharredat principem, postquam ejus furatus est thesaurum. — Meyer, *ad ann. MCCCXLI* ».

(3) Froissart, I, 25.

d'une voix, il nous le faut à l'instant ; vous ne nous échapperez pas ainsi ; nous savons de vérité que vous l'avez envoyé en Angleterre, et pour cela il vous faut mourir. » A cette parole Artevelde joignit les mains, et les larmes aux yeux : « Seigneurs, dit-il, je suis ce que vous m'avez fait ; vous me jurâtes jadis que vous me défendriez envers et contre tous, et maintenant vous prétendez me tuer sans raison. Vous le pouvez si vous le voulez ; car je suis seul contre vous tous et sans défense. Mais pour Dieu ! avisez et rappelez-vous le temps passé ! Considérez les grâces et courtoisies que naguère je vous ai faites. Ne savez-vous pas comment toute marchandise était perdue en ce pays ? Je vous la recouvrai. Je vous ai gouvernés en si grande paix que vous avez eu toutes choses à souhait, blé, laines, richesses de toute nature (1) ? » — « Allons, descendez, et ne nous sermonnez plus de si haut, fit une voix brutale. Le malheureux tribun a entendu son arrêt. Il ferme sa fenêtre et songe à échapper par une porte de derrière pour s'aller réfugier dans l'église voisine ; mais l'hôtel était rempli d'une troupe avide de sang. Il tombe au milieu d'elle et expire déchiré par des mains qui naguère le portaient en triomphe.

Cette mort causa autant de colère que de douleur au roi Édouard. Elle déjouait ses desseins et compromettait une alliance sur laquelle il fondait son plus ferme espoir. Il fit incontinent mettre à la voile, et retourna en Angleterre, jurant de venger cruellement son grand ami et son cher compère, comme il appelait Artevelde. Le brusque départ et les menaces du roi ajoutèrent encore à l'impression pénible causée en Flandre par le meurtre du libérateur. Quoiqu'il

(1) *Ibid.*

eût froissé le sentiment national par une proposition qu'il était toujours loisible aux Flamands de ne point accepter, van Artevelde n'était pas tombé sous le coup de l'animadversion générale du peuple, mais seulement victime d'une faction dont l'audace eût sans doute été réprimée, si elle n'avait éclaté d'une manière subite et imprévue. Tout ce que la Flandre avait gagné sous l'administration du sage bourgeois ne pouvait être oublié en un instant. Les gens sensés d'ailleurs, tout en considérant le projet mis en avant par Artevelde comme fort téméraire, ne pouvaient s'empêcher de croire qu'il prenait sa source dans une pensée de bien public. Du reste la faute avait subi son expiation ; et en déplorant l'injuste cruauté du châtement, il fallait songer aux conséquences probables de cette catastrophe : les vengeances d'Édouard, la rupture de l'alliance anglaise, la ruine du commerce et de l'industrie. Les conseils des bonnes villes s'assemblèrent et prirent la résolution d'envoyer en Angleterre une ambassade chargée de porter au roi des excuses pour la mort de van Artevelde. On fit à cet effet demander un sauf-conduit, et des députés de Bruges, Ypres, Courtrai, Audenarde, et le Franc de Bruges (Gand s'était abstenu), vinrent à la fin de septembre trouver Édouard, au palais de Westminster près Londres. « Là, dit Froissart, s'excusèrent-ils si bel de la mort d'Artevelde, et jurèrent solennellement que nulle chose n'en savoient, et si ils l'eussent séu, c'étoient ceux qui défendu et gardé l'en eussent à leur pouvoir ; mais étoient de la mort de lui durement courroucés et désolés, et le plaignoient et regrettoient grandement ; car ils reconnoissoient bien qu'il leur avoit été moult propice et nécessaire à tous leurs besoins, et avoit régné et gouverné le pays de Flandre bellement et sagement ; et si ceux de

Gand, par leur outrage, l'avoient tué, on leur feroit amender si grossement qu'il devoit bien suffire. Et remontrèrent encore au roi et à son conseil que, si Artevelde étoit mort, pour ce n'étoit-il pas éloigné de la grâce et de l'amour des Flamands ; sauf et excepté qu'il n'avoit que faire de tendre à l'héritage de Flandre, que ils le dussent enlever au comte Louis de Flandre leur naturel seigneur, combien qu'il fût françois, ni à son fils son droit hoir, pour lui en hériter, ni son fils le prince de Galles ; car ceux de Flandre ne l'y consentiroient jamais. « Mais, cher sire, vous avez » de beaux enfants, fils et filles. Le prince votre aîné » fils ne peut manquer qu'il ne soit encore très-grand » sire sans l'héritage de Flandre, et vous avez une fille » puisnée, et nous avons un jeune damoisel que nous » nourrissons et gardons, qui est héritier de Flandre. Il se » pourroit bien encore faire un mariage d'eux deux. Ainsi » demeureroit toujours la comté de Flandre à l'un de vos en- » fants. » Ces paroles et autres ramollirent et adoucirent grandement le courage et le maltalent du roi d'Angleterre ; et se tint finalement assez bien content des Flamands et les Flamands de lui. Ainsi fut oubliée petit à petit la mort de Jacques Artevelde (1). »

Le chroniqueur ne dit pas que le roi d'Angleterre, pour prix de son pardon, avait fait promettre aux Flamands de ne point recevoir leur comte, tant que celui-ci n'eût adhéré à l'alliance anglaise en rompant avec Philippe de Valois. Louis de Nevers s'y refusait constamment, disant avec ironie qu'il ferait hommage à Édouard quand ce monarque aurait pris possession de la France (2). Il se tenait alors à

(1) *Édition Buchon, I, 207.*

(2) *Dicebat enim, quòd quandocumque ipsum esse contingeret possessorem*

Bruxelles, près du duc de Brabant, car l'amitié des deux princes était devenue plus étroite que jamais. Tous les gens bannis de Flandre par van Artevelde lui formaient une cour assez nombreuse. La mort du tribun et la rivalité commerciale des villes lui semblaient propices pour ressaisir la souveraine autorité. Il se rendit à Tenremonde et de là envoya Florent de Brugdam et François Vilain recruter des gens d'armes au pays d'Alost. Mais dans la route les deux chevaliers, voyageant en petite escorte, furent surpris et massacrés par un parti de Gantois qui les guettaient. Cette perte fut vivement regrettée, car c'étaient deux hommes non moins recommandables par leurs belles qualités que par l'illustration de leur naissance. Peu de jours après, les milices de Gand, sous la conduite du capitaine Guillaume van Vaernewyc, allèrent assiéger Tenremonde où l'on continuait à fabriquer des draps de toute espèce, en concurrence des grandes villes manufacturières, et où le comte avait établi son quartier-général avec ses chevaliers, les bannis flamands et des archers du duc de Brabant. A l'approche de cette grande multitude, Louis de Nevers qui ne se sentait pas en force se replia sur Bruxelles. Les gens de Tenremonde se défendirent vigoureusement et donnèrent le temps au duc de Brabant de venir s'interposer comme médiateur entre la ville et les Gantois. Ceux-ci consentirent à se retirer à certaines conditions. Ils permettaient bien aux habitants de Tenremonde de fabriquer du drap de cinq quarts de large, pourvu néanmoins qu'il y eût un envers (1). Les assiégés furent

regni Franciæ, tunc sibi tanquàm domino suo faceret hominagium. — *Chron. comitum Flandriæ ap. Corpus Chr. Flandriæ, I, 217.*

(1) . . . Ut pannos conficerent veteri consuetudine, sed quinque duntaxat quartis latos cum aspectu reverso. — Meyer, *ad ann. MCCCXLV.*

tenus d'ouvrir, dans leurs murailles, trois tranchées de quarante pieds chacune et toutes du côté de Gand. Trente-deux otages pris parmi les plus notables bourgeois de Tenremonde devaient être livrés : huit à Gand, huit à Bruges, huit à Ypres, huit au duc de Brabant. La paix fut alors rétablie pour quelque temps et le comte s'étudia pendant cet intervalle à se concilier les Gantois parmi lesquels il savait avoir de nombreux amis. Malheureusement l'alliance anglaise était toujours un point sur lequel on ne pouvait s'entendre et qui mettait obstacle à tout rapprochement solide. Le comte eût cependant bien désiré reprendre en ce moment-là les rênes de l'administration et toucher les revenus du comté; chose qui lui importait beaucoup, car il manquait d'argent. Quand il vit qu'il ne fallait pas songer à séduire les Flamands par des promesses ou à les dompter par la force, il vendit au duc de Brabant la seigneurie de Malines pour quatre-vingt-sept mille cinq cents réaux d'or, et retourna en France, emmenant avec lui son fils Louis de Male, qui avait alors près de seize ans et s'initiait déjà aux travaux et aux nobles usages de la chevalerie.

Les trêves entre la France et l'Angleterre étaient expirées. Édouard n'avait pas attendu ce terme pour commencer la guerre. Dès l'année précédente, il avait préparé trois expéditions contre la France. La première, débarquée en Guyenne, ravagea le Périgord, battit les Français près d'Auberoche et s'empara d'Angoulême. La seconde, sous la conduite de Jean de Montfort, récemment échappé de prison, descendit en Bretagne; mais le comte avait à peine rejoint sa courageuse épouse qu'il mourut, et Jeanne de Flandre continua la guerre au nom de son fils. Enfin, le roi d'Angleterre était lui-même, comme on sait, venu à l'Écluse,

décidé à reprendre les opérations au nord de la France, si la mort de van Artevelde n'eût renversé toutes ses espérances à l'égard du comté de Flandre, en lui ravissant un appui sur lequel il fondait la réussite de son entreprise. Depuis lors le roi de France avait fait d'immenses apprêts et une grande armée se rassemblait au delà de la Loire. Elle reprit Angoulême et vint assiéger Aiguillon, petite ville très-bien fortifiée, au confluent du Lot et de la Garonne. Elle avait une garnison de quinze cents Anglais qui la défendirent avec une incroyable énergie pendant quatre mois. Cette résistance donna au roi Édouard le désir de délivrer Aiguillon et il prit la mer avec une belle armée où l'on comptait, outre la foule des hauts barons et des chevaliers, quatre mille hommes d'armes, dix mille archers et dix-huit mille fantassins. Le mauvais temps l'empêcha d'aborder en Gascogne et il revint vers la Normandie où il débarqua sans obstacle dans la presqu'île de Cotentin, le 12 juillet 1346. La Normandie se trouvait sans défense; car presque toute la chevalerie française était dans le Midi. Édouard la parcourut en tous sens le long des côtes, détruisit Harfleur, Cherbourg, Valognes, Carentan, Saint-Malo, puis alla mettre le siège devant la ville de Caen, dont il s'empara et qu'il abandonna au pillage de ses soldats. Toute la Normandie avec ses fertiles campagnes, ses manufactures, ses richesses de toute nature devint la proie des Anglais avant que Philippe de Valois eût pu réunir des forces suffisantes pour combattre l'invasion. Il s'en occupait pourtant; et à son appel on vit accourir à Paris tous les barons et les vassaux qui n'étaient point occupés en Guyenne. Le roi de Bohême, le duc de Lorraine, les comtes de Savoie, de Namur, avec le comte de Flandre, son jeune fils, plus

une multitude d'autres seigneurs, vinrent former le noyau de l'armée royale qui se monta bientôt à huit mille cavaliers, six mille archers génois et trente à quarante mille fantassins. C'était beaucoup plus de monde que le roi d'Angleterre n'en n'avait avec lui. Édouard jugea prudent de rétrograder vers la Flandre d'autant plus qu'il venait d'apprendre que les milices flamandes s'étaient mises en mouvement et avaient fait une démonstration sur l'Artois. En effet, profitant du moment où toute l'attention du roi de France était occupée ailleurs, les Gantois s'étaient déjà emparés d'une vingtaine de villages aux environs de La Gorgue et de Saint-Venant et assiégeaient Béthune. Par d'adroites manœuvres, le prince anglais passa la Seine à Poissy, traversa à marches forcées l'Ile-de-France, le Beauvoisis, la Picardie, ne laissant que des ruines sur ses traces, et après avoir franchi la Somme, au gué de Blanchetaque, arriva dans le Ponthieu, qui appartenait à sa mère. Le roi de France l'avait toujours poursuivi sans jamais l'atteindre ; car Édouard ne cessait d'observer la plus habile tactique dans son mouvement de retraite. Cependant les troupes anglaises étaient harassées par une marche continue de quarante-cinq jours. Édouard résolut de s'arrêter et prit une excellente position sur la colline à l'est du bourg de Crécy. Philippe de Valois approchait, il fallait se préparer à une grande bataille. Après un jour de repos, Édouard fit ses dispositions de combat avec prudence et sagacité ; puis, il attendit.

C'était le 25 août 1346. Le roi de France partit d'Abbeville le matin, et fit faire cinq grandes lieues à ses troupes par la pluie et la chaleur. Quand on arriva près de Crécy, le plus déplorable désordre régnait dans l'armée française ;

les gens d'armes, les archers, les piétons marchaient pêle-mêle et à l'aventure. Les maréchaux ne pouvaient se faire obéir; on eût dit que, poussé par un esprit de vertige, tout ce monde avait perdu le sens. Cela formait un étrange contraste avec l'attitude silencieuse des Anglais assis sur le sol, leurs armes près d'eux et achevant leur repas, aussi calmes, aussi impassibles que des moissonneurs qui vont faucher leurs blés.

Quand le roi vit les Anglais, « le sang lui mua, dit Froissart, car il les haïssoit et dit à ses maréchaux : « Faites » passer nos Génois devant et commencer la bataille au » nom de Dieu et de monseigneur saint Denis (1). » Cette fatale parole est entendue, et les Génois reçoivent l'ordre d'engager l'action. Ces étrangers, mourant de faim et de soif, mouillés, mécontents, demandent un instant de repos; il ne leur est pas accordé. Ils marchent en avant, mais à contre-cœur. Accueillis par une grêle de traits, ils reculent ou restent stationnaires. Le comte d'Alençon, indigné, se retourne alors sur ses gens d'armes en s'écriant : « Or tot, tuez toute cette ribaudaille, car elle nous empêche la voie sans raison (2). » Fidèle à cet ordre, la cavalerie, comme aux champs de Courtrai, se précipite sur les archers, les foule aux pieds, les écrase, les tue sans pitié. Ces malheureux, se roulant pêle-mêle en fureur, plongeaient leurs dagues dans le ventre des chevaux qui les broyaient. Bientôt une lamentable scène se déploie. Presque toute la chevalerie française, lancée avec la plus vaillante impétuosité, mais

(1) *Édition Buchon, I, 237.*

(2) *Froissart, I, 237.*

aussi avec la confusion la plus téméraire au milieu des trois corps de bataille ennemis, est enveloppée, assaillie et massacrée de sang-froid. Le comte de Flandre, au plus fort du danger, se battait avec un noble courage. On dit qu'il avait fait le prince de Galles prisonnier. Une lutte opiniâtre s'engagea pour recouvrer le fils du roi d'Angleterre. Il fut sauvé par Richard de Beaumont, porteur de la bannière galloise; et Louis de Nevers, enfoncé dans un ravin où déjà le comte d'Alençon et une foule de barons se démenaient en désespérés, expira criblé de coups.

Le roi de France, à l'aspect de ces affreux désastres, s'élança contre les Anglais au cri de Montjoie Saint-Denis! Le roi de Bohême, vieux et aveugle, supplie ses écuyers de le mener si avant qu'il puisse au moins férir un coup d'épée (1). On attache les rênes de son cheval aux rênes des chevaux de ses deux écuyers, et le valeureux vieillard s'enfonce dans l'épaisseur des bataillons : il y succomba. Philippe de Valois, brave chevalier, mais général inhabile, se battait avec acharnement. Deux destriers sont tués sous lui. Blessé à la gorge, il va subir le sort de ses compagnons d'armes. Jean de Hainaut saisit la bride de son cheval et l'entraîne malgré lui.

En ce moment le jour baissait. Du haut de la butte d'un moulin, le roi Édouard suivait et dirigeait les opérations de la bataille. Il s'avança rapidement avec sa réserve sur l'angle de la colline à l'extrémité de son aile droite. L'artillerie, employée depuis quelques années déjà dans les sièges, n'avait point encore paru en rase campagne. Édouard en fit à Crécy le premier usage. Quatre bombardes, chargées

(1) *Ibid.*, 238.

de mitraille et habilement dirigées, achevèrent de porter l'épouvante et le carnage au milieu des débris de la chevalerie française.

Ainsi une armée de cent vingt mille hommes, remplie de valeur, mais sans ordre et sans discipline, fut détruite ou dispersée par l'impassible tactique et le courageux sang-froid du roi d'Angleterre. Les ducs de Bourbon et de Lorraine, les comtes de Flandre, d'Alençon, de Nevers, de Savoie, six autres princes, deux archevêques, quatre-vingts barons à bannière, douze cents chevaliers et trente mille soldats restèrent sur le champ de bataille. A la faveur d'une nuit sombre et orageuse, Philippe de Valois, suivi de Jean de Hainaut et de quelques autres barons, s'enfuit la mort dans l'âme et vint frapper à la porte du château de La Broie, où, s'étant fait reconnaître, il reçut l'hospitalité. Il n'y resta qu'une heure, et continua sa course vers Amiens. Échappé au massacre on ne sait comment, le jeune Louis de Male arriva à Amiens peu d'instants après le roi. Le fils du malheureux comte de Flandre fut accueilli avec tous les égards dus à sa triste position. Il avait vu son père égorgé sous ses yeux : lui-même était blessé (1). On le fit soigner ; on le consola ; et, lorsque les premiers moments de la consternation générale furent passés, Philippe de Valois l'arma chevalier et le proclama comte de Flandre, comme unique héritier et successeur de Louis de Nevers, qui venait de mourir victime de son dévouement à la France. Le cadavre de l'infortuné prince, trouvé le lendemain de la bataille au milieu d'un monceau d'hommes et de chevaux tués et mutilés, fut, par les soins du roi Édouard, transporté avec

(1) Meyer, *ad ann.* MCCXLI.

d'autres morts illustres à l'abbaye de Saint-Riquier, où on lui fit d'honorables obsèques. Plus tard, Louis de Male envoya chercher les restes de son père, et leur éleva un mausolée dans la nef de Saint-Donat à Bruges.

## XII

LOUIS DE MALE.

1346 — 1383

CONCLUSION (1).— AVÈNEMENT DE LA MAISON DE BOURGOGNE.— LA FLANDRE ET  
LES FLAMANDS A LA FIN DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Les Flamands ne regrettèrent pas Louis de Nevers, qui depuis tant d'années avait séparé sa cause d'avec celle du peuple. Néanmoins, malgré leur amour de l'indépendance, malgré les propensions démocratiques des villes et les sujets de mécontentement plus ou moins fondés que les derniers comtes leur avaient donnés, ils restaient attachés à la vieille dynastie de leurs seigneurs. Dans ces soulèvements populaires, si fréquents et quelquefois si terribles, les Flamands en voulurent toujours plus à l'homme qu'à l'institution. Ils auraient peut-être tué le comte dans un moment de fureur ; mais à coup sûr ils ne l'eussent pas dépossédé. Une seule tentative fut faite pour renverser la dynastie, et l'on sait comme elle fut cruellement déjouée.

Le peuple espérait d'ailleurs beaucoup de la jeunesse du prince appelé à le gouverner et comptait le plier plus facilement à ses volontés ; aussi se montra-t-il très-impatient de le voir en Flandre. Louis de Male y vint en effet vers le mois

(1) Les principaux événements du règne de Louis de Male ayant été racontés au début de *l'Histoire des ducs de Bourgogne* par M. de Barante, nous n'avons pas cru devoir en reproduire le récit détaillé.

de novembre, et reçut partout de nombreux témoignages d'amour et de respect. Il promit de conserver religieusement les lois, privilèges et coutumes anciennement établis, reçut le serment de la noblesse et des villes, créa des magistrats ou officiers, et publia, comme les seigneurs en avaient l'habitude à leur avènement, plusieurs statuts et règlements relatifs à l'administration générale du pays. On était fatigué de guerres et de troubles; on désirait ardemment en voir la fin, et tout semblait présager le bonheur du nouveau règne. Vaine espérance! La division ne tarda pas à renaître sous l'empire des mêmes causes et avec les mêmes résultats. La politique du roi de France à l'égard de la Flandre n'avait rien perdu de son active sollicitude; d'un autre côté, Édouard s'était étudié avec non moins de zèle à conserver l'amitié des populations flamandes en continuant à leur fournir les éléments indispensables de leur prospérité commerciale. Le mariage du jeune comte devenait une affaire importante, et qui allait décider laquelle des deux alliances, anglaise ou française, devait prévaloir. Dès qu'il avait su l'arrivée de Louis de Male en Flandre, le roi d'Angleterre, qui alors assiégeait Calais, s'était hâté d'envoyer auprès des grandes villes le comte de Northampton, le comte d'Arundel et le sire de Cobham, chargés de négocier le mariage du prince avec sa fille Isabelle. Les Flamands inclinaient beaucoup vers cette union. Louis avait jadis été fiancé à Marguerite, fille du duc de Brabant. Le roi de France et le duc, qui s'étaient rapprochés, mettaient un grand prix à ce que ce mariage se conclût, tant pour conserver le comte en leur amitié que pour le soustraire à la domination anglaise. Ils avaient eu soin d'entretenir Louis dans cette idée durant son séjour à la cour de France. Marguerite était belle;

Louis l'aimait, dit-on, déjà d'une vive affection (1). A toutes les sollicitations des Flamands, il répondait franchement que jamais il n'épouserait la fille de celui qui avait tué son père (2). Lorsqu'on vit que rien ne pourrait changer son opinion, on résolut d'user avec lui de contrainte. Louis habitait alors le château des comtes à Gand. On l'y surveilla très-attentivement, et on le tint, comme on disait, en prison courtoise, lui signifiant qu'il n'en sortirait pas tant qu'il n'eût promis d'épouser la fille du roi Édouard. Tout jeune qu'il était, Louis, conseillé sans doute par quelques-uns de ses gentilshommes, usa fort adroitement de dissimulation pour sortir d'une captivité qui l'ennuyait beaucoup. Il feignit de se rendre aux raisons des Gantois et se laissa conduire à Bergues-Saint-Winoc, où le roi d'Angleterre s'était rendu de Calais avec la reine son épouse et sa fille Isabelle. Les fiançailles furent célébrées à la grande satisfaction du roi et des Flamands, et, en attendant le jour fixé pour la conclusion du mariage, le comte revint à Gand. Il n'était plus si étroitement gardé : on lui avait permis de prendre ses ébats dans la campagne et de se livrer à sa distraction favorite, la chasse des oiseaux d'eau sur le bord des rivières. Un jour donc qu'il était ainsi à courir les marais aux environs de Gand, son fauconnier, apercevant un héron, lança le faucon; le prince fit de même, et tandis que les deux oiseaux de proie chassaient la bête en l'air, le prince suivait à cheval leurs évolutions, paraissant y prendre un vif plaisir et excitant les faucons par des cris répétés. Quand il fut à quelque distance de Gand, il prit tout d'un coup le galop à

(1) *Creditum est captum Brabantine amore ob formæ præcipuam commendationem.* — Meyer, *ad ann. MCCCXLVI.*

(2) Froissart, I, 257.

travers champs et on ne le revit plus. Cette évasion, et le mariage que Louis contracta bientôt après avec Marguerite de Brabant, replongea la Flandre dans l'anarchie et le désordre; et il y eut entre le prince et ses sujets une scission non moins profonde que celle qui existait sous le règne précédent.

Les Gantois prirent les armes; les magistrats récemment institués par le comte furent chassés, les dévastations et les pillages recommencèrent de même que les excursions en Artois et sur le territoire français. En tout et partout les Flamands montrèrent leurs prédilections pour le roi d'Angleterre et leur antipathie pour la France. A l'intérieur c'étaient les mêmes hommes qu'autrefois, les mêmes scènes de violence et de tumulte. Van Artevelde n'était plus là pour donner au mouvement national une impulsion calme et régulière : le pouvoir restait aux trois grandes villes, mais sans unité, sans force. Au milieu de ces troubles, les Gantois se montraient toujours les plus ardents. Ils voulaient tout envahir et tout soumettre à leur domination : de là des rivalités avec Ypres et Bruges où le comte avait encore de nombreux partisans et où il cherchait à faire revivre son autorité. Dans le sein même de la vaste et populeuse cité gantoise, les corporations étaient divisées et des luttes sanglantes s'engagèrent souvent entre les foulons et les tisserands. Louis de Male venait quelquefois en Flandre où les villes secondaires et les campagnes lui restaient fidèles. Ne sachant quel parti prendre pour ramener le peuple à la raison, tantôt il employait la douceur et les belles promesses, tantôt il se montrait sévère et implacable. Cependant on l'accueillait où il se rendait, excepté à Gand qui non-seulement ne voulait pas le recevoir, mais ne souffrait point qu'il

se tint aux environs. Le roi d'Angleterre entretenait soigneusement ces dispositions et avait même envoyé des gens d'armes pour les seconder. Le comte vint un jour à Alost. Aussitôt que les Gantois l'apprirent, ils se portèrent en armes contre cette ville. Louis leur envoya demander s'ils voulaient bien l'entendre. Ils y consentirent et il alla les trouver. « Bonnes gens, leur dit-il, vous êtes mes sujets et moi je suis votre seigneur selon droit et justice et en toute raison, attendu que la terre de Flandre m'est dévolue par voie d'hérédité et que je ne l'ai point acquise par argent, par violence ou de toute autre manière. Je n'ai jamais forfait à mon serment comme souverain, et je suis prêt à jurer de nouveau la conservation de vos bonnes et antiques franchises, telles qu'elles existaient au temps de mon aïeul le comte Robert et de mes autres prédécesseurs. Je veux me conduire par le conseil des gens de mon pays, pardonner et oublier toutes les offenses passées et faire tout ce que doit un bon seigneur pour rétablir la paix et la concorde parmi son peuple. Je ne vous demande qu'une chose: c'est de reconnaître mes droits, et vous pouvez compter que je reconnâtrai les vôtres. Enfin je vous supplie tous et chacun de réfléchir à mes paroles et de songer au bonheur de notre patrie, qui est aussi le vôtre et le mien (1). » A ce discours il se fit un grand tumulte dans l'armée gantoise. Le comte l'apaisa d'un signe et dit qu'il fallait se tirer à part selon la coutume, délibérer avec ordre et lui faire ensuite connaître ce qui aurait été résolu. L'on s'assembla donc en conseil. Les bouchers, les poissonniers, les bateliers étaient d'avis qu'il fallait s'accorder et recevoir le comte à Gand en

(1) *Chron. Aegidii li Muisis*, ap. *Corpus chron. Fland.*, I, 282,

sa qualité de seigneur légitime ; mais les tisserands et les foulons s'y opposèrent fortement , s'écriant qu'on ne devait avoir affaire qu'au roi d'Angleterre, avec lequel on avait traité. La dispute s'échauffa ; le sang allait couler. Le comte intervint et s'adressant à tout le monde : « Bonnes gens, dit-il, ne voulez-vous point me recevoir chez vous ? je ne veux pas que vous vous battiez pour moi ; car en vous faisant du mal, vous m'en feriez aussi (1). » Il se retira ; et aussitôt qu'il fut éloigné, les deux partis en vinrent aux mains : plusieurs hommes furent tués ou blessés dans le combat.

Il n'y avait plus que les Gantois et les gens d'Ypres qui ne voulussent point se soumettre. Les habitants des autres villes, les Brugeois surtout, fatigués de l'anarchie, ne demandaient pas mieux que de recevoir leur seigneur ; et c'était à la sollicitation de ces derniers qu'il était rentré en Flandre. Pour ôter tout prétexte aux rebelles qui disaient ne vouloir traiter sans la participation du roi d'Angleterre, le comte députa son cousin Henri de Flandre auprès d'Édouard, afin de demander une conférence et d'entrer en arrangement. Édouard envoya le duc de Lancastre à Dunkerque ; des pourparlers s'engagèrent ; et, le 25 novembre, fut conclu un traité où il était dit entre autres choses : — que le comte de Flandre ne porterait pas les armes contre l'Angleterre pendant toute la durée de la guerre ; qu'il serait permis aux Flamands de maintenir leur alliance avec l'Angleterre ; que ceux de Gand, Bruges et Ypres seraient reçus en grâce, que leurs offenses seraient pardonnées et leurs privilèges confirmés (2). « Cet accord opéra pour un temps la réconcilia-

(1) « Nolo quod propter me insimul decertetis ; quia si perditio sit de vobis, mea esset perditio. » — *Ibid.*

(2) Meyer, *ad ànn. MCCCXLIII.*

tion du comte avec les villes flamandes et rétablit la tranquillité dans le pays. C'est en vain que les tisserands essayèrent encore de se soulever à Gand lorsque Louis de Nevers s'y présenta. Les autres métiers se jetèrent sur eux et ils furent tous exterminés avec leurs chefs Gérard Denis et Jean van de Velde (1).

Enfin le comte avait ouvert les yeux sur les fautes de son père. La neutralité qu'il voulait désormais garder était le signal d'un changement politique complet. Il adhéra au système dont van Artevelde avait été le promoteur, mais que ce tribun n'avait pas su maintenir dans de justes limites. A la mort de Philippe de Valois, en 1351, Louis de Male refusa de rendre hommage au roi Jean, son successeur, si les villes de Lille, Douai et Orchies devaient rester en la possession de la France. Cette démonstration plut aux Flamands; car elle leur prouvait que leur seigneur embrassait la cause nationale dans toute son étendue et qu'il préférait l'amour de ses sujets à l'affection stérile du monarque français. Mais la guerre allait être la conséquence infaillible d'un refus de serment. Louis le prêta; afin d'éviter de plus grands maux, les bonnes villes ne s'y étaient point opposées. Néanmoins on lui sut gré de ses intentions, et son autorité se fortifiait de plus en plus. A Gand, le parti des tisserands tenta de se rebeller encore; il fut comprimé et les auteurs de l'insurrection reçurent un châtement exemplaire.

Sur ces entrefaites la guerre continuait entre la France et l'Angleterre. Les Flamands, qui, après la journée de Crécy, avaient secondé les entreprises du roi Édouard en

(1) *Interfecti sunt ad unum omnes. — Ibid.*

Artois et lui avaient même envoyé des renforts au siège de Calais, observaient la neutralité à laquelle le comte s'était soumis. Pendant cet intervalle de paix, Louis de Male s'occupa du mariage de sa fille Marguerite, alors âgée de quatre ans. C'était le seul enfant que sa femme, Marguerite de Brabant, lui eût donné depuis leur union et le comte n'espérait plus en avoir d'autres. Il voulait lui procurer un puissant parti, et la chose lui était d'autant plus facile que la jeune princesse avait la perspective d'être un jour l'unique héritière du comté de Flandre. Il jeta les yeux sur Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne. Philippe était né en 1347, au château de Rouvre près de Dijon, de Philippe de Bourgogne tué au siège d'Aiguillon, où il combattait dans l'armée française, et de Jeanne de Boulogne. En 1349, il avait succédé à Othon IV, son aïeul, et sa mère lui avait apporté les comtés de Boulogne et d'Auvergne. Il tenait en outre de Jeanne de France, sa grand'mère, les comtés de Bourgogne et d'Artois. Son patrimoine comprenait donc la majeure partie de son royaume, et il n'existait peut-être pas à cette époque un plus riche héritage. Le roi de France favorisait cette union par raison politique d'abord, car elle était de nature à resserrer les liens féodaux qui unissaient la Flandre au royaume; en outre il avait épousé en secondes noces Jeanne de Boulogne, mère du jeune duc, et la reine voyait de fort bon œil que son fils obtînt pour femme l'héritière de Flandre. Marguerite de France, veuve de Louis de Nevers, inclinait aussi beaucoup vers un pacte de famille. Bref, le contrat fut passé et l'on stipula que, si Philippe mourait avant sa femme, celle-ci retiendrait pour douaire quatorze mille livres tournois de rente annuelle dont quatre mille seraient levées sur le duché de Bourgogne, quatre mille sur

le comté de Bourgogne, quatre mille sur le comté d'Artois et deux mille sur le Boulonnais (1). Le 14 mai 1357, le mariage s'accomplit solennellement à Arras, où Marguerite avait été conduite par sa mère et sa grand'mère. Les magistrats présentèrent à la princesse, en l'abbaye de Saint-Vaast, un hanap d'argent, un trempoir doré et un magnifique drageoir orné de pierreries. M. le duc de Bourgogne et sa femme, tous les deux enfants, furent portés à l'autel, tant était grande l'affluence de seigneurs, de bourgeois et de gens du commun peuple qui remplissaient l'église. Ce fut l'évêque de Tournai qui donna la bénédiction nuptiale (2).

Un événement d'une autre nature, mais qui devait avoir encore pour résultat en faveur du comte une augmentation de puissance, eut lieu peu de temps après. Jean III, duc de Brabant, était mort le 5 décembre 1355, laissant trois filles : Jeanne mariée à Wenceslas, duc de Luxembourg et frère de l'empereur Charles IV; Marguerite épouse de Louis de Male, comte de Flandre; Marie femme de Renaud III, duc de Gueldre. Par ordre de primogéniture et en vertu du testament de Jean III, le duché de Brabant était dévolu à Jeanne et à Wenceslas. Il ne pouvait y avoir de contestation sur ce point; mais un article du même testament assignait à la comtesse de Flandre une pension annuelle de 10,000 florins. Wenceslas éleva des difficultés pour le paiement de ladite pension; et Louis de Male, voyant la mauvaise volonté de son beau-frère, éleva des réclamations au sujet des 86,500 réaux d'or, moyennant lesquels il avait jadis cédé la ville de Malines au duc Jean,

(1) *Arch. de Flandre, acte du 6 août 1354. — Or. parch. scellé.*

(2) *Mémoires de l'Hôtel-de-Ville d'Arras, ann. 1357.*

et qui ne lui avaient pas encore été payés en entier. La querelle s'envenima : Louis de Male prit les armes, gagna sur les Brabançons, le 17 avril 1356, la bataille de Scheut, près de Bruxelles ; et la conquête de presque tout le Brabant fut la suite de cette victoire. Mais en peu de temps, grâce à l'héroïsme d'Évrard T'Serelaes, qui, avec une poignée d'hommes, alla au milieu de Bruxelles planter l'étendard brabançon et pousser le vieux cri de guerre : *Brabant au grand-duc !* Wenceslas vint à bout de réparer ses pertes. Malines seule restait au comte de Flandre. Louis se préparait à reprendre l'offensive ; mais les horreurs sanglantes et inutiles auxquelles le pays était livré engagèrent le comte et le duc à entrer en arrangement. Le comte de Hainaut fut choisi pour arbitre ; et il rendit une sentence par laquelle, entre autres avantages, les villes de Malines et d'Anvers étaient cédées au comte de Flandre, qui pouvait en outre, sa vie durant, porter le titre de duc de Brabant.

Cependant la lutte entre les deux puissances rivales, lutte dont nous avons retracé l'origine et les débuts, avait eu dans les derniers temps pour la France les plus malheureux résultats. La chevalerie française s'était vue une seconde fois anéantie aux champs de Poitiers, et la Tour de Londres gardait le roi Jean prisonnier. Les Anglais, maîtres d'une grande partie du royaume, avaient même envahi la Bourgogne. La reine Jeanne, mère du duc Philippe de Rouvre, parvint, moyennant d'énormes sacrifices, à délivrer le patrimoine de son fils de ces hôtes dangereux. L'année suivante, ils moururent l'un et l'autre. Les domaines et la veuve du jeune duc furent alors en butte à la rivalité des prétendants. Par la mort de la reine, fille et héritière d'Othon IV, comte de Bourgogne et d'Artois, ces deux pro-

vinces revenaient à Marguerite, comtesse douairière de Flandre, veuve de Louis de Nevers; mais le duché appartenait à Charles de Navarre en vertu du droit de représentation, car il descendait de la fille de Robert II, treizième duc de Bourgogne. Le roi Jean y prétendit par droit de proximité, s'en empara malgré les réclamations de Charles, et le joignit à la couronne. Néanmoins il s'aperçut bientôt qu'un pays depuis si long-temps indépendant ne pouvait demeurer sous la domination immédiate de la France. C'est alors qu'il résolut de le donner à son quatrième fils Philippe, surnommé le Hardi, à cause de la belle conduite qu'il avait tenue à la bataille de Poitiers, où, bien qu'âgé de seize ans à peine, il avait combattu jusqu'à la dernière extrémité à côté de son père.

L'union de Philippe-le-Hardi avec la veuve de son prédécesseur était vivement désirée par le roi de France, ainsi que par la comtesse Marguerite de Flandre. Louis de Male ne la voyait pas d'aussi bon œil; il craignait d'exciter encore l'animadversion des Flamands, dont l'antipathie pour l'alliance française n'avait rien perdu de sa vivacité. Le roi Édouard ne cessait d'entretenir des intelligences en Flandre : ses partisans y étaient nombreux, surtout dans les grandes villes. Il demanda la princesse en mariage pour son fils Edmond duc de Cambridge, et le comte se trouva dans une situation pleine de difficultés. Tout son zèle, tous ses soins depuis plusieurs années s'appliquaient à conserver la neutralité. Il y avait réussi et se louait beaucoup des fruits heureux de ce système dont le sage bourgeois de Gand avait le premier conçu la pensée judicieuse. Tout prospérait en Flandre : le peuple n'y avait jamais vécu dans une telle abondance, au point que les gens sensés allaient jusqu'à se

plaindre d'un excès de bien-être et d'opulence qui ne devait selon eux manquer de produire un jour beaucoup de mal ; car le luxe, disaient-ils, engendre l'orgueil et l'insolence (1). Bref, les instances étaient de part et d'autre si obstinées que les négociations commencées en 1361 ne se terminèrent que huit ans après. Le comte avait, paraît-il, à force de sollicitations et de promesses, obtenu le désistement du roi d'Angleterre, et le roi de France calma les scrupules de Louis de Male et de ses sujets en leur rendant les villes de la Flandre wallonne (2), objet de tant de regrets et de récriminations si violentes. Les noces de Philippe-le-Hardi et de Marguerite furent, au mois de juillet 1369, célébrées en l'église St-Bavon à Gand, au milieu d'une foule de grands seigneurs et d'un immense concours de peuple. Ainsi fut consacré l'avènement de la maison de Bourgogne au comté de Flandre. La domination flamande, démembrée tant de fois depuis Bauduin Bras-de-Fer, allait recouvrer une partie de son ancienne puissance. Une ère nouvelle s'ouvrait, mais une grande secousse la devait encore précéder.

Avec un peu de sagesse et de prudence, Louis de Male, qui ne manquait pas d'une certaine habileté politique, aurait pu être le prince le plus heureux et le plus considéré de l'Europe et finir ses jours en paix. Malheureusement, habitué à voir ses désirs accomplis en tout, favorisé dans ses entreprises diverses, il avait contracté au sein de la prospérité un genre de vie peu digne et des habitudes ruineuses. Il aimait le plaisir et rien ne lui coûtait pour satisfaire ses passions. Quoique marié à une belle et vertueuse princesse, il avait souvent outragé la fidélité conjugale, et on ne lui connais-

(1) Butkens, *Trophées de Brabant*.

(2) *Arch. de Flandre, acte du 12 juillet 1369.*

sait pas moins de onze bâtards, garçons ou filles, élevés, nourris et dotés sur son trésor. Il aimait à se voir entouré d'astrologues, de jongleurs et de baladins de toute sorte. Il faisait venir à grands frais, des pays lointains, des bêtes rares et curieuses, surtout des singes et des perroquets qu'il affectionnait beaucoup. Il entretenait trois fous et un nain, une multitude de chiens et de faucons ; ses valets n'étaient occupés qu'à composer des mascarades et des divertissements plus ou moins déshonnêtes. On conçoit tout ce qu'une telle cour et un tel prince devaient dépenser d'argent. Bien que les revenus de ses domaines fussent considérables, Louis était toujours obéré, toujours aux expédients ; et les villes de Gand, Bruges et Ypres se virent souvent obligées de lui venir en aide.

Aux fêtes de Pentecôte de l'année 1379, il prit fantaisie au comte de donner un grand tournoi sur le Marché-aux-Grains à Gand et il convia à cette solennité toute la noblesse de Flandre, de Brabant, de Hainaut et d'Artois. On ne vit jamais plus d'éclat et de magnificence, mais aussi les finances de Louis étaient épuisées. Il s'adressa aux Gantois et pour la première fois il en essaya un refus. Au milieu de l'assemblée des bourgeois, un homme appelé Gossuin Mullaert s'était levé criant : « Plus une obole ! les plaisirs du comte nous ont déjà trop coûté ; on ne peut nous contraindre à de tels impôts ! » et le peuple avait répondu : « Plus une obole (1) ! » Cette parole suscita une insurrection terrible qui dura sept ans, coûta la vie à des milliers de citoyens et fut enfin comprimée par la fameuse bataille de Roosebeke que le roi de France, le duc de Bourgogne et le comte de

(1) Meyer *ad ann.* MCCCLXXIX.

Flandre gagnèrent sur le peuple flamand. La force de la nation ne fut point anéantie dans cette lutte acharnée. On l'a vue s'accroître au milieu des tempêtes : elle devait grandir encore à travers des vicissitudes tour à tour pénibles ou glorieuses.

Louis de Male mourut le 30 janvier 1383, et le comté de Flandre fut dévolu à Philippe-le-Hardi et à la duchesse sa femme, chefs de cette illustre maison de Bourgogne dont les destinées se confondirent plus tard avec celles du monde entier.

L'intervalle écoulé depuis Bauduin Bras-de-Fer jusqu'à l'avènement de la dynastie bourguignonne constitue une période de cinq siècles. Pressé par les événements qui, durant cet espace, se sont succédé avec tant de rapidité, nous les avons narrés sans endétourner notre attention. Le mouvement politique suffisait bien pour occuper l'historien tout entier. Parfois, nous regrettons de ne pouvoir faire une pause afin de contempler à l'aise les autres mouvements qui s'opéraient autour de nous; mais nous ne pouvions suspendre notre marche, sous peine de disparaître dans le torrent qui débordait toujours. Maintenant que le narrateur a fini sa tâche, qu'il lui soit permis de jeter un regard en arrière pour voir s'accomplir des révolutions plus pacifiques, plus consolantes pour l'humanité.

La Flandre n'a pas été seulement un théâtre de guerre, de dissensions intestines, de soulèvements populaires. Sa prospérité matérielle, ses progrès intellectuels et moraux pourraient fournir à une plume moins inhabile le sujet d'un tableau magnifique. Bornons-nous à une esquisse, en prenant pour cadre ce quatorzième siècle, limite assignée à notre récit.

Au début de cette histoire nous avons dit quels étaient dans les temps primitifs l'aspect général de la contrée, sa constitution naturelle, sa physionomie enfin. Certes, les principaux linéaments sont restés les mêmes. La Flandre était encore au quatorzième siècle une grande plaine hérissée çà et là de quelques mamelons peu saillants, sillonnée de tous côtés par des rivières et des ruisseaux qui se perdaient, les uns dans l'Escaut, cette grande artère du pays, les autres dans l'Océan qui souvent menace d'envahir le sol, mais qui contribue aussi à l'enrichir. Dix grandes forêts occupaient une portion notable du comté, dont la superficie était désormais acquise presque en totalité aux produits de l'agriculture, aux travaux de l'industrie, aux actes permanents d'une civilisation avancée. Les pauvres bourgades de l'époque des Bauduin étaient devenues de vastes et populeuses cités. Les rivières navigables ne suffisaient plus depuis long-temps à l'activité des transactions commerciales; des canaux s'étaient creusés et portaient dans tous les sens les marchandises que façonnait l'industrie flamande pour les livrer aux nations lointaines, ou bien celles que l'opulence bourgeoise et féodale faisait venir d'outre-mer, d'outre-Rhin et d'outre-Seine. Le peuple, émancipé par le travail, par la guerre, par l'institution des communes, avait secoué ses antiques entraves, et, soit à la charrue, soit aux chantiers, soit dans les manufactures, il se réveillait partout joyeux, laborieux, énergique. Il était nourri, vêtu, chauffé. Rien de plus animé que les rues et les places publiques à Gand, à Bruges, à Ypres, à Lille, à Douai. Ce n'est pas à dire que la misère fût inconnue de ces populations si agglomérées, mais le travail et les fêtes la rendaient supportable. De toutes parts s'élevaient de grands édifices religieux

ou civils qui donnaient à la multitude une haute idée d'elle-même et lui inspiraient cet orgueil national dont les églises, les hôtels de ville, les halles et les beffrois formaient le majestueux symbole. La terre mieux cultivée fournissait non pas de quoi prévenir toujours les disettes, mais du moins une subsistance assurée pour les années communes. Les riches abbayes, les seigneurs ne faisaient plus cultiver exclusivement leurs terres par des serfs; ils en louaient une portion aux paysans libres et encourageaient ainsi l'agriculture, encore bien arriérée alors, il faut en convenir. La fabrication de la toile, surtout celle des tissus de laine, avait pris un immense développement; et il était tel marchand de Gand ou de Bruges qui aurait pu prêter de l'argent à l'empereur et au roi de France.

La statistique, science toute nouvelle, nous apprend fort peu de choses sur le chiffre des populations urbaines ou rurales dans le moyen âge; et l'on serait exposé à de grands mécomptes si l'on adoptait sans contrôle les données éparses à cet égard dans les chroniques. Mais nous pouvons dire qu'au siècle dont nous parlons, comme dans les temps antérieurs, la Flandre wallonne comptait bien moins d'habitants, toutes choses égales d'ailleurs, que les cantons tudesques, où le génie commercial, la prospérité agricole et même les dispositions belliqueuses ont dû imprimer toujours un mouvement favorable à la population. Du temps de Louis de Male il y avait à Gand trente-cinq mille maisons au moins, sans y comprendre les hospices et les communautés religieuses. Dès lors les Gantois prétendaient que leur ville avait un circuit plus vaste que celui de Paris. A Bruges, vingt-quatre mille édifices renfermaient, outre les enfants, les prêtres, les religieux des deux sexes et les étudiants, trente-huit mille personnes en âge de rece-

voir la communion. La ville de Bruges, dont l'aspect architectural est encore aujourd'hui si caractérisé, ne peut donner qu'une faible idée de ce qu'étaient alors les cités flamandes. Du sein de ces massifs de maisons couvertes en chaume, dont chaque toit allongé et rabattu abritait une dizaine d'habitations basses et étroites, s'élevaient dans chaque rue une, deux, trois maisons bourgeoises bien crénelées, bien fortifiées, bien munies de tours et tourelles. On voyait que les possesseurs de ces manoirs semi-féodaux étaient toujours sur la défensive, et qu'ils n'avaient pas grande confiance dans les habitants des masures qui rampaient à leurs pieds. Au milieu de chaque ville, le comte avait son château entouré de fossés, défendu par des herses, des ponts-levis, de fortes murailles, et séparé de toute autre maison par une esplanade où les gens de guerre et les familiers du prince circulaient pêle-mêle comme pour empêcher le peuple d'approcher de trop près. C'est là le type primitif de nos forts et citadelles d'aujourd'hui. Tel était le défaut de police et d'organisation, telle était la crainte des agressions intérieures et étrangères que les maisons religieuses elles-mêmes et parfois les églises étaient comme autant de bastilles toujours disposées à subir un assaut. Si dans l'enceinte des villes on devait user de tant de précautions, quelle devait être la terreur dans les campagnes, où l'on n'était protégé ni par des clôtures, ni par des gens d'armes ! Là surtout l'habitation du seigneur, soit temporel, soit ecclésiastique, était mise sur un formidable pied de défense. Les paysans ou vilains, en leur qualité de vassaux, trouvaient un refuge dans le château dont ils étaient tout à la fois les protégés et les soutiens naturels.

Si de cette revue rapide des choses purement matérielles

nous passons à l'examen de la situation civile et morale, que trouvons-nous ? D'abord, pour l'état des personnes, les mêmes distinctions que consacre le droit germanique en général. D'une part, liberté; de l'autre, servitude plus ou moins modifiée. Dans les villes, la liberté était le partage commun : nul bourgeois qui fût serf. Dans les campagnes, une multitude de laboureurs, nommés *laeten* ou manants, étaient libres aussi, bien que très-pauvres et assujettis à certaines redevances. Du reste, il ne faut pas croire que, dans ce quatorzième siècle, les gens non libres fussent réduits à la misérable condition des esclaves de l'antiquité ou des nègres de nos colonies. Les serfs de corps eux-mêmes ne pouvaient plus être vendus ou donnés individuellement; ils ne se transmettaient qu'avec le fonds ou village auquel ils appartenaient. Quant à l'autre classe des non libres qu'on nommait aussi *censitaires*, ceux-là jouissaient de la liberté, à la charge d'un cens annuel qui leur assurait en outre protection de la part du seigneur.

Un caractère particulier de la civilisation flamande, ce sont ces métiers dont nous eûmes si souvent occasion de parler dans le cours de notre histoire. Chaque corps d'artisans s'était associé pour se constituer à l'instar du corps de la cité. Il s'était donné des statuts, un chef, et avait pris son rang parmi les institutions municipales. C'étaient autant de milices tour à tour utiles ou redoutables suivant l'occurrence. De son côté, la haute bourgeoisie, que le commerce avait enrichie, ne restait point isolée; elle s'affiliait toujours à ces corps de métiers, qui en réalité étaient les véritables électeurs de la commune. Au demeurant, les métiers les plus relevés, brasseurs, bouchers, armuriers, ouvriers en fer, fabricants de tissus, c'est-à-dire ceux en qui le peuple

trouvait le vivre, le vêtement et l'armure, appartenait de droit à la haute bourgeoisie et venaient s'y donner la main avec les gentilshommes. On sait quels étaient les droits honorifiques et financiers du bourgeois : titre glorieux qui, sous certaines conditions, conférait la noblesse, et qui, dans tous les cas, permettait fort bien de s'en passer. Je ne crois pas faire tort à l'aristocratie flamande de nos jours en déclarant qu'à peu d'exceptions près, elle tire son origine de ces illustres et opulents bourgeois qui ont tant de fois sauvé l'honneur et la nationalité du pays.

Ce merveilleux instinct du négoce, qui fut le principe de la prospérité des Flamands, n'avait point étouffé l'amour des travaux intellectuels, ni fait haïr les lettres et les beaux-arts. Le bien-être et le luxe qu'il amène à sa suite donnèrent au contraire un plus grand essor à ces plaisirs de l'esprit, qui sont l'ornement de la bonne fortune. La Flandre réalisait dans son territoire si restreint la grande division littéraire que présentait la France au moyen âge. Elle avait, si on peut le dire, ses troubadours et ses trouvères, ses poètes d'origine romane et ses bardes d'origine tudesque. On sait quel éclat ont jeté les chansons de gestes ou poèmes épiques, les chants d'amour, les fabliaux qui retentirent dans la Flandre wallonne depuis le temps poétique de Philippe d'Alsace, jusqu'à l'époque non moins inspiratrice des troubles de Flandre et du grand combat de Roosebeke. Mais, d'une autre part, la poésie flamande ne resta pas silencieuse devant sa voisine et sa rivale ; elle eut ses *Romans du Renard* aussi, ses chants de guerre et d'amour, ses rondes populaires, ses mystères dramatiques ; le *Jeu d'Esmorée* n'est pas moins célèbre que le *Jeu de Robin et Marion*. Seulement chaque lyre a des sons qui lui appartiennent. Les bardes

tudesques, qui ont quelque parenté avec ceux de l'Écosse et de la Scandinavie, sont plus graves, plus portés à la rêverie, plus sévères même dans les caprices de leur imagination. Les autres retiennent quelque chose de la légèreté française ; ils sont narquois comme des Picards, naïfs comme des Champenois. Un genre de poésie tout à fait spécial, selon nous, au moyen âge, c'est la poésie historique, ou, si on l'aime mieux, l'histoire versifiée. Les anciens ne nous ont rien laissé de semblable, à moins qu'on ne veuille placer dans cette catégorie les poèmes cycliques dont il est fait mention dans Horace. Cette forme singulière, donnée à l'histoire pour la rendre populaire et peut-être pour la faire chanter, se retrouve consacrée dans l'idiome flamand aussi bien que dans le dialecte wallon. Si ce dernier a eu son Philippe Mouskes, l'autre se glorifie de son van Heelu. Chose remarquable ! l'enthousiasme poétique dans leurs écrits n'étouffe jamais la véracité historique. Il est vrai que cet enthousiasme est d'ordinaire très-calme et très-froid. Notre quatorzième siècle n'a pas vu fleurir des poètes chroniqueurs aussi renommés que ceux qu'on vient de citer. A peine offre-t-il quelques versificateurs obscurs pour raconter les troubles du règne de Louis de Male. Mais en revanche, les chroniqueurs en prose et en langue vulgaire vont s'emparer des événements ; et leur langage plus libre, plus dégagé, mieux assorti aux mœurs et aux besoins de l'époque, racontera l'histoire avec un charme inconnu jusqu'alors ou plutôt oublié depuis les temps de Joinville et de Ville-Harduin. Si ce n'est pas précisément en Flandre que le Valenciennois Froissart a écrit ses immortels récits, on peut dire que c'est là qu'il a puisé ses premières inspirations, et que c'est à la Flandre qu'il a consacré ses plus

belles pages. En attendant que le génie de Comines s'éveillât, on préludait à son apparition dans tous les grands monastères par la composition de ces légendes, de ces mémoriaux où la vie politique et sociale du pays est retracée souvent avec une fidélité si minutieuse. La philosophie scolastique, qui en Flandre s'était jadis enorgueillie des Henri de Gand et des Alain de Lille, allait retrouver dans un évêque de Cambrai, Pierre d'Ailly, un adepte non moins illustre que le docteur universel et le docteur solennel.

A côté du mouvement littéraire encore si gêné et si timide, le mouvement artistique se présente plus ferme, plus décisif. L'architecture ogivale, cette magnifique expression de la pensée chrétienne et germanique, se développe, se transforme, s'embellit sans rien perdre de son caractère primitif et fondamental. C'est l'époque du style ogival secondaire ou rayonnant, dont l'hôtel de ville et les halles de Bruges, la chapelle des comtes à Courtrai et d'autres monuments offrent de précieux spécimens. L'art du sculpteur et du statuaire se confond fréquemment et s'identifie avec celui de l'architecte. Leurs œuvres font corps ensemble, et ne sont que le produit d'une même pensée. On a dit que c'était Flandre que la peinture à l'huile avait pris naissance. Quoi qu'il en soit, déjà riche et exubérante de coloris, mais roide encore dans la forme et incorrecte dans le dessin, elle commence avec van Eyck et Memling cette école qui disputera bientôt de célébrité avec les écoles de Venise, de Florence et de Rome, et livrera ses chefs-d'œuvre à toutes les églises, à tous les musées de l'Europe.

De l'aspect matériel d'un pays, de son histoire et de la manière dont il accueille et cultive les lettres et les arts, on peut déduire les principaux traits de son caractère moral.

Ainsi, nous pouvons prononcer que le Flamand est par dessus tout attaché à ses foyers, à la cité, à la patrie. Le sentiment national semble s'être fortifié chez lui en raison directe des efforts que l'on a faits pour le priver de sa nationalité. Nulle part on n'a soutenu des luttes plus acharnées dans l'intérêt de ce grand principe. Actes d'héroïsme, actes de férocité s'expliquent également à l'aide de ce patriotisme toujours ardent, souvent aveugle et déréglé. A cet amour du sol et de l'indépendance se rattache tout naturellement l'amour du lucre, autre qualité vivace, tenace, permanente du peuple flamand. C'est parce qu'on chérit sa maison qu'on veut l'enrichir, l'embellir, la consolider. Tout en faisant les affaires du pays, on entend bien aussi faire ses propres affaires; point capital, essentiel, qui prévaut sur toute autre considération. Les laines anglaises, cette matière première de la première industrie flamande, ont fait répandre plus de sang que les questions purement politiques et sociales. La recherche du gain et la poursuite des richesses rendent défiant et soupçonneux, aussi les Flamands du quatorzième siècle l'étaient-ils beaucoup; comme on peut le reconnaître dans une foule de traits, dont l'assassinat de van Artevelde n'est pas le moins significatif.

Mais pour repousser ces ombres, que de nobles et belles qualités n'aurions-nous pas à faire valoir! Quelle valeur militaire en tout temps, depuis la prise de Constantinople jusqu'à la bataille des Éperons! Quelle indignation généreuse contre le crime et l'oppression, lorsqu'il fallut venger le meurtre de Charles-le-Bon! Probe et intègre dans les transactions, affable et hospitalier malgré sa froideur native, charitable et libéral nonobstant son désir d'accumuler, le Flamand n'épargne rien, ni son sang, ni sa fortune, lorsqu'il s'agit

d'accroître le bien-être de son pays, ou d'exhausser sa gloire et sa puissance. Chez lui, partout et toujours, le patriote efface le marchand.

Telle était la Flandre, tels étaient les Flamands à la fin de la période que nous avons à décrire. Il fallait donc que ce peuple eût en lui-même et dans ses institutions une grande force de vitalité pour occuper et conserver si long-temps, en dépit de l'exiguïté de son territoire, un rang si distingué parmi les nations de l'Europe. En achevant la lecture des annales flamandes, on est autorisé à dire avec un illustre écrivain : « L'enfance de ces siècles fut barbare, leur virilité » pleine de passion et d'énergie, et ils ont laissé leur riche » héritage aux âges civilisés qu'ils portèrent dans leur sein » fécond (1). »

(1) Châteaubriand, *Disc. hist.*, III, 464.



Table des  
15113 II

## TABLE DES CHAPITRES.



- I. JEANNE DE CONSTANTINOPLE ET FERNAND DE PORTUGAL. (1214-1233). — Nouvelle conspiration du comte de Boulogne. — Colère du roi. — Retour triomphal de Philippe-Auguste en France. — Fernand de Portugal entre à Paris garrotté sur une litière. — Il est enfermé dans la tour du Louvre. — Profonde consternation en Flandre. — Situation désastreuse du pays. — Démarche infructueuse de la comtesse Jeanne auprès du roi. — Douleur de Jeanne. — Courage et fermeté de cette princesse. — Son gouvernement. — Nouvelles tentatives de Jeanne auprès de Philippe-Auguste. — Obstination du roi à ne pas délivrer le comte de Flandre. — Habileté politique de la comtesse. — Elle affaiblit le pouvoir des châtelains et augmente les privilèges du peuple. — La langue française employée en Flandre dans les actes publics. — Histoire merveilleuse du faux Bauduin. — La comtesse de Flandre a recours au pape pour faire cesser la captivité de Fernand. — Bulle du pontife à ce sujet. — Traité de Melun. — Les villes de Flandre refusent leur ratification. — La reine Blanche consent à modifier le traité. — Délivrance de Fernand. — Son dévouement à la reine. — Ses expéditions dans le Boulonnais et en Bretagne. — Succession au comté de Namur. — Dénûlés à ce sujet. — Jeanne et Fernand augmentent le pouvoir municipal en Flandre. — *Les Trente-Neuf* de Gand. — Fernand malade de la pierre meurt à Noyon. . . . . I
- II. JEANNE DE CONSTANTINOPLE ET THOMAS DE SAVOIE. (1233-1244). — Croisade contre les *Stadlinghen*. — La comtesse Jeanne y envoie des hommes d'armes. — Sollicitude de la princesse pour la mémoire de son époux Fernand. — Ses actes nombreux de bienfaisance. — Sa visite aux

- frères mineurs de Valenciennes. — Incidents divers. — Mariage de Jeanne avec Thomas de Savoie. — Portrait de ce prince. — Le comte et la comtesse de Flandre prêtent hommage au roi Louis IX. — Discussion à ce sujet. — Progrès des institutions politiques en Flandre. — Keure octroyée par Jeanne et Thomas à la chàtellenie de Bourbonng, à celle de Furnes et à la terre de Berghes-Saint-Winoc. — Dispositions curieuses de cette chartre. — Guerre en Brabant. — Le comte Thomas prend la ville de Bruxelles et fait prisonnier le duc de Brabant. — Guerre au comté de Namur. — Maladie de la comtesse Jeanne. — Elle se retire à l'abbaye de Marquette. — Sa résignation et sa piété. — Son testament. — Sa mort édifiante. — Avènement de Marguerite de Constantinople aux comtés de Flandre et de Hainaut. . . . . 52
- III. MARGUERITE DE CONSTANTINOPLE. (1244-1251). — Histoire de Bouchard d'Avesnes, premier époux de Marguerite. — Prédilection de la comtesse pour les enfants issus de Guillaume de Dampierre son second mari. — Elle veut faire agréer au roi de France l'aîné de ces enfants comme son seul et unique héritier au préjudice des fils de Bouchard d'Avesnes. — Querelles entre les d'Avesnes et les Dampierre devant le roi. — Haines des princes. — La division se met également dans le pays. — Guerre civile imminente. — Saint Louis la prévient en se portant médiateur. — Jugement arbitral du roi qui adjuge la Flandre aux Dampierre, et le Hainaut aux d'Avesnes. — Persévérance de la comtesse dans son aversion pour les enfants de son premier lit. — Elle efface de son écu les armes du Hainaut. — L'animosité éclate de nouveau. — Jean d'Avesnes porte la guerre en Flandre. — Marguerite réclame l'intervention du roi de France. — Louis IX la repousse. — Guillaume de Dampierre part pour la croisade et la paix est momentanément rétablie. — Guillaume, roi des Romains, adjuge à son beau-frère Jean d'Avesnes la Flandre impériale, confisquée sur Marguerite. — Réclamations de cette princesse. — Enquête sur la légitimité des d'Avesnes. — Elle est prononcée par le pape. — Guillaume de Dampierre, au retour de la croisade, est tué dans un tournoi à Trazegnies. — Douleur de la comtesse sa mère. — Ses plaintes et ses imprécations. . . . . 70
- IV. MARGUERITE DE CONSTANTINOPLE. (1251-1279). — Vengeances et tyrannie de la comtesse envers le Hainaut, qui avait pris le parti de Jean d'Avesnes. — Elle destitue tous les officiers de ce comté et les remplace par des Flamands. — Odiense conduite de ceux-ci. — Conspiration des Ronds. — Grand nombre de Flamands sont égorgés en Hainaut par les Ronds. — Lettre des conjnrés au grand-bailli du Hainaut. — Leur nombre augmente. — Colère de la comtesse de Flandre. — Sympathie qu'ils

excitent. — L'évêque de Liège les prend sous sa protection. — Guerre contre l'empereur comte de Hollande et contre Jean d'Avesnes. — Les Flamands descendent dans l'île de Walcheren. — Florent de Hollande leur fait éprouver un sanglant échec à West-Kappel. — Gui et Jean de Dampierre sont retenus prisonniers. — Désespoir de la comtesse de Flandre en apprenant la captivité de ses fils. — Elle tente leur délivrance. — L'empereur dédaigne ses offres. — Nouvelle intervention du roi de France. — Conditions exorbitantes imposées par l'empereur. — Dépit de Marguerite. — Elle fait reconnaître Gui de Dampierre en qualité de comte de Flandre et, à son défaut, le jeune Robert, fils de ce prince. — Ses projets de vengeance. — Louis IX refuse l'offre qu'elle lui fait du comté de Hainaut. — Elle l'abandonne, sa vie durant, au comte Charles d'Anjou afin qu'il l'aide à combattre l'empereur et à délivrer ses fils. — Marguerite et Charles d'Anjou envahissent le Hainaut à main armée. — Siège de Valenciennes et du château d'Enghien. — Résistance des bourgeois et du sire d'Enghien. — Plusieurs villes du Hainaut se soumettent. — Reprise du siège de Valenciennes. — Courage et fierté des habitants. — Le prévôt Éloi Minave. — Ses énergiques remontrances à la comtesse. — Accord. — L'empereur entre en Hainaut. — Charles quitte précipitamment Valenciennes et se tient sur la défensive aux environs de Douai. — Trêve entre les parties belligérantes. — Mort tragique et inopinée de l'empereur. — Charles d'Anjou renonce au Hainaut. — Guillaume et Gui sortent de prison. — La paix se rétablit entre les Dampierre et les d'Avesnes. — Jean d'Avesnes languit et meurt. — Son fils lui succède au comté de Hainaut. — Habileté politique de la comtesse de Flandre. — Ses institutions et son gouvernement. — Précautions qu'elle prend pour éviter dans l'avenir de nouvelles dissensions avec sa famille. — Les dernières années de sa vie se passent en œuvres de bienfaisance. — Elle s'éteint à l'âge de 80 ans. — Gui de Dampierre est proclamé comte de Flandre, et Jean II d'Avesnes comte de Hainaut. — Piété filiale de ce dernier. — Il fait exhumer son père et le présente à toutes les villes du Hainaut comme leur seigneur et comte. 101

V. GUI DE DAMPIERRE. (1280-1299). — Difficultés du comte avec les principales villes flamandes. — Émeutes à Gand, à Bruges et à Ypres. — Nouvelle discorde au sujet de la Flandre impériale. — Le comte de Hainaut est investi de ce fief par le roi de Germanie, qui met Gui de Dampierre *hors la paix*. — Les Trente-Neuf de Gand essaient de se soustraire à la juridiction du comte de Flandre et s'adressent à la cour du roi de France. — Philippe-le-Hardi s'immisce dans les affaires intérieures du comté. — Avènement de Philippe-le-Bel et préten-

tions de ce prince sur la Flandre. — Il mine le pouvoir du comte et cherche à capter la bienveillance des Flamands. — Guerre au sujet de la succession du duché de Luxembourg. — Bataille de Wœringen. — Troubles en Flandre. — Les Valenciennes se déclarent indépendants du comté de Hainaut et se mettent sous la protection du comte Gui. — Hostilités entre la France et l'Angleterre. — Le roi Édouard recherche l'alliance de Gui. — Il lui envoie une ambassade pour lui demander la main de sa fille Philippine en faveur du prince de Galles. — Traité de mariage. — Colère du roi de France en l'apprenant. — Il fait venir par ruse le comte de Flandre et sa fille à Paris, et les retient prisonniers. — Réclamations des seigneurs flamands et des fils du comte. — La cour des pairs absout Gui de Dampierre du chef de haute trahison. — Il est mis en liberté, mais sa fille reste prisonnière au Louvre. — Le comte exaspéré des violences de Philippe-le-Bel prend la résolution de se venger et fait alliance avec le roi d'Angleterre. — Ligne de Grammont. — Le roi de France somme Gui de Dampierre à comparaître devant lui. — Réponse digne et fière de ce dernier. — Préparatifs pour la guerre. — Envahissement de la Flandre par le roi. — Siège de Lille. — Batailles de Furnes et de Bulscamp. — Les séductions de Philippe-le-Bel lui suscitent dans la Flandre des partisans connus sous le nom de *léliarts*, ou gens du lis. — Trahisons de ces derniers. — Soumission des villes de la Flandre maritime. — Reprise du siège de Lille. Incidents divers. — Promesses du sire de Falckenberg. — Le roi d'Angleterre débarque en Flandre. — Il prête sa vaisselle et ses joyaux au comte Gui. — Le comte Robert de Flandre défend Lille courageusement. — Il est forcé par la famine et les trahisons de capituler. — Philippe-le-Bel s'avance au sein de la Flandre tudesque. — Les bourgeois lui portent les clefs de leurs villes. — Charles de Valois, frère du roi, s'empare de Dam. — Les Flamands et les Anglais reprennent la ville. — Ypres reste fidèle au comte de Flandre. — Détresse de celui-ci. — On conclut une trêve de deux ans. — Philippe-le-Bel quitte la Flandre après avoir établi de bonnes garnisons dans les villes conquises. — Les différends des princes sont soumis à la sentence du pape Boniface VIII. — Robert de Béthune et Jean de Namur, fils de Gui, vont à Rome pour soutenir la cause de leur père. — Exactions et violences des Français durant la trêve. — Le comte Gui écrit à ses enfants la triste situation dans laquelle il se trouve. — Sentence du pape favorable au comte. — Le roi la repousse et le comte d'Artois jette au feu les lettres pontificales. — Gui de Dampierre est abandonné par le roi d'Angleterre et l'empereur ses alliés. — Tentatives infructueuses pour obte-

- nir la paix du roi de France. — Mort de la comtesse de Flandre Isabelle.  
 — Expiration de la trêve. . . . . 147
- VI. GUI DE DAMPIERRE. (1299-1303). — Nouveaux apprêts de guerre.  
 — Ordonnance du comte Robert de Béthune. — Premières hostilités  
 aux environs de Bruges. — Avantages remportés par les Français. —  
 Défection des Gantois. — Conférence de Rodenbourg. — Gui de Dam-  
 pierre, à l'instigation de Charles de Valois, se livre au roi de France  
 avec ses deux fils Robert et Guillaume, et environ quarante chevaliers  
 flamands. — Arrivée des princes à Paris. — Le roi de France les dé-  
 clare ses prisonniers. — Le cométable Raoul de Nesle gouverne la Flan-  
 dre au nom du roi. — Philippe-le-Bel refuse la liberté au comte et à  
 ses fils. — Il visite la Flandre en compagnie de la reine. — Réception  
 brillante que leur font les villes de Gand et de Bruges. — Étonnement  
 et jalousie de la reine en voyant le luxe et la splendeur des dames de  
 Bruges. — Jacques de Châtillon succède au cométable dans le gouver-  
 nement de la Flandre. — Troubles à Bruges. — Tyrannie du gouver-  
 neur. — Le doyen des tisserands de draps, Pierre Konynek. — Il est  
 emprisonné par ordre de Jacques de Châtillon. — Le peuple le délivre  
 et il devient le chef des mécontents. — Il s'exile avec les principaux  
 agitateurs. — Tentatives de Châtillon pour punir les révoltés. — Im-  
 pôts excessifs. — Popularité de Pierre Konynek. — Il entre en relation  
 avec les fils du comte. — Émeute à Gand. — Jean Breydel, doyen des  
 bouchers de Bruges, second tribun du peuple. — Arrivée de Guillaume  
 de Juliers, petit-fils du comte, à Bruges. — Il se met en rapport avec  
 Konynek et Breydel. — Le gouverneur vient à Bruges avec des forces  
 imposantes. — Retour des exilés, soulèvement général des Brugesois,  
 et massacre des Français. — Le gouverneur et le chancelier de France,  
 Pierre Flotte, se sauvent comme par miracle. — Gui de Namur et  
 Guillaume de Juliers reviennent au sein de la Flandre et soulèvent  
 les populations. — Détresse des Français et des gens du lis. — Colère  
 du roi de France. — Il lève une formidable armée, qui s'avance con-  
 tre les Flamands sous la conduite du comte d'Artois. — Bataille de  
 Courtrai ou des Éperons. . . . . 205
- VII. GUI DE DAMPIERRE. (1303-1304). — Réjouissances en Flandre à  
 cause de la bataille de Courtrai. — Reprise des hostilités. — Siège de  
 Lille. — Reddition de Lille et de Douai. — Courses et pillages en Ar-  
 tois. — Capitulation des châteaux de Cassel et de Tenremonde. — Dis-  
 positions du roi de France pour recommencer la guerre. — Il marche  
 de nouveau contre la Flandre. — Son départ subit et imprévu. — Cause  
 singulière de cette retraite. — Incidents divers. — Prise de Lessines

- par les Flamands. — Guillaume de Juliers provoque Gauthier de Châtillon, comte de France. — Tentative malheureuse de Guillaume contre Saint-Omer. — Scaudaleuse conduite de ce prince. — Expédition en Zélande. — Siège de Ziricksée. — Arrivée en Flandre de Philippe de Chieti. — Réorganisation de l'armée. — Échec des Flamands près de Saint-Omer. — Prise et sac de Terouane. — Nouvelles dévastations en Artois. — Siège de Tournai. — Dévouement de François de Staples. — Trêve entre le roi de France et les Flamands. — Délivrance momentanée du comte Gui de Dampierre. — Il revient en Flandre et se retire au château de Wiendale. — Sa *derrière devise*. — Seconde expédition de Gui de Namur en Zélande. — Avantages remportés par les Flamands. — Reprise du siège de Ziricksée. — Conquête de la Hollande méridionale. — Expiration de la trêve avec la France. — Le comte de Flandre retourne en prison. — Philippe-le-Bel s'avance pour la cinquième fois à main armée contre la Flandre. — Escarmouches aux frontières d'Artois. — Le roi marche vers Tournai. — Philippe de Chieti et l'armée flamande se portent dans la même direction. — La flotte française aux ordres de l'amiral Reynier Grimaldi cingle vers la Zélande. — Ardeur intempestive de Gui de Namur. — Il se fait vaincre sur mer par l'amiral, et tombe en son pouvoir. — Bataille de Mons-en-Pevèle. — Mort du comte Gui. . . . . 255
- VIII. ROBERT DE BÉTHUNE. (1304-1322). — Nouvelles exigences du roi. — Traité d'Atbès-sur-Orge. — Robert de Béthune sort de prison et prête hommage à Philippe-le-Bel. — Les Flamands refusent de ratifier le traité. — Leur mécontentement contre Robert. — Mort de Philippine de Flandre. — Tentatives infructueuses pour renouer la paix. — Troubles à Bruges — Modifications au traité de paix. — Il est enfin accepté, et la tranquillité se rétablit en Flandre. — Tableau de la situation commerciale et industrielle de la Flandre au commencement du quatorzième siècle. — La Hanse de Londres. — Chambre d'assurances à Bruges pour les marchandises. — Traité de commerce avec la Norvège. — Expiration de la trêve avec le Hainaut. — Appréhensions de guerre. — Entrevue de Tournai. — Accommodement entre les deux comtes. — Guillaume de Hainaut prête serment de vassalité au comte de Flandre pour la Zélande. — Intrigues d'Eguerrand de Marigny au sujet des villes de Lille, Douai et Orchies, engagées au roi. — Il surprend par une ruse la renonciation définitive desdites villes à Robert de Béthune. — Colère de ce dernier. — Il prétend la convention nulle et s'empare contre le roi. — Le parlement de Paris confisque les domaines du comte. — Préparatifs de guerre. — Manifeste du roi adressé aux Flamands. —

Excommunication lancée sur la Flandre. — Révolte de Louis de Nevers, fils aîné de Robert de Béthune, contre le roi. — Mort de Philippe-le-Bel. — Louis X porte la guerre en Flandre. — Désastre de l'armée française inondée et embourbée aux environs de Courtrai. — Philippe-le-Long, régent de France, adoucit les conditions imposées aux Flamands pour la paix. — Obstination de ceux-ci et du comte à ne les pas vouloir agréer. — Reprise des hostilités. — Trêve. — Le pape Jean XXII intervient entre les Flamands et le roi. — Les Flamands repoussent cet arbitrage. — Mécontentement du pape. — Il jette l'interdit sur la Flandre. — Impression que cette mesure produit dans le pays. — Robert de Béthune s'efforce de la détruire. — Mariage de Louis, fils de Louis de Nevers, avec la fille de Philippe-le-Long. — Nouvel armistice. — Les villes de Lille, Douai et Orchies sont enfin abandonnées au roi. — Règlement relatif à la succession au comté de Flandre. — Discorde dans la famille du comte. — Mauvaise conduite de Louis de Nevers. — On l'accuse d'avoir voulu empoisonner son père. — Il se justifie et demande pardon au comte, qui lui fait grâce et le réhabilite solennellement. — Mort de Louis de Nevers et de Robert de Béthune. 318

IX. LOUIS DE NEVERS OU DE CRÉCI. (1322-1335). — Débats relatifs à la succession du comte défunt. — Soulèvement des Brugeois. — Ils saccaquent l'Écluse, et font Jean de Namur prisonnier. — Évasion de ce prince. — Les Brugeois se soumettent. — Désordres dans le gouvernement du comté. — Nouveaux troubles. — Guerre des gens du peuple contre les nobles. — Lambert Boonen, Zegher Jansone et Nicolas Zanekin chefs des mécontents. — Alliance de la commune de Courtrai avec celle de Bruges. — Le comte Louis se rend à Courtrai. — Incendie allumé par ordre de ce prince. — On massacre les gentilshommes sous ses yeux. — Le comte saisi par les révoltés est remis aux mains des Brugeois qui le retiennent captif. — Zanekin s'empare de la ville d'Ypres. — Robert de Cassel, oncle du comte, favorise en secret les révoltés. — Intervention du roi Charles-le-Bel. — Les gens des communes refusent de se rendre aux conférences indiquées par le roi. — Excommunication des Flamands. — Gand et Audenarde fidèles au comte. — Défaite des révoltés près d'Assenède. — Les Brugeois mettent le comte en liberté et rentrent sous son obéissance. — Paix d'Arques. — Les troubles recommencent. — Le comte assiste au sacre de Philippe de Valois et réclame son appui contre les Flamands. — Apprêts de guerre. — L'armée du roi en Flandre. — Bataille de Cassel. — Pénalités et amendes imposées aux villes. — Tentative de Zegher Jansone sur Ostende. — Supplice de ce tribun. — Le comte Louis se rapproche

de la comtesse Marguerite, sa femme, dont il vivait séparé depuis longtemps. — La comtesse vient en Flandre pour la première fois. — Elle met au monde un fils appelé plus tard Louis de Male. — Incidents divers. — Discussions et procès du comte avec la dame de Cassel. — Conflit au sujet de la juridiction de l'Escaut entre le Brabant et la Flandre. — Prise de possession par le jet de la hache. — Le comte achète la seigneurie de Malines. — Guerre avec le duc de Brabant. — Trêve et paix. — Émeute à Gand causée par Guillaume van Artevelde. 354

- X LOUIS DE NEVERS. (1335-1340). — Motifs de la guerre entre la France et l'Angleterre. — Les deux pays se disputent l'alliance des Flamands. — Impopularité du comte. — Jacques van Artevelde. — Ses discours et son influence à Gand. — Assemblée du Paddenhoek. — Van Artevelde est élu capitaine de la paroisse de Saint-Jean. — Son entrevue avec le comte. — Tentatives de ce dernier pour recouvrer en Flandre son autorité. — Négociations des Flamands avec le roi d'Angleterre au sujet du commerce des laines. — Excommunication. — Démonstrations hostiles du roi de France. — Supplice de Siger le Courtraisien. — La commune de Gand prend les armes. — Combat de Biervliet gagné par van Artevelde contre les nobles. — Philippe de Valois permet la neutralité aux Flamands et leur accorde la liberté de commerce. — Van Artevelde envoie chercher le comte de Flandre et rétablit son autorité. — Nouveaux efforts du roi d'Angleterre pour attirer les Flamands à lui. — Van Artevelde l'empêche de débarquer en Flandre. — Remontrances de ce tribun au comte, au sujet de son alliance exclusive avec le roi de France. — Louis de Nevers abandonne de nouveau son comté. — Sage administration de van Artevelde. — Ses entrevues avec le roi d'Angleterre à Anvers. — Édouard, vicaire de l'empereur, s'allie avec le duc de Brabant, le comte de Hainaut et autres princes, et se porte en Cambrésis. — Prise de Thun-l'Évêque. — Siège de Cambrai. — Le roi d'Angleterre lève le siège de Cambrai et se porte en Vermandois au-devant du roi de France. — Incidents divers. — Les deux armées en présence à Buiroufosse. — Elles se retirent sans combattre. — Le roi d'Angleterre revient à Bruxelles. — Nouvelles entrevues avec van Artevelde et les plus puissants bourgeois du pays. — Magnifiques promesses du monarque. — Scrupules des Flamands. — Ils conseillent à Édouard de prendre le titre et les armes du roi de France. — Édouard y consent et ils traitent avec lui. — Il retourne en Angleterre et adresse un manifeste aux vassaux et sujets de la couronne de France. — Charte confirmative des dons et promesses qu'Édouard avait faits aux Flamands. — Continuation de la guerre en Hainaut et en Cambrésis. — La garni-

son de Tournai ravage les environs de Courtrai. — Van Artevelde se porte vers le Tournaisis. — Les comtes de Salisbury et de Suffolck sont surpris et faits prisonniers aux environs de Lille. — Van Artevelde renonce à son projet et revient à Gaud. — Thun-Évêque assiégé par le duc de Normandie, fils du roi. — Le duc de Brabant, le comte de Hainaut et van Artevelde se portent au secours de cette ville. — Le duc de Brabant ne veut pas livrer de combat aux Français avant l'arrivée du roi d'Angleterre, chef de la guerre. — Édouard s'embarque pour revenir en Flandre. — Bataille navale de L'Écluse gagnée par ce roi. — Van Artevelde harangue l'armée et le peuple sur la place du marché de Valenciennes. — Les princes vont trouver le roi d'Angleterre à Gand : on y traite de la guerre contre la France. — La Flandre, le Hainaut et le Brabant s'allient plus intimement à la persuasion de van Artevelde. — Siège de Tournai. — Expédition malheureuse de Robert d'Artois aux environs de Saint-Omer. — Le roi de France s'avance vers Tournai. — Sa sœur Jeanne de Valois, religieuse à Fontenelles près Valenciennes, s'entremet entre les princes pour arrêter l'effusion du sang humain. — Elle réussit et une trêve est conclue. — Levée du siège de Tournai et licenciement des armées. . . . . 403

XI. LOUIS DE NEVERS. (1340-1346). — Entrevue du comte de Flandre et du roi d'Angleterre. — Prolongation des trêves. — Conférence d'Arras. — Guerre de Bretagne. — Héroïsme de Jeanne de Flandre, comtesse de Montfort et sœur de Louis. — Rivalité séditieuse des villes flamandes au sujet de l'industrie des draps. — Van Artevelde réprime les désordres et tue de sa main Pierre Lammens à Ardembourg. — Conjuraison de van Steenbeke à Gand contre van Artevelde. — Émeute. — Bannissement des conjurés. — Van Artevelde divise la Flandre en trois gouvernements. — Soulèvement des tisserands contre les foulons. — Massacre des foulons. — La ville de Tenremonde protégée contre les Gantois par le comte Louis. — L'influence de van Artevelde diminue. — Le tribun se rapproche de plus en plus de l'Angleterre. — Tentative pour déposséder Louis de Nevers, et faire le prince de Galles comte de Flandre. — Mécontentement du peuple. — Conspiration contre van Artevelde. — La maison du tribun est envahie par une multitude furieuse. — Il harangue la populace. — Il cherche à fuir dans une église et tombe frappé à mort. — Colère du roi d'Angleterre à cette nouvelle. — Les villes lui envoient des députés pour le fléchir. — Le comte Louis, ami du duc de Brabant. — Siège de Tenremonde par les Gantois. — Le comte vend la seigneurie de Malines. — Expiration des trêves. — Continuation de la guerre entre la France et l'Angleterre. — Le roi

Édouard débarque en Normandie et ravage cette province. — Le comte de Flandre se rend à l'armée du roi de France avec son jeune fils Louis de Male. — Le monarque anglais se replie vers le Vermandois. — Démonstrations des Flamands sur l'Artois en faveur de ce prince. — Bataille de Crécy en Ponthieu. — Louis de Nevers y est tué. — Son fils échappe avec le roi de France. — Il est armé chevalier et proclamé comte de Flandre. . . . .	455
XII. LOUIS DE MALE. — Conclusion. — Avènement de la maison de Bourgogne. — La Flandre et les Flamands à la fin du quatorzième siècle.	483

FIN DE LA TABLE.









DH801.F462L5:1

CLAPP



3 5002 00083 9824

Le Gay, Edouard Andre Joseph  
Histoire des comtes de Flandre : jusqu'a

DH

1

D.1

777245

D

1

777245

1

